

Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + Laat de eigendomsverklaring staan Het "watermerk" van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + Houd u aan de wet Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via http://books.google.com



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

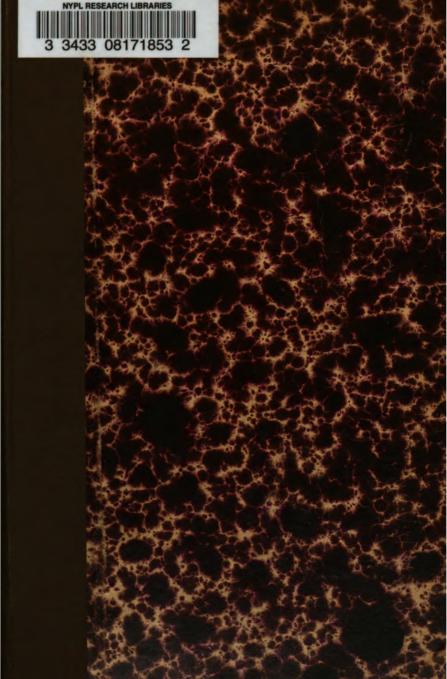
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com



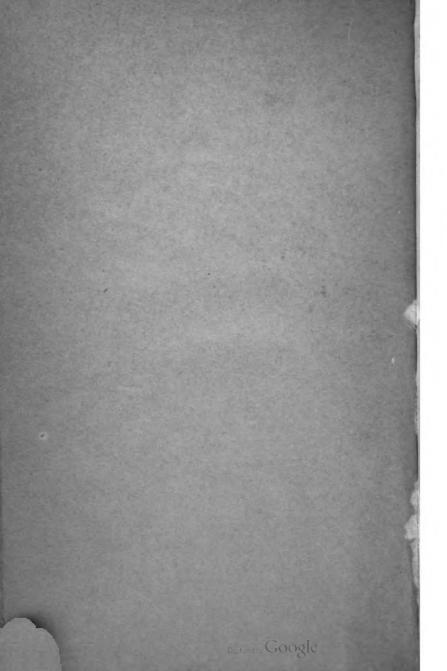




10y Google

13EZ

Digit zed by Google



REVUE TRIMESTRIELLE.

Les formalités voulues par la loi ont été remplies.

Toute reproduction ou traduction des articles de la Revue Trimestrielle est interdite.

REVUE TRIMESTRIELLE

· "´ŐUINZIÈME VOLUME.

Quatrième année. -- Tome troisième.

MARBRES ANTIQUES

ÉTUBES SUR LA VIE ET SUR LA MORT.

LA NÉVOLUTION BELGE DE 1850 : ATTAQUE DE BRUXBLES.

FURIPIDE RÉVOLUTIONNAIRE. — L'HOMME ET LES ANIMAUX DE LA NATIONALITÉ LITTÉRAIRE

LE SYSTÈME PROTECTEUR BY LE LIBRE ÉCHANGE, — CORBEILLE DE ROGNURES.

LE LÉZARD. — DU PAUPERISME. — A PROPOS DE LA LOI SUR L'EXSEIGNÉMENT SUPÉRIEUR. CHRONIQUE DES CONFÉRENCES.

ESPONDANCE. - CRITIQUE LITTERAIR

BRUXELLES,

HENDI SAMUEL, IMPRIMEUR - EDITEUR, RUE DES SECOURS, 7, PAUR DE COLOGNE.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
782605 A
ASTOR, LENOX AND
TILDAN FOUNDATIONS
R 1935 L

MARBRES ANTIQUES.

PROLOGUE.

Amant alterna Camœnæ

O Vatican, devant tes marbres glorieux
Où la beauté de l'homme et la grandeur des Dieux
Respirent, on comprend l'Iliade; Hésiode
Grandit; le statuaire éclaire le rapsode.
Beaux poëmes taillés dans des blocs de Paros,
La fière Calliope y sculpta ses héros,
Et, dans ce Panthéon à la vie immortelle,
On sent régner Homère autant que Praxitèle;
Marbre ou chant, bronze ou vers, c'est le même burin;
Le beau jaillit des doigts du maître souverain!
Admirer Phidias ou lire l'Odyssée
Est un ravissement égal pour la pensée;
Et jamais l'âme émue aussi bien ne comprend,
— Art antique si pur, si naturel, si grand! —

R. T.

4.

Le ciseau grec qu'aux chants d'Homère ou de Pindare, Et la beauté des vers qu'aux splendeurs du carrare. Car les muses sont sœurs et ces filles du ciel Aiment à se prêter un éclat mutuel.

Oui, j'ai senti le charme: Isis longtemps voilée,
La chaste muse antique à moi s'est révélée;
Le chef-d'œuvre expliquant le chef-d'œuvre oublié,
Dans ce temple des arts je fus initié.
Et depuis, — pardonnez à votre néophyte,
Dieux, tombés de l'Olympe et que l'art ressuscite,
Si j'ose demander, aux pieds d'un double autel,
Le secret du poëte au sculpteur immortel;
Si j'ose reproduire en ma profane argile
Le bronze grec sculpté par Lucrèce ou Virgile,
Et rendre, dans un plâtre avec peine moulé,
Le marbre de Paros qu'Homère a ciselé.

J'ai suivi dans ces essais un système de traduction nouveau, que je devrais peut-être expliquer d'abord. Mais ce qui importe dans ces tentatives, c'est le résultat plutôt que le procédé. Peu de gens se rendent compte pourquoi une forme est belle; le plus grand nombre sent la poésie d'instinct et de goût. L'art n'est qu'un instrument: moins on l'aperçoit, plus il atteint son but, et la poésie, qui est un art plus compliqué qu'on ne pense, doit briller d'elle-même: Incessu patuit Dea. Or, si elle n'atteint pas ce but, à quoi bon disséquer des beautés qu'on n'aura pas reconnues? La critique n'impose point, de haute lutte, le charme des vers. L'effet produit, au contraire, il sera utile d'exposer le système et d'étudier en détail cette belle forme antique si peu connue.

GRANDS MARBRES.

JUPITER OLYMPIEN.

Quand Phidias ent achevé sa statue de Jupiter Olympien, un ami lui demanda comment il avait pu saisir dans l'Ivoire cette tête de Jupiter qui semblisit empruntée au ciel; il répondit qu'il s'était servi; comme d'un maître, des vers suivants d'Homère.

VALERIUS MAXIMUS.

Thétis monte au matin dans les hauteurs des cieux;
Elle trouve à l'écart Jupiter, roi des Dieux;
De l'Olympe il tenait la cime éblouissante;
La Déesse lui passe une main caressante
Autour du menton; l'autre a pressé ses genoux;
Elle parle au Dieu-roi de son ton le plus doux:
O père Jupiter, si je fus toujours prête
A servir tes desseins, accorde ma requête:
Donne à mon fils la gloire; il n'a qu'un court instant
A vivre sur la terre; Agamemnon pourtant
L'outrage, il lui retient sa part de la victoire;
Dieu des sages conseils, prends souci de sa gloire:

Ordonne: aussi longtemps que souffrira l'honneur D'Achille, aussi longtemps qu'Hector soit le vainqueur! Elle dit; mais le Dieu qui roule les nuages Reste muet; Thétis, à ces mauvais présages, S'attache à ses genoux et parle en mots pressants : Puisque tu ne crains rien, réponds; promets, consens, Ou refuse, et qu'au moins, dissipant tous mes doutes, Je sache si je suis méprisée entre toutes! Le Dieu répond, après un soupir plein d'effroi : Quels désastres, Thétis, quand, suscité par toi, Dans le cœur de Junon j'allumerai l'orage Et que ses cris blessants provoqueront ma rage! Junon sans cesse, auprès des Dieux Olympiens, Me querelle et prétend que je sers les Troyens. Quitte-moi donc et crains qu'elle ne nous regarde; J'accomplirai tes vœux et prends tout sous ma garde. Va, ce que je promets, tu le tiendras pour vrai; Car d'un signe du front je le confirmerai : Venant de moi, ce signe annonce à l'Empyrée Ma résolution immuable et sacrée; Point de loi révocable et point de serment vain Lorsque j'ai consenti, d'un geste souverain! Il dit, et Jupiter, fils de Saturne, abaisse L'arc de ses noirs sourcils; sa chevelure épaisse, Sur le front odorant du souverain des Dieux, S'agite, et de son geste il ébranle les cieux.

HOMERE.



APOLLON.

Il est impossible de faire passer dans aucune langue cette harmonie pittoresque dont le poète nous charme dans ces vers.

LESSING.

Il dit '; Chrysès tremblant obéit à ses lois ; Silencieux, il suit la mer aux grandes voix; Et, roulant mille vœux dans sa douleur amère. Il prie Apollon-roi dont Latone est la mère : Entends-moi, Dieu de Chryse, à l'arc resplendissant, Toi qui tiens Ténédos sous ton sceptre puissant; Si jamais je parai tes autels avec grâce, Si jamais j'y brûlai quelque victime grasse, Chèvre ou taureau; remplis ce vœu de mes douleurs : Que tes flèches aux Grecs fassent payer mes pleurs! Tel il prie, et Phœbus Apollon qui l'écoute Descend, la rage au cœur, de la céleste voûte; Il portait son carquois de plumes hérissé; Les flèches, sur son dos, sous son pas courroucé, Claquaient! il s'avançait pareil à la nuit sombre! Il s'assied à l'écart et lance un trait dans l'ombre; La corde rend un son terrible; l'arc d'argent Frappe d'abord la mule et le chien diligent; Mais les hommes bientôt, sous sa main vengeresse, Tombent, et des monceaux de corps brûlaient sans cesse.

HOMERE.



[·] Agamemnon.

LE TITAN.

Lorsqu'aux foudres du Dieu l'on eut vu les Titans Précipités du ciel, la terre aux vastes flancs, Vénus l'ayant unie au Tartare vorace, Enfanta Typhoé, le dernier de sa race; Dieu robuste, ses mains sont fortes au travail; Rien ne lasse ses pieds; il porte à son poitrail Cent têtes de serpents et de dragons terribles; Un dard noirâtre en sort; de tous ses yeux horribles Le feu sur chaque front jaillit d'un sourcil noir; Des voix, de chaque gueule épouvantable à voir, Jettent cent cris divers; tantôt toutes ensemble Eclatent jusqu'au ciel qui les entend et tremble; Tantôt c'est un taureau qui mugit, indompté, Tantôt c'est un lion par la rage emporté, Tantôt des cris de chiens nouveaux-nés qui glapissent, Tantôt des sifflements dont les monts retentissent. De grands maux menaçaient le monde épouvanté; Immortels ou mortels, le monstre eût tout dompté; Mais le père des Dieux veille dans sa pensée : Il tonne, impétueux ; de sa foudre lancée Le fracas gronde au loin dans les cieux entr'ouverts, Des abîmes de l'onde aux fleuves des enfers.

Il marche et sous ses pieds tremble le ciel immense, Et la terre gémit sous son roi qui s'avance! Le feu de toute part couvre l'océan bleu. Sous les flammes du monstre et les foudres du Dieu; Les éclairs et les vents se mêlent au tonnerre; Tout bouillonne, le ciel et la mer et la terre. Sur leurs rives, au choc, montent les flots géants, Et la terre bondit en longs ébranlements ; Pluton a tressailli, le souverain des ombres: Les Titans ont tremblé dans leurs cavernes sombres. Rassemblant son courroux, Jupiter s'est armé, Il brandit le tonnerre et l'éclair enflammé. Il frappe, en s'élançant de l'Olympe; la foudre Du monstre affreux réduit les cent têtes en poudre: Abattu sous ses coups, Typhoé mutilé Tombe; le vaste sol en gémit, ébranlé. Sur les flancs escarpés d'un mont aux sombres côtes, Du cadavre embrasé montaient des flammes hautes : Et la terre, brûlant, couverte de vapeurs, Coulait comme l'étain au moule des fondeurs. Comme le fer, dompté par la flamme subtile Sous les mains de Vulcain façonné dans l'argile : Ainsi fondait la terre, et dans le Styx béant Jupiter, affligé, plongea l'affreux géant.

HESIODE.

LAOCOON.

Il semble qu'Agésandre, Polydore et Athénodore, qui en furent les ouvriers, aieut travaillé comme a l'envi pour laisser un monument qui répondit à l'incomparable description de Virgile.

MONTPAUCON.

Un plus cruel malheur, un prodige effrayant Frappe alors les esprits du peuple imprévoyant. Laocoon, élu grand prêtre de Neptune, Avec pompe, immolait un taureau sur la dune; Mais voici qu'au milieu d'un grand calme des eaux. 0 terreur! deux serpents, aux immenses anneaux, Paraissent; de concert ils marchent au rivage. Leur gueule ensanglantée et leur crête sauvage Se dressent sur les flots; le reste, au gouffre amer, Nage, et l'immense croupe a sillonné la mer. Le flot clapote, écume : ils occupaient la rive. Leurs yeux gonflés de sang lançaient la flamme vive; Leurs dards, qui haletaient dans leurs gosiers fumants, Léchaient leur gueule immonde avec des sifflements. Nous fuvons éperdus; eux, marchant en bataille, Vont au prêtre; et d'abord le groupe horrible assaille Ses deux fils qu'il étreint, qu'il étouffe en grondant, Et dans leurs tendres chairs ils enfoncent la dent. Lui-même, armé de traits, il courait, à leur râle : Ils l'ont saisi; déjà la terrible spirale Deux fois le serre au cou, deux fois le serre au cœur; Et les monstres en l'air dressent un front vainqueur.

Lui, de bave et de sang les bandelettes teintes,
A la fois, des deux mains repoussait leurs étreintes
Et jetait à la fois d'horribles cris au ciel:
Tel un taureau blessé, s'échappant de l'autel,
Mugit en secouant l'inhabile cognée.
Enfin les deux dragons, ô cruelle Athénée,
S'échappent vers ton temple et se sont retranchés
Aux pieds de la statue, en l'égide cachés.

VIRGILE

VÉNUS.

Vénus n'est pas si belle, toute nue et vifve et baletante, comme elle est ici chez Virgile.

MONTAIGNE.

Mais Vénus, d'une mère éprouvant les terreurs A voir des Laurentins la force et les fureurs, Monte à sa couche d'or, sur son époux s'incline Et lui souffle, en parlant, une flamme divine : Quand les rois grecs armés ébranlaient Ilion Et ses remparts voués à la destruction, Je n'implorai jamais une arme tutélaire, Ne voulant point te voir, même pour me complaire, Vainement, cher époux, exercer tes travaux! Que ne devais-je point pourtant à des héros? Que de pleurs m'arrachaient les souffrances d'Enée! Maintenant, Jupiter fixant sa destinée,

Chez le Rutule enfin mon fils s'est arrêté, Et je viens t'implorer, ici, Dieu respecté: La mère pour son fils te demande des armes! Toi que l'Aurore, toi que Thétis, de leurs larmes, Ont pu fléchir; regarde et vois de toutes parts Les neuples se liguer et, fermant leurs remparts, Aiguiser contre nous la mort et la victoire. Elle dit; à son cou roule ses bras d'ivoire Et réchauffe en son sein son époux hésitant, D'une voluptueuse étreinte : au même instant, Il cède au doux attrait, un seu connu pénètre La moelle de ses os et court dans tout son être : Ainsi, lorsque le ciel par la foudre est brisé, Le trait de feu parcourt l'horizon embrasé. Vénus sent son triomphe et se prend à sourire, Sûre de sa beauté dont elle voit l'empire! Le Dieu répond, brûlé d'éternelles amours : Ne crois-tu plus en moi? Pourquoi ces longs détours, Reine? Si tu m'avais jadis fait ces instances, Je pouvais d'Ilion armer les résistances; Nul Dieu ne défendait qu'il se maintînt longtemps Debout; Priam encor pouvait régner dix ans! Maintenant, si tu veux la guerre et la conseilles, Tout ce que peut mon art promettre de merveilles, Tout ce que peut le fer sous un marteau savant, Tout ce que peut le feu sous le souffle du vent, Tout est à toi, Vénus; ton fils aura des armes; Mais cesse, en m'implorant, de douter de tes charmes! Il lui donne, à ces mots, le baiser désiré, Et dort en paix, plongé dans son sein adoré.

VIRGILE.

HÉLÈNE.

Priam, roi d'illou, Thymétès, Panthoûs,
Clytius, âls de Mars, Hicétaon, Lampus,
Ucalège, Anténor, vieilles têtes sensées,
Siégeaient, pères du peuple, à la porte de Scées;
L'âge les éloignait des camps; mais aux conseils
Ils parlaient sagement, aux cigales pareils,
Quand, des cimes des bois, montent leurs doux ramages;
Tels au haut de la tour on entendait ces sages.
Quand Hélène apparait s'avançant vers les tours,
Leur voix discrète échange un rapide discours;
Nul ne s'étonners, pour une telle femme,
Que tous, Grecs et Troyens, par le fer et la flamme,
Rous ayons tant souffert, nous syons tant lutté,
Car des reines des cleux Hélène a la beauté.

Howes

Le soleil se couchait : déjà sur Ilion Pesait la sombre nuit, nuit de destruction! Devant Hélène alors, superbement vêtue, Dans ses fourbes projets, Vénus est apparue; L'astucieuse prend ses accents les plus doux : Chère nymphe, voici Ménélas, ton époux! Dans le cheval de bois préparant sa vengeance, Avec tous les rois grecs, il se tient en silence. Que Déiphobe donc ne t'inquiète pas. Ni Priam : je te rends au vaillant Ménélas! Vénus dit, aussitôt, par sa ruse enflammée, Hélène a déserté sa couche parfumée : Déiphobe la suit : par toute la cité, Les femmes au long voile admirent sa beauté. Elle monte aux sommets où Minerve a son temple. Près du colosse armé s'arrête, le contemple ; Agaçant les héros, trois fois en fait le tour, Et, donnant à sa voix des murmures d'amour,

Prononce tous les noms des reines de la Grèce: Et les guerriers, le cœur pénétré de tristesse. Comprimaient en silence et dévoraient leurs pleurs ; Ménélas, à sa voix, est percé de douleurs, Diomède soupire au nom d'Égialée, Ulysse, ô Pénélope, a son âme ébranlée; Seul, Antyclus cédant au magique aiguillon, Croit voir Léodamie et déjà lui répond; Mais Ulysse bondit et de ses mains terribles Il lui met au gosier des chaînes invincibles; Antyclus se débat et, par un vain effort, Repousse ce carcan de silence et de mort; Il y perdit la vie! et les chefs des batailles, De pleurs silencieux couvrant ses funérailles, Dans un pied du colosse après l'avoir placé, Couvrirent d'un manteau le cadavre glacé.

La perfide peut-être eût fait fléchir leurs âmes;
Mais Pallas, courroucée et les yeux pleins de flammes,
Pour sauver les héros de l'Olympe descend,
L'écarte de son temple et d'un ton menaçant :
Cœur faible! à quels excès te portera le crime
Et l'amour effréné d'un lit illégitime!
Ne plaindras-tu jamais ton époux délaissé?
A revoir Hermione as-tu jamais pensé?
Dans le camp des Troyens lutteras-tu sans cesse?
Va, monte au haut des tours, et des rois de la Grèce,
Par un fanal ami, dirige les vaisseaux.
Pallas déjoue ainsi ses perfides assauts.
Et cependant, après les danses et la joie,
Le sommeil enchaînait les défenseurs de Troie.

TRYPHIODORE.

VÉNUS.

Ce que Virgile dict de Vénus et de Vulcan, Lucrèce l'avoit dict plus sortablement d'une jouissance dérobée d'Elle et de Mars.

MOSTAIGNE.

O Vénus, volunté des hommes et des Dieux, Aïeule des Romains, tu charmes, sous les cieux, La mer riche en vaisseaux et la terre féconde : Par toi, tout ce qui vit et respire en ce monde Naît et voit en naissant la lumière du jour. Le vent fuit devant toi, Déesse de l'amour, Le nuage se tait ; la terre parfumée Étale sous tes pas sa corbeille embaumée; L'Océan te sourit et le ciel calme et pur Resplendit, épanchant sa clarté dans l'azur. Car dès que le Zéphire anime l'herbe verte, Que la face du jour au printemps s'est ouverte, Aussitôt les oiseaux, saisis d'un feu charmant, Annoncent dans les airs ton doux avénement: Des troupes d'animaux bondissent dans la plaine, Ou passent les torrents; ton charme les entraîne, Et tout être vivant, par tes douceurs séduit, Où tu veux le conduire, avec ardeur te suit: Dans les mers, sur les monts, dans le fleuve en furie, Dans le feuillage où vit l'oiseau, dans la prairie,

C'est toi qui, pénétrant les cœurs d'un doux désir, Propages chaque race avide de s'unir.

Toi donc, puisque c'est toi, sur ton trône de roses, Qui, seule, tiens en main la Nature des choses, 'Vénus, et que sans toi, dans l'empire du jour, Rien ne naît, rien n'est beau, rien n'est digne d'amour; Viens, à tes feux divins que mes œuvres écloses Célèbrent dignement la Nature des choses!

O Déesse, j'écris pour notre Memmius
Que tu voulus orner de toutes les vertus;
Sois donc de mes travaux la compagne fidèle
Et donne à mon poëme une grâce immortelle.

Mais d'abord, que la guerre et ses cruels travaux,
Sur la terre et les mers, trouvent quelque repos!
Tu peux seule amener la paix dans nos murailles;
Car c'est Mars tout puissant qui préside aux batailles,
Mars qui souvent, vaincu dans tes bras, tout le jour,
Se renverse, blessé d'un éternel amour;
Là, le front sur ton sein, l'œil avide, il t'admire;
Il se repaît d'amour, en toi seule il respire,
Son cœur dans l'abandon à ta lèvre est pendu.
Déesse, presse-le, dans tes bras étendu;
Que de ta lèvre alors une douce harmonie
Coule: demande-lui la paix de la patrie.

LUCRÈCE.

^{*} De Natura rerum, c'est le titre de son poème que Lucrèce répète deux fois dans ce début.

JUPITER GENITOR.

Jupiter dit alors: Tous ces événements Suivent leur cours prescrit; dès les premiers moments, Ils sont fixés : i'avais dicté leurs lois austères Avant que notre sang eût fécondé les terres ; De la toute justice avant la faculté. Je fis de rois en rois passer l'autorité. Je vous veux aujourd'hui répéter la sentence : Au fond de l'Orient le pays qui commence Et jusqu'au Tanaïs étend ses régions. Est fertile en chevaux et riche en nations: Nul peuple contre lui n'ose tirer le glaive: Le sort au premier rang et ma faveur l'élève. Mais il vient le grand jour des suprêmes affronts: L'Asie est chancelante, et nous l'abandonnons. Déjà j'entends les Grecs réclamer leur époque: Les chênes, les trépieds, les manes qu'on évoque, Tout pousse ces guerriers vers les gouffres amers : Un chemin s'ouvre à toi. Bellone, sur les mers! Ce n'est pas seulement la Toison qu'on menace ; Jusqu'au rapt d'une Vierge, ils pousseront l'audace. Mais l'arrêt reste encore en suspens; un berger Doit reporter aux Grecs l'affront et le danger; De combien de combats cette flotte est chargée! Que d'hivers devant Troie, ô Mycène affligée!

Que de héros au cœur de chêne vont tomber!
L'Asie aux coups du sort enfin doit succomber;
Puis les Grecs à leur tour entreront en disgrâce.
Alors j'élèverai quelque nouvelle race:
Un peuple franchira les lacs, les monts, les bois;
Les barrières des mers tomberont à sa voix:
Qu'il soit l'espoir, la crainte et l'arbitre du monde!
Et moi, changeant ainsi tout ce que l'homme fonde,
Je verrai quelle race a les plus surs destins,
Et je pourrai laisser l'empire en bonnes mains.

VALERIUS FLACCUS.

SILÈNE.

O Muses des bergers, reprenez vos pipeaux!

Mnasylos et Chromis, en gardant leurs troupeaux,
Aperçurent Silène étendu dans son antre.

Le vin accoutumé gonflait encor son ventre;
Le pampre, de son front, au loin avait glissé,
Et le lourd broc gisait, par ses lèvres usé.

Ils se jettent sur lui; car le vieillard sans cesse
Leur faisait de ses chants une vaine promesse;
Dans ses propres bandeaux ils l'enchaînent vivant;
Eglé sera complice; Églé pousse en avant!

Et la belle naïade, au moment qu'il s'éveille, Le barbouille du sang de la mûre vermeille. Lui, souriant au piège: Enfants, pourquoi ces nœuds? Otez-les: il suffit: i'exaucerai vos vœux: Je chanterai. Chacun aura sa récompense. Vous des chansons; Eglé mieux encore. — Il commence; Alors vous eussiez vu les joyeux animaux Danser, et le grand chêne agiter ses rameaux : Phœbus est moins puissant sur les rocs du Parnasse; Moins doux parut Orphée aux montagnes de Thrace. Il célébrait comment, dans le sein du chaos, Des éléments de l'air, de la terre et des eaux Et du feu, commenca la fusion féconde: Comment tout en sortit, comment l'orbe du monde Se forma, se durcit, se sépara des mers: Et comment toute chose v prit ses traits divers. Déjà par le soleil la terre est éblouie, Les nuages dissous tombent du ciel en pluie. Et la forêt commence à pousser ses rameaux, Et, rares, sur les monts, errent les animaux.

VIRGILE.

2.

LA TEMPÈTE.

Il dit, l'aquilon siffle et l'orage qui crève Bat les voiles: la mer jusqu'au ciel se soulève: La rame est en éclats; les vaisseaux sans timon Chavirent; l'onde à pic se dresse comme un mont! L'un pend au bout d'un flot; sous l'autre l'eau se creuse, S'ouvre et montre son lit qu'elle bat, furieuse; Trois, aux coups du Notus, sont broyés aux rochers Qui, sous le nom d'autels, sous la vague couchés, Cachent leur dos affreux; trois, du haut de la lame, Jetés sur les bas-fonds par l'Eurus — triste drame! — Se brisent enchaînés dans les sables mouvants: L'esquif des Lyciens luttait contre les vents; Sous les veux du héros, un flot géant qui monte Le frappe en poupe; il cède, et le pilote Oronte Tombe à la mer; trois fois, la trombe qui rugit Tord ses flancs, et le gouffre, avide, l'engloutit! Rare, sur la mer vaste, un naufragé tournoie. Parmi les mats brisés et les trésors de Troie.

VIRGILE.

BUSTES.

CATON.

Le plus bel endroit qui soit dans Lucain et peut-être dans aucun poète est le discours de Caton dans lequel ce stoique, ennemi des fables, refuse d'entrer seulement dans le temple de Jupiter Hammon.

VOLTAIRE.

A Jupiter-Bélier demandaient le destin;													
Ils font place à Caton; son escorte le prie													
D'éprouver ces trépieds fameux dans la Lybie, D'interroger Hammon sur tout événement;													
													Labiénus surtout le pressait vivement.
													•
•			•			•				•			•
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
L	ni,	le d	œı	ır p	lei	n di	u D	ieu	qu	i l'a	git	e e	t l'éclaire ,
La	iss	e e	kha	ler	ces	m	ots	dig	nes	s di	1 88	inci	uaire :
Qt	ı'ir	ais-	je d	lem	an	der	? S	i, li	bre	, ľ	arn	ae e	en main,

l'aimerai mieux mourir que de voir Rome au frein;

Les peuples, accourus de l'Orient lointain,

Si la vie, à tout âge, est sans valeur aucune; Si la force peut nuire au droit; si l'infortune Contre l'honneur échoue: et si vouloir le bien Suffit, sans qu'au succès la vertu gagne rien? Ami, nous le savons : Hammon que tu réclames Ne peut plus fortement le graver dans nos âmes. Nous sommes tous unis étroitement aux Dieux: L'oracle en vain se tait, rien ne se fait sans eux. Mais l'Être tout-puissant ne veut point d'interprète; Il nous donne en naissant sa science secrète: A-t-il, pour quelques-uns réservant la clarté, Dans ces sables déserts caché la vérité? Ne réside-t-il pas dans la nature auguste, Dans les cieux, sur la terre et dans le cœur du juste? Ne cherche nulle part Jupiter mattre et roi: Tu le vois en tout lieu, tu le sens vivre en toi! Qu'ils recourent aux sorts, ceux que le doute oppresse Et qui sur l'avenir s'inquiètent sans cesse! Nul oracle pour moi! Mon oracle est la mort; Aussi bien que le faible, elle frappe le fort; Je le sais, il suffit. Gloire à l'Être suprême! Ainsi Caton s'exprime et, fidèle à lui-même, Sans consulter le Dieu, passant loin des autels, Laisse Hammon et l'augure aux vulgaires mortels.

LUCAIN.

ÉPICURE.

Le genre humain rampait, dans son abjection, Sous le pied oppresseur de la Religion Dont le front surgissant au plus haut de la nue Poursuivait les mortels de son horrible vue. Lorsqu'un Grec le premier contre elle osa lever Les yeux et le premier contre elle s'élever. Ni le grand nom des Dieux, ni l'éclair qui menace Ne l'arrêtent; l'obstacle irrite son audace, Et c'est plus apre au but qu'il veut, lui le premier, Nature, nous ouvrir ton seuil hospitalier. Bientôt son sier génie a triomphé; son âme Du monde au loin franchit les barrières de flamme : Il parcourt en esprit toute l'immensité: Vainqueur, il nous apporte enfin la vérité: Distingue ce qui naît de ce qui ne peut naître, Explique la limite et le terme de l'être; Et la Religion qu'il détrône des cieux Succombe, et son succès nous rend égaux aux Dieux.

LUCRÈCE.

CÉSAR.

Cés	sar	n'a	itte	int	ene	cor	, ni	ce	tte	rer	on	mé	e,		
Ni du grand magistrat la gloire consommée;															
Ma	Mais sa brûlante ardeur jamais ne se contient;														
Но	rmi	is (le i	ne j	pas	va	incı	re,	il 1	ı'a	hor	te	de	rien	;
Ar	Ardent, sans frein, il porte une main criminelle														
Partout où l'espérance, où la haine l'appelle;															
II ı	ne s	sait	m	éna	igei	ni	le	saı	ıg,	ni	la 1	moi	t,		
Po	ur	doı	ıbl	er s	ses	suc	cès	в ре	ersé	cut	ant	le	soi	ıt,	
Bri	sar	ıt t	ou	l de	evai	nt l	ui j	pou	r s'	'éle	ver	au	x a	stre	s,
Joy	eu:	x d	'ou	vri	r sa	r	oute	à	for	ce (de (iés	astı	es!	
Da	ns	un	nu	age	, a	ins	i , j	par	les	ve	nts	co	mpı	rimé	j,
Au	cie	el,	ave	ec 1	rac	as,	, le	to	nne	rre	all	um	é,		
Ėc	late	; l	e j	our	me	eur	t; l	es	nati	ion	s éi	nue	S		
Tre	eml	ole	nt (de '	voi	· ce	es fe	eux	qu	i d	éch	irei	ıt l	es n	ues;
La	fοι	ıdr	e a	co	nsu	mé	l'a	ute	el m	êm	e d	u D	ieu	;	
Ric	en i	ne	peı	ıt l	arr	ête	r;	elle	fr	app	e e	n to	ut	lieu	,
Et	ter	rib	le (en	ton	ba	nt ,	en	re	moı	ntai	nt t	err	ible	,
Po	rte	au	lo	in 1	e r	ava	ge	et l	a n	or	in	flex	ibl	e.	
			•							•					
														•	
							•							•	
								_				-		nt;	
Nu	l cl	her	nin	ne	lu	i pl	aft,	, s'	il n	'est	ba	ign	é d	e sa	ng;

Il frémit s'il ne trouve aucune résistance,
Et croit perdre ses pas dans des champs sans défense.
Il veut voir du combat les combats s'engendrer;
Dans une ville ouverte il n'aime point d'entrer,
La forcer lui platt mieux; le démon qui l'obsède
Foule à regret des champs que le colon lui cède;
Il préfère y règner par la flamme et le fer.
Il aurait honte enfin, cruel autant que fier,
De marcher sans obstacle et de parattre un homme!

Son rival a quitté l'Italie après Rome...
Impatient du calme et respirant la mort,
Ne voulant rien laisser aux caprices du sort,
César le suit de près et vole sur ses traces;
Un autre, satisfait d'avoir pris tant de places
Et, dès les premiers pas, dompté tant d'ennemis;
Un autre, du combat voyant le plus haut prix,
Rome, tête du monde, entre ses mains livrée,
S'arrêterait; César, ardent à la curée,
Se précipite! En vain l'Italie est à lui;
Si Pompée y conserve un asile, un appui,
Il souffre du partage et ronge sa colère,
Croyant n'avoir rien fait, s'il reste rien à faire.

LUCAIN.

NÉRON.

Chantons la faim, chantons le poison dans l'orgie, Les héritiers en joie et le peuple sans vie. Et sous le nom de paix l'Empire vieillissant, Tout ce qu'on a nommé l'âge d'or renaissant! Et Rome en sa splendeur par le feu dévorée, Beau tableau pour charmer l'ennui d'une soirée! Muses, chantons, après un exploit aussi beau. Un monstre de sa mère apprêtant le tombeau : Opposant, dans l'ardeur d'entasser des victimes, Les serpents aux serpents et les crimes aux crimes; Défiant les enfers et ne manquant jamais De supplices nouveaux ni de pires forfaits! Chantons la cruauté, chantons les viles flammes, Et Vénus monstrueuse et les hymens infâmes! Car la Muse est sans honte et ne se souvient plus De son nom virginal, de ses chastes vertus; Toute pudeur est morte, et le docte cortége Des neufs sublimes sœurs que Jupiter protége Et qu'il mit au-dessus de notre humanité, Lache, se prostitue, à vil prix acheté! Sous l'orgueil d'un Ménas elles courbent la tête. Heureuses d'un regard, d'un mot de Polyclète; Tant leur platt sur un front le stigmate récent, Ou la marque des fers et du fouet flétrissant! Elles ont oublié les Dieux, leur origine, Leur père, leur grand nom, leur chasteté divine,

Pour encenser le crime et servir les pervers ; Et tous leurs dons des cieux sont livrés aux enfers. La loi d'un Titius devient la destinée! On bâtit des autels où l'âme est profanée ; On remet les Titans sur leur trône brisé, Et par des bateleurs le monde est abusé!

TURNUS

MESSALINE.

Mais sous un toit privé pourquoi chercher la fraude? Vois les rivaux des Dieux! Vois ce qu'endura Claude! Quand sa femme voyait César dormir en paix, Préférant une natte au lit d'or du palais, Seule, avec une esclave et d'un voile cachée, Chaque nuit s'évadait l'auguste débauchée: Couvrant ses cheveux noirs sous de faux cheveux blonds, Dans l'ardent lupanar elle entrait en haillons; Messaline y trouvait sa place retenue; Le sein dans des réseaux, elle s'étalait nue. Et livrait aux passants, sous un nom emprunté, Noble Britannicus, le flanc qui t'a porté : Elle les choyait tous, recevait le salaire, Répondait aux assauts du plus vil populaire : Quand le maître du lieu suspendait le combat. La dernière à regret quittant l'affreux grabat. Elle brûlait encore et battait en retraite. Lassée à la débauche et jamais satisfaite! Puis, souillée et puant l'huile du lupanar, Portait l'odeur du bouge au chevet de César.

JUVENAL.

HARMODIUS ET ARISTOGITON.

Aicei minaces Camena

Cachons sous un rameau le fer du patriote, Comme Aristogiton et comme Harmodius Dont le bras rétablit, en frappant un despote, L'égalité des lois, le règne des vertus!

Tu quittas cette terre où ta main fut utile, Noble Aristogiton, mais tu ne mourus pas! Tu vis dans l'île heureuse où l'intrépide Achille Et le brave Tydée échappent au trépas.

Tressons autour du glaive et le myrte et le chène, Ainsi qu'Harmodius et qu'Aristogiton, Lorsqu'en frappant Hipparque ils sauvèrent Athène, Au temple où de Minerve on invoque le nom.

Que ta gloire bénie, au cœur du patriote, Vive éternellement, ô fier Harmodius Dont le bras rétablit, en frappant un despote, L'égalité des lois, le règne des vertus!

ALCÉE.



ÍII.

PETITS MARBRES.

L'HIRONDELLE.

Au printemps, aimable hirondelle, Tu reviens, à ton nid fidèle, Pour nos doux cieux quittant l'exil; Quand vient l'hiver, à tire-d'aile Tu fuis vers les rives du Nil.

Moi, l'Amour, — soit qu'il gèle ou grille, Pond toute l'année en mon cœur ; A peine un nourisson babille, L'autre remue en sa coquille, L'autre brise l'œuf en vainqueur.

La bande sans cesse agitée, Le bec béant à la pâtée, Remplit le nid de cris perçants; Les aînés donnent la becquée Aux plus petits amours naissants. Ils croissent vite et sans mystère, Pour nicher, pour nicher toujours. Quel remède? et que dois-je y faire? Mon cœur, je ne puis satisfaire Un aussi grand nombre d'amours!

ANACREON

LE MOINEAU DE LESBIE.

Pleurez, Amours, Graces, Caprices! Et vous tous dont le front est beau! Lesbie a perdu son moineau: Lesbie en faisait ses délices. Si caressant, si gracieux. Elle l'aimait comme ses veux : Il ne quittait pas son empire; Il la connaissait, doux oiseau, Comme l'enfant dans le herceau Connait sa mère à son sourire. Sur son épaule, il sautillait : Pour elle seule il babillait. Et maintenant dans les ténèbres Il erre aux lieux d'où nul ne sort: Malheur sur vous, ombres funèbres Qui n'épargnez aucun trésor! La victime avait tant de charmes: Pauvre petit infortuné, Pour toi Lesbie a l'œil cerné. Hélas! et tout rouge de larmes.

CATULLE.

LYDIE.

Lydie, ò jeune seur éclose, Tu surpasses l'éclat des lis, Et de la rose, blanche ou rose, Et de l'ivoire aux traits polis.

Oh! livre-moi, beauté sans tache, Tes cheveux brillants comme l'or Et ton cou blanc qui se détache D'une épaule plus blanche encor!

Livre-moi tes sourcils d'ébène, Tes beaux yeux, ton front étoilé, Et ta joue, ô ma souveraine, Où des flots de pourpre ont coulé!

Donne-moi, de ta lèvre en slamme, De doux baisers de tourtereaux; Ils sucent mon sang et mon âme; Leur seu pénètre jusqu'aux os.

Cache, oh! cache ta gorge blanche, D'où jaillit le lait argenté! Un parfum de ton sein s'épanche, Tout en lui n'est que volupté. Son éclat de neige nouvelle Me blesse; oh! cache ce trésor! Vois comme je languis, cruelle! Tu me laisses à demi mort.

GALLUS.

L'AMOUR BLESSÉ.

L'Amour un jour cueille une rose, Sans voir qu'une abeille y repose; Au petit doigt il est piqué; De pleurs le voilà suffoqué; Il trépigne; il court à Cythère: Je suis perdu; je meurs, ma mère! Un petit serpent-moucheron M'a blessé; l'abeille est son nom. Vénus lui répond: Si l'abeille Cause une souffrance pareille, Amour, ah! quelle est la douleur De ceux dont tu perces le cœur!

ANACRÉON.

BIBENDUM!

Bois! c'est une vertu qu'à l'hôte on recommande : Vider dans les festins la coupe la plus grande, Et, convive entraînant autant que buveur fin. Verser la joie à tous, comme à soi le vieux vin! La valeur est la même au combat comme à table: Peu d'hommes ont bravé d'un courage indomptable Les horreurs de la guerre, et l'honneur est égal De ne pas reculer, buveur ou général! Est-ce donc posséder une existence humaine Que de ne pas savoir vider la coupe pleine? On ne vit point, privé des divines boissons! Médecin des douleurs et père des chansons, Comme le feu du ciel, le bon vin est utile; Il anime les jeux, les chœurs, la danse agile; Il charme les festins, il éveille l'amour. Bois donc, le cœur joyeux! et, comme le vautour. Ne crains point en mangeant de dormir sur la proie, Car le vin au repas conservera la joie.

PANYASIS.

L'AMOUR.

Je veux aimer! Je veux aimer! L'Amour conviait ma jeunesse; Mais mon cœur repoussait sans cesse Le trait qui voulait l'enflammer.

Soudain mon audace le choque: A son courroux donnant l'essor, Il prend l'arc et le carquois d'or; Puis au combat il me provoque.

Je saisis la lance à mon tour, Je prends le bouclier utile, Armé, cuirassé comme Achille, Pour tenir tête au jeune Amour.

Il me lance un trait, je l'évite, Et son carquois se vide en vain; Il s'emporte et sur moi soudain, Comme un dard, il se précipite;

Il entre en mon cœur et l'abat; Que me sert l'armure ou la lance? Vaine au dehors est la défense Lorsqu'au dedans est le combat.

ANACREON.

LE PORTRAIT DE MA MAITRESSE.

Peintre illustre, peintre inspiré, Prends ta palette éblouissante; Roi d'un art à Rhode adoré, Comme je te la décrirai, Peins ma belle maîtresse absente.

Peins ses souples et fins cheveux, Tombant noirs sur sa gorge blanche: Si la cire cède à tes vœux, Fais qu'un doux parfum s'en épanche.

Depuis la joue au teint vermeil Jusqu'à la chevelure noire Qu'empourpre un reflet de soleil, Peins un beau front, un front d'ivoire.

Peins les sourcils séparément, Sans les écarter en arrière; Fais-les, comme à son front charmant, S'unir imperceptiblement; Et cerne de noir sa paupière.

Donne-lui des regards de feu; Que, sur la toile qui palpite, Comme Minerve elle ait l'œil bleu, L'œil humide comme Aphrodite.

R. T.

•



3.

Du nez tu peindras le contour, En mélant les lis à la rose; Que sa lèvre appelle l'Amour, Que Persuasion s'y pose.

Qu'autour de son galbe charmant, Sur le marbre de sa poitrine, Les Grâces volent constamment; Et donne-lui pour vêtement Un long péplum de pourpre fine.

Laisse voir les chairs quelquefois, Pour faire deviner le reste. Arrête! Elle vit! je la vois! Tu vas parler, toile céleste!

ANACRÉON.

LESRIE.

Vivons, ô ma Lesbie, aimons! N'écoutons pas, ô mon idole, Les vieillards et tous leurs sermons Qui ne valent pas une obole.

L'astre du jour meurt et renaît; L'homme, race vaine et mortelle, Quand son court soleil disparaît, S'endort dans la nuit éternelle. Donne-moi, malgré les jaloux, Mille et cent baisers que j'adore! Puis mille autres, puis cent plus doux, Puis encore cent, puis mille encore.

Mélons centaines et milliers; Brouillons le compte, ò ma Lesbie, Afin que nul ne nous envie Un si grand nombre de baisers.

CATULLE.

UNE COUPE.

De l'argent que ta main cisèle, Habile Vulcain, ne fais pas Une armure forte et fidèle; Que me font à moi les combats? Fais une coupe large et belle, La plus grande que tu pourras. Ne burine sur la patère Aucune constellation, Ni l'Ourse, ni le Sagittaire, Ni le dangereux Orion: Que me fait à moi le Lion? Que me font à moi les Pléiades?

Mets la vigne et son fruit doré Que foulent, d'un pied mesuré, Bacchus, l'Amour et les Ménades, Avec mon Bathylle adoré.

Anacréon.

SAPHO.

Il me paraît égal aux Dieux
Celui qui, près de toi, sans cesse,
Peut voir sourire tes beaux yeux,
Entend ta voix enchanteresse.
Voilà ce qui jette en mon sein
Les troubles d'une ardeur secrète;
Dès que je t'aperçois, soudain
Ma voix s'arrête.

Ma langue s'attache au palais,
Dans mes veines le sang bouillonne,
Mon œil dans un nuage épais
S'éteint, mon oreille bourdonne;
Le frisson me perce de traits;
Plus pâle que l'herbe flétrie,
La sueur me glace; je vais
Tomber sans vie.

SAPHO.

BAS-BELIEF.

LA QUERELLE D'AGAMEMNON ET D'ACHILLE.

Uana creduta di Alessandro Severo e Mammea sua madre. Il bassorilievo anterlore rappresenta la fissa trà Achille e Agamennone per Criseide. La figura di Achille è quella che stà in mezzo, colla apada alla mano, in atto di voler uccidere Agamennone, che siede avanti di lui. Minerva non veduta da altri è la figura che lo trattiene. Criseide è la donna che stà timorosa vicino ad Achille. L'altra figura sedente può essere Menelao, e gli altri personaggi sono i Greci radunati in Consiglio...

(Culalogue des marbres du Capitole.)

Chrysès était venu sur la flotte rapide,
Apportant pour sa fille une rançon splendide;
Autour du sceptre d'or, à la main, il montrait
Les saints bandeaux du Dieu qui lance au loin le trait;
Il venait implorer les Grecs, et sa prière
Aux deux Atrides chess s'adresse la première:

Le sculpteur a trouvé convenable de mettre Chryséis en scène; il l'a placée au centre de sa composition. Des Grecs nus tenant des chevaux remplissent le bas-relief, qui compte 13 figures et 3 chevaux. Ce magnifique sarcophage est composé de quatre bas-reliefs, et surmonté des statues d'Alexandre Sévère et de Mamméa, couchés sur un lit. Atrides, et vous Grecs aux souliers éclatants,
Puissiez-vous, grâce aux Dieux de l'Olympe habitants,
Renverser llion et revoir la patrie!
Rendez-moi cependant une fille chérie;
Acceptez sa rançon et montrez vos respects
Au fils de Jupiter qui lance au loin ses traits.

Les Grecs, rendant au prêtre un respect unanime, Consentaient d'accepter cette rançon opime; Mais non, Agamemnon, lui seul s'y refusant, Le chasse avec opprobre et parle en menaçant:

Qu'on ne te trouve plus sur nos navires, prêtre! Garde-toi d'y rester ou bien d'y reparaître! Rien ne te défendrait, Dieu, sceptre, ni bandeaux. Ta fille vieillira dans mon palais d'Argos, A partager mon lit, à tisser de la laine. Et toi, pars, si tu veux échapper à ma haine!

Il dit; Chrysès tremblant obéit à ses lois : Silencieux, il suit la mer aux grandes voix; Et, roulant mille vœux dans sa douleur amère, Il prie Apollon-roi dont Latone est la mère:

Entends-moi, Dieu de Chryse, à l'arc resplendissant, Toi qui tiens Ténédos sous ton sceptre puissant, Si jamais je parai tes autels avec grâce, Si jamais j'y brûlai quelque victime grasse, Chèvre ou taureau; remplis ce vœu de mes douleurs : Que tes flèches aux Grecs fassent payer mes pleurs!

Tel il prie, et Phœbus Apollon qui l'écoute Descend, la rage au cœur, de la céleste voûte; Il portait son carquois de plumes hérissé;
Les flèches, sur son dos, sous son pas courroucé,
Claquaient! il s'avançait pareil à la nuit sombre!
Il s'assied à l'écart et lance un trait dans l'ombre:
La corde rend un son terrible; l'arc d'argent
Frappe d'abord la mule et le chien diligent;
Mais les hommes bientôt, sous sa main vengeresse,
Tombent, et des monceaux de corps brûlaient sans cesse.

Neuf jours les traits du Dieu sur l'armée ont volé; Le dixième, au conseil le peuple est appelé: Junon au cœur d'Achille a mis cette pensée; La mort de tant de Grecs l'avait intéressée. Dès qu'ils sont réunis en ordre, au milieu d'eux Se lève et parle Achille, au cœur impétueux:

Atride, je crains bien, si la mort nous fait grâce, be voir loin d'Ilion se perdre notre trace, Car la guerre nous frappe et la peste à la fois. Consultons un devin, interrogeons la voix Des songes, — Jupiter des songes est le père — Sachons pourquoi le Dieu nous frappe en sa colère; S'il venge son autel où manquent les taureaux; Et si l'agneau choisi, la blancheur des chevreaux Ne peuvent à la peste obtenir une trêve.

Achille ayant parlé s'assied; alors se lève Calchas, fils de Thestor, le devin le plus sûr : Il connaît le présent, le passé, le futur; Jusqu'à Troie il guida les vaisseaux de la Grèce; Son art vient d'Apollon. — Il parle avec sagesse :

Ami de Jupiter, tu le veux, le secret Du courroux d'Apollon qui lance au loin le trait, Je le sais; mais d'abord faisons une alliance :
Du bras et de la voix, tu prendras ma défense;
Car je crains d'irriter un homme dont la loi
Règne au loin; tous les Grecs l'ont reconnu pour roi.
Un maître est plus terrible au faible qui l'offense;
S'il semble tout d'abord dévorer sa vengeance,
Jusqu'à ce qu'elle éclate il la tient dans son cœur,
Aux aguets; jure donc et sois mon défenseur!

Achille impétueux parle et répond au prêtre :

Ne crains plus, rends l'oracle aux Grecs, quel qu'il puisse être ;
Car nul — par Apollon, Dieu cher au roi des Dieux,
Qui te livre pour nous les oracles des cieux —

Nul, moi vivant, Calchas, et voyant la lumière,
Ne mettra sur sa tête une main meurtrière ;
Nul d'entre tous les Grecs, fût-il Agamemnon,
Lui qui de nos héros porte le plus grand nom.

Le prêtre ne craint plus et sagement s'exprime : Ce n'est pas son autel où manque la victime Qu'il venge; c'est son prêtre : Atride, en l'offensant, Lui refusa sa fille et son riche présent; Pour cela l'arc nous frappe et frappera sans cesse, Et rien ne suspendra la peste vengeresse, Que vous n'ayez rendu la captive aux beaux yeux, Sans rançon, et conduit l'offrande de cent bœuss A Chryse; à ce seul prix l'espoir n'est pas un rêve.

Calchas ayant parlé s'assied. Alors se lève Atride Agamemnon, roi de peuples nombreux; Il est triste; l'orage, en son cœur ténébreux, S'amasse; son œil noir est comme une étincelle; C'est Calchas tout d'abord que sa haine interpelle:

Tu l'acharnes sur moi, prophète de douleurs!
Tu pris toujours plaisir à prévoir des malheurs!
Rien de bon n'est jamais sorti de tes augures!
Maintenant, invoquant le Dieu, tu nous assures
Que si tant de soldats sous ses flèches sont morts,
C'est que j'ai dédaigné Chrysès et ses trésors
Et garde dans mon camp la captive que j'aime.
Eh! oui! je la préfère à Clytemnestre même;
Car, habileté, grâce, esprit, beauté, maintien,
La jeune Chryséis ne le lui cède en rien.
Cependant, s'il le faut, je consens à la rendre,
Quand le peuple périt, j'aime mieux le défendre;
Mais indemnisez-moi, de peur qu'en ces combats
Seul je sois sans butin, ce qui ne me sied pas!
Vous voyez que je perds une part magnifique.

Achille impétueux aussitôt lui réplique :
Illustre Agamemnon, homme avare entre tous!
Comment, ce nouveau prix, te le donnerions-nous?
Rien ne reste en commun de l'abondant pillage;
Du butin des cités on a fait le partage;
Au peuple il ne sied point de partager encor!
Mais cède au Dieu; les Grecs te rendront ce trésor
Trois fois et quatre fois, si le Dieu des batailles
Nous donne à dévaster Troie aux fortes murailles.

Atride lui répond : Non! roi semblable aux Dieux, Ne dérobe donc pas ta pensée à nos yeux! Tu ne peux me convaincre et ne peux me surprendre. Tu gardes le butin et je devrais le rendre! Oui, si les nobles Grecs m'offrent un lot nouveau Qui soit d'un prix égal et me semble aussi beau; Sinon, j'irai moi-même et, me rendant justice, J'enlèverai ta part ou le butin d'Ulysse; Il frémira celui chez qui je descendrai! Mais sur ces questions plus tard je reviendrai; Maintenant à la mer traînons un noir navire, Rassemblons les rameurs qui devront le conduire, Chargeons-y pour l'autel l'offrande de cent bœufs, Et faisons-y monter Chryséis aux beaux yeux; Qu'un roi, guidant la nef, préside au sacrifice : Ajax, Idoménée ou le divin Ulysse, Ou toi, fils de Pélée, intrépide entre tous, Pour arrêter les traits qu'un Dieu lance sur nous.

Achille impétueux, l'œil oblique, s'écrie : 0 cœur astucieux, masqué d'effronterie! Comment un Grec peut-il se soumettre à ta loi, Ou courir aux dangers et combattre pour toi? Je ne viens point punir les Troyens redoutables; Les Troyens envers moi n'ont pas été coupables, Jamais ils n'ont ravi mes bœufs ni mes chevaux. Jamais ravagé Phthie abondante en héros : Car il est entre nous des barrières puissantes : Les grands monts nuageux et les mers mugissantes! Impudent! c'est pour toi, c'est pour te plaire, hélas! C'est pour te venger, chien! et venger Ménélas, Que nous t'avons suivi; tu ne t'en souviens guère; Non! tu veux m'enlever le butin de la guerre Que m'ont donné les Grecs et qui m'a tant coûté. Jamais, quand on saccage une riche cité,

Je n'obtiens du trésor une part aussi forte; Mais le poids des périls, c'est moi qui le supporte. Les lots faits, nous rentrons, toi, riche, avec éclat; Moi, satisfait de peu, harassé du combat. Je pars, cela vaut mieux! Mais je ne puis pas croire Qu'Atride y gagne rien, si j'y perds de la gloire!

Le roi des rois répond : Pars donc, retire-toi! Je ne te prirai point de demeurer pour moi. D'autres m'honoreront en servant ma vengeance, Et d'abord Jupiter, père de la prudence! Je te hais par-dessus tous les rois nés des Dieux; Tu ne rêves que haine et discords odieux; Si ta force est si grande, un Dieu te l'a donnée. Que vers Phthie aussitôt ta voile soit tournée; Allons! Aux Myrmidons tu vas rendre leur roi! Je ris de ta colère et te menace, moi : Je rendrai Chryséis puisqu'un Dieu le désire; Mes amis la suivront bientôt sur un navire. Mais je veux Briséis: dans ta tente j'irai T'enlever ta captive et je te prouverai Que je suis le plus fort et sais punir l'injure, Pour que nul désormais à moi ne se mesure.

Il dit: Achille souffre et son cœur indécis
Dans sa mâle poitrine agite deux partis:
Le chargeant glaive en main, doit-il tuer Atride?
Ou comprimer sa rage et la tenir en bride?
Ainsi son cœur balauce; il tire, frémissant,
Sa grande épée! Alors Pallas du ciel descend;
Junon l'envoie entre eux; Junon aux bras de neige
Tous deux également les aime et les protége.

Se montrant à lui seul, cachée à tous les yeux,
Pallas vient par derrière et prend ses blonds cheveux;
Achille, stupéfait, se rejette en arrière;
Il reconnaît Minerve aux yeux pleins de lumière;
Sa voix vole, il lui dit: Fille de Jupiter,
Viens-tu donc pour entendre Atride m'insulter?
Ah! je jure, et l'effet va suivre la menace,
Que bientôt de la vie il pafra son audace!

Minerve aux yeux d'azur répond: Je viens des cieux
Pour calmer ta fureur, si tu veux plaire aux Dieux.
Junon m'envoie à toi; Junon aux bras de neige
Tous deux également vous aime et vous protége.
Va, ne prends pas le fer; laisse ces tristes soins,
Ou ne rends coups pour coups qu'en paroles, du moins!
Ecoute, et tu verras s'accomplir mes promesses;
Un jour tu recevras trois fois plus de richesses
En retour; cependant contiens-toi, cède aux Dieux.

Achille lui répond, héros impétueux:
Déesse, il faut se rendre à ta parole sage;
C'est le meilleur parti malgré toute ma rage.
Qui cède aux Dieux, les Dieux l'écoutent à son tour.

Il dit: sur le pommeau d'argent pose un poing lourd, Et repousse au fourreau sa formidable épée. Minerve en son espoir ne s'était pas trompée; Elle rentre à l'Olympe où, l'Égide à la main, Siége, entouré des Dieux, Jupiter souverain.

Achille, sur le champ reprenant l'invective, Attaque Agamemnon; car sa colère est vive : Ivrogne, aux yeux de dogue, au courage de daim! Jamais on ne te vit, les armes à la main. Combattre avec le peuple, ou, dans une embuscade, Suivre les plus vaillants des princes de l'Hellade; Tu n'osais! tu voyais la mort à chaque pas! Certe, il vaut mieux trôner, entouré de soldats. Et dépouiller quiconque ose te contredire! Tyran, rongeur du peuple! ah! si ton rude empire Sur des hommes sans cœur n'étendait pas ses lois, Tu nous aurais bravés pour la dernière fois! Mais j'en fais le serment solennel, et je jure Par ce cep désormais sans feuille ni ramure; Du tronc, sur la montagne, une fois arraché, Il ne reverdit plus ; le fer a détaché Les feuilles et l'écorce, et les rois de la Grèce, Lorsqu'ils rendent l'arrêt de la loi vengeresse, Le portent à la main : redoutable serment ! Les Hellènes un jour, tous, unanimement, Regretteront Achille, et toi, versant des larmes, Tu ne pourras porter remède à leurs alarmes; Tu les verras, aux coups d'Hector victorieux, Succomber par milliers, et, sombre, furieux, Tu te déchireras la poitrine en silence, Au plus brave des Grecs pour avoir fait offense!

Il dit, jette à ses pieds le bâton aux clous d'or, Et se rassied. Atride a frémi; mais Nestor Se précipite entre eux: Orateur doux et sage, Le plus généreux miel coule dans son langage; Il avait vu passer deux âges de héros; Enfin, sur le troisième il régnait à Pylos.

Dans son amour du bien, il parle avec sagesse: O Dieux! quel deuil immense envahira la Grèce Que Priam et ses fils en prendront de plaisir Et comme les Troyens s'en vont se réjouir, Si l'on voit entre vous la discorde enflammée, Vous premiers au conseil et premiers dans l'armée! Écoutez mon avis, car je suis votre afné; De plus braves que vous ne l'ont pas dédaigné; Il n'est plus de héros dans le temps où nous sommes Comme Pyrithoüs, Dryas le pasteur d'hommes, Polyphème divin, Cœnée, Exadius, Ou Thésée égalant les Dieux par ses vertus. C'étaient là les plus forts des hommes de la terre; Ils étaient forts, aux forts ils déclaraient la guerre; Les Centaures des monts périrent sous leurs coups. Je vivais avec eux alors comme avec vous: Ils m'avaient appelé sur la lointaine rive; Je combattais près d'eux. Ah! nul homme qui vive N'oserait aujourd'hui braver des cœurs pareils; Pourtant ils m'écoutaient et suivaient mes conseils. Suivez-les donc aussi, puisqu'il vaut mieux les suivre. Quel que soit le pouvoir que la Grèce te livre, Atride, garde-toi d'enlever Briséis, Car d'Achille vainqueur elle devint le prix. Toi, cesse de braver le chef de notre armée En face, car nul roi n'atteint sa renommée, Et Jupiter a mis le sceptre dans sa main. Si ton cœur est vaillant, si ton sang est divin; Lui, chef d'un plus grand nombre, il a plus de puissance Fils d'Atrée, à ton tour, calme ta violence, N'outrage point Achille; au combat meurtrier De toute notre armée il est le bouclier.

A Nestor aussitot Agamemnon s'adresse :
Vieillard, ce que tu dis est rempli de sagesse.
Mais cet homme sur tous ici veut dominer,
Tous nous fouler aux pieds et tous nous incliner
Sous ses ordres; jamais je ne puis le permettre!
Pour être un grand guerrier, si les Dieux l'ont fait naître,
Il n'en a pas le droit de nous jeter l'affront.

Le divin Péliade aussitôt lui répond:
Certe, on m'appellerait un lâche sans courage,
Si de tes volontés j'acceptais l'esclavage.
Tu peux régner sur tous, mais me faire à ton gré
La loi : jamais non plus je ne le permettrai!
Un mot encore et toi grave-le dans ton âme :
Je ne combattrai point, pour une jeune femme,
Ni toi ni tes amis, puisque vous m'enlevez
Des trésors qui par vous me furent réservés.
Mais tous les autres biens qui sont dans mes navires,
Tous te seront sacrés, et si tu les désires
Viens donc et ton armée alors me connaîtra:
Sur ma lance aussitôt ton sang noir coulera.

Après ces fiers discours où se heurtent leurs haines, Ils se lèvent, rompant le conseil des Hellènes.

Achille vers sa tente et ses vaisseaux profonds
Retourne avec Patrocle et tous ses compagnons.

Atride sur la mer lanceun sombre navire,
Désigne vingt rameurs chargés de le conduire,
Y place pour l'autel l'offrande de cent bœufs,
Y conduit à son tour Chryséis aux beaux yeux;
Le sage Ulysse y monte et c'est lui qui préside;
Pendant qu'ils s'avançaient sur leur route liquide,

Atride donne l'ordre et les Grecs aussitôt, Pour se purifier, se plongent dans le flot. De chèvres, de taureaux l'hécatombe est formée, Et l'odeur monte aux cieux dans des flots de fumée.

Homère.

CH. POTVIN.

ÉTUDES SUR LA VIE ET SUR LA MORT.

I

Le mot mystère, en nous présentant un domaine inaccessible, est une explication commode, qui dispense d'études expérimentales et philosophiques. Il faut désormais le bannir des sciences. Si l'on entend par là l'impossibilité où se trouve l'homme de reproduire à son gré certains phénomènes, tout ce qui dépend de forces étrangères à notre volonté sera mystère. L'attraction des astres, le développement des corps organisés, l'action capillaire, l'expansibilité des vapeurs, tous les phénomènes physiques et physiologiques, ont des causes placées hors de nous-mêmes. A ce point de vue, le plus simple des accidents est aussi incompréhensible que les actions auxquelles on réserve ordinairement le nom de mystère. La croissance d'un être quelconque n'est-elle pas aussi mystérieuse que sa génération? L'extension des tissus par l'adjonction de nouvelles cellules, la ramification progressive des vaisseaux dans les parties qui s'allongent, offrent des transformations du moule primitif, et non pas une simple amplification de ce moule.

Mais lorsque tout est mystère autour de nous, lorsque tous les phénomènes le sont au même titre, ce mot perd véritablement sa signification. Il existe des forces en dehors de nous, des forces dont nous ne sommes pas les maîtres. Il y a dans le monde autre chose que nous-même : voilà tout.

Aussi ne devons-nous pas nous laisser détourner, par cette simple distinction, de l'étude de l'univers. Ce qui ne rentre pas dans le domaine de notre action directe, n'en existe pas moins cependant, et n'en suit pas moins des lois déterminées, qu'il est possible de découvrir et d'analyser. La gravitation en est un exemple. Les phénomènes de l'endosmose et de l'exosmose en sont un autre. Nous y voyons clairement les effets réguliers, constants, définis, des forces productrices. Mais ce qui est également évident, c'est que la volonté humaine n'entre pour rien dans leur existence ni dans leur manifestation.

D'un autre côté, si l'idée erronée de puissances mystérieuses, c'est-à-dire de forces dont les lois ne sont pas saisissables, encourage l'ignorance, rien n'est plus funeste non plus que les notions vagues, par lesquelles on satisfait imparfaitement l'esprit. Ces notions le détournent de soumettre la question à un examen plus approfondi. C'est sans opinion préconçue, et avec une complète indépendance que nous devons étudier les phénomènes naturels.

Les nations européennes sont les seules qui regardent la mort comme un mal. Il y a toujours eu des peuples qui prenaient le deuil à la venue d'un nouveau-né; et si l'on songe aux vicissitudes dont cette vie est remplie, peut-être ne trouvera-t-on pas cette douleur déplacée. Mais la lâcheté devant la mort n'appartient qu'aux siècles modernes; elle remonte aux développements du dogme catholique de l'enser. Pourtant, « la mort, selon un chant hindou, est aussi naturelle que la vie. » Et, parmi nous, le grand naturaliste Busson a soutenu la même pensée, dans un morceau célèbre sur les derniers instants des mourants. Cet écrivain de génie a envisagé la mort à la sois en naturaliste et en philosophe; il a montré, dans une peinture admirable, que la mort naturelle, et même en général celle qui a été préparée lentement, est un instant dénué de souffrance et de douleur.

Quant aux événements qui doivent succéder à la mort, peuvent-ils sortir de l'ordre général du monde? Tout être est placé dans un milieu, qui convient plus ou moins complétement à sa nature. Si la convenance n'est pas complète, il y a souffrance; mais cette souffrance a des limites, hors desquelles l'être ne pourrait pas subsister sous sa forme actuelle. La douleur physique ne peut donc atteindre certains termes, purement imaginaires, que la pensée se forge arbitrairement. De ces maux, il convient de retrancher encore ceux dont l'individu est la propre cause, et qu'il pourrait éviter par l'emploi de ses lumières et de sa volonté.

Le sort des êtres étant réglé nécessairement dans les limites de leurs forces, il faut étudier les phénomènes de la vie et de la mort, sans se laisser agiter par de vaines appréhensions.

II

D'abord l'homme est bien loin d'être le seul être, dans lequel se manifeste le phénomène de la vie. On a souvent répété qu'une goutte d'eau renferme un monde. Il est vrai que certaines infusions, observées au microscope, nous offrent de véritables populations d'animalcules et de vers, qui nous frappent par leur nombre et par leur variété: on voit ainsi descendre la vie jusqu'aux dernières limites des dimensions appréciables. Mais ce qui nous semble plus digne encore d'admiration, c'est la profusion avec laquelle ce phénomène se reproduit. Partout où nous rencontrons une flaque d'eau et quelques rayons de soleil, la vie se développe bientôt sous toutes ses formes.

Les animaux inférieurs et microscopiques, les filaments flottants des algués, ne sont d'ailleurs qu'une première apparition de la vie, dont il faut poursuivre l'étude. Qu'une pluie accidentelle vienne, par exemple, créer une mare au milieu d'une lande aride. Les eaux stagnantes, primitivement pures, ne tarderont pas à recéler des êtres organisés.

Nous y découvrirons d'abord des infusoires variés. Ce sont des eugléniens, animalcules verts à points rouges, ou quelquefois entièrement rouges, qui n'ont point de canal intestinal, qui se nourrissent en quelque sorte par absorption, et qui n'ont pour se mouvoir qu'une enveloppe très-contractile et un seul filament délié. Ce sont des volvociens, également verts avec un point rouge, dont l'enveloppe est épaisse et gélatineuse, et dont les organes locomoteurs sont formés d'expansions ou cils, qui s'agitent d'un mouvement ondulatoire. Ce sont ensuite des vorticelliens, chez lesquels le canal intestinal est déjà percé par les deux bouts. mais dont la bouche et l'anus se trouvent encore l'un près de l'autre, dans la même fossette; leur corps contractile, d'abord fixé sur un pédoncule, s'épanouit en forme de vase ou de clochette. Ce sont encore des enchéliens, dont la bouche et l'anus sont terminaux, et dont le corps est couvert de filaments trainants rétractiles.

On voit l'organisation passer déjà, dans ce seul ordre d'animalcules, par des degrés progressifs. Nous trouvons ensuite, dans les mêmes eaux, des foraminifères, qui font sortir, par les ouvertures de leurs loges calcaires, les expansions filiformes au moyen desquelles ils se meuvent; et de nombreux vers annelés, des néréides, des naïs, qui se développent à l'ombre des filaments des algues.

Les premières formes végétales qui apparaissent dans les mares, sont ordinairement celles des oscillaires et des conferves, c'est-à-dire les formes cellulaires les plus simples. Mais bientôt le fond et le bord des eaux se revêtent d'une végétation plus apparente et plus nourrie. On voit croître des mousses noyées, puis des scirpes, des myriophyllées, des prêles aux longs rameaux articulés. Quand cette végétation aquatique est suffisamment développée, des essaims d'insectes diptères viennent l'habiter. Des lézards et des batraciens se logent entre les roseaux. Des oiseaux palmipèdes s'installent dans le marécage; des oiseaux insectivores viennent nicher sur ses rives. Enfin les carnassiers eux-mêmes et les plus grands animaux finissent par peupler le canton, lorsque la végétation, qui se développait sans cesse, a pris assez d'épaisseur et fournit assez d'ombrage.

Telle est l'histoire de toute mare nouvelle, soumise à des conditions favorables, c'est-à-dire dans certaines proportions de lumière et de chaleur. La terre sèche, les déserts arides, offrent eux-mêmes des exemples analogues. La vie s'y manifeste également, sous des formes généralement distinctes des formes aquatiques, mais presque aussi variées. Les lichens, qui tapissent la terre nue et jusqu'aux rochers les plus durs, sont

l'équivalent des algues que nous avons vues dans les eaux; ils sont l'aurore d'une création terrestre.

A la vérité, cette population sèche n'arrive pas aussi vite au même développement, car elle manque des éléments nutritifs dont l'eau est le véhicule. Souvent même elle est anéantie à certains intervalles, soit par l'ardeur du soleil, soit par les vents terribles qui ravagent ces surfaces presque nues. Ce qui perpétue le désert, c'est que la nature y voit sans cesse détruire son œuvre, et doit sans cesse l'y recommencer. Mais, dans des conditions de durée, la vie ne manque jamais de poursuivre ses progrès, et de s'élever jusqu'aux degrés supérieurs de l'organisation.

L'observation atteste à chaque pas cette vérité. Ainsi, au milieu des solitudes de la vaste mer Pacifique, dans les îles les plus reculées de l'Océanie, les premiers voyageurs ont trouvé des plantes et des animaux. Il y a même des îles nouvelles, qui sont sorties des eaux sous nos yeux, par l'élévation graduelle des récifs de corail; les navigateurs, en les visitant à de longs intervalles, ont pu juger des progrès successifs que la vie y accomplissait. Ils ont vu les bancs raboteux du calcaire se couvrir peu à peu de plantes basses et d'animaux inférieurs, puis de splendides fougères et de cocotiers à panaches, où s'installaient des passereaux, des lézards et des rongeurs.

Le naturaliste Chamisso, qui avait visité ces parages, explique ainsi l'apparition de la vie dans ces îlots isolés: « La mer, dit-il, y porte des semences, qui croissent, et dont les rejetons donnent bientôt de l'ombrage. De petits animaux, tels que des insectes et des lézards, y sont apportés sur les troncs d'arbres qui ont été charriés par les rivières des autres terres les plus rapprochées, et ensuite par les courants de l'Océan. Les

oiseaux de mer viennent y construire leurs nids, avant même qu'il y ait des bois touffus. Les oiseaux de terre égarés y cherchent un refuge parmi les buissons 1. »

Ш

Il est donc bien entendu que l'apparition de tous ces organismes, sur un sol nouveau, n'est pas, pour les naturalistes, le résultat d'une création actuelle. C'est seulement la suite de l'émigration des espèces, ou bien du transport des germes, apportés mécaniquement sur ce sol, et placés dans des conditions d'éclosion et de croissance. En un mot, la vie est venue du dehors.

Il en est de même, à plus forte raison, quand nous voyons une espèce étrangère qui vient se joindre aux espèces propres d'une localité. Si les forêts de pins de l'Amérique du Nord, après avoir été incendiées, se remplacent par des forêts de chênes, c'est que certaines actions naturelles y ont fait parvenir des glands. Et quand le fumeterre à petites fleurs se répand, chez nous, sur une terre fraîchement remuée, c'est que les graines y ont trouvé les conditions qui conviennent à leur développement.

Pour les plantes cellulaires et pour les animaux inférieurs, on a soutenu plus longtemps la thèse de la génération spontanée. Cependant les expériences de Gaultier de Claubry nous paraissent trancher la question. Dans tout vase ouvert à l'air libre, on voit se produire, avec le temps, une multitude d'organismes divers. Mais, si l'air ne parvient au vase qu'après avoir traversé des tubes chauffés au rouge, où tous les germes flottants sont détruits par combustion, il ne se déve-



⁴ Kotzebue, A voyage of discovery into the South Sea; vol. III, pag. 331.

loppe plus une seule espèce organisée, si infime qu'elle soit 1.

L'atmosphère et les eaux sont incontestablement les grands véhicules des germes, ou même des êtres tout formés. On sait avec quelle facilité s'envolent les semences de certaines plantes. Dans ce que nous n'apercevons pas directement, la nature atteint une puissance, une profusion plus grande encore. Non - seulement elle confie aux courants marins le soin de porter des semences aux terres éloignées, mais elle en répand même, par la voie des airs, d'un côté à l'autre de l'Océan. En veut-on un exemple frappant? De Candolle a trouvé sur les troncs d'un bouquet d'arbres, dans la Bretagne française, une espèce de lichen qui est propre à l'île de la Jamaïque, et dont le vent tiède du sudouest a dû charrier les spores, à travers l'Atlantique, pour les resemer sur ce point avancé de notre littoral.

Le rôle des courants aériens s'étend aussi au transport des petits animaux. On voit souvent des infusoires mêlés aux poussières atmosphériques. Il y en a de tout vivants, notamment des coscinodisques, qui sont ainsi ballottés par les airs. Ehrenberg a pu reconnaître jusqu'à dix-huit espèces d'infusoires, parmi les grains qu'une pluie de poussière avait déposés sur un navire, en pleine mer, à sept cents kilomètres de toute terre.

Des myriades de germes et de petits êtres flottent donc continuellement, dans l'air qui nous entoure, et que nous respirons. Dès que les germes trouvent un milieu favorable, ils commencent à se développer. Mais conclure à la génération spontanée, parce que nous n'avons pas aperçu le procédé de la génération, serait



¹ Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris; 1835, n° sem , p. 645.

une simple marque de notre faiblesse. Les espèces existantes se propagent par la descendance des individus; la science ne nous fournit pas un seul fait, qui établisse une voie de production différente de la descendance.

IV

Cependant les espèces n'ont pas toujours existé sur la terre. Le globe porte les traces de certains états antérieurs, qui ne leur eussent pas permis de vivre. Si le procédé de la génération nous permet de remonter jusqu'aux premiers représentants de l'espèce, sur la planète, il n'est pourtant plus applicable à ces premiers individus eux-mêmes.

On ne peut donc pas contester qu'il ait existé, à l'origine, un mode particulier d'éclosion ou d'apparition. Chaque espèce s'est montrée, en un certain temps, pour la première fois. Elle s'est montrée, autant que nous pouvons en juger, dès que les conditions extérieures, qui devaient lui permettre de vivre, se trouvaient remplies. Bien plus, à mesure que certains produits de l'industrie humaine furent fabriqués, on y vit paraître des plantes et des animaux, pour lesquels ces produits sont une condition de vie. Ainsi l'Oinopota cellaris n'habite que dans le vin, et périt dans tout autre liquide. Une algue, le Mycoderma atramenti, ne se développe que sur l'encre qui, certes, est un produit exclusif de l'industrie. Un champignon mucédiné, l'Aspergillus griseus, croît seulement sur les légumes cuits.

Où pouvaient être ces espèces, avant que l'homme eut fabriqué du vin, de l'encre, et qu'il eut soumis ses aliments à la cuisson? Il ne semble donc pas déraisonnable de conclure qu'il apparaît encore de nouveaux êtres, lorsqu'il se produit de nouvelles conditions. Par la multiplication des individus, comme par l'apparition originelle des espèces, la nature se montre éminemment féconde. Elle établit la vie, elle la développe, la propage, partout où les conditions extérieures sont remplies. En sorte que la stérilité est l'ordre exceptionnel et transitoire, tandis que la fécondité est l'ordre normal et durable. La vie est toujours prête à emplir le monde; et elle l'emplirait, en effet, si certaines limites d'aridité, de froid ou d'obscurité ne mettaient ça et là des obstacles.

V

C'est à leur organisation que nous reconnaissons les corps vivants. En effet, il y a dans ces corps une disposition intérieure de la matière constituante, qui la rend propre à accomplir diverses fonctions. L'organisme est un des beaux phénomènes de la nature, et celui peut-être qui révèle le plus directement l'existence d'un principe supérieur.

Un corps vivant nous offre des liquides circulants, des vaisseaux pour charrier ces liquides, des tissus pour en recevoir les produits. Enfin, pour soutenir tous ces organes mous, il nous présente un squelette solide ou une charpente ligneuse, sans lesquels un grand animal ni une plante élevée n'auraient jamais pu subsister.

Mais l'organisation n'est pas seulement une construction particulière, qui permet une application définie, qui se prête au mouvement ou à la croissance du corps. C'est à l'accomplissement d'un ensemble de fonctions que tout corps organisé se montre propre. Ces fonctions sont parfois très-nombreuses et très-variées;

telles sont, par exemple, celles de l'homme et des animaux supérieurs. Mais toujours elles sont dans une corrélation mutuelle, par laquelle elles se complètent, pour atteindre un but défini.

Cuvier a saisi le premier les principaux de ces rapports. Prenons, avec lui, le carnassier pour exemple. Il faut à cet animal un œil perçant ou un odorat sûr, pour découvrir sa proie et la suivre à la piste. Il lui faut une agilité supérieure à celle de sa victime. Il lui faut un avant-bras mobile pour la saisir, des ongles pour la déchirer, des dents tranchantes pour couper la chair. Si l'on omet une seule de ces conditions, l'existence de cet être devient impossible. Supposez que ses dents soient à couronnes plates, comme celles de l'herbivore: il aura beau saisir sa proie, il ne pourra pas la dépecer. Donnez-lui le sabot du ruminant: il aura beau atteindre sa victime, il ne pourra pas la retenir.

Au contraire, si l'animal a un estomac d'herbivore, il lui faut en même temps des dents entremèlées de parties d'émail et de parties osseuses, pour broyer les semences et les herbages; il lui faut des jambes de devant massives et propres à supporter le corps pendant que l'animal pâture, et qu'il est penché en avant.

Chaque condition donnée entraîne des conditions connexes, jusque dans les moindres détails. Ainsi l'animal qui se nourrit de chair vive n'a pas besoin seulement de dents tranchantes. Il faut encore que le condyle offre un gond solide et serré. Il faut que les muscles qui font agir les màchoires aient la puissance de diviser la chair et de broyer les os. Ils prendront, par conséquent, plus de volume. A mesure qu'ils deviendront plus gros, les fosses ou impressions qu'ils marquent

sur les os, et dans lesquelles ces muscles reposent, seront nécessairement plus profondes. Du dernier terme particulier, on peut donc remonter jusqu'à l'organisme général.

Les fonctions ne sont pas toujours aussi variées ni aussi compliquées qu'on l'observe dans les animaux supérieurs. A mesure que l'on descend, il arrive même souvent que le procédé de la division du travail s'anplique aux différents individus d'une espèce. Ainsi le végétal ne paraît pas autre chose qu'un agrégat de bourgeons distincts, qui ont leur vie séparée, et dont les uns produisent des feuilles, d'autres des fleurs et des fruits. Tout le monde sait qu'une ruche d'abeilles se compose d'une reine, d'individus mâles et d'ouvrières. Parmi les acalèphes, on voit de véritables colonies où certains individus sont chargés de ramer. d'autres de manger et de boire, d'autres de respirer, d'autres enfin de reproduire l'espèce. Il reste à l'homme lui-même, dans la séparation des sexes, quelque chose de cette division primitive du travail.

VI

Dans l'accomplissement de leurs fonctions, les corps vivants ont un mode d'activité propre, qui nous conduit à l'idée de Force. Il faut évidemment une puissance motrice, pour produire ces actes divers. De plus, par la corrélation des fonctions, on est amené à la corrélation des forces qui les régissent, et par suite à l'unité de tout individu.

Il serait absurde de prétendre qu'il n'existe, dans les corps organisés, que de la matière passive; qu'il n'y a pas de différence entre le corps vivant et le cadavre. De l'un à l'autre, il y a non-seulement la distance de l'objet inerte à celui qui est animé par une puissance intérieure; mais à mesure qu'on s'élève aux animaux supérieurs et à l'espèce humaine, on voit encore des phénomènes d'un ordre tout particulier se manifester. La voix paralt d'abord chez les reptiles, puis dans tous les mammifères terrestres. Le chant se montre chez les oiseaux; le langage articulé, dans l'homme. La mimique devient expressive parmi les quadrumanes, et même chez les carnassiers. Ces phénomènes nous révèlent l'existence des impressions intérieures, des sentiments et des idées. A côté des fonctions purement physiques, il se manifeste donc des fonctions d'un autre genre, qui séparent de plus en plus les êtres vivants des corps bruts.

Pour nous représenter d'une manière saisissable cette différence, jetons les yeux sur ce noyé, que des mariniers tirent de l'eau. Ses membres sont froids et raides, sa face est décolorée, ses yeux n'ont plus de mouvement ni d'éclat : cet homme est mort. Regardez, au contraire, ceux qui s'efforcent de lui porter secours. Leurs membres sont souples et pleins de chaleur; ils ont le teint coloré, l'œil vif et mobile. Voyez, à la contraction de leurs traits, à l'expression de leurs physionomies, les sentiments qui les agitent. Ceux-là sont pleins de vie.

Il est même remarquable que les artistes, tels que les statuaires et les grands peintres, choisissent pour représenter la vie, les impressions morales plutôt que les impressions physiques. Il semble que la vie n'est complète qu'autant qu'elle embrasse les choses de la pensée et du sentiment. C'est la passion qu'on nous peint; la plus haute expression de l'homme est dans l'enthousiasme, dans le dévouement, dans l'amour. Et s'il souffre les douleurs physiques de Laocoon, c'est encore sa force morale et l'elévation de son âme, que

l'artiste cherche à faire pénétrer dans nos cœurs.

Il existe donc une distinction radicale entre le cadavre et le corps vivant. Celui-ci est placé sous l'empire de puissances particulières, qui le développent, qui le coordonnent, qui le régissent. La matière organisée est soumise à des forces propres, qu'il est intéressant d'étudier

VII

Une force n'affecte pas de figure matérielle; on ne peut pas se la représenter sous les formes définies et palpables d'un corps. Elle se manifeste bien dans l'espace, mais elle n'y appartient en quelque sorte que par un point. Par exemple, qu'une source lumineuse, qu'un phare, s'allume tout à coup; la lumière partira d'un centre unique pour remplir, en une minime fraction de seconde, toute l'étendue de l'horizon. Cependant la force n'occupera pas matériellement tout cet espace; elle ne se distend pas à la manière d'un ballon qui se gonflerait avec une inconcevable vitesse. C'est seulement l'action de la lumière qui se répand : c'est une vibration que la force excite, dans un fluide préexistant susceptible de la propager.

De même, quand l'artiste touche une corde à l'aide de son archet, la corde entière vibre et résonne, bien que la force soit émanée d'un seul point. Non-seulement l'instrument rend les sons que l'artiste lui fait produire, mais les vibrations qu'il excite se transmettent encore à l'air qui l'entoure, et vont porter ses impressions et presque ses pensées jusque dans l'âme des assistants.

Il en est encore de même de l'électricité. A l'instant où une force électrique agit sur un fil conducteur, quelque prolongé qu'il soit, ce fil prend un état nouveau, déterminé par la nature de la force. Cet état se propage, sinon instantanément, du moins avec une de ces vitesses immenses qui dépassent l'imagination, jusqu'à l'extrémité la plus reculée du fil.

Voilà donc des forces, qui se manifestent, pour ainsi dire, dans un espace illimité, et qui, cependant, partent d'un point unique. Les effets s'étendent au loin, mais la cause, la force elle-même, n'est localisée que dans un point.

De plus, la force n'est pas de la matière; car elle n'ajoute ni n'enlève rien aux corps qu'elle agite. L'archet ne fait rien passer de matériel dans la corde, il n'y fait passer qu'un mouvement. Le fil électrisé n'en pèse ni moins ni davantage. L'action de la force est tout intérieure, tout intime. Elle produit une modification incontestable, mais la force ne se compose pas avec les corps, comme les corps se composent entre eux.

Il ne faudrait pas dire, d'après une analogie superficielle, que la force n'est pas autre chose qu'un mouvement. Elle produit un mouvement sans doute; mais celui-ci n'est qu'un effet, qui dépend directement d'une cause. Ainsi nous devons reconnaître que la force a une existence réelle, et qu'elle est indépendante par ellemême.

VIII

Les forces mécaniques ne s'appliquent à la matière que point par point : elles agissent moléculairement. La gravitation, par exemple, est proportionnelle à la quantité de matière; et lorsque les physiciens veulent se rendre compte de ce mode d'action, ils ne peuvent faire autrement que de regarder la gravitation comme

une force générale, qui s'applique molécule par molécule à tous les éléments dont un corps est formé.

Le choc, de son côté, ne s'opère pas en pleine masse. Les premières particules touchées refoulent celles qui en sont voisines, et transmettent ainsi de proche en proche l'impression qu'elles ont reçue d'un corps étranger. La cristallisation commence par un point imperceptible, pour grouper à l'entour les molécules, dans un ordre déterminé.

Les forces vitales s'exercent aussi point par point. Elles n'animent pas instantanément une masse. Il faut toujours qu'elles commencent par s'appliquer à un élément matériel excessivement petit, qui sert de centre d'organisation. Les pins qui couronnent la montagne ne sont pas sortis instantanément et tout formés, du sein des rochers. Les bestiaux qui peuplent nos pâturages ne se sont pas produits tout d'un coup, dans l'age adulte et avec toute leur taille. L'organisation commence toujours par un point imperceptible, pour s'étendre de là progressivement dans une masse définie, qui constitue le corps de la plante ou'de l'animal.

Observez, par exemple, la naissance des tissus végétaux; vous serez forcé, pour la saisir, de remonter, à l'aide du microscope, jusqu'à la formation d'une première cellule. Cette cellule elle-même, à peine perceptible à nos sens, est déjà le produit d'un certain développement, qui l'a précédée. Avant ce sac membraneux, clos et isolé, on avait vu des granulations mucilagineuses s'agrouper, suivant une figure déterminée, et constituer le premier noyau organisé. Si la science s'arrête aujourd'hui à ce dernier terme, c'est évidemment que nos moyens optiques mettent des bornes à nos investigations.

Dans le règne animal, il faut descendre aussi aux

germes microscopiques, pour saisir l'origine de l'organisation. L'embryon a déjà dans l'œus une constitution définie. Pour apercevoir le point de départ du nouveau corps organisé qui va se développer, il faut remonter non-seulement à l'œus, mais à sa vésicule germinative. Les tissus se forment dans le règne animal comme dans les végétaux. Un de nos savants, que nous sommes heureux de citer ici, a mis en lumière cette question intéressante : il a montré que le procédé originel d'organisation est analogue dans les deux règnes 1.

Un être vivant n'appartient donc pas de prime abord à l'espace. Il y entre par l'infiniment petit, pour se développer ensuite méthodiquement, et pour s'accroître dans des proportions déterminées. Cet accroissement se fait de proche en proche; l'organisation se propage autour du point de départ, jusqu'à ce qu'elle embrasse un espace fixé, hors duquel l'être ne s'étend plus.

Si les forces physiologiques qui déterminent l'organisation des corps vivants, ne touchent à l'espace que par un point, les forces de l'ordre spirituel en sont au moins aussi nettement dégagées. La pensée rayonne, comme ferait une source lumineuse, pour remplir l'univers entier. Elle est actuellement en contact, par un point donné, avec le monde matériel où vit notre corps; mais elle n'occupe pourtant pas une étendue mesurable dans l'espace. Quand nous étendons le bras, notre volonté ne réside pas dans le membre qui se meut; quand nous parlons, nos sentiments ne sont pas con-

⁴ Schwann, Mikroskopische Untersüchungen über die Uebereinstimmung in der Strüktür und dem Wachstüm der Thiere und Pflanzen. Berlin, 1839.

tenus dans la voix et ne s'étendent pas au loin avec elle. Les corps possèdent des formes définies; mais il faut renoncer à dessiner et à représenter matériellement les forces et les esprits.

Nous distinguons deux termes, les forces et les êtres, parce que la force, prise abstractivement, n'est qu'une simple manifestation. Il faut qu'il y ait quelque chose d'existant pour donner lieu à cette manifestation, en sorte que la force est le signe extérieur de l'être. Réunir les deux termes en un seul jetterait de la confusion dans le langage. Par exemple, la gravitation retient la terre dans son orbite, mais le soleil est le foyer auquel cette attraction est inhérente. De même, dans l'ordre animé, la volonté est une force, l'esprit est un être.

Nous sommes donc amenés à affirmer des êtres, derrière les forces qui les manifestent. Lorsqu'il s'agit de forces qui ne touchent à l'espace que par un point, comme celles dont les corps organisés nous offrent l'exemple, il est évident que les êtres eux-mêmes ne sont pas étendus ni mesurables. Supprimez le point de contact, et l'être reprend sa liberté, sans localisation déterminée.

IX

Ainsi tout corps vivant commence par un germe imperceptible; il croît, par une suite d'extensions mécaniques et de métamorphoses, jusqu'à ce qu'il atteigne un volume fixé. Dans la plénitude de la vie, les organes sont tous arrivés à leur développement complet, et les fonctions s'exécutent avec ensemble. Mais plus tard les canaux s'oblitèrent, la circulation se ralentit, les sens se durcissent. La vitalité se retire insensiblement, et

quelquesois par secousses, des différentes parties. Lorsque la mort est naturelle, qu'aucun accident violent ne la détermine, on voit pour ainsi dire le corps mourir petit à petit, jusqu'à ce qu'il soit mort tout entier.

Alors, quand la matière est abandonnée à elle-même, et que les forces vitales se sont retirées, l'organisation disparaît aussi. Le cadavre n'offre plus que les formes extérieures du corps vivant; mais il a perdu sa constitution intime. Il n'est pas plus possible de le ranimer qu'on ne pourrait inculquer la vie dans un automate, ou dans une statue de plâtre ou d'argile. Le sang est coagulé, les nerfs sont paralysés, les cellules sont rompues. En un mot, toute la constitution intérieure serait préalablement à refaire, dans cet organisme.

Toutefois, entre la vitalité complète et l'inertie absolue, il existe certains états intermédiaires, sur lesquels il faut arrêter notre attention. Le sommeil suspend les fonctions volontaires ou les fonctions actives, sans interrompre la vie organique proprement dite. L'hibernation ne diffère pas sensiblement du sommeil, si ce n'est par la longueur de sa période. La plante se dépouille de son feuillage, qu'elle reprendra seulement aux premiers beaux jours du printemps. Certains animaux s'endorment aussi en automne, pour se réveiller seulement après l'hiver. Cette propriété n'est même pas absolument inhérente à des espèces données; car on a vu le loir d'Afrique s'endormir en Europe durant l'hiver, bien qu'il ne présente aucune trace de ce phénomène dans sa patrie. Pendant l'hibernation, l'animal respire, il consomme la graisse de ses tissus, et ses humeurs ne cessent pas un seul instant de circuler.

Mais on observe dans les graines des végétaux une véritable permanence de la vie latente. Ces graines peuvent subsister plusieurs années sans se développer, et cependant sans perdre leur faculté germinative. On en trouveungrand nombre dans les sarcophages des momies d'Egypte, où elles sont renfermées depuis peut-être deux mille ans. Ce sont des grains de froment et de riz, des semences de lin. Que l'on dépose ces graines vingt fois centenaires dans un sol humide, soumis à une température modérée, bientôt l'embryon croîtra, brisera les membranes qui l'enferment, et commencera véritablement sa vie. Le germe organisé s'était conservé dans ces semences; seuls les éléments auxiliaires du développement lui manquaient. En les lui fournissant, la croissance s'est manifestée.

Le règne animal lui-même présente, chez quelques espèces, des exemples d'une longue suspension de la vie. Ce n'est pas seulement à l'état de germe et dans l'œuf; c'est aussi dans la plénitude du développement, et au milieu de toutes les manifestations de la vie. Ce phénomène nous est offert, entre autres, par les anguillules qui produisent la nielle du blé, par certains rotifères, et par de petits arachnides nommés tardigrades, que l'on rencontre dans la mousse des gouttières et des toits.

Ces animaux ont besoin de l'humidité pour remplir leurs fonctions vitales. La dessication durcit leurs tissus, sans cependant en détruire l'organisation intime. Alors, en humectant de nouveau ces petits êtres, on voit le mouvement et la vitalité revenir insensiblement à leurs membres. La résistance de ces organismes est prodigieuse. On en a réveillés qui, depuis plus de vingt ans, restaient collés comme des grains de poussière, à la surface d'une lame de verre. On a fait subir à d'autres une dessication d'un mois dans le vide, ou bien en privant l'air de toute humidité par le chlorure de calcium et l'acide sulfurique. On en a soumis d'autres

encore, dans des étuves, à des températures de 120 et même de 140 degrés. Après toutes ces expériences, il a suffi d'un peu d'eau pour les ranimer.

Toutefois, gardons-nous de croire que l'organisation essentielle ait été atteinte par ces dessications. Tout animal périt, et doit nécessairement périr, dès l'instant où l'albumine de ses liquides nourriciers s'est coagulée. Il en est de cette albumine comme de celle du blanc de l'œuf: une fois durcie par la chaleur, elle ne reprend plus sa fluidité, indispensable à la circulation. Aussi les tardigrades périssent-ils, lorsqu'on les chauffe immédiatement et sans précaution jusqu'à cent degrés. Dans ce cas, l'humectation postérieure ne les rappelle jamais à la vie. Mais lorsqu'on les chauffe lentement, toute l'eau des liquides intérieurs commence par s'évaporer; et dans cet état nouveau l'albumine ne se coagule plus par les hautes températures. Si elle se solidifie. elle ne perd pourtant pas sa solubilité. Elle la retrouve, au contraire, dès qu'on lui rend de l'eau. Ainsi, dans ce cas même, la reprise des fonctions vitales s'explique par les propriétés chimiques des liquides animaux. Toute suspension de la vie ne peut cesser, qu'autant que l'organisation ait été préservée, dans ses éléments essentiels. Une altération capitale entraîne la mort.

La mort est donc un fait unique, pour tout corps vivant. L'organisation atteste la vie; mais la désorganisation atteste la mort. L'animal ou la plante ne peut naître et mourir qu'une fois.

X

Dans la mort, il y a séparation définitive du corps organisé d'une part, et de l'être animé auquel appartiennent les forces yitales d'autre part. Ce dernier être porte, dans le langage ordinaire, le nom d'âme. Les anciens plaçaient des âmes dans tous les corps qui leur révélaient l'existence de forces distinctes. Thalès en mettait, par exemple, dans la pierre d'aimant, pour expliquer son action attractive à distance ¹. Mais les modernes ont restreint ce terme aux êtres particuliers qui résident dans des corps organiques.

L'âme habite le corps. Elle y est présente pendant toute la durée de la vie active. On voit encore des traces de sa présence, pendant le sommeil et durant l'hibernation. Mais quand la vie est véritablement suspendue, le lien de l'âme avec le corps demeure à peine perceptible.

Pline exprime ce fait avec une naïveté admirable, dans un cas de somnambulisme qu'il raconte ². Un certain Hermotinus habitant de Clazomène jouissait, dit-il, de la singulière propriété de détacher son âme de son corps, et l'âme ainsi libérée, partait, durant le sommeil du corps, pour faire les plus lointains voyages. A son retour, elle rapportait les nouvelles, reconnues plus tard pour véridiques, des contrées les plus éloignées. Mais un jour, les voisins d'Hermotinus, poussés par un sentiment de haine ou de curiosité, brûlèrent le corps, pendant une de ces absences de l'âme; et celle-ci, à son retour, n'ayant plus trouvé son corps, on n'entendit plus jamais parler d'elle.

Ces faits, si naïvement racontés, ne sont-ils pas l'expression la plus simple et la plus vraie de l'interruption momentanée des rapports de l'âme et du corps? L'état de l'âme est alors celui du sommeil ou celui du somnambulisme. Mais aussi longtemps que le corps subsiste, à l'état d'organisme et de vitalité, l'âme ne

Aristote, De anima; lib. I, cap. 2.

² Pline, Historia mundi; lib. VII, cap. 53.

l'abandonne jamais complétement. C'est la même âme qui dirige, au réveil, les actions volontaires, comme on en est assuré par la conscience et par la mémoire.

ΧI

Quand l'âme est dégagée définitivement du corps où elle a fait un séjour temporaire, la première question qui se présente est d'examiner si elle demeure séparée de tout organisme. Si l'âme vit dépourvue d'une enveloppe corporelle, elle ne pourra pas se mettre en communication avec le monde extérieur, car c'est par les sens qu'elle est en rapport avec la nature. Supposez qu'un homme ait perdu la vue, vous le nommerez aveugle; qu'il soit privé de l'ouïe, vous l'appellerez sourd; que le toucher et la motilité disparaissent en lui, il deviendra paralytique. Prenez l'être le plus misérable, vous le trouverez encore supérieur à l'homme privé des cinq sens.

Descendez dans l'échelle des animaux; vous verrez aussi les sens disparaître successivement. L'ouïe s'éteindra d'abord, dès que la voix fera défaut aux espèces; déjà parmi les articulés et même chez les mollusques les plus accomplis, le sens de l'audition est supprimé. La vue manque à son tour chez les mollusques inférieurs; mais à la suite de cette nouvelle privation, le déplacement de l'animal se trouve resserré dans de trèsétroites limites. L'odorat disparaît ensuite, quand l'être est tout à fait fixé; dès lors, il ne va plus à la recherche de sa nourriture : il ne la choisit que sur place, par les données exclusives du goût. Enfin le goût et le tact, s'ils ne disparaissent pas entièrement, dans les derniers animaux, s'émoussent et se retirent en partie. Mais quelle est l'existence de ces derniers êtres? Quel sort

scrait réservé à l'homme, s'il n'avait pas à son service un organisme plus complet? Où serait le principe de la corrélation des forces virtuelles de l'être, avec le nombre et la nature des fonctions organiques?

L'existence de *purs esprits* serait dépourvue, sous un certain rapport, de la réalité. Nous n'existerions plus dans le monde. On ne pourrait comparer cette vie tout intérieure qu'au sommeil, accompagné de ses rêves, alors que le corps matériel n'obéit plus qu'incomplétement à la volonté.

Un organisme nous est aussi nécessaire que l'écorce est indispensable à l'arbre, que l'aile est nécessaire à l'oiseau. L'évidence même de cette relation se voit dans l'animation des corps organisés. Une âme vient accompagner tout nouveau corps qui se forme. C'est par simple exception que des hommes et des animaux subsistent, un certain temps, sans manifestation des phénomènes volontaires. Mais aussi longtemps qu'ils vivent, en les réveillant, on y ramène la spontanéité. L'âme resterait-elle privée d'un corps organisé, quand le corps organisé ne se montre jamais dépourvu d'une âme? Le principe même de vitalité, que notre être porte en lui, requiert des éléments matériels auxquels il vienne s'appliquer. Il existe un lien universel, invincible, entre les âmes et les organismes.

Ainsi, selon les indices les plus palpables, mourir n'est pas autre chose que changer de corps organisé, l'existence de l'âme étant éternelle, tandis que celle des organismes qu'elle met en œuvre est seulement temporaire. Il n'y a pas, dans un corps vivant, une seule molécule fixe, constante; il n'y en a pas une seule qui ne se renouvelle, grâce à l'alimentation, non-seulement dans le délai qui sépare la naissance de la mort, mais même avant l'intervalle d'une année. Un corps vivant

n'est véritablement qu'un moule, dont la matière constituante change sans cesse. Mais ce moule lui-même se renouvelle à certains intervalles, tout en restant dans une relation donnée avec l'àme, qui est un principe éternel.

XII

Au moment de la transition, c'est-à-dire du passage d'une existence corporelle à une autre, il existe sans doute une phase intermédiaire, où l'àme a pour ainsi dire sa liberté. Si la réincarnation était immédiate, on devrait observer que toute naissance est subordonnée à un décès; or, on n'a reconnu jusqu'ici aucune liaison semblable. L'indépendance de vitalité que montrent les individus s'oppose même à cette hypothèse.

Ainsi les àmes doivent subsister quelque temps, dans une condition différente de celle de l'union corporelle proprement dite. Cependant nous avons repoussé l'idée qu'elles soient absolument privées de rapports avec le monde matériel. L'imagination a le champ libre, pour s'exercer, dans ces limites, sur la condition transitoire des âmes. Les créations poétiques plus ou moins vraisemblables, plus ou moins brillantes, n'ont pas fait défaut à l'esprit humain.

Nous concevons, par exemple, une existence plus subtile et plus libre; nous concevons des rapports plus directs et plus étroits avec les autres âmes; nous concevons une plus grande indépendance de la matière et de l'espace. Toutes ces conditions seraient précisément satisfaites par l'association de notre âme à un organisme plus subtil, plus délié. Un tel organisme est même nécessaire pour nous permettre l'investigation, j'allais dire l'exploitation complète de la nature. Dans cette vie,

nous sommes attachés à la surface du globe: les distances nous limitent; la pesanteur nous atterre; hors des oscillations convenables, tous les excès des forces naturelles nous tuent. Et cependant l'imagination s'élance dans les champs de l'air et de l'espace; elle nous conduit sur les crêtes qui bordent les précipices, à l'intérieur des rochers, et jusqu'au cœur incandescent de la planète. L'organisme qui résisterait à ces épreuves, qui permettrait ces excursions vagabondes, ne serait-il point celui qui convient à la seconde vie? Il serait au corps mondain ce que le fluide électrique est au métal, ce que la lumière est au flambeau, ce que l'arome est à la fleur.

Mais si nous revêtons après la mort, en place de la lourde dépouille que nous avons portée durant cette vie, un organisme matériel, si subtil qu'il soit, il semble que cet organisme devrait tomber sous les sens des vivants. Or, en réalité, nous n'en avons pas connaissance. Cette objection cependant n'est point demeurée sans réplique. Voit-on passer la brise qui souffle? entend-on l'électricité qui suit un fil? peut-on peser la lumière? emprisonner la chaleur? Combien de phénomènes de la nature qui ne se manifestent qu'à un seul de nos sens, et qui échappent aux quatre autres! Combien qui échappent à tous! Nous percevons la lumière; mais avons-nous jamais perçu ce fluide éthéré qui en est le véhicule? Lorsqu'on remonte vers les forces primordiales de la nature, les caractères grossiers, les manifestations sensibles s'effacent. Les corps les plus subtils finissent par nous échapper.

Si les êtres humains traversent une phase semblable, l'espace s'abrége alors, devant leur activité. Les obstacles s'abaissent devant la pénétration de leurs organes. Tandis que nous rampons sur la terre, ils planent dans les airs, ils pénètrent au sein des eaux, ils parcourent l'intérieur du globe. Leurs rapports mutuels sont plus faciles, plus nombreux, plus intimes que ne sont les nôtres. Leur mémoire est plus vaste, leur prévision plus développée; leur connaissance des lois supérieures du monde est plus complète. Lorsque le voyageur gravit une haute montagne, et qu'il a dépassé la région des nuages, le soleil, caché jusqu'alors à ses yeux, lui apparaît dans toute sa splendeur.

D'un autre côté, si les morts cessaient brusquement, à l'heure du trépas, toute relation avec nous, que deviendraient les affections qu'ils ont nourries dans leur cœur? La tendre sollicitude des parents, l'attachement inébranlable des amis, l'amour si complet des époux, tous ces sentiments nous échapperaient à la mort. Nos liaisons les plus douces seraient éphémères, sans avenir, sans espoir; elles se briseraient sans retour, comme le fil que tenait la Parque antique. Est-ce là ce que l'on attend quand on aime?

Dans leur existence plus subtile, les morts pourraient entrer facilement en communication d'esprit avec nous. Ils pourraient nous suivre, nous aider peut-être, ou du moins nous inspirer. Dans nos heures de méditation, ceux à qui nous avons été chers, sont à nos côtés qui nous conseillent. Dans nos heures d'action, ils nous encouragent. Unis des deux côtés du tombeau, nous marchons encore avec eux à la conquête de la société divine, celle du vrai, du juste et du beau. Nous travaillons encore avec eux à nous rendre meilleurs et plus utiles.

Cette douce communication ne pourrait s'établir, si l'âme reprenait immédiatement un corps terrestre, et renaissait dans un jeune enfant à l'instant même de la mort. N'admettez qu'une seule espèce de corps, qu'une seule espèce de vie, et vous brisez irrévocablement toutes les affections entamées. La sollicitude de celui qui s'en va ne peut plus se continuer à celui qui reste : la mort fait plus que tuer, elle isole.

Thomas Morus avait suivi cette chaîne d'idées, lorsqu'il parlait en ces termes des crovances des Utopiens : « Il ne conviendrait pas aux Bienheureux d'être privés de la liberté d'aller où ils veulent; et ce serait ingratitude s'ils avaient abandonné tout désir de revoir des amis, auxquels une affection réciproque les avait attachés pendant la vie; tandis que chez les hommes de bien, ces sentiments, comme toutes les autres bonnes qualités, doivent s'augmenter plutôt que s'affaiblir, après le trêpas. Les Utopiens croient donc que les morts se mêlent aux vivants, et demeurent témoins de leurs faits et gestes. Soutenus pour ainsi dire par detels protecteurs, ils abordent avec plus d'assurance les actes de la vie, et la foi dans la présence de leurs ancêtres les détourne, même dans l'ombre, de toute action malhonuête 1. »

XIII

Dans la conception que nous venons d'exposer, les deux parties de l'existence trouvent leur contre-poids

A Nam neque felicium sorti conveniat libertate carere migrandi quo velint, et ingratorum fuerit prorsus abiecisse desiderium amicos invisendi suos, quibus cos dum viverent, mutuus amor caritasque devinxerat, quanquam bonis viris, ut caetera bona, aucta post fata potius quam imminuta conjectant. Mortuos ergo versari inter viventes credunt, dictorum factorumque spectatores, eoque res agendas fidentius aggrediuntur, talibus veluti freti praesidibus, et ab inhonesto secreto deterret eos credita majorum praesentia. (Thomas Morus, Omnia latina opera; Loyanii, 1566; fol. 16, verso, col. 1.)

l'une dans l'autre, comme le sommeil trouve son contrepoids dans la veille. A la phase passive, limitée, enchaînée par des liens matériels, succède une phase active, libre, indépendante. L'existence humaine nous apparaît, comme tous les phénomènes de l'univers, dans une dualité perpétuelle. Le jour et la nuit, le printemps et l'hiver, le travail et le repos, ne sont que des expressions analogues de l'opposition de ces deux termes: l'actif et le passif. L'arbre, qui vit tour à tour avec ou sans feuillage, nous en offre un remarquable exemple. La même opposition se retrouverait enfir, sur la plus grande échelle, dans les deux phases alternatives de notre vie.

Ce mot d'alternatives ne réveille-t-il pas lui-même le souvenir d'un phénomène nouvellement acquis à la physiologie, la génération alternante de Steenstrup? Dans les ordres inférieurs des animaux, il y a des séries d'espèces chez lesquelles le produit engendré n'est pas semblable à ses parents, mais bien à la génération antérieure à ceux-ci. En sorte que la même forme se retrouve seulement de deux en deux degrés, malgré la descendance directe. Pour citer les paroles d'un de nos compatriotes, le professeur Van Beneden, qui a pris une part brillante à l'étude de ces phénomènes, la fille n'est pas semblable à sa mère, mais à sa grand'mère.

Or, ce n'est pas une différence minime qui distingue ainsi les générations paires des générations impaires. Les distinctions sont tellement notables, qu'avant d'avoir suivi et constaté la filiation, on rangeait des animaux qui descendent l'un de l'autre, non-seulement dans des espèces ou dans des genres différents, mais même dans des ordres éloignés et dans des classes séparées.

XIV

Quoi qu'il en soit du reste de l'alternance des phases de la vie, l'avenir appartient véritablement à l'homme, parce que l'état de développement auquel est parvenu l'individu, ne peut manquer d'exercer une influence sur sa destination nouvelle. La situation où l'âme arrive est déterminée, dans une certaine mesure, par ses qualités propres. S'il est vrai que l'habitude des traits et de la contenance, s'il est vrai que la physionomie, révèlent nos sentiments intérieurs, peut-on nier la corrélation du développement intellectuel et des aptitudes physiques? On voit donc que l'état même de l'âme doit influer sur son association avec un corps nouveau, et sur le choix du milieu dans lequel l'association s'opère.

A cet égard, nous faisons, jusqu'à un certain point, notre propre destinée. A chaque instant de notre existence, la situation où nous nous trouvons est la résultante de tout notre développement antérieur. Le laboureur qui a semé du seigle ne peut récolter du froment; mais celui qui a semé du froment ne récoltera pas du seigle.

Il est vrai que l'individu ne relève pas uniquement de lui-même. Il est aussi solidaire de la nature et de l'humanité. On s'en aperçoit aisément dans la société où nous sommes; car la vertu conduit à la pauvreté, la science à la persécution, l'amour aux déceptions du cœur. Il fallait bien cependant que l'individu fût lié à l'espèce, afin que le développement réalisé par chacun ait pour effet de déterminer l'avancement de la masse.

Cette subordination fait même notre gloire: elle montre la grandeur de la tâche à laquelle tout homme peut se consacrer.

De plus, si chacun de nous porte en soi-même ses aptitudes et ses instincts, chacun pressent en quelque sorte sa destinée. Où il n'y a pas d'aspiration, c'est évidemment que les ressources manquent, pour réaliser un but défini. Il faut concevoir avant d'exécuter. Ce n'est pas un fileur ignare et abruti qui aurait inventé la mulljenny; ce n'est pas un matelot borné qui eût mis une hélice à l'arrière de nos bâtiments à vapeur. Car ces hommes n'avaient pas en eux l'aspiration qui éveille l'esprit, ni la volonté qui exécute. Aussi pouvait-on leur prédire sans hésitation qu'ils ne seraient ni Arkwright, ni Sauvage. On peut enrichir un fonds; mais on ne peut en tirer, à tout instant donné, que ce qui s'y trouve en puissance.

Ceci posé, que chacun de nous s'interroge. Qu'il sonde les puissances de son âme. Qu'il se demande si son être porte en soi des forces permanentes ou passagères. S'il ne trouve en lui qu'une virtualité limitée, sujette peut-être à s'épuiser, si ses aspirations sont bornées ou incertaines, il n'a pas d'avenir lucide, et dans une certaine mesure il mourra. Mais s'il sent clairement, au contraire, que la chaleur se conserve dans son être, que ses forces virtuelles sont inhérentes à lui, que le fonds ne s'en épuise point, que ses aspirations sont infinies, oh! dans ce cas l'homme vivra. Il peut défier la mort, comme une ennemie impuissante. Il peut défier la main du temps et la barbarie des hommes. Elevez contre lui vos bûchers, vos potences, vos échafauds, il survivra aux tortures et aux supplices. Vous pourrez tuer son corps; mais son âme, son être * véritable vivra. Il vivra avec ses qualités et ses vertus;

il vivra avec son amour du vrai et du beau, avec sa confiance dans l'éternelle justice; il ne perdra ni la droiture de son caractère, ni la vaillante ardeur de son énergie. En coupant la trame qui l'unissait à notre société, vous n'aurez fait que le changer de patrie. Homme de bien dans ce monde, il le sera encore audelà du tombeau.

J.-C. HOUZEAU.

LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830.

ATTAQUE DE BRUXELLES.

§ IV1.

Résumons la situation. En désespoir de cause, les chefs du mouvement demandent la séparation administrative du Nord et du Midi. La proclamation royale et les journaux officiels leur démontrent qu'il ne leur reste d'autre alternative que la soumission ou la lutte. Mais, pour la lutte, il faut le concours de tous les personnages marquants du pays, et ils s'efforcent de les compromettre en les associant à l'organisation d'un Gouvernement provisoire. L'intrigue est éventée. La régence, tous les hauts fonctionnaires, la garnison même abandonnent la ville, dont la garde est confiée à la bourgeoisie. Les députés aux états-généraux s'empressent de se rendre à La Haye. Un sauve-qui-peut général laisse les meneurs dans un isolement complet.

1 Voir les deux articles qui précèdent celui-ci, Revue trimestrielle, t. XIII, p. 232-282 et t. XIV, p. 149-208.

R. T.

6.

Il n'y a plus aucune illusion à se faire : le moment décisif approche; il s'agit de combattre ou de se rendre à merci.

Contrairement à ce que l'on a avancé jusqu'ici, la situation était tout à l'avantage du roi : en Belgique, division, anarchie, pusillanimité des chefs, absence complète de ressources pour organiser une défense quelconque; en Hollande, union parfaite, enthousiasme, préparatifs militaires, pour faire face à toutes les éventualités.

Ce fut dans cette double situation que le roi ouvrit, en personne, le 13 septembre, la session extraordinaire des états-généraux, au milieu des acclamations enthousiastes du peuple hollandais, acclamations qui produisaient une pénible impression sur les députés belges. Nous croyons devoir reproduire les principaux passages de ce discours.

- « Nobles et Puissants Seigneurs, la session extraordinaire de Vos Nobles Puissances, qui s'ouvre aujourd'hui, est devenue urgente par suite d'événements déplorables.
- » En paix et en bon accord avec tous les peuples de cette partie du monde, les Pays-Bas avaient vu récemment se terminer heureusement la guerre dans les possessions d'Outre-Mer. Tout y prospérait en repos par l'ordre, le commerce et l'industrie. Je m'occupais sans relâche du soin d'alléger les charges du peuple, et d'introduire peu à peu dans l'administration intérieure les améliorations que l'expérience avait indiquées, quand, tout à coup, à Bruxelles, et d'après cet exemple bientôt aussi dans quelques autres endroits du royaume, éclata une insurrection caractérisée par des scènes d'incendie et de pillage, dont le tableau serait trop douloureux pour cette Assemblée, pour mon cœur, pour la nation et pour l'humanité.
 - » En attendant le concours de VV. NN. PP., dont la con-



vocation a été ma première pensée, on a pris immédiatement toutes les mesures qui dépendaient de moi, pour arrêter les progrès du mal, pour protéger les bien pensants contre les mal intentionnés, et pour détourner de la Néerlande le siéau de la guerre civile.

- » Remonter à la nature et à la source de ce qui s'est passé, en pénétrer avec VV. NN. PP. le but et les conséquences, est, dans l'intérêt de la patrie, actuellement moins nécessaire que de rechercher les moyens par lesquels le repos et l'ordre, l'autorité et la loi soient non-seulement temporairement rétablis, mais puissent être dorénavant garantis d'une manière beaucoup plus solide.
- » Dans l'intervalle, NN. et PP. SS., par la lutte des opinions, par l'agitation des passions et par la discordance des vues et des projets, c'est une tâche d'une haute difficulté que de concilier mes désirs pour le bonheur de mes sujets, avec les devoirs que j'ai contractés et jurés envers tous.
- » C'est pourquoi j'invoque votre sagesse, votre modération, votre fermeté, pour concerter avec la sanction de l'opinion des représentants de la nation, et de commun accord avec eux, ce qu'il convient de faire, dans ces douloureuses circonstances, pour le bien-être de la Néerlande.
- » De plusieurs côtés, on pense que le salut de l'État serait obtenu par une révision de la Loi fondamentale, et même par une séparation des contrées unies par des traités et par la Loi fondamentale.
- » Mais une telle demande ne peut être mise en délibération que selon la voie tracée par cette même Loi fondamentale, dont toutes les dispositions ont été solennellement jurées par nous.
- » Cette importante demande sera l'objet principal de vos délibérations....»
- « Cette session extraordinaire a pour objet ultérieur de faire connaître à VV. NN. PP., que les intérêts du royaume, au milieu des circonstances actuelles, demandent impérieusement la réunion de la milice nationale au delà du temps fixé pour l'époque ordinaire des exercices.

- » NN. et PP. SS., je compte sur votre fidélité et votre patriotisme.
- » Me rappelant l'orage des révolutions qui a grondé sur ma tête, j'oublierai aussi peu le courage, l'amour et la fidélité qui ont renversé le despotisme (de Napoléon), fondé l'existence nationale, et mis le sceptre dans ma main, que la valeur qui, sur le champ de bataille, a étayé le trône et assuré l'indépendance de la patrie.
- » Tout préparé à aller au devant des vœux équitables, je ne céderai jamais à l'esprit de parti, et je ne consentirai jamais à des mesures qui sacrifieraient le bien-être et les intérêts de la patrie aux passions et à la violence. »

Ce discours fut suivi d'un message royal, soumettant aux états-généraux les deux points suivants :

- « 1º Si l'expérience a indiqué la nécessité de modifier nos institutions;
- » 2º Si, dans ce cas, il convient dans l'intérêt du bien général, de changer ce qui est établi par les traités et la Loi fondamentale, entre les deux grandes divitions du royaume. »

Le roi s'en rapportait donc à la décision des étatsgénéraux pour la solution du différend. En parlant du courage, de l'amour et de la fidélité dont le peuple hollandais lui avait donné des preuves en 1813, il faisait allusion à l'expulsion des Français de leur territoire, il faisait vibrer tous les sentiments qu'inspire l'orgueil national, et ravivait la haine que ses compatriotes ressentaient encore pour les Français, avec lesquels ils confondaient les Belges.

Cette haine ne tarda pas à se traduire publiquement au sein même de la représentation nationale. Le prince de Gavre, qui présidait les deux chambres, ayant voulu lever la séance en prononçant en français la formule ordinaire, M. Byleveldt, député de la Zélande, prit la parole et dit : « J'ai entendu prononcer par la personne » qui a présidé la séance quelques mots dans une lan-» gue que je ne veux pas comprendre ici. »

En attendant, les états-généraux, dont les chefs politiques semblaient être d'accord avec le gouvernement, adoptèrent un système de temporisation, qui devait convaincre les plus incrédules qu'on n'avait nullement l'intention d'aborder le fond de la question à l'ordre du jour, jusqu'à ce que l'insurrection eût été domptée. M. Van Sitzama demanda qu'une enquête fût ordonnée sur les causes de l'insurrection. Au reste, disait-il, je ne veux nullement empêcher qu'il soit pris des mesures efficaces pour la répression des mutins et des rebelles. M. Doncker Curtius s'expliquait plus ouvertement encore. « Je » ne vois pour ma part, disait-il, que l'emploi de la force » des armes; je ne m'oppose pas toutefois à ce que le » message soit renvoyé aux sections; mais, en même » temps, je propose qu'il soit nommé, dans la chambre, » une commission de dix membres, chargée de proposer » des mesures convenables pour faire rentrer dans l'ordre » légal les lieux où l'ordre légal a été violé, et pour y » rétablir l'autorité constitutionnelle... »

Les députés belges firent preuve, dans cette circonstance, d'une fermeté et d'un courage dignes d'éloges. Au milieu d'une ville dont la population était exaspérée et des plus hostiles aux Belges, placés en face d'adversaires dont les passions nationales étaient surexcitées, MM. de Gerlache et de Brouckere montèrent à la tribune et osèrent hautement prendre le parti de leurs concitoyens. Dans la séance du 21 septembre, M. de Gerlache, répondant à M. Doncker Curtius, disait : « Invoquer des mesures de rigueur, c'est invoquer la » guerre civile!... Si, rejetant tout moyen de conciliant ion, on voulait dompter par la force une nation géné» reuse, ou la laisser se déchirer par ses propres

» mains dans les discordes civiles, pour l'asservir ensuite » par la terreur, cette triste victoire ne serait que mo-» mentanée, et ne servirait, selon toute apparence, » qu'à préparer une réaction plus terrible... Pour nous, » si nos vœux n'étaient point entendus, notre intention » n'est pas de contempler, impassibles spectateurs, les » ruines de notre malheureuse patrie. Désespérés d'avoir » lutté, pendant six années, pour une cause que nous » croyons juste et sainte, sans avoir été compris, nous » céderions à d'autres un poste où nous ne pourrions » plus siéger avec la dignité qui convient au député d'une » nation libre. »

La position des députés belges, à La Haye, était des plus difficiles. Leurs collègues hollandais les évitaient. En public, ils étaient exposés aux avanies de la multitude, dont la police ne parvenait pas toujours à les préserver. Ils étaient réduits à ne savoir où se loger, faute d'obtenir un abri que les propriétaires de maisons leur refusaient par antipathie. Un des députés belges écrivit à un ami de Bruxelles: « Le ciel s'obscurcit, d'épais » nuages s'amoncellent autour de nous; la foudre me- » nace nos têtes. Que les Belges se préparent au com- » bat ou à l'esclavage. »

L'arrivée de ces nouvelles à Bruxelles, répandit la consternation parmi les personnages les plus compromis. Le seul expédient qu'on trouva pour faire face à la situation, fut de réunir, le 15, à l'hôtel de ville, une nombreuse assemblée, composée de membres de la commission de sûreté, de 32 représentants de la bourgeoisie et de plusieurs notables. Le baron E. d'Hooghvorst eut la présidence, mais M. Van de Weyer, un des chefs du mouvement, fut son organe. On délibéra, pendant toute la journée, sur une adresse à présenter aux députés belges, adresse dans laquelle on leur expose-

rait franchement la situation du pays, et les sentiments pénibles qu'avait fait naître le discours du trône. Cette adresse, respirant à la fois la crainte et la menace, fut portée à La Have par MM. Nicolay et Vleminckx. Dès le 18, ils furent de retour à Bruxelles et rendirent compte de leur mission à l'assemblée qui les avait délégués. Ils déclaraient « qu'ils avaient eu une entrevue avec cinq députés, et qu'ils s'étaient convaincus de l'impossibilité absolue de s'acquitter de leur mission devant tous les députés réunis; - qu'on les avait engagés à quitter La Haye sur-le-champ, leur vie ou tout au moins leur liberté pouvant être compromise, si jamais la populace ou la police apprenait leur mission; — qu'ils pouvaient affirmer, d'après tout ce qu'ils avaient vu et entendu, que les moyens de conciliation présentés par les Belges n'avaient aucune chance d'être adoptés à La Haye; que les députés y étaient dans un état évident de gêne et d'obsession; que la majorité hollandaise ma-·nifestait hautement la résolution de ne pas délibérer sur la question belge en présence de la rebellion; qu'avant tout, il fallait le rétablissement de l'ordre; qu'à cet effet, ils proposaient une amnistie pour le commun des révoltés, l'échafaud pour les chefs, etc. »

La lecture de ce rapport répandit la plus grande confusion dans l'assemblée. La majorité voulait temporiser et se renfermer dans l'ordre légal. La minorité se prononça pour des hostilités immédiates. M. Pletinckx, commandant en second de la garde bourgeoise, connaissant les dispositions hostiles de la multitude, déclara que, ne voulant pas être jeté par les fenêtres, il donnait sa démission. M. Fleury-Duray suivit son exemple.

Dès le 15 septembre, un club populaire s'était formé, dont les chefs, professant des opinions républicaines, avaient adopté pour programme : « l'émission libre et la » discussion calme de tout principe patriotique, ainsi » que la proposition et l'exécution énergique de toute » motion jugée utile au triomphe des intérêts moraux » et matériels de la Belgique. » Le moment de leur règne approchait; ils résolurent de ne pas le laisser échapper et de se faire raison de la politique tortueuse des chefs du mouvement. Ils avaient, pendant longtemps, joué un jeu dangereux qui ne pouvait durer, observés qu'ils étaient dans leurs démarches et leurs actions. Aussi leur entendait-on répéter tout haut : « Nous avons » laissé faire les habiles. A notre tour, il faudra encore » une fois lâcher Picard! » Il faut convenir que pour des démocrates, c'était là singulièrement estimer le peuple, dont ils prétendaient servir les intérêts, que de l'assimiler à la gent canine; ils ne voulaient point rester en arrière des chefs qui le désignaient cavalièrement sous le nom de chair à cauon.

Une circonstance peu importante en elle-même donna le signal de l'explosion. Les volontaires liégeois et autres, se défiant des membres de la commission de sûreté et des chefs de la garde bourgeoise, entreprirent pour leur compte une reconnaissance dans la direction de Vilvorde et de Tervueren, et commirent quelques excès. A leur retour, la commission de sûreté publia une proclamation dans laquelle elle blama leur conduite. Elle crut saire acte d'autorité et empêcher qu'on ne provoquât des hostilités, dont elle ne voulait à aucun prix. La multitude, croyant y découvrir des arrière-pensées, se réunit dans la soirée du 19 et prit pour cri de ralliement : « Nous sommes trahis, nous » sommes vendus, mais heureusement nous ne som-» mes pas encore livrés! » Dès lors, c'en fut fait de la commission de sûreté. Le club républicain prit l'affaire en main. Vers 11 heures du soir, des attroupements se formèrent et se dirigèrent vers l'hôtel de ville en criant : « des armes! des armes! en avant! »

La commission de sûreté était en permanence à l'hôtel de ville. La multitude l'assiége; vingt fois elle est repoussée par la garde bourgeoise; après un dernier effort, elle pénètre dans la salle des séances, la troupe liégeoise en tête, tambour battant. Plusieurs membres s'enfuient; ceux qui restent finissent par capituler et donnent l'ordre de distribuer des armes. M. Rogier, commandant des Liégeois, harangue la foule, la calme et la conduit à la caserne Sainte-Élisabeth, où il lui fait distribuer les fusils qui s'y trouvent déposés.

D'autres rassemblements se formèrent, cette même nuit, sur divers points de la ville : les uns étaient composés d'ouvriers robustes, d'hommes faits, demandant du travail et du pain pour leurs familles; d'autres, composés d'anciens militaires, demandaient des armes dans un langage mâle et énergique.

En ce moment d'effervescence, une patrouille bourgeoise, poussée à bout, fit feu sur un groupe et blessa grièvement quatre hommes. Ce fut le signal du désarmement. On se rua sur toutes les patrouilles et sur tous les postes isolés, qui furent désarmés en un instant. On évalue à dix mille les hommes du peuple qui se donnèrent rendez-vous, dans la nuit du 19, sur les différentes places publiques, tandis que la garde bourgeoise, disséminée, malencontreusement, en petites patrouilles, ne s'élevait qu'à 2,000 hommes. Evidemment la partie n'était pas égale. Dès lors sa mission fut terminée. La multitude dominait sans conteste.

Dans la soirée du 20, plusieurs membres de la commission de sûreté, les députés des sections, essayèrent de ressaisir l'autorité, et se réunirent à l'hôtel de ville. La multitude vint aussitôt les y assaillir, et les força à se retirer, en les accablant d'injures, et en les traitant de traîtres, d'hommes vendus au gouvernement hollandais. Toute autorité quelconque disparut, et l'anarchie la plus complète la remplaça. Le baron d'Hooghvorst et M. Pletinckx furent les seuls qui restèrent sur la brèche et continuèrent à exercer un reste d'influence sur le peuple.

Comme au 25 et au 26 août, la ville était exposée aux plus grands désastres. Dans la journée du 20 septembre, Borremans, dit Elsken, qu'on rencontrera plus tard parmi les plus chauds partisans du prince d'Orange, marcha vers le palais dece prince, à la tête de 2,000 individus, pour le livrer au pillage. M. Pletinckx, fidèle au serment prêté au prince de le lui préserver intact, en avait, ce jour-là, la garde; payant d'audace et décidé à se défendre à toute outrance, il parvint par son attitude à détourner le peuple de son projet. Si l'on tient compte des circonstances dans lesquelles on se trouvait en ce moment, et surtout de l'homme qui guidait la populace. on doit se demander si le pillage des palais n'entrait pas dans les combinaisons du gouvernement. C'était un moyen de démoraliser le peuple, de forcer la bourgeoisie à recourir de nouveau aux armes afin de sauvegarder les propriétés, et d'en appeler à l'armée pour la secourir.

La multitude armée était maîtresse de la capitale. Trahie, et le sachant, elle était prête à se livrer aux plus sanglants excès. Placés en face de cette anarchie, tous les gens riches ou aisés, tous les bourgeois se réunirent pour rédiger des adresses au prince Frédéric, qui lui furent remises, à Anvers, par des personnes connues comme appartenant à l'opposition même catholique, demandant amnistie pour la ville, et lui assurant qu'elle était prête à se soumettre.

En effet, cette multitude était complétement abandonnée à elle-même. Les chefs du mouvement et les principaux meneurs, voyant échouer toutes leurs intrigues ayant pour but d'arriver à faire leur paix avec le gouvernement, disparurent, et se montrèrent aussi pusillanimes qu'au 25 et au 26 août. Dès le 20 septembre, ils avaient franchi la frontière et s'abritaient, à Valenciennes, contre l'orage qui menaçait Bruxelles. Le commandant de l'artillerie bourgeoise avait eu la précaution, avant de partir, de détruire un approvisionnement de munitions de guerre, afin que le peuple fût mis hors d'état de se défendre.

« La situation des choses en était arrivée à ce point que les députés belges aux états-généraux, ceux-là mêmes qui avaient toujours compté dans l'opposition la plus prononcée, insistèrent plus que jamais auprès du roi, pour qu'il eût recours, sans plus de délai, à l'emploi de la force. Ils allèrent, à cet effet, le trouver en audience particulière, ensemble ou séparement, les 17, 18, 19 et 20 septembre. Ils ajoutaient qu'ils réclamaient cette unique ressource de la force, non-seulement comme nécessaire désormais à la garantie des propriétés, mais parce qu'ils ne pouvaient même plus se considérer comme libres de voter avec indépendance, ni même de rester à La Haye, tandis qu'une partie des provinces méridionales se trouvaient livrées à la licence et à l'anarchie. et que leurs familles et leur fortune étaient compromises, etc. 1. »

Le roi, au fait de tout ce qui se passait à Bruxelles, ne négligea aucun moyen pour amener le rétablissement de l'ordre sans effusion de sang, et se conduisit, dans

Rapport officiel du gouvernement des Pays-Bas sur les événements des mois d'août et de septembre 1830.

ces circonstances, avec une longanimité dont l'histoire lui tiendra compte. Il invoqua, d'abord, l'intervention armée de l'Angleterre. Elle avait à choisir entre une guerre contre le républicanisme, et la défaite possible de l'armée des Pays-Bas, qui pouvait être suivie de l'indépendance de la Belgique; elle donna la préférence, quoique à regret, à cette dernière alternative. A la demande du gouvernement des Pays-Bas, dit M. White, le roi d'Angleterre répondit : « Si le roi des Pays-Bas » ne peut maintenir la couronne qui a été placée sur sa » tête, je mériterais de perdre la mienne, dans le cas » où, seulement pour la lui rendre, je plongerais l'Europe » dans une guerre générale. »

Cette réponse dut produire une grande impression sur l'esprit du roi. Il hésita longtemps avant de donner au prince Frédéric l'ordre de pénétrer dans Bruxelles. Il voulut s'assurer d'abord de la résistance qu'on pourrait lui opposer, et M. Cartwright, premier secrétaire de l'ambassade anglaise à La Haye, fut envoyé à Bruxelles pour ce motif. Il s'y mit en communication avec toutes les personnes très à même de juger du véritable état des choses; il en reçut l'assurance que tous les bourgeois respectables étaient prêts à ouvrir au prince les portes de la ville et à lui tendre les bras.

M. White suppose que M. Cartwright s'est laissé induire en erreur, « qu'on lui avait dissimulé que ces mêmes bourgeois n'avaient que des vœux stériles à offrir au prince, qu'il ne devait attendre d'eux aucune coopération active ni aucun effort pour niveler ces barricades élevées et gardées par le peuple, en ce moment maître absolu de la ville. »

Oui, sans doute, le peuple était maître absolu de la ville, mais il était sans chefs, dépourvu de toutes munitions de guerre. M. Van de Weyer, qui arriva, un des derniers, à Valenciennes, y répandit la nouvelle que tout était perdu. Les personnes que M. Cartwright avait consultées, firent tout ce qui dépendait d'elles pour neutraliser l'agitation et démoraliser la multitude. Une défense opiniâtre n'était dans les prévisions de personne. La cause en est restée inconnue jusqu'ici : nous la rapporterons bientôt.

Les différents rapports du prince Frédéric, de M. Cartwright, des députés helges à La Haye, des notables et des bourgeois de Bruxelles, concordant en ce point que la multitude était maîtresse de la ville, mais abandonnée de ses chefs, et désarmée par la prévoyance de M. Vandersmissen qui avait détruit toutes les munitions de guerre, « le roi autorisa son fils Frédéric à agir selon les circonstances et à procéder, au besoin, de vive force à l'occupation de Bruxelles. »

Ce fut le 21 septembre, dans la matinée, que le prince reçut de La Haye ses dernières instructions. Sa première préoccupation fut de publier la ploclamation dont on lui avait envoyé de La Haye le projet, et dont voici la teneur:

Aux Habitants de Bruxelles.

Bruxellois!

Le roi, notre auguste père, s'occupe, de concert avec les représentants de la nation et de la seule manière qui soit compatible avec leurs serments, d'examiner attentivement les vœux émis par vous.

Cependant l'ordre est sans cesse troublé dans vos murs; tandis qu'avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges, vous veillez à la défense des propriétés publiques et particulières, un petit nombre de factieux cachés parmi vous excite la populace au pillage, le peuple à la révolte, l'armée au

déshonneur; les intentions royales sont dénaturées, les autorités sans force, la liberté est opprimée.

Conformément aux ordres du roi, nous venons apporter à cet état de choses qui ruine votre cité et éloigne, de plus en plus, pour cette résidence royale, la possibilité d'être le séjour du monarque et de l'héritier du trône, le seul remède véritable et efficace, le rétablissement de l'ordre légal.

Les légions nationales vont entrer dans vos murs, au nom des lois, et à la demande des meilleurs citoyens, pour les soulager tous d'un service pénible et leur prêter aide et protection.

Ces officiers et ces soldats, unis sous les drapeaux de l'honneur et de la patrie, sont vos concitoyens, vos amis, vos frères. Ils ne vous apportent point de réactions, ni de vengeances, mais l'ordre et le repos. Un généreux oubli s'étendra sur les fautes et les démarches irrégulières que les circonstances ont produites.

Les auteurs principaux d'actes trop criminels pour espérer d'échapper à la sévérité des lois, des étrangers qui, abusant de l'hospitalité, sont venus organiser parmi vous le désordre, seront seuls et justement frappés; l'eur cause n'a rien de commun avec la vôtre.

En conséquence, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, en vertu des pouvoirs à nous confiés. (Suivent sept articles d'ordre général que nous croyons inutiles de rapporter.)

Fait à notre quartier-général d'Anvers, le 21 septembre 1830.

Frederic, prince des Pays-Bas.

Cette proclamation était sage, prudente, point réactionnaire, et répondait aux sentiments qui prévalaient chez la majorité de la population. Elle n'était sévère que pour les chefs du mouvement et les étrangers qu'on voulait intimider. C'était là le seul point répréhensible. En pareille circonstance, il faut employer la vieille maxime de guerre : « Faire un pont d'or à l'ennemi en

» retraite. » En menaçant les chefs, en leur donnant pour alternative l'échafaud ou la mort les armes à la main, leur choix est tout fait. D'ailleurs, un gouvernement dispose de mille moyens, une fois maître de la situation, pour se défaire des hommes dangereux, ou paralyser leurs efforts pour nuire. Le prince avait par devers lui l'exemple du duc de Brunswick, en 1792. Sur une moindre échelle, il renouvelait ici la même faute, et allait obtenir le même résultat.

La proclamation ne sut point affichée: personne n'eût osé s'en charger. Elle ne sut connue que des personnages compromis. Les partisans du gouvernement, qui, dans son intérêt, avait guidé la multitude, commandé des bataillons de la garde bourgeoise ou de volontaires, se retirèrent, abandonnant les insurgés à l'incertitude de leur position. MM. le baron E. d'Hooghvorst, Pletinckx et le comte Van der Meere, restèrent seuls pour mener et contenir la multitude: M. d'Hoogvorst dans l'intérêt de l'ordre public; M. Pletinckx, par un amour sincère, désintéressé pour l'honneur de son pays; M. Van der Meere dans l'intérêt du gouvernement, si on le juge d'après sa conduite postérieure.

Quant à M. Pletinckx qui, bientôt, va s'emparer de la dictature, et décider du sort de la Belgique, en prenant l'initiative de la défense, il occupera, dans l'avenir, une place trop importante dans l'histoire, pour que nous ne soyons pas obligé de donner quelques détails biographiques sur son compte.

Neveu du lieutenant-général Evers, un de nos compatriotes qui, au service de la France, avait parcouru une carrière des plus brillantes, M. Pletinckx entra, à l'âge de seize ans, dans le 8° hussards belges, fit la campagne de Waterloo et fut compris au nombre des braves qui reçurent pour récompense la décoration militaire.

782605 A

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, le général Evers étant venu à mourir, son neveu, privé de protection, ne fut promu au grade d'officier qu'en 1819, et destiné à servir dans l'armée des Indes. En 1825, une grave indisposition le força de rentrer dans sa patrie; sa santé ne lui permettait plus de retourner aux Indes; le gouvernement refusa de le recevoir dans les rangs de l'armée d'Europe, à moins qu'il ne trouvât à opérer un échange avec un officier de son arme. Dénué de fortune, il fit cet échange movennant une somme de 6,000 francs. Lorsqu'il se présenta au chef du 6º hussards entièrement composé de Hollandais, le colonel Borel le recut d'un ton plein de mépris, et lui dit: « Voilà bien le premier Brabançon » qu'on m'impose! » Les officiers du régiment suivirent l'exemple de leur chef. Pour se soustraire à une situation insupportable, le désespoir et la rage au cœur, il donna sa démission. La révolution lui offrit l'occasion de se venger : il la saisit avec avidité, guidé d'ailleurs par les sentiments les plus nobles et les plus désintéressés.

M. Adolphe Roussel, qui fut son secrétaire pendant sa courte dictature, était âgé de 21 ans, et l'un des élèves les plus distingués de l'université de Louvain. Sa coopération à la rédaction d'un journal de l'opposition, qui se distinguait, entre tous, par une violence extrême, provoqua son renvoi. Libre désormais, il donna pleine carrière à sa haine pour la domination hollandaise, et devint, à Louvain, le chef du mouvement. D'une faible constitution, il était doué, par compensation, d'une énergie, d'un courage indomptable, et d'un dévouement capable des plus grands sacrifices en faveur de la cause qu'il avait embrassée. Nourri de fortes études classiques, il s'était épris avec ardeur des doctrines les plus avancées.

En approchant du dénouement de la crise, nous entrerons dans les détails qui l'ont précipitée, et qui sont restés, jusqu'ici, couverts d'un voile.

Le 21 septembre, M. d'Hooghvorst fit rassembler sur la Grand'Place la multitude armée et environ 300 volontaires, anciens militaires ou déserteurs de l'armée, qui seuls avaient une ombre d'organisation. Il en passa l'inspection, puis, s'adressant à cette multitude, il dit : « Messieurs, ceux qui veulent aller extra muros pour » combattre se réuniront à MM. Pletinckx et Van der » Meere. Moi, je resterai en ville, avec les autres, pour » le maintien de l'ordre. »

M. Pletinckx, désapprouvant toute sortie comme intempestive et compromettante, se retira. M. Van der Meere entraîna les 300 volontaires dans la plaine de Dieghem, où la cavalerie hollandaise, prévenue sans doute, les sabra et les foula aux pieds de ses chevaux. M. Pletinckx survint alors, heureusement, pour les rallier et les sauver d'une destruction complète.

Evidemment on n'entraîna les volontaires dans la plaine de Dieghem que pour s'en défaire. C'était la seule force réelle sur laquelle on pût compter pour défendre la ville, et la seule capable de donner l'impulsion à la multitude. M. d'Hooghvorst, moins que tout autre, était homme à se compromettre vis-à-vis du gouvernement en autorisant une attaque contre les troupes : sa conduite postérieure viendra à l'appui de ce que nous avançons. Quant à M. Van der Meere, les aveux publics qu'il a faits depuis, confirment que, dans cette circonstance comme toujours, il n'a agi que dans l'intérêt de la maison de Nassau.

Ce fut préoccupé de ces réflexions que M. Pletinckx pénétra, le 22 septembre, dans l'hôtel de ville, où il trouva M. d'Hooghvorst, entouré de quelques bourgeois,

Digitized by Google

occupé à discuter une adresse au prince Frédéric pour le supplier de pénétrer, au plus tôt, en ville. M. Pletinckx les interrompit brusquement, en leur déclarant qu'ils étaient incompétents pour faire une pareille démarche au nom de leurs concitoyens, et qu'il les invitait à vider la place sur-le-champ. Ils cherchèrent à l'intimider, lui représentant la pénurie de ses ressources, la désertion de tous les meneurs, et la terrible responsabilité qu'il assumait sur sa tête en exposant Bruxelles à une destruction certaine. M. Pletinckx resta inébranlable et ordonna aux bourgeois de sortir. Dès ce moment, M. d'Hooghvorst disparut de la scène pour ne reparaître que lorsque les hostilités eurent pris un caractère prononcé, et qu'il lui fut, de nouveau, loisible d'intervenir comme médiateur entre le gouvernement et le peuple, tout en paraissant prendre une part active au mouvement révolutionnaire.

Dès lors aussi, M. Pletinckx remplaça, seul, toutes les autorités provisoires qui, quelques jours auparavant, s'agitaient encore dans l'hôtel de ville. Dictateur de fait, il ne resta entouré que de quelques jeunes gens, dont les plus connus furent : M. Ad. Roussel, qui était accouru de Louvain à la défense de Bruxelles à la tête d'un détachement de volontaires, MM. Ducpétiaux, Evrard, God. Nique, le baron de Felner, Ernest Grégoire et Ed. Fischer. M. Ad. Roussel partagea avec M. Pletinckx la gloire et la responsabilité de la dictature. Il s'associa à son œuvre comme secrétaire, improvisa un gouvernement et fut l'auteur de toutes les proclamations, de tous les ordres qui émanèrent de l'hôtel de ville, pendant les premières vingt-quatre heures de la lutte sanglante qui consacra l'indépendance et la nationalité de la Belgique L'histoire, plus impartiale et moins ingrate que la mémoire des contemporains, inscrira dans ses fastes les noms de Pletinckx, d'Ad. Roussel, de Ducpétiaux et de leurs jeunes amis, comme ceux des seuls hommes qui, à l'heure du danger, n'ont pas déserté leur poste, désespéré du courage de leurs compatriotes, et qui ont voulu se venger, à main armée, des insultes que la nation hollandaise avait déversées sur les Belges.

Le premier conseil qu'ils tinrent dans la soirée du 22 septembre eut pour objet la proposition de M. Ducpétiaux de protester contre la proclamation du prince Frédéric, en désavouant, au nom de la bourgeoisie armée, l'invitation qu'il déclarait lui avoir été faite d'entrer à Bruxelles, et de lui demander que les restrictions à l'amnistie, annoncées dans sa proclamation, disparussent entièrement, si le prince voulait réellement entrer dans la ville sans résistance.

Malgré l'opposition qu'il rencontra, M. Ducpétiaux se rendit immédiatement, accompagné de M. Evrard, au quartier-général du prince. Ils furent arrêtés aux avant-postes, sans pouvoir approcher de sa personne, et conduits comme prisonniers à Anvers. Ce fut sans contredit fort peu judicieux, que de se refuser, dans un moment aussi décisif, à recueillir des renseignements, que M. Ducpétiaux, seul, était en état de fournir, renseignements qui pouvaient tout aplanir, éviter au prince une défaite compromettante pour sa réputation, et an pays une révolution que repoussait la majorité de la population.

Les moments étaient précieux: d'heure en heure on s'attendait à voir paraître l'armée hollandaise. M. Pletinckx consacra la nuit du 22 au 23 à organiser ses faibles moyens de défense. Il expédia au dehors des émissaires pour annoncer l'approche de l'ennemi et réclamer des secours. Il invita quelques notables à faire une quête parmi les habitants les plus dévoués à la

cause nationale, à l'effet de se procurer de la poudre, du plomb et les objets les plus indispensables à la défense.

Ces dispositions préliminaires prises, il adopta le plan suivant : il voulait concentrer toute la résistance dans le haut de la ville, et, dans cette intention, il ordonna à MM. J... et Gilé de rompre tous les ponts de la Senne, afin de se mettre à l'abri d'une attaque sur ses derrières. La multitude privée des chefs s'étant dispersée, il ne disposait réellement que de 300 volontaires, casernés au Petit-Château, et de quelques pièces d'artillerie parquées aux Annonciades. Il ordonna à Ernest Grégoire d'aller se mettre à leur tête, de prendre en passant l'artillerie, de se retrancher dans le palais du prince d'Orange et d'en maintenir la défense jusqu'à la dernière extrémité. Il envoya le baron de Felner à l'église de Sainte-Gudule pour installer dans la tour quatre hommes destinés à signaler les mouvements et l'approche de l'ennemi.

Vers 1 heure du matin, accompagné d'Ernest Grégoire, il fit la visite des postes établis aux portes de la ville, et il en constata l'effectif en hommes comme suit: la porte de Laeken était gardée par 1 officier et 7 hommes; la porte de Schaerbeek par 1 sergent et 1 caporal; la porte de Louvain par 1 officier et 3 hommes; la porte de Namur par 50 paysans d'Uccle. A l'intérieur de la ville toutes les barricades étaient complétement abandonnées.

Il pouvait être 2 heures du matin, lorsqu'arrivé à la porte de Schaerbeek, M. Pletinckx entendit sonner le réveil des chasseurs de la garde. Le moment décisif approchait. Il ordonna à Grégoire d'aller immédiatement se mettre à la tête de sa troupe; puis il retourna luimême à l'hôtel de ville pour prendre ses dernières dispositions.

Afin de compléter le tableau de la situation morale où se trouvaient les hommes qui avaient assumé la tâche de défendre la ville, et de venger l'honneur national outragé par les provocations et les injures de la presse hollandaise, nous donnons ici un extrait d'un mémoire que M. Pletinckx a publié en 1831; ce mémoire peint parfaitement les luttes qu'il eut à soutenir pour résister aux supplications de sa famille et de ses voisins, qui voulaient le détourner d'exécuter ses projets.

« Ma femme me fit appeler pour la troisième ou patrième fois. Je revins chez moi, où je me trouvai tout à coup entouré de familles entières du voisinage, de nombreux amis, tous plongés dans l'abattement et la consternation. On s'empara de moi. On me supplia, les larmes aux yeux, de quitter la ville, me représentant l'inutilité de la résistance, la vanité de mes efforts, la certitude que l'ennemi nous ferait non-seulement mourir, moi, ma femme et mes enfants, mais que, dans sa rage, il se vengerait sur tous les habitants et livrerait la ville entière aux flammes et au massacre.

» Ce spectacle m'affligea: harassé de fatigues et de
» veilles, la tête brisée, l'émotion l'emporta un instant
» et je me pris à sangloter dans leurs bras. Toutes les
» réflexions sur notre déplorable situation vinrent m'as» saillir à la fois. L'horrible vérité se montra à nu.
» J'entrevis, d'un côté, la nullité de nos forces, la résis» tance impossible, ma ville natale abandonnée aux flammes, à la fureur de la soldatesque, et ma mémoire livrée
» à l'exécration de la postérité, qui m'imputerait tant
» d'horreurs inutiles; — d'autre part, je considérai la
» honte éternelle qui allait ternir le nom Belge; la domination hollandaise, plus orgueilleuse, plus insolente
» que jamais, courber la Belgique sous un esclavage

- » insupportable, dégradant, si le prince Frédéric s'em-» parait de Bruxelles sans coup férir.
- » Ma position était affreuse! Cependant je n'hésitai
 » pas, je m'élançai sur le chemin que me traçaient l'hon» neur et l'amour de la patrie. Je m'arrachai violemment
 » à la scène déchirante que j'avais devant les yeux et
 » me dirigeai précipitamment vers l'hôtel de ville. »

A sa rentrée à l'hôtel de ville, il dut lutter contre des intrigues et des machinations de tout genre. Pour combler la mesure, il reçut, au moment où l'approche de l'ennemi lui était signalée, les démissions du commandant de l'artillerie, et des deux seuls chefs qui se trouvassent à la tête des bataillons de la garde bourgeoise ayant quelque organisation. Enfin il apprit que MM. J... et Gilé, les constructeurs des barricades, n'avaient pas fait rompre les ponts dans le bas de la ville.

Résumons la situation où se trouvait Bruxelles quelques heures avant l'entrée de l'armée du prince Frédéric. Tous les chefs du mouvement, tous les meneurs secondaires étaient en fuite; tous les chefs de la garde bourgeoise avaient donné leur démission; la bourgeoisie était désarmée, la multitude démoralisée et dispersée; M. Rogier, ne voulant pas assumer la responsabilité d'une défense que repoussait la population, et des désastres qu'elle pourrait entraîner, s'était retiré avec les Liégeois dans la direction de Waterloo; la garde de la ville confiée à 2 officiers, 1 sergent, 1 caporal et 40 hommes, ayant pour réserve 300 volontaires et 6 pièces d'artillerie, pour lesquels on confectionnait en toute hate quelques cartouches, gargousses, dont la poudre et. le plomb avaient été achetés avec l'argent provenant d'une quête faite pendant la nuit. Telle était la situation de la ville quant au moral, au personnel et au matériel de la défense. Tel aussi était le résultat de la conduite

tortueuse, machiavélique et pusillanime des chefs du mouvement. L'influence exercée par le prince d'Orange y avait une grande part. La situation, telle que nous venons de la décrire, était le fait d'une œuvre préconcue: diriger la multitude, épuiser son exaltation, la démoraliser par l'inaction, puis, au moment décisif, provoquer la fuite des chefs du mouvement en criant sauve qui peut! Le roi et le prince d'Orange avaient donc conduit et dirigé le mouvement avec une prudence, une habileté incontestables, et ils pouvaient avec toute assurance, avec plein espoir de succès, commander au prince Frédéric de marcher en avant. Mais la providence, dans ses impénétrables desseins, providence que Guillaume Ier aimait à invoquer dans les moments solennels de son règne, se réservait de confondre la vanité de ses projets; elle allait lui opposer pour adversaire un modeste sous-lieutenant de cavalerie retiré du service, résumant dans son âme tous les outrages, toutes les injures que la presse et le peuple hollandais avaient, jusque-là, impunément déversés sur les Belges.

§ V.

Maintenant que nous connaissons la situation morale des insurgés, la pénurie de leurs ressources, passons dans le camp du prince Frédéric.

Dès le 1^{er} septembre, lors de l'entrée du prince d'Orange à Bruxelles, le prince Frédéric avait établi son quartier-général à Vilvorde. A ce moment, il disposait déjà d'environ 6,000 hommes. Un peu plus tard, il s'établit à Anvers, où il était plus à même de surveiller l'organisation du corps d'armée dont on lui avait confié

le commandement. On lui envoya successivement de la Hollande toutes les troupes qui y stationnaient, et dont les gardes communales reprenaient le service. Au 20 septembre, l'effectif des troupes, sous ses ordres immédiats, se composait comme suit 1:

INFANTERIE.

4 bataillons de grenadiers et de chasseurs, troupe	
d'élite	0 hommes.
5°, 6°, 10° et 15° régiments d'infanterie 8,75	5
Bataillon d'instruction	
Bataillon de punition 50	0
TOTAL	11,525
CAVALERIB.	
Hussards n '6	0
Dragons)
Lanciers)
Cuirassiers, 2 régiments incomplets 48	ð
TOTAL	1,480
ARTILLERIE.	
6 hatteries de 8 pièces de campagne. 48 pièces. 1/2 batterie d'obusiers de 8 pouces . 4	
Total des bouches à feu 52	
Caissons 28	
Artilleurs, troupes du génie, du train, gendar- merie, évalués approximativement à	1,000
TOTAL	14,005

Total: 14,000 hommes, 52 bouches à feu, et 28 caissons.

¹ Nous avons emprunté cet état de situation aux Esquisses historiques de la Révolution belge. Nous avons majoré le chiffre de l'artillerie, génie et train, de 500 hommes. Il y avait là évidemment erreur.

Le 22 septembre, au soir, ces troupes occupaient une position demi-circulaire autour de Bruxelles, leur droite à Zellick, sur la chaussée de Gand, le centre ou le corps principal en avant de Dieghem, la gauche en avant de Tervueren. La ville se trouvait ainsi bloquée, excepté des côtés qui font face à Waterloo, Hal et Ninove.

Une autre division évaluée à 8,000 hommes, avec trois batteries, sous les ordres du général Korthey-ligers, était rassemblée aux environs de Tongres, pour intercepter les communications entre Liége et Bruxelles. Elle reçut l'ordre de se trouver, dans la matinée du 23 septembre, devant Louvain, d'y pénétrer de vive force et de marcher ensuite sur Bruxelles. Le général-major Trip, jeune, à la tête d'un détachement de 400 hommes de cavalerie et d'une demi-batterie à cheval, devait se diriger, dans la matinée du même jour, sur Louvain, à l'effet de relier la division au corps principal.

Bien qu'on ne s'attendît à aucune résistance, on se mit en garde contre toutes les éventualités. On arrêta un projet d'attaque ou plutôt d'occupation, qui était basé sur de bons principes, quoi qu'on en ait dit, sur la configuration de la ville et sur la situation morale des insurgés. On voulait diriger l'attaque principale vers le plateau qu'occupe le haut de la ville, — s'emparer du Parc et lui donner une défense de flanc, en occupant les quatre palais, du Roi, du prince d'Orange, du prince Frédéric et des États-Généraux, — garnir de réserves le boulevard qui s'étend de la porte de Schaerbeek à la porte de Namur, pour assurer les communications avec l'extérieur,—répartir l'artillerie par sections aux portes, dans les allées du Parc et dans les grandes rues latérales, afin d'en balayer les approches faci-

lement et promptement. Trois colonnes secondaires devaient appuyer le mouvement principal, en pénétrant à la fois et au même instant, par les portes de Flandre, de Laeken et de Louvain, de manière à prendre les défenses des insurgés à revers et de diviser leurs forces.

A l'intérieur, ce mouvement général devait être appuyé par les gardes bourgeoises, dont le concours avait été promis. Le club républicain fit échouer ce projet, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en chassant, le 19 et le 20, les autorités provisoires de l'hôtel de ville, et en désarmant la bourgeoisie.

Le plan d'attaque était parfaitement coordonné dans ses principales dispositions, et les forces assignées à chaque colonne étaient en rapport avec le but qu'on voulait atteindre. S'il échoua, c'est grâce, d'une part, à des circonstances que personne ne pouvait prévoir, et, de l'autre, à la maladresse et à la pusillanimité des commandants des colonnes secondaires.

Les ordres les plus rigoureux furent communiqués aux troupes pour le maintien de la discipline. Quant au moral, les régiments, composés exclusivement de Hollandais, étaient surexcités par les journaux de leur pays: à leurs yeux, les rebelles étaient plus que des ennemis ordinaires, ils étaient indignes de toute merci; mais, composés en général de jeunes gens arrachés depuis quelques jours à leurs foyers, ces régiments ne devaient pas tarder à se démoraliser, si la défense était énergique et quelque peu prolongée. Il n'y avait réellement que les quatre bataillons de grenadiers, de chasseurs, et l'artillerie, sur lesquels on pût compter. Quant aux officiers et aux soldats belges, le gouvernement des Pays-Bas leur a rendu la justice qu'ils méritaient. Plusieurs officiers de tous grades se sont distingués d'une manière signalée.

Le jour désigné pour l'entrée des troupes, était le 23 septembre, à huit heures du matin. A l'intérieur de la ville, la nuit avait été extrêmement calme. Des émissaires avaient répandu l'épouvante dans la multitude, qui n'osait plus se montrer dans les rues. La plupart des volontaires des localités voisines avaient précipitamment quitté la ville. On s'attendait si peu à une collision sanglante, qu'un grand nombre de personnes des deux sexes, appartenant aux classes supérieures, se précipitaient, dans la matinée du 23, vers les portes, pour assister à l'entrée des troupes.

L'approche de la colonne principale fut annoncée par le tocsin de Sainte-Gudule, qui donna le signal à toutes les autres églises. Ces sons lugubres répandirent l'épouvante parmi les gens paisibles, mais électrisèrent la multitude et la poussèrent au combat. Une vingtaine d'insurgés, tout au plus, se trouvèrent derrière la barricade qui interceptait le passage de la porte de Schaerbeek, lorsque les troupes s'y présentèrent; mais, précisément en ce moment, Ernest Grégoire débouchait sur le boulevard de l'Observatoire à la tête des 300 volontaires, amenant les six bouches à feu qu'il avait été chercher à la caserne des Annonciades, conformément aux ordres de M. Pletinckx. Il répartit aussitôt son artillerie par sections, de manière à croiser son feu sur la porte, et dispersa ses volontaires en tirailleurs. Surpris par cette brusque résistance, à laquelle les généraux étaient loin de s'attendre, ils arrêtèrent leur colonne et prirent des dispositions d'attaque. De son côté, Grégoire, jugeant toute résistance sur ce point téméraire et impossible, se dirigea par une des rues latérales sur le palais du prince d'Orange, afin de s'y retrancher. Mais, à son arrivée devant le palais, ses volontaires, mieux avisés que lui, refusèrent de s'y

renfermer: force lui fut de céder. Il se porta alors rapidement sur la place Royale, mit son artillerie en position derrière la grande barricade fermant l'espace entre l'hôtel de Belle-Vue et le café de l'Amitié, et embusqua ses hommes de manière à battre les approches.

Ce premier effort fait en vue de la résistance, produisit sur le peuple une sorte de commotion électrique. Au son du tocsin, au bruit des premiers coups de canon, de la fusillade, tous les hommes armés accoururent, isolément ou par groupes, par toutes les rues latérales qui débouchent dans la rue Royale, et s'y embusquèrent pour guetter les troupes à leur passage.

La retraite de Grégoire, de son artillerie et de sa troupe, permit aux grenadiers et aux chasseurs, qui formaient la tête de la colonne, de franchir rapidement les obstacles qui obstruaient l'entrée de la porte de Schaerbeek, et de pénétrer dans la rue Royale Neuve. Ils s'avancèrent, l'arme au bras, sans ralentir leur marche, en butte aux coups de fusil partant de toutes les rues latérales, et, à mesure qu'ils approchaient du Parc, aux coups de mitraille et de boulets que leur lançait l'artillerie de Grégoire en position derrière la barricade de la place Royale. Pendant qu'ils pénétraient dans le Parc, le major Kramer de Bichin, un des officiers les plus intrépides de l'armée, s'avanca au galop jusqu'à la portée du pistolet de la barricade, avec deux pièces d'artillerie légère, mais à peine eut-il ouvert le feu, qu'assailli de coups de fusil partant des hôtels avoisinants, hommes et chevaux furent tués ou blessés. Il ne lui resta que deux artilleurs, qui le transportèrent au palais du Roi, où il rendit le dernier soupir.

Durant le trajet de la porte de Schaerbeek au Parc,

le feu qui partait de la rue de Louvain fut si violent, qu'on fut obligé de faire un détachement pour la balayer et mettre le flanc de la colonne à couvert. Le chef de ce détachement pénétra dans la rue en ripostant vigoureusement, franchit deux barricades, et se trouva tout à coup arrêté par une autre barricade plus formidable. qui barrait la rue à la hauteur de la rue de l'Orangerie: son dessein était de rejoindre la colonne qui s'avançait par la porte de Louvain. Arrêté sur ce point, enveloppé d'une fusillade qui devenait, de moment en moment, plus vive et plus meurtrière, il se décida à retourner sur ses pas. En revenant au débouché de la rue, il se vit arrêté de front par le feu partant de la barricade qui fermait la rue du Treurenberg, en même temps qu'il était en butte, sur ses flancs et sur ses derrières, à celui qu'on dirigeait sur sa troupe des croisées des maisons. Renfermé dans un cercle de feu, avant perdu le quart de son monde, il se rendit prisonnier, avec les 150 grenadiers qui lui restaient. Ces soldats promenés, à dessein, en triomphe dans tous les quartiers de la ville, exaltèrent le peuple, et poussèrent les plus réservés au combat.

Le cinquième régiment d'infanterie s'engagea dans la rue Royale à la suite des chasseurs; mais la défense augmentant d'intensité, de minute en minute, on se vit forcé de le faire rétrograder. On le déploya, ainsi que les autres régiments, sur les boulevards, d'où ils allèrent, en partie, renforcer les troupes qui occupaient déjà le Parc.

Les grenadiers et les chasseurs occupèrent le palais et le Parc. L'artillerie se divisa parsections et prit position aux diverses issues. La batterie d'obusiers s'établit sur les hauteurs où se trouve aujourd'hui le Quartier-Léopold. Le reste de l'artillerie fut répartie aux portes de Schaerbeek, de Louvain et de Namur, dont elle balaya les approches. On négligea d'occuper les hôtels de la rue Royale pour mieux renforcer la position du côté de la rue Ducale, en communication avec le boulevard et les portes de Schaerbeek, de Louvain et de Namur.

Lorsque le général Trip, en position, dès sept heures du matin, sur la hauteur de Saint-Josse-ten-Noode, vers la barrière du cimetière, entendit que l'action était engagée à l'intérieur de la ville, il se porta en avant avec un bataillon d'infanterie, neuf escadrons de cavalerie et une batterie d'artillerie légère. Quelques coups de canon suffirent pour donner la chasse au faible poste qui gardait la barricade de la porte de Louvain. Les lanciers, en tête, suivis des cuirassiers, presque tous Belges, se précipitèrent au galop dans la rue de Louvain, lorsque tout à coup ils se virent arrêtés par la grande barricade, élevée à la hauteur de la rue de l'Orangerie, en même temps qu'ils étaient fusillés à bout portant par des volontaires qui accouraient de la caserne des Annonciades. Ceci se passait pendant que le détachement des grenadiers, dont nous avons parlé plus haut, soutenait un combat inégal qui devait bientôt le forcer à déposer les armes. Le général Trip, officier expérimenté, appréciant le danger auquel il exposait sa cavalerie s'il persistait à rester dans l'impasse où il était engagé, lui fit faire volte-face, et se dirigea par le boulevard du Régent vers la porte de Namur. Plus tard, toute la cavalerie quitta la ville et prit position à Ixelles et dans les environs.

La porte de Namur sut dégagée par la masse de cavalerie et d'infanterie qui refluait de ce côté. Les 50 paysans d'Uccle, qui la gardaient, se retirèrent dans la rue des Petits-Carmes, sermée par une barricade. Bientôt renforcés par la nombreuse population du quartier des Marolles, ils repoussèrent énergiquement toutes les tentatives faites par les troupes pour pénétrer jusqu'à la place Royale et tourner la barricade qui interceptait les communications avec le Parc.

Vers 8 heures du matin, le colonel Boekorven, à la tête d'un bataillon du 5° régiment, d'environ 2 escadrons du 6e hussards, et d'une demi-batterie d'artillerie, - tous Hollandais, - se présenta à la porte de Flandre, et pénétra dans la rue de ce nom, la cavalerie en tête de sa colonne. La nombreuse population de ce quartier, hommes, femmes et enfants, bordait, des deux côtés, la rue, et regardait défiler la troupe, dans les dispositions les plus pacifiques, tandis que les bourgeois se précipitaient hors de leurs maisons pour lui présenter des rafraîchissements. Arrivée à la hauteur du marché aux Cochons, la tête de la colonne se trouva arrêtée par une barricade sans défenseurs. A ce moment, accoururent, du côté du canal, quelques individus armés, en jurant et en menaçant la troupe. Des coups de fusil et de carabine sont échangés. La masse des spectateurs pacifiques se sauve, de tous côtés, en jetant des cris de consternation. Tout à coup, du haut de deux ou trois maisons, on lance sur la troupe des pavés, des meubles, de la chaux. En butte à ces projectiles, pressés par la foule qui cherche des issues pour se sauver, hommes et chevaux se rejettent, dans un épouvantable désordre, sur l'infanterie, et tous, pêlemêle, se sauvent à toute jambe de l'étroit défilé dans lequel ils étaient engagés, ne s'arrêtant qu'à deux lieues de là, au village d'Assche, quoique personne ne se fût mis à leur poursuite. A cent pas de la porte, on vit de vieux et braves officiers s'arrêtant et faisant des efforts inouis pour arrêter les fuvards. Ne pouvant y parvenir. il y en eut qui pleurèrent de rage, brisèrent leur épée, et rejoignirent la colonne au petit pas.

A la porte de Laeken, le général Favauge ne se conduisit guère plus judicieusement ni plus honorablement que le colonel Boekorven à la porte de Flandre. En se voyant en face d'une immense barricade, dont il ne pouvait connaître, il est vrai, le nombre de défenseurs, qui, en réalité, ne consistait qu'en une douzaine d'hommes, ivres pour la plupart, le général, à la tête d'un bataillon fort de 800 hommes, et d'une demi-batterie d'artillerie, se contenta de faire lancer quelques boulets contre la barricade; puis, croyant avoir fait son devoir, il s'éloigna de la porte, fit jeter un pont sur la petite Senne, la traversa et alla prendre position dans le faubourg de Schaerbeek, veillant, de là, à la communication du corps principal.

Dès ce moment, la multitude, réservée et inquiète jusque-là, làcha la bride à toutes ses passions. Il lui semblait que rien ne pouvait lui résister. On courut aux armes, et bientôt personne n'osa plus rester chez soi sans avoir donné des preuves de sa valeur. A cet enthousiasme vint bientôt se joindre la soif de la vengeance. On tit circuler le bruit que les Hollandais massacraient les femmes et les enfants. Les femmes, ainsi mises en cause, en vinrent à pousser au combat leurs maris et leurs parents. La lutte prit un aspect sinistre et sanglant; elle ne pouvait plus cesser que par la destruction de la ville, ou par la retraite, sinon l'anéantissement de l'armée.

Il est peu nécessaire de rapporter ici les mille épisodes de combats vrais ou faux racontés avec enthousiasme ou dans la fièvre de l'exaltation. Toutefois, dans cette guerre de rues, de carrefour, sans direction, abandonnée à l'inspiration individuelle, il y eut des actions d'un mâle courage, de la plus grande intrépidité. C'était tout le caractère des luttes religieuses, des luttes d'opinions. Le peuple n'était préoccupé que d'une seule idée : combattre la suprématie de la Hollande, se venger des injures que la presse hollandaise avait déversées sur lui. L'amour-propre national se trouvait seul en jeu. Quant aux projets des chefs du mouvement, il les ignorait; il repoussait énergiquement toute allusion à la France, et regardait d'un mauvais œil les Français isolés qui lui prêtaient leur appui. Tous les cœurs battaient à l'unisson; une même pensée agitait toutes les têtes : A bas la domination hollandaise! Vive la Belgique!

La ligne qui séparait les combattants avait cinq quarts de lieue de longueur. Elle s'étendait depuis la rue du Marais (au boulevard du Jardin Botanique) jusqu'à la rue de Schaerbeek. De là, elle descendait pour remonter vers la place du Congrès, coupait la rue Royale, contournait la rue de Notre-Dame-aux-Neiges, et débouchait dans la rue de Louvain, à la hauteur de la rue de l'Orangerie. Elle pénétrait, ensuite, dans le pâté des hôtels des ministères de l'Intérieur et de la Guerre, longeait la rue Royale jusqu'au café de l'Amitié, tournait l'église de Caudenberg et l'école militaire, d'où elle aboutissait, à travers le massif de maisons formant la droite de la rue de Namur, jusqu'au boulevard de Waterloo, qu'elle longeait jusqu'à la porte de Hal.

Après avoir essayé d'opérer plusieurs retours offensifs dans la direction de la place Royale, de la Montagne du Parc, et dans la direction de la caserne des Annonciades, le prince et les généraux s'aperçurent bien vite « qu'ils ne pourraient compter sur des succès qu'en fai-» sant successivement le siége de chaque quartier et » même de chaque édifice; qu'il s'ensuivrait une dévas-

Digitized by Google

» tation générale, des massacres, et que, d'après le
» mode de défense et d'occupation adopté par les
» révoltés, il faudrait nécessairement sacrifier tous les
» intérêts et toute la prospérité de la résidence royale
» pour parvenir à s'en rendre maître; que, d'ailleurs,
» on ne pouvait plus compter sur la coopération de la
» bourgeoisie qui était entièrement comprimée et soumise au joug des révolutionnaires 1....

Telle était l'opinion du général Trip. Il aurait pu y ajouter que, pour entreprendre le siége de tous les quartiers de la ville, il aurait fallu une armée double et triple de celle dout on disposait, et de plus un parc d'artillerie de siége.

Le prince prit en considération l'avis du général Trip et envoya immédiatement le colonel de Gamoëns en parlementaire, accompagné d'un prisonnier belge. Le colonel traversa intrépidement la ligne des combattants, un drapeau blanc à la main. Il fut accueilli par les insurgés d'une manière barbare, arraché de son cheval, et il eût été infailliblement massacré sans l'intervention généreuse d'un magistrat et du général Mellinet. La multitude le poursuivant et s'acharnant à sa personne, on ne trouva rien de mieux que de l'enfermer à la caserne des pompiers. De là, il chercha à se mettre en rapport, soit avec les autorités, s'il en existait encore, soit avec quelques notables.

On se demande sans doute ce qu'était devenu le dictateur du moment, M. Pletinckx. A l'enthousiasme fébrile de la veille avait succédé la réflexion. Le peuple s'était engagé avec un grand élan, mais, aux yeux de M. Pletinckx et de ses amis, il eût été imprudent de



^{&#}x27; Rapport du gouvernement des Pays-Bas sur les journées de Bruxelles.

compter sur lui seul pour terminer la lutte. Les Liégeois n'étaient pas encore rentrés; il en était de même des volontaires des localités voisines. Dans cette situation. on décida, en conseil, qu'on expédierait des émissaires pour annoncer la première victoire, rappeler M. Rogier, et que M. Pletinckx, de sa personne, se rendrait à Nivelles pour en ramener un corps de volontaires, qu'un propriétaire influent refusait de laisser partir, et rallier en passant tous les hommes valides. Comme il était de toute impossibilité d'imprimer une direction quelconque à la défense, tant qu'on n'aurait pas sous la main quelques troupes se soumettant à une organisation telle quelle, l'absence de M. Pletinckx pendant quelques heures ne pouvait influer en rien sur la situation. Quant à M. Ad. Roussel, il venait d'être rappelé à Louvain qui était menacé d'une attaque. On considérait, non sans raison, que si cette ville tombait au pouvoir du prince, c'en serait fait de Bruxelles. Dans l'après-midi et la soirée du 23 septembre, l'insurrection se trouvait donc littéralement abandonnée à elle-même. sans chef et sans guide, car aucun des jeunes amis de M. Pletinckx n'avait assez de consistance pour imposer à qui que ce fût.

Sur ces entrefaites, M. le baron d'Hooghvorst sortit de sa retraite et se montra à l'horizon pour reprendre son rôle de médiateur. Il se rendit chez le colonel de Gamoëns, accompagné de quelques notables. Le colonel lui communiqua sa mission, et le vœu du prince de faire cesser ce funeste combat. Profitant de l'absence de M. Pletinckx, M. d'Hooghvorst s'adjoignit MM. Joly et Rogier pour former une commission provisoire qui pût entamer des négociations régulières. Dans cette circonstance, M. Rogier, dont le dévouement à la cause nationale ne pouvait être suspecté, donna à la

nouvelle commission la consécration de sa popularité. M. d'Hooghvorst se rendit, dans la nuit du 23 au 24,

auprès du prince, lui donna connaissance que, dans l'intérêt général, il s'était mis lui-même à la tête d'une commission provisoire, et qu'il n'v avait de trêve possible qu'à la condition de l'évacuation de la ville par l'armée. Le prince lui répondit : « Qu'il avait occupé la » ville dans l'espoir de concourir par là au rétablisse-» ment de l'ordre et de la tranquillité dans toute la cité: » qu'il ne pouvait l'évacuer que d'après l'ordre du roi; » mais qu'ayant surtout à cœur de prévenir, autant que » possible, la ruine de Bruxelles, et de terminer un » combat qui ne pouvait avoir que les suites les plus » désastreuses, même pour la partie tranquille de sa » population, il n'y étendrait pas davantage le champ » de bataille; que ses troupes resteraient strictement » sur la défensive, et que la meilleure preuve qu'on pût » lui donner que les habitants bien pensants maitri-» saient l'anarchie qu'il avait voulu uniquement ou pré-» venir ou anéantir, était de faire cesser le combat; » que dès que la garde bourgeoise serait réorganisée et » la population rentrée dans l'ordre, le but principal » de l'entrée de son armée dans Bruxelles serait atteint. » et au'alors, si l'on cessait de traiter en ennemies les » troupes du roi, malgré les promesses et les conces-» sions faites dans sa proclamation, on pourrait traiter » et s'entendre sur le service que feraient les soldats » conjointement avec la garde bourgeoise, ou aviser à » maintenir l'ordre public par tous autres movens 1. » Dans l'état d'exaspération où se trouvaient les esprits. ni M. d'Hooghvorst ni M. Rogier n'étaient en état de faire admettre par les insurgés les conditions du prince.

¹ Extrait du rapport officiel des Pays-Bas.

Dans son rapport au roi, en date du 24 au matin, le prince confirme en quelque sorte cette opinion: « J'oc-» cupe, disait-il, la partie supérieure de la ville; on » oppose à mes troupes une résistance forcenée. Il s'en » suivra une affreuse dévastation, malgré tous mes » efforts pour l'arrêter. » Il lui fallut renoncer à tout espoir d'obtenir une cessation d'hostilités.

Dans la soirée du 23, on reçut, à Bruxelles, la nouvelle de l'attaque de Louvain. Le général Trip, jeune, s'était présenté, dans la journée, dès 7 heures du matin, à la porte de Malines. Accueilli à coups de fusil, il avait fait lancer quelques obus dans la ville. N'ayant aucune nouvelle du général Kortheyligers, harcelé par les paysans qui menaçaient sa retraite, ne pouvant prétendre à pénétrer en ville avec sa cavalerie, il se retira dans la direction de Malines.

Vers 11 heures du matin, se présenta, à son tour, le général Kortheyligers, à la tête de sa division. Il fit quelques démonstrations d'attaque; mais, intimidé par l'apparence des dispositions de défense, harcelé sur ses flancs et ses derrières par des paysans armés qui accouraient de tous les villages environnants, il prit aussi la résolution de se retirer. Au lieu de tourner la ville en amont, de passer la Dyle, et de rejoindre le prince, à Bruxelles, par la chaussée de Tervueren, perdant la tête, il rebroussa vers Tirlemont, dont les habitants lui refusèrent l'entrée. Alors, tournant à droite, il se dirigea successivement sur Jodoigne, Wavre, Tervueren, et déboucha le 27 sur Cortenberg, à mi-chemin de Louvain à Bruxelles, lorsque la lutte avait déjà cessé dans cette dernière ville.

Ainsi, dans la journée du 23, toutes les mauvaises nouvelles assaillirent, à la fois, le prince Frédéric. A Bruxelles, une résistance inattendue, à outrance, le forçait de passer de l'offensive à la défensive. A l'extérieur, tous les chefs de détachements, sur la coopération desquels il avait compté, lui faisaient défaut. Sa position se dessinait sous les couleurs les plus sombres. Réduit à un nombre insuffisant de troupes pour tenir tête à l'orage qui fondait sur lui, il ne se laissa pas décourager et résolut de tenir bon. Dans cette circonstance, il montra une grande fermeté de caractère, et fit preuve d'un grand sang-froid. Déjà le règne de l'histoire a commencé pour lui, et, plus équitable que ses contemporains, elle lui rendra la justice qui lui est due.

Le lendemain, 24 septembre, de grand matin, toutes les cloches de la ville sonnèrent le tocsin en signe de réveil. Les combattants sont successivement renforcés par des troupes de volontaires accourant de toutes les localités, de Wavre, de Gosselies, de Nivelles, etc., etc. S'enthousiasmant au contact les unes des autres, chacune de ces troupes voulut payer sa bienvenue en s'élançant, pleine de confiance et d'audace, à l'assaut du Parc. Repoussés par une artillerie activement servie, les volontaires renforcèrent les tirailleurs déjà postés aux issues des rues latérales et dans les hôtels de la rue Royale.

Le prince, fidèle au système défensif qu'il avait adopté par nécessité, retira presque toute son infanterie du Parc, et l'abandonna à des tireurs choisis. Il renforça, par contre, les garnisons des palais et de certains hôtels. Il ordonna à la batterie d'obusiers de lancer ses projectiles sur les pâtés de maisons occupés par les insurgés. On incendia quelques hôtels et principalement le Manége, rempli d'un grand approvisionnement de fourrages. Cet incendie vint, un moment, faire diversion au tumulte du combat et produisit une recrudescence d'exaltation parmi toute la population.

Le prince était rassuré du côté du Parc, où les insurgés n'avaient pour le moment aucune chance de succès. mais il était inquiet pour la porte de Schaerbeek, dont la conservation était pour lui de la plus grande importance; c'était la clef de sa principale ligne de communication. Pour s'y fortifier, il avait fait occuper le grand et spacieux hôtel de M. Meeus, qui faisait le coin de la rue Royale. De cet endroit la troupe ripostait, mais sans succès, contre les insurgés embusqués dans les maisons situées en face, et qui, au moyen d'ouvertures pratiquées dans les murailles, communiquaient avec la rue de Schaerbeek. Pour en avoir raison, le prince fit descendre, du boulevard de l'Observatoire, une colonne d'infanterie, ayant le bataillon de punition en tête. Malgré une résistance très-vive, les insurgés furent expulsés de leurs réduits, et, pour empêcher qu'ils n'y rentrassent, on incendia tout le pâté, composé de dix-huit maisons.

L'intérieur de la ville était dans un état d'agitation indicible. Le bruit incessant du tocsin, du canon, de la fusillade; le transport des morts et des blessés, pour lesquels les hôpitaux et les hospices devinrent insuffisants; l'incendie du Manége et de plusieurs maisons, se reflétant au loin en teintes rouges; des troupes d'hommes armés parcourant les rues en sens divers: tout, en un mot, donnait à la ville la physionomie d'une place livrée à l'assaut d'un ennemi inexorable, d'une place vouée à la destruction.

A mesure que la lutte se prolongeait, une partie des bourgeois, jusqu'alors inoffensifs, craignant pour leur existence, pour leurs propriétés, et ne pouvant se rendre raison des terribles nécessités de la guerre, qu'ils attribuaient, à tort, à une aveugle vengeance, prirent parti pour l'insurrection, et se laissèrent entraîner par les idées de patriotisme qui dominaient le peuple. Dans la nuit du 24 au 25, M. Rogier, comprenant la nécessité d'imprimer une direction unique aux attaques désordonnées des patriotes, proposa à la commission de nommer immédiatement don Juan Van Halen, officier supérieur espagnol réfugié, et l'un de ses amis, au commandement de toutes les forces nationales. Sa proposition fut accueillie, et don Juan entra sur le champ en fonctions. En ce moment, M. Pletinckx, de retour de son excursion, amenant des hommes, des armes et de la poudre, dont on avait une grande pénurie, se présenta à la commission, qui l'adjoignit comme chef d'étatmajor au nouveau commandant en chef. De concert, ils improvisèrent, à la hâte, un état-major, dont les principaux furent Mellinet, E. Grégoire, de Felner, Jalhau, Kessels, Van der Meere, Elskens dit Borremans.

La journée du lendemain, 25 septembre, s'annonça, comme les jours précédents, au bruit du tocsin. Elle se ressentit de l'influence de la nouvelle autorité qui avait pris en mains les rênes de l'insurrection. Un peu d'ordre s'introduisit dans le chaos de la veille. De nouveaux personnages vinrent offrir leur coopération, leurs lumières, leur influence à la nouvelle administration; de ce nombre, les plus marquants furent MM. Gendebien et Van de Weyer, apportant avec eux 14 barils de poudre.

De nouveaux détachements d'auxiliaires, de Fleurus, Gosselies, Jumet, Gilly, Perwez, Leuze, Lierre, et une cinquantaine de Borins, vinrent renforcer les défenseurs de la capitale. On comptait parmi ces volontaires un grand nombre d'anciens militaires qui avaient pris part aux célèbres siéges d'Espagne, et des braconniers, des tireurs adroits et redoutables.

Le nouveau commandant en chef voulut, dans cette journée, inaugurer son commandement par une attaque générale. Trois colonnes devaient se précipiter simultanément dans le Parc, par les trois grilles qui font face à la place Royale, à la montagne du Parc et au palais des États-Généraux. Don Juan devait commander celle du centre, E. Grégoire, celle de droite, M. Pletinckx, celle de gauche. Cette dernière attaque présentait des difficultés insurmontables. On ne pouvait, en effet, pénétrer par la grille, en face du palais des Etats-Généraux, sans s'être, préalablement, rendu maître de ce palais. Il était occupé par un millier d'hommes environ, dont le feu plongeant, partant des étages, aurait écrasé les téméraires qui auraient voulu pénétrer, de ce côté, dans le Parc, en même temps qu'ils auraient été exposés à la mitraille et à la fusillade des troupes qui y étaient embusquées. Pour exécuter sa tâche, il ne restait à M Pletinckx qu'à tourner le Parc par la place Sainte-Gudule, la rue de Louvain, à pénétrer dans la rue de l'Orangerie, et à attaquer le palais par derrière. Mais, de ce côté, les dangers n'étaient pas moindres. En s'enfoncant dans la rue de l'Orangerie, il courait le risque d'être cerné par les troupes en position à la porte de Louvain et sur le boulevard, qui, par la rue de Notre-Dame-aux-Neiges, pouvaient déboucher sur ses derrières. Il surmonta heureusement les premières difficultés, attaqua intrépidement le pâté de maisons attenant au palais, s'empara de l'hôtel Torrington, surprit le poste qui occupait la cour par laquelle on monte aujourd'hui aux tribunes, mais il se vit, tout à coup, arrêté par un mur élevé, qu'on ne pouvait abattre qu'avec du canon, à moins de perdre un temps précieux.

Le prince, exactement informé de tout ce qui se passait dans le camp ennemi, se décida à opérer une diversion pour éloigner les insurgés du Parc et dérouter leurs projets. Il ordonna une attaque générale, sur toute la ligne, depuis la rue du Marais, au Jardin Botanique, jusqu'à la porte de Hal. Dans cette circonstance, il laissa voir l'insuffisance numérique de son infanterie, en la remplaçant, au Parc, par des cavaliers démontés.

L'attaque de M. Pletinckx dut particulièrement attirer l'attention du prince, car le palais des Etats-Généraux était le plus ferme point d'appui de la défense du Parc. Il fit avancer deux colonnes d'infanterie, l'une par la rue de Notre-Dame-aux-Neiges, l'autre de la porte de Louvain. M. Pletinckx et sa troupe sont sur le point d'être cernés, lorsqu'il lui parvient une pièce d'artillerie, dout la mitraille ralentit la marche de la dernière colonne. Van Halen accourt sur les lieux, reconnaît le danger et repart, en assurant son lieutenant qu'il lui expédiera des renforts. Tout à coup, au grand étonnement de M. Pletinkx, l'ennemi suspend sa marche, et un parlementaire se présente accompagné de quatre volontaires. Les insurgés, en le voyant ainsi escorté, le prennent pour un prisonnier, se ruent sur lui, le renversent, lorsque M. Pletinckx survient et l'arrache de leurs mains. Ce parlementaire, M. de Ravenne, officier, belge de naissance, déclare qu'il a une mission pour la commission de sûreté. M. Pletinckx l'envoie à l'hôtel de ville, sous bonne escorte. Dès ce moment l'ennemi arrêta son mouvement en avant, et se retira, rassuré, semblait-il, sur ce que M. Pletinckx pouvait entreprendre ultérieurement.

En effet, on venait de lui dresser un odieux guet-àpens, auquel le prince paraît ne pas avoir été étranger. Nous croyons, à ce sujet, devoir entrer dans quelques détails pour démontrer à quelles incroyables trahisons les insurgés étaient exposés, et quels obstacles ils eurent à surmonter pour fixer la victoire de leur côté.

Le prince, à son quartier-général à Schaerbeek, était constamment entouré de personnes de tout rang, qui le tenaient au courant de ce qui se passait en ville. Parmi les noms qui figuraient dans le nouvel étatmajor, plusieurs se sont fait connaître depuis comme
des partisans dévoués à la dynastie des Nassau. Ils
l'étaient déjà à l'époque que nous décrivons, tout en se
montrant parmi les plus exaltés patriotes, et en les
guidant au combat. Le prince était donc parfaitement
informé du plan d'attaque, et des noms des chess
chargés de son exécution. Il est même à supposer qu'on
lui avait exagéré les choses, car, au moment de l'arrivée du parlementaire, M. Pletinckx reçut la lettre
suivante:

« A M. le Commandant de l'aile gauche. »

« D'après l'ordre que vient de me donner M. Pletinckx, il » est expressément enjoint au commandant de la rue de Lou-» vain, de faire mettre immédiatement le feu au palais des » États-Généraux.

« Le Commandant,

» Signé: PARENT. »

M. Parent, en écrivant cette lettre, ignorait que M. Pletinckx fût lui-même le commandant de l'aile gauche, ou bien cette adresse servait de passe-port pour arriver aux mains de l'ennemi. Toujours est-il que cet avis constituait une action infâme. Jamais M. Pletinckx n'avait songé à donner pareil ordre.

Du reste, M. Pletinckx, le dictateur de la veille, l'homme qui, seul, entre tous, avait osé donner le signal de la résistance, devait, à la fois, être odieux au prince, à ses partisans, et exciter la jalousie et l'envie des patriotes qui, à l'heure du danger, s'étaient prudemment tenus à l'écart. Aussi tous se tendirent la main pour le perdre.

L'envoi du parlementaire n'avait pas d'autre but. Il apportait à la commission de sûreté un armistice conclu entre les généraux et quatre volontaires qui s'étaient dits délégués par les autorités de l'hôtel de ville. MM. d'Hooghvorst et Rogier lui déclarèrent qu'ils n'avaient donné pareille délégation à personne, et qu'on le retiendrait jusqu'au soir pour ne pas l'exposer à de nouvelles avanies. Alors le parlementaire demanda la permission de mander à son chef le résultat de sa mission. Sa lettre tomba entre les mains des affidés du prince, qui n'eurent rien de plus pressé que de se rendre auprès de M. Pletinckx, de la part des membres de la commission de sûreté, avec ordre exprès de la remettre, en personne, aux avant-postes ennemis.

M. Pletinckx, sans défiance, arbora aussitôt un drapeau blanc, s'avança vers la barricade établie au bas de la rue de Louvain, et fit de là connaître sa mission. On l'invita à la franchir, mais à peine l'eut-il fait, qu'un officier supérieur hollandais lui sauta à la gorge, l'accabla d'outrages et le jeta au milieu de quatre hommes armés. Conduit au quartier-général du prince, il fut immédiatement envoyé à Anvers, et soumis, pendant tout le trajet, aux traitements les plus barbares, indignes d'un peuple civilisé.

La journée du 26 septembre fut destinée par le prince à tenter un grand et dernier effort. A cet effet, il rassembla dans le Parc, la rue Ducale et les rues adjacentes, tous les bataillons et toute l'artillerie disponibles. A plusieurs reprises, on tenta des assauts contre les barricades de la place Royale, de la montagne du Parc, et contre les hôtels avoisinants; tous furent repoussés avec de grandes pertes. Les insurgés, de leur côté, aussi impatients que leur ennemi d'en finir, firent plusieurs efforts pour s'emparer des deux grands points

d'appui du Parc, les palais du Roi et des États-Généraux. Ne pouvant s'en emparer de vive force, ils cherchèrent à les incendier. L'hôtel Torrington et celui de M. Lousada qui les avoisinent, furent réduits en cendres, sans que le feu se communiquat au palais.

La situation de l'armée des Pays-Bas empirait de jour en jour. Le prince avait épuisé tous les movens de conciliation, en même temps que les ressources qu'il avait à sa disposition pour l'attaque et pour la défense. Ses munitions étaient employées, ses troupes démoralisées, et ses points d'appui menacés d'une perte certaine, du moment où les insurgés se décidaient à incendier les hôtels du Parc. Jusqu'à ce jour, ses communications avec Anvers restaient libres: mais, d'un moment à l'autre, elles pouvaient être interceptées par . la levée en masse qui, des provinces, se précipitait au secours des insurgés de Bruxelles, déjà considérablement accrus et fortifiés. D'autre part, le prince dut avoir connaissance de l'approche de la division Kortheyligers, qui cherchait à se rallier à lui, et dont l'inexplicable absence l'avait beaucoup inquiété. En conséquence, il se décida, sans tergiverser, à évacuer la ville, en silence, pendant la nuit du 26 au 27 septembre, afin de ne pas être inquiété dans sa retraite.

Le gouvernement reconnut officiellement avoir éprouvé une perte de 138 tués, dont 13 officiers, — 650 blessés, dont 38 officiers y compris les généraux Constant de Rebecque et Schuurmans, — plus 165 prisonniers dont 5 officiers : total 953 tués, blessés et prisonniers.

Les Belges évaluèrent leurs propres pertes à 450 tués et 1270 blessés : total 1720. Ils contestèrent le chiffre des pertes annoncées par le gouvernement, et les évaluèrent à 520 tués, 830 blessés et 450 prisonniers :

total 1800. Cette dernière évaluation paraît assez vraisemblable, comparée à celle des Belges, lorsqu'on se rappelle la position respective des combattants, les uns constamment à découvert, les autres retranchés derrière les barricades ou à l'intérieur des maisons. Quant aux prisonniers faits sur les Hollandais, les Belges ne pouvaient guère se tromper, puisqu'ils étaient en leur pouvoir.

Dans les premiers jours qui suivirent la lutte, les troupes des Pays-Bas furent accusées d'avoir commis des excès et des horreurs sans nombre. A ces accusations, le gouvernement a répondu, nous paraît-il, sans réticence, de la façon suivante : « Mais que l'on nous » dise dans quelle révolution une semblable accusation » n'a point été dirigée contre les troupes d'un pouvoir » accusé lui-même de persécution et de tyrannie! Sans » doute, la fureur du soldat a porté ses fruits! Mais ne » l'a-t-on pas provoquée au centuple en le massacrant » d'abord à l'abri de repaires inaccessibles? Et ce qui » démontre sans replique que toutes ces odieuses impu-» tations contre les troupes sont d'insignes faussetés, » c'est que les quartiers occupés par elles, dès le com-» mencement du combat, dans lesquels on ne s'est pas » battu, et où les prétendus défenseurs de Bruxelles » n'ont pas trouvé moyen de pénétrer, sont restés abso-» lument intacts; tels sout, par exemple, toute la rue » Ducale et tout le développement du boulevard, depuis » la porte de Schaerbeek jusqu'à celle de Namur, où » l'on n'a pas touché un clou ni proféré une plainte; » plusieurs maisons, à la vérité, ont été dévastées à » l'extrémité de la rue Royale, près de la porte de » Schaerbeek; mais il n'y a pas eu d'autre moyen d'en » expulser les tirailleurs qui y revenaient sans cesse. » Ce que l'on a dit d'enfants tués et portés au bout » des baïonnettes et d'autres horreurs, avait été dit,
» mot pour mot, des Autrichiens lorsqu'ils furent con» traints d'évacuer Bruxelles, sous le général d'Alton,
» en 1789. Ce n'était pas plus vrai alors des Allemands
» qu'en 1830 des Hollandais-Belges! Et l'histoire des
» demoiselles violées dans un pensionnat, rue Verte,
» où il n'y avait plus personne dans un moment comme
» celui-là (on peut bien le penser), n'est pas plus réelle
» que celle que l'on inventa à l'égard de la famille de
» l'ambassadeur d'Angleterre. Au surplus, les journaux
» révolutionnaires durent eux-mêmes démentir bientôt
«» ces rumeurs calomnieuses. »

Nos recherches confirment la véracité du rapport hollandais: il y a eu des excès commis envers des gens paisibles, hommes et femmes, dans les maisons que se disputaient les assaillants; mais ces excès, inévitables en pareilles circonstances, portent tous un caractère exceptionnel. En général, les troupes se conduisirent avec humanité dans les quartiers où il n'y eut pas d'hostilités.

M. Mackintosch, dans un petit opuscule, publié quelques jours après l'évacuation de la ville, fait la description suivante du théâtre de l'action : « C'était un spectacle affreux que l'aspect de ce Parc, théâtre de ce long et sanglant combat. Le sang teignait les allées; des cadavres, étendus çà et là, à peine recouverts d'un peu de feuillage; des débris d'arbres, de statues, de grilles de fer, gisaient sur tous les chemins; ici s'élevait une barricade de bancs et de troncs d'arbres, là une redoute formée de cadavres de chevaux; le Café de l'Amitié, l'Hôtel de Belle-Vue, les maisons des rues Royale, de Louvain, de Namur, étaient criblées de balles et de boulets....»

La victoire appartint exclusivement au peuple qui

n'eut d'autre mobile que celui de se venger des outrages que la presse et la nation hollandaises n'avaient cessé de lui prodiguer. Envisagée sous ce point de vue, la lutte fut légitime; car, vaincus, les Belges eussent été condamnés à une domination qui fût devenue intolérable pour leur amour-propre; c'eût été pour eux, dans l'avenir, une lutte latente, perpétuelle, qui, tôt ou tard, aurait de nouveau éclaté en un combat à main armée. MM. Pletinckx, Ad. Roussel et leurs jeunes amis partagent, avec le peuple, l'honneur de la victoire, pour ne pas avoir désespéré de son courage et de son énergie : courage et énergie d'autant plus méritoires que ce peuple eut à lutter non-seulement contre l'ennemi, mais contre les nombreux traîtres qu'il trouvait à sa tête et dans ses rangs. Soyons juste aussi envers M. Ch. Rogier, qui rentra en ville, à la tête de ses Liégeois aussitôt qu'il apprit que le peuple de Bruxelles avait pris sur lui la responsabilité de la défense. Par sa présence et son énergie, il déjoua bien des intrigues, et se constitua, à l'hôtel de ville, le digne représentant de la cause populaire et nationale. Si nous ne pouvons considérer M. d'Hooghvorst, au sein de la commission de sûreté, que comme un médiateur entre le prince et le peuple, et comme préférant la paix à la guerre, dans l'intérêt de la bourgeoisie, il n'en méritera pas moins, aux yeux de la postérité, les éloges dus à son dévouement et à la persévérance dont il a fait preuve dans ces moments décisifs de la vie d'un peuple.

Nous partageons, comme Belge, la satisfaction que dut éprouver, le lendemain de la victoire, la génération de 1830; mais, en envisageant les journées de Septembre à un point de vue plus élevé, nous devons déplorer ce combat fratricide entre deux peuples de même souche, habitant le même sol, ayant les mêmes intérêts poli-

tiques 1: combat provoqué par un roi honnête homme, ayant toutes les vertus domestiques, ennemi de l'effusion du sang, voulant sincèrement le bonheur de ses peuples, mais se laissant guider à son insu par des préjugés et des préventions nationales qu'il faisait partager à ses compatriotes. Répétons-le sans réticence, cette lutte sanglante prit uniquement sa source, d'une part, dans un amour-propre blessé, et, d'autre part, dans une présomption et un mépris que rien ne justifiait.

A la suite d'un grand désastre les critiques ne font jamais défaut. Aussi le prince Frédéric a-t-il eu les siens. Nous ne nous attacherons ici qu'à un seul, à M. White. qui se distingue par ses efforts pour être impartial, et par la profonde estime qu'il professe pour le caractère de ce prince, pour la maison d'Orange en général. M. White, disons-le tout d'abord, n'est pas du métier et juge les journées de Septembre d'après l'opinion de militaires sans expérience. Selon lui, le prince, une fois d'épée tirée, le sang ayant coulé, ne devait plus avoir de scrupules; il aurait dû détruire la ville, et ses 4 obusiers suffisaient pour cela (il prétend qu'il disposait d'une batterie de 8 obusiers, différence qui ne change pas les termes du problème). Il aurait dû avoir recours à des retours offensifs et ne pas laisser décimer ses troupes dans le Parc. Enfin, au lieu de pénétrer en ville par différentes issues, il aurait dû s'établir sur les hauteurs où se trouve aujourd'hui le quartier Léopold, et de là cheminer en ville au moyen des travaux réguliers en application dans les siéges.

Analysons ces projets imaginés après coup. D'abord ne perdons pas de vue qu'il n'entrait pas dans l'intention

R. T.

·Digitized by Google

⁴ Il ne faut pas oublier qu'une partie de l'armée était composée de Belges.

du roi, ainsi que nous l'avons démontré, de pénétrer dans Bruxelles au moyen de ce qu'on appelle un coup de collier. En cette circonstance, il fut fidèle jusqu'au bout aux maximes de prudence qui guident ses compatriotes dans toutes les actions de leur vie. Il ne donna l'ordre au prince son fils d'agir comme il l'entendait, que lorsque, de toutes parts, on lui apprit que la multitude était abandonnée à elle-même, sans chefs, et saus une seule cartouche. Le témoignage de M. Pletinckx confirme pleinement tous les rapports adressés au roi et au prince.

En pareil cas, il eût été puéril de songer à attaquer Bruxelles au moyen d'un siège régulier. On crut, avec raison, qu'un déploiement de 10,000 hommes d'infanterie, et des 8,000 que le général Kortheyligers devait amener par Louvain, non compris environ 4,000 hommes de cavalerie et d'artillerie, suffisaient pour prendre possession d'une ville ouverte et sans défense. Le prince se refusa donc à attendre de nouveaux renforts, et ne songea nullement à se munir d'un nombreux matériel et personnel de siége. Il n'amena avec lui que de l'artillerie de campagne, 4 obusiers de 8 pouces, avec un approvisionnement ordinaire. Or, tous les militaires de quelque expérience savent que ce n'est pas avec un pareil matériel d'artillerie et avec 10,000 hommes d'infanterie qu'on peut incendier et détruire une ville comme Bruxelles, ni vaincre la résistance inattendue d'une population de plus de 100,000 âmes, soutenue de plus de 25,000 hommes valides, tous décidés à mourir les armes à la main. Voilà pour l'attaque qui eût pu être entreprise du côté du Quartier-Léopold.

Quant à l'attitude passive du prince et de son armée dans le Parc, nous pouvons parfaitement la justifier. Du moment où il se vit privé du concours de la division

Kortheyligers, des deux colonnes secondaires qui avaient été repoussées aux portes de Laeken et de Flandre, et alors qu'il avait pu se convaincre de la grande impression morale que ces défaites avaient produite, en sens inverse, sur les deux camps opposés, il ne lui restait plus que deux partis à prendre, ou évacuer immédiatement la place, ou se borner à la défensive en attendant une réaction dans l'esprit de la population bruxelloise. Jusqu'à ce jour on a beaucoup exagéré l'effectif de ses forces: son infanterie s'élevait à environ 10,000 hommes, répartis en 14 bataillons; de ce nombre. on doit déduire 3 bataillons sous les ordres des généraux Trip, Favauge, et du colonel Boekorven, qui restèrent à l'extérieur. Il ne lui restait pour agir en ville que 11 bataillons, qui furent répartis comme suit : 4 bataillons pour la garde des trois palais et de quelques hôtels qui flanquaient le Parc; 3 bataillons aux portes de Schaerbeek, de Louvain et de Namur, qui lui assuraient ses communications: en tout 7 bataillons. Il ne restait donc au prince que 4 bataillons pour servir de réserve à une ligne défensive de cinq quarts de lieue, et pour la garde du Parc. Tout militaire d'expérience conviendra qu'il eût été téméraire de s'avancer dans l'intérieur de la ville avec le nombre restreint de troupes dont il disposait pour l'offensive. S'il retirait quelques-uns des bataillons de leurs positions dans le Parc et alentour, il s'exposait à se les voir enlever, sur ses derrières, pendant qu'il aurait été engagé au cœur de la ville. Ensuite c'eût été transporter le champ de bataille sur un terrain tout à l'avantage de l'assiégé. Au Parc, il pouvait faire manœuvrer son artillerie de campagne, son infanterie, et conservait à ces deux armes leur supériorité sur des hommes combattant à la débandade. Au centre de la ville, sillonnée de rues étroites, son artillerie ne pouvait lui être utile sans paralyser l'action de son infanterie et vice-versa. Là, les insurgés s'étaient fait ouvrir les portes de toutes les maisons des rues aboutissant au Parc, et avaient accumulé dans les étages une masse de pavés pour être jetés sur les assaillants, s'ils s'étaient avancés offensivement. En résumé, la résistance des assiégés ne pouvait être vaincue qu'au moyen d'un blocus resserré, ou en faisant pleuvoir sur la ville une masse de bombes, en incendiant quelques quartiers, et en forçant la population à se soumettre par la faim, la misère et le feu. Or, comme nous l'avons démontré plus haut, le prince ne disposait ni d'assez de troupes pour former un blocus sévère autour de la ville, ni d'une artillerie de siége pour la bombarder. Avec ses quatre obusiers, il incendia le Manége rempli d'un grand approvisionnement de fourrages. Il est plus que probable que les autres maisons, en petit nombre, qui furent la proie du feu, l'ont été par le fait des combattants.

D'ailleurs, contrairement à ce qu'avance M. White, le prince a essayé tous les moyens à sa disposition. Il a opéré de vigoureux retours offensifs contre la barricade qui fermait la place Royale: tous furent énergiquement repoussés. Pendant les quatre journées, son artillerie n'a cessé de tonner depuis le matin jusqu'au soir; elle doit avoir épuisé toutes ses munitions, car elle ne disposait que de 28 caissons.

On a aussi reproché au prince de n'avoir pas mis à profit la nuit, alors que les insurgés abandonnaient leurs positions pour se répandre en ville et se livrer imprudemment au repos. Au premier abord ce reproche paraît fondé; mais, si l'on y réfléchit bien, sa conduite peut parfaitement se justifier. Une attaque de nuit par surprise aurait pu le rendre maître de la barricade de la place Royale et des hôtels avoisinants; mais si,

comme il devait s'y attendre, les insurgés accouraient pour le repousser, un combat de nuit s'engageait, qui aurait infailliblement amené l'incendie sur le théâtre de la lutte. Toute la partie supérieure de la ville pouvait être dévorée par les flammes, et ses paisibles habitants massacrés. Sans nul doute, il aura reculé devant une pareille responsabilité, et l'histoire doit lui en tenir compte.

Pour tout dire, le prince s'est conduit avec beaucoup de prudence, et, ajoutons-le, avec fermeté; il lui en a fallu beaucoup pour maintenir ses troupes, pendant quatre jours, dans une position des plus démoralisantes, et exposées à un feu meurtrier. Il ne se décida à évacuer la ville que lorsqu'il eut perdu tout espoir d'être appuyé par la bourgeoisie, dont on lui avait promis le concours, lorsque ses communications pouvaient être compromises d'un moment à l'autre, et lorsqu'il apprit enfin le retour de Valenciennes des chefs du mouvement, et leur constitution en gouvernement révolutionnaire.

P.-A. HUYBRECHT.

EURIPIDE RÉVOLUTIONNAIRE.

Ut religio propaganda etiam est, quae est juncta cum cognitione naturae, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendae.

Ciorno. De Divinatione 11, 72.

I

Il ne faut pas étudier longtemps le cinquième siècle anté-chrétien pour apercevoir un concours inouï de circonstances qui ont fait d'Athènes l'école de la Grèce, c'est-à-dire du monde entier. Les difficultés elles-mêmes se sont rapidement changées en stimulants favorables, en épreuves fécondes. Le mélange des races a réalisé dans une seule ville la plus harmonieuse conciliation des plus brillantes qualités de la famille hellénique; l'indigence du sol a facilité dans le peuple cette sobriété si nécessaire aux efforts de l'esprit; l'exiguïté d'un territoire montagneux et d'ailleurs fantasquement dentelé par la mer a suscité de bonne heure les plus audacieuses entreprises de la marine et du commerce, et l'on peut dire enfin qu'il n'est pas un ennemi d'Athènes, qui n'ait, sans le savoir, donné des éléments, des aiguillons à cette nationalité éblouissante.

Mais cette faveur des événements, faveur si grande qu'on est tenté de l'appeler providentielle, ne devait profiter qu'à un peuple qui saurait s'en servir. Nous voyons partout s'élever et briller les nations, comme les individus, moins par leur fortune que par leur énergie, de même que le développement général des existences les plus rudimentaires se fait moins par la stimulation du dehors que par la force du dedans.

« Athènes, dit Hérodote avec un enthousiasme qui n'est qu'une pieuse reconnaissance ¹, Athènes a prouvé les avantages d'un État où chacun jouit des mêmes droits. Tant que les Athéniens furent dépendants et ne travaillant que pour un maître, ils n'eurent jamais la volonté de se distinguer; mais dès qu'ils devinrent libres, ils le voulurent, et y réussirent, parce que dès lors chacun travaillait pour soi-même... » (V, 78.)

Cette égalité païenne, qu'à bon droit nous regardons aujourd'hui comme une aristocratie, comme une égalité de privilége, était pour ce temps, pour ce pays, une si merveilleuse conquête qu'on la plaçait sous le patronage d'un demi-dieu et d'une déesse, de Thésée l'aventureux, et de Minerve la prudente ². Il était naturel aussi de voir les poëtes se faire les interprètes, on devrait dire les pontifes, d'une fierté nationale non encore contenue par le sentiment de la fraternité humaine, et pousser jusqu'à l'idolâtrie le soin de l'honneur national. L'un d'eux s'écria un jour, aux applaudis-

¹ On ne remarque pas assez que le père de l'histoire, né dans une colonie dorienne, n'a employé l'ionien que parce que les logographes ou légendaires avaient adopté ce dialecte propre au récit épique ou autre. Par son raisonnnement et sa phrase déjà à demi périodique, il est plutôt athénien qu'asiatique.

² Il fallut que Polygnote, dans son tableau de Marathon, fit assister Thésée à cette bataille.

sements frénétiques des citoyens accourus au théâtre :

« Lorsqu'on accuse ta patrie d'imprudence, ne vois-tu pas de quel fier regard elle répond à ses accusateurs? C'est qu'elle grandit au milieu des travaux, des dangers; tandis que ces villes si amies du repos, si timides, restent dans l'ombre, et baissent humblement les yeux! » (Eur. Suppl. 322.)

Cet esprit d'initiative, cette spontanéité de dévouement et de courage, on en voit surtout des preuves authentiques dans la guerre contre les Perses. Marathon, Artémise, Salamine, Mycale et Platée sont des titres qui appartiennent aux Athéniens encore plus qu'à leurs alliés. Et s'il s'agit, non plus des triomphes qui consacrent l'indépendance, mais des sacrifices qui facilitent des résistances héroïques, c'est encore vers Athènes que se reporte la pensée, comme vers l'âme de la patrie hellénique.

Il était donc dans la nature des choses que la littérature grecque, cette expression si complète, si originale, si franche et si claire de la civilisation grecque, attendît l'affranchissement d'Athènes pour s'épanouir dans le drame attique, la plus profonde conception de la poésie humaine. Jusque-là, on n'avait vu que des littératures locales, pressentant à peine, et de loin en loin, l'unité de la race des Hellènes (en face des Barbares) et qui n'avaient même pu obtenir une valeur décisivement nationale que par l'intermédiaire des Athéniens.

П

S'il est vrai de dire que la poésie (c'est-à-dire, d'après l'étymologie, la création de nouvelles formes pour la

tradition religieuse) a été l'organe naturel et, à certains égards, officiel de la pensée grecque, on doit reconnaître dans le drame cette même pensée élevée à la hauteur d'une philosophie nationale. Ce n'est plus le passé qu'on raconte dans l'épopée naïve et enfantinement curieuse, ce n'est plus le présent qu'on célèbre dans l'élégie gracieuse ou dans le fougueux dithyrambe : il semble qu'arrivé au sommet de la vie politique, l'Hellène, avant de redescendre la pente si rapide de la décadence, veuille mieux savourer sa victoire en se rendant compte de tous ses efforts, de toutes ses luttes. Il sait, son orgueil le lui a dit, qu'il a été l'artisan de sa fortune, mais les légendes allégoriques qui ont bercé son enfance, les initiations mystiques qui ont dirigé, éclairé sa marche virile, lui ont révélé des puissances formidables, des divinités jalouses au fond de tout ce qui s'agite en ce monde. Comme il a du courage et de plus une très-haute idée de sa place dans l'humanité, il ose se poser le problème de la liberté humaine dans l'ordre universel. C'est ainsi qu'il arrive que le drame grec est conçu par ce peuple merveilleux comme une poétique philosophie de l'histoire, comme une théodicée païenne. A travers toutes les broderies de la mythologie, au plus épais des superstitions séculaires et locales, en dépit de tous les caprices de l'imagination la plus inventive qui se vit jamais, le drame des grands maîtres cherche à fixer deux termes jusqu'alors trop flottants dans la conscience : la part de l'homme libre (car l'esclave ne compte pas) et la part du destin 1. Aujourd'hui, sans doute, nous

⁴ Aretè ne vient pas du verbe qui signifie choisir, comme le dit Platon en plaisantant, mais, quelle qu'en puisse être l'origine, il sert aux Grecs à marquer ce qui est le propre de l'homme véritablement homme, la force de vouloir, de persister, d'accomplir. Il indique par suite l'honneur de la victoire, une sorte de noblesse individuelle (virtus) qui rend l'homme capable

avons pour de pareilles investigations des horizons plus larges, plus distincts, plus radieux; mais l'ignorance seule pourrait méconnaître ce qu'il y a eu de grand, d'élevé, de hardi, dans la philosophie des tragiques grecs, au plus profond d'un paganisme matérialiste et sensuel. Rappelons-nous d'ailleurs que le théâtre grec a précédé tous les autres théâtres 1.

Il v a là surtout un point de vue qui doit nous étonner pour cette époque. L'homme est-il déjà conçu comme le maître de sa destinée? Non, cela ne souffre pas même une hésitation chez l'historien. En revanche, la volonté humaine est-elle absorbée, anéantie par une fatalité mystérieuse, comme en certaines légendes de l'Orient? Non, ce serait oublier le caractère propre des Grecs, la tendance remarquablement libérale de leur activité. En quoi donc peut-on dire que la pensée hellénique a été comme une transition du panthéisme oriental au monothéisme moderne? Évidemment, en ce que l'idée de la liberté, tout en se dégageant de la passiveté hébétée des Indiens, n'a pas pu arriver jusqu'à rencontrer la véritable idée de la justice divine. Ce n'est pas à nous d'expliquer cette impuissance radicale; il nous doit suffire ici de la constater.

Prenons, pour cela, l'Orestie, cette trilogie mystique d'Eschyle, qui est le type certain de l'évolution théologique des drames athéniens. Tout n'y est pas fatalité, comme on l'a dit par légèreté; la liberté y a sa part, et



de faire servir à sa fin, à son bonheur, la protection des puissances surhumaines, entre autres *Tuchè*, la fortune, l'occasion, la rencontre. C'est aussi la philosophie de Pindare.

⁴ En Chine, le drame n'apparaît qu'au début du huitième siècle chrétien, et sous une influence courtisanesque; pour l'Inde, on peut remonter jusqu'au deuxième siècle avant Jésus-Christ. (Rosenkranz, *Die Poesie in ihre Geschichte*, p. 470.)

elle est assez grande même pour aboutir à une sorte d'héroïsme négatif, à une énergie violente, quoique sans lumière suffisante. De temps en temps, le héros se raidit contre la fatalité, mais il ne fait qu'en précipiter les coups par son aveugle obstination. Çà et là, les avertissements divins préoccupent les personnages, mais sans suite, sans direction réelle, sans aboutissement. Une seule vérité morale perce au fond de ces ténèbres de la conscience, c'est l'idée de la peine, contre-coup nécessaire et naturel de la faute. L'erreur, la superstition ne commence que dès qu'il s'agit d'appliquer, de déterminer cette loi terrible et salutaire. Chaque homme, se dit le poëte, interprétant la tradition nationale, l'instinct populaire, a une sphère d'activité où se meut sa liberté. C'est son lot, sa part, sa moira, dont Thémis (de tithêmi, je pose) est la déesse régulatrice. Souvent, trop souvent, l'ignorance, l'ivresse des sens ou bien encore l'ivresse du succès emporte l'homme au delà de sa limite. Cette transgression, ce fait de dépasser la sphère, la loi posée, se nomme hubris (superbia en latin, overtreding en flamand, etc.), et provoque la vengeance de Némésis, divinité qui a pour devise: à chacun selon ses œuvres (nemein, partager.) Le rétablissement de l'ordre universel, un certain temps troublé par l'imprudence humaine, se fait par une exacte rétribution, par une équation complète entre la faute et le châtiment. Le remords, c'est l'ardente poursuite des Furies, des Érinnyes, qu'on appelle Euménides (les bienveillantes) dès qu'on les a apaisées par une expiation. Chose significative! toutes ces divinités qui se rattachent à la vindicte du destin, sont, dans la mythologie, issues de la Nuit. Et, en effet, les Grecs croyants s'imaginaient que l'on commettait toujours le crime sans en avoir la pleine intelligence. De là à imaginer des hommes désignés comme instruments aveugles des vengeances divines, il n'y avait qu'un pas. De là enfin, on déduisait cette loi féroce du talion dont on retrouve encore bien des traces dans le monde. L'homme se met à la place de la Némésis: il exige œil pour œil, dent pour dent, mort pour mort. C'est tout au plus si cette justice de la vengeance s'adoucit dans les sociétés anciennes, par des transactions, des rachats, « dare pænas. » Encore faut-il l'intervention religieuse pour mettre un terme à ces vendette (fehda en germanique; veete en flamand 1.)

Qu'est-ce donc que l'Orestie d'Eschyle, d'après ces principes? Une répercussion fatale de crimes, de vengeances et de châtiments féroces, à travers plusieurs générations. Le crime de Pâris amène la chute de Troie; mais les Atrides dépassent leur vengeance: outre le sacrifice d'Iphigénie, outre la mort de tant de Grecs, il faut encore imputer au roi d'Argos d'avoir provoqué Clytemnestre en amenant au palais Cassandre sa rivale.

« Mes yeux, dit Agamemnon, m'apprennent mon retour; j'en suis témoin, et cependant il me semble qu'au dedans de moi mon cœur entonne de lui-même le lugubre chant d'Érinnys... » Clytemnestre se venge, aidée par son amant OEgisthe qui doit venger son père Thyeste sur un descendant d'Atrée, et ces deux frères eux-mêmes, célèbres par leurs passions monstrueuses, ont

'Voir les lois barbares (à la chute de l'empire romain) qui substituent aux anciens duels des tarifs et des amendes se rapportant au wehr-geld, l'argent qui rachète la guerre des vendette. — A Liége, la guerre des Awans et des Waroux (XIII * siècle), et à Gand, la légende des Alyns et des Rym (XIV * siècle), sont aussi des histoires de talion, mais qui offrent des épisodes plus touchants que le mythe des Atrides. Il faut convenir que la trilogie de S chiller (Wallenstein), quoi qu'on en dise outre-Rhin est loin de la profondeur eschyldenne. — Voir aussi le Moniteur français du 19 janvier 1857, sur la façon de faire transiger les familles ayant des sangs et poursuivant des vendette (Asie-Mineure).

été également des exécuteurs d'autres vengeances! Le sang appelle le sung, l'abime appelle l'abime, jusqu'à ce que nous arrivions à la tragédie de l'expiation d'Oreste poursuivi par les Furies. Mais cette lamentable légende ne se termine pas par une véritable idée de pardon, de grâce: Apollon vient déclarer que c'est lui qui a dirigé le poignard du parricide. Cela suffit au païen qui après s'être un moment donné le spectacle de la liberté avec toutes ses chances redoutables, finit par retourner à l'idée antique du destin.

Cet enchaînement de forfaits et d'horreurs où le rude génie d'Eschyle semblait se complaire, devait faire tomber dans l'esprit cette amère et sombre pensée de la prophétesse Cassandre:

« Destin des mortels! heureux, une ombre le renverse; malheureux, l'éponge passe et en enlève la trace! Cet oubli toutefois est la plus grande de leurs misères, la plus digne de pitié! »

Mais cette morale désenchantée ne va pas jusqu'au découragement. Il y a dans Eschyle quelque chose du soldat aussi bien que du prêtre. Si son père l'a élevé à l'ombre du sanctuaire d'Eleusis, s'il invoque Déméter comme sa mère, il se souvient aussi de ses aïeux, eupatrides descendants de Codrus, et il est moins sier de ses drames que de ses exploits de Marathon, d'Artémise, de Salamine et de Platée. Aristophane, enfin, cet étrange réactionnaire, aime cette poésie gigantesque, cyclopéenne, pleine des fureurs de Mars, imposante, héroïque, stigmatisant la moindre faiblesse et digne d'être faite pour ceux qui triomphaient des Perses. « Eschyle, disait-il, se présente comme l'instituteur de l'age viril; il songe toujours à former des hommes prêts à se dévouer au pays dès le premier appel de la trompette. »

Ш

Mais si Eschvle était comme un hiérophante du patriotisme marathonien, s'il tirait de si hautes leçons des légendes les plus sombres, comment a-t-il été si rapidement vaincu par le jeune Sophocle? Pourquoi voyons-nous le vieux poëte des terreurs religieuses s'expatrier jusqu'à deux fois et aller mourir enfin en Sicile? C'est qu'Eschyle, pas plus qu'Aristide, ne représentait l'apogée du génie grec. Si un peuple n'obtient une place dans l'histoire que par l'évolution nationale, originale d'une idée, que dirons-nous des Grecs? Est-ce par l'énergie shakspearienne, par la force un peu brutale des trilogies qu'ils devaient laisser leur mot au monde? Cet empire de l'énergie appartiendrait plutôt aux Romains. L'Hellade, au contraire, est le pays des gràces sereines, des proportions harmonieuses, des lignes délicates et discrètes. C'est le pays de la Beauté, où la vertu même ne saurait se faire accepter sous une forme outrée ou disgracieuse. « Toute la Grèce, dit Barthélemy, était pleine de monuments consacrés aux Grâces. » C'est le pays où Platon pardonne à Aristophane 1.

Or, cet idéal a été surtout réalisé par le génie de Périclès, de Phidias et de Sophocle. L'antiquité, en nommant ce dernier l'Homère du drame, reconnaissait que le caractère plastique, sculptural, régulier et sobre



¹ On sait l'épigramme attribuée à Platon : « Les Grâces, cherchant un temple qui ne pût s'écrouler, trouvèrent l'âme d'Aristophane ». Socrate, dit-on, fut l'auteur des statues des *grâces voilées* qu'on voyait à l'entrée de l'acropole.

était réellement propre à la littérature grecque. Sophocle n'est pas venu toutesois bouleverser l'œuvre du poëte d'Éleusis : il lui a donné la perfection nationale. « Mon prédécesseur, aimait-il à dire, fait très-bien ce qu'il fait, mais sans en avoir conscience et comme par instinct. » Il pouvait même ajouter : « je vois mieux ce que la réalité supporte d'idéal. »

Sophocle, fils du riche armurier Sophile, naquit au poétique village de Kolonos 1, trente ans après la naissance d'Eschyle. Il fut la plus heureuse expression de la plus heureuse époque de la vie grecque. Rien n'a troublé sa longue carrière (495-405); tout lui a souri dès son berceau entouré des plus gracieuses légendes; les comiques qui avaient attaqué Eschyle lui-même, se trouvèrent désarmés devant son jeune émule; les philosophes n'osèrent le discuter, et, sans qu'il s'éloignât de la vie publique, il parvint, par un bonheur de son caractère comme de sa destinée, à se tenir en dehors de toutes les luttes. Un jour son Antigone lui valut le titre de général. Il est vrai que ce fut plutôt un nouvel honneur qu'une charge rigoureuse. Il eut enfin cette singulière fortune de prendre sa part du bonheur patriotique des temps marathoniens, et de mourir avant la prise d'Athènes par Lysandre et le régime des Trente tyrans.—Pour Sophocle comme pour Homère, il n'y a réellement qu'unanimité d'admiration parmi tous les gens de goût, parmi tous les adorateurs de l'art pur.

Presque toutes ses pièces respirent ce calme, cette inaltérable sérénité de sa vie. Alors même qu'il doit nous peindre les derniers malheurs d'OEdipe, quelle suavité dans ces gémissements, quel charme dans cette mélancolie! S'il ne change presque rien au fond de la

⁴ A dix stades d'Athènes. Voir la poétique ouverture d'OEdipe à Colone.

théologie eschyléene, il en resserre les trop vastes proportions, il en adoucit les contours trop abrupts. Il représente mieux que tout autre, cet équilibre entre le fond et la forme, cette juste mesure des éléments de la composition, ce tact exquis qui fait encore de son œuvre une inépuisable leçon de goût. Sophocle, c'est le point culminant de la littérature grecque, car, nul autant que lui, n'en a reproduit la beauté dominante, qui peut se définir par le mot de Socrate et des Sages : « Rien de trop. » C'est aussi, par excellence, l'auteur classique, le canon, la norme, la règle de l'art, comme le fut Polyclète avec lequel W. Schlegel aime à le comparer 1. C'est surtout du poëte de Kolonos que l'on peut dire qu'à force de réalisme, il est arrivé à l'idéal, et qu'il n'est devenu classique, c'est-à-dire servant de modèle éternel, qu'en étant très-franchement national (ou si l'on veut. romantique).

Pour juger de cette merveilleuse perfection, Aristote prenait l'OEdipe-Roi, Hegel, cet autre Aristote, préférait l'Antigone. Ne pourrait-on aussi indiquer l'Électre, comme juste-milieu entre l'excès de terreur mystique suscité par l'Orestie d'Eschyle et le terre-à-terre trop réaliste de l'Électre d'Euripide? Cette lecture comparative ne fournirait-elle pas à tout homme de sens littéraire la preuve que Sophocle, comme l'a dit Aristophane, est plus près encore de l'idéal d'Eschyle que du pathétique d'Euripide?

IV

Il y a une mobilité incessante dans le développement

4 W. Schlegel, Cours de litt. dram. 5º leçon. — Polyclète, statuaire et architecte, condisciple de Phidias et de Myron, fit un morceau appelé le Canon, parce qu'il servait à démontrer les rapports de grandeur où la nature a établi la perfection des formes humaines.

de la Grèce, plus qu'en tout autre développement national. Nulle part on n'a fait tant de choses variées, originales, sur moins d'espace et en moins de temps. A six lieues d'Athènes, vous rencontrez d'autres mœurs, d'autres idées, un autre culte, une autre poésie. A six années de la mort de Périclès, vous entendez déjà retentir les. appels des novateurs en même temps que les prophéties de la chute de l'hégémonie, de la nationalité attique. Relisez la mélancolique parecbase ou digression sur l'anarchie des esprits, dans Thucydide, III, 82. « Cette désastreuse guerre du Péloponèse, s'écrie le conservateur démocrate, a donné l'éveil à tous ceux qui ont soif de nouveautés. L'agitation des partis, le tumulte des idées et des passions, le dégoût des anciennes mœurs, tout concourt à bannir de la patrie la bonne foi, la tranquillité, la confiance et la concorde... » Vaines paroles! le destin des nations est inflexible comme celui des individus...

Cette crise si précoce, cette inexorable dissolution d'une nationalité si exceptionnellement organisée par et pour le beau, doit faire et a fait réellement une profonde impression sur tous les philosophes qui se sont occupés de la rapide décadence de la politique de Périclès. N'est-il pas visible que cette société attique cache dans sa fleur un poison qui la doit tuer? La liberté suscitée par sa démocratie, la raison éveillée par la poésie et les autres arts, la dignité du citoyen faisant pressentir la dignité de l'homme, croit-on que tout cela puisse s'arrêter à un moment donné, à la voix de quelque Orphée politique? Ne faut-il pas que l'humanité s'agite et s'avance, et, au surplus, le bien le plus réel n'est-il pas souvent délaissé pour le mieux le plus chimérique? Combien surtout la décomposition sociale doit être difficile à éviter, quand les principes de conservation ne

Digitized by Google

sont, en fin de compte, que des préjugés pour ce qui est, obstinément hostiles à ce qui doit être? Ne voit-on pas Aristophane, le plus logique, le plus courageux adversaire des novateurs et des philosophes, réduit à invoquer, quoi qu'il imagine, le fait, qui compte quelques siècles, contre le droit, qui est de tous les temps et de tous les lieux? Certes, ni amis ni ennemis de l'organisme attique ne posèrent alors le problème aussi abstraitement que nous venons de le faire; mais il est aisé de voir que notre formule ne dépasse pas la réalité des instincts de conservation et des ardeurs de progrès engagés dans le conflit du v° siècle avant notre ère.

En observant les assauts livrés par la courageuse philosophie à un ordre politique plus brillant que solide, plus artistique que moral, plus factice que juste, on croit voir se réaliser dans l'histoire la plus authentique, la sublime légende de Niobé, la plus touchante des fables grecques, la plus profonde des trilogies eschylécanes. Selon le mythe si cher aux sculpteurs, et si bien reconstruit par Hermann et Welcker, Niobé, l'épouse fortunée du roi de Thèbes, Amphion, favori des Muses, s'enivre d'orgueil en voyant se grouper autour d'elle ses sept fils et ses sept filles, les plus beaux enfants qu'une mère pût rêver. Amphion lui-même sent sa raison succomber à ce doux spectacle, et les deux époux, las d'un palais, veulent avoir un temple. La vengeance des dieux ne tarde pas à éclater. Le deuxième drame, la pièce du milieu, la situation pivotale de la composition d'Eschyle, nous montre Niobé muette, stupide de douleur, au milieu des quatorze cadavres de ses enfants, abattus par les flèches d'Apollon et de Diane. Le peuple s'éloigne de la maudite, refuse d'ensevelir des pestiférés, et Amphion lui-même a cherché dans la mort l'oubli de l'horrible catastrophe. Dans le drame final, Niobé est

en Lydie, chez son vieux père Tantale, également châtié dans son orgueil. Elle ne trouve donc nulle part de trève à sa douleur, et le peuple croit voir dans le rocher de Sipyle, non loin de Smyrne, Niobé changée en gigantesque statue, dont la figure est voilée par d'éternelles larmes, tombant sur son sein pétrifié.

The Niobe of nations! there she stands 1, Childless and crownless, in her voiceless woe! (Byron, Childe Harold, 4, 79.)

La Grèce, trop fière de son indépendance nationale, a dédaigné l'humanité, confondue sous le nom de barbares; la Grèce, ivre de son propre génie, du génie des artistes et des poëtes ses enfants, a voulu borner l'avenir, le progrès, à l'horizon de son Parthénon et de ses Propylées. Chose remarquable! au sein même de ce triomphe, de cet orgueil national, l'humanité trouve des protestations éclatantes, et le progrès des vengeurs audacieux!

V

On connaît peu de synchronismes plus significatifs que celui du 5 octobre 480 avant J.-C. Ce jour, signalé par deux victoires des Grecs sur les barbares (celle de Salamine sur les Perses et celle de Syracuse sur Hamilcar, aidé des pirates étrusques), marque aussi la naissance, à Salamine même, du poëte Euripide, qui devait

¹ Voir une très-heureuse imitation dans Ledeganck, *Drie Zustersteden*. Ce que le poête anglais a appliqué à Rome, le poête flamand à Bruges, nous l'avons rapporté à la Grèce elle-même, d'où nous est venue cette admirable conception.

porter les premiers coups à cette nationalité hellénique. alors si radieuse et si sûre de sa suprématie. Pendant qu'Euripide vagissait dans une hutte misérable, on dressait dans l'île glorieuse les trophées patriotiques, et Sophocle, qui n'avait encore que quinze ans, désigné unanimement comme l'adolescent qui avait la plus belle figure et la voix la plus mélodieuse, chantait devant les guerriers vainqueurs, au premier rang desquels brillait le vaillant Eschyle, l'hymne de la victoire inopinément obtenue par la faveur des dieux. Voilà donc qu'avec la défaite des Asiatiques coıncide l'apparition des trois noms qui signalent dans l'histoire le début, l'apogée et la transformation du drame athénien, le plus beau titre littéraire de l'Europe! Il faut à peine un siècle pour la vie et la mort de ces trois génies si divers, si opposés: Eschyle débute en 500 et Euripide meurt en 406, encore un an avant Sophocle. Et si l'on observe que l'Orestie d'Eschyle a été représentée en 458, et l'OEdipe de Sophocle un peu avant la Médée d'Euripide, en 431, et qu'en outre la guerre du Péloponèse éclate en 431, en même temps que la république fait le procès aux témérités philosophiques d'Anaxagore, on arrive à douter qu'il y ait jamais eu une époque plus pleine, plus agitée, plus décisive pour l'avenir. « Les Etats, dit Voltaire, ont leurs années climatériques aussi bien que les hommes. »

Si le côté organique de ce siècle tumultueux se reflète dans Sophocle, le côté critique n'a pas de plus énergique expression que les drames d'Euripide. Si Sophocle est appelé l'Homère dramatique, en ce qu'il continue la tradition plastique et esthétique du père de la poésie, les anciens ont vu dans Euripide le destructeur de cette tradition, puisqu'ils l'ont nommé le philosophe de la scène. En admettant que la poésie (et non la prose) est le véritable organe de la Grèce nationale, on doit reconnaître

qu'Homère et Euripide en sont comme les deux pôles opposés. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ces deux poëtes, dont l'un inaugurait la vie patriotique, l'autre la vie cosmopolite de la pensée hellénique, aient été les plus lus de toute la Grécité 1.

La biographie d'Euripide explique, par des faits décisifs, la nouveauté de sa mission. Ses parents ne sont ni riches ni considérés, comme ceux d'Eschyle et de Sophocle: ils ont perdu leur fortune à la suite d'un bannissement politique. Au lieu d'élever leur fils unique dans la mousike, sphère de l'éducation intellectuelle, ils ne songent qu'à la gumnastikè, qui se rapporte à tous les exercices du corps, et c'est ainsi que nous voyons le futur poëte débuter comme athlète. Puis il se fait peintre et obtient des succès, jusqu'à ce qu'enfin son ardeur inquiète l'entraîne aux lecons d'Anaxagore. Quelle révélation pour l'intrépide chercheur! Le philosophe, le phusikos de Clazomène, avec une sagacité toute ionienne, lui montre que par-delà ce monde des sens, où s'attarde si joyeusement, si poétiquement (il faut le dire) le peuple athénien, règne un Esprit, sublime ordonnateur du chaos. Le maître, pour caractériser nettement sa doctrine, aimait à répéter le mot grec noûs, qui voulait dire pour lui esprit sans corps, et la foule, jusqu'alors bercée par les riantes fantaisies de son polythéisme sensuel, trouvait très-plaisant de répéter, en manière d'injure lancée au libre penseur : Noûs! noûs 2! Le même esprit

[·] Homère est le fond, le substratum de la période poétique (900-400), Euripide, le fond, le substratum de la période prosaïque (400 av. — 900 ap. J.-C). L'idéal, l'horizon de l'un, c'est l'anthropomorphisme, l'idéal de l'autre c'est le rationalisme. Tout cela, bien entendu, ne porte que sur les tendances générales, sans qu'on veuille nier ni amoindrir les exceptions.

² Ce philosophe, qu'une populace superstitieuse appelait athée, ne s'était formé ni en Égypte ni en Judée, mais par ses propres efforts, et par son

d'impitoyable raillerie, excité cette fois par Aristophane, le dieu du pamphlet réactionnaire, devait, à quelques années de là, répéter le mot phrontis (la réflexion, la spéculation théorique), et finir par jeter la ciguë dans la coupe de Socrate, cet autre disciple d'Anaxagore. Anaxagore et Socrate se sont vengés en hommes d'esprit: l'un en prenant pour devise le mot dont on voulait faire une injure, l'autre en disant, comme adieu au monde des superstitieux: « Je dois un coq à Esculape! » Ce que le jeune Hegel, encore étudiant, avait plaisamment traduit par cette locution française: « Je dois une belle chandelle au diable! »

Cette opposition aux vieilles idées était devenue, dans le fougueux Euripide, une passion, un autre fanatisme.

Le jeune poëte avait un caractère naturellement pensif, assombri encore par les malheurs de sa mère, réduite à vivre en vendant des herbes au marché. Malgré toutes les grâces attiques de son esprit, il avait comme horreur du rire, la chose la plus populaire d'Athènes. « Je hais, disait-il, ces hommes inutiles qui n'ont d'autre mérite que de s'égayer aux dépens des sages qui les méprisent! » Son buste, qui se voit à Paris, a des affinités avec celui de Ménandre, qu'on peut sans hésiter appeler son disciple. A cette figure austère et mélancolique, on reconnaît l'infatigable observateur des misères humaines. Sa barbe très-longue et son front labouré de rides disent assez que cette âme morose, concentrée, ne souffrait pas même, comme dit une épigramme grecque, un sourire au milieu des gaietés d'un festin. Au reste, il fuyait toutes les réunions, et ce n'était que par ses drames qu'il aimait à faire de la propagande philoso-

merveilleux amour de l'étude, qui le fit renoncer à la grande fortune que son père lui avait laissée. (Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwickelung, von D^{*} Éduard Zeller, t. I, p. 655. Tübingen 1856.)

phique. Quand l'énergie d'une volonté d'airain et aussi l'irrésistible séduction de ses créations pathétiques lui ont assuré un triomphe durement conquis, au lieu de s'abandonner, comme c'était la pente grecque, à ce doux bercement de l'opinion, il s'enferme au fond de sa demeure, il cherche de nouveaux moyens de briser la tradition homérique, il travaille à rapprocher le style dramatique du style de la prose, pour lui faire mieux porter les idées, les discussions nouvelles qui exigeaient la langue claire et précise du raisonnement le plus opiniâtre. Il faut encore dire, pour la philosophie de cette histoire, qu'Euripide s'est surtout montré le contre-pied de l'antiquité en ce qu'il a beaucoup étudié dans les livres 1, cherchant ainsi à élargir par la réflexion et la comparaison des idées, l'horizon lumineux mais trop étroit du drame national. Il est encore fier d'être citoven, mais il est encore plus heureux d'appartenir à la grande famille de l'humanité qui ne connaît pas les frontières. A ce titre, il sut vraiment un vates, un poëte de l'avenir, tandis qu'Eschyle s'inspirait du passé, et que Sophocle était l'harmonieux écho de la démocratie satisfaite.

On le voit donc : pour bien juger Euripide il faut écarter une trop grande préoccupation de l'idéal sculptural et sévère des anciens poêtes. Si Aristote déclare Euripide le plus tragique des tragiques, c'est uniquement pour les passions violentes, fatales, reproduites

¹ On désigne avec raison le sixième siècle comme contemporain de la propagation du papyrus et de l'usage des livres, et les Pisistratides comme ayant donné l'idée d'une bibliothèque officielle, publique; mais Euripide est peut-être le premier qui, du produit de ses drames, ait réuni une véritable bibliothèque privée. En ce sens, il est le précurseur de la période érudite et cosmopolite de l'esprit grec, caractérisée entre autres par Aristote le bibliophile, et les curieux dépôts royaux de Pergame et d'Alexandrie. (Cf. Becker, Chariklès, 2º exkurs de la 3º scène.)

dans toute la réalité de leur désordre. Des scènes d'une vérité pathétique dont l'émotion ressemble à certains mouvements de Shakspeare, — des dialogues dont la simplicité familière a formé le ton de Ménandre, de Térence, et, dans une certaine mesure, de la haute comédie moderne, — des caractères, non plus vigoureux, héroïques, et, comme on dit, antiques, mais plus humains, plus près de nous, plus facilement émouvants et sympathiques, voilà ce qu'après Aristote, tous les grands critiques ont reconnu dans le poëte-philosophe. En revanche, quand on n'est plus sous le charme de ce style merveilleusement souple, qu'admirait et imitait Aristophane lui-même, on se prend à regretter la noblesse magistrale, homérique de Sophocle:

Ce langage sonore, aux douceurs souveraines, Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

(A. CHÉNIER.)

On doit regretter aussi cette oikonomia, ce concert, cet agencement essentiellement artistique de tous les matériaux, de tous les détails concourant à un effet religieusement poursuivi par Sophocle, la beauté dans l'harmonie totale. Sophocle est un poëte qui aime l'art, Euripide est un poëte qui aime la philosophie : voilà la raison de cette radicale opposition de tendances dans ces deux génies contemporains.

Ecartons la critique politique, pamphlétaire d'Aristophane, et la critique exclusivement esthétique de l'école, et tout en avouant avec Aristote les écarts et les défauts de la composition dramatique, reconnaissons qu'Euripide est réellement un génie. Il en a l'essor, le feu, l'esprit de création, l'originalité victorieuse. Il a su braver l'impopularité pour devenir incroyablement populaire. Il a su imposer un genre tout nouveau, héré-

tique, blasphématoire en quelque sorte, dans un pays où la religion dominait la littérature, comme elle dominait, sans les asservir, les arts les plus gracieux, les facultés les plus brillantes, les institutions les plus patriotiques. Il a brisé l'ancien moule dramatique qui était (il le crut du moins) trop étroit pour ses idées nouvelles, et l'on dirait qu'en tenant tête à Aristophane, ce démon du Sarcasme, il ait deviné ces vers de Molière:

Mais il m'attaque à part, comme un noble adversaire, Sur qui tout son effort lui semble nécessaire, Et ces coups, contre moi redoublés en tous lieux, Montrent qu'il ne se croit jamais victorieux.

Au reste, la comédie ancienne pouvait bien arriver à ridiculiser le poëte dans ses parents, dans ses amis, mais elle ne parvenait pas à nier l'honorabilité de son caractère. On l'accusa, sans relàche, de pousserà la dissolution sociale, à la négation des croyances traditionnelles, mais jamais on n'osa calomnier ses mœurs, plus pures que celles de ses contemporains enfoncés dans le sensualisme. Ce n'est pas qu'Euripide échappe à l'action de son siècle, c'eût été impossible, et, de même qu'il en partage plus d'une erreur, il y puise aussi plus d'une qualité poétique. Quand il se laisse aller aux choses établies, aux idées de son enfance, il rencontre souvent autant d'élégance, autant de grâce que son rival incomparable. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir ses deux Iphigénies, ses Phéniciennes, sa Médée, et, dans ses autres pièces, les endroits assez nombreux où, faisant trêve à la prédication philosophique, il se contente d'être poëte attique et délicat.

On lui a, de tout temps, vivement reproché ses prologues qui remplacent mal les fines et touchantes expositions de Sophocle, ses chœurs qui dans un style plus près de Ménandre que de Pindare sont sans rapport réel avec le mouvement du drame, et ses dénouements par Deus ex machina qui suppriment l'évolution tragique au lieu de l'accomplir. Quant à cela, le réquisitoire d'Aristophane (en ses Grenouilles et ailleurs) a dit tout ce qu'on pouvait dire, et l'a dit avec un sentiment des exigences nationales que nous ne pouvons plus avoir. Mais si le poëte a incontestablement, complétement tort, il v a quelque justification à faire valoir pour le philosophe, pour le précurseur d'idées qui sont les nôtres. S'il introduit des prologues, ne voit-on pas que c'est pour manier plus librement les légendes auxquelles il ne croit plus, et qui sont toutesois le cadre officiel des tragédies grecques? S'il est moins lyrique dans ses chœurs, n'est-ce pas qu'il les subit avec impatience comme la défroque surannée du dithyrambe dionysiaque, qui a donné naissance au poëme dramatique? Mais il ne se donne souvent pas la peine d'étudier l'enchaînement de ses scènes, il les jette capricieusement à la suite les unes des autres, laissant au hasard le soin de trouver une issue, d'amener une catastrophe? Sans doute, mais qui ne voit que la fièvre de propager la haine des superstitions consacrées l'entraîne si loin dans ses éloquentes tirades rationalistes, qu'il n'a plus ni goût ni verve pour ce que l'art exige d'un poëte dramatique?

On a dit encore: ces tirades, ces thèses déclamatoires, plus d'une fois il les a composées pour enchanter son auditoire athénien, très-ami des discussions les plus subtiles. Cela est bien possible; mais quoi! le blâmera-t-on de mettre au service de ses convictions un langage qui désarme la multitude, puisque c'est cette multitude qu'il veut endoctriner? Que si l'on objecte que le succès même de ces innovations eût été plus sûr, plus grand par des pièces plus sobres, plus compactes, plus régulières, plus sophocléennes, c'est demander à Euripide plus qu'il ne pouvait donner. Il appartenait à une de ces époques oscillantes et troublées où, à moins de forces surhumaines l'on ne peut rendre hommage au Vrai, sans divorcer avec le Beau. N'oublions pas que dans ces efforts d'une lutte de tous les jours, il devait être difficile de maintenir le calme et la sérénité qui font les œuvres lumineuses.

VI.

Quand on parcourt les dix-huit tragédies qui nous restent d'Euripide, on s'étonne que l'antiquité ait pu l'appeler le misogyne, le contempteur, l'ennemi des femmes. Faut-il croire, avec les comiques contemporains, que certaines dénonciations des défauts du beau sexe d'alors, sont des représailles d'anciennes affections méconnues ou trompées? Faut-il dire, avec Sophocle, que si Euripide déteste les femmes, ce n'est que dans ses vers? Avonsnous ici un poête vivement blessé au cœur, comme Molière, et portant ses blessures au théâtre 1?

Il nous paraît que la question peut être tout autrement posée. Constatons d'abord que cet esprit qu'on dit si rebelle aux affections douces et tendres, a le premier au monde fait entendre sur une scène le langage de l'amour poussé jusqu'à la passion, jusqu'à la frénésie, et que certainement on ne trouve pas des accents si

Le spirituel Figaro de Paris disait l'autre jour (1° février) que la gynophobie, la terreur des femmes, est le fait d'un Narcisse, d'un homme qui s'admire trop; ou bien de la sécheresse et de la suffisance; ou bien encore la peur des femmes qu'on craint de trop aimer. — Il est évident que ce n'est pas là tout dire sur ce point délicat de l'étude des caractères.

pathétiques dans l'imagination pure, ou dans la froide science des livres. Euripide a donc aimé, beaucoup aimé, beaucoup souffert: cela se reconnaît à son éloquence. Il a, le premier, donné à la femme un rôle même exorbitant au théâtre, si l'on songe que son contemporain Sophocle n'a osé faire valoir quelque peu le caractère véritablement féminin qu'en le reléguant au second plan.

En second lieu, il importe de noter qu'Euripide (qui semble avoir montré à Tacite l'art d'étudier le cœur humain dans ses replis les plus cachés) n'a, pour ainsi dire, peint que des caractères de femmes, et que partout il leur donne la premiere place dans ses tragédies. Il serait curieux d'examiner, de Thespis à Eschyle, et de celui-ci à Sophocle et à Euripide, la progression de l'élément féminin dans les drames. Ce ne serait rien moins qu'une étude très-philosophique sur le mouvement de la civilisation au cinquième siècle avant notre ère. En effet, les poëtes tragiques vraiment dignes de ce nom sont toujours, quoi qu'ils fassent, les représentants des plus généreuses pensées qui agitent une société, et qu'y a-t-il de plus généreux, de plus civilisateur que le soin qu'on attache à la position sociale des femmes et de tous les êtres qui ont besoin de protection?

« L'avantage le plus précieux de la civilisation, c'est d'avoir assuré dans tous les genres l'existence des êtres faibles; chacun a maintenant sa place à peu près faite, que de nombreuses barrières garantissent de l'envahissement. » (Guizot, Des idées du Tasse en fait d'éducation.)

Sans doute, au temps de Périclès, on était loin encore de cette générosité universelle qui doit être la vraie justice sociale; mais on était loin aussi des premiers temps de barbarie où la force était seule le droit. Il est certain que le développement du théâtre athénien (pour s'en tenir à celui-là) a donné insensiblement aux femmes, dans les villes policées, une importance dont on n'avait vu jusqu'alors de traces que chez quelques femmes artistes de la race dorienne ou sous la tente des guerriers de l'époque héroïque.

Dans Eschyle, s'il apparaît des Niobé, des Clytemnestre, des Cassandre, des Électre, des Atossa, rarement le caractère de la femme parvient à se dégager, même par un mouvement passager, de la masse compacte d'un drame plutôt mystique que psychologique. La timidité, ce touchant apanage du sexe faible, ne se rencontre guère que dans quelques lamentations des chœurs.

Dans Sophocle, où l'immobilité plastique est atténuée par une expression, par intervalles assez vive, de la sensibilité humaine, les femmes sont déjà quelque chose de plus que d'aveugles instruments d'une action absorbante. Cà et là, elles s'arrêtent dans l'œuvre fatale; elles se considèrent comme ayant une certaine liberté, et confient au spectateur quelques-uns de leurs sentiments. Une fois même, Antigone va jusqu'à faire une allusion discrète, furtive à son amant. Ailleurs, dans une pièce où Sophocle a paru renoncer à sa muse ordinaire, Déjanire nous laisse entrevoir quelque chose de la tendresse anxieuse de la femme qui attend le retour d'un époux trop longtemps éloigné. Mais, en général, tous ces types sont encore trop au-dessus de l'humanité, trop subordonnés à l'agencement total du drame, trop abstraits, trop peu familiers dans leurs révélations du cœur. On dirait que, dans leur réserve, elles ont peur de troubler l'ordonnance générale. Elles n'oseraient vivre, penser par elles-mêmes, moins par l'instinct de la pudeur que par la discipline de l'obéissance religieuse. Quand elles obtiennent le premier rôle (de protagonistes), c'est qu'en réalité, elles ont à accomplir une œuvre, une mission qui n'est pas de leur sexe.

Dans Euripide, l'accessoire est devenu le principal, et les caractères de femmes dominent tout. Ce n'est plus l'ordre des dieux, c'est la passion généreuse ou égoïste d'une mère, d'une épouse, d'une fille, d'une sœur, qui amène toutes les péripéties, toutes les catastrophes. Le pathétique, cette véritable création du poëte de Salamine, met en un relief bien souvent même excessif les qualités naturelles, bonnes ou mauvaises, du sexe passionné.

Électre se montre à nous, non plus comme la virago de Sophocle, mais comme une humble paysanne, heureuse de partager la misère et les fatigues de son époux. Le souvenir de son ancienne fortune lui arrache des plaintes si vraies, si féminines, qu'un jour elles attendrirent le farouche Lysandre, au moment où il méditait la ruine d'Athènes occupée par ses soldats. Dans l'Oreste, Électre a un caractère plus touchant encore, plus dramatiquement conforme à son sexe : il faut lire cette scène sans pareille, où elle se dévoue à son frère repoussé et maudit par tout le monde 1.

Clytemnestre est toujours le type de l'épouse coupable, mais le poëte adoucit la répulsion qu'elle inspire, tantôt en lui donnant la parole impétueuse d'une mère qui doit défendre sa fille, tantôt en lui mettant dans les bras un frêle enfant qu'elle réchauffe de ses caresses. (Voir l'Iphigénie en Aulide.)

4 C'est chose trop peu remarquée que l'influence de ces sentiments tout humains d'Euripide, qui, par la comédie athénienne, sont arrivés jusqu'à ce peuple d'usuriers et de soldats qu'on appelle les Bomains, et auxquels Plaute osait dire à l'époque d'Hannibal:

Homo ego sum, tu homo 's, ita me amabit Juppiter, Neque te derisum veni neque dignum puto. (Trinummus II, 4.)



Phèdre, la figure voilée et le corps étendu sur un lit de douleur, nous inspire presque autant de pitié que d'horrible épouvante.

Médée l'ardente, l'impérieuse, nous fait frémir, sans doute, quand elle s'écrie : « Mourez, enfants maudits d'une mère désespérée! (v. 113) » mais, que de fois, les poëtes modernes ont réussi à attendrir sur le sort de cette femme outragée cruellement par l'homme qui l'a tirée de la terre étrangère « sans que ni mère, ni frère, ni parent puisse la conduire au port, dans cette tempête! » (v. 255.)

Iphigénie, si popularisée par Racine, par Schiller, par Goethe et par tant d'autres, est, comme Polyxène, un type de naïf dévouement filial, ou bien, comme Électre, une sœur qui saurait mourir pour sauver son frère ¹.

Jocaste, Hécube, Alcmène, Créuse ont des trésors de peines maternelles, soit qu'elles s'inclinent devant l'ordre des dieux comme la fidèle Andromaque, soit qu'elles respirent la vengeance païenne comme la Marguerite du *Richard III* de Shakspeare.

Et si l'on veut des exemples d'immolation conjugale, comment oublier Alceste, qui meurt volontairement pour Admète, et Évadné qui se précipite sur le bûcher de son époux?

Mégara, plus touchante que Déjanire, est une véritable héroïne des devoirs domestiques. La prêtresse Théonoé se sacrifie pour Hélène et Ménélas qui lui sont étrangers. Ethra, la vieille mère de Thésée, ordonne à son fils de tout braver pour sept mères assises en suppliantes et prosternées devant l'autel de Cérès à Éleusis. « Je ne crains rien pour toi, mon fils : la justice l'accom-

¹ Voir Rosenkrans, Goethe in seine Werke. (1856 Konnigsberg) p. 270 sq...

pagnera! » — « Comment, ma mère, me refuser à une entreprise où celle qui m'a fait naître, une mère si tendre, si prompte à s'alarmer, m'appelle la première?... » Quelle noble émulation de sentiments généreux! Écoutez enfin, l'aînée des filles d'Hercule, la vive Macaria, s'écrier, comme dans un impétueux élan de sacrifice pour ses frères : « Prenez donc ce corps, et conduisez-moi où il faut que je meure; couronnez-moi, consacrez-moi, comme il vous semblera bon; et puis, soyez vainqueurs de vos ennemis. Cette vie est à vous, je vous l'abandonne, volontiers, sans contrainte. Oui, je le proclame, je veux mourir pour mes frères et pour moi-même. Je ne tiens pas à l'existence, et j'ai trouvé une noble voie pour en sortir! »

Sans doute, à tous ces mouvements qui honorent le cœur de la femme, il se mêle trop souvent de la vanité, de l'emportement, de la dureté, de la fureur. Mais ce sont des femmes païennes (il ne faut pas l'oublier), et qui sont encore victimes des plus grossiers, des plus insolents préjugés des hommes.

Ce fut d'abord un véritable scandale d'innovation au théâtre de Bacchus, quand on entendit des femmes parler de la sorte. Voici de quelle façon caractéristique, Aristophane fait parler Euripide dans une de ses comédies : « Femme, esclave ou maître, jeune fille ou vieille, chez moi tous parlaient indistinctement.... » Et c'était pour avoir introduit cette égalité sur la scène, que ses ennemis l'accusaient d'immoralité!

Ils l'accusaient aussi d'athéisme, et la même comédie nous en dit la raison : « J'ai montré, poursuit Euripide, l'art de réfléchir, de voir, de comprendre. Je mettais sur la scène les habitudes de la vie commune, choses usuelles et familières, sur lesquelles chacun était à même de me juger. Je ne cherchais pas à troubler l'intelligence par un fracas de mots. C'est ainsi que je suis parvenu à former le jugement du public, en introduisant dans mes tragédies le raisonnement et la réflexion; en sorte qu'à présent ils savent tout comprendre, tout pénétrer, et mieux gouverner leur maison, enfin se rendre raison de tout, en se disant: « Où en est telle affaire? Qu'est devenu ceci? Qui a pris cela? »

Le fond de toutes ces innovations, c'était, on le pressentait vaguement, le renversement des institutions qui avaient donné la liberté aux citoyens de la république. Euripide donnant aux femmes une valeur morale qu'on ne leur avait pas encore soupçonnée, et déroulant au théâtre le conflit de passions fort au delà des attraits des sens et des attachements physiques, troublait profondément l'antique équilibre. Une société, basée sur des faits plutôt que sur des principes, devait chanceler dès qu'on osait discuter son idéal et en faire entrevoir un autre. Aristophane, un esprit éminemment politique, mais trop patriote pour être philosophe 1, ne s'y est pas trompé, et il sait bien où vont ses coups quand il dit dans ses vers:

« Heureux l'homme d'une sagesse accomplie (c'est la sagesse patriotique, conservatrice). Rien de plus dange-

¹ Nous avons peut-être aujourd'hui le défaut contraire. A force de voir l'humanité, nous oublions quelquefois la patrie. C'est une des preuves de la radicale opposition qu'il y a entre le monde païen et le monde moderne. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait encore beaucoup de païens, souvent même parmi ceux qui se croient le plus chrétiens... Combien en est-il qui comprennent que l'amour c'est l'accomplissement social!

Aimez-vous! aimez-vous! car c'est la chaleur sainte, C'est le feu du vrai jour. Le sombre univers, froid, glacé, pesant, réclame La sublimation de l'être par la flamme.

De l'homme par l'amour!.... (Victor Hugo.)

11.

R. T. .



reux que de s'attarder autour de Socrate (l'ami d'Euripide), de discourir en dédaignant la musique et les parties les plus importantes de l'art tragique. — C'est folie de perdre son temps en discours oiseux, et en subtilités frivoles!... »

A chaque page des dialogues de Platon, on retrouve cette guerre faite par les politiques aux philosophes qu'ils traitaient d'inutiles abstracteurs. Que de fois aussi les philosophes ripostèrent par certaines citations de leur Euripide, le sophotatos!

VII

Les philosophes, les amis de la raison pure, sans nuages, n'ont pas été seuls à détruire l'ancienne religion nationale. Dans les brèches ouvertes par la critique rationaliste s'était, comme il arrive souvent, glissé le mysticisme, c'est-à-dire la fièvre des nouveautés, la peur des enfers et la folie des impossibilités. La Grèce n'était pas naturellement mystique, elle ne le devint que par affaissement et en donnant asile aux rêveries orientales, aux mystères asiatiques introduits par les navigateurs, et où les femmes, les pauvres et les esclaves trouvaient aussi bien leur place que les citoyens privilégiés dans les fêtes de la religion officielle. Nous avons peine à comprendre aujourd'hui cette situation bizarre, parce que nous vivons dans une société qui ne connaît ni religion nationale ni culte de l'Etat, et qui fonde la liberté sur la séparation de la religion et de la politique. Voilà pourquoi les modernes sont presque toujours injustes à l'égard d'Euripide et du parti-philosophe. C'était un parti : il fallait bien commencer par là.

La comédie d'Aristophane, qu'on appelle « les Fêtes de Cérès. » nous montre les femmes d'Athènes réunies pour les mystères des Thesmophories et conspirant la perte d'Euripide. On voit très-bien qu'elles en veulent au poëte-philosophe pour les avoir trop mises en scène. Si elles ont presque toujours le beau rôle, cela même n'est-il pas la satire indirecte de leur position dans la réalité? D'ailleurs, que leur fait ce prétendu défenseur du sexe, qui ne parle que de sacrifice héroïque, de vaillante résignation au devoir, de plaisirs intellectuels, de voluptés morales, et d'autres inventions bizarres, saugrenues? Certes, leur rang dans la société actuelle n'est pas très-digne d'envie; mais enfin, elles y sont habituées dès leur enfance, et pour échapper à cette sujétion, à ce système de réclusion, elles ont mieux que la philosophie maussade, mieux que l'idéal de la tragédie novatrice; elles ont les fêtes nocturnes des attrayantes et folles religions de l'Asie.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la condition des femmes de ce temps, pour se convaincre qu'elles ne pouvaient comprendre ce qu'Euripide espérait de leur émancipation morale. Il faut ici éviter deux opinions extrêmes. N'allons pas avec De Pauw, Meiners, Bôttiger, etc., identifier le gynécée attique avec le harem musulman; ne nous faisons pas non plus illusion, par les belles pages de la tragédie grecque, comme il est arrivé à Jacobs et même à Von Lasaulx. La vérité serait plutôt dans le jugement modéré de Limburg-Brouwer, de Wachsmuth et de Bernhardy.

Il est d'abord aussi caractéristique qu'incontestable que plus le citoyen grec revendique pour lui la liberté de la parole et l'égalité démocratique, plus il s'obstine à en priver l'autre sexe (isègoria kai parrhèsia). C'est que si la chose publique, la patrie, la vie au dehors sont le propre de l'homme, la vie du fover doit seule occuper la femme. Au fond de la maison où nul ne peut pénétrer en l'absence du mari, l'épouse exerce un empire qui n'est limité que par la sôphrosune, c'est-à-dire la pudeur et la modestie. Car, dit Aristote, c'est le propre des barbares et non des Grecs, d'égaler la femme à l'esclave. Il vadonc eu, des faits nombreux le prouvent, une certaine vie de famille basée sur les affections les plus naturelles, mais c'était un échange de sentiments, non une communication d'idées, car la femme étant mise par la loi dans une minorité perpétuelle, il était, pensait-on, de bonne, de saine politique de ne pas laisser pénétrer l'instruction dans le Gynécée. Xénophon (OEc. 7, 5) dit d'une jeune fille qu'on l'avait élevée avec tant de soin, tant de zèle, qu'on ne l'avait presque jamais vue, ni entendue, ni interrogée. Il ne s'agit donc véritablement ni de verroux ni de grilles; la vraie barrière. c'était l'ignorance des choses du dehors. La séquestration des femmes finit, en effet, par le changement des idées plutôt que par le changement des lois 1.

Il ne faut pas croire que cette vie retirée fût tout à fait favorable à la véritable pureté des mœurs. A ce régime, on perdit, à tout le moins, la franchise de la femme, cette grâce indéfinissable, cette fleur délicate de la sociabilité le plus élevée.—« Le jour, dit Homère, qui vit un homme devenir esclave, lui ravit la moitié de

Le beau discours de Périclès (Epitaphios logos) dans le 2º livre de Thucydide, fournit quelques traits précieux de la physionomie sociale des femmes d'Athènes. On y pressent déjà un changement de condition, un mouvement d'impatience. On voit que les femmes sont déjà plus libres en réalité, qu'elles ne le furent à Rome qui, sous plus d'un rapport, fit reculer l'humanité. (Cf. Th. Mommsen, Histoire de Rome, 4° volume, passim (Berlin 1857) qui cite entre autres cette inscription tumulaire: Optima et pulcherrima, lanifica, pia, pudica, frugi, casta. domiseda.)

la vertu première. » Cela est vrai dans tous les sens, à tous les degrés. Il ne saurait exister de véritable moralité sans responsabilité, c'est-à-dire sans liberté. On comprend donc que les femmes grecques se soient souvent vengées par le vice et par l'hypocrisie, du dédain et de la défiance que leur manifestaient les hommes. Le disciple d'Euripide, Ménandre, qui aimait tant les femmes, auxquelles il empruntait le secret de ses plus fines observations, est amené à montrer, comme certain personnage de Molière, le danger de laisser la femme trop ignorante, et, par suite, de se fier moins à son cœur et à sa raison qu'à des barreaux et des verroux. (Stob. Serm. 74, 27) 1.

Ces femmes, dont la condition sociale fut comme la transition entre l'asservissement oriental et la liberté moderne (telle que nous l'entendons généralement aujourd'hui), devaient évidemment se défier, ou du moins s'étonner des éloquents appels d'Euripide à une société meilleure qui serait moins matérialiste, moins sensuelle, et où par conséquent, le sexe qui a comme apanage, comme dot de la nature, la tendresse héroïque et la grâce dans le dévouement, aurait sa part dans le progrès social.

Les Athéniennes du temps d'Euripide sont spirituellement ignorantes, folles, parfois même immorales dans leur gaieté, et deviennent la proie facile des plus grossiers préjugés, des plus abominables superstitions. On

¹ Les femmes absolument nulles et frivoles ne comptent guère, fussentelles les plus belles du monde. Leur beauté même, en appelant sur elles les regards, met davantage en relief leur infirmité morale, et l'on peut dire d'elles que leurs attraits sont les plus terribles instruments de leurs défaites. Un jour viendra même où la femme sans instruction solide et d'un esprit inculte, ne comptera plus dans le monde qu'à titre d'ornement éphémère. (A. de Bernard, Revue contemporaine.)

comprend jusqu'à un certain point que la philosophie grecque, malgré toute sa finesse, ait pu désespérer, ou pour mieux dire se détourner de toute idée d'épurer, d'élargir l'horizon intellectuel et moral de la femme. Sauf certaines exceptions injurieuses même pour l'esprit attique, telle qu'Aspasie et les hétaires, les femmes en général avaient honte et horreur d'une intelligence trop réfléchie, trop raisonneuse. Volontiers elles eussent dit avec le Jules César non pas de l'histoire, mais du drame shakspearien: « He thinks too much: such men are dangerous 1, »—ou bien avec le chancelier du second Faust: « Nature! Esprit! qu'est-ce que ce langage pour des femmes croyantes? De tels mots font brûler les athées, car de tels mots sont dangereux au plus haut point!!...»

Aussi bien, cet Euripide dont on parlait partout, dont on parlait trop, était l'ami de toutes les nouveautés anarchiques, antipatriotiques. On l'avait vu s'attacher à tout changer, même la musique nationale, traditionnelle, et introduire les inventions suspectes de Phrynis et de Timothée.

Quant à la morale de ses pièces, cela était bien autrement scandaleux aux yeux des femmes. Quoi donc! ce tils de revendeuse d'herbes prétendait toucher à la religion des aïeux? Il osait faire dire à Ion, le jeune Éliacin d'une de ses pièces: « Apollon, puisque tu es dieu, sois vertueux au moins. Qu'un homme naisse méchant, les dieux le punissent. Est-il donc juste que vous, qui imposez des lois aux mortels, vous violiez toutes les lois!... » Quel blasphème! S'il fallait obéir à cette morne et sèche philosophie, que deviendraient tant de mythes gracieux sur les amours de Jupiter et les autres



^{&#}x27; On peut même ajouter, comme dans la pièce : He read much, car on reprochait à Euripide de trop lire.

dieux? Non, non, cet Euripide est un séducteur de l'opinion publique, et Aristophane l'a bien fait voir aux citoyens assis sur les gradins du théâtre de Bacchus.

Cette irritation était bien motivée par les hardiesses du poëte obstiné. Comme les Perses de Zoroastre et les Germains de Tacite il demandait audacieusement quelle maison pourrait être assez grande pour contenir Dieu, cet être qui voit tout, et que rien ne voit. Parfois il donnait à son scepticisme une tournure ironique, comme quand il s'écriait : « Qui que tu sois, Jupiter, je t'apporte mes libations!... » Mais le plus souvent sa parole comme sa pensée devenait triste, quand il rêvait à l'unité, à la spontanéité presque créatrice et presque providentielle de cet Etre éternel qu'il pressentait (v. Clément d'Alexandrie). A ces heures mélancoliques il trouvait quelque consolation à dire : « Jupiter! tu envoies la lumière à l'âme, qui avant la lutte, veut connaître la source du mal sur la terre!... »

On comprend que le même public qui s'épanouissait aux ignobles bouffonneries attribuées à un Bacchus, à un Hercule ou à quelque autre dieu sur la scène, mais soutenues par l'esprit en même temps que par le patrio-

¹ Voici encore des passages qui devaient déplaire aux femmes ignorantes et superstitieuses de ce temps. — Médée, v. 1071 : « Souvent , dans des questions profondes et sublimes, j'ai exercé mon intelligence à des objets plus grands que ceux qui doivent occuper mon sexe. Une muse préside à nos chants et nous inspire la sagesse. Mais vous en trouveriez peu ainsi... (C'est le chœur des Corinthiennes qui parle ainsi. Les Corinthiennes avaient une grande réputation d'intelligence.) — En Médée 296 : « Ne donne parrop d'éducation aux enfants : le peuple serait jaloux! » — En Hippolyte, 375 : « J'ai souvent passé de longues nuits à étudier comment on peut gâter sa vie : on voit le mal, mais on le commet par paresse ou par volupté! » — Que de fragments d'Euripide que nous ne connaissons que par l'approbation des Pères de l'Église!...

tisme bien connu d'Aristophane, se soit souvent effrayé, indigné de certains mots trop sérieux d'Euripide. A plus d'une reprise il fallut que le poëte-philosophe s'adressât directement aux spectateurs ameutés, pour protester de son respect officiel pour la religion nationale sans laquelle la masse, non sans quelque raison, ne voyait plus sa nationalité possible.

Mais Euripide trouva jusqu'en lui-même des causes de découragement. Lui qui avait bravé, dès le début de sa carrière, les plus odieuses calomnies, les plus redoutables accusations, finit par douter même de son œuvre. Cet admirable peintre de la faiblesse humaine, de la raison abattue, de la langueur et du trouble dévorant des sens, de la volonté défaillante, de la passion en délire, du conflit des sentiments, du remords, du désespoir, finit par jeter sur lui-même un regard désenchanté.

Plus d'une fois, le peuple athénien s'étonna d'entendre des paroles mystérieuses comme celle du Phryxus : « Qui sait si la vie n'est pas la mort, et si la mort n'est pas la vie? » Mais le lendemain Aristophane tournait toute cette mélancolie en ridicule, et le peuple, dans sa légèreté, n'y voyait qu'une boutade.

Aristophane fait dire à Euripide dans les Grenouilles: « Je mettais sur la scène les habitudes de la vie commune. C'est ainsi que je suis parvenu à former le jugement des Athéniens, en introduisant dans mes tragédies le raisonnement et la réflexion... » Plus loin Eschyle l'accuse d'avoir enseigné l'insubordination aux matelots. On voit que c'est l'éternelle histoire de la faute de Voltaire et de la faute de Rousseau. Cela se voit surtout au chœur final de la comédie-pamphlet : « Il est donc bien, dit le coryphée, de ne pas rester près de Socrate à discourir, en dédaignant la musique, et les parties les plus importantes de l'art tragique. C'est folie de perdre

son temps en discours oiseux, en subtilités frivoles! »

— Aujourd'hui, dit-il encore, les Athéniens demandent la raison de tout. » Mais dans le peuple, ce mouvement n'était que négatif, et s'arrêtait au scepticisme.

La plus grande douleur que les temps de révolution infligent à ceux qui voient plus loin que la foule, c'est de se sentir isolés, déclassés. Cette excommunication sociale devait être incroyablement amère et cruelle à Athènes, où la vie en commun, en plein air, avait tant de séduction. Et voyez l'étrange situation de ce poëte du spiritualisme qui, en tant qu'artiste, a besoin de la foule, et, en tant que penseur, ne saurait plus se faire à ses sottes superstitions! De là, une extrême inégalité dans les drames d'Euripide, et très-souvent dans une seule et même pièce, on peut encore aujourd'hui signaler les passages où l'impatience du novateur a fait tort à la verve du poëte. Tantôt il s'abandonne à toute la fougue de son imagination grecque, comme dans les luxuriantes cantates de ses Bacchantes, tantôt il prend ses chœurs au hasard (Embolima), tantôt enfin, il ne se donne pas la peine de terminer son œuvre et la dénoue brusquement ou par un dieu-machine, ou par une strophe banale, comme celle qui se rencontre invariablement à la fin de sa Médée, de son Alceste, de son Andromague, de son Hélène et de ses Bacchantes.

« Jupiter, du haut de l'Olympe, est le dispensateur des diverses destinées. Elles s'accomplissent, contre l'attente des mortels, par la volonté de Dieu. Ce qu'on espère n'arrive point; ce dont on désespère trouve tout à coup une voie imprévue. Ainsi se sont offerts à nos yeux les événements de ce jour! »

On retrouve ainsi dans le langage du hardi propagateur de nouveautés cette vieille défroque du paganisme, et cette tunique de Nessus des préjugés de l'enfance qu'on n'arrache pas sans cris douloureux. A certains égards, il y a du vrai dans ce mot de M. Ch. Rémusat : « On vit comme le présent, on pense comme le passé. »

Si l'on ne songe pas aux souffrances morales d'Euripide, à la fois acclamé et repoussé par l'opinion publique, on ne s'explique pas que l'année même de son *Oreste* et de ses *Phéniciennes*, drames si populaires (Ol. 92, 4—409 avant J.-C.), il se décide à quitter Athènes sans retour. Il s'établit d'abord à Magnésie, dans l'aristocratique Thessalie: il y est proclamé l'hôte public, et obtient toutes les immunités. C'est alors qu'Archélaüs, roi de Macédoine, parvient, à force de caresses, à l'attirer à sa cour de Pella. Là, le poëte oublie que son Mécène n'est arrivé au trône que par la ruse et le meurtre. Il ne voit dans Archélaüs que le protecteur de la liberté des poëtes et des artistes. Il aime à se retrouver dans l'ancienne patrie des Muses avec d'autres novateurs, Zeuxis le peintre, Timothée le musicien et Agathon le poëte.

C'est en Macédoine qu'il composa la plus étonnante de ses pièces, les Bacchantes. N'est-ce pas, en effet, un ample sujet de réflexions, que de voir ce poëte rationaliste, à peine échappé à la censure arbitraire d'une démagogie superstitieuse, faire un retour vers la religion qu'il avait tant de fois attaquée? Faut-il y voir une preuve de cette inconsistance philosophique que Bouterweck et Schlegel reprochent à notre poëte? Soyons donc un peu moins systématiques à l'égard d'un nourrisson des Muses, et n'allons pas, à l'exemple du naïf Gaspar Stiblin, interpréter ses dix-huit pièces comme autant de manifestes, autant de professions de foi.

Dans les *Bacchantes*, on peut distinguer deux courants d'idées. Cadmus et Tirésias représentent l'attachement aveugle aux vieilles traditions et l'ordre social maintenu

par l'abdication de la raison. Penthée, au contraire, ce roi de Thèbes dont le nom signifie la douleur, nous rappelle par des traits frappants Euripide lui-même, luttant contre l'obstination superstitieuse de la foule et le fanatisme si terrible chez la femme. Au reste, le poëte semble avoir renoncé à l'idée un peu juvénile de détruire radicalement la religion établie. On voit que l'âge lui a fait carguer les voiles (il était alors septuagénaire), et que, fatigué de s'entendre accuser d'avoir fait, des citoyens héroïques d'Eschyle, des flâneurs, des intrigants, des charlatans (v. grenouilles), il a rêvé non plus une révolution, mais une transaction. Il est vrai que cette transaction était de tout point impossible, puisqu'il s'agissait de faire coexister paganisme et spiritualisme, c'est-à-dire fanatisme et tolérance. Dans son Ion, il déclarait impossible un dieu vindicatif et immoral 1.

Qu'importe cependant! Le travail d'Euripide a été salutaire au monde. Il a servi, comme les premiers docteurs de l'Église l'ont prouvé, de transition au christianisme. Comme fond moral, il a remplacé Homère, et son influence sur la Grèce a duré jusqu'à la fin de l'époque byzantine. Cette influence a été d'autant plus grande et plus pénétrante que la comédie nouvelle de Ménandre et de Philémon (qui est devenue l'école du monde) s'est principalement réglée sur la morale comme sur le style de ce poëte auquel Athènes ne put élever

⁴ Lucien, cet autre destructeur du paganisme, paraît avoir très-bien saisi les affinités électives qui le rattachaient à Euripide. Il ne perd pas une occasion de le citer, et l'on voit que sa mémoire est pleine du poète socratique. Il suffit de rappeler ici le début de son joli traité sur l'historiographie, et quelqu'un de ses dialogues, entre autres le Jupiter tragédien, où l'on trouve, ch. 41, le mot fameux : « Console-toi, Jupiter, des attaques des douteurs : le nombre des sots, qui est infini, sera toujours pour toi! •

qu'un cénotaphe, parce qu'Archélaüs s'était réservé l'honneur de garder ses restes dans le romantique vallon d'Aréthuse, non loin du berceau d'un autre révolutionnaire, Aristote, également persécuté par Athènes. Mais c'est à Rome, au temps des brutales guerres puniques, qu'il faut se donner le noble et consolant spectacle d'un philosophe vainqueur de la barbarie. Dans la tragédie, on ne trouve que traductions ou serviles imitations d'Euripide. Dans la comédie, en même temps que le prologue vante encore le rude bonheur des batailles et des vengeances, les rôles de femmes et d'esclaves s'élèvent à une hauteur qui étourdit les Romains catoniens et rappellent les plus belles inspirations du disciple d'Anaxagore (Ion, 854; Hélène, 728) sur l'égalité qui fait que l'esprit venge l'honnête homme qui n'a rien.

J. STECHER.

L'HOMME ET LES ANIMAUX 1.

Nous jugeons mal les animaux parce que nous les faisons à notre image; comme nous faisons Dieu à notre image. M. Duméaul.

Fidèles au rendez-vous, mes deux amis débutèrent ainsi:

- Nous venons nous exécuter de bonne grâce; nous n'avons point trouvé de réponse à vous faire. Nous espérons cependant que, parmi les hommes plus éclairés que nous, il s'en présentera quelqu'un qui acceptera votre défi, et nous attendons. Cela ne nous empêchera pas, pensons-nous, de continuer nos causeries.
- Non, certes: mon défi existe, et je le rappellerai quelquefois au souvenir de ceux qui voudraient le faire oublier, jusqu'à ce que l'un ou l'autre contradicteur ait

Voir la Revue trimestrielle, t. IX, p. 306; t. X, p. 347, et t. XII, p. 228.

relevé le gant d'une manière sérieuse, et soit franchement entré en lice 1.

Vous m'avez demandé, il y a de cela six mois... (des considérations d'un intérêt plus immédiat dans les circonstances actuelles, que celles dont nous nous occupons habituellement, m'ont forcé, vous le savez bien, à ajourner de trois mois notre entretien ordinaire), vous m'avez demandé d'appliquer à la liberté de la presse ce que je vous avais dit de la liberté d'enseignement. Je suis prêt à vous satisfaire. Néanmoins, avant de commencer notre examen, ne me permettriezvous pas de toucher un mot d'une question qui me tourmente depuis notre dernière entrevue, et qui d'ailleurs se rattache au sujet que nous allons traiter; car il s'agit d'idées, et pour faire imprimer il faut écrire, pour écrire il faut parler, pour parler il faut penser. Je viens au fait.

M. Michelet, le célèbre historien, a gratifié la littérature d'un traité sur les qualités intellectuelles et morales des animaux, dont la presse, à l'envi, a fait ressortir les idées belles, a-t-elle dit, brillantes, poétiques. Si l'on priait cette bonne presse de définir les idées belles, poétiques, etc., ne se trouverait-elle pas dans une grande perplexité? Pour ma part, je conçois une idée vraie et une idée erronée, une idée juste et une idée fausse; mais une idée simplement brillante

Le gant a été ramassé, mais par une main anonyme, et incomplétement puisqu'aucune des questions que j'ai posées n'est résolue. Un billet que j'ai reçu, me reproche seulement d'avoir confondu le devoir avec la liberté, comme s'il était possible de séparer l'idée de devoir faire quelque chose de l'idée de pouvoir ne pas vouloir la faire. Mon correspondant sans nom confond lui-même la liberté avec la puissance : l'homme est toujours libre de vouloir faire le bien; il ne l'est pas toujours de pouvoir le faire.

D. P.

m'échappe. Je ne nie donc en audune manière, puisque je ne comprends pas : et ici où le débat porte sur les idées, la première de toutes les conditions est, ce me semble, d'écarter soigneusement toute possibilité d'indétermination, d'équivoque, d'obscurité, de mystère. Dites-moi si je me trompe.

- Il nous paraît à nous qu'une idée bien tournée et exprimée avec grâce est une belle idée.
- Une idée vraie avant tout, soit; mais une idée fausse..... Il y aurait donc de belles erreurs, de gracieux mensonges et de poétiques impertinences? Ce n'est sans doute pas cela que vous voulez dire : à moins que ce ne soit pour plaisanter.
- Nous ne plaisantons pas. Nous ne serions cependant pas fâchés de pouvoir un peu nous égayer à vos dépens.
- A votre aise, mes amis. Mais prenez garde que je n'aie mon tour. Du reste, soyez sans crainte; je n'abuserai pas de mes avantages. Allons, je vous écoute.
- Ne faites-vous pas à M. Michelet une querelle d'Allemand?
- Je ne fais de querelle ni à M. Michelet, ni à la presse, s'extasiant devant ses poétiques oiseaux, qui aiment, se dévouent, souffrent, ont foi et font mille autres belles choses, pas plus que je n'ai cherché querelle à M. Pascal Duprat sur ses idées pures.

Je soutiens seulement qu'il n'y a, au propre, que deux espèces d'idées : les fausses et les vraies. Prenez deux et deux choses, les plus impures possibles; cela n'en fera pas moins quatre choses : et ce que nous supposons de plus pur, des Dieux, par exemple, des anges, des esprits, ne seront jamais trois, tout ensemble, et un seul.

Maintenant, une idée fausse peut-elle être belle? Je

ne le pense pas. Ou plutôt, je dis que les mots beau et laid, pur et impur, dangereux et utile, doivent être bannis du discours lorsqu'il roule sur des points de raisonnement. Dans le domaine de l'art au contraire, ou du goût, ces mots sont parfaitement à leur place : mais là aussi le vrai et le faux ne sont plus applicables; ce que l'un appelle joli, un autre le trouve abominable, et tous deux ont raison. Qu'expriment-ils en effet? Ce qu'ils éprouvent : or, nul ne peut leur démontrer que ce qu'ils disent sentir ils ne le sentent pas. Ètes-vous convaincus?

- Pas tout à fait encore. M. Michelet a vu les oiseaux jouir et souffrir, comme il les a vus voler et faire leur nid.
- Je vous arrête là. Il les a vus voler, il les a entendus chanter; à la bonne heure! mais souffrir, mais jouir!.. on voit donc la douleur, on entend la joie? On voit les dehors, on entend les apparences de l'une et de l'autre; cela est vrai. Mais peut-on logiquement conclure de la manifestation à la chose même, de l'apparence à la réalité? L'apparence, le dehors, est pour le sentiment, pour l'art. Le raisonnement ne s'y arrête qu'autant qu'il est nécessaire pour se poser la question de savoir si le phénomène qui le frappe renferme ou ne renferme pas quelque chose de réel, et si ce quelque chose est, ou n'est pas précisément, ce qu'elle fait supposer à la première impression. Un vaisseau, marchant sous voiles, est, pour le sauvage, un animal qui se meut et se dirige; même dans nos pays éclairés, comme ou dit, les hommes simples et sans instruction sont tentés de supposer à beaucoup de machines une vie et une volonté propres. Ces hommes simples et ce sauvage nous font hausser les épaules, et, cependant, ils raisonneut exactement comme M. Michelet dont nous van-

tons les belles et poétiques idées. Pourquoi cette différence d'appréciation? Vous seriez bien embarrassés d'en formuler un motif fondé en raison.

- Vous affirmez donc que l'oiseau fait son nid, pond, couve et élève ses petits par hasard?
- Non pas: le hasard n'est rien. Mais ne peut-on pas admettre que l'oiseau fait son nid, pond, couve et élève ses petits, nécessairement et aveuglément? Il n'y aurait point là de hasard; mais il n'y aurait pas non plus de volonté, de liberté. L'oiseau sait-il ou ne sait-il pas ce qu'il fait. Là est la question à laquelle il faut toujours revenir jusqu'à ce qu'elle soit résolue définitivement. Pascal a fort bien senti et, par conséquent, également bien exprimé cette différence, la seule essentielle comme la seule réelle. « Toute notre dignité, dit-il, consiste dans la pensée. » — « Quand l'univers l'écraserait. ajoute Pascal en parlant de l'homme, celui-ci serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. » Si Pascal avait prouvé la vérité de son assertion, il serait le premier métaphysicien du monde.
- Vous soutenez alors que l'oiseau ne sait pas qu'il fait son nid, qu'il pond, qu'il couve?
- Je commence par ne rien soutenir du tout. J'observe et je raisonne. Je dis : l'homme qui porte son attention sur l'oiseau, le voit se bâtir un nid, dans lequel la femelle pond, et où les petits sont nourris, comme il convient à leur faiblesse, et comme il importe pour leur développement. Il en infère que l'oiseau a eu l'intention de produire le résultat dont lui, homme, a remarqué que la construction du nid était suivie. Accordez-lui ce point, et l'oiseau raisonne, prévoit, dispose, calcule, fait son plan en architecte, l'exécute en ouvrier intelligent, en artiste même, a ses jours d'anxiété et ses

Digitized by Google

jours de calme, ses moments de plaisir et ses moments de peine. On peut dire de lui comme le Dieu de Moïse disait d'Adam : « Il a mangé de l'arbre de la science ; il est comme un de nous. » Mais puisque je viens de mettre Dieu en scène, ne trouvez-vous pas qu'en gratifiant poétiquement les bêtes de nos idées, nous imitons ces philosophes, poëtes d'un autre âge, qui prêtaient à l'Etre suprême, entre autres intentions finales, celle par exemple, d'avoir créé l'homme avec un nez dans la prescience qu'un jour il s'aviserait de porter des lunettes? Nous nous moquons de ces philosophes, et c'est justice; mais nous applaudissons aux rêveries de nos physiolâtres, qui ont exactement la même valeur, c'est-à-dire qui n'ont pas de valeur du tout comme propositions partant d'un principe incontestable et étant identiques à ce principe primordial: or cela n'est ni juste ni conséquent.

- Mais si les oiseaux, si les animaux en général, ne savent pas ce qu'ils font, c'est qu'ils ne sentent pas non plus ce qui leur arrive.
- Admirablement raisonné. Car, agir dans un but, c'est raisonner; et éprouver, sentir, c'est encore raisonner. Pour avoir conscience de soi, il faut se distinguer de ce qui n'est pas soi, et on ne distingue qu'en comparant; on ne compare qu'en rapprochant une sensation présente d'une sensation passée, rappelée sciemment et volontairement à cet effet. Sentir, c'est donc penser, et dire que les animaux ne raisonnent pas, ne calculent pas, n'ont pas des intentions, ne travaillent pas à les réaliser, c'est, comme vous l'avez parfaitement observé, dire que les animaux n'ont pas conscience d'eux-mêmes, ne savent pas, ne sentent pas.
 - Et vous affirmeriez une pareille énormité!
 - Je répète ce que je vous ai répondu tantôt : je ne

suis pas dans l'habitude de dogmatiser. A l'occasion de la question que nous traitons actuellement, je ne vise à rien autre chose qu'à diriger vos méditations sur un point qui, vous finirez par en convenir avec moi, en vaut la peine, et sur lequel il nous importe à tous de ne pas laisser planer la moindre obscurité. Voyons : je vous ai démontré tout à l'heure que, pour décider que les animaux sentent, on ne s'est appuyé que sur des analogies, sur des apparences. On a constamment argumenté ainsi : « L'homme sent, ou plutôt moi, homme, je sens; les animaux me ressemblent sous tel et tel rapport, sont organisés à peu près comme je le suis, se comportent en quelque sorte et dans certaines circonstances, comme je fais moi-même dans des circonstances semblables: donc les animaux sentent comme moi et pensent presque comme je pense. » Trouvez-vous ce raisonnement régulier, le regardez-vous comme sérieux?

- Il n'est pas mathématique. Mais est-il possible en pareille matière de raisonner mathématiquement?
- Nos raisonnements doivent avoir une certitude plus que mathématique. N'avons-nous pas un plus grand intérêt à savoir ce que nous sommes et par conséquent ce que nous devons faire, qu'à connaître les combinaisons des nombres? Mais n'allons pas trop vite. Nous en sommes à la sensibilité des animaux.
- Eh bien, il nous paraît qu'il y avait quelque chose de mieux à dire en faveur de cette sensibilité que de produire les arguments que vous avez prêtés à ceux qui se fondent exclusivement sur les apparences.
- J'attends alors que vous produisiez une bonne raison, une seule, mais clairement formulée, et qui s'impose à l'intelligence de tous. Je ne serai pas le dernier à passer condamnation; je n'accepte les faits que sous

bénéfice d'inventaire, mais je me soumets sans résistance à la logique.

- Considérez que nous avons pour notre opinion le consentement universel, et que, à notre connaissance, vous êtes le seul de la vôtre.
- Pour ce qui est des opinions, je vous ai dit plus d'une fois que mon estime à leur égard n'est pas fort grande, et que, professées par tout le monde, elles ne me paraissent guère plus respectables que lors qu'elles ne le sont que par un seul individu. Quand même donc vous réussiriez à établir le consentement universel dont vous parlez, ce ne serait point encore là une autorité irréprochable à mes yeux. En effet, prenez ce consentement prétendu, à n'importe quelle époque déterminée; qu'est-il autre chose après tout que le critérium de la majorité, du nombre, de la force, appliqué sur l'échelle la plus vaste? Or, c'est une bien pauvre garantie de quelque vérité que ce soit. Je vous propose, mes amis, de procéder plus rigoureusement. Laissons aux chicaneurs de métier les ergoteries et les fins de non-recevoir, et pénétrons au fond de la question.

Nous avons vu sur quelles futiles prémisses on a basé l'opinion que les animaux sont sensibles; on ne pouvait l'asseoir sur un fondement plus solide, car il n'y en a point d'autre. Essayez : vous ne tarderez pas à vous apercevoir de l'inutilité de vos recherches. Je vous le demande, pouvez vous admettre un seul instant que la sensibilité dépende de la forme extérieure, de l'arrangement des molécules, de l'agencement des rouages, de la disposition des organes, de la manière de se manifester, de la façon de se mouvoir? L'homme n'est-il supérieur à l'oiseau que parce qu'il a des mains? Mais les singes ont quatre mains, et, parmi les hommes, des individus privés de bras sont plus adroits que beaucoup

d'autres à qui aucun membre ne manque. L'adresse ne gît pas dans les instruments, mais dans l'intelligence qui les met en œuvre; ils facilitent le travail de l'intelligence, mais c'est toujours l'intelligence seule ou plutôt son principe, l'âme, qui travaille.

Vous croyez-vous autorisés à appeler les mouvements des animaux des actions spontanées, libres, parce que vous ne voyez point le moteur extérieur qui les cause? à accorder aux animaux la faculté de poser des actes parce que vous leur attribuez des motifs, des idées, la sensibilité en un mot? Que faites-vous en suivant cette marche, si ce n'est dire en autres termes : « Les animaux sentent parce que je suppose qu'ils sentent, et je suppose qu'ils sentent parce qu'ils me font l'effet de sentir, parce qu'à mes yeux ils ont l'air de sentir? » Est-il raisonnable de concevoir l'espérance que cette marche puisse mener à la vérité?

- Prouvez-nous alors que les animaux ne sentent pas.
- Nous n'en sommes pas là, mes bons amis : vous êtes toujours trop pressés d'atteindre le but, et si je ne vous retenais à temps, souvent vous le manqueriez en le dépassant sans l'avoir même entrevu. N'oubliez donc pas que, dans cet entretien, je ne tends uniquement qu'à vous faire toucher au doigt et à l'œil, comme on dit, que vous n'avez aucune raison valable, en logique de bon aloi, pour conclure que les animaux sentent.

Je fais à mon tour la supposition que vous avez faite, celle de la sensibilité des animaux, et raisonnant comme si vous étiez dans le vrai, je vous somme de répondre à la question suivante : « Pourquoi tel animal souffre-t-il, tandis que tel autre jouit? » Car vous conviendrez sans doute qu'on ne peut sentir sans se sentir d'une manière déterminée, sans se sentir bien ou mal.

- Ma foi!... La nature peut-être, l'ordre des choses, une certaine nécessité... Aussi vous nous demandez là des explications que nous ne pouvons donner.
- Dites, au contraire, que vous devez donner; jugezen vous-mêmes. Vous parlez de la nature, de la nécessité. Mais cela est bon pour l'ordre physique, qui n'est un ordre qu'au figuré; dans l'ordre moral, qui est l'ordre au sens propre du mot, qui est donc le véritable ordre, que vous nommez l'ordre des choses, et qui est la réalisation, dans les choses, de l'ordre des idées, il n'y a plus de nécessité, de nature; il y a liberté, il y a raisonnement. Et ne sommes-nous pas en plein raisonnement dans la question que nous débattons aujourd'hui? N'est-ce pas en conséquence d'un raisonnement (raisonnement erroné, nous le démontrons, mais raisonnement du moins), que vous affirmez que les bêtes sentent? Pour rester dans le raisonnement, ne devez-vous pas pouvoir exposer aussi catégoriquement pourquoi il y en a d'heureuses et de malheureuses, que vous avez carrément soutenu qu'elles sentent?
- Heureuses ou malheureuses, c'est outrer, nous semble-t-il, ce que nous avons avancé, avec tout le monde, savoir que les animaux sont sensibles. Il n'est pas tout à fait indispensable pour cela, nous semble-t-il encore, qu'ils s'estiment, comme nous faisons, à plaindre ou à envier.
- Bon! voilà que la sensibilité nous échappe complétement. Car ne se sentir d'aucune des deux façons dans lesquelles tout ce qu'il est possible d'éprouver se résume, c'est ne rien sentir; et au bout du compte, si les mots ont réellement une signification, ne se sentir ni bien ni mal, est synonyme de ne rien sentir du tout. Prenez-y garde, mes amis; nous retombons dans les indéterminations, dans le vague des peut-être, des en

quelque sorte, des pas tout à fait, des plus ou moins, en un mot, desquels il ne faut attendre rien de positivement rationnel. En logique, on ne se paye pas de cette monnaie fourrée. Sentir, c'est avoir la conscience d'une modification subie. Cette modification, aussi longtemps qu'elle n'est pas sentie, n'a pour effet qu'un mouvement qui se manifeste comme attractif ou comme répulsif: c'est le domaine de la physique et de la physiologie. Lorsque cette modification est sentie, l'attraction et la répulsion donnent lieu au désir et à l'aversion, et se nomment elles-mêmes plaisir et douleur. Est-ce clair?

Eh bien, une suite de plaisirs constitue le bonheur, et une suite de souffrances, le malheur. Le chien sans maître, que les gamins poursuivent dans les rues à coups de pierres et qui crève de faim sur un tas d'ordures, s'il se sent, ne trouve certes pas son lot aussi beau que celui de la levrette, qui, bien nourrie, caressée et vêtue d'un paletot, l'hiver, ne le juge pas même digne d'un coup de dent. Encore une fois donc, pourquoi y a-t-il des animaux heureux et des animaux malheureux?... Vous ne répondez rien? Je vais le faire pour vous: Évidemment et exclusivement parce qu'il y a des animaux méritants et des animaux coupables. Où alors le mérite avait-il été acquis, et où la faute avaitelle été commise? La levrette dont je viens de parler n'a eu que la peine de naître dans une bonne maison, et le chien a été jeté dehors aussitôt qu'il a su se traîner. De deux nids voisins, l'un envoie sa couvée chanter librement dans les airs, l'autre est détruit et les petits qu'il renfermait sont tués ou mis en cage : où ces derniers avaient-ils fait le mal; ou les autres, le bien?

Je vois à votre impatience que je dois répéter ce que je vous disais tout à l'heure, savoir que nous sommes dans l'ordre du raisonnement, et que là toute explica-

tion, si elle n'est rationnelle, est sans portée aucune. Or, le bonheur est une récompense et le malheur une punition, ou bien il faut renoncer à raisonner. Chaque fait moral doit nécessairement avoir sa cause morale et son effet moral, ou le raisonnement n'est qu'un mot, un son. Pour avoir mérité ou démérité, avant de naître, il faut que l'animal ait senti antérieurement à son existence présente, comme il sentira après cette existence présente pour être récompensé ou puni d'après sa conduite. Nous avons dès lors une sensibilité qu'il devient impossible de déterminer puisqu'elle est générale et répandue partout. Nous avons une sensibilité, divisible à l'infini, avec la vie, la force, la matière. Car de même que nous faisons mécaniquement, manuellement, d'une chose, deux; d'une plante, plusieurs; d'un animal (le polype, par exemple), divers animaux; de même nous faisons mécaniquement, manuellement, d'une sensibilité, autant de sensibilités que notre adresse et la perfection de nos instruments le permettent. De manière qu'il n'y a plus de sensibilité réellement individuelle, d'individualité réelle, pour nous hommes, pas plus que pour tout le reste, dont nous devenons une partie intégrante et indiscernable. Toutes les choses, nous compris auxquels elles apparaissent, vont se résumer en une succession indéfinie de manifestations fantasmagoriques, qu'en naissant nous apportons avec nous et que nous emporterons en mourant, illusions d'un jour aussi bien que nous-mêmes dont elles se iouent.

Ni vous, ni personne d'un peu de sens, ne pouvez vous contenter d'un raisonnement qui a, pour dernière conséquence, un résultat aussi opposé à toute espèce de raison.

Avant de repousser la supposition que je me suis

permise, celle que les animaux sentent comme vous vous le représentez, je vous demande enfin, mes amis, quelles sont les conséquences que vous en déduisez?

- Des conséquences très-morales, à notre avis. Si les animaux sont sensibles, l'homme doit les traiter avec plus de douceur, avec plus d'humanité que s'ils étaient de simples machines se mouvant comme elles sont mues.
- Si nous avons un devoir à remplir envers les bêtes, c'est qu'elles ont un droit à exercer relativement à nous, et si elles ont un droit, elles ont le droit, c'est-à-dire le même droit que nous, hommes, avons à réclamer les uns des autres. A moins que vous n'affirmiez maintenant ce que nous avons déjà nié d'un commun accord: vous avez nié qu'il y eût plusieurs droits différents...
- Nous persistons dans notre négation : il n'y a et ne peut y avoir qu'un seul et même droit.
- Bravo! Et ce droit auguel la force doit être subordonnée, est l'opposé de la force sans droit : c'est juste. Mais cela étant, les animaux, s'ils souffrent ou jouissent, s'ils sentent, ont le droit d'être traités, non-seulement avec plus de douceur qu'ils ne le sont en effet par nous, mais encore tout comme nous avons droit à être traités nous-mêmes par nos semblables. Il ne suffit donc pas que le cocher de fiacre ne fouette pas trop cruellement ses haridelles; il faut qu'il cesse d'ateler des chevaux à sa voiture : nous n'en sommes pas quittes envers les bœufs et les moutons en ne les faisant pas languir longtemps sous le couteau du boucher; il faut que nous n'égorgions plus ni moutons ni bœufs : notre devoir ne se borne pas à ne consulter les membres palpitants des animaux qui se débattent sous le scalpel. que pour y surprendre les secrets de la vie dans les cas d'extrême nécessité; il nous impose de renoncer scru-

puleusement à toute vivisection, la conservation de notre santé et de notre existence dût-elle en dépendre.

Pour agir avec les animaux, supposés sensibles, comme nous agissons cependant sans hésitation et sans remords, nous n'avons absolument pas d'autre droit que celui de la force, la force surtout d'une intelligence supérieure, et c'est là, avons-nous vu, l'abolition de tout droit. Et si la force est le droit, le lion a droit, dans l'occasion, à nous manger, comme nous avons droit à en faire l'ornement de nos ménageries; le bandit a le droit de nous tuer à ses risques et périls, au même titre que nous avons le droit de le faire juger et mourir, quand, plus nombreux et mieux organisés que lui et les siens, nous parvenons à le saisir.

Je vais plus loin: si notre force ou notre adresse nous donnent le droit d'user comme nous le faisons des animaux, égaux à nous par essence bien que différents de nous accidentellement, les plus habiles d'entre nous et les plus puissants peuvent légitimement user du même droit sur ceux de leurs semblables qui diffèrent d'eux par une organisation plus faible ou une intelligence moins développée. Et dès lors le despotisme, l'esclavage, tous les excès de la tyrannie, toutes les atrocités consignées dans l'histoire, et jusqu'à l'anthropophagie, sont pleinement justifiés. Car tout ce qu'il est possible d'alléguer en faveur des hommes, opprimés, exploités, mangés, s'applique incontestablement aux animaux, domptés, maltraités, tués et consommés par nous, du moment que nous leur accordons la conscience, le sentiment du sort cruel que nous leur faisons subir. Ce n'est certainement pas là que vous voulez en venir, mes chers amis.

Vous m'avez accordé que, si les animaux ont un droit, ils ont tout le droit rationnellement possible. Nous ne sommes pas les seuls juges compétents de la détermination de ce droit. Interrogeons les animaux, partie très-intéressée dans la question, sur ce qu'ils pensent de nous, de nos dispositions à leur égard, de notre conduite envers eux. Ce n'est que sur leur réponse que nous pourrons décider avec pleine connaissance de cause.

- Allons donc! pour que nous puissions les comprendre, il faudrait qu'ils parlassent la même langue que nous. Ne vous souvient-il donc plus des définitions et de M. Pascal Duprat?
- Je n'ai rien oublié, et je pense toujours de même. Dans le cas présent, puisque les animaux pensent, ils parlent, et s'ils parlent, il ne leur est pas difficile d'apprendre notre langue ou de nous enseigner la leur. Il reste une troisième alternative, celle qu'ils ne parlent pas. Mais alors, ils n'ont plus d'idées, ils ne sentent plus : ils n'expriment rien parce qu'ils n'éprouvent rien. Qu'en pensez-vous?
- Ne pourraient-ils pas, sans exprimer aux autres, ou du moins à tous les autres, ce qu'ils éprouvent, se l'exprimer à eux-mêmes et même l'exprimer à quel-ques-uns?
- La question est complexe. Je réponds d'abord à la supposition que l'animal ne s'exprimerait qu'à lui-même ce qu'il éprouverait; je passerai ensuite à celle qu'il l'exprimerait pour quelques-uns, d'une manière qu'il serait absolument impossible aux autres de comprendre jamais. Je demande donc quel avantage aurait l'animal à se parler à lui seul, quel serait par conséquent pour lui le besoin de se parler? Le besoin de communication n'existe que lorsqu'il y a contact entre plusieurs; de seul à seul, il n'a aucune raison d'être. Je conclus de nouveau que, puisque les bêtes n'expriment rien, c'est

qu'elles ne peuvent rien exprimer, c'est qu'elles n'éprouvent rien, c'est qu'elles ne sentent pas.

- Et l'autre face de la question, celle où elles se parleraient entre elles et seraient comprises les unes par les autres. Les animaux ne pourraient-ils avoir leur langage comme nous avons le nôtre, langage adapté à leur nature, et qui leur suffirait comme le nôtre nous suffit?
- Il est certain du moins que s'ils débitent entre eux, sur notre compte, des sornettes analogues à celles que nous nous amusons à poétiser de tant de manières sur le leur, nous sommes singulièrement appréciés! Mais ne rions pas : la matière est grave et mérite sous tous les rapports d'être prise très au sérieux. Qu'entendezvous par parler? Est-ce se servir du français, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien?
 - C'est parler une langue quelconque.
- Le Français ne peut donc pas dire que l'Allemand et l'Espagnol ne parlent pas?
 - Ils parlent tous également.
- Et si vous mettez un Allemand et un Espagnol dans la nécessité de vivre ensemble, qu'arrivera-t-il?
- Que l'Allemand apprendra l'espagnol ou l'Espagnol l'allemand.
- Ne pourraient-ils pas former une langue mixte, tenant de chacune des langues qu'ils parlent, et au moyen de laquelle ils se comprendraient sans avoir recours à celles-ci?
 - Sans doute aucun.
- Remplacez l'Allemand et l'Espagnol par un individu d'un pays quelconque et un sourd-muet de naissance.
- Le sourd-muet enseignera à son compagnon à parler par signes.



- Et s'il n'a pas appris lui-même à parler de cette façon?
- Les deux hommes forcés de vivre ensemble inventeront des signes pour communiquer entre eux, autant que l'exigent les circonstances dans lesquelles ils se trouvent.
- Si enfin les relations nécessaires sont établies entre un sourd-muel et un aveugle?
- Les signes par le toucher remplaceront les signes par la vue.
- Il y a donc possibilité de langage tant qu'il y a possibilité de modification par le toucher, soit celui répandu sur tout l'organisme, soit ceux plus particuliers par la vue, l'ouïe, l'odorat ou la saveur, et en outre sentiment de ces modifications?
 - Nous n'avons rien à opposer.
 - Donc, parler signifie?
- Communiquer intellectuellement, au moyen de signes convenus, affectant de la même manière, afin d'avoir la même valeur, deux ou plusieurs individus, susceptibles d'être modifiés et de le sentir.
- On ne saurait s'exprimer plus catégoriquement ni mieux. J'ajouterai que la communication intellectuelle a nécessairement lieu aussitôt que le besoin existe, c'està-dire, dès que le contact est assez prolongé pour que ce besoin devienne réel.
 - Nous en sommes convaincus.
- Beaucoup d'animaux vivent ensemble, quelquesuns périodiquement, d'autres toujours. Je raisonne ici d'après l'opinion que vous avez émise, que les animaux se parlent entre eux et se comprennent, qu'ils ont leur langage. Mais plusieurs aussi vivent au milieu de nous et, pour ainsi dire, avec nous, et ils auraient à coup sûr, au point de vue de leur bien-être, un bien plus

grand intérêt à se faire comprendre par nous qu'à se comprendre les uns les autres. Pourquoi n'apprennentils pas une de nos langues, ou ne nous enseignent-ils pas une des leurs? pourquoi enfin ne coopèrent-ils pas avec nous pour former une langue nouvelle, qui nous soit commune à tous, et mette nos intelligences dans le rapport voulu? Pourquoi, par exemple, le perroquet qui n'a plus rien dans sa mangeoire, et auquel on demande : « As-tu déjeûné, Jacquot? » répond-il imperturbablement en répétant la même phrase, au lieu de secouer la tête ou de dire *non* tout court?

- Il ne peut y avoir de cela qu'une seule raison.
- Incontestablement. Et cette raison, qui répond à tout, est celle-ci : qu'ils sont incapables de parler, qu'ils ne peuvent point inventer de signes modificateurs pour exprimer leurs modifications intellectualisées, leurs idées, parce qu'ils n'ont ni idées, ni intelligence, parce qu'ils ne pensent point et partant qu'ils ne sentent point.
 - Cela est dur à admettre.
- Soit; mais vous savez que, lorsqu'il s'agit de raisonnement, je ne me laisse guère détourner de mon chemin par des considérations de cette nature. Dur ou non, peu m'importe, est-ce vrai? C'est comme pour le plus ou moins grand nombre d'hommes qui sont d'un avis contraire au mien. Je ne les compte pas; j'examine leurs opinions, et les examine avec d'autant plus d'attention qu'elles ont plus d'adhérents: mais si je les trouve mauvaises, je persiste, fussé-je le seul à être de mon avis. Je cherche la vérité, et quand je suis parvenu à me la démontrer, je ne me demande plus si elle est ou n'est pas opposée aux idées généralement reçues; je déclare que les idées reçues sont des préjugés, des erreurs, des mensonges, qui ne prescrivent jamais contre la vérité, et je m'en tiens à la mienne.

- Vous pourriez bien avoir raison. Mais permetteznous de vous faire observer que la digression que
 vous nous annonciez à l'occasion des oiseaux chantés
 par M. Michelet et des idées appelées pures par M. Pascal
 Duprat, a été fort longue, et que, bien qu'elle paraisse
 toucher à son terme, nous n'en voyons pas encore
 clairement le but utile.
- Vous ne tarderez pas à convenir avec moi que ce but est d'une haute importance. Si les animaux combinent, pensent ou sentent, il n'y a plus de différence essentielle entre eux et nous, il n'y a plus qu'une différence du plus au moins, comme entre une intelligence ordinaire et celle de Pascal ou de Newton; la distinction a cessé d'être réelle et n'a plus laissé que des distinctions apparentes, comme celles de forme, de couleur, d'arrangement, d'organisation : par les raisons que nous avons déduites dans nos précédents entretiens, l'entendement se trouve répandu dans tout l'univers, avec le sentiment, sur la série entière des êtres, sans en excepter un seul, depuis les forces incluses jusques et y compris le génie le plus sublime. Les degrés peuvent varier indéfiniment avec les proportions, mais le fond reste toujours le même; c'est toujours de l'intelligence et du sentiment, dont nul ne peut dire : « Là est le point précis où, pour la première fois, il y a intelligence; là est le point précis où, pour la première fois, le sentiment fait complétement défaut. » Et si le sentiment et l'intelligence ne peuvent résider, ni dans la forme, ni dans la couleur, ni dans l'organisation, intelligence et sentiment sont réduits à n'être plus, comme l'organisation, la forme et la couleur, que des choses fugitives, sans réalité. Comprenez-vous maintenant que la proposition : « L'homme a conscience de lui-même, » a dès lors pour corrélatif obligé : « L'homme

seul a conscience de lui-même, » en d'autres termes : « La matière inorganique ou organisée, végétale et animale, ne comprend ni ne sent. »

- Nos sens nous tromperaient-ils à ce point?
- Nos sens, ou plutôt notre sens, le sentiment de l'existence au moyen duquel nous convertissons en sensations les impressions que nous recevons, au moyen duquel nous éprouvons les modifications de nousmêmes, nos sens ne nous trompent en aucune manière. Ce qui nous trompe, c'est le raisonnement faux que nous établissons sur ces modifications senties. Si nous nous bornions à observer simplement, sans rien induire de nos observations, sans surtout convertir des analogies en identités, nous ne verrions autour de nous que ce qu'il y a en effet, savoir, des modifications, du changement, du mouvement, diversifié en mille et mille manières, mais en réalité rien que du mouvement. Au lieu de cela, que faisons-nous? De ce que nos sensations nous donnent l'idée d'organisations comparables à la nôtre, qui, comme la nôtre, subissent des changements, nous concluons que les modifications des animaux sont également senties par eux, bref que les organisations sont sensibles par elles-mêmes, et finalement, de conséquence en conséquence, que, dans la nature qui est essentiellement une, tout sent.
 - Il y a loin de là à l'intelligence des oiseaux.
- C'est au contraire toujours la même chose, exprimée différemment. Et de l'intelligence des oiseaux, j'infère, avec la logique, l'impitoyable logique, l'égalité morale des oiseaux et des hommes, et de tout ce qui existe. En effet, si l'oiseau en faisant son nid, sait qu'il le fait et pourquoi il le fait, il a droit à ce qu'on le respecte, lui, et son œuvre, et sa couvée; et dès lors il y a le même crime à faire cuire un œuf ou rôtir



un poulet, qu'à commettre un infanticide ou un assassinat.

- Par exemple! Il n'y a pas la moindre comparaison à établir entre violer un droit et poser un acte suffisamment justifié dans tous les cas par le besoin qui nous y pousse.
- Allons! voilà le besoin, c'est-à-dire la nécessité, la force, qui devient le principe du droit! Mais, puisque les animaux sentent, ils ont aussi des besoins. Les admettez-vous à justifier leurs actes par le besoin qui les leur a inspirés? L'animal a besoin, aussi bien que l'homme, de vivre, et pour vivre de se nourrir; pourquoi le besoin de l'homme qui tue l'animal et s'en nourrit, prévaut-il, partout où l'homme a pu développer sa puissance avec les ressources de son esprit?

En outre, faites-moi la faveur de déterminer bien exactement ce que vous entendez par le mot besoin. Le besoin de prendre de la nourriture s'étend-il à tous les caprices qui ont fait sacrifier aux appétits de l'homme la vie sous toutes ses formes? Est-ce un besoin d'aller en voiture? Est-ce un besoin de se récréer aux combats où des animaux s'entre-déchirent et s'entr'égorgent? Je le répète: si vous voulez que le besoin à satisfaire serve de fondement au droit, tracez avec précision et netteté la ligne de démarcation entre le besoin réel et la fantaisie stupide ou atroce qui en prend le nom.

Ce n'est pas tout encore: on ne peut, dites-vous, violer le droit d'un homme, et pour violer, en toute conscience, le droit d'un animal, on n'a qu'à avoir besoin de le faire...

- Nous vous arrêtons-là : les animaux n'ont point de droits.
- Je le pense comme vous. Mais je cherche à me rendre raison de cette différence entre eux et nous. D'où

R. T. 43.

vient-il que nous ayons des droits et qu'ils n'en aient pas. D'ou dérive le droit? Qu'est-ce qu'un droit?

On a nommé les animaux nos frères inférieurs. On n'a donc pas songé que, parmi les hommes, il y en a qui sont évidemment inférieurs à d'autres hommes, et que probablement on continuait malgré cela à regarder comme des frères également. Or, la science, à son point de vue actuel, met nos frères inférieurs hommes bien au-dessous de ceux de nos frères inférieurs animaux qu'elle a placés au haut de l'échelle des êtres. J'en déduis, que ce qui nous est permis à l'égard des animaux en général, nous l'est à plus forte raison à l'égard des hommes faibles de corps et d'esprit, que la science classe beaucoup plus bas que les animaux réputés intelligents et reconnus forts. Et je conclus que, de deux choses l'une: ou qu'il faut respecter le droit dans tout ce qui existe, et par conséquent se laisser mourir de faim : ou bien que les hommes peuvent violer le droit entre eux, ce qui équivaut à dire qu'il n'y a pas de droit. Pour me répondre, mes amis, vous le vovez bien, il est nécessaire de commencer par résoudre la question que je posais il n'y a qu'un instant : D'où dérive le droit? Qu'est-ce que le droit? Y a-t-il un droit rationnellement et incontestablement réel?

- C'est vrai. C'est là ce qu'il faut savoir avant toute autre chose. Eh bien, nous confessons à notre honte que nous n'en savons pas le premier mot.
- Il n'y a rien à vous reprocher de ce chef: l'ignorance dont vous vous accusez est le partage de tout le monde depuis l'origine de la société. Seulement, après avoir constaté le fait, vous devez agir en conséquence du devoir qu'il vous impose, celui de ne point raisonner sur le droit que vous ne connaissez pas, ni sur rien de ce qui s'y rattache. Les études universitaires, qui nous



rendent si savants en physique, en chimie, en histoire naturelle, en mathématiques, en éloquence, en poésie, sans rien nous enseigner de rationnellement positif sur le sentiment de l'existence et le droit qui en découle, les études universitaires, dis-je, ont fini par convertir en principe le fait de notre ignorance; elles nous ont appris à substituer à la modeste formule négative : « Nous ne savons pas, » la formule si vaniteusement affirmative dans sa négation : « Nous ne pouvons pas savoir. »

Afin de concilier avec la nécessité de vivre en société le défaut de lien social commun, les révélations avaient établi un droit hypothétique entre les hommes, et le droit non moins hypothétique de l'homme sur toute la nature. Chaque peuple a eu son droit particulier. Le rapprochement d'un droit avec un autre droit a fait peu à peu ressortir la contestabilité de tous les droits révélés. La discussion a facilement détruit, comme réel, le droit supposé des révélations.

Désormais, il n'y aura de droit que lorsque la raison aura incontestablement déterminé le droit, de manière à défier tout examen et toute discussion ultérieure.

Sur quoi le droit doit-il être basé? Il ne procède évidemment que du sentiment, de la sensibilité. Quel droit aurait à réclamer un être insensible qui ne saurait pas même s'il l'exerce ou si on le lui ravit, qui ne pourrait avoir aucun devoir à remplir comme corrélatif à son droit? Quiconque sent, a droit à se sentir le plus heureux possible, c'est-à-dire aussi heureux qu'il a mérité de l'être; car, encore une fois, de même que le droit vient en droite ligne de la sensibilité, de même la sensibilité, ou le bien-être et le mal être, implique le mérite ou le démérite antérieur. Les animaux ont-ils un droit? Pour nous en assurer, nous n'avons qu'un moyen exclusi-

vement, c'est celui de revenir à notre première question : « Les animaux sentent-ils? » S'ils ont conscience de leurs actes et d'eux-mêmes, ils ont des droits; ils ont le même droit que nous avons, puisqu'ils l'ont pour le même motif et au même titre, et qu'il ne saurait y avoir qu'un droit, comme une justice, une raison, un bon raisonnement, une vérité. Vous reste-t-il encore quelque doute?

- Aucun que nous puissions vous exprimer catégoriquement, aucun même dont nous parvenions à nous former une idée claire. Cependant nous ne vous dissimulerons pas notre anxiété: ce que vous avez dit renverse de fond en comble le système philosophique que nous avions pris tant de peine à faire entrer dans notre intelligence, et que jusqu'ici nous avions considéré comme la science véritable. On ne renonce pas volontiers à tout son passé intellectuel, et on ne refait pas facilement une éducation si laborieuse, et qu'on avait si longtemps crue définitive.
- On n'abjure pas un faux savoir, quand on est présomptueux; on recule devant une instruction nouvelle, quand on est indolent d'esprit et sans courage moral. Ce n'est pas votre cas, mes bons amis.

Mes paroles, dites-vous, ont renversé tout votre système philosophique. Tant mieux! Ce système, c'est le matérialisme, déguisé ou à découvert, avoué ou désavoué, le matérialisme avec ou sans Dieu, avec ou sans le pape; c'est la série continue des êtres, sans solution réelle, susceptible d'être déterminée rationnellement; c'est l'unité, c'est la réalité de la nature; ce sont les substances matérielles; c'est le sentiment universel, et par conséquent universellement sans réalité; c'est le droit de tout ce qui existe ou plutôt paraît exister, c'est-à-dire de ce qui ne sait qu'en apparence

qu'il existe; en d'autres termes, c'est la négation du droit, ou la substitution de la force au droit, de la violence et de la ruse à la morale, des alternatives d'ordre par le despotisme et d'anarchie par la liberté, à la stabilité d'une société juste et religieuse.

Voilà, mes bous amis, où nous en sommes avec la société dont nous faisons partie, l'état social des connaissances de notre siècle de lumières, époque, d'une part, d'une richesse sans égale en observations et en faits, appliqués avec la sagacité la plus rare à tout ce qui peut nous soumettre les forces de la matière, répandues autour de nous; époque d'autre part, du manque le plus absolu des moindres notions, fondées en raison, sur la science de l'homme, celle de la société et celle de la religion, sanction du principe social. Voilà la conviction générale de la génération précédente et qui pèsera si lourdement sur les générations futures. contre laquelle l'éducation donnée à l'enfance devient de plus en plus impuissante, que l'instruction de nos écoles, de toutes sans exception, confirme, et dont la mise en pratique obtient dans le monde la prime du succès.

Vous ne m'accuserez plus, je pense, si vous vous arrêtez un instant à réfléchir sur ce lugubre tableau, vous ne m'accuserez plus d'avoir insisté si longtemps et avec autant de pertinacité sur la question qui fait l'objet de cet entretien. Du sens dans lequel elle est résolue, dépend la possibilité d'établir scientifiquement la réalité de l'homme, la garantie religieuse de la morale, et l'ordre rationnel dans la société. Nous remettrons à trois mois la suite de nos causeries précédentes.

DE POTTER.

DE LA NATIONALITÉ LITTÉRAIRE

AU POINT DE VUE DE LA BELGIOUE.

(Conférence donnée au Cerele artistique et littéraire de Bruxelles, le 27 mars 1857).

Mesdames et Messieurs,

Dans une université d'Allemagne, un professeur s'adressa un jour en ces termes à son auditoire :

« Mon discours ne descendra pas dans cette confé» rence, comme dans nos conférences précédentes, au
» ton libre et familier de la conversation. Je l'ai pré» paré à tête reposée, et je crois devoir le dire tel qu'il
» est écrit. Il m'a paru convenable de donner à la
» forme de ce discours tout le poli extérieur compa» tible avec le temps que mes autres devoirs m'ont
» permis d'y consacrer. Une conférence publique est
» le don volontaire et spontané du professeur acadé» mique. Le professeur, s'il se respecte, doit avoir à
» cœur de faire de ce don une œuvre aussi parfaite que
» possible. »

Ce professeur, Messieurs, c'était l'illustre Fichte, son auditoire, c'était la jeunesse universitaire de Berlin.

Je n'ai pas l'honneur d'appartenir au corps professoral. Je ne m'appelle pas Johann Gottlieb Fichte. Je suis en présence d'un auditoire qui, par la maturité de son esprit, la variété de ses connaissances, autant que par la tradition des orateurs qui ont occupé cette place avant moi, a bien ledroit d'avoir le goût difficile et le jugement sévère.

Que de raisons, Messieurs, pour moi, si profondément pénétré du sentiment de mon insuffisance, de suivre l'exemple donné avec tant de modestie par le penseur, le professeur consommé, à l'apogée de son talent et dans la plénitude de son génie!

La question d'ailleurs que je me propose de traiter devant vous, me place sur une pente glissante, sur un terrain brûlant peut-être. Je risquerai de blesser des convictions aussi sincères et partant aussi respectables que les miennes, de heurter de front certaines préventions, de froisser certaines idées préconçues.

Ces considérations ne m'ont pas arrêté.

Je n'ai pas la prétention, Messieurs, de scruter les lois mystérieuses qui président à la naissance, au développement, à la décadence des littératures, ni de traiter la question complexe de l'unité ou de la diversité primitive des langues. Je n'entends me poser ni en philosophe, ni en historien, ni en linguiste.

Je suis un humble penseur qui, après avoir cherché de bonne foi, à l'aide de sa raison individuelle, dans l'ordre logique des faits éclairés à la lumière de la conscience, la solution d'un problème difficile, se permet de résumer devant vous, dans le cadre restreint d'une conférence, non ce qu'il affirme dogmatiquement être la vérité, mais quelques traits seulement de ce qu'en toute sincérité il croit être la vérité.

Quand on se résout à prendre la parole dans de telles conditions, on ne peut espérer de rallier toutes les opinions. Des dissidences se manifestent nécessairement. Il faut s'y attendre; il faut s'y résigner.

Il importe toutesois, et par respect pour soi-même, et dans l'intérêt de la vérité, d'éviter le terrain des personnalités, de bannir sévèrement de la discussion tout ce qui ressemble à de la malveillance, à de l'hostilité à l'égard des hommes, et de s'élever, autant que possible, à ces hauteurs sereines d'où la raison calme, planant au-dessus des susceptibilités et des amours-propres, va puiser ses inspirations plus haut encore, dans le domaine des idées pures et des principes éternels.

Explorateur quelque peu aventureux, je me suis vu tout à coup au pied d'une montagne dont les larges assises et la pente insensible dissimulaient les nombreuses aspérités et l'élévation réelle.

Sans tenir compte de mes forces, je me mis à gravir la montagne, me proposant de décrire en détail les accidents du paysage; mais, à mesure que je montai, je vis l'horizon s'élargir, les objets se rapetisser, hommes et choses se fondre en contours indécis, jusqu'à ce qu'enfin je ne discernai plus que la montagne solide, des blocs imposants, des lignes majestueuses, et, dominant le tout, une immense nappe d'azur, emblème de l'infini.

C'est à ce point de vue, Messieurs, que je veux me placer, négligeant les détails de l'ascension pour vous transporter, sans trop de fatigue, au sommet d'où vous puissiez embrasser de haut tout le champ que j'ai parcouru.

On comprendra dès lors qu'il n'a pu entrer dans ma pensée de tracer l'historique de la littérature belge, d'esquisser la biographie de nos hommes de lettres, ni d'apprécier la valeur relative de leurs œuvres.



Cette tâche d'ailleurs a été accomplie naguère dans cette enceinte par un de nos honorables cosociétaires, avec un esprit, une verve, un talent d'élocution dont vous avez tous, sans doute, conservé le souvenir.

D'autre part, personne, je pense, n'a contesté qu'il y ait des *littérateurs* belges; ce que l'on a contesté, c'est qu'il puisse y avoir une *littérature* belge.

Or, c'est là précisément la question que j'entends examiner.

Dans la série de conférences auxquelles j'ai fait allusion, l'orateur a traité cette question historiquement au point de vue pratique; — j'essayerai de la traiter, de mon côté, au point de vue organique et théorique.

A ceux qui nient l'existence d'une littérature belge, il a répondu, quoiqu'avant moi, par la preuve a posteriori, en faisant marcher devant eux cette littérature.

Je vais leur répondre, à mon tour, par la preuve a priori, en cherchant à démontrer que cette littérature doit marcher, et pourquoi elle doit marcher.

On a prétendu de différents côtés, à l'étranger aussi bien qu'en Belgiqne même, que pour oser revendiquer une littérature nationale, il fallait avant tout posséder une langue nationale.

Voici comment on raisonne.

Que vous ayez des hommes de lettres belges écrivant les uns en français, les autres en flamand, et, partant, des œuvres françaises et des œuvres flamandes, nul ne le conteste. Mais ce que nous ne concédons pas, c'est que, de ce fait, vous puissiez conclure à l'existence d'une littérature belge; de littérature belge vous n'en aurez jamais, par la raison que jamais vous n'aurez de langue belge.

Et ce vice radical n'existat-il point, l'usage du fran-

çais, d'une langue étrangère, ne fût-il pas un obstacle à la formation d'une littérature nationale belge, que vos prétentions se briseraient encore contre une double impossibilité, tenant, l'une à la forme, l'autre au fond même de toute littérature.

La forme, le style, vous êtes condamnés à n'en avoir jamais qui vous appartienne en propre; c'est toujours dans le moule français qu'il vous faudra jeter vos idées.

Le fond, c'est-à-dire le tempérament, le caractère, la physionomie, les allures, tout ce qui constitue l'essence d'une littérature nationale, vous n'en avez point qui vous distingue manifestement des autres peuples civilisés.

Là encore, pas d'éléments de nationalité littéraire. Donc, en résumé, ni langue belge, ni style, ni esprit essentiellement belges, partant, point de littérature belge.

On ne m'accusera pas, Messieurs, d'avoir cherché à esquiver ou à atténuer les objections. J'ai voulu, au contraire, les laisser se réunir, se former en phalange serrée et m'enfermer dans une sorte de cercle de Popilius.

Le cercle est tracé. Il s'agit d'en sortir. Essayons.

Qu'est-ce qu'une langue, qu'est-ce qu'une littérature nationales?

Mais, pour procéder avec méthode, voyons d'abord ce qu'il faut entendre par langage et par littérature en général.

L'homme, tout en lui le révèle, est destiné à vivre en société. Il apporte en naissant ce principe de vitalité, caché dans les plus secrets replis de son être, et qui, sous la sauvegarde de cet autre agent mystérieux appelé l'instinct de la vie, constitue la loi de la conservation



de l'individu, loi à laquelle se rattache, par un lien nécessaire, la loi de la conservation de l'espèce.

A cette double loi correspond tout un ordre de besoins. Et, à cet ordre de besoins, correspond, d'autre part, tout eune série d'éléments propres à les satisfaire.

Pour s'approprier ces éléments, pour se les assimiler, l'homme est muni d'organes, doué de forces, d'agilité, d'adresse.

Mais son impuissance native, jointe à la multiplicité et à l'intensité des obstacles à vaincre, le pousse à mettre ses efforts en œuvre, non pas isolément, mais en commun avec d'autres hommes, stimulés par les mêmes besoins, arrêtés par les mêmes difficultés, menacés par les mêmes dangers.

A cette impulsion se rattache, comme corollaire, une nécessité non moins impérieuse, celle d'un instrument de communication facile, rapide, instantané comme la pensée qu'il sert à exprimer.

Cet instrument, c'est le langage.

Comme l'esprit de l'homme primitif, comme la nature primitive qui lui sert de théâtre, le langage primitif est simple, élémentaire, sobre, inculte.

Le besoin aiguillonne l'intelligence; les premières industries naissent; l'échange s'établit; la chasse, la pêche, l'agriculture réclament le concours de certains instruments; ces instruments se multiplient; ils sont dénommés en même temps que créés.

Voilà le fond du langage destiné à exprimer les choses, les actes, les attributs, les rapports appartenant au domaine exclusif de l'existence matérielle.

Mais l'homme est entouré et comme poursuivi dans chacun de ses mouvements par les redoutables agents de la nature. Il naît; il grandit; il vieillit; il meurt. Souvent la mort l'atteint à l'improviste. La flèche le perce; le torrent le dévore; la foudre le frappe.

Le spectacle toujours renaissant de la mort impose à sa raison la notion d'une volonté supérieure à la sienne, d'une puissance à laquelle rien ne peut le soustraire. Il a l'instinct de sa dépendance. Il craint, il espère; il conjure, il implore.

Le monde religieux et moral a surgi, et ce monde vient à son tour se resléter dans le langage.

L'horizon s'élargit encore. Une multitude de phénomènes périodiques, tels que l'apparition et la disparition de certains astres; la succession du jour et de la nuit; les alternatives du chaud et du froid; les phases de la germination, de la floraison, de la maturité des fruits frappent sans trève l'attention de l'homme et tiennent incessamment son imagination en éveil. Il observe, il compare, il raisonne. Il épie la nature; il découvre quelques-unes de ses lois.

Les éléments du langage scientifique sont trouvés. Ce n'est pas tout.

Au milieu de cet ébranlement continu des sens et de la pensée, l'homme est comme plongé dans une atmosphère de beautés et d'harmonies: les splendeurs du jour, la majesté de la nuit; les horreurs de la tempête; le frémissement de la forêt; tous ces murmures, toutes ces voix qui s'élèvent du sein de la création, évoquent et exaltent en lui le sentiment du beau: il admire, il prophétise, il chante, — et ce chant, c'est le langage, l'expression poétique du sublime et du beau.

Ainsi, au fur et à mesure que les faits s'accumulent, que les traditions s'enracinent, que l'intelligence étend son domaine et multiplie ses conquêtes; à mesure que la religion, la poésie, les arts viennent adoucir les mœurs et ennoblir la vie, — on voit le langage, de son côté, multiplier ses éléments, varier ses combinaisons, nuancer ses inflexions; il se polit, il s'épure, se spiritualise; il devient scientifique, religieux, poétique. — Partout et toujours, il se met en mesure et en harmonie avec la peusée qu'il symbolise.

Le langage, c'est l'instrument docile vibrant au souffle de la pensée. — L'esprit, l'homme tout entier, voilà le fond, voilà l'essence de la littérature.

Cette définition est large; mais elle est large précisément parce qu'elle est vraie.

La littérature n'a d'autres limites que les limites mêmes de l'esprit humain.

L'esprit humain est un; — dans son unité, il embrasse le vrai, comme il embrasse le beau et le bien.

Tout ce qu'il sait, tout ce qu'il sent, tout ce qu'il veut, il l'exprime par la parole.

L'art de bien dire, cet art par excellence, est aussi nécessaire au savant et au moraliste qu'à l'homme de lettres. Tout lettré peut n'être pas un savant, mais tout savant doit être en même temps un lettré.

Le savant, après avoir observé la nature, après en avoir sondé les mystères et formulé les lois, n'a rempli encore que la moitié de sa tâche; il faut, en outre, que, de ces lois, il fasse jaillir et resplendir la vérité à tous les yeux et dans tous les esprits.

Voyez les Buffon, les La Place, les Cuvier, les Arago, les Humboldt, les Oersted, les Fétis, les Quetelet, et tant d'autres qu'il serait trop long de citer, ne sont-ce pas, à la fois, des savants et des lettrés? Leurs œuvres ne sont-elles pas des œuvres littéraires en même temps que scientifiques?

Je crois donc être fondé à dire :

Que l'esprit, comme dans un foyer dont le champ-ya

toujours en s'élargissant, se réfléchit lui-même et reflète à la fois Dieu, l'humanité, tout l'ensemble de la création; que la littérature, au point de vue philosophique et synthétique, est l'expression directe, par la parole, de l'esprit humain tout entier; et que le langage n'est autre chose que l'instrument merveilleux au moyen duquel cette expression se réalise dans l'espace et le temps.

Si cette définition est juste appliquée au tout, elle doit l'être aussi dans son application à la partie.

Faisons-en l'épreuve.

J'ouvre un livre. Qu'y vois-je?

Des lignes, droites ou courbes, de formes bizarres reproduites en noir sur un fond blanc.

Ces caractères sont groupés diversement et forment ce qu'on appelle des mots.

Ces mots sont agencés dans un certain ordre, combinés selon certaines règles.

Ce livre, ce corps inerte, cette chose, mon attention s'y fixe, mon esprit s'y enfonce et, soudain, chaque mot devient symbole, chaque symbole illumine une pensée; chaque pensée évoque une image.

J'assiste aux premiers jours de la création.

Le monde surgit du chaos; la lumière se fait; les astres resplendissent au firmament; la terre se couvre de végétation; la vie s'épanche et circule de toutes parts; le limon se fait chair; un souffle passe sur cette chair et l'homme apparaît, portant au front l'empreinte du génie et du commandement. L'hymne sublime de la création retentit. Le créateur contemple son œuvre — et s'y complaît.

Qui de vous, Messieurs, n'a lu et relu cette page de la Genèse?

Que de siècles et de civilisations ce livre n'a-t-il pas

traversés? Sous quelles latitudes n'a-t-il pas pénétré? Dans quelle langue n'a-t-il pas été traduit et commenté?

Et cependant, qu'il est infime au sein de la multitude des hommes qui le connaissent, ce livre, le nombre de ceux qui en comprennent le texte original!

Ce texte est un sujet d'investigation pour le linguiste, un monument d'archéologie spirituelle pour le philologue; c'est le moule primitif qui a reçu la pensée en fusion du poëte-législateur; mais le moule s'use et passe; c'est l'inspiration qui reste et vole, toujours vivante, toujours sublime, à travers les âges, sous les formes les plus diverses.

Ici encore, la langue n'est que la forme, la chrysalide matérielle de l'essence toute spirituelle de la pensée.

Ce qui est vrai de l'homme-humanité et de l'hommeindividu, doit l'être nécessairement aussi de l'hommenation.

On peut, dans l'intérêt de l'analyse, se représenter l'humanité comme un être collectif, soumis aux mêmes lois de développement que l'être individuel; mais cette image abstraite est loin de répondre d'une manière absolue à la vérité concrète.

L'humanité ne s'est pas développée tout d'une pièce; comme la surface du globe elle a aussi ses continents avec groupes accessoires, c'est-à-dire ses races d'hommes avec leurs divisions et subdivisions.

Ces continents vivants ont eu aussi leurs cataclysmes. Ce n'est qu'après une longue série de migrations et

de refoulements, de croisements et de recroisements de races, que, des débris du colosse romain, ont surgi, au moyen âge, avec les premières lueurs des nationalités, les fondements des langues et des littératures modernes.

Nous voici en présence, Messieurs, d'un élément nouveau : la nationalité littéraire.

En quoi consiste la nationalité littéraire? Est-ce dans la nationalité du sujet?

Non! car, à ce titre, le drame d'Egmont, de Goethe, l'Histoire de la Révolution des Provinces-Unies sous la domination espagnole, par Schiller, l'Histoire des Ducs de Bourgogne, par de Barante, l'Histoire de Marnix de Sainte-Aldegonde, par E. Quinet, seraient, pour nous, des œuvres nationales.

Est-ce dans la nationalité de la langue?

Non! à moins de prétendre que les productions littéraires du Brésil et du Chili sont, les unes, des œuvres portugaises, les autres, des œuvres espagnoles.

Qu'est-ce donc qu'une littérature nationale?

Serait-ce peut-être l'ensemble des œuvres dont les auteurs sont nés ou naturalisés citoyens du pays que l'on a en vue?

Répondre en ces termes serait encore ne voir les choses qu'à la surface. Ce qu'il s'agit de définir, ce n'est pas la nationalité nominale, mais la nationalité foncière, — l'expression rend ma pensée.

Mais, avant tout, qu'est-ce qu'une nation?

Une nation, ce me semble, c'est, à la fois, un groupe vivant que des lois universelles rattachent à la vie commune du grand tout, et une association d'individus que des affinités et des lois particulières tiennent unis entre eux.

Ce groupe vivant doit donc, dans son organisation physique, aussi bien qu'intellectuelle, d'une part, reproduire les traits généraux qu'il a en commun avec tous les autres groupes de l'humanité, et, d'autre part, révéler certains traits particuliers qui le distinguent plus ou moins profondément de chacun de ces autres groupes.

De l'ensemble de ces traits distinctifs d'un peuple et de leur mode de combinaison avec les traits généraux communs à tous les peuples, résulte un type tranché, saillant, persistant à différents degrés à travers les siècles et leurs vicissitudes, selon l'énergie et la profondeur de l'empreinte primitive.

Ce type se manifeste dans la chair et dans l'esprit. Matériellement, il s'accuse par l'accentuation des traits du visage, par le caractère de la physionomie; — spirituellement, il se révèle par la vivacité du sentiment, par la spontanéité de la pensée, par la trempe et le ressorde l'esprit.

Or, cette dernière empreinte, ce type de l'esprit, se révélant dans son unité et son identité à la conscience d'une nation, et s'incarnant, en quelque sorte, dans les monuments littéraires de cette nation, c'est ce type précisément qui constitue la nationalité littéraire.

D'où la conclusion logique et nécessaire que l'essence, le fond de la nationalité en littérature, comme en politique, ce doit être non le symbole, mais la chose symbolisée, non l'idiome, mais la pensée, non l'instrument, mais ce qui est exprimé par cet instrument. Un exemple va éclaircir ma pensée.

A ce point de vue d'instrument servant à l'expression de la pensée articulée, la langue a des analogies frappantes avec l'instrument servant à l'expression de la pensée modulée.

Chaque genre d'instrument, comme chaque variété de langue, fait l'objet d'un art spécial, avec ses règles, ses procédés, son mécanisme distincts.

R. T.

14.

L'un et l'autre art ne s'acquièrent qu'à la suite d'une étude intelligente, d'une pratique soutenue.

Mais, ce travail accompli, l'instrument une fois assoupli, rendu docile à la main ou à la voix du mattre, qui s'enquiert encore de l'origine de l'instrument au point de vue de la nationalité de l'œuvre artistique?

J'entends exécuter une œuvre de Roland de Lattre.

La Belgique n'est pas le pays d'origine des instruments qui servent à cette exécution. Que m'importe? Ce n'est pas la Belgique non plus qui, a inventé le contrepoint. Encore une fois, que m'importe?

L'œuvre du compositeur est belge; elle est belge par l'inspiration, par la pensée mélodique, par l'allure du rhythme, par la facture magistrale; je n'en demande pas davantage: c'est une œuvre nationale.

Mais allons plus loin. — Supposons un moment qu'à la suite de cette longue série de chefs-d'œuvre enfantés par le génie français, la langue française, d'un assentiment tacite unanime, et par la seule force des choses, soit devenue insensiblement la langue universelle.

L'hypothèse n'a rien d'inadmissible. Qu'on se rappelle l'empire presqu'exclusif du latin, pendant plusieurs siècles, dans le domaine des lettres et des sciences.

Pense-t-on que l'esprit humain eût été arrêté dans son cours? Que les milieux sociaux, les empreintes nationales, les courants philosophiques, les tendances religieuses, les intérêts politiques se fussent mêlés et confondus en un type unique et uniforme?

Croit-on qu'au xvme siècle, par exemple, Swift, Pope, Sterne, Hume, Gibbon, Robertson, en Angleterre, — Genovesi, Filangieri, Beccaria, Monti, Alfieri, en Italie; — Lessing, Mendelssohn, Klopstock, Wieland, Engel, en Allemagne, eussent été moins brillants,

moins profonds, moins inspirés, moins profondément originaux, chaque génie dans sa sphère et chaque groupe dans son pays?

Évidemment non, Messieurs!

L'unité de langue n'eût point effacé la diversité d'aptitudes, de génies, de nationalités, ni de styles. Mais cette langue universelle, elle existe, nous la possédons.

Voyez la peinture! Une surface polie, un pinceau, une palette diaprée, voilà l'appareil du peintre.

Sept notes visibles dont la nature lui fournit le type dans le rayon solaire, voilà sa gamme, son alphabet! — Ces notes, ces couleurs, par les dégradations et les combinaisons infinies dont elles sont susceptibles, constituent, en tout pays, le vocabulaire et la langue du peintre.

Et quel spectacle s'offre à nos regards dans ce domaine universel de la peinture?

Ne semble-t-il pas qu'il se meuve comme notre planète, dans une sorte d'orbite, et qu'en gravitant sous les rayons, tantôt d'aplomb, tantôt obliques, de son soleil, l'idéal, il se divise, comme la surface du globe, en zônes de températures et de fécondités diverses?

Ne voyons-nous pas, sous l'influence combinée du milieu lumineux, des accidents de paysage, du tempérament, des passions, de la vie sociale et d'une multitude d'autres circonstances, ne voyons-nous pas, dis-je, surgir dans le champ de la peinture, comme dans celui de la littérature, ces espèces de zônes dont les fleurs et les fruits varient de forme et d'aspect, autant que de saveur et de parfum?

Endehors des diverses écoles de peinture co-existantes dans un même pays, n'avons-nous pas des peintures nationales différentes? — Sans aucun doute. Nul de nous, pour peu qu'il soit artiste, ou seulement

amateur, ne dira, à la vue d'une toile de Murillo : voilà de la peinture flamande! ou d'un tableau de Rubens : voilà de la peinture espagnole!

Eh bien, en littérature, pas plus qu'en peinture, l'unité de langue ne pourrait empêcher qu'il n'y eût, d'homme à homme, d'école à école, de nation à nation, des différences multiples dans la manière de voir, de comprendre, de sentir, et, partant, d'exprimer le beau et le vrai.

S'il en est ainsi dans l'hypothèse de la langue universelle, comment la communauté de langue entre deux ou quelques peuples seulement, serait-elle un obstacle à la manifestation des différences organiques qui caractérisent l'esprit de chacun de ces peuples?

Permettez, Messieurs, que j'aille au devant de quelques objections. Nous sommes au cœur de la question. Je voudrais convaincre plus encore que persuader. Il s'agit de savoir non-seulement si la Belgique possède une littérature nationale, mais, le fait admis, si cette littérature est un corps opaque ou bien un corps lumineux.

On peut, dis-je, m'opposer l'exemple de la Suisse et de l'Allemagne en ces termes :

Voyez, d'une part, la Suisse! Elle a produit, en français et en allemand, des œuvres certainement remarquables. Y a-t-il pour cela une littérature suisse? Non!
— Pourquoi? Par ce qu'il n'y a pas de langue suisse.
Donc, pas de langue nationale, pas de littérature nationale.

Voyez, d'une autre part, l'Allemagne! Y a-t-il une littérature prussienne, une littérature autrichienne, une littérature saxonne, une littérature bavaroise? Non!

— Pourquoi? Parce que, pour la Saxe comme pour la

Bavière, pour la Prusse comme pour l'Autriche, il n'y a qu'une seule et même langue, la langue allemande. Donc, identité de langue, identité de littérature.

L'argument paraît sans réplique; il n'est que spécieux.

La Suisse, jusqu'à présent, n'a produit, que je sache, ni école de peinture, ni école de musique.

Cela tient-il à ce que le peintre et le compositeur, en Suisse, n'ont à leur disposition ni un ensemble de couleurs et de lignes, ni un ensemble de tons et d'accords exclusivement suisses? — En aucun façon. — Eh bien, le défaut d'une littérature suisse ne provient pas davantage de l'absence d'une langue exclusivement suisse. Tout peuple n'a pas nécessairement le génie artistique ou littéraire. Il ne faut pas que l'esprit national paraisse avec éclat dans tous les domaines.

Une bonne instruction primaire ou moyenne, ou même supérieure, est insuffisante à elle seule pour former de grands écrivains; il faut, en outre, le fond et la culture littéraire.

D'autre part, lorsque dans un pays la carrière des lettres ou des arts n'offre pas assez de perspective ou n'est pas suffisamment en honneur, les esprits même bien préparés, les aptitudes même exceptionnelles, se lancent dans d'autres sphères d'activité, ou vont associer leur travaux aux travaux de l'étranger.

N'est pas homme de lettres qui veut, et ne veut pas toujours l'être qui peut : voilà, ce me semble, la solution vraie de la question, quant à la Suisse.

Quant à l'Allemagne, la question se présente sous un autre aspect. En Allemagne, il n'y a qu'une langue et qu'une littérature; voilà le fait, mais ce fait n'est luimême que la conséquence d'un fait antérieur et supérieur: l'unité intellectuelle et morale de l'Allemagne.

Il y a différents gouvernements en Allemagne, mais, au fond, il n'y a qu'une Allemagne.

Cette unité est tellement organique que c'est de l'explosion même qui a fait éclater l'Allemagne en deux camps religieux hostiles, que date l'unité de sa langue littéraire. C'est Luther, le fondateur du grand schisme, qui, du même coup, par sa traduction de la Bible, a fondé l'unité de langue.

L'Allemagne, avant cette époque, chacun le sait, avait deux idiomes principaux, le bas-allemand et le haut-allemand; — à partir de cette époque, elle n'eut plus qu'un idiome, le haut-allemand, devenu depuis la langue de Schiller, de Goethe et de Jean-Paul Richter.

En Allemagne, depuis longtemps, il n'y a plus qu'une race, un esprit, un cœur, une nationalité.

Cette unité s'est traduite successivement ou a tenté de se traduire par l'Empire germanique, par la Confédération germanique, par le Zollverein, par l'Assemblée constituante de Francfort, par le principe de l'unité monétaire qui vient d'être décrété, par le code de commerce uniforme qui s'élabore en ce moment même; cette unité a retenti tour à tour dans les vers enthousiastes de Kærner, dans les poésies nationales d'Arndt, dans le chant populaire de Becker.

Que dit Maurice Arndt, dans ces strophes enflammées dont je voudrais pouvoir effacer un seul vers :

Was it des Deutschen Vaterland? Quelle est donc la patrie de l'Allemand Das ganze Deutschland soll es seyn! Que ce soit l'Allemagne tout entière!

Et l'Allemagne tout entière répondit avec le poëte :

Das ganze Deutschland soll es seyn.



L'exemple de l'Allemagne et de la Suisse n'infirme donc en rien, Messieurs, le principe que j'ai développé.

Mais voici, par contre, à l'appui de ce principe, un exemple qui me paraît saisissant.

En Angleterre et aux États-Unis, il y a identité de langue littéraire. En conclura-t-on qu'aux États-Unis et en Angleterre il y a aussi identité de littérature? Autant vaudrait prétendre que le Mississipi et la Tamise ne forment qu'un seul et même fleuve, ou que les personnifications populaires de Frère Jonathan et de John Bull n'expriment qu'un seul et même type national. Non, Messieurs, dans le domaine spirituel aussi bien que dans le domaine matériel, le génie nord-américain s'est épanoui avec une spontanéité, une puissance, une originalité qui n'appartiennent qu'à lui seul.

Dans ce magnifique domaine intellectuel, les seigneurs de la pensée s'appellent Benj. Franklin, Jefferson, Cooper, Wash. Irving, Channing, Parker, Bankroft, Prescott, Longfellow, et cent autres, hommes et femmes, dont les noms sont presque aussi populaires en deçà qu'au delà de l'Atlantique.

Permettez qu'à ce propos, Messieurs, pour illustrer ma thèse, comme disent les Anglais, je vous offre un très-court spécimen du caractère de la poésie nordaméricaine.

Parmi les poésies lyriques de Longfellow, le chantre gracieux et pathétique d'Évangéline et d'Hiawatha, il en est une surtout qui m'a frappé par la virilité de la pensée, par l'enthousiasme concentré du sentiment autant que par l'énergique concision et le relief de l'expression.

C'est de ce morceau, qu'à l'intention de ceux d'entre vous qui ne connaîtraient pas l'original, je me suis efforcé de reproduire la pensée, la physionomie, le mouvement, dans des vers que j'ose vous supplier, Messieurs, de vouloir bien me pardonner, grâce au motif qui m'a induit à les entreprendre.

Ce petit poëme se compose de neuf strophes, chaque strophe de quatre vers; il porte pour titre:

Un Psaume de la vie.

Ce que le cœur du Jeune homme dit au Psalmiste.

De tes lugubres chants cesse de me poursuivre! Tout n'est pas dans la vie ou rêve ou vanité. Pour l'âme sommeiller ce n'est déjà plus vivre. Il faut scruter le fond pour voir la vérité.

La vie est, à la fois, et réelle et sévère. Ne crois pas que la mort en soit le dénoûment! Ces mots : « Tu fus poussière et tu seras poussière! » Qui prétendrait de l'âme y voir le jugement?

Notre but, notre lot, ce n'est pas la souffrance, Ce n'est pas le plaisir; — notre lot c'est d'agir, Pour que du jour qui passe à celui qui s'avance Sans trêve, nous puissions et marcher et grandir.

L'art persiste longtemps, — la vie est éphémère; Et, tel que sous le crêpe un funèbre tambour, Notre cœur semble battre, en sa cadence austère, La marche qui conduit au suprême séjour.

Dans la société, vaste champ de bataille, Où tous nous bivouaquons, ne courbe pas le dos Comme le vil bétail qu'on fouette et qui travaille : Prends part à la mêlée et combats en héros..

Crains le bonheur auquel l'Avenir te convie. Laisse aux morts le Passé, nous savons ce qu'il vaut; Agis sur le Présent, le Présent plein de vie, Le cœur pour guide, en bas, Dieu pour juge là-haut. Des grands hommes l'histoire à chacun nous rappelle Que nous pouvons aussi prendre un sublime essor, Et laisser, en partant, une empreinte éternelle Sur le sable du temps tracée en lettres d'or.

Empreinte qui, peut-être, un jour de l'œil suivie Par quelque naufragé, quelque frère perdu Sur l'incommensurable Océan de la vie, Réveillera l'espoir en son cœur éperdu.

Alerte donc, debout! le bras à la manœuvre! Du cœur contre le sort, quoi qu'il puisse advenir! A chaque œuvre accomplie ajoutant une autre œuvre, Sous la loi du travail, attendons l'avenir!

Certes, Messieurs, en dépit de ce qu'il y a d'imparfait dans la forme, de mes vers bien entendu, on sent, au fond de cette poésie, une inspiration puissante, quelque chose comme un parfum de forêt vierge mêlé au souffle des grands lacs; on y sent cette exubérance de vie, ce besoin de mouvement et d'action, ce respect de la dignité humaine, cette conscience de la haute mission de l'âme, cette foi profonde dans ses destinées futures, en un mot, cette triple face de l'esprit nord-américain, à la fois religieux, philosophique et pratique.

C'est cet esprit qu'exprime la littérature nord-américaine. La littérature nord-américaine n'a de commun avec la littérature anglaise, si riche d'ailleurs par ellemême, que l'idiome, c'est-à-dire l'organisme tout matériel auquel l'àme seule donne la vie et le mouvement.

Ce sont deux vins généreux, chacun de terroir et d'arome différents, renfermés l'un et l'autre dans des vases de même métal.

Il est donc manifeste que ce qui distingne essentiel-

lement une littérature de toutes les autres littératures, c'est, non l'origine ou le type de la langue, mais la beauté, la valeur intrinsèque des choses que cette langue sert à exprimer; — de même qu'au point de vue de la richesse nationale, ce dont il faut se préoccuper, ce n'est pas du type ou de l'origine du métal monétaire, mais de la qualité et de la valeur des choses que cette monnaie sert à mettre en circulation.

Considérée dans ses éléments constitutifs, la langue remplit dans le domaine littéraire, un rôle analogue à celui de la monnaie dans le domaine économique; comme la monnaie, elle est un merveilleux instrument de circulation et d'échange; — elle a une valeur qui lui est propre; elle représente beaucoup de richesse sous un petit volume; elle résiste longtemps au frottement; elle est facilement transportable et circule avec rapidité de province à province et d'État à État.

Certaine école économique faisait consister essentiellement la richesse nationale dans la capital monétaire. C'était une erreur. La monnaie n'est qu'une fraction très-petite du capital national.

Il semble qu'en littérature aussi il y ait une sorte d'école portée à croire que la langue, presqu'à elle seule, forme toute la richesse intellectuelle d'une nation. C'est une erreur au même titre. La langue n'est que la monnaie de l'esprit.

En Belgique, comme en France, l'unité monétaire s'appelle franc. Personne ne doute cependant qu'il n'y ait en Belgique, d'une part, un capital monétaire, d'autre part, un fond de richesse nationale, totalement distincts des valeurs métalliques et du fond social français.

Pourquoi? — Parce que chacun sait qu'en Belgique, comme en France, le *franc* n'est que le dénominateur commun de la richesse nationale.

Le même fait existe, Messieurs, quant à la langue.

La langue française n'est que le dénominateur commun, en France, de la richesse intellectuelle française; en Belgique, de la richesse intellectuelle belge. — Je parlerai du flamand tout à l'heure. — Voyez la plupart de nos journaux; bien que rédigés en français, la presse belge a bien la prétention, je pense, d'exprimer l'esprit public belge.

Voyez la constitution belge! Le texte de cette constitution est français, mais l'esprit n'en est pas moins essentiellement et traditionnellement belge. C'est dans les entrailles mêmes de la nationalité belge que plongent les racines de cette plante vivace. C'est de ces racines que la séve monte et circule dans les fibres, dans le tissu et jusque dans les plus petites feuilles de l'arbre.

Cette séve nourricière, dilatée comme sous l'influence d'un feu mystérieux, qu'est-ce, Messieurs, sinon cet esprit national, impalpable, invisible dans les citoyens pris numériquement, mais qui n'en circule pas moins, partout présent et partout agissant, du cœur aux extrémités de la nation!

Vous le voyez, Messieurs, la nationalité littéraire se confond à sa source avec la nationalité politique. Douter de l'une, c'est presque douter de l'autre. Avoir foi dans l'une, c'est avoir foi dans l'autre.

Chaque nationalité est assise sur un ensemble de données, de souvenirs, de traditions, combinés, pétris et solidifiés, en quelque sorte, par le passage successif des générations.

Chaque siècle apporte à ce fond historique des éléments nouveaux, qui forment comme une série de couches superposées. Ces dépôts stratifiés, quoique modifiant l'aspect de la surface, ne font qu'ajouter à

l'élévation du niveau sans affecter la nature ni la distribution du fond.

C'est à ce point de vue que j'ai dit, Messieurs, que les racines de la constitution de 1831, malgré l'écorce de cette constitution, plongent jusque dans les entrailles de la nationalité belge; et c'est de ce point de vue aussi que je crois pouvoir conclure que, n'y eût-il pas en Belgique de langue nationale, ce fait, à lui seul, n'impliquerait en aucune façon que nous fussions dépourvus d'une littérature nationale reflétant le caractère, le tempérament, la physionomie et l'allure de l'esprit belge.

Mais serait-il vrai, comme on l'a dit si souvent, comme on l'a affirmé, il y a un mois à peine, en plein parlement belge, très-sincèrement et dans les meilleures intentions, personne n'en doute, serait-il vrai, dis-je, que la langue française ne fût la langue maternelle d'aucune partie de la Belgique, qu'elle ne fût pour nous qu'une langue étrangère, une sorte de langue neutre?

Non, Messieurs, c'est là une grave erreur; les annales de l'histoire, aussi bien que la pratique vivante, sont là pour l'attester.

La langue française, dans les parties du pays où elle est usitée, n'est point une langue étrangère, n'est point une langue d'emprunt : elle y est, au contraire, la vraie, l'unique langue maternelle.

En France aussi il y a différents dialectes populaires: le provençal, le basque, le bas-breton, le normand; la langue française n'en est pas moins pour la France la langue maternelle par excellence.

L'idiome inculte formé des débris du latin dégénéré que les soldats romains apportèrent dans les Gaules, est né en même temps, et a continué de vivre parallèlement, en France et en Belgique. Personne de vous, Messieurs, n'ignore que c'est du latin rustique, lingua romana rustica, que sont issues, combinées avec des éléments divers, au delà de la Loire, la langue d'oc, en deçà de la Loire, la langue d'oïl. Or, la langue d'oïl, le roman wallon, devenu progressivement la langue française actuelle, n'a jamais, que je sache, été imposé par voie d'autorité, ou introduit par voie d'importation dans nos provinces wallones.

Non! cette langue y a vu le jour en même temps et du même coup que sur le territoire français d'en deçà de la Loire. Elle s'y est développée, modifiée, transmise dans des circonstances tantôt semblables, tantôt dissemblables, mais cette diversité de circonstances ne change rien, à coup sûr, au fait de l'identité d'origine et de la simultanéité de filiation.

La question du flamand se présente dans des conditions entièrement analogues.

Malgré sa dénomination indigène, on n'en a pas moins été jusqu'à contester à cette langue son origine nationale. On a dit : « Le flamand c'est du hollandais; ce » n'est donc pas un idiome belge. »

Rien de plus facile que de rétorquer l'argument et de répondre : « C'est le hollandais qui n'est que du fla-» mand; donc la Hollande n'a pas de langue nationale. »

Les deux arguments sont de même force. Oui, sans doute, flamand et hollandais ne forment, en réalité, qu'une seule et même langue; mais cette langue, aucun des deux peuples, jadis unis, ne l'a imposée ou transmise à l'autre; c'est un fleuve dont la nature les a dotés en commun, une sorte de Meuse mixte dont les deux pays se servent pour l'échange de leurs richesses intellectuelles. Seulement, du côté néerlandais, on a eu soin d'approfondir et d'élargir toujours le lit du fleuve,

d'aplanir la berge, de niveler et d'entretenir le chemin de halage, tandis que, sur la rive belge, on a eu le tort, selon moi, de négliger trop longtemps ces utiles travaux.

Mais enfin, on a mis la main à l'œuvre, et cette œuvre est poursuivie avec assez d'énergie et d'intelligence pour que des produits flamands pur sang aient pu se créer déjà à l'étranger un débouché aussi utile qu'honorable.

Qu'ils se rassurent donc ceux qui croient devoir subordonner la nationalité de littérature à ce qu'ils appellent la nationalité de langue. Langue française, langue flamande sont l'une et l'autre, de par le droit d'hérédité directe, des langues essentiellement belges et font, au même titre, partie intégrante de notre légitime patrimoine national.

A chacune sa tâche, à chacune sa mission.

Celle de la langue flamande est grande et belle. La langue flamande est un puissant instrument de civilisation intérieure; c'est même le seul instrument qui puisse, dans la situation présente des choses, remuer et féconder le sol intellectuel d'une partie considérable de nos populations.

Pour cette partie du pays, la langue flamande, c'est le chemin de fer de jonction qui rattache la circonférence au centre, qui tient en rapport incessant les villes et les campagnes, qui met en circulation rapide les hommes les choses, et, de ce mouvement général, de ce frottement perpétuel, fait jaillir à la fois les affections et les idées.

La langue française, c'est le réseau central auquel viennent aboutir toutes les grandes lignes qui transportent, sur les ailes de la vapeur, jusqu'aux confins du globe, en passant par le cœur et par le cerveau des nations civilisées. La coexistence des deux langues, leur parallélisme dans le pays, est la conséquence logique, nécessaire, de la position relative des deux éléments vivants dont se compose la population belge.

En Angleterre, le Normand vainqueur imposa son idiome à l'Anglo-Saxon vaincu; races et idiomes se croisèrent et finirent par se fondre pour former l'anglais moderne. Rien de semblable en Belgique!

Il n'y a pas en Belgique deux races hostiles, l'une conquérante, l'autre conquise; l'une absorbante, l'autre absorbée.

Il y a en Belgique union intime autant que volontaire, solidarité de labeurs autant que d'intérêts, entre deux populations d'origine différente, peut-être, de tempéraments divers, sans doute, mais à coup sûr de cœur et d'esprit sympathiques et de communauté d'existence indissoluble.

Cette diversité de tempéraments et d'aptitudes, il faut s'en féliciter et non s'en plaindre; elle fait notre force politique; elle fera notre originalité littéraire. Elle aboutit à un sentiment commun de patriotisme; c'est le cuivre et l'étain combinés, c'est le bronze de nos beffrois et de nos canons.

Le génie littéraire de la Belgique a deux cordes à sa lyre; qu'elles vibrent l'une et l'autre, distinctes mais unies : la variété dans l'unité, c'est l'harmonie.

Pourquoi donc se diviser à propos d'une question de préséance de langue? Pourquoi donner à une question littéraire les proportions d'une question politique? Pourquoi vouloir miner et ébranler, quand il faut, au contraire, consolider et cimenter?

Qu'entre nous, l'émulation règne toujours, mais la rivalité jamais!

Que ceux qui ont la conscience de leur supériorité,

prouvent cette supériorité en dotant la patrie de chefsd'œuvre.

Nous venons seulement de renaître à la vie littéraire, en même temps qu'à la vie politique: l'une tient à l'autre, comme la fleur tient à la tige.

Ce qui nous manque encore, c'est le rayonnement de quelque grand génie, dominant en maître l'instrument littéraire et personnifiant l'esprit belge, comme Homère, Virgile, le Dante ont personnifié réciproquement le génie grec, le génie latin, le génie italien.

Le génie peut exister à l'état de force latente; pour devenir force agissante, il faut qu'il s'incarne dans le verbe. Le génie sans l'expression, c'est la flamme sans la torche, c'est l'éclair dans le vide.

Pour posséder l'instrument indispensable à la manifestation du génie littéraire, il faut, sans relâche, étudier les grands maîtres de la pensée et de l'expression. Étudions-les, ces maîtres, à quelque civilisation, à quelque nationalité qu'ils appartiennent; non pour nous approprier le moule dans lequel ils ont jeté *leurs* pensées, mais pour nous créer à nous-mêmes le moule de nos pensées.

N'allons pas, en suppliants, emprunter la physionomie et l'allure d'autrui, alors que nous avons notre allure et notre physionomie propres.

Ce que d'autres ont dit ou pensé, nous pouvons, en y réfléchissant, le penser et le dire nous-mêmes.

Ne mesurons pas notre admiration au prestige de certains noms, mais à la place, au rang qu'ils occupent dans notre conscience.

Dans les hommes, cherchons les mobiles;—dans les événements, les idées;—dans la nature, la pensée divine.

Aimons-la toujours cette belle et sainte nature; elle

est faite pour les embrassements de l'âme. L'homme se réfléchit dans la nature : en lui souriant, c'est à luimême qu'il sourit.

Surtout, pas de patriotisme exclusif, pas de sentimentalisme national, mais de l'ampleur, de l'universalité dans les idées. Les idées universelles sont à l'esprit, ce que les flots de la mer sont au corps.

Et s'il ne nous est pas donné à tous de devenir des hommes de génie, nous pouvons tous du moins prétendre à frayer la voie au génie. Nous le pouvons par nos actes, par nos paroles et jusque par nos pensées.

On oppose souvent la parole au fait; mais la parole, mais la pensée qui précède même la parole est une espèce de fait, intervenant avec sa série de conséquences dans l'ordre des choses spirituelles.

On s'accorde à reconnaître qu'un des traits saillants de l'esprit belge, c'est le bon sens.

On croit que c'est peu, c'est tout, au contraire.

Le bon sens, c'est la raison native; porté à sa plus haute puissance, il s'appelle génie.

Le bon sens s'épanche de la même source que le bon goût et la bonne foi. C'est la triple projection de l'âme dans le domaine du vrai, du beau et du bien.

Le bon sens, c'est la liberté sans la licence, c'est l'ordre sans le despotisme, c'est le progrès sans la révolution, c'est la foi sans la contrainte, c'est la tolérance sans le scepticisme.

Je ne sais, Messieurs, si je me fais illusion, mais îl me semble que je viens de tracer, dans ses tendances générales, la caractéristique de notre jeune littérature.

Vous avez tous présent à la mémoire le cortége historique des fêtes de Juillet; c'était comme l'ombre du Passé, projetée sur le Présent de la Belgique.

Digitized by Google

Tous, vous avez salué cette ombre de vos acclamations, car, sous ces armures et ces costumes de générations qui ne sont plus, on voyait se dilater des poitrines pleines de vie; sous ces casques et ces panaches d'un autre âge, on voyait comme germer la pensée moderne.

Ce cortége, Messieurs, c'est l'emblème de la jeune littérature belge. Elle exhume des couches du Passé tous les titres de la Patrie, mais elle-même respire et s'épanouit à l'air libre et à la chaude lumière du Présent.

SALVADOR MORHANGE.

LE SYSTÈME PROTECTEUR

ET

LE LIBRE ÉCHANGE.

Le gant que j'ai jeté au libre échange a été relevé, et mon travail sur les délibérations du Congrès des économistes de 1847 a trouvé, dans l'avant-dernier volume de cette Revue, un contradicteur. Je veux parler de M. Charles le Hardy de Beaulieu et de son article intitulé: La démocratie, le droit de propriété et le libre échange. Avant de réfuter les objections de cet adversaire, je sens le besoin d'exprimer mon contentement d'avoir rencontré en lui un brave compagnon de lutte, un ardent apôtre des principes politiques pour lesquels j'ai toujours combattu, et pour lesquels je travaillerai toute ma vie.

M. le Hardy commence par une espèce de profession de foi politique, dans laquelle il attaque énergiquement et avec raison « les personnes qui s'intitulent démocrates, mais qui ne veulent pour le peuple d'autre liberté que celle de choisir l'autorité, laquelle, une fois investie du pouvoir, en usera à son gré. » — « Pour les démocrates de cette espèce, » continue l'auteur, « tout est bien,

pourvu que le pouvoir émane du peuple... Ils veulent bien de la liberté, mais à la condition qu'elle ne se manifestera que par le droit d'élire une première fois des chefs qui le gouverneront ensuite à l'aide de la contrainte, — et peut-être par le droit d'insurrection quand ce peuple croira qu'il a trouvé un meilleur moyen de se gouverner que celui qu'il s'est imposé jusqu'alors. Hors de là, plus rien..... Bref, pour ces démocrates, les masses n'ont que juste l'intelligence nécessaire pour choisir parmi elles, une première et unique fois, un ou plusieurs génies exceptionnels et d'élite, doués du privilége de tout savoir, de tout prévoir, de tout régler, et de mener le reste du genre humain (qui n'a plus qu'à se laisser faire) vers un bien-être placide et passif, celui d'un troupeau de moutons bien soigné et bien défendu par le berger et son chien. »

Il est évident que mon adversaire, qui rejette le pouvoir législatif d'un seul, la dictature, qui déteste le pouvoir législatif d'un certain nombre d'élus du peuple, c'est-à-dire le système représentatif ou parlementaire,— il est évident, dis-je, que cet adversaire est partisan zélé de la Législation directe par le peuple. Il veut que le peuple règle ses intérêts d'une manière directe, sans intermédiaires; il désire que la nation ne soit plus à la merci de quelques « flambeaux », comme dirait Louis Blanc, mais qu'elle profite des lumières de tous, qu'elle débatte, qu'elle examine, qu'elle étudie tout elle-même, et qu'elle prenne ensuite ses décisions en pleine connaissance de cause, librement, sans gêne et sans contrainte.

J'approuve, avec toute la chaleur de mon âme, cette noble déclaration de guerre à la honteuse fabrication des demi-dieux législateurs qui dégrade le genre humain, et j'appelle, aussi ardemment que mon contradicteur, l'heure qui pourra nous en délivrer.

Je n'ai jamais été vain, et je ne crois nullement que chaque homme doive s'intéresser à ce que j'ai fait ou écrit; mais enfin chacun se meut en un cercle, petit ou grand, dans lequel on le connaît et on le sait juger. Ce cercle est formé par le groupe de ceux qui poursuivent ouvertement la même route, et dont les efforts tendent publiquement au même but. En partant de ce point de vue, ne me serait-il pas permis d'exprimer mon étonnement que M. de Beaulieu, ce zélateur de la Législation directe par le peuple, ignore la part que j'ai prise à la vulgarisation de cette doctrine; qu'il m'accuse hautement d'appartenir aux rangs des parlementaires, ou d'être un des fauteurs de la dictature, de vouloir escamoter enfin les droits et l'action des masses par ces ridicules élections de mandataires qui donnent toujours au peuple des ennemis ou des maîtres et jamais de sincères amis. N'est-ce pas voguer un peu tropà la dérive, et n'aurais-je pas à me plaindre d'un tel procédé? Est-il bien digne enfin de me charger hautement de ce crime de lèse-humanité, quand on n'est pas certain de ce qu'on avance, quand il est si facile de s'éclairer.

Cette accusation malencontreuse trouble quelque peu ma satisfaction de marcher avec M. le Hardy de Beaulieu sous la même bannière politique. Puisque, sans aucun motif plausible, il m'a si lestement transformé en parlementaire tout prêt à proclamer l'état de siége et à livrer ma bataille de Juin, ne se pourrait-il pas aussi qu'il se fût métamorphosé également, sans raison et sans s'en douter, en adhérent de la Législation directe par le peuple?

N'est-il pas absurde au plus haut degré de m'appeler un « des faiseurs d'organisations artificielles qui reconnaissent la nécessité de la *contrainte* pour la mise à exécution de leurs plans »? Nul homme ne peut porter plus loin le respect de la liberté et des lumières de ses semblables, que celui qui les convie tous à la recherche de la vérité — non sur le terrain perfide de la littérature — mais dans la vie réelle, dans l'action émouvante des sections du peuple travaillant au perfectionnement de l'organisation sociale.

Mais un bon démocrate peut-il s'opposer au libre échange? Peut-il défendre le privilége du travail national, c'est-à-dire le système protecteur? Dans le sens absolu, non! mais dans le monde actuel, basé sur l'appropriation particulière du sol, oui! il le peut, il le doit même. Ce privilége — je l'ai prouvé — n'est que la suite nécessaire, le complément logique d'un privilége plus grand, plus exorbitant encore, celui de la propriété foncière. En effet, la société a reconnu avec raison qu'elle ne peut pas livrer le sol et ses produits à un certain nombre d'individus, sans imposer au moins à ces individus l'obligation de faire vivre par le travail ceux auxquels elle retire, pour ainsi dire, la terre de dessous les pieds; ce travail dût-il même coûter quelquefois plus cher que celui de l'étranger. Démocrates! ne vous laissez pas séduire par le mot de liberté, ne commettez pas la làcheté de combattre le faible, le pauvre, l'ouvrier, et n'essayez pas de lui arracher son privilége, la protection du travail national, avant que l'on ait aboli le privilége du riche, de l'opulent, c'est-à-dire la propriété foncière! Un marché a été conclu entre la propriété et le travail, marché dans lequel la propriété a pris la part du lion et qu'elle est intéressée par conséquent à respecter scrupuleusement, à ne pas laisser même examiner avec trop d'attention. Mais parmi ceux qui font métier d'étudier l'organisme social, il y a des aveugles qui s'imaginent qu'en faveur de je ne sais quel intérêt, on peut arracher à l'ouvrier la chétive compensation qu'on lui a assurée jusqu'à un certain point. Ces hommes jettent le cri : « Ne respectons plus ce pacte : il gêne ceux qui possèdent; à bas la protection du travail national! » et ils sont frappés d'étonnement lorsque le bon sens leur répond : « Ah! vous voulez résilier la convention conclue! soit! mais, dans ce cas, puisque vous exigez de notre part le sacrifice de la protection du travail national, à votre tour, pour faire du libre échange une affaire raisonnable, sacrifiez la propriété foncière. »

De quel droit jetez-vous donc l'anathème sur les « combinaisons qui n'ont que le seul défaut d'être impossibles, en ce qu'elles tendent forcément à désorganiser la société, » lorsque vous commencez vous-mêmes à secouer le vieux monde, à toucher aux transactions séculaires entre les différentes classes de la société? Vous voulez détruire une des bases de nos États actuels, et vous vous fâchez lorsqu'on vous montre quelles sont les conditions nécessaires sans lesquelles votre œuvre est une injustice et une folie; lorsqu'on vous avertit qu'il faut toujours commencer par le commencement.

Maintenant entrons au fond du débat.

Au Congrès de 1847, j'ai exposé une théorie protectionniste que je crois inattaquable. J'ai commencé par l'énonciation d'une vérité d'économie politique non-seulement reconnue par la science, mais approuvée ou plutôt imposée par l'expérience de tous les peuples. J'ai déduit de cette vérité, par une logique que j'ose déclarer irréprochable, la nécessité de la protection du travail et la condamnation du libre échange.

Toute mon argumentation s'appuyait sur cette base : « Tout ce qui fait l'objet du commerce est un produit de la nature, ennobli et modifié par l'activité humaine, de manière que la valeur des marchandises, et par conséquent tout le commerce, repose sur deux facteurs, la

matière (don de la nature, part de rente dans les objets) et le travail. »

Qui l'aurait cru? Il s'est trouvé un homme qui a nié cette vérité dans un intérêt que l'on pénètre avec facilité. Un économiste français, Frédéric Bastiat, avait compris avec quelle indignation le public allait faire un jour la découverte fort désagréable que les partisans de la liberté commerciale l'ont mystifié et se sont en partie mystifiés eux-mêmes par cette assertion : que le libre échange est une conclusion logique, basée sur des données scientifiques d'une valeur incontestable. Il a voulu prévenir cette découverte, en créant lui-même une théorie scientifique du libre échange, et, comme moi, il a commencé par analyser le produit.

« Dans tout produit, » dit-il dans les Sophismes économiques, qui ont paru en 1847, « la nature et l'homme concourent. »

Mais en s'abandonnant sans prévention à une argumentation qui a pour point de départ cette vérité, Bastiat devait arriver infailliblement, comme moi, à la condamnation de la liberté commerciale, et ce n'était nullement dans cette vue qu'il avait entrepris son travail. Engagé trop fortement par son passé dans le parti libreéchangiste, et cédant probablement, sans le vouloir, aux instigations de sa sympathie pour ce parti, il cherche à éliminer l'un des deux facteurs que l'analyse lui avait donnés. Il écarte le travail de la nature dans le produit, la part de rente, la matière, en continuant immédiatement par ces paroles: « Mais la part d'utilité qu'y met la nature est toujours gratuite. Il n'y a que cette portion d'utilité qui est due au travail humain qui fait l'objet de l'échange et, par conséquent, de la rémunération. »

De cette manière Bastiat évitait de constater le rap-



port inverse qui existe entre les deux facteurs, et qui mène tout droit au système protecteur.

Malgré l'influence puissante de l'écrivain, malgré l'utilité que la nouvelle idée pouvait avoir pour la cause du libre échange, l'économie politique la reçut fort mal. Il faut, en effet, qu'elle soit d'une extravagance rare, cette idée, pour n'avoir vu le jour qu'en l'année de grâce 1847; car les classes qui dominent et qui tiennent à leur solde, il faut bien le dire, un grand nombre de plumes vénales, disciplinées, ces classes qui savent faire contourner tout en faveur de leurs usurpations, n'avaient jamais osé s'élever jusqu'à la hauteur d'une découverte aussi merveilleuse, aussi profitable; et « tous les économistes, sans exception, » comme Bastiat le dit luimême dans ses Harmonies économiques, enseignaient doctement le contraire de l'assertion du digne savant de la Gascogne, et l'enseigneront sans aucun doute jusqu'à l'extinction du genre humain.

Mais si l'économie politique est pour *moi*; si elle reconnaît que la matière, que le travail de la nature a une *valeur*, la part de rente, qui entre dans le produit, l'opinion opposée, celle de Bastiat, a été adoptée par M. le Hardy de Beaulieu, qui l'expose avec une profonde conviction dans la bonté de sa cause.

Que l'on me permette de faire une observation essentielle pour la clarté de cette polémique. Mon contradicteur n'attaque que la vérité qui forme le point de départ de mon argumentation; il n'attaque nullement la logique de mes déductions: et celle-ci reste par conséquent debout, elle garde toute sa valeur dès que les objections de M. le Hardy contre la valeur de la matière, consistant dans la part de rente, ont été réfutées.

« Comme quelques autres démocrates socialistes, » dit ce professeur, « mon adversaire se fonde sur les

théories de certains économistes, et notamment d'Adam Smith, pour attacher à la valeur une idée de matérialité, qui est la cause première de son erreur. La valeur n'est, en effet, que le rapport qui s'établit entre deux services, ou deux efforts faits en vue de produire de l'utilité, au moment où ces services ou ces efforts s'échangent entre eux. Or, qu'y a-t-il de matériel dans un rapport? Absolument rien.

» La valeur ne se proportionne ni à la quantité, ni à la qualité de la matière à laquelle elle s'attache parfois; elle peut exister indépendamment de toute matière. chaque fois notamment que le service qui l'a créée a agi sur l'homme au lieu d'agir sur les choses matérielles qui l'entourent. Les services rendus à la société ou à l'individu par le magistrat, le militaire, le médecin, le musicien, etc., ne s'incorporent à aucune matière, et n'en sont pas moins bien réels et pourvus de valeur. Ce n'est DONC, en aucun cas, dans la matière même que réside la valeur, mais dans le service, dans l'effort utile qui l'a modifiée de manière à la rendre propre à la satisfaction d'un besoin humain. C'est le langage vulgaire qui nous induit en erreur à cet égard; on dit sans scrupule : un hectolitre de houille vaut un franc, telle mesure de blé vaut trente francs, et l'on ne dit pas : un sceau d'eau vaut deux sous, parce que l'on a la conscience que l'eau n'a pas de valeur, et que ce qui est payé deux sous, c'est la peine prise par celui qui l'a puisée et vient nous l'apporter. Pour être exact, il faudrait dire de même : je paye un franc la somme des travaux qu'il a fallu faire pour mettre un hectolitre de houille à ma portée, etc., et, en réalité, nous affirmons qu'il n'y a dans le franc de la houille, dans les trente francs du blé, dans les deux sous de l'eau, dans le prix de toute chose, en un mot, que la rémunération d'un travail humain, et même, sous le régime de la liberté, que du travail utile. »

J'ai eu sous les yeux, dans ma vie, bien des conclusions fausses, mais je n'ai jamais rencontré un « donc » plus escamoteur, plus audacieux, que celui de M. le Hardy de Beaulieu.

« La valeur ne se proportionne ni à la quantité, ni à la qualité de la matière! » La logique ordinaire se contenterait d'en tirer la conclusion : qu'elle est sujette à des modifications ayant leurs causes ailleurs que dans la quantité et dans la qualité; mais heureusement la logique, passée par le creuset du libre échange, est là pour nous tirer de l'erreur, pour nous apprendre qu'en vertu d'un formidable « donc, » la matière n'a pas de valeur.

« Les services rendus à la société ou à l'individu par le magistrat, le militaire, le médecin, le musicien ne s'incorporent à aucune matière et n'en sont pas moins bien réels et pourvus de valeur! » — Je le crois; je le veux bien; mais puisque l'avis d'un médecin, la prescription d'un purgatif, a de la valeur, s'ensuit-il que les dons de la nature soient gratuits?

Et c'est là toute la démonstration par laquelle on veut forcer une science à adopter l'innovation la plus grave que l'on ait pu proposer? En vérité, c'est incompréhensible!

La valeur est l'estimation, l'appréciation que mon intelligence fait de l'utilité et de la convenance qu'ont pour moi les différents objets ainsi que les services que je rends ou qu'on peut me rendre. Elle s'attache à toute utilité, matérielle ou intellectuelle, à quoi il faut ajouter que les utilités intellectuelles se réduisent en dernier lieu presque toujours à une utilité matérielle. La valeur n'étant que la représentation intellectuelle d'une utilité

comparée à d'autres utilités ou mesurée sur ces dernières, et l'utilité résidant dans la matière ou dans le service que j'apprécie, on dit avec raison que tel ou tel objet a une valeur; l'idée de la valeur est attachée aussi logiquement à la matière qu'aux services. Lorsqu'une utilité est illimitée, inépuisable aux lieux où elle se trouve, son appréciation ne peut avoir lieu; on ne mesure pas l'infini, l'inépuisable, ils sont sans valeur d'échange.

Puisque mon intelligence fait peu à peu l'appréciation, l'estimation de l'utilité et de la convenance qu'ont pour moi une foule de choses, il s'établit une vaste échelle de valeurs dans ma mémoire, et, l'expérience venant toujours mieux à mon secours, je me dis qu'un objet de telle espèce vaut pour moi autant que deux ou trois de telle autre espèce. Chaque homme faisant de même, mais de son point de vue, une estimation de l'utilité des objets et des services, devra se former aussi, comme moi, une échelle de valeurs qui ressemblera en quelques points à la mienne mais qui en différera dans quelques autres. Dès que nous entrons en rapport et que nous commencons à échanger, chacun consulte l'échelle de valeurs gravée dans sa mémoire, chacun cherche à faire prévaloir les indications de la sienne. De cette lutte nait enfin un compromis, un terme moyen que quelques économistes ont appelé avec raison : valeur d'échange, pour la distinguer de la valeur en usage. Peu à peu chacun acquiert une connaissance tellement juste des prétentions de la plupart de ses semblables dans l'échange, que l'accord entre les partis se fait facilement et qu'une valeur courante s'établit pour une époque plus ou moins longue par rapport à la plupart des choses.

Si la valeur n'était qu'un rapport entre deux services humains, comme M. le Hardy de Beaulieu le prétend sans le prouver, elle ne pourrait pas être imaginée là où il n'y a pas échange de services, et cependant dans ce cas les utilités existent et par conséquent aussi leurs appréciations, c'est-à-dire la valeur. Mon adversaire ne trouvera jamais une bonne raison contre cette réfutation extrêmement simple de son incroyable erreur.

Lorsque Robinson dans son île trouva des tortues qu'il mangea, des lamas qui lui donnèrent du lait et des peaux pour se vêtir, un perroquet qui l'amusait et une pierre qui, à cause de sa forme particulière, pouvait lui servir de hache : chacune de ces choses avait une utilité et par conséquent une valeur plus ou moins grande pour lui; la perte de l'une lui aurait fait plus de peine que la perte de l'autre; il y avait là une échelle complète de valeurs, et cependant où était l'échange de deux services humains? où était le rapport entre eux? Un navire que la tempête jette sur une plage inhabitée ne trouve-t-il pas une échelle semblable de valeurs sans que celles - ci soient des rapports entre services humains? Lorsque les petits peuples de l'antiquité se mettaient à la recherche de nouvelles terres plus fertiles, plus hospitalières que celles qu'ils abandonnaient, n'indiquaient-ils pas, par cela même, que la valeur de ces terres, dans leur esprit, était supérieure à la valeur des travaux exécutés qu'ils quittaient, des provisions de route qu'il fallait consommer, anéantir, des vies humaines qu'il fallait sacrifier avant de pouvoir occuper la nouvelle patrie? Où était là l'échange de services humains? L'utilité et son appréciation, la valeur, n'existaient elles pas avant qu'un pareil échange fût possible.

Lorque le sauvage, avec une peine infinie, se fabrique des engins de chasse, est-ce qu'il se dit, selon les enseignements de quelque économiste indien : « Voilà des bisons, des cerfs, auxquels je veux donner par mon travail une valeur qu'ils ne possèdent pas! » Ne croyez-

vous pas plutôt que c'est l'estimation de l'utilité, que c'est la valeur naturelle de ces animaux qui l'excitera à la chasse, qui l'engagera même à exposer sa vie pour la défense des forêts, où ses valeurs, ses animaux se promènent encore librement et à l'abri de sa convoitise? Et lorsqu'il met le feu à l'herbe de la prairie pour récolter les animaux grillés par l'incendie, pensez-vous qu'il puisse raisonnablement attribuer la valeur de son repas à ce mouvement du bras humain qui a lancé l'étincelle homicide?

La valeur de la matière est née en premier lieu sans l'effort, sans le travail humain, par le seul fait de l'existence de l'homme sur la terre. Le travail de l'homme n'a de valeur qu'autant qu'il peut s'incorporer dans la matière; l'effort le plus méritoire qui n'arrive pas à ce résultat est stérile. La baleine jetée par les vagues de l'Océan sur le rivage a une utilité, une valeur aussi grande que celle que l'on harponne avec mille dangers au milieu des glaces du pôle; mais le baleinier qui ne rapporte pas la matière n'aura pas la récompense de son travail si périlleux et si honorable; ce qui l'attend, c'est la ruine. Par quel aveuglement étrange donc a-t-on voulu nier que la condition nécessaire de la valeur ne contribue même pas à la former?

C'est parce que la matière renferme presque toujours l'utilité, la valeur, que le détenteur privilégié de la matière domine le marché et jouit de tout sans travailler. C'est parce que l'incorporation dans la matière et par conséquent le consentement chèrement rétribué du propriétaire est la condition essentielle de la valeur des efforts humains, que l'ouvrier travaille toujours en subissant la faim et les privations. Est-ce que le contraire ne devrait pas arriver, si le travail humain était le fondement de toute valeur? Les ancêtres de nos grands

étaient des grands eux-mêmes, et passaient leur vie dans le luxe et l'oisivité; les aïeux de nos ouvriers vivaient comme leurs petits-enfants, courbés sous le travail et cependant privés de presque toutes les jouissances.

Lorsque les hommes étaient encore peu nombreux, ils ont pu se faire illusion et considérer le sol comme une de ces utilités illimitées, inépuisables, que l'on ne peut pas mesurer et qui, par conséquent, n'ont pas de valeur d'échange. Mais ce jugement a fait rapidement place à un autre et l'on s'est apercu bien vite de l'importance d'un bon territoire de chasse, d'un beau canton propre à la culture. Les chasseurs, contrairement à l'opinion de M. le Hardy, comprenaient à merveille que le terrain le plus giboyeux perdait tous les jours de son utilité, de sa valeur par le travail humain trop assidu de la chasse. Leurs tribus tracèrent des limites de territoires, comme les Peaux Rouges de l'Amérique septentrionale, et déclarèrent ennemi quiconque oserait franchir ces frontières. Chaque animal abattu par une flèche ennemie était considéré par eux comme une perte, une valeur anéantie à leurs dépens, et il faut avouer qu'en ce point ces sauvages étaient des économistes fort orthodoxes.

On admet souvent que la conquête du sol pour l'agriculture a dû se faire par l'initiative des familles isolées, sans que la société ait donné l'impulsion à ce mouvement, sans qu'elle l'ait dirigé. C'est une grande erreur. L'individu n'a pas pu avoir l'idée de cultiver un champ, que le premier passant pouvait dévaster impunément; pour semer il faut avoir la certitude de récolter, et une société seule peut vous la donner. La formation des sociétés est antérieure à l'adoption de l'agriculture, comme celle-ci, en Europe, est plus ancienne que l'appropriation particulière du sol. Ce fait ressort d'une manière incontestable de l'établissement des sociétés germaniques, sur le développement desquelles l'histoire nous donne des renseignements plus certains que ceux qu'elle nous a conservés sur la naissance du monde égyptien, grec ou romain; il est conforme aux enseignements de la raison: car où était l'homme isolé assez fort pour jeter au monde ce défi : « ce champ est à moi, malheur à qui y touche! » Pour obtenir le respect d'une borne posée dans un intérêt individuel, il fallait pouvoir disposer des forces d'une société; il fallait que cette société fût déjà à la merci d'une aristocratie, et la forme des sociétés anciennes, à leur origine, était la démocratie pure. Les peuples germaniques, après un certain lans de temps, faisaient une nouvelle distribution des terres de la Marche parmi les habitants. César raconte que de son temps la nouvelle distribution des terres se faisait annuellement (De bello gallico, VI, 22.) Le même usage existait dans le Pérou, à l'arrivée des Espagnols. Les princes et les prêtres, dans ce vaste État, ne possédaient que la plus petite partie du sol, le reste était distribué annuellement parmi les habitants. Est-ce parce qu'ils étaient convaincus que ces terres n'avaient que la valeur qui y avait été incorporée par le travail? Avec une telle manière de voir ils auraient, au contraire, maintenu en possession les anciens occupants. Les forêts et les prairies ne furent pas partagées; elles appartenaient à tous : on les regardait comme de précieux dons de la nature sur lesquels personne ne devait appliquer une marque de propriété, que personne ne devait dépouiller comme il l'entendait, mais dont tous devaient user d'après les règlements imposés par la société elle-même. Il est impossible de reconnaître plus nettement la valeur, c'est-à-dire l'utilité de ces créations

de la nature. Ces hommes libres avaient-ils tort, et M. de Beaulieu a-t-il raison? Aurait-on dù déclarer la forêt, la prairie des terrains sans valeur? l'étaient-elles en effet? Les seigneurs et les moines qui, quelques siècles plus tard, s'en sont emparés le plus souvent, n'étaient certainement pas de ce dernier avis.

Lorsque le droit du peuple à la législation directe fut méconnu, lorsque l'exercice de ce droit fut remplacé par une autorité législative exercée sans le peuple et, par conséquent, contre lui, le droit au sol ne fut pas mieux respecté, et la terre est devenue la propriété d'un certain nombre de familles qui doivent jouir dorénavant de toute l'augmentation de valeur dont elle est susceptible par suite de l'accroissement de sa population.

J'ai toujours partagé et je partage encore cette opinion de mon adversaire, que la rente se paye parce que les produits se vendent au delà d'un certain prix, mais je ne comprends pas quelle conclusion il peut tirer de ce fait en faveur de la théorie de Bastiat. C'est reconnaître que le consommateur dans l'achat ne se soucie que d'une seule chose, de l'existence de telle ou telle masse de denrées, de matière, sur le marché. Il n'estime que très-imparfaitement le travail humain qui y a été incorporé; c'est sur le travail de la nature seul qu'il mesure son prix. Vous introduiriez une culture trop onéreuse comme celle qui existe en Angleterre dans quelques exploitations de luxe, vous feriez, chose fort louable, des essais coûteux: le consommateur ne vous accorderait pas un centime de plus que ne l'exige la loi de l'offre et de la demande, en d'autres termes : le rapport entre la matière disponible et le nombre des bouches affamées, il ne vous donnerait pas un sou de moins, si vous trouviez moyen de diminuer dans une proportion énorme les frais de culture. Les prodigieuses fluctuations

Digitized by Google

dans le prix de nos denrées alimentaires se règlent, au contraire, assez exactement sur le travail de là nature; c'est lui qui dirige Fossre sort variable contre une demande plus stable et qui impose les prix. Il se montre avare, nous sommes obligés de payer cher; il se montre prodigue, nous en avons le bénéfice. En un mot, la rente — le propriétaire qui cultive lui-même en fait l'expérience — la rente monte et tombe régulièrement avec le prix des produits; ce prix est imposé par la masse des denrées offertes et la puissance de consommation du public; donc : la rente dépend également de la masse des denrées offertes, masse formée principalement par le travail de la nature et le nombre de consommateurs qui est tout aussi indépendant du travail du fermier que la masse du produit. Le travail de la nature se paye donc comme celui du fermier; il domine le marché: tous les sophismes du monde ne prévaudront pas sur ce fait. Et c'est parce que cette vérité a été reconnue que quelques millions d'hommes se sont dit : Dépouillons les faibles et les simples d'esprit ; emparons-nous du sol et de ses forces naturelles; nous pourrons ensuite échanger l'emploi de ces dernières ou leurs résultats contre le travail des autres, c'est-à-dire: nous pourrons vivre et jouir sans travailler.

Après nous avoir rappelé que la rente se forme parce que les produits se vendent au delà d'un certain prix, M. le Hardy ajoute : « Pour la démonstration de ce fait, nous ne connaissons rien de plus lucide et de plus concluant que le chapitre qu'y a consacré Ricardo; nous y renvoyons donc ceux de nos contradicteurs qui ne le connaissent pas. »

Je ne partage pas entièrement les idées de Ricardo sur la rente. Cette théorie a quelques côtés faibles qu'il est inutile de faire ressortir ici. L'essentiel, c'est qu'elle reconnaît l'existence de la rente, c'est-à-dire ce fait : que le prix des produits du sol non-seulement paye les frais de la production, y compris le profit du travail agricole, mais qu'il contient encore un autre bénéfice, que chacun qui examinera cette question sans prévention, attribuera au travail de la nature; car de quelle autre cause pourrait-on le faire découler?

M. de Beaulieu ne partage pas cette opinion; il répond:

« Il n'est pas vrai, ainsi que le prétendent les démocrates-socialistes, d'après l'autorité de quelques économistes inexacts ou mal compris, que la rente de la terre soit la rémunération des forces productives inhérentes au sol. Nous soutenons que la rente n'est qu'un surcroit de récompense accordé, en vertu d'un monopole, à un travail humain ancien ou récent. »

J'observe que Bastiat qui, dans cette question, déclare être seul contre « tous les économistes, sans exception » prouve clairement dans ses Harmonies économiques que ces « économistes inexacts ou mal compris » qui accordent une valeur aux forces productives du sol, à la matière enfin, sont entre autres : Adam Smith, Buchanan, Ricardo, ce même Ricardo que mon contradicteur appelle à son secours, enfin Mac-Culloch, Senior, Florez Estrada, Scialoya, J.-B. Say, Blanqui et Garnier. Toute une légion d'Allemands aurait pu être ajoutée à ces noms.

Que signifie cette assertion de mon adversaire, que « la rente n'est qu'un surcroît de récompense accordé, en vertu d'un monopole, à un travail humain ancien ou récent? » Veut-on soutenir que le monopole crée cette part du prix des produits qui forme la rente? Mais le monopole ne peut rien créer; il dispose seulement d'une chose qui existe; il en dispose en faveur des proprié-

taires. Si l'on abolissait demain l'appropriation particulière du sol, si l'exploitation des terres se faisait par les communes pour le compte de l'État, si les communes faisaient vendre les produits sur le marché, si enfin, selon tel ou tel mode, les bénéfices étaient distribués entre les habitants de l'État, le monopole du propriétaire n'existerait plus, mais la rente figurerait encore dans le résultat de l'exploitation; c'est-à-dire : le prix du marché donnerait, outre les frais de production et le salaire du travail, un excédant qui répondrait exactement au chiffre de la rente de notre temps, pourvu qu'il n'y eût pas eu de changements dans la culture même. Ce n'est que par l'action du partage de cet excédant parmi tous les habitants du pays, ou par son application à la production, à la formation de sociétés de travailleurs, par exemple, que les forces productives du sol, appartenant à tout le monde, seraient mises en parties égales au service de tout le monde, sans cesser, cependant, d'être une valeur d'échange.

« La rente, » dit Ricardo, « est cette partie du produit de la terre que l'on paye au propriétaire pour avoir le droit de se servir des forces productives et impérissables du sol. » Il répète encore : « On confond souvent la rente avec les intérêts et les profits du capital. Il est évident qu'une partie de l'argent représente l'intérêt du capital consacré à amender le terrain, à ériger les constructions nécessaires..... le reste est payé pour se servir des propriétés naturelles et indestructibles du sol. C'est pourquoi, lorsque je parlerai de la rente dans la suite de ce livre, je ne désignerai sous un tel nom que ce que le fermier paye au propriétaire pour le droit de se servir des forces primitives et indestructibles du sol. »

Singulière idée que de déclarer la rente « un surcroît de récompense, accordé, en vertu d'un monopole, à un

travail humain ancien ou récent! » Quel raffinement dans l'expression! Il est impossible de porter plus loin l'art de voiler une injustice!

Si M. le Hardy avait raison, le travail le plus récent, comme le plus méritoire pour chaque génération, le travail représenté par le fermier devait se ressentir le plus et à peu près seul de ce surcroit de récompense; mais le premier coup d'œil sur l'agriculture nous montre que cela est une erreur. La rente du propriétaire, je crois, s'est accrue, en Belgique, de 40 p. % à peu près depuis les guerres de l'Empire, et on peut être certain que ce chiffre répond exactement à la hausse des prix du marché; on pourrait prouver peut-être qu'en divisant ses terres, pour les mettre à la portée d'un nombre plus grand de cultivateurs, le propriétaire à su imposer à ces derniers des conditions plus lourdes. Si le monopole n'a pas pu donner au « travail récent » son « surcroît de récompense, » comment l'aurait-il pu accorder au travail ancien. »

« Cependant, » continue M. le Hardy de Beaulieu, « si les forces productives du sol ont une valeur, comment l'estimera-t-on en fonction de travail humain? Comment évaluer ce qu'il faut de peines pour faire germer dans la terre un grain de blé sans le concours de la nature? Cela est absolument incommensurable et n'a par conséquent rien de commun avec la notion de valeur. C'est aussi impossible que d'évaluer en kilogrammes ou en mètres l'intensité d'un son ou la nuance d'une couleur. »

Qui ne voit pas que la valeur des forces productives de la terre se mesure facilement par l'application de la loi de l'offre et de la demande aux produits de ces mêmes forces. Le prix du travail humain se constatant de la même manière, on n'a qu'à le déduire de celui des produits pour arriver à une estimation aussi exacte que toute autre évaluation reposant forcément sur le même procédé.

Les services d'un médecin, d'un professeur, services auxquels vous accordez cependant une *valeur*, les apprécie-t-on aussi facilement? N'arrive-t-il pas que le médecin tue votre enfant au lieu de le guérir? que le professeur lui enseigne l'erreur au lieu de la vérité?

Mon contradicteur a trouvé bon d'ignorer les exemples par lesquels j'ai démontré la valeur de la matière. Il ne nous explique pas comment il se fait que je puis vendre chèrement les bancs de pierre qui se trouvent dans mon terrain, et dont je ne soupçonnais même pas l'existence, lorsque deux jours auparavant j'ai acheté ce même terrain d'une troisième personne. Il ne nous explique pas d'où vient l'immense valeur, le grand revenu des forêts domaniales, en France et ailleurs. forêts qui n'ont jamais absorbé un autre travail humain qu'une surveillance peu coûteuse. Cependant il s'étonne que toutes les terres augmentent constamment et rapidement de valeur. « Telle terre, située, » dit-il, « dans le rayon d'agrandissement d'une capitale, ne fût-elle qu'une aride sablonnière, se vend aujourd'hui presque autant le mètre carré qu'elle a coûté par hectare; quelle est, dans cette augmentation de valeur. la part du travail? Nous avouons qu'au premier aspect cette part est peu visible et que des esprits judicieux, mais imbus de théories erronées, ont pu ne pas la trouver, cependant elle existe, nous allons essayer de le démontrer. » La part du travail dans cette valeur! cette part qui est peu visible, mais qui existe cependant! Est-ce que nous ne rêvons pas? Ces paroles ont-elles bien donné un corps à la véritable pensée de M. de Beaulieu? Ne s'est-il pas engagé plutôt à nous prouver que toute la valeur du sol consiste dans un travail humain qui a été incorporé dans la matière!

Mais que nous importent quelques paroles plus ou moins inconsidérées d'un adversaire : écoutons ses arguments et voyons s'ils sont d'accord avec sa promesse que je viens de rappeler.

Ce qui a créé la valeur du sol, c'est d'abord, selon M. le Hardy, le défrichement qui en forme la plus petite partie; il ne concerne ni les bois, ni les prairies artificielles, ni la chasse, ni le poisson des rivières. Cependant « bien peu de personnes, » dit l'auteur, « consentiraient aujourd'hui, pour posséder une terre, à rembourser au propriétaire tout ce qu'a pu coûter un défrichement déjà ancien, car aujourd'hui on le ferait à bien moindre prix. »

On ne peut pas aller plus loin dans l'exagération. Le propriétaire qui a défriché, y aura trouvé généralement son compte, si nous faisons même abstraction de la rente existant avant le défrichement, ou de son équivalent en produits ainsi que de l'augmentation successive de la valeur du terrain. Ces dépenses ne peuvent être estimées qu'avec l'échelle des valeurs de son temps, mais nullement avec l'échelle des valeurs de notre époque. Comment un économiste a-t-il pu tomber dans une erreur aussi grossière! Une partie des défrichements, la plus importante peut-être, a été opérée d'ailleurs par le travail collectif des nations, puisque chez beaucoup de peuples anciens, comme chez les Germains, l'agriculture a été exercée avant l'appropriation particulière du sol.

Une plus grande partie du travail humain, incorporé dans le sol, consiste, selon M. le Hardy, dans la découverte des terres et la prise de possession, dans la conquête et la défense du sol par la force et le sang,

dans l'introduction des lois pour la protection de la propriété et l'établissement d'un corps judiciaire ainsi que d'une force publique. Ce travail humain est en général collectif. La contestation ne peut pas créer une valeur; elle ne peut que la constater puisqu'elle s'élève justement à cause de la valeur même; la même chose peut se dire de la recherche des meilleures terres et de la prise de possession. Dès que vous admettez que le travail seul donne une valeur à la terre, le lieu où vous vous établissez doit vous être indifférent, car votre travail vous procurera partout la même valeur par cela même qu'il n'en existe pas une autre: le Nord vaut le Midi, la Sibérie vaut le Portugal ou l'Espagne. C'est à de pareilles extravagances qu'aboutissent toujours les fausses théories! Si, au contraire, vous approuvez ceux qui dans les temps antiques sont allés à la découverte des pays fertiles, vous reconnaissez par cela même que ces terres avaient une plus grande valeur que beaucoup d'autres. Prétendre que la découverte et la défense ont donné une valeur au sol, c'est prendre tout simplement l'effet pour la cause, et la cause pour l'effet.

« Enfin, » dit M. le Hardy, « qu'est-ce qu'une propriété territoriale, située dans un pays désert et sans débouchés? Elle ne peut avoir de valeur sérieuse. Cette valeur naît donc aussi, au moins en partie, du travail social qui a permis à la population de se fixer, de s'accroître... » Ici j'arrête l'auteur. L'accroissement de la population donne une valeur au sol! Mais comment est-ce possible dans votre théorie, puisque cet accroissement n'est pas un travail? Si, dans notre société civilisée, il peut produire une certaine valeur pour le sol, il s'ensuit nécessairement, logiquement, que la terre a dû acquérir également une valeur par le seul fait de

l'existence des hommes sur sa surface. Or, ceux qui prétendent que le travail de la nature, que la matière se paye, n'ont jamais soutenu autre chose; ils ne se sont jamais imaginés que la terre pourrait avoir une valeur pour l'homme, si l'homme n'existait pas. Un dernier travail humain, qui a été incorporé dans le sol, est, enfin, l'établissement des voies de communication.

Comment est-il possible qu'après l'énumération de ces pauvres arguments qui, en partie, prouvent le contraire de ce qu'il avance, notre adversaire puisse s'écrier fièrement : « Maintenant, que l'on additionne la valeur de tous ces travaux réunis, qui concernent la terre, et dont le défrichement proprement dit est le moindre, que l'on répartisse cette valeur sur la surface, et l'on verra que ce qui est attribué aux « forces productives et impérissables du sol..., dont aucun homme ne peut se dire légitimement le maître, appartient bien, en réalité, à du travail humain et constitue une véritable propriété. »

Nous voyons bien que la valeur du sol est due en partie au travail humain, mais nous attendons toujours la preuve que ce dernier l'a créée en entier, pendant que nous avons livré la preuve du contraire.

Je le répète par conséquent: La vérité sur laquelle j'ai fondé ma théorie protectionniste, est reconnue, et par l'expérience des peuples et par la science économique. M. le Hardy de Beaulieu ne peut pas l'entamer; je puis donc soutenir hardiment la justesse des conclusions que j'en ai déduites par la plus rigoureuse logique, par une logique qui, jusqu'ici, n'a pas subi l'ombre d'une attaque.

Je pourrais prendre congé du lecteur, mais mon adversaire a bien voulu amener la discussion sur un terrain que je n'ai aucune raison d'éviter. Il s'est constitué le défenseur de l'appropriation particulière du

- sol, mais on dirait qu'une ironie fine et mordante a guidé sa plume, et que, par un détour, il a voulu arriver à la destruction du dernier reste de respect qu'on pourrait avoir conservé pour cette forme de la propriété. Que chacun en juge. M. le Hardy s'exprime ainsi:
- « On va nous dire : si le défrichement proprement dit est la moindre part du travail humain qui a donné de la valeur au sol, et si le restant de ce travail a été accompli, non par le propriétaire seul, mais par la société entière, il s'ensuit qu'en bonne justice, c'est celle-ci qui doit posséder le sol, à la condition seulement de rembourser les frais de défrichement à celui qui en a fait l'avance; d'où résulte que la propriété du sol ne doit pas être individuelle, mais collective.
- » Ceci serait fondé si celui qui défriche, ou son successeur, ne faisait pas, lui-même, partie de la société, si, comme membre du corps social, comme contribuable et électeur, comme producteur de services qui profitent à ses concitoyens, comme exerçant par ses lumières une influence sur l'opinion publique et sur les progrès de la civilisation, il ne contribuait pas au travail social et n'avait pas droit, par conséquent, à participer à ses résultats. »

A participer, oui! mais non à exclure les trois-quarts de la nation, les classes inférieures en masse. J'insiste surtout sur ce point, car il importe que la question ne soit pas faussée insensiblement. Par ce qui précède, mon contradicteur prouve que le propriétaire a le droit de participer à la valeur que la société a incorporée dans le sol, c'est-à-dire : d'en réclamer sa part. Il ne démontre nullement, ni par les arguments qu'il allègue, ni même par les termes dont il se sert, que le propriétaire, comme cela se fait actuellement, doit aussi jouir de la part que chacun de ses concitoyens peut exiger au même titre

que lui. Comment aurait-il pu l'entreprendre à l'aide de pareilles raisons?

Le propriétaire est citoyen : mais tout le monde ne l'est-il pas? Il est contribuable : mais on sait comment il se décharge de la contribution foncière sur le fermier qui, à son tour, la fait payer par le consommateur; d'ailleurs, est-ce que le commerce ne contribue pas aux besoins de l'État? l'ouvrier ne paye-t-il pas l'octroi et d'autres impôts dans les différents pays? ne donne-t-il pas l'impôt du sang? Le propriétaire est électeur, mérite étrange aux yeux de ses concitoyens qui ne le sont point, et auxquels il impose par ses législateurs un ordre de choses dont ils ne veulent peut-être pas. Un privilége utile, un avantage signalé dont on jouit par une usurpation sur les droits de tous, sera-t-il un titre suftisant pour réclamer encore d'autres avantages au détriment de la misère? Le propriétaire est producteur de services qui profitent à ses concitoyens; mais l'ouvrier n'est-il pas un producteur de services par excellence? Le propriétaire exerce par ses lumières une influence sur l'opinion publique et sur les progrès de la civilisation: les opinions, dans notre temps, varient beaucoup sur ce dernier point, mais ne soyons pas exclusifs et admettons la chose comme exacte. A son tour mon adversaire devra faire l'aveu que des millions d'hommes. appartenant à la science, aux arts, à l'industrie, au commerce, à toutes les classes enfin, exercent une influence mille fois plus bienfaisante encore, sans qu'ils aient cependant la prétention de se faire adjuger la part de leur concitoyen dans le travail collectif qui, selon M. de Beaulieu, a créé la plus grande partie de la valeur du sol.

« Mais si la terre, » continue M. le Hardy, « gagne sensiblement de valeur à mesure que la population d'alentour croît en nombre et en richesse, n'en est-il pas de même pour tout fonds productif, matériel ou immatériel? L'avocat, l'artiste, le commerçant, l'artisan, l'ouvrier, n'ont-ils pas un avantage manifeste à offrir leurs services dans un milieu social populeux, riche et éclairé? Placez Gallait ou Simonis chez une peuplade de sauvages, reléguez un avocat ou un médecin de talent dans une pauvre bourgade, un ouvrier habile parmi des gens habitués à exécuter eux-mêmes tout le travail dont ils ont besoin, et vous réduisez à la misère des personnes habituées à vivre dans l'aisance. Il est donc incontestable que tous doivent cette aisance au milieu social dans lequel ils vivent; s'ensuit-il que la société ait le droit de réclamer d'eux toute la portion de leur revenu dépassant le maigre salaire qu'ils pourraient gagner dans un village? Cela n'est pas possible sans injustice, et cela ne serait pas plus juste, si une semblable exigence s'adressait au propriétaire du sol. »

Le milieu social ne distribue pas gratuitement à l'avocat, au médecin, à l'artiste, à l'ouvrier, les avantages des grands centres de population. Plus une ville gagne en importance, plus l'ouvrier devra se distinguer par la solidité, l'élégance, la beauté de ses créations; il est évident même que la récompense de ses services ne croît nullement en proportion des exigences que la société formule par rapport à son métier. Que mon adversaire aille à Paris, et il apprendra que dans beaucoup de métiers les ouvriers quittent cette capitale à un certain age, parce qu'ils ne peuvent plus soutenir la lutte du progrès et du perfectionnement contre des forces, des imaginations, des intelligences plus jeunes et plus souples. Et vous osez comparer cette vie de douleurs, les miettes de pain qui se mangent au milieu des privations, après des efforts mal récompensés, à l'augmentation de la rente qui va trouver le propriétaire, quelque oisif, quelque nuisible même qu'il puisse être? Gallait et Simonis sont mieux rétribués que le barbouilleur qui confectionne les enseignes des cabarets de village: mais c'est une grande erreur que de croire que ce fait se produit parce que Bruxelles a 150,000 habitants et que la Belgique est couverte de grandes et opulentes villes. Que d'études et de peines ces artistes n'ont-ils pas dû s'imposer? Et ce que je dis de l'artiste, s'applique également au médecin, au professeur, à l'avocat. Les villes populeuses leur procurent l'occasion de faire valoir leurs connaissances; elles leur offrent un salaire pour un travail : le propriétaire reçoit au contraire sans qu'il soit obligé de rendre quelque chose en retour. Certes, je ne veux pas soutenir que dans les luttes du travail chacun soit rémunéré selon ses mérites; je sais bien que le contraire a lieu fort souvent, et qu'un grand désordre règne par rapport à la distribution des salaires; mais ce désordre ne trouve-t-il pas principalement sa source dans cette vérité que le privilège de la propriété foncière enrichit en général plus que le travail le plus assidu? Une société qui tolère un pareil abus peutelle proportionner les salaires aux services rendus?

Epuisant enfin toute la puissance de sa dialectique dans un dernier argument, M. le Hardy nous crie: Ouvrier! artisan! en un mot concitoyen! tu as aidé à créer une valeur collective fort grande, la valeur la plus grande qui existe réellement. Cette valeur, je la confisque; je t'en dépouille. Il est vrai que cela sera une perteénorme pour toi, mais tu auras l'immense avantage, en cas de guerre, de pouvoir te sauver plus facilement et plus vite avec tes instruments de production. — La vérité est que la possession de la terre, par rapport aux calamités publiques, est encore un immense avantage;

le lecteur intelligent ne me demandera pas la preuve de cette assertion. Encore une fois, mon adversaire prendil bien sérieusement la défense de l'appropriation particulière du sol? ne veut-il pas plutôt prévenir le public contre la propriété foncière? Si cette interprétation de son travail est inadmissible, qu'on m'explique alors comment l'auteur, après avoir prouvé que le propriétaire a droit de « participer » à la valeur créée par l'action collective de la société, c'est-à-dire de posséder uniquement la fraction qui lui revient de cette valeur, — comment l'auteur peut tout à coup nous dire : J'ai démontré que le propriétaire possède légitimement la valeur entière.

Maintenant passons à une remarque sur une accusation que j'ai lancée contre le libre échange. M. le Hardy s'exprime ainsi :

« On accuse les libre - échangistes de n'avoir jamais présenté une théorie complète et raisonnée de leur système; mais la liberté n'est-elle pas l'état naturel de la société, et n'est-ce pas bien plutôt à ceux qui veulent porter atteinte à cette liberté, de justifier, s'ils le peuvent, leurs motifs? »

N'est-ce pas là une confirmation de l'aveu de M. Wolowsky? la théorie scientifique du libre échange n'existe pas pour M. de Beaulieu, car si elle existait, n'aurait-il pas cherché à me donner un démenti éclatant? ne l'aurait-il pas produite? ne se serait-il pas bien gardé d'exprimer l'opinion que le libre échange peut s'en passer?

Quelle liberté est l'état naturel de la société selon mon contradicteur? Est-ce de la liberté absolue que cet économiste veut parler? Mais elle n'a jamais existé et n'existera jamais. Dans l'ordre matériel, la liberté est nécessairement toujours limitée et conditionnelle. Votre liberté de vous remuer, de marcher, est limitée par la condition de ne point passer par un champ ensemencé, de respecter la demeure d'autrui, de n'avoir commis aucun assassinat. De même la liberté de l'échange est limitée nécessairement, parce que le droit de propriété l'est lui-même; car ce droit ne s'étend pas uniquement sur le travail humain, mais aussi sur le travail de la nature dont l'appropriation a été effectuée par un privilége accordé par la société sous les conditions que la société trouve utile d'imposer dans sour propre intérêt.

Ah! si le travail de l'homme avait fabriqué le monde, la propriété ainsi que le libre échange seraient des droits naturels: mais le travail humain ne serait rien sans celui de la nature, dans lequel il s'incorpore; nul homme ne naît armé de champs et pourvu de forêts, comme il naît armé de bras et pourvu de ses yeux. Son droit sur le sol, originairement, n'était pas plus grand que celui de chacun de ses semblables, et la société seule a pu l'accorder dans l'intérêt de tous ou en prétextant cet intérêt. L'histoire nous démontre, je l'ai déjà dit, que les sociétés sont plus anciennes que l'appropriation particulière du sol, de manière que celle-ci ne peut avoir été qu'une création de l'État lui-même. Chez tous les peuples où la propriété foncière existe, la théorie et la pratique ont enseigné et reconnu qu'elle est une institution sociale, que par conséquent elle est conditionnelle, limitée par la volonté de l'État qui à son tour ne doit avoir en vue que l'intérêt et le bien-être de tous les citoyens. Est-ce que les anciens n'avaient pas cette opinion sur la propriété territoriale? Quelle était son existence dans le moyen âge? Sa dépendance de l'État existait non-seulement dans la théorie, mais aussi dans les faits. Si nous passons enfin chez les peuples modernes les plus civilisés, nous voyons que l'Etat n'est jamais sorti de son rôle naturel de créateur de l'appropriation particulière du sol et qu'il a cru toujours pouvoir imposer à la propriété foncière ses conditions d'existence. En Allemagne, où il n'a pas décrété les confiscations qui ont inauguré en France le règne de la bourgeoisie, en Allemagne personne ne conteste le droit de la société de modifier ces conditions d'existence selon les nécessités bien reconnues du temps. La Prusse a fait sous ce rapport une révolution complète et paisible par la législation de 1808, et l'Autriche a suivi la même voie en 1848. A chaque instant on a recours dans les pays allemands à des mesures qui indiquent nettement que l'Etat subordonne la constitution de la propriété foncière à ses convictions sur les exigences de l'intérêt général. Dans la Saxe prussienne il y a eu, en ces derniers temps, un échange général de la propriété rurale dans le but d'arrondir cette propriété et de faire son exploitation plus profitable. Le duché de Nassau procède à ce même échange général dans le moment actuel, et une loi prescrit les règles d'après lesquelles il doit s'opérer dans les différentes communes. Dès que les deux tiers des propriétaires possédant ensemble la moitié des terres réclament l'échange général, ce dernier a lieu. Un commissaire du gouvernement y préside; les terres de chacun sont estimées puis confondues avec toutes les autres dans une seule masse. Un nouveau tracé des chemins de communications s'exécute, et finalement on fait la nouvelle distribution entre les propriétaires dont les biens se trouvent alors arrondis. Et c'est en présence d'une telle théorie, nécessaire, parfaitement fondée, généralement admise et passant continuellement dans la pratique chez toutes les nations du monde, que l'on voudrait contester à l'État le droit de soumettre la circulation des produits qui, en définitive dérivent tous du sol, à une restriction douanière?

M. le Hardy ne peut se résoudre, dit-il, « à abandonner le champ de la lutte, sans avoir cherché à ramener la question de la liberté des échanges, compliquée par tant de détails oiseux, à sa plus grande simplicité, afin de permettre aux hommes les moins familiarisés avec cette discussion, de juger la question à l'aide du simple bon sens. »

On échange, continue-t-il, pour y trouver un avantage qui « consiste en ce que, par l'échange, c'est-à-dire en s'appliquant à satisfaire les besoins d'autrui, moyennant remunération, on parvient à satisfaire ses propres besoins plus complétement et avec moins d'efforts. » L'avantage se réalise par « la division du travail tant entre les individus qu'entre les nations », car cette division porte le travail de chacun à son plus haut degré de perfection.

« Nous avons d'autant plus d'avantage à échanger notre travail contre celui des autres individus ou des autres nations que ceux-ci sont parvenus à rendre leur labeur plus profitable et plus économique en le perfectionnant et en le faisant exécuter, pour la plus grande partie, par les forces gratuites de la nature ou en y joignant les matériaux qu'elle fournit également à titre gratuit. »

Nous voici de nouveau au beau milieu de la question oiseuse que M. de Beaulieu veut écarter, c'est-à-dire à la gratuité de la matière, des forces productives du sol; seulement mon adversaire suppose la question décidée, — décidée contre la science qui admet la valeur de la matière. Il est extrêmement commode de discuter de cette manière; mais est-ce bien sensé? est-ce raisonnable? Il faut ajouter encore que M. le Hardy tombe dans le défaut de tous les libre-échangistes qui ne voient jamais l'ensemble, mais toujours un seul côté de la

Digitized by Google

question qu'ils examinent. Il remarque que la division du travail donne des produits plus perfectionnés à l'humanité, mais il oublie qu'elle accapare le travail pour le plus habile, qu'elle enlève le travail à ceux qui restent en arrière, que par cela même elle les fait, à la fin, malhabiles et incapables. L'effet de la division du travail restera toujours le même, qu'il s'agisse des rivalités industrielles entre individus ou entre nations. Il faut des victimes, des sacrifiés dans les luttes de la concurrence industrielle; c'est inévitable, fatal dans le monde actuel. L'individu se résigne parce qu'il ne peut pas faire autrement; les peuples se protégent en calculant jusqu'à quel point ils peuvent s'avancer dans la concurrence. Vouloir entreprendre de fonder l'utilité du libre échange sur la division du travail, c'est annoncer un tour de force tellement prodigieux que le passant, le sachant impossible, ne s'arrête, ne se détourne même pas.

Voici du reste la série des conclusions de mon adversaire :

Division du travail.

Par elle les différentes nations obtiennent une perfection croissante des produits.

Elles arrivent à satisfaire mutuellement leurs besoins en réduisant le travail à force de perfectionnements au minimum des efforts.

Plus l'échange est libre, plus on approchera de ce résultat.

Le premier coup d'œil démontre clairement que ces différentes assertions n'ont aucune liaison entre elles, que la vérité de l'une ne se prouve pas par l'autre.

M. le Hardy s'imagine que le libre échange et surtout la théorie de Bastiat sur la *gratuité* de la matière, des forces productives du sol, sont « plus consolants pour l'humanité, plus conformes à la morale » que mes pro-

pres convictions économiques. Je ne partage pas cette opinion. La théorie de Bastiat, digne fille du libre échange, est le voile sous lequel on s'efforce de cacher une injustice dont la consécration prolongée nous jettera dans un abîme de maux, dont l'abolition seule peut apporter le bonheur à l'immense majorité des hommes. Elle est la théorie des âmes faibles et des cœurs endurcis. En proclamant hautement que chacun jouit de l'équivalent exact des services qu'il rend aux autres, de rien de plus, de rien de moins, elle so'ppose au progrès, elle fait naître d'abominables doctrines pareilles à celle qu'un des principaux partisans de la liberté commerciale a osé émettre au Congrès philanthropique de Bruxelles, ou à cette autre que je trouve dans une grande feuille française et dont j'extrais les passages suivants : « La richesse est la vraie, la seule sanction de l'utilité sociale d'un homme. Si la pauvreté ne prouve pas toujours l'oisiveté de celui qui la subit, elle accuse indubitablement l'inintelligence de ses travaux; le pauvre peut avoir été laborieux, mais il n'a certainement pas été habile; il s'est donné des peines, c'est possible: mais il les a mal appliquées, c'est sûr. Que s'il eût intelligemment, utilement employé son temps, son produit aurait été au gré du public qui, en l'achetant, n'aurait pas manqué d'enrichir le producteur.... En fait, donc, toute théorie sentimentaliste écartée, raison prise dans la simplicité, dans la vérité des choses, l'homme socialement intéressant, l'homme socialement digne, l'homme considérable, le grand citoyen, c'est le riche. »

L'écrivain qui a pu écrire de pareilles choses doit sortir de l'école de Bastiat.

En proclamant d'un côté (ce qui est faux) que l'État ne doit aucune compensation aux masses, parce que par l'institution de la propriété foncière il n'a pas contribué à les déshériter; en proclamant de l'autre côté (ce qui est vrai) que la bienfaisance publique, en général, ne peut pas soulager la misère, mais qu'elle peut l'agrandir, l'homme doit nécessairement arriver aux conceptions les plus abominables, les plus monstrueuses.

Mais la paix éternelle? c'est elle du moins que nous devrons aux libre-échangistes. Hélas, non! Les plus grands conquérants se sont peu occupés de commerce et d'industrie; ils recherchaient les émotions de la domination et du déploiement de la force brutale. Un jour - c'était au Congrès de 1847 - j'osai exprimer mon incrédulité; je montrai le libre échange anglais entreprenant la campagne de Chine, lançant des menaces à la Prusse pour empêcher l'augmentation de quelques droits d'entrée décidés par le Zollverein. Un des apôtres les plus fervents de la liberté commerciale, sir John Bowring me répliqua avec une grande chaleur. Neuf années se passent, et ce même sir John Bowring ordonne lui-même, sur sa propre responsabilité, sans aucune raison avouable, le bombardement d'une des plus grandes villes du monde; il fait détruire Canton. Il n'y a qu'un seul moyen d'abolir la guerre, il consiste à abolir les gouvernants, à quelque classe qu'ils appartiennent.

RITTINGHAUSEN.

CORBEILLE DE ROGNURES.

La manie de bâtir est devenue pour les habitants de Bruxelles une véritable fièvre ou, pour mieux dire, c'est une maladie chronique passée à l'état aigu. Il ne sera donc pas inopportun de parler un peu ici de la bâtisse.

Mais s'il m'arrive ensuite de sauter sur une autre branche, je vous prie de ne pas vous fâcher et de jeter les yeux sur mon titre qui justifie tous les écarts. Chacun d'ailleurs a sa manière: la mienne est de flâner sur une feuille de papier, comme un chasseur au bois. Il ne se fait pas faute de sauter le fossé qui le sépare du marais, quand il y aperçoit des bécassines; puis il revient sans scrupule par le labouré, pour peu qu'il croie voir les oreilles d'un lièvre couché dans les sillons.

Ainsi fais-je. D'ailleurs, les lecteurs mes compatriotes m'ont depuis longtemps accordé cette tolérance. Ceci soit dit en guise de préface et une fois pour toutes.

— Allons, Diamant, passe!

Quand vous voudrez marier votre fille et louer votre

maison, ne regardez pas à quelques centaines de francs pour les bien habiller.

Quand vous cherchez un terrain pour y bâtir et une femme pour l'épouser, faites surtout attention à deux choses : votre terrain doit avoir de l'air et du soleil, votre femme de la santé et de la gaieté.

Prendre une maison ayant un vaste vestibule et de petites chambres, c'est se coucher sur un matelas d'enfant, dans un lit de grenadier.

On appelle cave à Bruxelles un demi-rez-de-chaussée, serre-chaude en été, glacière en hiver. Une cave est précisément le contraire de cela.

Si vous êtes un vieux célibataire, faites-vous un château de cartes, à la bonne heure! Mais si vous avez des enfants, construisez une maison véritable.

Tous ceux qui bâtissent à Bruxelles (ils se comptent par milliers) vous disent : « Ne bâtissez jamais. »

Mais ils bâtissent toujours. — Explique qui voudra cette inconséquence.

On commence peut-être à penser que le papier, quelle que soit sa valeur, n'est pas tout à fait aussi solide que les briques.

Si l'on avait arrêté, il y a quinze ans, un bon plan général pour les constructions dans les faubourgs, Bruxelles serait actuellement la plus belle ville du monde.

Il ne faut pas dire, à Bruxelles : « Plus il arrive d'étrangers, plus on bâtit. » — Il est plus vrai de dire : « Plus on bâtit, plus il arrive d'étrangers. »

La progression anormale du chiffre de la population de notre capitale est due aussi, en grande partie, au chemin de fer. Les étrangers viennent en foule voir Bruxelles. Ils s'y trouvent mieux que dans leurs provinces; ils y restent.

DE LA MORALITÉ PUBLIQUE ET DU BIEN-ÊTRE.

Je suppose que vous soyez propriétaire d'une terre et d'une maison, et que, par négligence ou par suite de circonstances extraordinaires, maladie, absence imprévue, affaiblissement des facultés mentales, vous vous absteniez continuellement de réclamer les termes échus de votre fermier et de votre locataire. Je dis que l'un des deux au moins oubliera toujours de vous payer.

Donnez du drap à un tailleur et de la soie à une tailleuse, pour en faire un habit et une robe; une montre à l'horloger pour la faire marcher; un livre, un chien, un fusil à un ami qui vous les a demandés en prêt.—Je dis que si vous oubliez de redemander ces choses, vous êtes à peu près sûr de les perdre.

Supposons encore que vous soyez employé d'une administration quelconque, et que vous vous soyez fait une loi de ne jamais solliciter. Je dis que personne ne pensera à vous rendre justice, que tout le monde vous passera sur le corps, et que vous serez aussi avancé après quarante ans de bons services qu'à votre entrée dans la carrière.

Ajoutons à tout cela une chose incontestée : c'est que la justice est trop chère pour ceux qui n'ont rien à dépenser pour l'obtenir.

- Sommes-nous d'accord ?...
- Ai-je menti, ou dit la vérité?...
- Vous avez dit la vérité, me répond tout le monde en chœur.

Eh bien, maintenant je conclus qu'une société pareille, c'est-à-dire où il n'y a ni équité, ni justice, ni bonne foi, est une société *pourrie*.—Donnez-moi un autre mot qui rende mieux ma pensée.

Cependant il se présente ici un doute : étions-nous meilleurs autrefois?

- Oui, répond le vieillard, laudator temporis acti. Quant aux jeunes gens, ils ne savent pas. Je ne sais guère non plus: mais comme je commence à vieillir, je suis tenté de répondre comme les vieillards. Du reste, la question se présente sous tant de faces diverses, qu'il y a de quoi jeter sa langue aux chiens. L'une de ces faces, et ce n'est pas la moins importante, est celle-ci : « Les domestiques, classe nombreuse, et qui exerce une énorme influence sur la moralité des familles. valent-ils mieux ou moins que jadis? »—Oh! pour cela, la reponse est facile: ils valent moins, mille fois moins. Personne, à coup sûr, ne dira le contraire. La fidélité, l'attachement du domestique à ses maîtres est devenue une vertu si rare et'si précieuse que le gouvernement a cru bon, et ce n'est pas à tort, de la récompenser par une croix d'honneur. Il doit avoir grande peine à placer cette croix-là sur une poitrine d'homme, voire sur le sein d'une femme, et il serait curieux de contrôler sa statistique à cet égard. Au temps passé, je vous l'assure, notez que je ne dis pas encore, au bon temps, il n'était pas rare de voir un domestique rester dans le même service jusqu'à la mort de ses maîtres, et se dévouer ensuite aux enfants de ceux-ci, et quelquefois à leurs petits-enfants. On se le passait, comme un héritage, de génération à génération. Il avait élevé Monsieur et bercé Madame sur ses genoux.

Mais les maîtres, de leur côté, n'étaient-ils pas meilleurs? — Sans nul doute; ils avaient plus d'humanité, plus de bienveillance qu'aujourd'hui pour les serviteurs. Mais soyez donc bon aujourd'hui pour un domestique! il vous trahira, j'allais dire un mot plus odieux, mais je m'abstiens de le proférer.

Les uns comme les autres sont donc devenus plus mauvais. J'en conclus que le niveau de la bonté, de la moralité publique a baissé. — Laudator temporis acti.

Il est une autre question qui se lie intimement à la première : « Sommes-nous plus heureux ou plus malheureux que nos pères, en remontant jusqu'au commencement du siècle? »

Ici se présente la même complexité que tout à l'heure. Voulez-vous parler du bien-être matériel?—Je réponds sans hésiter : « Sous l'Empire nous étions plus heureux. » — Le prix de tout ce qui est nécessaire à la vie était beaucoup inférieur à ce qu'il est aujourd'hui. Il en fut de même sous le règne de Guillaume Ier, pendant notre union à la Hollande.

Comparez une table bourgeoise de ce temps-là avec une table ordinaire de ce temps-ci : vous serez effrayé de la maigre chère que nous faisons. Alors le souhait de Henri IV était réalisé. La poule au pot du paysan et du petit bourgeois est devenue un mets quasi aristocratique de nos jours. Le flacon de Champagne a été remplacé par la bierre aigre et allongée d'eau de nos estaminets, et ne se montre plus qu'exceptionnellement. Les beaux fruits que nous foulions dans l'herbe des vergers, en faisant l'école buissonnière, ne paraissent plus qu'au dessert des financiers et des lords de Londres. Une grappe de raisin mûr se vend au poids et plus cher qu'une livre de sucre. Je ne parle pas du pain. Heureux les ouvriers qui en ont pour leurs petits enfants!..

D'un autre côté, la plupart des denrées ont perdu

considérablement de leur qualité par suite des falsifications, mélanges et altérations de toute espèce¹, et aussi par suite de la dégénérescence de diverses productions naturelles et du bétail.

Ajoutez à tous ces maux que les exigences du luxe nous appauvrissent de telle sorte, qu'une servante veut avoir plus de rubans qu'autrefois une demoiselle, et qu'un huissier montre de plus beaux meubles dans sa bicoque qu'un préfet du premier empire n'en avait dans son hôtel. Mais n'oubliez pas que ce besoin de briller, qui distingue notre époque, est en raison directe de la misère qu'il s'agit de dissimuler.

Mieux vaudrait cent fois s'asseoir sur un escabeau pour manger un bon poulet, servi sur une table de hêtre, que grignoter des pommes de terre au naturel avec une fourchette d'argent ou de vermeil. Mais l'Égalité a tourné toutes les têtes, et comme ce dieu nouveau ne descend point de son Olympe, on veut du moins embrasser son fantôme. On ne dit plus : « Étre vaut mieux que paraître, » on dit le contraire.

Remarquons bien aussi que le mariage, ce problème insoluble pour les jeunes gens de la classe moyenne, était autrefois chose facile. On n'appréhendait pas d'avoir de la progéniture, si ce n'est pour les mâles, dans la crainte des boulets de canon. La conscription était la bête noire des familles, et l'on peut dire que sans cela nos pères eussent été trop heureux. Mais



^{&#}x27;Nous pouvons déjà nous apercevoir que les effets de la nouvelle loi sont nuls, et je saisis cette occasion pour prier celui de mes amis qui aurait à son déjeuner du beusre exempt de farine, de suif et de puanteur, de vouloir bien m'envoyer sa marchande. Jusqu'ici ce phénix ne s'est pas encore abattu dans les faubourgs. Les nouveaux agents de police y font trop bonne garde.

si la consommation d'hommes était effrayante, le commerce et l'industrie offraient des positions à ceux qui échappaient. Les places, comme les femmes, étaient faciles à conquérir, et l'on ne voyait pas une foule de surnuméraires, candidats notaires et docteurs en droit, attendre l'âge de trente ans pour gagner 600 francs, dans l'espérance de devenir à quarante l'heureux époux d'une laideron cousue d'actions industrielles et de billets de banque.

Que dire des terribles conséquences de ce célibat prolongé sous peine de misère, qui est la plaie de notre époque, comme la conscription était la plaie d'avant 1815?... De ces deux fléaux, je préférerais le dernier. On pouvait trouver la mort sur le champ de bataille, mais on ne laissait pas des malheureux après soi. Toute bouche était nourrie, et les corps étaient sains, vigoureux et aguerris. Mais ce bon temps, car enfin j'ai prononcé le mot, le bon vieux temps que nous pouvons à bon droit regretter, nous autres qui en avons joui, ce sont les années qui ont suivi la fameuse bataille du 18 juin 1815, dont le canon gronde encore dans mes oreilles. Quel repos après tant de luttes! Quel réveil de l'esprit national étouffé dans l'Empire! Quel essor donné à l'industrie, au commerce! Que d'aisance, de bien-être dans les familles!.. Oh! que ce bon roi Guillaume nous eût rendus heureux, s'il avait voulu ou s'il avait pu nous faire une part égale à celle de ses Hollandais!..

Mais voilà que je mets le pied sur la politique : c'est un terrain où la chasse est réservée... pour d'autres. Arrêtons-nous à cette limite, et rentrons dans l'épaisseur des bois. — Allons, Diamant, passe!.. ţ

DES PLANÈTES.

Il me prend envie actuellement de causer un peu avec vous, chers lecteurs, de ce qu'il y a là-haut ou là-bas (car il n'y a là ni haut ni bas), dans les planètes. Mais avant de m'élancer dans ce ballon nuageux, je vous prie de revoir la phrase précédente que vous aurez peut-être trouvée obscure et peu grammaticale, au premier coup d'œil, quoiqu'elle soit claire et correcte. Je craindrais d'ailleurs d'empiéter sur les attributions du savant fonctionnaire qui s'occupe spécialement de cette matière ardue, si je vous expliquais comme quoi ces mots en haut ou en bas n'ont plus la moindre signification, au sens propre ni au sens figuré, pour l'esprit qui s'élève un peu en dehors de notre grain de moutarde comme des sottes vanités de ce monde sublunaire. Qui pourrait dire, au delà de cette croûte terrestre, où est le haut et où se trouve le bas, - ce qui est grand et ce qui est petit? - car rien n'est élevé, rien même n'est grand, dans l'espace infini, si ce n'est le trône de Celui qui Est, que nous ne pouvons apercevoir, hélas! avec nos pauvres yeux mortels!.... Et les habitants de Saturne nous trouveraient peut-être bien illogiques, alors que nous croyons monter en suivant une direction qui nous éloigne de leur planète, et que nous pensons descendre, en suivant une ligne qui nous en rapproche. Tout est relatif, dans le monde physique, comme dans le monde moral.

Mais les planètes sont-elles habitées? — Je ne comprends pas qu'il puisse se trouver encore des hommes assez peu réfléchis ou assez peu instruits pour oser faire une pareille question. Est-il croyable en effet que la Terre seule aurait ce privilége, à l'exclusion de toutes ses sœurs connues et dénommées, et de toutes ses cousines inconnues, mais dont l'existence n'en est pas moins certaine, et qui sont semées par milliards dans les espaces stellaires?... — Une goutte d'eau est un Océan, est un monde peuplé d'animaux de toute espèce; et un monde véritable, une planète semblable à la nôtre, ou même plus considérable, serait inaccessible à la vie, serait déserte?

Cette supposition est absurde.

Le bon sens, la logique disent ceci : si la Terre est peuplée d'être intelligents, les autres mondes le sont de même.

Je rougirais d'insister sur cette affirmation devenue banale depuis longtemps, et si je la représente ici en passant, ce n'est que pour amener les déductions logiques que j'ai en vue.

Or, comment sont-ils organisés, ces êtres intelligents qui peuplent les planètes? — Voilà la question que je me propose, et je pense qu'il ne serait pas difficile d'en trouver la solution toute préparée, non-seulement dans le remarquable ouvrage intitulé *Terre et Ciel*, dont cette Revue a rendu compte, mais même dans des romans du xvine siècle actuellement oubliés, et jusque dans des contes et historiettes de Nodier, que tout le monde doit avoir lus.

Dans certaines planètes, il existe des êtres supérieurs à l'homme par leur force et leur intelligence, comme dans d'autres planètes il existe des êtres intelligents, mais inférieurs à l'homme.

Cela me paraît hors de tout doute. Une variété infinie a présidé à la création de ce monde-ci; on la trouve parmi les animalcules de la goutte d'eau aussi bien que parmi les monstres de l'Océan. Cette admirable variété est le sceau des œuvres du créateur; elle doit s'étendre, et elle s'étend sans nul doute à tout l'univers, à l'exception peut-être de quelques misérables satellites, fragments usés des planètes, sans parler des comètes qui ne sont pas encore passées à l'état planétaire.

Maintenant posons la question ainsi :

- Quelle idée pouvons-nous avoir de ces créatures qui sont plus avancées que l'homme dans l'échelle des êtres?

La réponse n'est pas aussi impossible qu'on le pense.

— Leur organisation étant plus parfaite que la nôtre, on peut dire tout de suite qu'ils n'ont pas à envier, comme nous, à l'oiseau et au moucheron leurs ailes, au cerf et à la sauterelle leurs ressorts d'acier, à l'aigle ses yeux perçants, au lion sa force, à certains insectes le don de se soutenir et de se promener sur l'eau, à d'autres animaux la finesse de l'ouïe, etc.

Pour ne parler que de la vue, pourquoi ne seraient-ils pas doués d'yeux télescopiques? Le créateur ne serait-il pas assez habile pour faire en faveur de ces êtres privilégiés ce que font nos opticiens pour les astronomes?... Quant à la faculté auditive, il faut avouer qu'elle n'est guère développée chez l'homme, du moins chez l'homme civilisé, et qu'une oreille plus acoustique que la nôtre n'est pas du tout une chose inimaginable.

J'ignore si une paire d'ailes, comme on en donne aux anges, serait conciliable avec la conformation anatomique du corps humain. Si je le croyais, je n'hésiterais pas à affirmer que les êtres supérieurs dont il est ici question sont doués de ce puissant moyen de locomotion, Rien, du reste, n'empêche de penser qu'à défaut d'ailes naturelles, ils ne se soient donné des ailes artificielles, vu la supériorité de leur génie inventif qui doit être en rapport avec celle de leurs organes.

Mais, dira-t-on, pourquoi leur supposer un corps semblable au nôtre?... — Je leur suppose un corps semblable au nôtre, du moins extérieurement, parce qu'il est impossible d'imaginer une enveloppe plus belle et plus harmonieuse pour une âme immortelle. Leurs organes peuvent être plus parfaits que les nôtres, la forme extérieure restant la même. Et ceux dont la planète aurait moins de pesanteur que la Terre, peuvent être plus légers que nous, quoique conformés comme nous, du moins en apparence.

Il est très-possible cependant que nous ayons tort de considérer la forme du corps humain comme le type unique et invariable de la beauté. Le grand artiste a peut-être dans son atelier incommensurable d'autres modèles plus beaux encore, et dont la sublimité est inimaginable pour les humbles habitants de la Terre. Tout bien considéré, cette dernière opinion est plus logique et, par conséquent, plus admissible que la première.

Quoi qu'il en soit, il ne me paraît pas douteux que dans certaines planètes, on n'ait la faculté de voler soit avec ses propres ailes, soit avec des ailes factices, comme Icare. J'ajouterai même que l'homme s'étonne souvent d'être privé de cette faculté si commune et si répandue parmi les êtres organisés pour la locomotion. Qui n'a pas cru cent fois voler en rêvant?... Et remarquez bien qu'alors nous trouvons cette allure toute simple et si naturelle que, quelques moments même après le réveil, il nous semble que rien n'est plus facile que de voler, et que nous n'avons qu'un petit élan à prendre, comme l'oiseau, pour nous élever dans les airs.

Cette réflexion se trouve, je pense, dans le curieux ouvrage cité plus haut. Mais elle n'est pas nouvelle; elle a été faite de tout temps et par tout le monde, et, pour ma part, il y a bien des années que je l'ai consignée dans mes bluettes. — Ceci soit dit pour éviter l'accusation de plagiat, si toutefois on peut supposer à quelqu'un l'intention de s'approprier ce qui est du domaine public et sans valeur.

J'ai insinué tout à l'heure que la pesanteur du corps des habitants des planètes devait être en raison directe de la densité de ces planètes respectives.

Ce raisonnement nous conduit à imaginer des êtres dont le corps serait, pour ainsi dire, diaphane. Ces êtres-là doivent être doués au plus haut degré de la faculté de se déplacer; ils doivent former un anneau intermédiaire de la chaîne qui relie l'humanité aux purs esprits appelés anges. Le marquis de Mirville a fait dernièrement un livre pour prouver que de tels êtres existent non-seulement dans les autres planètes, mais même sur la nôtre, comme sans doute dans tout l'univers. Cet ouvrage, intitulé: Des esprits et de leurs manifestations fluidiques, est digne d'être médité par les hommes sérieux. M. de Gasparin a essayé de le réfuter, mais sans le moindre succès, et la doctrine professée par M. de Mirville, pour être orthodoxe et catholique sans restriction, ne m'en paraît pas moins parfaitement établie. J'abandonnerais même sans difficulté les idées toutes conjecturales que je viens d'exposer ici, s'il m'était démontré qu'elles sont inconciliables avec le spiritualisme pur, qui fait le fondement de la foi chrétienne.

Mais ce que j'ai dit n'a pas la moindre importance. J'ai voulu causer et voilà tout. Si vous jugez, lecteur, que j'ai assez battu la campagne, je n'y ferai aucune objection, et je dirai: — Passe, Diamant! rentre dans ton chenil, vilain!...

LE ROI DE LA TERRE.

§ 1.

- D. Qu'est-ce que l'homme?
- R. C'est le Roi de la Terre.
- D. Mais la Terre est-elle autre chose qu'un atome de poussière, jeté dans l'espace?
 - R. Parlons, s'il vous platt, sans hyperbole.
- D. Il n'y a point d'hyperbole dans cette définition;
 mais voulez-vous un langage mathématique? Écoutez.
 La Terre est à l'univers comme un grain de sable est à la Terre. Tous les astronomes vous certifieront la justesse de cette équation.
 - D. Que voulez-vous dire et que voulez-vous prouver?
- R. Je veux dire que si vous pouviez compter d'une part tous les grains de sable dont se compose la Terre, et, d'autre part, tous les mondes qui composent l'univers, le total de la première addition ne serait pas inférieur à celui de la seconde. Je veux prouver que le Roi de la Terre, comme vous l'appelez, est une Majesté bien moins que lilliputienne, un Sire bien moins que microscopique, un animalcule enfin, tenant dans l'univers une place infiniment moindre que la mite sur son fromage de Hollande. Comprenez-vous?
- R. Hélas! oui, je comprends... Nous nous croyons grands! si grands même qu'un Dieu, fait homme comme nous, serait descendu sur notre globule, pour nous embrasser, pour nous élever jusqu'à lui!... O amère

R. T. 18.

dérision!... ò sotte vanité des misérables vermisseaux que nous sommes!... Qu'importe que nous soyons bons, que nous soyons justes, que nous soyons heureux!... Quel intérêt pouvons-nous inspirer au vrai Roi du monde, au Roi de l'univers? Nous n'avons aucune valeur à ses yeux: nous ne sommes rien: Cinis, umbra, fumus, nihil... Cela est triste, cela est désespérant, mais cela est vrai. — Vous le voyez, je comprends très-bien.

D. Et d'une!

§ 2.

- D. Vous qui n'êtes rien, qui vous désolez de ne compter pour rien aux yeux de Celui qui seul est, ramassez, s'il vous plaît, ce caillou que voilà, et posez-le sur la paume de votre main ouverte et étendue.
 - R. Pourquoi donc?
- D. Faites toujours et ne m'interrogez pas.... Bien! regardez maintenant ce caillou, qui mesure, je crois, un pouce cube.
 - R. J'obéis.
- D. Demandez-lui ceci: « Petit caillou, mon ami, dismoi franchement, consciencieusement, sans vergogne, lequel de nous deux, toi ou moi, a le plus de valeur, comme individu, abstraction faite, bien entendu, du volume de chacun. »
- R. C'est absurde,.. ridicule!... N'importe! Je fais cette question au caillou.
 - D. Que vous répond-il?
- R. Il me répond : «Monsieur ou monseigneur—l'un c'est l'autre, vous me faites injure. Tout caillou que je suis, je ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir, recon-

naître et proclamer que Votre Majesté est infiniment supérieure à la mienne, et, si je le pouvais, je m'inclinerais, je me prosternerais même, avec tous les végétaux et avec tous les animaux, devant Elle. »

- D. Fort bien! vous comprenez parfaitement le langage des pierres. Mais cet aveu si naïf, cet hommage si désintéressé, ne vous relève-t-il pas un peu à vos propres yeux?
- R. Pas le moins du monde : ce n'est qu'un caillou qui parle.
- D. Revenons aux mathématiques pures, et ne laissez pas votre sujet, le caillou. — Multipliez-le, c'està-dire, multipliez son volume (un pouce cube) un million de fois par lui-même.
 - R. C'est fait.
- D. Multipliez encore le produit dix mille milliards de quatrillions de fois par lui-même, de manière à atteindre une masse de matière égale non pas à la terre, à la lune et à tout notre système solaire seulement, mais à la masse entière de tous les systèmes planétaires, dont chaque étoile est le soleil... Avez-vous fini l'opération?
- R. Supposez que je l'ai finie, et allez toujours en avant.
- D. Jetez maintenant votre petit caillou à terre, et mettez sur votre main le résultat final de vos multiplications, la masse de matière que vous savez. Est-ce fait?
 - R. Allez, vous dis-je.
- D. Répétez la question de tantôt: « Grosse masse, dismoi franchement, consciencieusement, sans vergogne, lequel de nous deux, de toi, grosse masse, masse épouvantable et que la pensée ne saurait pas même saisir et apprécier, ou de moi, chétif, a le plus de valeur intrinsèque et individuelle? » Quelle réponse vous fait-on?



- R. La même réponse absolument que celle du caillou : car, qu'il soit grand ou petit, qu'il ait autant de milliards de lieues de diamètre qu'il vous plaira, c'est toujours un caillou qui parle, et la même infériorité infinie existe de lui à moi.
- D. Conclusion: Un seul individu de l'espèce humaine a donc infiniment plus de valeur, infiniment plus de grandeur, à ses propres yeux, comme aussi aux yeux du Créateur sans aucun doute, que la masse entière de l'univers matériel. L'esprit est tout: la matière n'est rien. Le Roi de la Terre est infiniment plus grand que son royaume. La démonstration peut paraître puérile mais elle est juste.
 - Et de deux.

UNE TOILE D'ARAIGNÉE.

Que d'objections on va me faire! car, dans cette matière ardue, on n'a jamais fini de prouver.

Mais j'ai tout prévu, je suis prêt à répondre à tout, comme un ancien philosophe de l'université de Louvain, armé de pied en cap contre tous les adversaires de sa thèse, qui sont ses camarades. Quant à ceux qui ne sont pas tels, s'il en est, on reste le bec clos devant eux : car c'est une causerie entre amis et voilà tout.

Cela convenu, mes chers amis, continuez à me proposer vos objections, et je les pulvériserai... — Quelle jactance! dites-vous. — Oui dà!...

Un individu, chevelu et barbu plus que de raison, et dont le couvre-chef excède par ses bords la forme ordi-

naire du chapeau, — notez bien que tous mes interlocuteurs, chose singulière! ont la manie de se poser ainsi, ce qui fait que bien souvent je leur ris au nez, sans qu'ils songent le moins du monde à se fâcher, un individu, dis-je, qui va se reconnaître tout de suite à ce portrait peu flatté, me répondit :

« Mais ce que vous venez de dire de l'homme, le dernier des animaux peut se l'attribuer également. Une araignée — en voici une qui file sa toile — ne peut-elle, comme vous et moi, dire à la masse inerte de l'univers : je vis, je sens, je travaille, voici mon tissu, admirable trame que j'ai filée de mes propres pattes; je vaux plus que toi, caillou, plus que toi Terre, plus que tout ce qui n'est pas matière organisée, vivante, intelligente, pensante comme moi. »

Voilà l'objection, voici la réponse.

Une araignée est vivante, c'est vrai, mais elle n'est pas *intelligente*, elle n'est pas *pensante*, malgré tout son talent textile et ses prouesses vénatoires.

Or, qu'est-ce qu'une matière qui a la vie, mais qui n'a point l'intelligence, qui n'a point la pensée? C'est une mécanique qui, une fois ses pièces détraquées, ne sert plus à rien, ne vaut plus rien. C'est un aveugle instrument, comme une locomotive, qui va où on la mène, sans savoir qu'elle marche ni où elle va : c'est toujours de la matière enfin, puisque l'àme est absente.

— La toile de l'araignée est une œuvre de combinaison. Toute combinaison est le fruit de l'intelligence. Donc l'araignée est intelligente, au même degré que le tisserand.

Voilà un argument qui paraît invincible. Mais je vais souffler dessus, et si vous êtes de bonne foi, vous me direz ensuite s'il reste debout, et, s'il n'en reste rien, avouez d'avance que vous êtes vaincu.

Je dis que la toile de l'araignée est le travail d'une intelligence; mais j'ajoute que l'intelligence qui file cette toile n'est pas dans le cerveau de l'araignée, qu'elle réside en dehors, que c'est un ressort moteur différent de l'araignée elle-même, et que celle-ci n'est que la machine que ce ressort étranger fait mouvoir à son gré, et rien de plus.

La preuve? elle est claire, elle est invincible; la voici : Pour qu'il y ait intelligence, il faut qu'il y ait travail de l'esprit; pour qu'une œuvre soit intelligente, il faut que l'ouvrier imagine, invente, combine, essaye, travaille et perfectionne.

D'abord, il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien...
Puis enfin il n'y manqua rien.

C'est ce que fait l'homme.

Or, l'araignée file depuis le commencement du monde de la même manière; jamais elle n'a filé plus mal, jamais elle n'a filé mieux. Ce n'est pas elle qui sollicitera jamais du Créateur un brevet d'invention ni un brevet de perfectionnement. A peine sortie de sa coque, elle se met à l'ouvrage; sans maître, sans tâtonnement, sans essais infructueux, elle atteint immédiatement la perfection, et son procédé reste éternellement invariable.

C'est que ce procédé n'est pas une œuvre d'invention pour elle : c'est qu'il lui a été imposé en même temps qu'elle a été créée, et qu'elle s'en sert parce qu'elle le trouve sous sa patte et sans savoir d'où il vient ni qui le lui a prêté.

Ainsi chante éternellement sa vieille complainte, la grenouille dans les marais.

« Et veterem è limo ranæ cecinere querelam. »

Ainsi chante éternellement sa même chanson, et ses mêmes notes, le rossignol dans les bois. Ainsi voyage l'hirondelle des bords du Nil à ceux de l'Escaut, sans que personne lui ait enseigné la géographie.

Mais, si l'araignée ne possède point en elle-même, comme cela est de la dernière évidence, l'intelligence sans laquelle il lui serait impossible de filer sa toile, où donc est-elle cette intelligence? où réside-t-elle? d'où vient-elle?

Réponse. Cette intelligence est celle du Créateur, elle réside en lui, elle vient de lui.

Ainsi prêtée, elle ne s'appelle plus intelligence: elle s'appelle : instinct.

Si vous n'admettez pas cette conclusion, je n'ai plus rien à dire. Car votre raison et la mienne ne sont pas sœurs, votre sens commun et mon sens commun à moi, ne sont pas communs du tout entre eux, et je renonce à m'expliquer et à m'entendre avec vous.

Remettez donc, ami, votre chapeau biscornu sur l'oreille, lissez votre barbe, et allons chacun de notre côté...

Mais vous revenez!... Qu'avez-vous encore à dire?

- J'ai à dire un mot qui expliquera tout, qui répondra à tous vos raisonnements, à toutes vos subtilités...
- Moi, des subtilités!... Mais, voyons, dites ce mot vainqueur.
 - Le voici : LA NATURE.

LA GRANDE POUPÉE.

§ 1.

La Nature!... Quand j'étais sot, je veux dire quand j'étais jeune, je me laissais aussi volontiers piper avec ce mot-là.

Lucrèce, Voltaire, Rousseau et beaucoup d'autres charmants inventeurs m'avaient montré une idole creuse, et j'en étais devenu amoureux, ma foi! — C'est qu'elle était une superbe femme, cette poupée.

Quelle stature et quelles formes!... (J'ai toujours eu un faible pour les femmes fortes). — Quel manteau bleu! quelle robe verte! deux couleurs qui m'ont toujours tenu ébahi! Quelle couronne radieuse et constellée des plus riches diamants! — Et puis quelle bonne dame!... Prodigue de tout, c'est elle qui m'avait nourri de lait et de fraises, quand j'étais petit, — disait-on. C'est elle qui allait faire pleuvoir sur ma tête bien d'autres dragées, maintenant que je commençais à aimer autre chose que le sucre.

Mais un jour, je soulevai le bas de la robe de cette géante d'osier.

Quelle fut ma surprise de ne trouver ni corps ni âme, mais seulement deux ou trois polissons — je ne puis m'empêcher de les appeler ainsi — qui portaient la belle sur leurs épaules et la faisaient se promener triomphalement au milieu de la foule ahurie!...

Je fus longtemps honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Voilà pourquoi je ne puis considérer comme des hommes ceux que la grande poupée mystifie encore. Qu'ils portent la barbe aussi longue qu'ils voudront, je les regarde comme de vrais gamins.

Pardon! excuse! Messeigneurs, mais je ne puis faire autrement.

§ II

Voici comment je découvris que la nature n'est qu'un mot inventé par le mauvais esprit, pour tâcher de faire

Digitized by Google

oublier aux hommes le nom adorable que j'ose à peine tracer dans ces bluettes.

Nous étions donc assis sur l'herbe, à la porte d'un cabaret flamand, occupés à fumer une pipe de tabac d'Obourg, et à traduire un passage du livre de Cicéron, De naturâ deorum, dans lequel nous ne voyions que des mots latins, c'est-à-dire ennuyeux, — car nous étions philosophes à Louvain. En traduisant, nous causions de chose et d'autre pour nous distraire, — et nous regardions passer des mulets.

Mais, dit un philosophe de la bande, qui n'était encore que candidat dans les sciences naturelles, — qu'est-ce que c'est donc que cela, un mulet?

— C'est l'fieu d'un cheval et d'une ânesse, dà, répondit un jeune Wallon qui venait d'entrer à l'université.

Après un moment de réflexion, le candidat demanda de nouveau :

— Mais le *fieu* d'un mulet, comment l'appelle-t-on en français ou en flamand?

Personne ne put répondre. Mais le baes de l'estaminet prit la parole à son tour :

— Les mulets n'ont point d'enfants, dit-il avec gravité. Ce sont des monstres. — Dites hybrides, interrompit un nouveau docteur en philosophie, qui bàillait au soleil en nous écoutant. Or, Messieurs, ajouta-t-il, apprenez que les espèces hybrides sont privées de la faculté de se reproduire. La nature n'a pas voulu qu'elles se reproduisissent.

Pourquoi?—parce qu'elles eussent engendré d'autres espèces plus hybrides, ou si vous voulez plus monstrueuses encore, lesquelles eussent fait de même, de sorte qu'en définitive le règne animal fût devenu un pandemonium plus affreux que le tableau représentant

la tentation de saint Antoine, que vous pouvez contempler au Musée de Bruxelles.

Remarquez bien cependant, Messieurs, que cette loi de la nature ne s'applique pas avec la même rigueur, à beaucoup près, au règne végétal. Nos habiles jardiniers de Gand le savent très-bien. Ils secouent le pollen d'une fleur de telle espèce dans le calice d'une fleur appartenant à une aûtre espèce, et ils obtiennent par ce procédé mille variétés charmantes qui flattent les yeux autant que l'odorat. Vous voyez que cette promiscuité n'a point le même inconvénient, au contraire, dans le règne végétal que dans le règne animal.

De là vient que la nature, cette bonne mère, a permis d'un côté ce qu'elle a défendu de l'autre, toujours pour le plus grand avantage de l'homme, qui est son chefdœuvre, son enfant privilégié, son enfant gâté, si vous voulez.

Le docteur avait fini de parler.

- Ainsi, dis-je, la nature pense, la nature prévoit, la nature veut et ordonne, et la nature aime et gâte ses enfants?
- Sans aucun doute, car vous en avez la preuve claire et nette dans ce que je viens d'expliquer, répliqua le docteur, et j'ai de ces preuves-là des sacs tout pleins dans mes magasins.
- Eh bien, m'écriai-je ravi, appelez votre nature de tel nom qu'il vous plaira, je présère l'appeler et je l'appelle avec tout le monde et avec tous les siècles : DIEU!

Le baes fit un signe de tête vivement approbatif pour me donner raison.

Les philosophes vidèrent leur pinte de peeterman; mais le docteur haussa les épaules, avec un sourire sardonique.



Depuis ce temps-là, je comprends cette parole évangélique : « Bienheureux les simples d'esprit, » et je crois que ces simples-là, voient plus clair que beaucoup de docteurs, n'importe dans laquelle des quatre * facultés.

Et je sais positivement à quoi m'en tenir sur la valeur réelle de ce mot : la *Nature*.

LE RÊVE D'UNE OMBRE.

8 1er.

Me voici, griffonnant sur une feuille blanche une enfilade de pattes de mouches, dans l'intention de vous en régaler, ò lecteur bénévole, qui êtes si friand de cette sorte de mets, que vous passez les belles heures du printemps à le grignoter dans votre trou, au lieu d'aller en Soigne, jouir des feuilles vertes et du soleil de juin, dont ce diable de saint Médard est pour nous si avare...

Me voici, dis-je, ò maître et enfant gâté (enfant terrible!) qui me condamnez à la glèbe du pro patrià, au lieu de m'envoyer me promener et faire l'école buissonnière à votre place, moi qui aime tant de vaguer dans les bois, libre de tout soin et de toute plume de fer, — me voici courbé sus un pupitre dérisoirement vert, au second étage d'une petite maison d'où la vue s'étend au loin dans la campagne, jusqu'au delà de Watermaele et de Boitsfort, hélas!...

— Cette petite maison où est-elle? — Dans un coin reculé d'un faubourg de Bruxelles, appelé Ixelles, je ne sais trop pourquoi. Quant à Bruxelles, c'est une grande et belle ville, capitale du royaume de Belgique. Quant au royaume de Belgique, c'est un Etat petit, si

vous voulez, mais grand aussi, je vous prie de le croire; il est situé en Europe, et l'Europe est située dans l'hémisphère orientale d'une planète que ses habitants appellent la Terre; j'ignore quel est son véritable nom.

C'est bien là que je suis, n'est-ce pas?

C'est bien ce point précis de l'espace infini qu'on appelle l'univers que j'occupe pour le quart d'heure, n'est-ce pas?

Voilà bien les points les plus proches occupés par une femme et par un troupeau indiscipliné, dont elle est la bergère et moi le chien hargneux, n'est-ce pas?

Car il faut nous orienter et ne perdre de vue aucun de nos quatre points cardinaux... C'est important, mais c'est d'une extrême difficulté, ou plutôt d'une absolue impossibilité.

N'importe, supposons la chose possible, et allons en avant.

Ainsi, c'est convenu, voilà le point fixe de l'espace où je suis, en ce moment, 8 juin 1857, à telle heure, telle minute...

- Baissez la toile sur ce premier tableau!...

Et faites un bon somme, en attendant le second paragraphe.

§ 2.

La toile se relève... Quand? L'an un million dix-huit cent cinquante-sept, 1,001,857 post Christum natum. Un million d'années, ce n'est pas une minute à l'horloge de l'éternité.

Cherchez la place où nous étions tantôt... la voici...

- Où est cet homme qui écrivait tout à l'heure, là?

où est sa famille? où est Ixelles, où est Bruxelles, où est l'Europe, où est la Terre ?... Ici, il n'y a pas même l'ombre de rien de cela... Est-ce que cela a réellement existé? ou bien n'est-ce pas une fantasmagorie, un rêve?

- Dans quelle mémoire retrouver le nom de cet homme? sur quelle carte le nom de Bruxelles? dans quel système solaire la trace de cette planète où l'on trouvait l'Europe?
 - Rien, rien, rien!...

Cinis, umbra, fumus, nihil!

§ 3.

S'il n'y a pas d'àme, il n'y a rien, et je suis en droit de nier votre existence et la mienne. Qui pourra prouver dans un million d'années que tout ce que nous croyons voir maintenant, n'est pas une illusion, une chimère?

- -L'esprit seul mérite le nom d'Étre; la matière n'est qu'un accident.
- Mais qu'est-ce donc en réalité que le monde visible que nous habitons?
- Réponse: C'est l'ombre du monde spirituel ou psychique, comme vous voudrez l'appeler; ce n'est qu'une ombre, et rien de plus. Voilà précisément le contraire de ce que vous pensez, n'est-ce pas, homme barbu avec qui j'avais l'honneur de causer tantôt?

Vous voyez bien que nous ne nous comprendrons jamais.

Quoi! vous ne comprenez pas qu'il doit exister et qu'il existe en effet quelque chose qui ne dépend ni de l'espace ni du temps, — que ce quelque chose, c'est la pensée, la parole, le *Verbum Dei*, Dieu lui-même?

Vous croyez à une ombre, à une fumée, qui passe, qui

fuit, qui n'est déjà plus, et vous ne croyez pas à Celui qui est, qui fut et qui sera?

Vous ne croyez pas à ce *Moi intérieur*, qui vous crie : « Mais je suis aussi, moi, non une chose que l'on voit, que l'on touche et que l'on mesure, qui se compose et qui se décompose, mais un être qui pense et qui parle, comme le *Verbum Dei*, d'où je procède, et sans lequel je ne serais pas; un être qui n'est pas Lui, qui n'est pas vous non plus, mais ayant une existence propre et un libre vouloir? »

Non, vous ne comprenez pas cela, et toutes les raisons du monde ne vous le feraient pas croire.

Il y a des âmes incapables de croire, comme il y a des cœurs incapables d'aimer.

LE DICTIONNAIRE D'ADAM.

Ceux qui n'admettent point la Genèse, parce que ce livre ne ressemble en rien aux mémoires couronnés de nos Académies, s'imaginent volontiers que nos premiers pères, abondamment pourvus de poils et d'ongles, sinon d'écailles et de nageoires, coassaient comme des corbeaux ou croassaient comme des grenouilles. Une chose plus facile à croire, et que peu de savants croient par consequent, c'est qu'Adam et Éve sont venus au monde, comme des écoliers vont en classe, avec une grammaire et un dictionnaire dans leur sac. Si ceci n'était que mon opinion, je me garderais de vous en dire un mot; mais c'est bien mieux. C'est le résultat positif des investigations profondes d'une science sincère et non prévenue. lci, comme ailleurs, je ne fais que refléter ses rayons lumineux dans une glace terne qui ne peut qu'en affai-

blir l'éclat considérablement. Je résume et je traduis des discours sérieux dans un langage vulgaire, pour les mettre à la portée de certains esprits paresseux et goguenards qui préfèrent parler entre eux cette sorte de dialecte. Que voulez-vous? c'est une monomanie comme une autre. Les Liégeois n'ont-ils pas leur dictionnaire à eux, un dictionnaire wallon? Les Flamands n'ont-ils pas une encyclopédie à eux, une encyclopédie flamande?

Revenons au dictionnaire d'Adam. Je vous donne pour certain que ce devait être un vrai trésor, thesaurus linguæ divinæ. Car plus on se rapproche de cette source pure, plus les vocables sont expressifs et nobles, plus la poésie est magnifique et grande. Plus on s'en éloigne, plus les idiomes s'abâtardissent et dégénèrent.

Prenez au hasard un mot quelconque et donnez-le à un homme de goût. Il vous dira instinctivement, rien qu'à le flairer, si ce mot vient du trésor d'Adam, ou s'il a été gâté par le contact de quelque civilisation décrépite.

Les plus charmantes fleurs de Virgile, les fruits les plus savoureux d'Homère proviennent sans nul doute du paradis terrestre : c'est ce jardin d'Adam qui en a fourni les semences et les griffes. Comment expliquer l'excellence des poëtes antiques, sinon parce qu'ils étaient plus rapprochés que les nôtres de la source du beau?

Pour faire des vers sublimes, ayez d'abord une langue sublime. S'il pouvait en être autrement, on ferait une Iliade avec le patois de Mons ou de Tournai.

Si Adam avait coassé et si Éve avait croassé, Moïse et Homère n'eussent fait encore que bégayer, au lieu de s'élever, le premier par la parole écrite, le second par la parole chantée, à une hauteur qu'après plus de trente siècles de progrès aous ne pouvons atteindre.

VÉNUS ET LA TERRE.

Quand on a un bon demi-siècle sur les épaules, on ne prend plus guère plaisir à rien. On aime à être seul, à penser. On ne lit guère et l'on écrit peu. On se blottit le soir au fond d'un petit jardin et on regarde en haut...

Que Vénus est brillante!... On dirait qu'elle regarde la Terre, sa compagne, et qu'elle veut lui parler.

La Terre aussi voudrait parler à Vénus.

Oh! que de choses auraient à se dire ces deux sœurs muettes qui se contemplent, sans se connaître, depuis tant de siècles!...

Qu'as-tu donc à nous dire, ô Vénus? Voudrais-tu nous raconter quelque chose de Celui qui t'a mise là, et nous demander si nous le connaissons, et ce qu'il a daigné nous apprendre de lui-même?

As-tu aussi ton Calvaire et ta Croix?... ou bien notre Croix à nous, la Croix que nous baisons et que nous adorons, étend-elle son ombre immense sur toi et sur tout l'univers?...

As-tu des temples de pierre et de marbre, ou bien tes enfants se réunissent-ils par milliers sous la voûte de ton ciel, qui n'est autre que le nôtre, pour prier et pour chanter les louanges de Celui qui nous regarde tous du même œil, qui nous écoute tous de la même oreille?...

Nourris-tu aussi de ton sein des êtres raisonnables quine s'aiment point les uns les autres, qui se repoussent et se heurtent, au lieu de se soutenir et de s'entr'aider, qui se méprisent et se disent des injures, au lieu de s'encourager et de se consoler mutuellement, tandis qu'ils cheminent tous du même pas le long de ce lugubre sentier qui les mêne à la mort?...

Telles sont sans doute les premières choses que tu nous dirais, ô Vénus, si tu pouvais parler. Mais que de questions encore nous aurions à t'adresser et que de questions aussi tu nous ferais à ton tour!...

Cette même étoile qui me regarde là de son regard clair et placide, a vu de même mon aïeul et mon aïeule, que je me rappelle d'avoir tant aimés, étant encore tout petit. Elle les a vus naître et mourir. Elle a vu aussi leurs ascendants jusqu'au premier homme et jusqu'à la première femme. — Elle verra mes petits-enfants et les enfants de ceux-ci, jusqu'à extinction de la race.

Hélas! qui sait si à la troisième génération, ils se connaîtront encore?... Parmi eux, les uns auront prospéré, les autres seront déchus, il y aura des riches et des pauvres. Les premiers se croiront d'une autre race que la mienne, et ils oublieront ou ils ne voudront pas savoir que mes autres enfants sont leurs frères!... Ils ne les regarderont jamais, ils ne leur serreront jamais la main. Il n'auront pas le moindre souvenir de celui à qui ils doivent l'existence après Dieu, de celle qui fut ma femme bien aimée et qui a tant souffert pour les mettre au monde!...

Et ils fouleront notre cendre en paix et sans remords!... Voilà la vie humaine! voilà le spectacle attristant que t'offre notre planète, ô Vénus!

C'est pour cela, peut-être, que tous les astres que nous voyons errer la nuit autour de nous, ont le regard si triste, et que celui qui voit toutes ces choses de plus près paraît encore plus triste que les autres.

Qui sait si les âmes des morts ne conservent pas quelque souci de ces choses-là? Qui sait si Dieu ne leur permet pas de revenir quelquefois sur cette terre, de se

Digitized by Google

montrer quelquesois revêtues de cette pâle enveloppe fluidique, si bien affirmée et prouvée par M. de Mirville, et par tant d'autres esprits des plus sérieux?...

Oh! si cela m'est accordé aussi, à moi et à votre mère, ô mes enfants nés et à naître, soyez sûrs que nous viendrons vous surveiller pendant un siècle et plus.

Nous viendrons voir comment vous vous comportez les uns envers les autres, si les plus forts aident les plus faibles; si vous vous aimez, en souvenir de nous; si vous êtes bons et indulgents, si vous êtes disposés à pardonner et à oublier les injures; si vous vous tenez unis et embrassés pour suivre jusqu'au bout ce chemin du Calvaire que notre Maître, notre Dieu, notre Sauveur, a suivi avant nous, pour que nous sachions bien où nous allons et où il nous appelle.

Nous viendrons vous inspirer dans vos rêves, nous descendrons sur vous, la nuit, portés par un rayon de quelque étoile. Nous susciterons le remords dans l'âme des mauvais frères et nous répandrons le baume de la consolation dans le cœur des bons et des fidèles.

Ces influences, je les éprouve souvent moi-même, alors que retiré dans un coin obscur de mon petit jardin, entre le lilas qui fleurit et la clématite qui verdoie, je contemple Vénus ou la lune, écoutant de loin les vagues bruissements de la ville, et de près le tapage infernal dont vous assourdissez mes oreilles quinquagénaires, ò enfants, chers petits enfants!

FIRMIN LEBRUN.

Digitized by Google

LE LÉZARD.

Pauvre et gentil petit lézard, Qui par ce trou de la muraille Fixes sur moi ton clair regard : Attends-tu là que je m'en aille?

Ne crains rien. A ce bon soleil Viens te chauffer parmi ces pierres : Pour l'aimer d'un amour pareil, Lézards et poëtes sont frères!

Lorsque mugissaient les autans, Nous grelottions dans notre gîte; Au premier rayon du printemps Nous en sortons tous deux bien vite.

Près de moi cours ou dors en paix. Tu fus l'ami de mon enfance, Et de nos jeux si pleins d'attraits Mon cœur a gardé souvenance. Approche donc, petit frileux...
Mais, fasciné par la lumière
Je te vois, d'un pas cauteleux,
Quitter enfin ta meurtrière.

De ton asile dédaigné, T'éloignant par un doux caprice, Sur ce mur de soleil baigné Tu vas t'étendre avec délice.

Déjà plus chaud, plus amoureux, Ton sang dans tes veines circule; D'un mouvement voluptueux Ton corps frémit, ta queue ondule;

Au ciel tu lèves doucement Un regard rempli de tendresses, Pour remercier ton amant Qui t'inonde de ses caresses.

Et dans ce platonique amour Qui t'unit, créature infime, A l'astre étincelant du jour, Pour toi le monde entier s'abîme!

Il me souvient des vieux remparts Où, dans ma jeunesse frivole, Désertant les bancs de l'école, J'allais poursuivre les lézards;

Dans la saison douce et superbe Où siffiaient les merles joyeux, Où les nids chantaient, où dans l'herbe La pervenche ouvrait ses yeux bleus. Fraîches et belles matinées Que je dérobais aux pédants! Quand, au pied des tours ruinées, Sous le lierre aux festons pendants,

Assis à ce soleil que j'aime Je goûtais avec volupté Ces deux premiers biens du Bohême : Le loisir et la liberté!

J'étais heureux, heureux de vivre, Heureux de ce même bonheur Qui te ravit et qui t'enivre Quand tu savoures la chaleur!

Moi, je savourais la jeunesse, Et la nature, et le printemps : Une ineffable et pure ivresse, Emplissait mon âme et mes sens.

De mon doux nid d'herbe fleurie, Ma pensée au loin s'envolait (Car, jeune encor, la Rêverie Ainsi qu'une ombre me suivait.)

Partout la vie et ses mystères De traits brûlants m'éblouissaient; Je sentais battre les artères Qui dans mes tempes bruissaien!.

Je songeais au gland qui soulève La terre où l'oiseau l'enfouit; A l'arbre où circule la séve; Au bourgeon qui s'épanouit; A la difforme chrysalide D'où sort le papillon vermeil Qui dépliant son aile humide Va se pavaner au soleil;

A ce que disait l'alouette Jetant d'en haut ses chants perlés A sa compagne qui la guette Blottie au fond d'un champ de blés.

Et j'entrevoyais l'harmonie Où tout mon être se mélait A cette nature infinie Dont chaque chose me parlait.

O souvenirs de mon bel âge, Flottez sur mon cœur rajeuni; Toi qui ranimas ce mirage, O petit lézard! sois béni.

Une ombre passe sur ta tête; Notre cher soleil s'est voilé : Vite, tu gagnes ta retraite... Et mon rêve s'est envolé.

ENVOI A Mile LÉONIDE V. H.

Ces jours derniers — chose peu sage
A mon âge —
J'ai fait, suivant un vieux travers,
Quelques vers.

Et sur un sujet bien frivole,

Ma parole:

Ils ont pour parrain de hasard

Lin lézard!

C'est une dette que je paye Quand j'essaye De célébrer cet animal Bien ou mal.

Je lui dois de bien douces heures : Les meilleures Que m'ait versé l'avare main Du Destin.

Et tout un monde de pensées Effacées, A sa vue évoqué, se meut Et m'émeut.

C'est mon enfance qui se lève, Et soulève Un instant le linceul ou dort L'espoir mort.

Celui qui réveilla la muse Qui m'amuse Était un petit lézard gris Fort bien pris.

Il avait la fine encolure

Et l'allure

Des beaux lézards que, tout enfant,

J'aimais tant.

Il m'a semblé le reconnaître. Lui, peut-être, N'a reconnu son vieil ami Ou'à demi.

Mais où, dans ce siècle morose,
Plein de prose,
Porter ces vers, issus du cœur?
Par bonheur

Je connais une demoiselle, Bonne et belle, Qui me rend un peu d'amitié Par pitié.

De sa grâce aimable et timide, Léonide Seule encore n'a pas compris Tout le prix.

Je puis, sans qu'on aille en médire, Le lui dire; Elle si jeune, et moi si vieux... C'est au mieux!

Tout en admirant son sourire Qui m'inspire, Je glisserai dans son album Ce factum.

EUGÈNE GENS.

5 août 1855.

DU PAUPÉRISME

A PROPOS DU

Congrès International de Bienfaisance. 1

Je ne partage pas le sentiment de satisfaction qui s'est maufesté dans l'exposé de la plupart des délégués que vous avez entendus, lorsqu'ils ont exalté à l'envi le nombre et la variété des institutions de bienfaisance de leurs pays.

Il me semblait entendre vanter l'état sant taire d'un pays en alléguant comme preuve le nombre de médecins et de pharmaciens qui y exercent leur profession. Et que serait-ce si comédecins et ces pharmaciens étaient non-seulement la preuve du mal, mais s'ils en étaient la cause, au moins en partie?

Il ne faut pas que les institutions aient pour but unique ou pour but principal de soulager la misère, mais de la détruire.

En soulageant la misère, vous ne remplissez que la moitié de votre tâche, et vous êtes presque sûrs d'assamenter la misère.

CHERBULIEZ, au congrès de bienfaisance; séance du 19 septembre 1856.

Aucun plan pour secourir la pauvreté ne mèrite attention, s'il ne tient à mettre les pauvres en état de se passer de secours.

RICARDO.

Un événement plus important qu'il ne le semble de prime abord, s'est passé à Bruxelles dans le mois de septembre dernier. Nous voulons parler du Congrès international de bienfaisance.

4 Cet article devait faire partie du précédent volume de la Revue Trimestrielle; l'insertion en a été ajournée à cause de l'abondance Un congrès de bienfaisance suppose, chez ceux qui en font partie, sinon les moyens, du moins le désir de soulager les malheureux, et par conséquent la connaissance du mal et celle du remède à appliquer à ce mal. C'est sous ce point de vue que nous nous proposons d'examiner, en quelques pages, les travaux de la réunion qui a eu lieu.

Le fait que nous venons de mentionner est trèsgrave, en ce sens, qu'il prouve que le mal dont il est l'indice, grandit et se développe de plus en plus, à un degré tel même, que ceux qui sont à la tête des sociétés actuelles par leurs richesses ou leur intelligence commencent à s'en effrayer, et à chercher un palliatif à un semblable état de choses.

Et cela doit arriver nécessairement, tôt ou tard, dans toute société où, par suite du mouvement industriel, le paupérisme en est arrivé au point où nous le voyons dans une grande partie de l'Europe.

Ce n'est que quand le mal s'est déjà fait sentir que l'on songe à lui chercher remède, et ce ne sera que quand ce mal sera devenu intolérable, c'est-à-dire quand il s'agira des richesses et de la vie des propriétaires, que le véritable remède sera socialement accepté et appliqué.

Nous croyons que ce moment est proche. Telle est la raison pour laquelle nous hasardons ce qui va suivre.

Les idées que nous allons exposer sont peu connues, ou plutôt elles ne le sont pas. Cependant elles ont déjà

des matières. Aujourd'hui que la publication des Actes du Congrès de bienfaisance, et l'annonce de la réunion prochaine d'un second congrès à Francfort donnent de nouveau aux observations de M. Agathon De Potter tout l'intérêt de la circonstance, nous les faisons paraître sans plus de retard.

(Note du Directeur de la REVUE).



été développées dans deux livres très-remarquables publiés à Paris ¹. Nous pensons rendre un service sérieux à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de la science sociale, en leur signalant ces ouvrages.

I

Avant de commencer l'examen de n'importe quel sujet, il est bon, il est même indispensable de faire connaître la signification des termes que l'on sera dans le cas d'employer. C'est ce que nous faisons pour la question actuelle.

Qu'est-ce qu'un esclave?

Un esclave, d'après le dictionnaire, est celui qui se trouve sous la dépendance absolue d'un ou de plusieurs maîtres.

Cette dépendance peut exister de plusieurs manières : soit sous le rapport de la propriété, quand l'esclave ne possède rien ou presque rien; soit sous le rapport de l'intelligence, quand l'intelligence de l'esclave n'est pas ou presque pas développée; soit enfin, simultanément, sous les deux rapports d'intelligence et de propriété.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de l'esclavage domestique et du servage, c'est-à-dire des esclaves appartenant à un seul maître ou plutôt à une seule famille; ni de montrer comment, par suite des développements de l'intelligence, ces deux espèces se transforment nécessairement en esclavage politique ou



^{&#}x27; Qu'est-ce que la Science sociale, par Colins. Paris, chez Garnier frères, 1851-54.

L'Économic politique, source des révolutions et des utopies prétendues socialistes. Même auteur. Paris, librairie générale. Bruxelles, chez Kiessling et Schnée, 1856 et 57.

collectif. Nous ne devons traiter que de cette dernière espèce d'esclavage, ou de l'état de ceux qui sont sous la dépendance absolue de plusieurs maîtres.

Eh bien, il résulte des définitions qui précèdent, que les classes ouvrières sont esclaves; que les prolétaires sont des esclaves politiques ou collectifs. Nous allons le prouver.

« C'est par la convention qui se fait entre ces deux » personnes (le maître et l'ouvrier, le capitaliste et le » travailleur) dont l'intérêt n'est nullement le même, que » se détermine le taux commun du salaire.... Il n'est » pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans » toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avan- » tage dans ce débat, et imposer forcément à l'autre » toutes ses conditions.

» Un propriétaire, un fermier, un maître fabricant
» ou marchand pourraient en général, sans occuper un
» seul ouvrier, vivre un an ou deux sur les fonds qu'ils
» ont déjà amassés. Beaucoup d'ouvriers ne pourraient
» pas subsister, sans travail, une semaine; très-peu,
» un mois; et à peine un seul, une année entière. A la
» longue, il se peut que le maître ait autant besoin de
» l'ouvrier que celui-ci a besoin du maître; mais le
» besoin du maître n'est pas aussi pressant. »

ADAM SMITH.

Il nous semble qu'il n'y a absolument rien à opposer à ce passage d'Adam Smith, et il en résulte que l'ouvrier, le prolétaire, est forcé de subir toutes les conditions que lui impose le maître qu'il doit se donner, sous peine de mourir de faim. Le prolétaire est donc esclave.

« Nous ne sommes pas pour le salariat, pour le » libre débat du salaire, parce que nous ne croyons pas » à la liberté de l'affamé vis-à-vis du détenteur des » subsistances; parce que nous ne croyons point à la
» liberté prétendue du salaire, laquelle se réduit à la
» liberté de ne pas travailler, c'est-à-dire à la liberté
» de mourir de faim. »
VIDAL.

« Le peuple des travailleurs se trouve aujourd'hui » dans la position des esclaves de l'antiquité 1. »

MEME AUTEUR.

« Le travail est devenu une marchandise tous les » jours plus offerte, et tous les jours moins demandée, » une marchandise que le capital achète au rabais. Le » travailleur, affranchi de la glèbe et des corporations, » est désormais attaché à l'usine: et le moment est » proche, peut-être, où l'on pourra s'en passer.... Bien » plus, l'homme est devenu un simple accessoire de la » machine, une annexe de la chose; il lui est subor-» donné; il est en quelque sorte dominé, possédé par » le capital.....L'ouvrier ne s'appartient plus, il a perdu » toute indépendance en perdant toute sécurité; il est » à la merci du capitaliste, il en dépend, il n'est plus » qu'un simple instrument de production, un instru-» ment dispendieux que l'on s'efforce incessamment » de supprimer par économie. » MÈME AUTEUR.

Il est évident que l'ouvrier, qui est continuellement menacé de se voir remplacé par une machine plus économique que lui, doit nécessairement accepter toutes les conditions que lui offre le capitaliste qui l'emploie; et cela sous peine de mourir de faim. Le prolétaire est donc esclave.

« Ce sont la (les manouvriers et les journaliers) les » domestiques qui ont vraiment remplacé les serfs » parmi nous. C'est sans contredit une très-nombreuse,

Il est vrai que, quelques lignes plus haut, M. Vidal avait dit : « Dans nos sociétés modernes, l'esclavage n'existe plus. » L'esclavage consiste-t-il dans le nom ou dans le fait?

» et la plus nombreuse portion de chaque nation. Il » s'agit d'examiner le gain effectif que lui a procuré la » suppression de l'esclavage. Je le dis avec autant de » douleur que de francnise : tout ce qu'ils y ont gagné, » c'est d'étre à chaque instant tourmentés de la crainte » de mourir de faim, malheur dont étaient du moins » exempts leurs prédécesseurs dans ces derniers rangs » de l'humanité. » LINGUET.

Ainsi, d'après Linguet, si le prolétaire n'est plus esclave de nom, il l'est encore de fait.

- « Qu'est-ce que la liberté du pauvre et du prolétaire, » de l'homme sans culture intellectuelle et sans fortune, » de l'homme contraint d'engager chaque jour, à un » maître, ses bras, son travail, son activité, de renou-» veler chaque jour le contrat de rente de sa personna-» lité, c'est-à-dire le contrat de son esclavage?
- » L'esclave des colonies a un maître qu'il ne s'est pas » donné. Le pauvre, le prolétaire est obligé de se cher-» cher et de se donner un maître. Il meurt de faim, lui » et sa famille, ou il mendie, s'il ne trouve pas de » maître. » Victor Considérant.

Y a-t-il quelque chose de rationnel à opposer à ces propositions?

- « Dans les États du Sud (États-Unis d'Amérique), la » moitié de la population y est composée de prolétaires » dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire d'es-» claves. » MICHEL CHEVALIER.
- « Un grand intérêt social est en litige, c'est la ques-» tion du salaire, ou du bien-être des ouvriers. Ils ont » conquis la liberté civile; ils ne sont pas esclaves » d'autres hommes; ils ne sont plus sers; mais ils sont » esclaves de la misère. » Pecqueur.

L'ouvrage dont cette citation est extraite a été couronné, en 1838, par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Par conséquent l'Académie, ou la science officielle, reconnaît comme vraitout ce qu'avance M. Pecqueur.

D'après la science actuelle, le prolétaire est donc esclave.

Nous passons à présent aux conséquences principales de cet esclavage.

П

« En tout genre de travail, il doit arriver, et il arrive » nécessairement, que le salaire de l'ouvrier se borne à » ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsis- » tance. » Turgot.

Il ne peut pas en être autrement.

Nous avons vu que, d'après Adam Smith, le maître force l'ouvrier à accepter toutes ses conditions. Quand ils débattent ensemble le taux du salaire, le maître dit donc à l'ouvrier, explicitement : travaillez à un tel prix, ou je me passe de vous; ou implicitement : travaillez à un tel prix, ou vous mourrez de faim. Or, le maître donne naturellement le salaire le plus bas possible, d'abord pour augmenter d'autant son profit, ensuite, — forcé qu'il y est par la concurrence entre les maîtres pour produire à bon marché, — pour diminuer d'autant le prix de revient de ce qu'il fabrique.

« S'il était possible qu'on vînt à découvrir une » nourriture moins agréable que le pain, mais qui pût » entretenir le corps de l'homme pendant quarante- » huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne » manger que de deux jours l'un, lors même qu'il pré- » férerait son ancienne habitude : les propriétaires de » subsistances, usant de leur pouvoir et désirant multi-

» plier le nombre de leurs serviteurs, forceront toujours » les hommes qui n'ont ni propriété ni talent, à se con-» tenter du simple nécessaire. Tel est l'esprit humain, » esprit que les lois sociales ont si bien secondé. »

NECKER.

Ainsi, d'après Necker, et il n'y a rien à objecter à cela, le salaire se borne à ce qui est nécessaire pour ne pas mourir *immédiatement* de faim.

« Ce domaine auquel s'applique votre travail (l'auteur » s'adresse aux prolétaires agricoles), n'est en réalité » qu'une manufacture. Après avoir débattu ses condimentaires à tions avec le propriétaire qui lui loue la machine, le » fermier doit d'abord s'assurer qu'il pourra recouvrer » ses avances et payer le fermage, et tout naturellement chercher ensuite à retirer le plus qu'il pourra » de bénéfice net de son entreprise. Pourquoi vous offrimait-il un salaire élevé, si vous vous présentez en » foule à sa porte?

» Qu'arrivera-t-il en cas de mauvaise récolte? Il se peut » que le fermier lui-même en souffre; il se peut aussi » que l'élévation des prix compense pour lui la rareté » des produits; cela dépend de plusieurs circonstances » inutiles à énumérer ici. Mais vous, que pouvez-vous » espérer, si par le nombre excessif des journaliers qui » se font concurrence, le fermier dicte la loi du marché? » Pressés par la faim, vous serez heureux de con-» server le même salaire en argent, qui sera loin de » représenter le même salaire en nature. Et si, par les » circonstances, les fermiers eux-mêmes se trouvent » atteints par les effets de la disette, vous verrez vos » salaires en argent s'abaisser. Car, assurément, l'en-» trepreneur, sachant que vous avez plus besoin de lui » qu'il n'a besoin de vous, ne consentira pas à vous » faire la part du lion. » Rossi.

Ainsi, dans tous les cas, le salaire est au minimum possible : quand la récolte est bonne, le salaire baisse par suite de la concurrence que se font entre eux les journaliers, et par suite du meilleur marché des subsistances; quand la récolte est mauvaise, le salaire baisse encore par suite de la concurrence qui existe entre les journaliers, et parce que l'entrepreneur, qui dicte la loi du marché, ne veut pas et ne peut pas diminuer ses profits, sous peine de ruine.

« Les ouvriers qu'on salarie chaque jour, qui dépen» dent de vous, craignent de remettre en question leur
» domicile, leurs habitudes, leurs moyens d'existence
» même, par un renvoi. D'ailleurs ils sont disséminés,
» faibles comme on l'est dans la misère et l'ignorance.
» Le chômage concerté est impossible, dangereux :
» impossible, car il faut vivre; la partie n'est pas égale
» entre celui qui n'a pas le pain du lendemain, et des
» maîtres qui, bien que mal dans leurs affaires, trou» vent toujours un répit de crédit; dangereux, car la
» loi et la force armée leur interdit les moyens extrêmes.
» Et combien n'est-il pas facile aux producteurs d'un
» même pays et d'une même industrie, de se donner
» instinctivement le mot, de se concerter pour abuser
» de la position du prolétaire!.....

(Abuser n'est pas le mot propre ici : il est absolument impossible aux capitalistes, dans l'organisation sociale actuelle, d'agir autrement qu'ils ne le font, sous peine de banqueroute.)

» L'ouvrier devra donc consentir à l'avilissement
» de son salaire, et d'autant plus qu'il sera témoin du
» peu de prospérité de son atelier, des bénéfices de son
» maître.

» Momentanément cela peut se voir, cela s'est vu et » a souvent été la cause profonde des perturbations

Digitized by Google

» dont nous sommes témoins. Il y a plus : à entendre » la rumeur commerciale et industrielle, c'est inévi- » table, fatal, j'ai presque dit légitime, et l'état normal des » choses.

» Que ne sera-ce donc pas si les classes salariées, » confiantes dans l'activité nouvelle du travail et dans » la hausse momentanée du salaire, ont pullulé outre » mesure, et si la population, dans son accroissement, » est tenue constamment au niveau de leurs moyens » d'existence les plus infimes? Que ne sera-ce point si » leur moralité consiste à vivre au jour le jour, sans » prévoyance ni pour eux ni pour leurs enfants, et » s'ils mettent enfin leur seul bien dans les plaisirs » de la chair? Ce sera l'avilissement impie de la valeur » humaine; ce sera le paupérisme des pays manufactu-» riers avec toutes ses abjections et toutes ses infa-» mies; ce sera une fourmilière de machines vivantes » qui se déprécient mutuellement et trouvent des spé-» culateurs qui consentent à les prendre et à les mettre » au rabais. »

Comment M. Pecqueur peut-il se plaindre de la moralité des prolétaires, qui consiste à vivre au jour le jour, sans prévoyance pour eux ni pour leurs enfants, quand, d'après lui, l'ouvrier doit consentir à l'avilissement de son salaire, et par conséquent ne reçoit que ce qui lui est strictement nécessaire pour vivre?

Il ne résulte pas moins de tout ce qui précède, qu'il est reconnu généralement, et par la science officielle, que le salaire de l'ouvrier est au *minimum* possible, et qu'il ne lui suffit même pas, rigoureusement parlant, pour se procurer sa subsistance.

Après avoir cité Adam Smith, prouvant que, dans notre société, les salaires sont nécessairement au plus bas possible, M. Vidal ajoute:

« Ainsi donc le minimum de subsistance est le taux » normal des salaires. Les salaires gravitent vers ce minimum fatalement, comme le liquide vers son niveau : » — c'est la loi. »

Eh bien, une des conséquences de cette loi est la suivante : si, par une cause quelconque, les subsistances venaient à baisser de prix, il ne faudrait pas longtemps pour que les salaires subissent une diminution correspondante.

« Que le pain baisse de cinq centimes le kilogramme, » avec la constitution actuelle de l'industrie et la détresse » des chess de travaux, il ne saudra pas six mois pour » que les salaires aient subi une réduction à très-peu près » équivalente. » Michel Chevalier.

Ricardo est du même avis, et il prétend avoir prouvé cette proposition dans ses livres.

- « Un des objets que j'ai eu en vue dans cet ouvrage, » dit-il, a été de montrer que, par suite de toute baisse » dans la valeur des choses de première nécessité, les » salaires du travail devaient baisser. »
- Le bon marché des choses nécessaires à la vie n'a donc pour effet que d'abaisser les salaires.

IV

Que résulte-t-il nécessairement de la concurrence que les ouvriers se font pour offrir leurs services à un maître? Que ces ouvriers, afin de se faire mieux concurrence, doivent accepter un salaire insuffisant pour pouvoir convenablement subsister, et, par conséquent, que tous les ans une partie de la population doit mourir de besoin, même au sein de la nation la plus prospère, comme le dit J.-B. Say.

« Je pose en fait qu'il y a une moitié du peuple fran-» çais dont l'alimentation n'est pas suffisante au gré de » l'hygiène. » MICHEL CHEVALIER.

Ceci est incontestable pour quiconque est physiologiste; et ce fait ne se borne pas à la France.

« Quand il y a demande de bras, les ouvriers accou» rent en foule; quand la demande cesse, la faim, la
» misère tuent les surnuméraires; ainsi se rétablit l'équi» libre. Quand la population ouvrière surabonde, elle
» ne déborde pas, — comme l'eau hors du vase, — elle
» meurt. Alors, selon l'expression de Ricardo, à force
» de privations, le nombre des ouvriers se trouve
» réduit, et l'équilibre se rétablit. La nature, dit Mal» thus, leur commande de s'en aller, et elle ne tarde pas
» à mettre cet ordre à exécution. » VIDAL.

Il faut remarquer que, dans nos sociétés, il n'y a demande de bras qu'exceptionnellement.

« Quand la demande de travailleurs reste en arrière » de la quantité de gens qui s'offrent pour travailler, » leurs gains déclineut au dessous du taux nécessaire » pour que la classe puisse se maintenir au même
» nombre. Les familles les plus accablées d'enfants et
» d'infirmités dépérissent : dès lors l'offre du travail
» décline; et le travail étant moins offert, son prix
» remonte.

» Vous voyez par là, Messieurs, qu'il est difficile que
» le prix du travail du simple manouvrier s'élève ou
» s'abaisse longtemps au dessus ou au dessous du taux
» nécessaire pour maintenir la classe au nombre dont
» on a besoin. D'où nous pouvons tirer la conclusion,
» que le revenu du simple manouvrier ne s'élève jamais
» au dessus de ce qu'il faut pour entretenir sa famille. »

1.-B. Say.

Il est inutile, nous semble-t-il, d'insister plus longtemps sur une proposition aussi claire.

Ainsi, pour l'ouvrier, pour le prolétaire, pour l'esclave politique, il n'y a d'autre alternative que : mourir de faim immédiatement, ou mourir de faim après un temps plus ou moins long.

V

Il faut le reconnaître forcément : une société organisée de manière que tous les ans une partie de la population doit périr de besoin, cette société ne peut durer, une fois qu'il n'est plus possible de cacher aux prolétaires un tel état de choses. Or, c'est là la position dans laquelle on se trouve actuellement dans une grande partie de l'Europe.

Voyons donc si l'on ne pourrait pas y porter remède, et, pour cela, cherchons quelle est la cause du paupérisme. Primitivement, à la naissance de l'humanité sur le globe, il n'y a, sous le rapport de la production, que deux choses à considérer : le sol ou le globe terrestre, et l'homme. Nous prions nos lecteurs d'admettre avec nous comme démontré, que l'homme seul travaille, que l'homme seul produit, dans le sens propre de ces mots. Les machines ne travaillent pas, ne produisent pas; elles fonctionnent.

Ceci posé, toute action de l'homme, sur le sol, donne lieu à ce que nous appellerons un capital, ou une propriété mobilière, quand le résultat de cette action est mobile, ne reste pas attaché, incorporé au sol. Dans ce dernier cas, il y a ce que l'on appelle une propriété foncière.

Avant d'aller plus loin, remarquons que tout, absolument tout, provient de l'action de l'homme sur le sol.

Il résulte de là que le propriétaire du sol peut seul avoir ce qui est obtenu au moyen du sol, notamment les subsistances, et que celui qui n'a pas de sol n'a rien que ce que veut bien lui donner le propriétaire foncier.

« La terre est un vaste atelier divisé en une foule de » compartiments, propres à diverses productions. La » nature a fait présent à l'homme de ce vaste atelier; » mais certains hommes entre tous s'en sont emparés, et » ont dit : à moi ce compartiment, à moi cet autre; ce » qui en sortira sera ma propriété exclusive. »

J.-B. SAY.

Or, comme tout provient, en dernière analyse, de l'action de l'homme sur le sol, les propriétaires des compartiments sont propriétaires de tout.

Ainsi, en supposant que la terre ne fût habitée que par deux hommes, et que l'un des deux fût propriétaire de la totalité du globe, il est évident que l'autre serait obligé de mourir de faim ou de louer ses services au premier, pour le prix que celui-ci voudrait bien en donner; et, naturellement, il lui en donnerait toujours le moindre prix possible.

Dans cette hypothèse, celui qui n'est pas propriétaire foncier est nécessairement esclave de l'autre.

« Aussitôt que la terre devient une propriété privée, le » propriétaire demande pour sa part presque tout le pro-» duit que le travailleur peut y faire croître ou y recueil-» lir. » ADAM SMITH.

C'est naturel. Dès que le sol est approprié individuellement, la part du propriétaire dans le produit devient aussi grande que possible, et le salaire descend au minimum; il en résulte ainsi que le riche devient de jour en jour plus riche, et le pauvre, de jour en jour plus pauvre, ou bien enfin, que le paupérisme et la richesse croissent sur deux lignes parallèles.

Quand, pour des raisons qu'il est inutile d'exposer ici, la domination du capital a remplacé celle des détenteurs du sol, c'est-à-dire quand le système bourgeois s'est substitué au système féodal, nobiliaire, — ce qui existe en grande partie en Europe, — alors ce n'est plus le propriétaire du sol qui est le maître, c'est le capitaliste; et tous ceux qui n'ont rien, ou les prolétaires, sont ses esclaves.

- « Voulez-vous savoir ce qui arrivera si vous auto-» risez le monopole de la terre dans cette république (aux » États-Unis)? Allez en Europe, étudiez l'état de misère, » d'abaissement et de dégradation des populations ouvrières, » à côté du faste opulent d'une aristocratie oisive et » débauchée... Et n'oubliez pas que le même sort vous » est réservé si vous laissez l'aristocratie territoriale » prendre racine dans le pays.
 - » Le temps approche où les terres qui sont encore à

» notre disposition seront devenues à tout jamais des » propriétés privées. Nos descendants s'efforceront en » vain de se soustraire au salariat, à la triste condition » de mercenaire. Il n'y aura point de champ qu'un capi-» taliste n'aura marqué de son sceau, où il n'ait planté » sa borne; et le sort des générations futures ira » toujours empirant. Nos neveux liront l'histoire de leur » patrie; ils apprendront qu'il fut un temps où leurs » ancêtres auraient pu empêcher le monopole de la terre, » sauver le patrimoine de leurs enfants, et le transmet-» tre à leur postérité. Que diront nos héritiers en voyant » que nous ne leur avons transmis que la misère et la » servitude? Si, au contraire, nous savons par nos » efforts prévenir une telle calamité, nos fils, à tout » jamais, pourront vivre heureux, libres et riches sur la » Richesse et pauvreté; dettes et intérêts rongeurs; » procès et frais de justice; dépôts de mendicité pour » les travailleurs qui ont produit en leur vie cent fois » plus qu'ils n'ont consommé; tandis que ceux qui n'ont » jamais mis la main à l'œuvre habitent des hôtels som-» ptueux, des résidences princières; geôles et potences » pour ceux que la nécessité inexorable a poussés au » mal, tandis que tant d'ignobles fripons comptent » parmi les grands propriétaires honorés et respec-» tés:..le riche devenant chaque jour plus riche, tandis » que le pauvre devient toujours plus pauvre... Voilà » les conséquences nécessaires du monopole (de la terre). » DE WYR.

C'est parce que le sol est approprié individuellement, et uniquement pour cela, qu'il y a des pauvres et des riches, des maîtres et des esclaves. Pour qu'il n'y ait plus de pauvres, pour qu'il n'y ait plus d'esclaves, il faut donc et il suffit que le sol ne soit plus propriété

particulière. Et comme le sol ne peut pas ne pas être approprié, il faut qu'il appartienne à tous.

Pour que le paupérisme ne puisse pas exister, il faut donc que le sol soit propriété collective.

Pour que le paupérisme cesse d'exister, il faut donc faire entrer le sol, aujourd'hui approprié individuellement, à la propriété collective.

Nous ne peuvons parler ici des moyens propres à effectuer cette transformation sociale, sans violence ni secousses, et à l'avantage de tous : nous nous écarterions du but que nous nous sommes proposé. Ceux qui désireraient connaître le comment de la transition vers la société future n'ont qu'à consulter l'ouvrage intitulé : Qu'est-ce que la science sociale, que nous avons mentionné en commençant.

VΙ

Que doit-il arriver, nécessairement, dans une société où, par suite de l'aliénation du sol ou de son appropriation individuelle, et de la domination du capital, il y a des esclaves collectifs? Ou, plus simplement, que doit-il se passer dans une société où le paupérisme a pu prendre naissance? Il est évident que, tant que l'organisation sociale, qui a permis ce développement, restera la même, le paupérisme ira en grandissant de jour en jour parallèlement à la richesse. Le riche deviendra de plus en plus riche, et le pauvre, de plus en plus pauvre, comme le fait remarquer M. De Wyr.

Il suit encore de là qu'il n'y a aucun palliatif possible, aucun soulagement possible pour le paupérisme. Le remède est radical, ou il est complétement nul. En effet, quels que soient les moyens que l'on mette en œuvre, si l'aliénation du sol continue d'exister, le paupérisme et son accroissement successif en seront la conséquence inévitable. Au contraire, que l'on fasse entrer le sol à la communauté, et, nécessairement encore, le paupérisme ira en diminuant jusqu'à ce qu'il s'éteigne.

C'est du reste ce que nous allons voir plus en détail en examinant un passage de l'ouvrage de M. Dunoyer, intitulé: De la liberté du travail. M. Dunoyer est membre de l'Académie des sciences morales, section d'économie politique. Ainsi l'on peut considérer son livre comme étant l'expression la plus parsaite de la science actuelle.

- M. Dunoyer commence par préconiser le système industriel ou bourgeois, comme *le seul bon*. Il continue ensuite, en passant à ses effets:
- « L'effet du régime industriel est de détruire ces » inégalités factices, mais c'est pour mieux faire res-» sortir les inégalités naturelles.
- » Or, ces inégalités, par leur seule influence et sans
 » que la violence y contribue en rien, auront la vertu
 » d'en faire naître une infinité d'autres, et de produire
 » ainsi de grandes différences dans le degré de liberté
 » dont chacun pourra jouir.
- » Que des hommes s'associent sur le principe de » l'égalité la plus parfaite; que, s'établissant ensemble » dans un pays inoccupé, ils s'en partagent également le » territoire; que les principes de leur association leur » laissent à chacun la même latitude pour le travail; » qu'ils aient tous la pleine disposition de leur fortune; » que dans la transmission qui s'en fera à leurs succes-» seurs elle se partage avec autant d'intelligence que » d'équité; qu'il n'existe entre eux, en un mot, d'autre » différence que celle qu'on ne saurait effacer, celle » que la nature a mise entre les organes; et cette seule

» inégalité suffira pour en produire dans le reste, dans
» la richesse, dans la lumière, dans la moralité, dans
» la liberté.

Ainsi, voilà l'hypothèse de l'aliénation du sol prise pour point de départ. Eh bien, qu'adviendra-t-il si l'un des co-partageants a dix enfants, et les autres deux chacun? Que ces dix enfants n'ayant plus une part égale à celle des autres, dans le sol, mourront de faim ou seront esclaves. C'est du reste ce que M. Dunoyer va dire plus loin. Et si l'un des membres de la société vend sa part? Le voilà, avec sa famille, esclave à perpétuité. Sont-ce ces différences entre les parts du sol que M. Dunoyer appelle des inégalités naturelles?

Si, au contraire, le sol restait à la communauté, s'il était exploité au bénéfice de tous, chacun serait toujours riche de sa part *inaliénable* du sol, et par conséquent ne devrait se mettre à la merci de personne pour vivre. S'il y avait dix enfants dans une famille, et deux dans les autres, tous ces enfants posséderaient cependant des moyens égaux de travail, parce qu'ils seraient propriétaires chacun d'une part inaliénable, égale, dans le sol; parce que — et cette cóndition est essentielle — leur intelligence aurait été développée également.

« Je puis bien supposer à la rigueur que ces hommes » auront au commencement les mêmes ressources ma-» térielles; mais je ne puis pas admettre qu'ils soient » tous également capables d'en tirer parti. »

C'est juste. Il y aura des forts et des faibles, et les faibles seront esclaves des forts.

« Ils n'auront pas le même degré d'habileté et d'in-» telligence, le même esprit d'ordre et d'économie; » leur fortune commencera donc bientôt à devenir iné-» gale. »

Comment pourraient-ils avoir de l'esprit d'ordre et

d'économie, ceux qui, par une cause quelconque, seront privés de sol ou en posséderont une portion insuffisante? Nous savons qu'ils sont esclaves et que leur salaire est toujours au minimum. Du reste, l'auteur va lui-même le dire plus loin.

« Ils n'auront pas le même nombre d'enfants; il pourra » arriver que les moins laborieux et les moins actifs » aient les familles les plus nombreuses : ce sera une » nouvelle et très-notable source d'inégalité. »

Oui, parce que le sol est aliéné. Non, si le sol était resté à la communauté, et que l'intelligence de tous fût également développée; puisque tout provient, en définitive, de l'action de l'homme sur le sol.

Chacun, dans l'hypothèse de la communauté du sol, a donc des moyens égaux de travail.

« Ces inégalités, peu sensibles à une première géné-» ration, le seront bien davantage à une seconde, à une » troisième. »

Toujours parce que le sol a été aliéné; tandis que, quand le sol est propriété collective, à chaque nouvelle génération chacun y a une part égale.

« Bientôt il existera des hommes qui, ne possédant » plus un fonds suffisant pour les occuper et leur procurer » des moyens de vivre, seront obligés de louer leurs ser-» vices. »

Et ils recevront pour cela ce qui est strictement nécessaire pour subsister.

« Les causes qui auront fait naître cette classe d'ou-» vriers tendront naturellement à s'augmenter. Les » ouvriers, en se multipliant, feront inévitablement » baisser le prix de la main-d'œuvre. »

Il n'y a absolument rien à opposer à ce tableau des effets de l'aliénation du sol.

« Cependant, quoique leurs ressources diminueront,

» ils continueront à pulluler; car un des malheurs insé» parables de leur condition sera de manquer de la vertu
» dont ils auraient besoin pour user avec une certaine
» retenue des pouvoirs du mariage, pour ne pas jeter
» sur la place un trop grand nombre d'ouvriers, et ne
» pas travailler eux-mèmes à rendre leur condition
» toujours plus difficile et plus pénible. Enfin, dans ce
» mouvement de décadence, ils ne rencontreront pour
» ainsi dire pas de point d'arrêt, et il est probable que,
» dans les derniers rangs surtout, ils se multiplieront
» assez pour que les derniers venus aient la plus grande
» peine à subsister, et qu'il en périsse habituellement un
» certain nombre de misère. »

On voit que M. Dunoyer est d'accord, sur cette question, avec Malthus, Ricardo et J.-B. Say.

« Ceci, sans doute, arrivera plus tard dans l'état so-» cial que je me plais à supposer, que dans un mode » moins heureux d'existence; mais, dans le mode le plus » heureux d'existence, cela finira toujours par arriver. »

N'y a-t-il pas quelque danger, pour les bourgeois, à montrer aussi clairement que le résultat nécessaire de l'aliénation du sol et de la domination du capital, est la condamnation à mort des prolétaires?

« Le temps, par un enchaînement inévitable, amènera » un état où la société sera composée d'un très petit » nombre de gens riches, d'un très grand nombre qui le » seront moins, et d'un plus grand nombre encore qui » seront comparativement à plaindre, et parmi lesquels, » sans aucun doute, il s'en trouvera de très-misérables, » absolument parlant. »

C'est ce qui arrive nécessairement, d'après M. Dunoyer, dans l'état social que l'auteur se plaît à supposer. On sait que ce mode le plus heureux d'existence est le régime industriel, bourgeois, ou la domination du capital. « Non-seulement l'état social que j'ai supposé n'em-» pêchera pas la misère de naître, mais ce serait en vain » qu'en la secourant, on s'y flatterait de l'extirper. Tous » les sacrifices que l'on pourrait faire pour cela, en » procurant le soulagement de quelques infortunes par-» ticulières, auraient pour résultat permanent d'étendre » le mal qu'on viserait à effacer. »

Voilà tous les moyens proposés par le Congrès de bienfaisance pour soulager la misère, condamnés par M. Dunoyer, comme inutiles et dangereux.

Nous allons examiner quelques-uns de ces remèdes, et prouver que M. Dunoyer les a rejetés avec toute raison.

VII

Le Congrès de bienfaisance veut, non pas anéantir le paupérisme, mais le soulager; ce que nous avons vu être impossible.

« Vous êtes appelés, Messieurs, a dit M. Rogier, à » élaborer les idées et à proclamer les principes destinés à former en quelque sorte le premier chapitre du » code de la bienfaisance, code toujours susceptible de » révision et de perfectionnement. »

(Séance d'ouverture du Congrès.)

Code qui sera donc toujours imparfait, car on ne révise pas et on ne perfectionne pas ce qui est bon.

Les principales conclusions adoptées par le Congrès peuvent se classer, suivant le but auquel elles tendent, sous les chefs suivants:

Émigration, vie à bon marché (liberté du commerce, surtout pour les denrées de première nécessité, et abo-

lition des octrois), caisses d'épargne, crédit, et propagation des doctrines d'économie politique.

Nous ne parlerons point des autres moyens: ils sont d'une pauvreté désespérante.

L'émigration, suivant le Congrès lui-même, peut atténuer le paupérisme. Elle ne le diminue donc pas toujours. L'émigration est ainsi loin d'être un moyen efficace. Elle produit du reste le même effet que la mort par la misère d'une partie de la population, si bien expliquée et démontrée par J.-B. Say: l'équilibre se rétablit, d'après l'expression de Ricardo.

« Il (M. Duval) a invoqué comme un argument en fa-» veur de l'émigration, l'exemple de l'Irlande, qui a vu » émigrer le quart de sa population. Mais la Belgique a » eu aussi son Irlande: elle s'appelle les Flandres, et » aujourd'hui les Flandres ont traversé la crise sans » avoir perdu d'autres habitants que ceux que la mala-» die a enlevés. »

M. ÉDOUARD ROMBERG. (Séance du 17 septembre.)

S'il était permis de se servir d'une expression vulgaire dans un sujet aussi grave, nous dirions qu'il n'y a réellement pas de quoi se vanter. L'équilibre s'est rétabli en Irlande, par l'émigration 1; dans les Flandres, par la mort.

Et puis, quand le monde entier sera peuplé comme l'est l'Europe, où les prolétaires pourront-ils émigrer?

Il est peu logique, pour ne pas dire plus, de penser que l'on rendrait la situation des ouvriers moins pénible

JOSEPH GARNIER. (Séance du 17 septembre)



[·] Par l'émigration principalement; car, « sur deux millions formant le quart de la population dont l'Irlande a été débarrassée, il » n'y en a que 1,300,000 qui aient réellement émigré; les autres » 700,000 ne voient plus le jour. »

en faisant en sorte que la vie fût à bon marché. Car, par suite de la concurrence qu'ils se font immanquablement entre eux pour offrir leur travail, leur salaire baisserait aussitôt pour se trouver de nouveau réduit à ce qui est strictement nécessaire pour exister.

Ensuite, comment le prix des choses peut-il baisser, avec notre organisation sociale? Est-ce que par hasard les capitalistes diminuent leurs bénéfices? Non certes; ils réduisent le salaire de leurs ouvriers. Par conséquent, toujours dans la société actuelle, on ne peut vendre à meilleur marché qu'en abaissant le salaire des prolétaires. On leur prend alors d'une main ce qu'on leur donne de l'autre.

Quant à ce qui regarde les caisses d'épargne, les caisses de retraite, et tous les moyens fondés principalement sur l'épargne, nous laisserons parler un auteur que les bourgeois n'accuseront certes pas de socialisme.

« Pour la classe la plus nombreuse, qui n'a aucun » superflu, et par conséquent aucun moyen de faire des » économies, ce système est complètement insuffisant. » Vouloir en effet soulager la misère des hommes qui » n'ont pas de quoi vivre, en leur proposant de mettre » tous les ans de côté quelque chose qu'ils n'ont pas, est » une dérision ou une absurdité. »

Louis-Napoléon Bonaparte.

Le crédit réel — car c'est de cette espèce que le Congrès s'est occupé — est un prêt sur gage mobilier ou immobilier. Il ne peut y avoir de crédit pour le prolétaire, qui n'a de gages d'aucune sorte à présenter. Ainsi, directement, ce moyen est d'une nullité complète.

Mais, diront les prôneurs du crédit, il favorise indirectement les classes ouvrières, en donnant toute facilité à la production pour se développer.

D'accord, répondrons-nous, quoiqu'il y aurait bien

quelque petite chose à dire là-dessus. Mais qui est-ce qui profitera de cette augmentation de travail, le capitaliste ou l'ouvrier, le maître ou l'esclave?

« La combinaison qui se pratique actuellement par » toute la terre, avec des variantes plus ou moins gran» des, est celle qui fait des maîtres et des ouvriers, des
» capitalistes et des travailleurs. Ce mode qui a pour
» lui l'imposante autorité du temps et d'une tradition
» presque universelle, n'en est pas moins étrangement
» imparfait : et à vrai dire, loin d'être un semblant d'asso» ciation, il est bien plutôt la négation de toute espèce d'as» sociation. Ici, le capital est un seigneur qui engloutit
» tous les bénéfices; et le travail, un esclave qu'on force à
» soulever des montagnes.

» Ici, l'inégalité des biens et des jouissances est » forcée, imminente, et toujours à son maximum. Pour » tous ceux qui n'ont pas hérité une terre, un capital » mobilier de leur famille,..

(ou emprunté un capital à une société de crédit, en offrant un gage.)

« il n'y a que le salaire; et le salaire est une somme » incertaine, souvent flottante, que l'offre et la demande, » que les transactions des *forts* et des *faibles* font » grosse, insuffisante ou nulle.

» Au contraire, il suffit d'avoir la propriété d'un
» instrument de travail, la disposition ou la possession
» d'un capital,..

(et par conséquent de pouvoir emprunter de l'argent,)
« pour s'approprier de plus en plus les instruments
» du bien-être et de la liberté positive. Le maître peut
» s'enrichir, faire la plus brillante fortune, c'est-à-dire
» s'approprier chaque jour de nouveaux instruments
» de production, à l'aide et par l'intermédiaire forcé
» des bras du non-capitaliste, grâce au travail du sala-

Digitized by Google

» rié, au moment même où celui-ci croupira peut-être
» dans la plus profonde misère; témoins les gros ma» nufacturiers anglais et la plèbe déshéritée de leurs
» établissements.

» Dans ce mode d'association, il est d'ailleurs infail» lible qu'un petit nombre s'approprie, s'inféode presque
» tous les revenus, presque tous les instruments ou les
» conditions de ces revenus : le sol, les manufactures,
» les emplois publics, les fonctions politiques, etc..., en
» un mot la liberté, car le capital a par lui-même une
» vertu reproductive, la vertu d'attirer à soi la grosse part
» du lion, dans les bénéfices de la production générale; car
» il suffit de le louer, ou de le prêter, moyennant un
» intérêt qui est toujours en disproportion énorme avec
» celui qu'on accorde au salarié, lequel loue et prête
» ses bras, sa force et sa vie. »

Pecqueur.

Donc, d'après M. Pecqueur et l'Académie des sciences morales et politiques, les institutions de crédit, dans la société actuelle, augmenteront le paupérisme.

La propagation des doctrines d'économie politique est, sans contredit, le plus curieux des moyens proposés par le Congrès de bienfaisance pour soulager le paupérisme. C'est absolument comme si, pour adoucir la position d'un malade, on venait lui prouver que son état est désespéré, et qu'il est condamné à mourir.

Qu'apprendra en effet le prolétaire, au moyen des publications familières d'économie politique, conseillées par le Congrès?

Qu'il est plus malheureux que l'esclave des États-Unis; Que son salaire est toujours au minimum possible; c'est-à-dire qu'il est réduit à ce qui lui est strictement nécessaire pour pouvoir subsister;

Que le meilleur marché des subsistances ne servirait qu'à abaisser son salaire;

Que tandis que le riche deviendra de jour en jour plus riche, il sera, lui, de jour en jour plus pauvre;

Que chaque progrès en industrie rend tout à coup ses bras inutiles, et lui enlève plus ou moins longtemps son travail:

Que tout contribue à prévenir le développement de ses facultés :

Qu'il doit s'attendre, tôt ou tard, à mourir de misère, même au sein de la nation la plus prospère : parce que c'est ainsi que doit se rétablir l'équilibre de la population.

Et enfin, que c'est en vain qu'il se flatte de voir améliorer son sort; que tout ce que l'on tenterait, aurait pour effet nécessaire d'empirer sa situation.

VIII

VICTOR CONSIDÉBANT.

Nous avons montré, d'après M. Dunoyer, les effets de la forme sociale actuelle, du régime industriel ou bourgeois. Nous donnerons, pour terminer, le portrait politique du prolétaire, tracé par un ancien ministre.

« Le prolétaire n'a pas de patrie. Il ne reste fixé sur » un point que par habitude. Ses moyens d'existence » sont partout où il peut occuper ses bras. Les lois ne

- » sont pour lui qu'un mode d'oppression; le désordre,
- » l'insurrection lui présentent des chances pour amé-
- » liorer son sort, et il est toujours à la disposition de » celui qui le paye le mieux. » CHAPTAL.

Voici donc dans quel état nous nous trouvons en Europe. Les sociétés s'y composent d'une très-petite minorité de propriétaires et de capitalistes, et d'une immense majorité de prolétaires. Ces prolétaires sont prêts à tout, ils ont des chances d'améliorer leur sort en empirant celui des bourgeois, et ils commencent à se compter.

C'est aux bourgeois à voir si une telle situation peut

durer, sans quelque danger pour eux-mêmes.

AGATHON DE POTTER.

A PROPOS DE LA LOI

SUR

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

On racontait jadis la fable que voici. Hercule, lorsqu'il passa de l'enfance à l'âge d'adolescence où les jeunes gens, en possession d'eux-mêmes, laissent déjà voir s'ils chemineront, durant la vie, en la voie du bien ou en celle du mal, alla s'asseoir un jour en un lieu solitaire, et se mit à considérer quelle des deux voies il prendrait. Comme il était en cette méditation, deux femmes, grandes et belles, vinrent à lui. La première qui parla dit: — Je sais à quoi tu songes. Viens avec moi. Je te mènerai par un sentier le plus agréable du monde et le plus facile. Tu auras vécu sans avoir aucune expérience des obstacles. Tu ne rechercheras pas les luttes difficiles, et n'auras d'autre souci que de dormir le plus mollement possible, dans l'abondance de tous biens terrestres. Viens. Mes amis m'appellent Félicité,

mais les libres penseurs et telles autres mauvaises langues de la même espèce me donnent, par envie, le nom de Vice. — A ce moment, l'autre femme s'avançant, dit: — Je ne te tromperai pas, moi, par de menteuses promesses, mais te découvrirai en toute vérité l'ordre éternel établi par les Dieux. Rien de ce qui est réellement ou bon ou beau, sans peine et sans travail, n'arrive aux hommes. — Puis cette femme, qui s'appelait indifféremment Sagesse, Vertu, se mit à dire par quelles sueurs et quels labeurs, et de l'âme et du corps, on la peut atteindre, la rude maîtresse, tant que c'était horrible.

Si, depuis Hercule, la Sagesse n'avait pas marché avec les siècles, si elle n'avait rien appris et rien oublié. elle serait aujourd'hui délaissée, morte, et ne trouverait pas même une sépulture entre les grands paléothérions et les débris de plésiosaures; tout au plus reposerait-elle avec les neiges d'antan. Par bonheur, elle a imité l'humanité qui gravite vers l'harmonie universelle. Elle a fait de la conciliation: avec son antagoniste, elle a juré paix et alliance. Elle s'est polie à ce commerce. Elle a amélioré ses voies de communication, et, devenue plus accessible, elle n'a rien perdu à ce changement. Pour être à cette heure un peu plus refrognée, ses discours néanmoins ne sont pas de nature à mettre en fuite la foule de ses auditeurs. Si elle avait maintenant à instruire un nouvel Hercule. elle lui dirait : - L'intelligence de l'homme est fragile : ne la surcharge pas; elle se briserait comme vitre. Sa raison est une mauvaise conseillère, arrogante et suiette à l'erreur; ne t'appuie pas sur elle, c'est un bâton rompu. Laisse l'étude qui alourdit l'âme. La peau du lion de Némée et la massue sont des attributs sauvages. Comme l'oiseau-mouche, emblème de l'âme immatérielle, et qui porte sur ses ailes les plus riches reflets métalliques, ne te charge que d'argent et d'or. Laisse le labourage, cueille les fruits, sic itur ad astra, ainsi l'on arrive aux hautes positions dans cette vie, et au ciel dans l'autre.

Le vieil Hercule ne comprendrait rien à ce langage, mais les hommes de notre génération, parfois même les assemblées législatives, l'entendent très-bien.

Nos chambres législatives se sont, cette année, occupées d'une loi importante pour la jeunesse, la loi sur les jurys d'examen. Il est curieux de voir si la Sagesse antique et surannée, avec ses vieilles modes et son vieux langage hors de saison, a donné ses conseils et ses inspirations au législateur, ou si ce n'est pas plutôt cette Sagesse nouvelle, accommodante et de bonne composition; et, dans ce dernier cas, le meilleur moyen de la bien connaître, c'est de l'étudier suivant l'explication qu'en ont donnée nos hommes d'État.

Sans doute, en travaillant à leur œuvre, ils se seront dit:—Ceci est œuvre capitale; c'est la réputation de notre patrie dans l'avenir, c'est son éclat et sa force, sa grandeur morale, la seule grandeur qu'un petit peuple puisse se donner, mais aussi celle par laquelle il peut dominer et de haut des voisins brutaux, se faire respecter d'eux, arrêter leurs envahissements, comme la tête lumineuse de la Gorgone arrêtait les monstres dans leur élan. Faisons une loi afin de grandir, et démesurément si possible, la splendeur de notre Belgique.

Ce n'est pas tout à fait cette idée qui semble avoir, cette année-ci, préoccupé nos assemblées législatives. Les hommes d'État qui en font partie se sont laissés conduire par deux idées principales. D'abord et surtout, la commodité de l'élève; puis la liberté des études, que l'on a confondue avec la liberté de l'enseignement. Nos représentants s'occupèrent peut-être également de l'intérêt

de la science; mais peut-être aussi n'y songèrent-ils point.

Nous ne nous serions jamais avisé de croire que, dans une loi sur l'enseignement, le point capital fût la commodité de l'élève, si le rapporteur de la section centrale, M. de Theux, ne nous l'avait appris. - « Nous » avons tàché, dit-il, d'obvier aux inconvénients » dont on se plaint le plus. Il est certain que les » jeunes gens en général se plaignent de l'excès de » fatigue auquel ils sont exposés pour passer les divers » examens; la difficulté qu'ils rencontrent, le découra-» gement qui énerve leur intelligence, qui en détour-» nent beaucoup de l'achèvement de leurs études, et » qui pour d'autres, au moins en beaucoup de circon-» stances, amoindrissent leurs forces. (14 janv. 1857.) » M. Dumortier, prenant aussitôt après la parole, développait en ces termes la pensée de M. de Theux, qui finit par devenir la pensée de la chambre : - « Je ne » puis, en commençant, que me féliciter de voir la » marche de la discussion actuelle et le progrès consi-» dérable qu'a fait la question du haut enseignement. » Quand je compare cette situation à ce qu'elle était il » y a vingt ans, je suis tenté de me dire que nous tou-» chons à l'époque où un résultat bien favorable va se » produire pour les études en Belgique. Lorsque nous » fimes la loi sur l'enseignement supérieur 1, on commit » une faute capitale, c'était de vouloir régler l'enseigne-» ment supérieur de notre pays sur les données des » lois qui régissent la Prusse et l'Allemagne. Évidem-» ment ces lois étaient incompatibles avec le caractère » national. On n'avait pas compris que les lois doivent » être faites pour la race qu'elles sont appelées à régir.

¹ La loi du 27 septembre 1835.

» Or la race belge, prise dans son ensemble, offre évi» demment une bien grande différence avec la race
» germanique. En Belgique, comme en Angleterre,
» comme en France, on veut aboutir le plus prompte» ment possible à quelque chose... Dès l'instant que
» l'Allemand arrive à son but, peu lui importe à quelle
» époque il y arrive; en Belgique, ce que veut le jeune
» homme, ce que veulent souvent ses parents, c'est
» qu'il obtienne son diplôme...

» Le régime français est-il mauvais? Voyez les
» hommes illustres qu'il produit. En France, toutes les
» matières accessoires sont enseignées, mais aucune
» ne fait partie des interrogatoires des examens. »

Pardon; au moins sous Louis-Philippe, il n'en était pas ainsi. Quant à ce qui se pratique aujourd'hui, nous avouons n'en rien savoir. Mais, en vertu du règlement du conseil royal en date du 14 juillet 1840, l'examen de bachelier ès-lettres était, par le nombre des matières, beaucoup plus étendu en France que chez nous l'examen correspondant de candidat en philosophie, qui a été l'objet de si vives critiques. On n'interrogeait pas, il est vrai, sur la trigonométrie rectiligne, mais, outre toutes les branches comprises au programme de notre candidature, on interrogeait sur l'astronomie, la chimie, la géométrie des solides, l'arithmétique, la géographie ancienne, moderne et celle du moyen âge, l'histoire moderne, l'histoire des littératures grecque et romaine et la rhétorique.

M. Dumortier ajoutait, dans une autre séance (24 janvier): — « Veuillez vous rappeler l'époque où l'examen » de philosophie comprenait quinze matières. Il fallait » qu'un jeune homme répondit sur ces quinze matières » à toutes les questions que voudrait lui poser le jury. » N'était-ce pas assassiner la jeunesse? » Le régime fran-

çais qu'admire M. Dumortier est un régime bien plus assassin; et M. Cousin, qui voulait encore joindre l'histoire naturelle 1 au programme qu'il avait arrêté, était un meurtrier beaucoup plus criminel que notre législateur de 1835.

M. Dumortier ne s'en tenait pas là. Le 28 janvier, il apprenait à la chambre ce fait navrant : « On a vu, » disait-il, des jeunes gens tomber malades au pied des » examinateurs, parce qu'alors on déclarait la guerre à » la jeunesse. Or, c'est la jeunesse que nous devons » sauver par la loi actuelle. »

M. Dumortier s'est autrefois occupé de recherches historiques; sa plus belle trouvaille, c'est d'avoir découvert que les Belges, en plein xix siècle, eurent pendant quinze ans, un culte idolâtre pour une déesse appelée Science, à laquelle ils immolaient leurs enfants, comme les Carthaginois au dieu Bel, les Spartiates à la déesse Diane, comme les Crétois jetaient les petits Athéniens au Minotaure et les Chinois leur propre progéniture aux porcs. La postérité placera à la suite de Thésée, de Gélon le Sicilien, du grand Alcide, de tous ceux qui abolirent au temps jadis les sacrifices humains, le nom de M. de Theux. Grâce à lui, nous ne verrons plus la Science, cette anthropophage déesse, faire dorénavant encore des victimes en Belgique.

On pourrait douter des ravages que la Science a faits dans notre pays, si tout autre que M. Dumortier nous les avait révélés. Mais lui, homme d'une érudition vaste et, en même temps, profonde, ne peut être suspect, et nous le devons croire. M. Dumortier a fait par ses travaux honneur à sa patrie, et, à ce propos, nous ne pouvons résister au désir de raconter une impression

¹ Circulaire du 17 juillet 1840.

de jeunesse. Tout en souriant des opinions de ce pauvre savant fourvoyé, qui défend avec tant de passion la cause de la paresse et de la barbarie, nous sommes dominé par un sentiment de respect pour son talent sérieux et son noble caractère. C'était à Paris, il v a bientôt vingt ans. Dans cette grande ville, on regardait alors avec un dédain superbe tout ce que faisait la Belgique. Béotien entre les Béotiens, gauche d'allure et d'esprit, d'ailleurs presque enfant encore, nous allions souvent nous réfugier au Jardin des Plantes. Là, nous étions à l'aise, chez nous, en quelque sorte, parmi les hôtes de ce lieu. Un jour, nous entrons dans une salle où se donnaient des cours publics. M. Isidore Geoffroi Saint-Hilaire parlait. Il expliquait certains phénomènes, de difficile observation, de la vie générale. Je me rappelle encore ses paroles. Le meilleur ouvrage, disait-il, et le plus complet, est d'un Belge, de M. Dumortier. — Ces simples mots, dits dans cette salle où Cuvier avait parlé, où Buffon avait travaillé, dits par un savant, fils d'un homme de génie, nous émurent singulièrement. Il nous semblait que la gloire d'un compatriote qui, après avoir défendu, à la tribune, l'intégrité du territoire, travaillait avec succès à la réputation intellectuelle de la nation, rejaillissait sur nous, nous protégeait, nous grandissait.

Quel usage fait-il aujourd'hui de ses études? Dans son assaut contre les sciences, il emprunte à celles-ci leur langage pour en former un baragouin fort original. Savez-vous, par exemple, comment M. Dumortier s'exprime pour dire qu'il faut réduire les matières de l'enseignement? Cela s'appelle, dans la langue nouvelle, réduire une exostose (Séance du 28 janv., p. 588, b.). Pour comprendre les discours politiques de M. Dumortier, il est bon, on le voit, d'étudier la pathologie. Comment

faire cependant? il vous défend d'apprendre autre chose que ce qui est strictement propre à la profession que vous voulez pratiquer. Un système d'instruction universitaire complet est un système absurde. C'est lui qui le proclame. En effet, c'est exiger du temps et de la peine pour acquérir un diplôme.

Quel dommage que M. de Theux ou M. Dumortier, ou quelqu'un de ceux qui parlèrent dans le même sens, n'ait pas connu l'idée du père Bouhours, jésuite, qui proposait de borner toute instruction à l'enseignement des devises! « Que de choses dans cette sorte de bagatelle! J'y trouve l'histoire naturelle avec l'histoire héroïque, les beaux-arts et les belles langues, la poésie, la politique et la morale.... Loin de charger l'esprit de beaucoup de matières, et de lui donner une nourriture qui l'accable, elle ne le nourrit que d'essences.... La science des devises est courte encore parce qu'elle instruit en un moment. » — Voilà ce que cherchaient nos représentants. Mais ne faisons pas au jésuite l'affront de croire qu'il parlait sérieusement. Le père Bouhours faisait une plaisanterie, tandis que M. Dumortier faisait une loi.

Pour trouver quelque équivalent aux idées si originales de M. Dumortier, il faudrait aller jusqu'à Rome, au temps du bon empereur Claude. Les légions demandaient que tous les généraux obtinssent les honneurs du triomphe à l'avenir, avant d'avoir combattu. Le soldat trouvait que marcher à l'ennemi, mettre une armée en déroute et la poursuivre, c'était acheter la gloire au prix de bien des fatigues. Or, disaient les légionnaires avec une dialectique que l'on croirait empruntée à MM. de Theux et Dumortier, l'excès de fatigue produit le découragement qui énerve l'intelligence et amoindrit les forces de l'armée. En conséquence, celle-ci voulait simplifier les conditions requises pour obtenir les décora-

tions triomphales, et proposait un système qui présentait de notables avantages. En effet, dès que, pour triompher, il ne fallait plus vaincre, plus même combattre, l'état militaire cessait d'être le lot exclusif d'une seule classe, des hommes courageux; tous les citoyens, même les plus làches, pourraient désormais aspirer aux honneurs suprêmes de l'épée: grand pas vers l'égalité, victoire immense sur le privilége. Ainsi raisonnaient les légions. Le moment était favorable. Rome prenait goût à la vie facile; l'impératrice elle-même, la trop sensible Messaline en donnait l'exemple. Les ministres, Pallas et Narcisse, anciens esclaves affranchis, étaient loin de contrarier cette tendance des mœurs publiques. Néanmoins, avec un gouvernement si bien disposé, la requête de l'armée ne fut pas accueillie.

Ce que demandaient les légionnaires romains pour leurs chefs, les représentants belges le décrètent pour la jeunesse, à savoir : la victoire sans la lutte, le titre honorifique obtenu sans l'effort, la peine et le travail qui en font toute la valeur.

Cette innovation ne doit pas passer inaperçue. Des assemblées parlementaires se sont rendues célèbres à divers titres; l'une pour avoir aboli l'esclavage, l'autre le servage et la féodalité, d'autres pour avoir institué la tolérance, notre congrès pour avoir fondé toutes les libertés publiques. La chambre de 1857 a aussi son acte d'affranchissement. Si elle n'a délivré ni les noirs, ni les serfs, ni les philosophes, parce que cette besogne était faite, elle a brisé les fers des petits grimauds de collége, elle a ouvert à deux battants la porte de l'école buissonnière, elle a poussé la jeunesse dans les séduisantes régions du far niente. Voilà l'idée vraiment neuve qui a prévalu dans la discussion de la loi sur le jury d'examen.

Le second objet dont la chambre s'est préoccupée. c'est la liberté de l'enseignement. M. Malou lui a donné une extension vraiment admirable. « Nous cherchons » maintenant, dit-il, à substituer, dans les moindres » détails, la prudence du législateur à la prudence des » pères de famille, à l'intérêt bien entendu des jeunes » gens qui veulent suivre les carrières libérales. Ne » nous donnons pas tant de peines et de soucis; cela » nous entraînerait beaucoup trop loin. Voyons (c'est » le seul but légitime de la loi) dans quels cas les » jeunes gens qui ont suivi les cours universitaires » peuvent exercer la profession d'avocat ou de méde-» cin. Je comprends que nous ne puissions dès aujour-» d'hui rétablir la vérité des principes, c'est-à-dire que » l'État n'intervienne plus chaque semestre sur chaque » matière pour savoir si chacun sait assez de grec, de " latin, de statistique ou d'économie politique. Mais » nous devons marcher vers la liberté des professions » libérales. La législation y a beaucoup nui, et plus vous » ferez dans la voie où l'on veut s'engager plus avant, » plus vous y nuirez encore. Notre but doit être d'af-» franchir les études, »

Hélas! quoiqu'en ait dit M. Malou, personne ou presque personne, à la chambre, ne voulait rentrer dans l'ancienne voie. Tout le monde paraissait, comme lui, enthousiaste de la liberté des études, qui n'est que la liberté d'être ignorant; tout le monde semblait prendre cette liberté pour le synonyme exact de la liberté de l'enseignement, qui est, tout au contraire, le mobile, par essence, des progrès intellectuels d'une nation.

Qu'est-elle d'ailleurs cette prudence si vantée des pères de famille? S'il y en a d'intelligents, on nous accordera volontiers que c'est à la chambre qu'il les faut chercher. Cependant lorsqu'on lit la discussion sur l'enseignement, et qu'on voit leurs incertitudes, on ne fait pas grand fonds sur la prudence des pères de samille. Et si ceux qui représentent le pays sont tels, que penser des autres qui, détournés des sciences par le travail de leur profession, n'en connaissent pas même les noms, loin d'en deviner l'importance. Cependant prenons les choses au mieux, choisissons un personnage trèshaut placé, et voyons la prudence de cet homme-là. - Mon fils, dira-t-il, aurait besoin d'apprendre à parler, à écrire, à penser; en tout cela, il n'est guère parfait. Mais pour faire éclore sa raison, puis pour la cultiver, combien de temps s'écoulerait! Je suis vieux cependant. Mes honorables amis politiques commencent à s'user. Pour eux, une mauvaise élection, pour moi, une mauvaise digestion, tout le monde est mortel, et adieu les espérances de la famille. Que vaut un homme, si savant qu'il soit, s'il est sans position? - Les Gérontes de l'ancienne comédie disaient à leurs filles : Mariez-vous toujours, petite sotte, l'amour viendra plus tard. Les Gérontes de ce temps-ci cornent tout le jour aux oreilles de leurs garcons : Prends un diplôme, que je te case : l'intelligence, la capacité, la science, tout cela viendra plus tard. On ne peut tout avoir à la fois. Et si cela ne te vient pas, ta place te restera, mon enfant; c'est une consolation. Et puis, n'aie pas de souci, la bagatelle qui te manque ne t'empêchera pas d'obtenir de l'avancement. Il n'y a que le premier pas qui coûte. — Et c'est ainsi que la prudence des pères de famille, très-avantageuse à leurs enfants, est pour l'État une calamité.

Ce n'est pas seulement pour les fonctions politiques que le talent paraît superflu, mais même pour les professions libérales. Il n'y a qu'à la chambre qu'ou paraisse ignorer cela, et croire que le public soit un meilleur appréciateur du mérite que le gouvernement ou les partis. M. de Theux pense que « en plaidant quelque » cause, un jeune homme prouve aux yeux du public » qu'il mérite sa confiance. » Ce n'est pas en plaidant, comme le suppose M. le rapporteur, qu'une clientèle se fait aujourd'hui. Il y a des moyens plus sûrs. Les habiles font des marchés à forfait avec des agents d'affaires, bons semeurs de litiges, partagent les bénéfices avec M. l'avoué ou M. le notaire, flagornent M. l'huissier, s'affilient à telle coterie, s'il s'agit de prendre le gros poisson, se tiennent en embuscade à la porte des tribunaux pour pêcher à la ligne le menu fretin égaré aux abords de la justice, se font proclamer éloquents dans les nouvelles courantes des journaux, s'entendent avec le geolier, et ne dédaignent pas la protection du porteclefs: voilà la bonne route.

Affaiblir les études générales, reléguer à l'arrièreplan celles qui n'ont pas un rapport direct avec la carrière professionnelle, n'est pas le moyen de rendre la science professionnelle plus forte. C'est ouvrir la voie à une foule de praticiens qui cherchent la pratique, et n'ont pas le loisir de chercher l'honneur, la dignité, le respect, la considération qui ne rapportent rien.

Il est malheureusement certain que tel est le goût du siècle; on veut de la pratique. Mais les chambres devraient-elles se courber sous le mandat impératif de la sottise publique? Ne devraient-elles pas tenir à honneur, en pareil cas, de ne pas représenter l'opinion?

La race belge, dit-on, veut des diplômes, tandis que la race allemande veut de la science.— Erreur. Ce n'est pas parce que nous sommes une race à part, c'est parce que nous ne sommes plus ce que nous étions, parce que la moralité baisse. Plusieurs nations, il est vrai, parmi celles qui nous entourent, sont, à cette heure, aussi languissantes que nous. C'est possible. Mais elles sont vieilles, c'est leur excuse.

Nous sommes jeunes comme nation. Et toutefois les efforts du génie individuel, communs chez tout peuple nouvellement indépendant, n'existent pas ici. Chacun a peur des obstacles. Il nous faut les routes, non les plus droites, à Dieu ne plaise! mais les plus unies. La vie n'est plus un combat, où chacun déploie ses forces. conquiert, par un travail patient et ardent, la position qu'il doit occuper : c'est une série de petites intrigues en commun. L'individualisme a fait son temps, dit-on; le progrès nous pousse vers l'association. Beau progrès vraiment! On se donne à quelque société politique ou religieuse pour lui demander la fortune. L'avocat v cherche des clients. le médecin des infirmes. l'artiste des enthousiastes, les incapables des places et des fonctions publiques. Sous prétexte de piété, de charité, d'amour du bien public, on se réunit, on se pousse, on se hisse, on grimpe, on y est, soi et sa famille. Ètre homme, dans le vrai sens du mot, est une science perdue ou abandonnée: nous nous faisons troupeau.

Jusqu'à ce jour, ou plutôt jusqu'à la loi de 1849, cette triste tendance trouvait en quelque sorte un remède ou un contre-poids dans l'organisation des études. Des épreuves sévères écartaient des hautes classes lettrées, les volontés faibles, les esprits mous et paresseux. D'autre part, ceux qui surmontaient ces épreuves, dédaignaient parfois de poursuivre dans la suite les succès faciles auxquels on arrive aux dépens de sa propre estime et souvent de son indépendance morale. La loi nouvelle sur l'enseignement vient de détruire radicalement ce double effet que la loi ancienne cherchait à produire.

Digitized by Google

Ne disons pas que la loi nouvelle est en rapport avec l'esprit national; disons qu'elle est un signe de décadence de cet esprit. Tacite nous montre quelque chose de pareil à Rome, où le dégoût avait succédé au zèle pour les études variées et générales, lorsque la corruption des mœurs avait remplacé les antiques usages. « Qui ne sait, disait-il, que l'éloquence, comme les autres arts, est déchue de son ancienne gloire, non par la disette de talents, mais par la nonchalance de la jeunesse, la négligence des pères, l'incapacité des maîtres, l'oubli des mœurs antiques... Les premiers éléments de l'instruction sont beaucoup trop négligés; on ne s'occupe point assez de lire les auteurs, ni d'étudier l'antiquité, ni de faire connaissance avec les choses, les hommes ou les temps...» Puis, reportant sa pensée sur des temps plus heureux, sur le souvenir du plus grand orateur romain. Tacite ajoute: — « Il épuisa toutes les parties de la philosophie, et, non content de cette foule de maîtres que Rome lui avait offerts, il parcourut la Grèce et l'Asie pour embrasser le cercle entier des connaissances humaines. Aussi peut-on remarquer, en lisant Cicéron, que ni la géométrie, ni la musique, ni la littérature, ni aucune des sciences libérales ne lui fut étrangère. Il connut la marche et les causes des phénomènes naturels. C'est de cette vaste érudition, de cette variété d'études, de ce savoir universel que s'élance et coule, ainsi qu'un fleuve débordé, cette admirable éloquence... » Enfin, comparant à l'éducation de l'orateur d'autrefois, l'éducation professionnelle de ses contemporains, l'auteur dit encore : « L'éloquence, la reine de toutes les autres sciences, qui entourée jadis de leur brillant cortége, remplissait l'âme de sa grandeur, rapetissée maintenant et mutilée, privée de pompe et d'honneur, presque déchue du rang des arts libéraux, s'apprend comme un des plus vils et des plus ignobles métiers 1. »

La décadence des études marcha seule, sans le secours de personne. Tacite n'a pas vu la coalition des hommes d'intelligence contre l'intelligence, et cette coalition imposant sa volonté à un ministre dévoué à tout ce qui constitue la dignité de la patrie. Il n'a pas vu chacun apporter bravement sa pierre pour lapider la science.

La philosophie, comme de raison, recut les premiers coups. Qui les lui porta? Quelque farouche *clérical* sans doute? Vous vous trompez. Un professeur trèslibéral et très-éclairé du haut enseignement disait à la chambre :

« A quoi bon la philosophie pour l'étude du droit? » Cette opinion, chez moi, vient peut-être de ce que je » n'ai pas suivi de cours de philosophie; on ne l'ensei- » gnait pas de mon temps. J'avoue que je suis un assez » pauvre philosophe. Mais, philosophe ou non, je ne » suis pas plus mauvais avocat qu'un autre, car, je suis » parvenu dans cette profession à gagner ma vie bon » an, mal an, avec mes dix doigts (sic), et je souhaite que » le diplòme en assure autant à tout le monde. »

Cette tirade est d'une vérité douteuse, mais d'une trivialité incontestable. Un autre avocat, dont nous venons de parler, qui vivait il y a bien longtemps, mais qui ne négligeait pas non plus de gagner sa vie, sinon avec ses dix doigts, au moins par son éloquence, avouait au contraire que, s'il avait quelque talent, il en était surtout redevable aux leçons des philosophes. Fateor me oratorem, si modo sim, non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis extitisse. Je voudrais bien

¹ Dialogue des Orateurs, c. 29-32, trad. Burnouf

voir comment notre representant, qui n'est, dit-il, pas plus mauvais avocat qu'un autre, défendrait sa cause contre maître Cicéron. Si celui-ci venait à faiblir sous le choc de son adversaire, il pourrait appeler à son aide M. Thiers, qui, chargé du rapport sur le projet de loi relatif à l'instruction, disait, en 1844, à la chambre française: « Qu'on ménage l'esprit des enfants, sans doute on fera bien: c'est là le grand art du professeur; mais qu'on dise, en fait de philosophie: point ou peu, cela est également inadmissible, car point, c'est la barbarie, et un peu, c'est la division de ce qui est indivisible, c'est la prétention de mesurer ce qui est infini. »

Il est temps de voir les grandes mesures que ces grandes idées produisirent, les conséquences des belles prémisses que nous venons d'analyser:

- 1° Tout ce qui existait ne fut pas détruit. Il y avait une institution déplorable: le jury mixte, création de la loi de 1849. Elle est maintenue dans la loi de 1857, mais pour trois ans seulement.
- 2º Moyennant des certificats délivrés, au besoin, par des portiers (c'est un représentant de la droite qui l'a dit), on est dispensé, pour devenir docteur en droit, pour devenir cet orateur dont parlait Tacite, de savoir un mot de la langue et de la littérature grecque, des sciences physiques, mathématiques et naturelles. Quand on nommera dorénavant devant un docteur en droit, Démosthène, Socrate, Sophocle, Platon, Aristophane, il se demandera : ces hommes dont j'entends les noms étranges, furent-ils chinois, lapons ou hottentots, chefs de tribus sauvages, bonzes, faquirs, cheiks ou mandarins.
- 5° Moyennant d'assister, les yeux et l'esprit ouverts ou fermés, à volonté, à la leçon des professeurs de

l'université, on est dispensé de savoir un mot de l'histoire de la patrie, de celle du moyen âge, de la littérature française. Ce seront de grands érudits, ceux qui pourront dire à peu près bien ce que furent Racine, Bossuet, Voltaire, Pascal, Montaigne.

4º On n'est plus tenu de savoir, la plume à la main, exprimer ses pensées dans un style clair, convenable. L'examen écrit est aboli. C'était cependant un excellent moyen de s'assurer si le récipiendaire ne court pas le danger de déshonorer son état par un style baroque, épreuve nécessaire dans un pays où, il faut bien en convenir. l'art d'écrire est rarement un don inné. Même en France, où bien plus de gens naissent écrivains que chez nous, on a jugé utile de s'assurer à cet égard du mérite des candidats. Aussi les oblige-t-on à faire une version latine. « C'est, dit M. Cousin, une page de français dans laquelle on peut reconnaître si le candidat sait écrire sa langue avec la pureté, la clarté et l'éloquence qui répondent elles-mêmes d'une bonne culture intellectuelle. » En Belgique, on ne s'attachera plus dorénavant à cette minutie. Pourvu qu'on sache l'histoire politique ancienne, un peu de psychologie, les antiquités romaines, tout ira suffisamment bien. Voilà à quoi se borneront toutes les lettres de celui qui voudra, jurisconsulte, orateur, magistrat, occuper les siéges élevés de la société. J'omettais le latin qu'on doit connaître aussi, mais dégagé de la littérature latine. Savoir décliner, conjuguer, faire un thème, et avoir entasse beaucoup de mots dans la mémoire, il n'importe du reste. Le latin moins la littérature latine! Si bien qu'au lieu d'étudier Horace, Virgile, Térence, César, Tite-Live, Tacite, on se plongera dans ces beaux livres du moyen àge: Lourdaudus, de honestate bragardorum; - Beda, de optimate triparum; — Bricot, de differentiis souparum; —

Ars chopinandi; — Merlinus Coccaïus, de patria diabolarum, et une foule d'autres œuvres de génie qui faisaient jadis les délices des moines de l'abbaye de Saint-Victor. Hosanna! l'abbé Gaume triomphe, et le ver rongeur est détruit!

Poursuive qui voudra cette revue des nouveautés créées par la loi; nous en avons assez. Nous sommes tout disposé à partager l'optimisme commode de M. le ministre de l'Intérieur. Après avoir dépensé beaucoup de raison en pure perte, M. de Decker, vaincu par la fatigue, s'abandonna tout à coup à une singulière idée qui rappelle quelque peu celles du précepteur de Candide.

« Quoi que vous fassiez, dit M. le ministre, quel que soit » d'ailleurs l'état intellectuel d'un pays, vous aurez tou-» jours des hommes supérieurs. Au xiiie siècle, il y avait » une somme d'intelligence égale à celle dont nous nous » glorifions aujourd'hui, seulement elle était autrement » répartie. On a constaté qu'aujourd'hui même en » France, ce sont les deux provinces qui certainement » ne sont pas citées généralement comme les premières » dans l'ordre de la civilisation intellectuelle, que ce » sont la Champagne et la Bretagne qui fournissent » proportionnellement le plus grand nombre d'hommes » de génie. » — Très-bien; dès lors nous pouvons applaudir aux mesures les plus gothiques contre l'enseignement. Plus l'instruction sera mauvaise, plus nous aurons de chances de voir naître parmi nous des génies. L'Allemagne et l'Angleterre, où tout le monde sait lire, n'ont produit, en ce siècle, qu'un Goethe et un Byron, tandis que la Russie, où l'ignorance est au point le plus désirable, a, comme on sait, des Virgiles à foison. Mais un point nous tourmente. Si la somme d'intelligence est toujours égale, si cette essence divine est une substance étendue, limitée, bornée, il faut considérer les hommes de génie comme un fléau; ce sont des accapareurs du bien le plus précieux et le plus indispensable à tous les citoyens. Par mesure d'ordre public, dans un État bien organisé, où le gouvernement porte un intérêt égal à tous les citoyens, il faudra nécessairement, sitôt qu'un Homère, un Rubens, un Mirabeau paraîtra, se hâter de lui trancher la tête, afin de faire rentrer dans le domaine public la somme d'intelligence qui a été détournée de l'usage commun. Les hommes supérieurs sont, en quelque sorte, comme les branches gourmandes qui épuisent l'arbre, si la serpe du jardinier ne vient à son secours.

La loi qui vient d'être votée est provisoire; si elle avait été faite dans une intention de durée, nous ne l'aurions pas critiquée. Ce qui nous est non moins cher que l'intérêt de la science, c'est le respect à l'égard des œuvres du législateur. Dans ce respect nous trouvons la plus forte garantie de l'indépendance nationale. Mais tout présage que la loi sera révisée en entier dans trois ans. La chambre elle-même a fixé ce terme pour organiser, suivant un plan nouveau, les jurys d'examen. Engageons donc chacun à préparer ses conseils, ses idées pour cette époque - là. Quand une assemblée compte des hommes comme ceux qui forment aujourd'hui la représentation nationale, on a droit d'exiger d'eux une œuvre satisfaisante et durable. Leur faute. dans la discussion dernière, est une défaillance momentanée, qui n'ôte rien à leur mérite, à leur capacité, aux espérances que placent en eux la patrie et ceux de ses enfants qui ont souci des lumières.

Nous nous proposions, en commençant ces pages, de ne pas nous borner au rôle facile de critique. Nous nous faisions fête de proposer quelques idées de réforme et d'organisation. Mais nous nous sommes étourdiment laissé emporter par notre plume. Il est temps de finir. Encore un mot toutefois.

Si l'on nous demandait quels sont nos principes, nous dirions d'abord qu'il faut revenir à la loi de 1835, mais embrasser cette fois le sujet dans toute son étendue, et refondre d'un seul coup toutes les lois sur l'enseignement moyen et supérieur.

Il faut se guider par des idées plus élevées que celles que le législateur semble avoir suivies jusqu'à ce jour, et ne considérer que trois points qui sont capitaux : la grandeur native de l'esprit humain, l'ardeur innée à la jeunesse et l'intérêt de la patrie.

Ayons présente cette pensée d'un auteur païen qui écrivait sur l'éducation: — « C'est une plainte imaginaire, disait-il, de prétendre que très-peu d'intelligences ont la faculté de saisir ce qui leur est offert, et que la plupart des gens consument beaucoup de temps et d'efforts par la lenteur de leur esprit. Vous trouverez au contraire le plus grand nombre prompts à comprendre et faciles à instruire. Car telle est la nature de l'homme. Comme les oiseaux naissent pour le vol, les chevaux pour la course, les bêtes fauves pour le carnage, ainsi avons-nous en propre, dès notre naissance, une activité et une lucidité d'esprit, signes de l'origine céleste de notre âme 1. »

Cette pensée spiritualiste a été mise en oubli; il la faut réveiller. Notre intelligence n'est pas aussi étroite qu'on le dit. Observons sans fantasmagorie le naturel des enfants. Ne disons pas, comme M. Dumortier, que la variété des matières écrase leur intelligence. Cette variété la soulage au contraire, car, jusque dans l'ado-



¹ Quintilien, 1. Quemadmodum prima elementa tradenda sint.

lescence, et même parfois bien longtemps après, l'homme aime le changement. Dans le premier âge, il passe d'un jeu à l'autre; ainsi doit-il passer d'une étude à l'autre. Nous regrettons que M. de Haerne paraisse s'écarter de cette manière de voir. — « On sait, dit-il, » qu'il y a deux systèmes en présence au point de vue » des études de l'enseignement moyen. D'un côté, on » croit que les études moyennes, pour être bonnes, » pour répondre à leur but, doivent porter de préfé-» rence sur la science, l'histoire, les mathématiques, » plutôt que sur la littérature, surtout ancienne. D'au-» tres, au contraire (et c'est l'opinion de M. de Haerne), » pensent que c'est la littérature, surtout ancienne, qui » doit l'emporter sur les sciences, les questions d'his-» toire et les matières de mémoire. » — Nous sommes. nous, d'un tiers parti, donnant sans hésitation tort aux deux autres. Par exemple, M. de Haerne aime la littérature, la poésie. Il a certes bien raison. Mais croit-il que les éléments des sciences, comme on les donne dans les établissements où les sciences sont en honneur, n'aident pas puissamment à la littérature et au but où elle doit conduire. Croit-il que l'enfer de Virgile ne paraîtrait pas plus beau à l'élève, si derrière les lieux bornés du poëte, on laissait entrevoir l'espace sans bornes où courent des mondes par milliards, espaces infinis que les astronomes ont découverts. Croit-il que l'enfant n'admirerait pas davantage les auteurs de la littérature ancienne et les peuples civilisés qui la produisirent, si, autour d'eux, on montrait les Égyptiens avec leur bœuf Apis et leurs momies, les Asiatiques avec leurs despotes imbéciles qui donnent des verges à la mer pour la punir d'être indépendante, et, après eux, nos pères, les Goths, dont nous conservons encore si parfaitement la ressemblance. Comment M. de Haerne

expliquera-t-il le plus parfait poëme des Latins, les Géorgiques, s'il n'a pas autour de lui des auditeurs quelque peu botanistes et entomologistes. Pense-t-il que pousser de temps en temps les enfants dans la campagne pour leur faire étudier l'insecte qui bourdonne et la fleur des champs qui parfume les airs, ce ne serait pas faire une classe de poésie plus poétique que de tenir l'écolier attentif, comme le veut le Conseil de perfectionnement, sur le de Senectute ou l'art d'être vieux et de se réjouir, suivant la recette de Cicéron, de ce que l'âge vous rend podagre, quinteux et cacochyme? Serait-ce impiété envers Jupiter assembleur de nuages, que de montrer Franklin, faisant, avec son cerf-volant, la nique au père des Dieux et des hommes, et enfermant son tonnerre dans une bouteille de Leyde?

Non, non, la littérature n'est vivante et ne peut porter fruits qu'à la condition qu'elle soit comprise par l'imagination des élèves; et rien ne grandit plus l'imagination que l'histoire de l'humanité et l'histoire de la nature. N'est-ce pas assez d'avoir deux partis dans la politique? faut-il aussi, dans les méthodes d'enseignement, des conservateurs partisans de la littérature, et des progressistes zélés pour les sciences? Il serait plus sage de donner une attention relativement égale à la culture de tous les genres de savoir. C'est ainsi qu'ont pensé, avant nous, une innombrable foule de gens, tant que notre idée paraîtrait triviale, si les singulières théories qui ont vu le jour à la chambre, ne rendaient cette vieille idée en quelque sorte neuve et utile à rappeler. Oserions-nous donner un conseil aux hommes sérieux du corps législatif, afin que leur sérieux soit toujours de bon aloi? Lisez, dirions-nous, le livre d'un vieil auteur qui, lui, n'était guère sérieux, grand railleur au contraire : c'est Rabelais que nous voulons dire. Lisez sa lettre de Gargantua à Pantagruel; vous trouverez là le plus beau programme d'éducation. Rabelais, épicurien quelque peu, par conséquent ne prêchant pas l'excès de travail, mérite, à ce titre, la confiance de nos hommes d'État qui veulent épargner à la jeunesse toute fatigue. Cependant combien d'études diverses et approfondies ne semblaient pas nécessaires à cet épicurien pour former l'esprit de l'homme! Que M. l'abbé de Haerne, inspiré par feu M. le curé de Meudon, propose un système d'éducation. Ce sera un excellent ouvrage et très-propre à donner à la patrie des générations de citoyens, dignes de jouir de toutes les libertés dont elle assure l'usage à ses enfants.

MAXIMILIEN VEYDT.

CHRONIQUE DES CONFÉRENCES

DONNEES EN BELGIQUE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 1837.

Conférences de MM. Bancel, Madier-Montjau, Deschanel, Morel, Stecher. Morhange, Moke, Fuerison, Podesta, Grimaldi, De Kinder, Hymans. Van der Voort, Stallaert, Snellaert, Callier, Le Roy, Barni, Van den Bossche, Du Sartel, Ch. le Hardy de Beaulieu, De Molinari, Duprat, Guillery, Geniller, Emmanuel, Burggraeve, Masson, Delhoff, Bède, Mazeman, Moke, Reece, Gens, Dufief, Wagener, Didron, Paulet, Fétis, Alvin et Van Bemmel.

Notre dernière Chronique des Conférences s'arrétait à la fin de décembre 1856: nous avons à la continuer depuis ce moment jusqu'en juin 1857, limite extrême de ce qu'on est convenu d'appeler, à Paris et à Bruxelles, l'hiver ou la saison.

Ce n'est pas à dire cependant que les conférences forment un élément de la vie mondaine; il est même assez curieux de remarquer comment elles se sont fait une place spéciale, en dehors des plaisirs du monde et des distractions toutes frivoles. A Bruxelles surtout, l'hiver semble aujourd'hui se diviser en quatre périodes distinctes, dont la première et la dernière sont affectées aux conférences, la deuxième aux bals et aux soirées, et la troisième aux concerts. Cette observation a son importance, car c'est pour n'y avoir point pris garde que le Cercle artistique et littéraire de la capitale a vu déserter ses séances pendant les mois de janvier et de février, et particulièrement pendant la semaine qui précède le carnaval : fait qui a pu être considéré un instant comme le commencement d'une décadence dans nos cours publics, ou du moins comme un affaiblissement dans l'intérêt que ces cours éveillent à si juste titre. Nous croyons d'autant plus devoir attirer l'attention sur ce point, que jamais les conférences n'ont souffert de la concurrence que leur font journellement les spectacles, que leur font souvent les concerts, et même de celle qu'elles se font réciproquement les unes aux autres. Il va sans dire que nous faisons ici abstraction du talent de l'orateur et de l'attrait que peut avoir le sujet même de la séance.

Quoi qu'il en ait été, le Cercle de Bruxelles a dignement rempli la série de ses soirées littéraires, et il a offert à ses membres un grand nombre de séances aussi intéressantes que variées. Mais c'est le Cercle d'Anvers et la Société littéraire de Gand qui se sont le plus distingués cet hiver, et les progrès accomplis par ces deux sociétés sont réellement des plus remarquables. Il y a là aujourd'hui deux centres importants, non-seulement pour la littérature, mais pour tout le mouvement intellectuel; et lorsqu'on réfléchit au peu de ressources pécuniaires dont ces sociétés disposent, comparativement au Cercle de Bruxelles, on éprouve une véritable admiration pour la marche rapide qu'elles ont suivie.

On comprend que l'organisation de ces sociétés a été pour beaucoup dans leurs succès, et sous ce rapport le Cercle d'Anvers mérite une attention toute spéciale. Les membres effectifs du Cercle sont divisés en cinq sections, d'après leurs goûts ou leurs aptitudes : arts plastiques, musique, littérature française, littérature flamande et sciences. Ces membres payent une cotisation moins élevée que celle des membres honoraires, mais ils sont chargés de l'organisation des séances, et ils doivent, en outre, communiquer à la section dont ils font partie des travaux de leur composition. Dès l'établissement du Cercle, chacun des membres de la section de littérature française, a dû lire, en

séance intime, une œuvre littéraire de sa composition, d'après un ordre déterminé par le sort. Ces séances intimes ont été, depuis peu, rendues publiques pour tous les membres de la société, et quelques-unes ont été fort brillantes. Il est facile d'apprécier le résultat de ces sages et utiles mesures par le nombre et la variété des conférences que le Cercle a eues cet hiver. Toutes les branches de la littérature, de l'histoire, de la philosophie, des sciences et des beaux-arts ont été représentées à peu près également dans ces conférences, et par une foule d'hommes remarquables de la Belgique et de l'étranger.

Nous devons également un juste tribut d'éloges au Cercle artistique et littéraire de Bruges, et à la Société libre d'Émulation de Liége; mais il y a lieu de s'étonner de voir la morne ville de Bruges, placée jusqu'à présent, pour ainsi dire, en dehors du courant littéraire, donner plus d'éclat et plus d'importance à ses conférences publiques, que l'active et puissante ville de Liège, si abondamment pourvue de tous les éléments nécessaires au développement de cette utile institution. Il est de fait que les conférences deviennent de plus en plus rares à la Société libre d'Émulation, — nous ne parlons pas des cours publics qui y sont établis depuis longtemps déjà, - et, sans vouloir pénétrer la cause de ce phénomène, nous ne pouvons nous empêcher de faire à cet égard une curieuse comparaison de la grande cité wallonne avec les trois cités de la Flandre. Est-ce que, par hasard, les Flamands ne seraient pas aussi ignorants, aussi arriérés, que l'affirment leurs détracteurs?

Cette réflexion paraîtra sans doute fort naturelle, et d'autres faits encore auraient pu nous l'inspirer. La ville de Mons, qui a formé, pendant tant d'années, un véritable foyer littéraire, n'a pas encore de conférences organisées, et n'a pas même vu se reproduire cet hiver les séances isolées qui s'y étaient données l'année précédente. Le cours public d'Économie politique, de M. Ch. le Hardy de Beaulieu, a seul été continué, et n'a réussi qu'à force de constance et de talent à vaincre l'indifférence du public. D'autre part, à Bruxelles, une société flamande d'étudiants de l'Université, et dont nous avons annoncé la formation, il y a un an à peine, a déjà donné toute une série de

conférences intimes ou publiques. Ce sont là des rapprochements qui pourraient servir de texte à bien des commentaires.

Nous commencerons cette chronique par le compte rendu des magnifiques conférences sur la littérature française, que M. Bancel a faites cet hiver, sous le patronage de l'Université de Bruxelles, dans la salle académique de cette Université. C'est un sincère et légitime hommage que nous sommes heureux de pouvoir rendre au talent le plus accompli qui se soit encore produit dans les libres tribunes de la Belgique, et le nombreux public qui a entendu l'éminent orateur à l'Université et au Cercle de Bruxelles, au Cercle d'Anvers et à la Société littéraire gantoise, nous saura gré de nous faire ici l'écho de son enthousiasme.

M. Bancel possède les plus précieuses qualités de l'orateur : on pourrait même dire qu'il les possède toutes. Richesse d'idées et richesse d'images, variété infinie de tournures, rapidité de diction, pureté d'accent, chaleur et précision, énergie et simplicité, tout chez lui attire également l'admiration et forme une merveilleuse harmonie. Mais ce qui donne au talent de M. Bancel une sympathique et irrésistible puissance, ce sont ces élans du cœur, que l'orateur semble ne pouvoir contenir, auxquels il s'abandonne presque malgré lui, poussé par quelque sainte colère ou quelque candide admiration; c'est aussi et surtout le sentiment profond de la moralité, qui respire dans tous ses discours, et qu'il ne perd jamais un instant de vue.

L'Université de Bruxelles, systématiquement attaquée, insultée, calomniée par tous les adversaires du libre examen, par tous les organes du parti clérical, par les évêques dans leurs mandements et par les prêtres dans leurs chaires, semble avoir voulu en appeler à l'opinion, et constituer pour son défenseur devant ce juge suprême un homme de cœur et d'intelligence, ne parlant qu'au nom de la raison, du bon sens, de la morale et de la vérité. Cette noble mission, M. Bancel l'a remplie avec un succès qui a dépassé toute attente. Pour répondre aux catholiques, il a ressuscité l'un après l'autre les grands écrivains du xviii° siècle, il les a ranimés de son souffle, il les a laissés parler eux-mêmes, et le public, tout étonné et ravi, a témoigné

sa reconnaissance à l'éloqueut interprête par d'unanimes et chaleureux applaudissements. Ce public avait compris pourquoi les catholiques s'efforcent de supprimer le xviiie siècle, de le considérer tout bonnement comme non avenu, dans l'impuissance où ils se trouvent de lutter avec lui.

Nous regrettons de ne pouvoir analyser en détail tout ce cours, de ne pouvoir reproduire ici ces admirables appréciations de Pascal, de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, de Diderot, de Montesquieu; nous nous bornerons à dire un mot de la dernière séance, la plus belle sans contredit, consacrée à Mirabeau. Le sujet convenait merveilleusement aussi à M. Bancel, qui devait y trouver toutes les occasions de manifester ses grandes qualités et ses nobles tendances. En peignant l'orateur, il avait à faire ressortir, par quelques citations, le génie de l'éloquence dans l'une de ses révélations les plus complètes; en peignant l'homme privé, il avait à prononcer, au nom des principes de la morale, une de ces condamnations solennelles, d'autant plus saisissantes qu'elles atteignent des personnages plus illustres. Il n'a pas craint de flétrir, dans Mirabeau, l'homme avili par ses passions, entraîné par son orgueil, n'aimant pas sincèrement le peuple, voulant dominer et diriger la révolution, et mourant enfin, au milieu de sa carrière, sans que la marche de la révolution en soit un instant arrêtée.

Outre ses séances du mardi à l'Université de Bruxelles, M. Bancel a donné, au Cercle de la même ville, une conférence sur Bernardin de Saint-Pierre, sujet qu'il a repris ensuite au Cercle d'Anvers, une autre conférence à la Société littéraire de Gand, sur Voltaire, et une dernière au Cercle de Bruxelles, sur Paul-Louis Courier.

Bernardin de Saint-Pierre est un amant de nature : ce sut son originalité et sa gloire au xviiie siècle. Mais, en dehors de cet amour de la nature, Bernardin est un réveur, un romancier, ce n'est pas même un utopiste. Il rencontre Rousseau et sympathise tout d'abord avec ce grand génie, mais sans le suivre dans ses sublimes idées; il s'attaque aux priviléges, au despotisme, sans oser proclamer le principe de la souveraineté du peuple. Quel parti, quelle école, quelle secte pourra donc récla-

mer Bernardin comme l'un des siens? Il n'est ni catholique ni rationaliste; c'est un philosophe de la nature, un philosophe sans le savoir, prenant la morale pour unique base de toute société. « Or, la morale est le bien, le patrimoine de tous, et l'Église qui voudrait avoir le monopole de la morale, volerait l'humanité! »

Voltaire a été jugé par M. Bancel comme écrivain, comme homme, et surtout comme apôtre des idées nouvelles qui ont donné naissance à la civilisation actuelle. Comme écrivain. Voltaire a abordé tous les genres, avec une activité prodigieuse, et dans tous il a répandu ses idées de prédilection. dans tous il a été créateur d'une facon ou d'une autre. On neut dire qu'il s'est acquis une sorte de royauté de l'intelligence par ce bon sens qui est « l'héroïsme de l'esprit, » Voltaire a été accusé d'athéisme et d'immoralité, mais il est aisé de trouver dans ses œuvres l'idée la plus élevée de Dieu et la morale la plus pure : M. Bancel l'a prouvé par des citations remarquables. Quant à l'ironie de Voltaire, elle n'a sa source que dans les désillusions de l'humanité si souvent leurrée par de vaines espérances, par de vaines promesses; mais après cette ironie vient souvent une éloquence grave, sévère, indignée, et la proclamation solennelle des idées de liberté, de fraternité et de tolérance.

Parmi les héritiers directs de Voltaire se trouve Paul-Louis Courier, dont M. Bancel a retracé la vie intime avec un véritable charme. D'abord soldat, puis érudit, Paul-Louis se plongea avec tant de délices dans l'étude de l'antiquité, qu'il oublia presque totalement et sa patrie et son siècle. Mais quel réveil! et comme il sut alors mettre en œuvre au profit de la liberté politique et religieuse ces trésors d'érudition qu'il avait amassés dans une intention tout égoïste! L'originalité de Paul-Louis Courier n'est comparable qu'à celle de Béranger, et le but, le rôle de ces deux hommes fut à peu près le même. Mais le pamphlet de l'un paraissait plus à redouter que la simple chanson de l'autre: Paul-Louis fut assassiné, par une main obscure, au coin d'un bois, et ce sera un opprobre éternel pour les catholiques d'avoir pu être accusés de ce crime. M. Bancel a terminé cette magnifique improvisation par une vive anostrophe

aux phamphlétaires belges. « Courage! a-t-il dit, courage, Van Damme, Boniface, Jacobus! ne vous laissez pas intimider par le sort de Paul-Louis; et, si les ennemis vous cernent de toutes parts, jetez hardiment le cri : Auvergne! à moi! »

On voit trop aisément par ces froides analyses que les conférences de M. Bancel ne sont pas de celles dont on peut donner une idée par de simples résumés. Il en est de même des conférences de M. MADIER-MONTJAU.

Nous avons rendu compte l'année dernière du cours que fait M. Madier-Montjau, à la Société Philharmonique de Bruxelles, sur l'Histoire de l'Éloquence. Ce cours, restreint cet hiver à une douzaine de séances, a eu pour objet la Révolution d'Angleterre. Le grand orateur a commencé par tracer un parallèle de cette révolution et de la révolution française, en examinant l'état social de l'Angleterre, et les gouvernements qui ont précédé celui de Charles I^{er}; il a rappelé les moyens employés par les barons anglais pour obtenir des chartes, et il a fait ensuite rapidement l'histoire des parlements.

Le principe constitutif du parlement se trouve déjà dans le Wittenagemot, ou dans les assemblées normandes qui le remplacèrent, et qui formèrent, lors de la division, la chambre basse ou la commune. Les forces qui concoururent à cette creation furent la royauté et la féodalité, et, dans le principe, ces assemblées n'étaient ni un conseil privé de la royauté, comme le prétendent les tories, ni un pouvoir régulier et constitué, comme le veulent les whigs. Non complétement soumises au roi, elles n'exerçaient pas non plus de domination sur lui. Les transformations que subit le premier parlement furent rapides : les petits vassaux, les arrière-vassaux, les délégués des villes et des bourgs, tous les éléments qui n'y étaient encore entrés qu'accidentellement, se pressèrent vers le sanctuaire où les appelaient tantôt les faiblesses des rois, tantôt les révoltes des ministres, jusqu'à ce que les barons, les chevaliers et les députés des bourgs y eussent été admis d'une manière définitive, en 1264, lors de la victoire de Leicester sur Henri III. La division en chambre des lords et chambre des communes fut une cause d'affaiblissement pour la nation, et empêcha la

révolution, devenue nécessaire, de s'accomplir récliement, ou même d'être radicale dans son principe. Au moment où la lutte éclata, le parlement, qui avait déjà passé par des phases nombreuses de succès et de revers, était un corps politique vieux et usé, un soldat ennuyé de la guerre. Aussi la révolution d'Angleterre se réduit-elle à un nom d'homme: Cromwell. Le jour où cet homme mourut, la nation anglaise se trouva dans une situation tout anormale, n'ayant qu'une aristocratie audessus, et, au-dessous, un peuple dans la misère et dans la boue.

Ce résumé d'une des séances de M. Madier peut à peine faire juger de leur importance au point de vue historique et politique, point de vue qu'il devait adopter pour tracer la physionomie propre de la révolution anglaise. Ses études sont devenues ensuite plus philosophiques lorsqu'il s'est occupé de Cromwell, et enfin plus littéraires à propos de Milton, mais sans cesser d'être fécondes en idées neuves, en aperçus lumineux, en comparaisons saisissantes entre cette époque et la nôtre, entre l'Angleterre et la France. M. Madier-Montjau est un libre et hardi penseur; l'éloquence mâle, passionnée, parfois fougueuse, qui le caractérise, prend sa source dans des convictions profondes et dans un ardent amour de la justice.

Le cours de M. Madier-Montjau, au Cercle d'Anvers, sur l'Histoire des Littératures anciennes, a eu un succès qu'il était facile de prévoir et que nous sommes heureux de pouvoir enregistrer. A la dernière leçon de ce cours, les auditeurs enthousiasmés ont fait à l'éminent orateur une ovation des plus chaleureuses et lui ont offert un splendide cadeau comme témoignage de leur admiration et de leurs sympathies. M. Madier, vivement ému, a promis de donner, en signe de remerciement, une conférence publique pour tous les membres du Cercle, et a choisi pour sujet de cette conférence Mirabeau.

Nous n'entreprendrions jamais de faire de comparaison entre deux orateurs qui traitent le même sujet, mais, dans ce cas, d'ailleurs, M. Madier a envisagé Mirabeau sous un jour tout nouveau et tout inattendu. Il a voulu pénètrer la conscience politique de cet homme si diversement jugé, et si divers aussi

par les actes de sa vie intime et publique. C'est dans la famille, dans le pays, dans le siècle de Mirabeau, dans son siècle surtout qu'il faut chercher le secret de ce génie étrange, et M. Madier a parfaitement analysé ces influences natives. Passant ensuite aux incidents de la vie de son héros, il a raconté les luttes de Mirabeau avec son père, avec sa femme, son emprisonnement au château d'If et son divorce; il a lu les lettres où l'âme de Mirabeau se montre tout entière, et il a fait comprendre par ce moyen les tiraillements, les contradictions, les élans et les colères qui semblaient inexplicables au premier abord. Mirabeau n'était ni un républicain ni un rovaliste, mais il tenait à l'ancien régime par sa naissance et son éducation, au nouveau par ses chagrins de famille et ses vicissitudes personnelles. On voit que M. Madier n'avait reculé devant aucune des difficultés du sujet, qu'il les avait abordées de front, et qu'il s'en est tiré en homme supérieur.

M. Deschanel a continué au Cercle de Bruxelles ses intéressantes conférences sur l'Histoire de la Littérature française. Il avait entrepris cette année l'étude des Mémoires intimes du xviie siècle; au cardinal de Retz ont succèdé Mme de Motteville. l'amie et la confidente d'Anne d'Autriche, et Mile de Montpensier, si célèbre par son étrange passion pour Lauzun. Les mémoires de ces deux femmes, bien que de second ordre au point de vue littéraire, renferment des détails charmants et un intérêt spécial que le spirituel orateur a fait habilement ressortir. Dans l'intention de varier ses séances, M. Deschanel a repris ensuite le Théâtre de Molière, et a passé en revue, avec . un incontestable talent, l'Avare, George Dandin, M. de Pourceauquac, toutes ces pièces qui, sans être reconnues pour des chefs d'œuvre, renferment mille traits heureux, mille créations originales dignes de la haute comédie. Ce cours a été terminé par deux séances publiques, l'une sur Gilblas, l'autre sur Manon Lescant, et ces séances nous ont révélé une fois de plus, dans tout son jour, le critique ingénieux, agréable et piquant qui fait depuis six ans les délices du Cercle de Bruxelles.

M. Deschanel avait commencé à Liége, l'hiver dernier, une Histoire du Roman français à dater des premières années du

xvuº siècle. Au mois de mars de cette année, il a repris, devant les mêmes auditeurs et avec un succès soutenu, la suite de cette étude. Lesage, l'abbé Prévost, Voltaire, Diderot, Bernardin de Saint-Pierre ont particulièrement défrayé quelques séances charmantes, discrètes autant que spirituelles. Malgré la réserve du professeur, la Gazette de Liège, à l'imitation du Journal de Bruxelles, a trouvé l'occasion bonne pour chereher querelle à la Société d'Émulation et au public qui suivait ces conférences. M. Deschanel partage avec M. Baron le crime d'aimer Voltaire et d'avouer cette horrible affection. Les critiques catholiques de la ville n'ont pu souffrir de telles abominations sur le territoire liégeois qu'ils ont la prétention de purger et d'amender pour l'honneur de l'orthodoxie; ils ontjeté feu et flamme; ils ont fait entendre que M. Deschanel était le précurseur d'un nouveau Marat, — d'un Marat démocrate sans doute, car la presse liégeoise honore les vertus et suit l'exemple, autant qu'elle le peut, de l'abbé de Feller, de l'homme qu'on a nommé le Marat catholique : rapprochement injuste, car au moins l'Ami du peuple avait du talent, et Feller n'a été qu'un misérable écrivain.

M. Morel, reprenant le cours qu'il avait interrompu en janvier pour céder la place aux orateurs venus du dehors, a continué, à la Société libre d'Émulation de Liège, son Histoire de l'Imagination en France, et a fermé la saison des conférences par cinq leçons consacrées aux œuvres narratives composées en vers par M. de Lamartine: les Visions, les Chevaliers, essais de la jeunesse du poëte, la Mort de Socrate, Jocelyn et la Chute d'un ange. En s'associant à quelques-unes des sévérités de la critique contre ces diverses œuvres. M. Morel ne s'est pas fait faute. cependant, d'admirer ce que M. de Lamartine a eu de noble et de hardi. Il a montré la place qui revient à l'illustre auteur parmi les mattres de la poésie épique, et le trône plus éleve encore que M. de Lamartine aurait obtenu s'il ne s'était laisse si souvent flotter à tous les hasards d'une fantaisie indécise. livrée elle-même à tous les caprices de la réverie, à tous les mirages du sentiment.

Deux des leçons de M. Morel ont été publiées : elles portent

pour titre : la Mort de Socrate, fragment d'un commentaire des œuvres de Lamartine. Nous n'hésitons pas à considérer ce fragment comme un modèle de critique littéraire et philosophique, aussi remarquable par la force et la nouveauté des idées que par la verve et le piquant du style. M. de Lamartine, dit M. Morel, n'est pas un homme politique, un homme d'État, c'est un philosophe poëte, classe de philosophes équivoques si l'on veut, mais qui n'en rendent pas moins de grands services à la cause du progrès. En 4823, M. de Lamartine, inspiré par les œuvres de Platon, récemment traduites par M. Cousin, improvisa en quelque sorte son poëme de la Mort de Socrate, qui, malgré une préface adroite, fut considérée comme une opposition à la passion du Christ, et signala le divorce de l'auteur avec le catholicisme. M. Morel remarque que la passion du Christ fut toujours l'écueil de la littérature française, depuis les mystères jusqu'au roman de M Eugène Sue, les Mystères du peuple, nonobstant tout le mérite de cette dernière œuvre; la Mort de Socrate fut, au contraire, une tentation éternelle pour nos écrivains, et il est curieux d'examiner un instant les essais de Diderot, de Voltaire, de Collot d'Herbois, de Bernardin de Saint-Pierre, sur ce même sujet. Mais il est une étude plus sérieuse, celle du portrait de Socrate laissé par Xénophon et par Platon, par ce dernier surtout, en trois endroits de ses œuvres, dans l'Apologie, le Criton et le Phédon. L'action, dans le poëme de M. de Lamartine, est imitée de celle du Phédon, et, dans cette imitation, le poëte français s'est montré un artiste de premier ordre. C'est ce que prouve M. Morel avec une sûreté de vues et une finesse d'aperçus que nous ne pouvons trop admirer.

M. Morel a traité, dans une conférence au Cercle de Bruxelles, des Écrits et des opinions littéraires de Louis XVIII. L'intérêt d'une étude de ce genre ne pouvait être dans les mérites de Louis XVIII comme auteur habile et célèbre. Qui se souvient distinctement des lettres de ce prince? Les curieux seuls ont lu sa « Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz, en 1791. » Les volumineux mémoires qui portent son nom et que l'on donne comme ayant été mis en ordre par un soi-

disant duc D", sont d'un compilateur avec lequel le roi n'a eu aucun rapport, le baron de Lamothe-Langon. Aux veux d'un historien de la littérature, Louis XVIII n'a, en quelque sorte, jamais existé. Mais comme sujet d'études historiques et morales, il donne lieu à mille remarques importantes : c'est un type. Ses écrits, comparés à sa vie de prince, de prétendant et de souverain, sont gros de révélations instructives : ils font voir toute la fausseté, toute la médiocrité banale, toute la petitesse de vues d'un homme qui cependant a joué un grand rôle. Ce pédant couronné est, par une dérision du destin, un personnage marquant du xixe siècle, le père de cette charte de 1814 qui essayait d'une impossible conciliation entre le passé monarchique, féodal, clérical de la France et les principes de la liberté moderne. Dans le contraste du personnage et du rang, des aventures et de la valeur intrinsèque de l'homme, des prétentions et de la réalité, du pédantisme et de la pauvreté d'esprit, du prince et de l'individu, se trouvaient les cléments d'un parallèle que le professeur a poursuivi habilement dans les diverses phases de la carrière de Louis XVIII.

Outre les quatre grands cours d'histoire littéraire de MM. Bancel, Madier-Montjau, Deschanel et Morel, nous avons eu en ce genre une foule de conférences isolées, intéressantes à divers titres.

Parmi ces conférences il en est deux que nous ne pouvons que mentionner ici pour mémoire, par le motif que nous les publions tout entières dans ce volume même de la Revue trimestrielle. Ce sont celles de M. Stecher sur Euripide, et de M. Morhange sur la Nationalité littéraire au point de vue de la Belgique. Nous nous bornerons à constater le brillant succès que ces séances ont eu au Cercle de Bruxelles.

M Moke a donné au même Cercle, et, quelques jours après, à la Société littéraire de Gand, une conférence, d'un attrait tout particulier, sur Horace. M. Moke est un des plus agréables causeurs que l'on puisse rencontrer; il a le charme de l'esprit et la vivacité de la parole qui font valoir les moindres détails d'un discours. Horace est un de ses auteurs de prédilection, de ses amis d'enfance en quelque sorte; il l'a traduit presque tout

entier en vers français, d'une grâce et d'une délicatesse remarquables, et il nous a cité de nombreux fragments de cette traduction, tant pour varier sa séance que pour nous initier aux faits intimes de la vie de son héros. Aux yeux de M. Moke, Horace n'est ni un lâche, ni un renégat, ni un superstitieux, ni un viveur, ni un orgueilleux: c'est un homme indépendant de caractère, méprisant les richesses, presque un libre penseur; s'il a chanté le vin et les courtisanes, c'est avec mesure et d'une façon même fort acceptable au point de vue de notre siècle. Ces appréciations, on le voit, s'éloignent un peu de l'opinion commune, mais M. Moke les a présentées avec tant d'habileté, tant d'esprit, qu'il a pour ainsi dire entraîné ses auditeurs.

L'un des élèves les plus distingués de M. Moke, M. Fuerison, qui a succédé à son maître à l'Université de Gand dans la chaire d'Histoire de la Littérature française, a donné deux conférences à la Société littéraire gantoise, conférences qu'il a reproduites ensuite au Cercle de Bruges.

Les tendances actuelles de la Littérature dramatique et son avenir, tel était le sujet de la première étude. L'art dramatique, a dit M. Fuérison, n'a guère fait de progrès depuis Molière, Corneille et Racine, sauf sous le rapport de la représentation, de la mise en scène, mais c'est plutôt là une décadence du goût, comme le remarquait déjà Horace. L'indifférence pour les comédies de Molière peut s'expliquer du reste; les faiblesses et les ridicules de la société de Louis XIV, ne sont plus ceux de notre temps; Alceste, George Dandin, Sganarelle, M Jourdain ont fait peau neuve, Tartufe seul n'a pas changé. Quelques écrivains de nos jours ont cherché à réalisé le but de l'art, et il faut particulièrement citer MM. Ponsard et Alexandre Dumas fils. Le premier a peint l'homme d'argent, le second la courtisane, ces deux plaies de la société moderne, mais l'idée morale ressort mieux peut-être dans les pièces de M. Ponsard. Quant à l'avenir de la tragédie, il est plus difficile à comprendre parce qu'on est trop resté jusqu'ici dans la même voic. Il faudra que l'on puise une originalité nouvelle dans les idées de liberté et de patrie, d'affranchissement et de progrès, et la Belgique semble offrir sous ce rapport de précieuses ressources aux poêtes tragiques.

M. Fuérison parle avec une élégance et une correction remarquables; sa critique est fine, vive et spirituelle, son éloquence grave et sévère; il a des apercus justes et nouveaux, et de véritables élans d'enthousiasme pour le vrai et le bien. Ces qualités se sont bien mieux manifestées encore dans la seconde conférence, dont le sujet était la Comédie satirique actuelle : les Faux Bonshommes et la Question d'Argent. L'idée principale de M. Fuerison est que la comédie satirique ne s'attaque plus, comme au temps d'Aristophane, à des individualités, à des personnes privées; qu'elle s'en prend à des groupes, à des classes de la société où se rencontrent certains vices qu'elle veut flageller et livrer au mépris de l'opinion publique. L'orateur a fait ensuite, d'une facon à la fois concise et complète, l'analyse des deux comédies récentes, et il a mélé l'éloge au blâme, en donnant pour preuve de ce qu'il avançait des citations heureusement choisies.

Deux orateurs se sont occupés, pendant ce dernier semestre, de la littérature italienne : M: Podesta à Bruxelles et M. Grimaldi à Liége.

M. Podesta avait choisi pour sujet Dante et son immortel poëme; il a raconté succinctement la vie de l'Alighieri, a donné une idée générale de la Divine Comédie et a défini le but de l'auteur dans cette œuvre. Après une analyse savante du poëme et une appréciation des beautés littéraires qu'il renferme, M. Podesta a cité un article de M. de Lamartine, inséré dans le Siècle du 14 décembre dernier, et qui traite Dante de poëte de la populace, sans talent et sans esprit, de réputation usurpée, etc. Il a lu ensuite la réponse faite à cet article par le poête Prati dans Il Messagiere di Parigi du 27 décembre, réponse admirable de verve, qui se termine ainsi:

« Du reste, Monsieur, si vous méritez un châtiment, vous » l'avez en vous-même: vous ne comprenez pas Dante. Et pour » un homme comme vous, ne pas comprendre l'esprit et l'ânne » de l'Alighieri est une privation des délices uniques de l'imagination et de l'intelligence quand elles se plongent dans la

- » contemplation d'un monde créé divinement par un divin
 » poëte. Vous êtes un pauvre aveugle qui naviguez au milieu
 » de l'Océan sans voir l'incommensurable étendue des eaux, la
 » gloire du soleil et la magnificence des tempêtes, »
- M. Grimaldi, déjà connu par diverses publications dans son idiome maternel, et même par un travail écrit en français sur les mystiques, a choisi pour sa thèse Du génie de la langue italienne et de son influence sur la civilisation. Le public a écouté avec intérêt l'exposé des origines de l'italien et des preuves de la filiation qui rattache cette langue à la langue latine populaire. On a surtout remarqué une appréciation judicieuse de l'avénement des idiomes vulgaires à la dignité et au rang que le latin avait longtemps conservés avec l'aide du pouvoir sacerdotal. M. Grimaldi, en faisant la part des reproches malheureusement trop fondés que l'on dirige contre les corruptions ridicules du goût italien, a répondu chaleureusement à des attaques qui trop souvent mettent en doute l'avenir de la jeune Italie.

Dans une des séances dites intimes, au Cercle d'Anvers. M. DE KINDER a pris pour sujet Frédérica Bremer, l'éminent romancier suédois, dont les œuvres ont conquis une place distinguée à côté des derniers romans d'Émile Souvestre, de Miss Edgeworth et de plusieurs autres qui ont cherché à faire comprendre et aimer la vie de famille. M. de Kinder a esquissé la vie de M^{11e} Bremer, son enfance passée d'abord en Finlande, puis en Suède, l'enthousiasme de ses premières années, suivi d'amères déceptions qui déterminèrent le caractère de son talent, et surtout cet ardent amour pour toutes les existences humbles et peu favorisées, ainsi que la conscience d'un but élevé dans la vie. Ses œuvres, d'abord toutes nationales, sont des scènes intéressantes, souvent grandioses de la nature septentrionale, puis des scènes intimes du foyer scandinave. Elle a intitulé ces romans Esquisses de la vie de tous les jours, et c'est en effet leur vrai nom; elle a voulu montrer que, dans chaque existence, il y a des points lumineux qui donnent à la vie de l'intérêt et de la valeur; elle a exalté la famille et créé des intérieurs resplendissants de poésie et de gaieté. Les détails les plus vulgaires, les soins les plus humbles ne lui semblent pas à dédaigner;

elle relève l'homme si haut par la volonté, la femme par la tendresse intelligente, tous enfin par le dévouement des affections, qu'elle a vraiment résolu le problème d'ennoblir les plus plus pesantes réalités de la vie. Sous ce rapport ses *Voisins*, son *Chez soi* sont des chefs-d'œuvre.

Tout en consolant ceux dont l'horizon est borné, Mile Frederica Bremer poursuit avec énergie, avec conviction, cette pensée qu'à tous une sphère d'activité est due et qu'il faut secouer les chaînes qui pèsent encore sur tant d'hommes. Aussi ne resta-t-elle pas insensible au mouvement de 1848, et. en cherchant la solution des questions sociales dans l'action de la famille, elle publia son roman, Frères et sœurs (Geschwisterleben). Quand l'Europe, rejetée ensuite dans une immobilité complète, sembla tout refuser aux idées nouvelles, Mile Bremer songea à l'Amérique et voulut la visiter. Le résultat de son voyage fut un livre curieux, La Vie de famille dans le Nouveau-Monde, immense collection de matériaux plutôt qu'œuvre achevée, mais tableau saisissant de l'Amérique quakeresse et doctrinaire. Ce qui frappa surtout le grand écrivain, c'est la part plus large faite à la femme, c'est cette puissante émancipation qui, selon M¹¹⁰ Bremer, n'a fait que rehausser la valeur de la femme comme reine du fover, comme épouse et comme mère, et c'est aussi ce qu'elle a fait admirablement ressortir dans son dernier roman, Hertha, qui est un éloquent plaidover en faveur de cette émancipation.

Nous nous sommes un peu étendu sur cette séance, parce que le sujet nous en a paru des plus intéressants, et qu'il a été parfaitement présenté par M. de Kinder.

La paisible histoire de nos conférences a été troublée un instant par une sorte de polémique assez vive, engagée à la Société d'Émulation de Liège, entre MM. Hymans et Van der Voort.

A propos de l'Esprit littéraire en Belgique, M. Hymans avait nié que cet esprit se manifeste réellement, et il avait indiqué les causes suivantes à cette apparente anomalie : la carrière littéraire sans profits matériels pour ceux qui, voulant s'y adonner, compteraient vivre, même fort médiocrement, du produit de leur plume; — le talent étouffé par les excès de l'esprit de rivalité et de dénigrement, par les habitudes pernicieuses de la critique qui s'inféode à des coteries; — un gouvernement, une Académie, dont les faveurs inconsidérées se donnent aux seules productions d'une littérature bâtarde, incolore ou pédantesque; — enfin l'opposition systématique, acharnée, faite à la littérature française par un certain parti dont le mouvement flamand est l'œuvre désastreuse.

M. Van der Voort, président du comité flamand, ému de ces attaques, entreprit de les réfuter à la même tribune, et la Société, voulant rester neutre dans ce débat, lui accorda courtoisement sa demande. Nous n'avons pas ici à suivre les diverses phases de cette lutte, dont l'importance a été fort exagérée par quelques journaux. M. Van der Voort a donné, plus tard, à la Société flamande des étudiants de l'Université de Bruxelles, trois autres conférences dans lesquelles il a développé son sujet avec plus de bonheur et de succès qu'il ne l'avait fait à Liége; il a cité un grand nombre de faits qui portent leur appréciation en eux-mêmes, et qui auraient pu se passer de tout commentaire.

L'histoire de la littérature flamande, que nous nous plaignions naguère de ne pas voir figurer dans nos cours publics, a compte pendant ce semestre une foule de conférences et de lectures données par les membres effectifs ou honoraires de la Sociéte Schild en Vriend, à l'Université de Bruxelles. Nous devons citer surtout les lectures de MM. Willems, Bergman, Van Camp. Mertens et Vanderhoeve sur divers sujets de critique littéraire flamande, une notice de M. Splingard, aussi bien étudiée que chaudement écrite, sur Simon Styl, historien hollandais du xviiiº siècle, et une remarquable conférence de M. Stallaert sur Van der Palm, conférence que l'auteur a bien voulu nous promettre pour le prochain volume de la Revue Trimestrielle.

Tous ces orateurs se sont exprimés en français; seul, le docteur Snellaert s'est servi de la langue flamande pour sa conférence, donnée à la Société littéraire de Gand, sur David Joris, anabaptiste flamand du xviº siècle.

M. Snellaert a pris pour héros un homme illustre, trop peu

connu de ses compatriotes, et dont il a analysé avec un rare talent la vie et les principaux ouvrages. David Joris, ne à Bruges en 4501, passa son enfance à voyager avec son père qui était à la tête d'une troupe de comédiens ambulants et faisait représenter les pièces des chambres de rhétorique. Il s'établit à belft comme peintre sur verre en 1524, s'y maria, et ne tarda pas à embrasser les principes de Luther. Il fut condamne, comme blasphémateur, à avoir la langue percée au moyen d'un poinçon, subit ce traitement barbare, et se retira ensuite en Frise où il entra en relations avec les anabaptistes. Tout en admettant les idées générales de cette dernière secte, il se sépara cependant des anabaptistes de Munster en rejetant l'emploi des armes, la communauté des biens et la polygamie, et se fit bientôt une grande renommée par son ardeur et son intelligence peu communes. Son ouvrage capital, intitulé Wonderboek, et qu'il déclarait lui-même inspiré par la grâce de Dieu en flamand, fut la cause des persécutions les plus acharnées contre son éditeur, contre son imprimeur et contre lui-même. Le premier sut torturé et décapité, le deuxième à grand peine mis hors de cause, et, pour lui, il se réfugia à Bâle où il vécut douze ans sous le nom de Jean de Bruges, remplissant ses devoirs de père de famille, mais continuant secrètement la publication d'autres ouvrages au nombre de près de cent. M. Snellaert a donné l'appréciation de ces ouvrages et des doctrines qu'ils renferment, doctrines aussi éloignées de Luther et de Calvin que de Rome, et il a défendu la mémoire de David Joris contre d'absurdes calomnies. — On sait tous les services que M. Snellaert a rendus à la cause flamande : cette étude est un titre de plus à notre reconnaissance.

La philosophie proprement dite a eu pour représentants MM. Callier, Le Roy, Barni et Van den Bossche.

La vie et les doctrines de Hobbes, tel a été le texte de M. CALLIER à la Société littéraire de Gand, et ce texte prétait à de curieux développements, surtout pour notre époque, car Hobbes est le partisan a priori du despotisme, et il pousse ce principe dans ses dernières conséquences. Effrayé des suites que pouvait avoir la révolution anglaise, sous Charles le, il dénie au peuple

tout droit, toute liberté, toute pensée, et il donne au souverain la détermination du bien et du mal, du juste et de l'injuste; sa grande raison est que le despotisme vaut mieux que l'anarchie, et il est conséquent avec lui-même. Son Léviathan présente l'État à l'égard du peuple comme l'instrument de la colère divine, chargé de dompter le monstre dont parle l'Écriture. Hobbes, a dit M. Callier, est plus logique que de Bonald; il enseigne que l'homme est par lui-même absolument incapable de se conduire.—M. Callier est l'orateur le plus aimé de la Société littéraire gantoise, et il mérite cette distinction par ses sentiments généreux et son caractère non moins que par ses idées et par son talent.

Au Cercle d'Anvers, M. Alphonse Le Roy a parlé du Sommeil au point de vue psychologique et des principaux phénomènes qui s'y rattachent; il a semé cet exposé, souvent aride, d'aperçus piquants, d'anecdotes et de comparaisons à la portée de tous. M. Le Roy a, du reste, l'art d'intéresser son auditoire. Après avoir montré que la question du sommeil est complexe, qu'elle tient à la fois à la physiologie et à la philosophie, l'orateur a expliqué cet état particulier en indiquant des analogies dans la nature extérieure. Nous avons notre conscience intime et profonde pendant le sommeil, seulement les facultés imaginatives dominent les facultés actives : ce point établi, M. Le Roy a fait un tableau des rêves ordinaires, des rêveries dans l'état de veille, des hallucinations, et enfin des merveilles du somnambulisme. Il s'est prononcé, en terminant, contre la supposition que, par des moyens factices, on puisse changer les conditions de la nature humaine, et réaliser les vœux insensés des partisans des sciences occultes.

M. Jules Barni est un des écrivains qui ont le plus contribué à faire connaître en France la philosophie allemande. La commission de la Société d'Émulation de Liége, se rappelant les beaux livres de M. Barni, avait désiré d'abord que le traducteur de Kant voulût bien parler des rapports de cette philosophie avec la philosophie française contemporaine : grave et noble sujet sans doute, mais quelque peu redoutable pour la masse profane dont se compose tout public. On a donc prié l'honora-

ble professeur de choisir un sujet d'apparence plus mondaine, et M. Barni, répondant à cette requête, a improvisé un discours substantiel, profond par la pensée, élégant par la forme, plein de vigueur malgré la mesure et la réserve de l'expression. Il a pris à partie le Scepticisme contemporain sous les différentes et hideuses figures que revêt le monstre, depuis celle de l'hypocrite qui prend le masque de la religion et ne croit pas en Dieu, jusqu'à ces masques de prétendus sauveurs qui se jouent des droits les plus manifestes, faussent tous les serments et se font de toutes les infamies leur moyen de parvenir. La haute et saine morale de cette invective philosophique a été fort goûtée. L'orateur avait su faire vibrer les cordes du cœur, et l'estime, l'adhésion du public s'est traduite par d'énergiques bravos.

La conférence intime la plus brillante peut-être qui ait été donnée au Cercle d'Anvers, est celle de M. Van den Bossche sur la Loi de la Liberté. — Il y a dans le monde, a dit l'orateur, une force qui fait la grandeur et la dignité des individus et des nations : c'est la liberté. Par elle, l'homme se modifie, s'améliore, sans elle il ne saurait se constituer comme personnalité. Donc aussi, par elle, les associations d'hommes se forment en vue du progrès; sans elle, la civilisation, cette marche continue vers un avenir meilleur, est impossible. Aucun homme sérieux n'ose nier la liberté, du moins en principe : il faudrait pour cela détruire la nature humaine. L'intelligence et la volonté présupposent la liberté, et il faut, dans la pratique, qu'elle ait une action pleine et entière; mais ce n'est pas l'indépendance complète, c'est-à-dire la faculté de n'avoir d'autre guide que ses désirs et ses passions, car ce serait là une honteuse dépendance : la liberté est la soumission raisonnable à la loi de la vérité, de la justice. En rapport avec l'infini; l'homme aspire au vrai et tend au bien.

On a dit que des manifestations diverses d'une même pensée naissent le trouble et la confusion; on a dit que, la pensée et la parole existant pour la vérité, l'erreur doit être proscrite. Mais la vérité triomphe toujours par la libre discussion. La famille, la propriété, le mariage, la société politique, ont été attaquees:

c'est la conscience publique qui peut seule décider en ce cas. La liberté de la parole amène l'avénement paisible des idées justes, tandis que la vérité emprisonnée parvient tôt ou tard à briser ses entraves, et produit les bouleversements violents.

Comme transition de la philosophie à l'économie politique, nous avons la conférence donnée au Cercle de Bruxelles par M. Du Sartel sur le Paupérisme. M. Du Sartel parlait pour la première fois en public, mais son coup d'essai a été un coup de maître, et ses idées, clairement et logiquement exposées, ne péchaient peut-être que par l'absence d'une véritable conclusion. Nous nous bornerons à exposer succinctement ces idées principales.

Le paupérisme, mot anglais, ne peut réellement s'appliquer qu'à l'Angleterre: il s'agit ici de la misère proprement dite. Cette misère, il faut la prévenir, car les moyens de la corriger, de la diminuer ou de l'extirper sont impuissants. L'aumône est vieille comme le monde et n'a jamais produit de résultats considérables. C'est même un mal, mais à la vérité un mal nécessaire; au point de vue de l'économie sociale c'est une aberration. Les 400 francs donnés à un pauvre représentent un superflu de travail du donateur et un travail supposé du donataire, par conséquent 200 francs de travail stérile, et une perte de 400 p. %. La perte est plus grande encore quand l'aumône est exercée par le pouvoir indivis, le gouvernement, par prélèvement sur les fortunes des particuliers. L'Angleterre nous offre sous ce rapport un système absurde, la taxe des pauvres, qui conduit au paupérisme en voulant y remédier.

Que faire donc pour prévenir la misère? Le système de Malthus exige du pauvre des vertus impossibles; les caisses d'épargnes ne profitent qu'aux petits boutiquiers, ces parasites du commerce qui sont un fléau pour le pauvre; les caisses de secours mutuels et de retraite sont insuffisantes; l'organisation du travail attaque la liberté et la propriété.... Il faut moraliser les classes ouvrières, leur donner des habitudes d'ordre, d'économie, de prudence, qui préviendront au moins une partie du mal. Ce mal est inhérent à l'époque de transition où nous nous trouvons aujourd'hui.

En fait d'économie politique nous avons à citer d'abord le cours de M. Ch. le Hardy de Beaulieu à Mons, puis deux conférences données par M. G. de Molinari au Cercle de Bruges, puis enfin cinq conférences de M. Pascal Duprat, dont une au Cercle de Bruges, deux à la Société littéraire de Gand, une au Cercle d'Anvers et une au Cercle de Bruxelles.

Le cours d'Économie politique de M. Ch. Le Hardy de Beau-Libu a été fait à peu près sur le même plan que celui de l'hiver précédent, et nous ne pouvons que renvoyer au résumé et à l'appréciation que nous en avons donnés l'année dernière. Le savant professeur a cru devoir insister sur ces principes et les faire parfaitement comprendre avant d'adopter un autre sujet.

M. G. DE MOLINARI a parlé de la Liberté du Commerce, et il a été écouté avec une religieuse attention par un public nombreux et intelligent. La liberté du commerce, selon l'orateur, est un principe de sens commun, et un principe d'accord avec les vues de la providence. Les conséquences de cette liberté sont, en premier lieu, une augmentation du bien-être de tous, et une diminution de la source de travail nécessaire pour l'acquérir. C'est ensuite la suppression de la guerre. La prohibition est contraire au droit naturel, à la justice, et ne peut être maintenue que par des préjugés absurdes mais malheureusement populaires. M. de Molinari a critiqué à ce point de vue différentes parties du tarif des douanes belges, et il a terminé ses conférences en justifiant du reproche de radicalisme l'Association pour la Réforme douanière.

Le même sujet a été traité au même Cercle, peu de jours après, par M. Pascal Duprat. Il s'agissait du Libre échange, au point de vue théorique et pratique, et l'éminent professeur, revenu momentanément de Lausanne, n'est pas resté audessous de la brillante réputation qu'il s'est faite en Belgique. Les séances qu'il a données successivement, pendant la première semaine de janvier, à Bruges, à Gand, à Anvers et à Bruxelles ont été toutes intéressantes à divers points de vue. A Gand, c'était Law et les compagnies financières, c'est-à-dire l'étude de la monnaie et du crédit; à Anvers, l'Avenir économique des sociétés modernes, tel qu'il apparaît dans l'union du

Digitized by Google

crédit, du capital et de l'association; à Bruxelles enfin, c'étaient les *Institutions économiques du moyen âge*, ou, pour mieux dire, celles du catholicisme, ayant pour caractères l'asservissement du travail, la dégradation des travailleurs, et la concentration des richesses ou la main-morte. On comprend tout le parti qu'a su tirer M. Pascal Duprat de ces sujets féconds, de ces questions brûlantes, si favorables à la véritable éloquence.

Les sciences physiques et naturelles ont été en faveur cette année dans les Cercles de la Belgique, et c'est avec joie que nous voyons le public s'intéresser à des études restées jusqu'à présent trop en dehors de son domaine. Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître ici certaines de ces conférences dont l'attrait consiste principalement dans une série d'expériences. De ce nombre sont les séances de M. Guillery, au Cercle de Bruxelles, sur la *Physique expérimentale*.

M. Geniller a continué au Cercle artistique de Liége la Description physique du monde, qu'il avait commencée au siége de la Société d'Émulation. Nous avons signalé dans notre précédente chronique l'intérêt des premières leçons de ce cours. Les suivantes ont présenté, avec le même attrait, un véritable caractère d'originalité.

Relativement au soleil, par exemple, M. Geniller, complétant les travaux des astronomes dont il vulgarise les découvertes (notamment de W. Herschel), a montré cet astre comme un globe en fusion qu'environne une atmosphère chargée de nuages. Ceux-ci, formés peut-être d'eau à l'état de vapeur vésiculaire et de substances telles que le soufre, l'iode, etc., s'électrisent sous l'influence de la température solaire (et malgré la distance où ils doivent être du globe lui-même), avec une si continuelle rapidité, que les éclairs, qu'ils dégagent à tout moment, forment cette lumière dont nous sommes dotés. Conséquemment à cette dernière hypothèse, les petits points noirs dont toute la surface du soleil est parsemée peuvent être des intervalles entre les éclairs, et les rides lumineuses ou lucules seraient seulement des éclairs en sillons, plus éclatants que les éclairs à large surface dont ils traversent les lueurs.

Après le soleil, les étoiles, puis les comètes ont occupé le professeur. L'orbite de celles-ci pouvant couper l'orbite terrestre, il ne serait pas impossible que l'un de ces astres vint un jour rencontrer la Terre. Qu'en résulterait-il? A cause du volume des comètes, notre globe ne subirait pas, dans son mouvement et sa nature, une perturbation complète. Néanmoins, la matière de la comète pourrait se mélanger à notre atmosphère, et alors la vie de l'homme serait peut-être impossible, ainsi que celle des plantes et des animaux supérieurs.

Parmi les planètes, notre satellite est naturellement une de celles qui nous intéressent le plus. M. Geniller lui a consacrune étude spéciale. La lune a-t-elle ou n'a-t-elle pas d'atmosphère? Le savant professeur avait déjà soutenu l'affirmative dans une note qu'on peut lire au tome xxIII des Bulletins de l'Académie royale de Belgique, et qui fut réfutée par M. le capitaine Liagre. Parmi les raisons produites par M. Geniller, il y a surtout celle que la théorie de La Place sur la formation des planètes doit être également applicable à la lune; d'ailleurs les volcans de la lune doivent dégager des gaz, et, si l'on admet que l'air soit plus rare autour de ce globe, on répond à toutes les objections.

Tous les grands corps du firmament étant étudiés, M. Geniller a entretenu ses auditeurs de la Terre comme planète, de notre atmosphère, et, par épisode, de la navigation aérienne. D'après lui, les ballons ne peuvent être dirigés: à cause de leur légèreté, ils perdent la majeure partie du mouvement qu'on leur imprime. Mais quelque jour on se dirigera dans l'air au moyen d'un appareil imitant le corps ailé d'un oiseau, appareil qui, ayant une certaine masse et recevant une impulsion puissante, arrivera à vaincre la résistance de l'air.

La dernière des douze conférences a eu pour objet les révolutions géologiques de notre globe et l'apparition des êtres vivants à sa surface. La terre, d'abord gazeuse, a passé à l'état liquide. Refroidie, à cause du rayonnement, par la température de l'espace, elle s'est consolidée peu à peu, les vapeurs mélangées à l'atmosphère se précipitant alors pour se vaporiser de nouveau sous l'action de la chaleur interne. Lorsque le globe

terrestre fut assez refroidi pour que la vie y fût possible, des diverses espèces de végétaux et d'animaux naquirent à sa surface; les unes ont disparu dans les révolutions des terrains, et les autres, derniers venus, subsistent encore, au moins en partie. Dans quel rapport les secondes se trouvent-elles avec les premières? Y a-t-il parenté de celles-ci à celles-là? La tradition de la vie s'est-elle faite continuement, ou bien y a-t-il eu simple succession avec des intervalles plus ou moins considérables entre la destruction d'une espèce et la naissance d'une autre? C'est à l'hypothèse d'une transmission ininterrompue que M. Geniller s'est arrêté, en admettant un perfectionnement indéfini de certains types primitifs.

Tel est le programme de ce cours et des grandes questions abordées par le professeur avec la ferme volonté, toujours suivie d'effets, de conserver la clarté la plus transparente, de ne biaiser avec aucune vérité scientifique, et d'offrir à la méditation des auditeurs toutes les hypothèses qui peuvent conduire à l'interprétation raisonnée de la nature.

M. EMMANUEL a donné, au Cercle de Bruxelles, deux leçons d'Astronomie nouvelle, dans lesquelles il s'est efforcé de réfuter une foule de faits admis généralement comme incontestables. On a peine à concevoir comment, dans une science qui a les mathématiques pour base, il puisse y avoir des réformes à faire; cependant M. Emmanuel semble animé d'une conviction robuste, et se plaint amèrement des hommes qu'il appelle ironiquement les « princes de la science. » Selon lui, la terre tourne d'orient en occident, et l'on s'est trompé jusqu'ici, non-seulement sur ce point, mais sur la précession des équinoxes, la cause des marées, la vitesse de la lumière, etc., etc. M. Emmanuel a, du reste, la parole colorée, imagée, parfois incisive et mordante, qui assure toujours le succès d'un orateur.

M. le docteur Burggrafue a entretenu le public du Cercle d'Anvers, d'un sujet sans doute fort intéressant pour tout le monde : de la Conservation de la santé. Le savant professeur a commencé par exposer rapidement la constitution physique de l'homme, et le jeu de ses principaux organes; il a passé ensuite en revue les actes de la vie animale, et a basé sur ces faits

d'importantes applications, relatives à la nourriture habituelle. Si l'on tenait compte de toutes les observations de M. Burggraeve, l'âge viril commencerait réellement à soixante ans, et « nous n'aurions plus le regret de nous tuer, nous aurions la consolation de mourir, » selon l'expression du spirituel orateur.

Un jeune homme, M. Henri Masson, a été chargé récemment par la ville de Bruxelles, de donner un cours public de *Chimie*. Les premières leçons de ce cours, faites dans la grande salle de l'Université, ont eu un véritable succès, et nous ne pouvons manquer d'en dire ici quelques mots.

M. Masson s'est occupé de l'ammoniaque, de l'hydrogène phosphoré et de l'iode, dont il a exposé les applications récentes à la médecine et à la photographie. A propos de l'industrie dite des varechs, il a parlé de l'incinération des algues marines et des progrès immenses que ce procédé a faits depuis peu. La fabrication des allumettes chimiques a été l'objet d'une importante séance dans laquelle le jeune savant a décrit les nombreux cas d'empoisonnement par le phosphore, et les moyens de les prévenir; il a particulièrement insisté sur l'emploi du phosphore rouge ou phosphore amorphe, dépourvu de toute propriété toxique, et qui ne peut s'enslammer isolément par le simple frottement. C'est M. Schrotter, de Vienne, qui est l'auteur de cette découverte. Enfin, au commencement de cette année même, un Suédois, M. Landstrom a eu l'heureuse idée de mettre le phosphore sur le couvercle et le chlorate de potasse sur l'allumette.

Parmi les autres études remarquables de M. Masson, nous devons citer encore celle des divers agents chimiques proposés pour prévenir ou éteindre les incendies. M. Masson préconise surtout l'emploi du chlorure de calcium, et il est l'auteur d'un mémoire à ce sujet, dont M. Louis Figuier a fait une appréciation très-flatteuse dans l'Année scientifique et industrielle (Paris, 1857). Un autre mémoire de M. Masson sur deux nouveaux agents chimiques propres à prévenir les incendies a cté insérédans le Bulletin de l'Institut du 30 mars dernier, et forme en ce moment l'objet de l'examen d'une commission spéciale.

Les propriétés, les usages et les procédés d'extraction de

l'aluminium, l'histoire du verre et l'étude du fer ont rempli les dernières leçons de ce cours que nous serons heureux de voir continuer l'hiver prochain.

Nous devons encore citer dans cette catégorie de conférences, celle de M. Bède au Cercle de Bruxelles, sur les *Progrèx récents de la Photographie*, et celle de M. Delhoff au Cercle de Bruges, sur les *Instincts sociaux des animaux*, séances remarquables par le talent des orateurs, mais qui ne nous ont point paru susceptibles d'être résumées un peu de mots.

Nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de parler des conférences que donnait au Cercle de Bruges M. Antoine Maze-MAN, jeune savant du plus grand mérite, nommé depuis peu de temps professeur de chimie à l'École industrielle de Gand. M. Mazeman vient de mourir, le 25 avril dernier, à l'âge de vingt-huit ans, et il est mort victime de son amour pour la science. Tout préoccupé d'une expérience à laquelle il attachait une importance particulière, il ne s'aperçut pas que l'atmosphère du laboratoire était imprégnée de vapeurs arsénicales, et lorsqu'il voulut combattre l'empoisonnement, il était malheureusement trop tard. M. Mazeman était le fondateur du Cercle de Bruges, et il consacra ses derniers travaux à cette utile institution. Tous les samedis il revenait de Gand communiquer à un public impatient de l'entendre, de curieuses études sur la falsification des denrées alimentaires. Le Cercle a ouvert une souscription afin d'élever un monument à ce jeune et hardi pionnier de la science.

L'histoire et les sciences qui lui sont auxiliaires ont occupé également une place distinguée dans les conférences de ce semestre. Nous devons citer en première ligne les séances de M. Moke à la Société littéraire de Gand et au Cercle d'Anvers, sur des sujets du plus haut intérêt philosophique et du plus grand attrait.

L'honorable professeur a d'abord traité, à Gand, du Développement primitif des diverses branches de la race humaine; il a décrit les caractères généraux des quatre races, de la race noire, établie en Afrique, dans une partie de l'Asie et dans la Polynésie; de la race rouge, en Amérique; de la race jaune, en Asie, et enfin de la race blanche. M. Moke s'est prononcé en faveur de l'unité de l'espèce humaine, et s'est fondé, pour cette opinion, sur la fécondité des croisements des différentes races entre elles. Quant à la question de savoir quelle race a paru la première, et quant à la cause de cette diversité, l'orateur n'a fait qu'examiner les opinions des savants sans prendre absolument parti pour l'une d'elles. Nous ne pouvons malheureusement suivre M. Moke dans la description qu'il a donnée des principaux peuples composant chacune de ces races, et dans les comparaisons ingénieuses qu'il a faites de ces peuples avec ceux de l'Europe depuis l'antiquité. Des aperçus nouveaux et lumineux sur l'état social de certains nègres, sur l'esclavage, sur les mœurs et la civilisation des Chinois, etc., ont donné une véritable portée scientifique à ces curieuses observations.

Deux études importantes, l'Origine et le caractère des civilisations primitives et la Condition de la femme dans la société ancienne et moderne, ont occupé M. Moke au Cercle d'Anvers. La première, comprenant deux séances, avait pour but de combattre l'idée qui fait venir toute notre civilisation de l'Inde, pour restituer cette origine à l'Égypte, c'est-à-dire à la contrée qui a vu s'opérer une sorte de mariage de la race blanche et de la race nègre. L'intérieur de l'Afrique renferme en effet des traces d'antiquités toutes semblables à celles de l'Inde, et il faut absolument leur trouver un point de départ commun.

Dans la seconde étude, M. Moke a commencé par poser en principe que les droits de la femme se résument dans le mot égalité; que rien n'est plus absurde que de placer la femme sous la dépendance de l'homme, sous prétexte que le sexe faible a besoin d'appui, et il a cité l'exemple de l'Amérique pour montrer que l'affranchissement de la femme est à l'avantage de la société entière. Il a prouvé ensuite, par l'histoire, que l'homme est plus heureux à mesure que la condition de la femme s'améliore. Condamnant, sous ce rapport, et l'Orient, et l'antiquité tout entière, aussi bien Athènes et Sparte que Rome, il a tenu compte des efforts du christianisme dans une voie nouvelle, mais c'est aux Germains qu'il a attribué l'émancipation com-

plète de la femme, comme jeune fille et comme épouse, le développement simultané de sa pudeur et de son courage, de sa sensibilité et de sa force.

M. REECE, qui a donné à la Société littéraire de Gand un cours d'Histoire de l'Angleterre, a consacré deux séances publiques aux Superstitions populaires. Les erreurs de l'esprit humain ne sont peut-être pas moins utiles à étudier que les hauts faits et les grandes actions rapportées par l'histoire, et, même à notre époque, on peut y puiser quelque enseignement. M. Reece a montré que les odieuses persécutions contre les sorciers n'ont fait que multiplier ces croyances en excitant l'imagination du peuple; il a cité des faits et des chiffres relativement à ces persécutions, qui feraient croire à une barbarie complète au moyen âge ou à un vaste complet contre la raison.

Dans une séance intime au Cercle d'Anvers, M. Gens a traité de l'Histoire de la commune d'Anvers au moyen âge, avec une clarté et une élégance de diction qui ne le cédaient qu'à l'élévation et à l'originalité de l'idée. Après avoir dit que l'étymologie d'Anvers, Antwerpen, ne vient pas de gen 't werf, mais bien d'un Ganerbiat saxon, M. Gens a prouvé que la commune d'Anvers ne doit ses libertés ni à une insurrection, ni à l'octroi d'une charte, mais qu'elle n'a fait que régulariser les institutions dont l'origine se rattache à celles de la ville ellemême. C'est avec un sentiment d'orqueil que nous n'essaverons pas de dissimuler, a dit l'orateur, que nous avons rencontré dans ce vieux code communal, six siècles avant le code Napoléon et quatre siècles avant la constitution d'Angleterre. la plupart des grands principes sur lesquels se fondent les constitutions modernes : la liberté personnelle, l'inviolabilité du domicile, le droit d'être jugé par ses pairs, etc. M Gens est entré ensuite dans les détails de l'organisation intérieure de la commune, et il a cité les diverses magistratures en faisant valoir l'utilité et les avantages de ces institutions.

M. Du Fief, dans une autre séance intime au Cercle d'Anvers, a fait l'histoire rapide, brillante, semée d'aperçus philosophiques, des *Invasions des Normands en Belgique*. Les causes de ces invasions furent, selon l'orateur : 1º la rareté des subsistances.

poussant à l'expatriation; 2º les habitudes de pêche et de piraterie; 3º un fanatisme à la fois religieux et guerrier. Les Normands, devant voyager par mer pour ne pas rencontrer les Saxons qui eussent été assez forts pour les arrêter, s'abattirent tout naturellement sur la Belgique. De 820 à 891, cinq invasions presque successives désolèrent notre territoire; M. Du Fief en a décrit les conséquences au point de vue de l'état social : il y a signalé une des occasions de la féodalité, un premier germe des communes, et un temps d'arrêt dans le développement des monastères.

Nous terminons cette Chronique par les conférences ayant pour objet les diverses branches des beaux-arts. Le premier nom qui se présente ici sous notre plume est celui de M. WAGENER, le professeur à l'Université de Gand, qui s'est déjà fait connaître depuis longtemps par des travaux archéologiques sur la Grèce et l'Italie. On sait que l'archéologie ne peut être bien comprise sans une foule d'études accessoires et préalables : ces études, M. Wagener les a toutes faites avec le plus grand succès, et il les complète en quelque sorte par un goût pur, un sentiment profond de l'art lui-même. Ses conférences de cette année, données alternativement au Cercle de Bruxelles, à la Société littéraire gantoise et au Cercle de Bruges, doivent être comptées sans aucun doute parmi les plus intéressantes qu'aient encore eues ces trois sociétés.

Les Amphithéâtres romains ont été décrits par M. Wagener avec une vaste érudition attentivement vérifiée sur les ruines du Colisée et de plusieurs autres amphithéâtres d'Italie et de France. Cette description ne s'est pas bornée à l'édifice même, à la structure générale, présentant deux théâtres juxtaposés, elle s'est étendue à la décoration intérieure, aux magnificences fabuleuses de la mise en scène, au costume des différentes classes de citoyens qui assistaient au spectacle. L'orateur a fait ensuite l'historique des combats de gladiateurs et des combats d'animaux, en entrant dans des détails peu connus ou même entièrement nouveaux. Il évalue à un million les victimes humaines qui ont péri dans le Colisée seulement. Pour expliquer cette étrange passion, que Sénèque seul condamne parmi

tous les écrivains de l'empire, il faut se rendre compte de l'état social de Rome, se rappeler la division en hommes libres et en esclaves, et comprendre aussi la force de l'habitude fortifiée par le luxe toujours croissant des jeux de l'arène.

Après les amphithéâtres, les cirques doivent naturellement exciter l'attention des archéologues, et à plus juste titre encore, car c'est là que les Romains trouvaient leurs plaisirs les plus vifs, leurs distractions favorites et la satisfaction de leurs passions les plus ardentes. Panem et circenses! ce mot renferme toute l'histoire de l'empire romain. M. Wagener a considéré les Jeux du Cirque à ce point de vue, et il les a dépeints surtout dans leurs rapports avec la vie intime du peuple roi. Il a décrit ces vastes édifices qui contenaient à Rome jusqu'à 350,000 spectateurs; il a pour ainsi dire fait assister son public à ces courses de chars, à ces luttes étranges, à ces rivalités de cochers, qui prenaient parfois le caractère de guerres civiles; puis il a fait comprendre cette passion, cette manie, dans un pays où le despotisme avait tout comprimé, vie politique et vie morale.

Les Ruines de Pompéi ont été pour M. Wagener l'objet de plusieurs conférences à la Société littéraire gantoise. Nous voudrions en vain résumer cette belle étude dont les détails ont plus d'intérêt encore que l'ensemble. L'orateur, après avoir expliqué l'importance des recherches faites jusqu'à ce jour à Pompéi, à Herculanum et à Stabies, a donné la description de ces trois villes et leur histoire, telles qu'il est possible de le faire par les récits des auteurs anciens; il a raconté ensuite de la façon à la fois la plus dramatique et la plus exacte, en s'aidant des lettres de Pline le jeune, la fameuse éruption du Vésuve qui, le 23 août de l'an 79, engloutit Herculanum sous la lave et Pompéi sous la cendre. L'historique de la découverte de ces ruines présente aussi des particularités curieuses. On avait oublié jusqu'à leur existence; une ville nouvelle, Portici, s'était élevée sur l'emplacement d'Herculanum, et des vignobles avait grandi sur la cendre qui recouvre Pompéi, lorsqu'en 1748. quelques fouilles dues au hasard mirent au jour certains restes de cette dernière ville. Malheureusement ces fouilles n'ont guère été poursuivies avec vigueur, et l'on ne connaît encore ces débris qu'imparfaitement. M. Wagener a fait néanmoins la description de cette ville romaine de province, aussi complétement qu'il lui a été possible; il a parlé de l'aspect des rues, de l'architecture extérieure des maisons, des boutiques, des enseignes, des inscriptions et des affiches; il a pénétré ensuite dans l'intérieur de l'habitation, dans l'atrium, et a fait remarquer à ses auditeurs l'énorme différence qui existe entre la vie des anciens, toute publique, tout extérieure, et la vie privée des modernes, servant de base à la société, à la religion, à la famille, à toutes nos institutions et à toutes nos tendances.

Les peintures murales de Pompéi ont été l'objet de la dernière conférence de M. Wagener. Toute cette ville était une immense peinture murale, au rebours de nos villes modernes, dont l'aspect est des plus monotones sous ce rapport. Rien ne serait plus facile cependant que d'ajouter à notre architecture, et même à nos bas-reliefs et à nos sculptures, une coloration qui, loin de leur nuire, leur donnerait toute leur valeur. Nous en avons un exemple frappant à Pompéi. Comme art, ces peintures anciennes sont remarquables, tant celles qui servaient de décoration extérieure, que celles qui tenaient lieu de tapisseries à l'intérieur. L'auteur a, du reste, montré le sentiment de l'art jusque dans les meubles et les ustensiles trouvés dans les habitations de Pompéi, et c'est, en effet, le cachet le plus frappant de toute l'antiquité.

Le Cercle d'Anvers s'est éminemment distingué cette année par les conférences ayant rapport aux beaux-arts, et nous devons lui rendre à ce sujet un hommage tout spécial. C'est au Cercle d'Anvers qu'ont eu lieu les séances de M. Didron sur l'Iconographie des cathédrales, de M. Moke sur les Découvertes faites à Ninive et à Babylone, de M. Alvin sur l'Histoire de la gravure, de M. Fétis sur l'Histoire de la musique et de M. Paulet sur la Peinture sur verre.

La conférence de M. Didnon avait été organisée par la section des arts plastiques du Cercle; le savant auteur de l'Iconographic chrétienne et directeur des Annales d'archéologie, avait choisi

pour sujet les cathédrales au moyen âge et leur ornementation. Il a commencé par esquisser à larges traits l'histoire de l'architecture chrétienne, en caractérisant les types de l'architecture ogivale, et en montrant l'harmonie en quelque sorte merveilleuse que révèlent les cathédrales construites dans ce style. Cellesci, lorsqu'elles sont complètes, ont la forme d'une croix; au sud, à l'est et à l'ouest se trouvent les portails, et dans cette forme M. Didron croit voir une allégorie du Christ étendu sur la croix, et dont les mains et les pieds furent percés pardes clous.

A l'appui de sa thèse, M. Didron a fait la description de l'église de Chartres; ce temple, le plus complet qui existe, peut paraître comme le type-modèle des églises ogivales. Cette église a la forme complète d'une croix, et ses portails, qui n'ont pour ainsi dire pas souffert du temps, donnent une idée de la richesse que l'on déployait dans de pareilles constructions. A Chartres, il y a au delà de dix-huit cents statues dans les portails du nord et du sud: elles forment la représentation complète de toute la nature. Ce sont les psaumes de David, le chant des jeunes Hébreux, les versets de l'apocalypse et le Te Deum, qui sont taillés dans la pierre. En joignant l'utile à l'oruementation, ces statues forment une encyclopédie dans laquelle le vulgaire peut lire l'histoire de l'humanité.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Didron dans les développements qu'il a donnés à la description des figures allégoriques des portails de la cathédrale de Chartres, et des différentes manières dont on représentait la Vierge au moyen âge. Qu'il nous suffise de dire que ses aperçus aussi ingénieux que profonds ont jeté une véritable lumière sur l'histoire de l'art, et qu'à ce point de vue, sa conférence a obtenu un véritable succès auprès des artistes.

M. More a tracé rapidement l'historique des Découvertes faites à Babylone et à Ninive; il a décrit ces deux villes d'après les renseignements dus à Hérodote, à Xénophon et au prophète Jonas, et d'après les fouilles récemment accomplies. Le savant et ingénieux professeur a raconté ensuite les efforts faits pour déchiffrer les inscriptions trouvées parmi les ruines, et il en a signalé toute l'importance. La langue de ces inscriptions

est d'origine africaine, et il semble evident aujourd'hui que l'Ethiopie, c'est-à-dire la Nubie actuelle, a servi de berceau à la civilisation de l'Orient. Tout un nouveau monde va bientôt nous apparaître, car Londres renferme en ce moment une bibliothèque entière de tablettes d'argile plastique sur lesquelles les prêtres chaldéens imprimaient le résultat de leurs études. Grâce aux Rawlinson, aux Botta, aux Flandin, aux Layard, nous sommes en possession des titres qui manquaient à l'humanité pour établir sa généalogie.

Les belles conférences de M. Alvin sur l'Histoire de la Gravure et de M. Fetis sur l'Histoire de la Musique, ne sont malheureusement pas susceptibles d'un véritable compte rendu. Il en est de même de la conférence de M. Paulet, sur l'Histoire de la Peinture sur verre. Nous devrions citer ici toute l'introduction dont M. Alvin a fait précéder son exhibition d'estampes de la Bibliothèque royale, et les appréciations servant de commentaire au concert historique dirigé par M. Fétis. Ce sont là ce que l'on pourrait appeler des conférences mixtes, participant, les unes, de l'exposition de tableaux, les autres, du concert proprement dit.

Il nous reste, pour compléter cette chronique, à mentionner brièvement les quatre conférences données par l'auteur même de cet article: la première, à la Société littéraire de Gand, sur Puscal, la deuxième, au Cercle de Bruges, sur la Moralité dans les comédies de Molière, la troisième, au Cercle d'Anvers, sur les Peuples commerçants et les Peuples artistes, et la quatrième à la Société Schild en Vriend de Bruxelles, sur les Limites naturelles des peuples.

— Pascal est un homme de génie, le plus grand peut-être de toute la littérature française, et le seul au xvir siècle qui représente la vie, le mouvement, le progrès. Mais Pascal, poursuivant ses études, sut hientôt tellement en avant de son époque, qu'il finit par s'effrayer de son isolement. Alors le doute entra en son esprit, il se désia de lui-même, de sa raison, et, par horreur du scepticisme, il se rejeta violemment dans les bras de la religion, en s'abètissant à plaisir et de parti pris, selon sa propre parole.

- La moralité des comédies de Molière consiste beaucoup moins dans ce qui se dit que dans ce que l'auteur fait penser, et surtout dans l'impression qui en reste. Les critiques de Molière n'ont pas tenu compte du ton nécessaire à la comédie, et de la nature de l'art; ils auraient voulu des personnages entièrement vertueux et des dénouements où le vice fût puni. Mais le but de la comédie est plutôt d'éclairer les dupes que de corriger les fripons, plutôt d'inspirer la prudence que de prêcher la vertu.
- Depuis les Phéniciens jusqu'aux peuples des États-Unis d'Amérique, il semble toujours y avoir alliance entre le commerce et la liberté contre les beaux-arts : les peuples commerçants ne sont pas artistes, mais ils sont libres, tandis que les peuples artistes sont esclaves. La Grèce seule nous montre une civilisation harmonique et relativement complète. Les civilisations modernes sont loin d'avoir atteint ce point de perfection relative, mais déjà mille exemples viennent prouver qu'il n'y a pas antagonisme réel entre l'art et le commerce. L'art n'est plus d'ailleurs, à nos yeux, une simple frivolité : il est utile, et même de plus en plus nécessaire à une société bien organisée.
- Les limites naturelles des peuples ne peuvent être les fleuves : ce seraient plutôt les montagnes ou du moins les circonscriptions des bassins. Seulement ces limites naturelles s'effacent sur le littoral des mers. Dirons-nous alors que les langues seules forment les peuples? Mais ce principe conduirait à des subdivisions trop inégales en étendue et d'ailleurs beaucoup trop tranchées. Ce ne seront pas non plus les caprices de la politique qui pourront créer des peuples. Il n'y a donc pas à proprement parler de limites naturelles, surtout pour la Belgique. Si le peuple belge existe, c'est par suite de circonstances spéciales. Depuis le traité de Verdun, nos populations flamandes ont appartenu à la France, et nos populations wallonnes à la Germanie. Loin de pouvoir amener une absorption, cet état de choses a produit un véritable antagonisme entre les peuples dominateurs et les peuples dominés, et, par suite, naturellement, une alliance, une confraternité entre les Wallons et les Flamands. C'est là toute notre raison d'être, et l'on peut

trouver un autre exemple de ce phénomène en Suisse. Mais dans ce cas il faudrait plutôt une confédération libre qu'une union intime sous un pouvoir central; car Wallons et Flamands n'ont fait qu'un mariage de convenance et non un mariage d'inclination.

Tel est le fond ou pour mieux dire le texte de ces quatre conférences.

EUGÈNE VAN BEMMEL

CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu de M. Ch. Poplimont la lettre suivante :

Au directeur de la Revue trimestrielle.

Bruxelles, 25 avril 1857.

MONSIBUR,

Veuillez donner place dans votre livraison du 1er juillet, à ma réclamation contre une insinuation malveillante de M. Delhasse, contenue dans celle du 1er avril.

J'ai franchement et nettement posé la question en adressant immédiatement quelques lignes à M. le Rédacteur de l'Étoile belge, qui y ont été insérées le 10 avril. M. Delhasse répondit par une lettre qui parut dans le même journal, numéro du 13-14. Je joins ici les deux pièces pour que vos lecteurs puissent juger si mon adversaire a été aussi net et aussi franc que moi.

- « Au rédacteur de L'ÉTOILE BELGE.
- » Monsieur,
- » Un article vient de paraître dans la Revue trimestrielle (t. XIV), qui porte pour titre : M. de Gerlache, et pour signature : Félix Delhasse. On y lit :

- « Il (M. de Gerlache) a écrit deux fois sa propre histoire, une première
- » sois dans l'Histoire du royaume des Pays-Bas, où il sut auteur, une
- » seconde fois dans sa biographie, qui, bien que signée par M. Ch. Popli-
- » mont (Biographies nationales. La noblesse belge. Bruxelles, 1851,
- » in 4°), n'en a pas moins tous les signes d'une autobiographie, style et
- » pensée. »
 - » C'est contre mon ouvrage et contre moi une accusation en règle,
- » La justice de cette accusation est-elle démontrée? Non. Je pourrais donc me dispenser de la relever. Mais je tiens à opposer, et sans délai aucun, à l'affirmation gratuite de M. Delhasse, une dénégation formelle. Le public appréciera.
- » S'il y avait des experts en signes de style et pensée, comme s'exprime M. Delhasse, aussi bien qu'il y en a en écriture, je proposerais à l'auteur qui m'attaque, de soumettre la question à un jugement contradictoire. Malheureusement cette expertise est impossible.
- Je dois donc me borner à dire que ce que je signe, je l'ai pensé. Je défie M. Delhasse de prouver le contraire.
- M. Delhasse publie ses réflexions sur M. de Gerlache: il use d'un droit. J'avais fait de même en publiant les miennes. Chacun, nous portons la responsabilité de nos paroles. M. de Gerlache n'est pour rien là-dedans.
- Je demande, en terminant, à M. Delhasse, si jamais nous avions quelque nouvelle discussion, de ne plus y mêler d'autre nom que le mien. Qu'il attaque M. de Gerlache, c'est son affaire. Qu'il me cite, me combatte, me réfute, il en est bien le maître; mais que, pour blesser M. de Gerlache, il avance sur mon compte un fait contraire à la vérité, c'est poser un acte dont j'abandonne la qualification à la conscience de ses lecteurs.

» CH. POPLIMONT. »

- « Au rédacteur de l'Étoile BELGE.
 - » Bruxelles, le 10 avril 1857.

- · Monsieur.
- M. Ch. Poplimont a réclamé, dans l'Étoile belge, contre cette phrase de l'article Gerlache (Revue trimestrielle, t. XIV):
 La biographie Ger-
- » lache, bien que signée par M. Ch. Poplimont, n'en a pas moins tous les
- » signes d'une autobiographie, style et pensée. »
 - » Il se retranche derrière cette supposition, qu'il n'y a point d'experts



en fait de style et de pensée. Oh que si! il y a des gens qui se connaissent a cela. Est-ce que la forme de la pensée n'est pas aussi caractéristique et aussi individuelle que la forme des traits? — La biographie Gerlache n'a point du tout la tournure de M. Poplimont.

- » M. Poplimont défie de prouver qu'il n'a pas pensé cette biographie. Il l'a pensée, soit, et publiée; mais il ne dit pas qu'il l'ait faite et écrite.
- » On sait, du reste, comment se font ces compilations biographiques et généalogiques, le plus souvent sur des notes fournies par les intérersés.
 - » Agréez, etc.

» FÉLIX DELHASSE. »

M. Delhasse se prétend expert en pensée et en style; je l'en félicite: il serait cependant, me semble-t-il, plus avantageux pour lui de ne plus user à l'avenir de sa perspicacité que pour sa gouverne intime, sans la prodiguer ainsi en public en en faisant la base d'une accusation qu'il n'appuie que sur elle.

Démolisseur des réputations acquises, M. Delhasse devrait, plus que tout autre, se tenir en garde contre tout soupçon, non-seulement de passion, mais même de legèreté.

Il nous apprend que le choix principal dans tout travail d'esprit, c'est, non d'avoir conçu les idées dont il se compose, ni même de les avoir classées et de leur avoir donné une forme, mais bien d'avoir mis la rédaction au net, de l'avoir écrite de sa propre main. Personne ne s'en doutait. On croyait assez généralement jusqu'ici que le labeur du copiste n'est qu'accessoire, et que le travail véritable est la pensée. M. Delhasse a changé tout cela.

Les compilations biographiques et généalogiques, dit mon adversaire, se font le plus souvent sur des notes fournies par les intéressés. — Il faut évidemment les faire sur quelque chose, soit sur des renseignements concernant les faits et les dates, et qu'on demande aux intéressés quand on n'a pour but que d'être exact et vrai, soit, en tout autre cas, sur des documents qu'on va chercher ailleurs. M. Delhasse, sinon généalogiste, du moins biographe comme moi, s'est vu réduit, avec le commun des compilateurs, à interroger les hommes ou les livres pour en tirer ce qu'il ne savait pas. Nul néanmoins que je sache n'a supposé que les biographies de Gerlache, Frère, Jottrand, etc., portassent une fausse signature, sur le prétexte vague qu'elles n'auraient point eu la tournure de M. Delhasse. Tout

le monde bien au contraire s'est empressé de lui en laisser la responsabilité entière en lui en attribuant tout l'honneur.

La publication du travail de M. Delhasse dans votre Revue, Monsieur, m'a tenu pendant trois mois sous le coup d'une imputation fâcheuse. Comme je ne voudrais pas que, par mon fait, mon adversaire eût à subir le même désagrément, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien lui communiquer cette lettre, avant l'impression, afin qu'il la fasse précéder ou suivre des réflexions qu'elle lui aura suggérées.

Veuillez agreer, Monsieur, mes très-humbles salutations.

CH. POPLIMONT.

CRITIQUE LITTÈBAIRE.

OEUVRES DE PHILIPPE DE MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE.

TABLEAU DES DIFFÉRENDS DE LA RELIGION,

Précédé d'une Introduction générale par EDGAR QUINET.

ter volume. In-8° de LXXXIV et 435 pages. Bruxelles, F. Van Meenen.

Nous avons annoncé, dans notre avant-dernier volume, cette publication importante, qui doit être considérée à la fois comme un monument littéraire et un monument historique, comme un témoin irrécusable de nos anciennes luttes contre le catholicisme, et un manifeste de la lutte décisive engagée en ce moment entre le moyen âge et les idées modernes.

La question a été nettement et franchement posée par M. Edgar Quinet, dans une *Introduction* admirable de verve et d'énergie, de logique et de clarté. Ce n'est point là une œuvre contre laquelle il soit possible d'organiser la conspiration du silence, et l'impression a été tout d'abord tellement profonde, l'effet a paru tellement irrésistible, qu'un effroyable cri d'alarme a été poussé à la fois par tous les organes de la presse cléricale. Car il ne s'agit plus désormais d'atermoiements et de demi-mesures, il s'agit d'en finir tout de bon et de tracer d'une main ferme la ligne de démarcation qui séparera le progrès et la liberté de l'immobilité et du despotisme. Que les âmes timorées et indécises sachent enfin à quoi s'en tenir, et qu'elles choisissent en pleine connaissance de cause la voie qu'elles veulent suivre. Le

temps des illusions est passé: le catholicisme lui-même nous l'a trop fait comprendre. Qu'est-il résulté des réformes annoncées par Pie IX et des bénédictions des arbres de la liberté par les prêtres français? Jetez les yeux sur les États romains et sur la France.

« Il faut que le catholicisme tombe! » voilà la pensée et le but de l'Introduction de M. Quinet. Or, est-ce la première fois que ce mot est prononcé? Non, certes! Il a retenti au xvi siècle dans la moitié de l'Europe, et le catholicisme y est tombé, et cette moitié de l'Europe est aujourd'hui la plus intelligente, la plus libre, la plus heureuse. Nierez-vous l'évidence? Nierez-vous que la vie intellectuelle et sociale tend à disparaître de plus en plus dans les États catholiques, tandis que, dans les Etats libres, cette vie s'est développée avec une rapidité mer-veilleuse, s'est même répandue au dehors, et a donné naissance à tout un monde? Nierez-vous les États-Unis d'Amérique? Nierez-vous que l'Europe catholique eût été absolument incapable de produire une pareille civilisation?

Ce sont là des faits acquis, des lieux communs que M. Quinet ne s'est pas donné la peine de répéter encore. La question, pour lui, est de savoir comment on pourra enfin se débarrasser du catholicisme. Est-ce par l'autorité de l'éducation seule? mais l'éducation est aux mains du clergé, mais l'éducation, c'est la religion même. Est-ce en privant le pape de son pouvoir temporel? mais ce pouvoir serait bientôt reconquis par la toutepuissance spirituelle. Est-ce par l'avénement d'un nouveau dogme? mais fait-on des dogmes à plaisir, à notre époque surtout, et cette idée n'est-elle pas elle-même un triste legs de l'Église romaine? Ne nous forgeons pas de chaîne nouvelle, n'attendons pas la solution d'un problème dont les données véritables ne sont pas encore déterminées, n'espérons pas non plus réconcilier l'Église et la Révolution, et ne disons pas que toutes les religions sont égales : ce sont là autant d'aberrations dont profitent nos adversaires. Prenons l'arme que met en nos mains la civilisation de notre époque : la liberté; c'est là le dogme moderne, le dogme vivant, élevé aujourd'hui sur la croix comme un autre Messie. — « Liberté pour tous, expansion de toutes les énergies de l'âme et de l'esprit, en dehors de l'Église despotique et serve! »

Peut-être aurions-nous à émettre quelques doutes sur l'efficacité de certains moyens proposés par M. Quinet, et des explications à demander sur certaines idées qui ne nous semblent pas complètes; mais nous réserverons cette discussion pour un autre article. Ce n'est pas au moment où cette œuvre est attaquée par la superstition et le fanatisme qu'il convient de jeter sur elle quelque défaveur, même à un point de vue tout opposé. Nous ne voulons que considérer aujourd'hui la noble et courageuse mission que s'est donnée le grand écrivain, et faire ressortir les éminentes qualités qui distinguent son travail. L'Introduction aux œuvres de Marnix fera époque. Quoi que l'on puisse dire ou penser des idées de l'auteur, il faudra bien que l'on compte avec elles. Les catholiques qui crient au scandale seront forcés de s'expliquer; les hommes timides seront mis en demeure de prendre parti; les conservateurs devront trouver des sophismes nouveaux, les doctrinaires de meilleures excuses: tous, enfin, voyant cet homme se poser si loin en avant sur le chemin de l'avenir, feront au moins quelques pas vers lui, les uns par entraînement, les autres par conviction, d'autres même par pure curiosité, d'autres ensin pour le combattre : et ce simple rapprochement exercera une influence non douteuse sur tous les esprits, car la vérité a sa contagion bienfaisante, et l'on peut dire d'elle, comme de la calomnie, qu'il en reste toujours quelque chose.

E. V. B.

NOUVELLES PROVINCIALES.

Première petite lettre. A M. de Decker, ministre de l'intérieur.

Deuxième petite lettre. A un père de famille.

PAR DOM JACOBUS.

2 brochures in-18. Bruxelles, Bodart.

Les événements de 1851, en arrêtant l'essor de la révolution sociale qui se préparait, ont conduit nécessairement les hommes avancés, les esprits sérieux, à étudier plus profondément les éléments essentiels de cette révolution. Cette étude, faite pendant la trêve, ne pouvait manquer de jeter une vive lumière sur bien des questions. Malgré les systèmes opposés qui se sont produits successivement, on est aujourd'hui à peu près d'accord sur un fait; c'est que le plus grand appui du despotisme est dans le catholicisme, et que c'est là l'ennemi qu'il faut vaincre d'abord. Aussi la lutte s'est-elle engagée sur ce point avec une vivacité extrême, et les audacieuses tentatives du clergé qui croyait pouvoir impunément profiter de la réaction, n'ont pas peu contribué à l'exciter. En aucun pays cette lutte n'a été plus forte qu'en Belgique, où, d'une part, les institutions garantissent la liberté d'examen et de discussion, tandis que, d'autre part, les prétentions du parti catholique sont devenues excessives.

De nombreuses publications, plus ou moins radicales, ont paru sur ce sujet, et le public a déjà assigné aux Boniface et aux Van Damme une place distinguée à côté des Paul-Louis Courier. Voici maintenant un nouvel athlète qui entre dans la carrière, et qui, tout d'abord et sans hésitation, choisit le poste le plus périlleux.

Dom Jacobus ne se borne pas, comme ses émules, à attaquer dans le catholicisme un parti politique tout puissant, une intervention dangereuse de la religion dans les affaires de l'État; c'est le dogme même qu'il prend à partie, c'est l'esprit de la religion catholique qu'il combat résolument.

Les Nouvelles Provinciales ont été écrites à l'occasion de l'espèce de censure dont le gouvernement a frappé un professeur d'une université de l'Etat. On n'a pas oublié ces circonstances. Dom Jacobus examine, dans sa première lettre, si le ministre avait le droit de prononcer ce blâme, et, la constitution à la main, — la constitution qui n'admet point de religion de l'État et qui assure la liberté entière de culte et de conscience, — il démontre aisément que le ministre a dépassé son pouvoir en prenant une mesure toute en faveur d'une Église particulière.

Si du moins, se dit-il, la morale de cette Église particulière

était bienfaisante, peut-être faudrait-il accorder à l'erreur du ministre le bénéfice des circonstances atténuantes. Voyons donc cette morale.

Et alors le pamphlétaire ouvre l'histoire; il y fouille jusque dans ses recoins les plus ignorés, et il passe en revue les crimes, les turpitudes, les infamies de toute espèce dont le clergé s'est souillé dès l'origine.

Il prend le christianisme au Bas-Empire, et révèle les aberrations d'esprit et de mœurs des premiers chrétiens; il fait voir les martyrs eux-mêmes donnant des billets d'absolution et de communion en blanc, « espèce de faux passeports pour tricher le ciel ou l'enfer. » Après une ample moisson de sacriléges et d'impiétés, Dom Jacobus arrive aux papes. Alors défilent, comme une interminable procession, les papes libertins, adultères, homicides, incestueux : les Formose, les Étienne, les Jean X, les Jean XII et les Jean XIX, les Sergius III, les Boniface, les Grégoire V, les Benoit IX, tous plus impies les uns que les autres. Puis viennent les Borgia qui font oublier le Bas-Empire. « L'histoire se couvre d'un voile devant tant d'horreurs. »

Les croisades et plus tard l'inquisition fournissent à l'auteur des matériaux en abondance. Après le siècle de la Saint-Barthélemy celui des dragonnades, après la fondation de l'inquisition celle de l'ordre des jésuites.

Dom Jacobus ne se borne point à présenter les actes publics du clergé, il le suit dans sa vie privée; il montre les débordements dont les prêtres, les moines et les religieuses se sont souilles à toutes les époques. Et que l'on ne croie point que c'est aux ennemis du catholicisme, aux philosophes, aux libres penseurs que notre auteur emprunte ses citations. Ses autorités s'appellent saint Clément, saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Cyprien, saint Augustin, saint Justin, saint Avite, etc., ce sont ensuite les papes Urbain III, Grégoire VII, Grégoire XII, Benoît XII; puis encore les conciles d'Elvire, d'Aquilée, de Gangres, de Nicée, de Carthage, de Tours, etc., etc.

« Qu'elle se dise donc infaillible, » s'écrie Dom Jacobus en

terminant sa première lettre, « qu'elle se dise infaillible, cette » Eglise dont chaque pas est une faute, chaque parole une » erreur, l'Église de l'inquisition et des jésuites! L'État doit » laisser passer tous les charlatanismes, et c'est une honte que » l'imbécillité des hommes s'y laisse prendre encore. Mais qu'il » soit possible qu'au nom de la morale qu'elle professe si bien » en exemple et en théorie, l'Église vienne réclamer le sacrifice » des libertés qui peuvent seules tirer le peuple de son abru-» tissement intellectuel, réclamer le sacrifice de la plus noble » prérogative de l'homme, en faveur de la superstition et de la » fausse morale, et qu'au lieu de repousser de telles prétentions » il se trouve des ministres pour blamer la science et la philo-» sophie, des votants pour livrer, au premier mot d'ordre, la » liberté, comme une concubine, aux mains du clergé, - voilà » ce dont je rougis pour l'intelligence et pour l'honneur de » mon pays. »

La première lettre était consacrée à l'histoire des mœurs privées du clergé; la deuxième montre le prêtre dans ses rapports avec la famille.

En abordant ce sujet, Dom Jacobus s'est souvenu qu'il est poëte, — l'un des plus éminents dans le petit nombre de véritables poëtes que possède notre pays. Au contact de ce foyer de toutes les saintes et pures amours, qui s'appelle la famille, le cœur de l'écrivain a tressailli, il s'est réveillé, et il a laissé echapper, au milieu du redoutable pamphlet, quelques pages de haute et suave poésie. Écoutez ceci :

« Ami, j'aime à visiter, par la pensée, votre soyer domes» tique, à vous voir — la présence d'un ami ne changeant rien
» à vos habitudes, — vous, le père, un livre à la main et con» viant souvent la famille au partage du pain intellectuel;
» votre épouse, ce grand cœur entre les cœurs bons et sim» ples, s'occupant du ménage; auprès de vous, votre asné, déjà
» savant, déjà rèveur, bientôt un homme! votre sille, un ange
» en bouton, vive, enjouée, comme l'alouette du matin; puis
» le bambino, grimpant aux jambes de tout le monde, chérubin
» à manger de baisers! Là tout est accord, paix, harmonie. A
» l'horizon, un site magnisque; à vos pieds, la grande ville

- » industrielle où vous descendez, chaque jour, prendre une
- » part de l'activité du siècle; à l'intérieur, la vie heureuse,
- » pure, intelligente, la vie de la famille et de la pensée, du
- » cœur et de l'esprit! La nature, le travail, la raison.
- » l'amour, les arts, voilà les vrais liens religieux de ce monde!
- » Ami, vous vivez au plein cœur de l'humanité! »

N'est-ce pas là un délicieux tableau de genre, inondé de lumière et frémissant de vie?

Mais l'ardente polémique rappelle le pamphlétaire à des idées plus sombres. Il doit faire connaître les bienfaits qu'apporte le prêtre à la famille : l'enfant damné avant que de naître, la mère sacrifiée pour sauver l'embryon, le baptême forcé des enfants, le vol des enfants nouveau-nés érigé par l'Église en devoir; puis bientôt l'éducation qui, dans les mains du prêtre, ne peut produire que des hypocrites, habitués dès l'enfance au rôle de dénonciateurs, incapables de distinguer par eux-mêmes le bien et le mal, n'ayant aucun intérêt dans la société, ne voyant ni honneur, ni charité, ni mérite quelconque hors de la foi catholique, et retournant enfin dans leur famille et dans le monde infectés de fanatisme et d'intolérance.

C'est surtout par la confession que le prêtre s'immisce le plus dans la vie de la famille. Les pages où Dom Jacobus flétrit comme ils méritent de l'être les abus du confessionnal, sont parmi les plus éloquentes de son livre. Il n'existe pas d'homme sensé et exempt de préjugés, qui, après avoir lu ces pages, ne trémisse à l'idée d'abandonner sa femme, sa sœur ou sa fille à une intimité aussi étroite avec le prêtre célibataire.

Le prêtre ne s'introduit dans la famille qu'en la troublant. La famille gravite autour de la femme : le catholicisme rabaisse la femme, puisque, dans Marie même, il ravale le mariage et glorifie le célibat. Les règlements qu'il a donnés pour le mariage sont contre nature, et quelques-uns sont tellement ignobles que nous ne pouvons suivre ici le pamphlétaire dans ses recherches. Le prêtre s'interpose entre les époux, il s'interpose entre les parents et les enfants, il les désunit, les sépare, les brouille à jamais.

« Que de familles volées, que d'orphelins dépouillés, que de



» testaments captés, que de fortunes extorquées à la faiblesse » ou à la maladie! Autant de pierres nouvelles à ajouter à ce » monument de honte, d'oppressions et de rapines dont le » prêtre fait une église et qu'il ose élever à Dieu! Il n'est pas » un devoir, un intérêt, un besoin, un droit des familles qui » ne se lève contre l'Église, comme témoin et martyr, ne » montre ses plaies et ses souillures, et n'accuse l'insatiable

» vampire catholique, apostolique et romain. »

Les catholiques répondront-ils à ces faits terribles, à cettelogique écrasante? Nous pouvons les en désier. Les Nouvelles Provinciales, insérées dans le National, ont reçu déjà une assez grande publicité: pas une voix ne s'est élevée pour les résuter ou pour les blâmer, tant la terreur a été grande, le coup étourdissant, tant on craint d'éveiller l'attention. C'est pour cela précisément que nous nous sommes étendu sur l'analyse de cet ouvrage plus que nous ne le saisons habituellement. Nous promettons de nous occuper avec autant de soin de la troisième lettre dont la publication a commencé depuis quelques jours.

E. V. B.

PROEVE EENER LETTERLIJKE METRISCHE VERTALING VAN ARISTOPHANES,

DOOR J .- G .- H. WOUTERSZ.

Gr. in 8º de XL-146 pages. Anvers, Van Mol-Van Loy.

Cette traduction d'Aristophane a été reçue avec une faveur marquée dans le monde flamand, et c'est justice. Nous avons souvent entendu reprocher à notre littérature le manque d'œuvres sérieuses. Que des chansons, des romans de mœurs, des romans historiques, des poésies nationales, que même des travaux importants sur l'histoire du pays aient eu du succès, ou n'aura pas de peine à le concevoir; mais qu'une traduction littérale et métrique d'un des auteurs les plus originaux

de l'antiquité ait été presque épuisée au bout de quelques mois, voilà ce qui aura lieu de surprendre ceux qui voudraient voir dans la langue flamande un patois sans règles et sans vocabulaire, et dans la littérature actuelle le chant du cygne, la dernière lueur d'une lumière prête à s'éteindre.

Le seul reproche que l'on pourrait adresser à M. Woutersz, ce serait précisément d'avoir choisi le poëte le plus original de toute la Grèce. Les comédies d'Aristophane sont l'expression exacte de l'ordre social ancien : ce sont des pamphlets où le poëte raille et parodie tour à tour les institutions politiques, les mœurs, la religion et le langage du peuple athénien. Une foule d'allusions qu'elles renferment sont perdues pour nous. Pour comprendre Aristophane, il faudrait avoir vécu de la vie des Athéniens, il faudrait avoir vu fumer l'encens dans leurs cérémonies religieuses, avoir suivi les lecons des rhéteurs et des sophistes ; il faudrait avoir pris parti pour Nicias ou Cléon, pour les chevaliers ou pour le bonhomme Dêmos. M. Woutersz a bien aperçu la difficulté; parmi les onze pièces qui nous restent du comique grec, il a choisi celles qui offrent l'intérêt le plus général, le Plutus et les Nuées. Et pourtant combien de traits dans cette dernière comédie contre des personnages que nous ne connaissons plus aujourd'hui, combien d'allusions aux mœurs et au caractère des Athéniens, à la vie privée de Socrate, aux divers systèmes de philosophie qui se partageaient alors les esprits! Quant au Plutus, c'est la seule pièce d'Aristophane qui appartienne à la comédie moyenne: les personnalités y sont moins nombreuses, les sarcasmes moins blessants, et l'on n'y trouve plus de ces allocutions au public connues sous le nom de parecbases. Le traducteur a eu soin de s'entourer de tous les travaux de la philologie moderne : il a esquissé dans une introduction, trop rapide peut-être, l'histoire de la comédie grecque, et a éclairci les principales difficultés du texte par un choix excellent de notes qu'il a puisées dans Brunck, Kuster, Conz, etc. et dans le théâtre des Grecs du P. Brumoy, revu par Raoul-Rochette.

Outre ce travail d'éxégèse, il y avait les difficultés de la traduction qui étaient presque insurmontables. Contrastes heurtés,

renversement d'idées, accumulation d'apostrophes et d'exclamations, gaieté folle et enivrante, railleries fines, plaisanteries grossières, la parodie et le dithyrambe, la satyre et l'ode dans un même chœur, voilà Aristophane. Vous voulez le suivre : le chemin est difficile, vous rampez, il bondit, vous courez, il vole; vous croyez le tenir, toujours il vous échappe, et vous l'apercevez tout à coup à une distance énorme, qui a l'air de se narguer de vos efforts. Heureusement, l'instrument dont M. Woutersz s'est servi n'est pas ingrat. Nous ne sommes plus, Dieu merci! du temps où A. Schrickius et De Grave ramenaient à des racines néerlandaises tous les noms propres de la langue grecque, mais nous ne craignons pas de nous éloigner de la vérité en soutenant qu'il y a une analogie frappante entre les deux langues. Déjà au siècle passé, Reitzius avait écrit sur ce sujet un livre trop peu connu aujourd'hui malgré quelques rapprochements forcés, le Belga Græcissans. En 1841, un professeur de Malines, M. L. Delgeur, a publié dans une Revue flamande. de Middelaer, un parallèle, fort incomplet du reste, des dialectes principaux du grec et du néerlandais. M. Woutersz a fait plus. Au lieu de règles froides et souvent arbitraires, il a prouvé par un exemple frappant l'identité du génie des deux laugues. Les Français se sont toujours plaints de n'avoir pas une bonne tra-- duction du comique grec : et comment pourrait-on rendre dans une langue si peu flexible que la langue française ces mœurs délicates, ces inversions à effet, ces mots composés, ces formes si variées du mètre grec? Nous ne croyons pas qu'on puisse se flatter, après avoir lu la traduction d'Artaud, d'avoir seulement deviné sous ce masque grossier la physionomie d'Aristophane. Dans la traduction flamande, au contraire, tous les traits du comique grec se trouvent fidèlement reproduits. C'est là un mérite immense, et dont on saura d'autant plus gré à M. Woutersz, quand on apprendra que Jean Voss, dont les traductions d'Homère et de Virgile sont des chefs-d'œuvre, n'a réussi qu'imparfaitement à faire passer en allemand la vivacité pétulante d'Aristophane.

Nous terminons en exprimant le vœu que M. Woutersz ne s'arrête pas en aussi beau chemin; il lui reste à nous faire

connaître quelque tragique grec, quelque poëte bucolique ou érotique, Théocrite, Anacréon... Le champ est si vaste, et les glaneurs si peu nombreux!

A. W.

[]...]

LE PRINCE DE LIGNE

OU UN ÉCRIVAIN GRAND SEIGNEUR A LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

PAR N. PEETERMANS.

In 18 de IX-252 pages. Liége, Renard.

La Belgique du XVIII^e siècle, soumise à la domination politique de l'Autriche, mais invinciblement entraînée sous la domination littéraire de la France, compte parmi ses représentants les plus distingués, le prince Charles-Joseph de Ligne, feld-maréchal dans les armées autrichiennes, qui s'est rendu justement célèbre dans la guerre de Sept-Ans et dans les guerres contre les Turcs, tandis qu'il avait à la cour de France une réputation, mieux méritée encore, d'homme aimable, de bel esprit, d'écrivain piquant et ingénieux.

Plusieurs critiques se sont déjà occupés du prince de Ligne, et, en Belgique même, MM. de Reiffenberg et Charles Hen, dans des notices imprimées, MM. Deschanel et Renard, dans des conférences faites l'année dernière au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, nous ont montré notre spirituel compatriote sous diverses faces de son talent et de son caractère; mais il y avait encore à compléter ces appréciations « par un tableau des relations du prince avec le monde et la cour de Bruxelles. » Tel était aussi, dans l'origine, l'unique but de M. N. Peetermans, et l'on concevra facilement tout l'intérêt qui s'attache à ce tableau, si l'on se figure le prince de Ligne formant l'opposition la plus complète, l'antithèse la plus curieuse, avec les provinces belges au xviiie siècle, avec ce « pays de l'uniformité, » comme l'appelle Voltaire. M. Peetermans nous apprend, dans sa préface, comment son projet primitif se transforma

successivement, grâce à des matériaux que n'avaient point possédés ses devanciers. « Si ce volume s'est grossi, dit-il, c'est » beaucoup par le fait de l'entraînant auteur que j'étudiais; » très-peu par le mien. Je l'ai trop souvent cité pour que l'on » songe à me quereller sur le nombre des pages qui suivent. » A ma place, qui n'eût consenti à laisser parler le plus possible ce charmant causeur? »

Le livre de M. Peetermans renferme donc la vie entière du prince de Ligne, mais particulièrement dans ses rapports avec la Belgique. Ce point de vue patriotique n'a pas empêché l'auteur de généraliser ses appréciations, d'étendre ses apcrçus, et de juger son héros, sans engouement, sans admiration exclusive, sans parti pris. La fidélité de l'historien et l'impartialité du critique se révèlent à la fois, et de la façon la plus remarquable, dans toutes les parties de l'ouvrage.

Un autre mérite de M. Peetermans est d'avoir su emprunter souvent, dans son récit, les paroles mêmes du prince, sans qu'il en résulte ni décousu, ni disparates. Les citations, amenées naturellement et avec bonheur, se lient intimement au texte, et l'auteur s'est inspiré de son modèle au point de l'égaler parfois dans la variété de ses tournures et le piquant de ses expressions. Il a en outre choisi avec beaucoup de discernement les fragments plus étendus, les lettres, les vers, les pensées, qui donnent une idée exacte de l'esprit de son héros; il a fait ressortir ce qu'il y avait d'éminemment original dans cette volumineuse collection d'œuvres de tout genre, en condamnant avec raison les tragédies, les comédies, les romans, certains travaux d'histoire, certaines poésies, qui exigent un talent plus complet et plus élevé. C'est dans Mes écarts ou ma tête en liberté, c'est dans des lettres, dans des mémoires, que se révèle le prince de Ligne tout entier. Hors de la causerie ou de la fantaisie, il ne faut point lui chercher de qualités réelles. Mais que de charme, de linesse, de grâce et d'à-propos dans les causeries de ce savant homme du monde! que d'originalité, de vivacité, de verve, d'imprévu, dans les fantaisies de cet écrivain grand seigneur!

« ... Les livres qu'il fait nous apparaissent comme une suite de notes décousues, jetées au vol sur le papier au sortir d'un

salon; et de temps à autre il faudrait ajouter à sa pensée, pour qu'elle fût bien claire, le geste ou le ton qui l'accompagnait..... Le prince de Ligne a été, me semble-t-il, tout ce qu'on pouvait espérer d'une personne de sa naissance et de son temps, un homme doué de courage, d'infiniment d'esprit, éclairé par une haute raison, un moraliste aimable, gracieux et fin, de cette école d'observateurs qui, à toutes les époques, a fleuri dans les salons français. » — Ces citations prises au commencement et à la fin du livre que nous analysons, résument assez bien la pensée générale du critique, et nous partageons entièrement sa manière de voir.

M. Peetermans s'était déjà fait connaître avec avantage par diverses notices biographiques sur des littérateurs belges, insérées dans les Soirées Bruxelloises, dans l'Annuaire de la Société libre d'Émulation de Liége et dans la Revue Trimestrielle. L'ouvrage qu'il vient de publier mettra le sceau à sa réputation, et nous n'hésitons point, pour notre part, à considérer cet ouvrage comme l'un des meilleurs qui aient paru, en ce genre, dans notre pays.

E. V. B.

OEUVRES COMPLÈTES DE A. BARON.

I. DE LA RHÉTORIQUE. II. ÉPITRE D'HORACE AUX PISONS.

III. CALLINUS ET TYRTÉE.

3 vol. gr. in-18, Bruxelles, Aug. Decq.

La publication des *OEuvres complètes* de M. Baron est loin d'être une simple réimpression, et nous n'avons pas à craindre, heureusement, de voir l'auteur renoncer à la vie littéraire comme il a renoncé, il y a quelques mois, aux conférences publiques. Plusieurs ouvrages annoncés dans le prospectus sont entièrement inédits, plusieurs autres sont augmentés d'une introduction et de notes nombreuses, et l'*Histoire de la Littéra*-

ture française, qui s'arrêtant à la fin du xvi siècle, sera continuée jusqu'à nos jours.

Des trois volumes qui ont déjà paru, il n'y a que le premier, la Rhétorique, qui soit dans les mains de tout le monde; il convenait sans doute de commencer la collection par une nouvelle édition de cette œuvre remarquable. Nous ne craignons pas d'être contredit en affirmant que la Rhétorique de M. Baron est l'ouvrage le plus complet qui existe en français sur cette matière, et qu'il peut être considéré comme le dernier mot de la science. La préface de la deuxième édition fait en quelque sorte comprendre cette supériorité, par les explications que fournit l'auteur sur sa manière de voir, sur son plan et sur son but. Trente ans passés dans les fonctions de professeur de rhétorique lui avaient donné assez d'expérience pour bien connaître la nature et les besoins intellectuels des jeunes gens. Sans tomber précisément dans la littérature générale, il a su trouver à une théorie surannée une application tout actuelle, entremêler un exposé rigoureusement méthodique de réflexions neuves, de digressions piquantes et variées, et faire d'un manuel une causerie.

M. Baron a rendu, comme professeur de rhétorique, les plus grands services à la littérature française en Belgique. Il possède admirablement l'art de former des écrivains, c'est-à-dire d'éveiller le goût, l'instinct du style dans les jeunes intelligences, tout en laissant à ces intelligences leur spontanéité, leur originalité propre. Or, s'il est presque impossible de définir à priori en quoi consiste cet art spécial, ce précieux talent, on peut espérer du moins de découvrir quelques-uns des secrets de l'éminent professeur dans l'ouvrage qui est, en réalité, le résumé de toute sa carrière. Nous pensons donc que l'étude ou simplement la lecture d'un pareil ouvrage serait aussi profitable aux maîtres qu'aux élèves. On conçoit parfaitement que la première édition de ce livre ait été rapidement épuisée, qu'il ait obtenu le prix quinquennal de littérature française et que le conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen l'ait adopté comme livre classique.

Le deuxième volume des OEuvres complètes renserme l'Épître

Digitized by Google

d'Horace aux Pisons, traduite en vers français. Dans un avantpropos plein d'érudition et de saine critique, M. Baron prouve qu'Horace a eu pour but par cette épitre, non de donner un code de lois poétiques, mais bien plutôt de détourner les deux fils de Pison de la manie de faire des vers. Il fait, à ce point de vue, une piquante analyse du morceau, et termine par de curieux renseignements bibliographiques sur les vingt traductions qui en ont déjà été publiées en français. Il s'excuse de venir le vingt et unième, en alléguant le charme particulier et pour ainsi dire séduisant de l'œuvre d'Horace, surtout pour ceux qui s'occupent de critique littéraire. Le plus grand mérite de cette nouvelle traduction consiste, selon nous, dans la fidélité, dans l'exactitude, dans la clarté, et, par-dessus tout, dans le commentaire critique et exégétique qui l'accompagne, commentaire que l'on peut estimer complet sous tous les rapports.

Le travail sur les Poésies militaires de l'antiquité, ou Callinus et Tyrtée, publié pour la première fois en 1835 (Bruxelles, Méline), forme le troisième volume des OEuvres complètes, mais l'auteur a presque entièrement refondu son ouvrage en retranchant beaucoup de la philologie proprement dite et en donnant plus d'importance à l'histoire et à la critique littéraire. Ce volume contient en outre, en guise d'appendice, deux fragments sur Euripide et sur Aristophane. Ion et les Bacchantes lui donnent l'occasion de considérer Euripide comme esprit fort, et les Oiseaux d'Aristophane servent de texte à une dissertation aussi judicieuse que piquante sur l'ancienne comédie grecque. Nos lecteurs se rappelleront sans doute que M. Baron a traité ce dernier sujet, mais avec moins de développements, dans le quatrième volume de notre Revue (première année, t. IV, p. 184).

E. V. B.

DIE GEFAHREN DES BANKFIEBERS, etc.

Les dangers de la fièvre de Banque, ou développement de la notion

du capital;

PAR CHARLES GRÜN.

In-18 de xii et 70 pages. Stuttgart, Sonnewald.

Sous ce titre a paru, il y a quelques mois, un petit volume de 70 pages, riche de faits et effrayant de vérités. Nos lecteurs connaissent celui qui l'a écrit, M. le professeur Charles Grün, que les circonstances retiennent parmi nous, éloigné de sa patrie, mais ne lui consacrant pas moins le fruit de ses vastes connaissances. Nous avons tous assisté à ses cours et à ses conférences, et tous nous y avons puisé des idées utiles et des enseignements élevés.

Ennemi de la domination du capital, appréciant le parlementarisme à sa juste valeur, c'est-à-dire ne voyant dans les décisions par voie de majorités qu'un moyen indispensable, lorsque la foi sociale manque et que l'autorité de la raison n'est pas encore déterminée socialement, pour maintenir l'ordre, sans recourir, immédiatement du moins, au critérium des coups de poing et des coups de fusil, M. Grün est nécessairement un antagoniste déclaré du délire de spéculation qui a envahi la civilisation moderne, et qui menace de l'ensevelir sous les scandaleuses déprédations de quelques-uns et l'extrême dénuement de tous les autres.

Pas plus que les économistes, M. Grün n'ignore que les grands capitaux peuvent seuls faire marcher les grandes opérations, et que c'est sur les puissantes entreprises que s'appuie la prospérité toujours croissante, qui est une condition d'existence pour nos sociétés; mais il déplore avec raison que cette prospérité s'accumule de plus en plus en moins de mains, et qu'elle fasse ainsi passer la population, avec une rapidité de plus en plus accélérée, de l'aisance au prolétariat, du prolétariat à la misère, de la misère à la révolte ou à la mort. La

population dont nous parlons comprend le petit propriétaire, et le bourgeois fabriquant ou trafiquant avec un modeste capital.

M. Grün n'est pas de ceux qui croient que, l'embarras du catholicisme éliminé de notre tohu bohu social, tout y marchera à souhait et comme de soi, à l'entière satisfaction de tout le monde. Il déplore avec nous l'aveuglement des libéraux qui ne veulent pas comprendre que la question n'est pas là; que c'est le travail qu'il faut affranchir. Ce n'est que lorsque le capital sera soumis au travail que l'intelligence entrera dans les sentiers de l'équité, et que la prospérité, réellement publique alors, sera celle de chacun et de tous. Le travail affranchi, les abus de tout genre disparaîtront les uns après les autres, et aussi longtemps que le capital pourra le ranconner à merci. aucune réforme n'aboutira : ce sera toujours à recommencer. Nos gros banquiers ont beau regorger de millions, la plaie du pauperisme n'en est que plus béante. Chaque jour voit croître le nombre de ceux qui, faute de place, comme dit l'économisme, sont renvoyés du banquet social; chaque jour augmente les privations de ceux qui trouvent encore à recueillir quelques miettes sous la table de ce banquet; chaque jour enfin les lumières que la classe exploitante est forcée de répandre dans la classe exploitée, afin de retirer d'elle tous les bénéfices que produit le travail intelligent, ces lumières, disons-nous, comblent les souffrances en faisant plus vivement sentir leur injustice et leur énormité.

Nous n'analyserons pas l'opuscule de M. Grün, nous ne citerons même aucun des nombreux passages si remarquables qu'il renferme. Tout y est également important, raisonnement et faits, et c'est d'un bout à l'autre qu'il doit être lu et médité. Nous désirerions fort qu'il fût traduit en français; il contribuerait puissamment à dessiller les yeux de ceux qui ne s'obstinent pas à les couvrir du bandeau des préjugés, ou qui n'attendent pas que l'anarchie vienne leur en faire tomber les cataractes.

D. P.



COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE.

PREMIÈRE PARTIE, COMPRENANT LES TROIS PREMIÈRS AGES DU MONDE,

PAR THUS-LORRAIN.

In-12, de 456 pages. Arlon, Bourger.

- M. Thil-Lorrain, professeur d'histoire au collège de Virton, est l'auteur d'un Nouveau système philosophique sur la certitude et de plusieurs drames et récits avant rapport à l'histoire de notre patrie. L'Histoire universelle dont il vient de publier la première partie est peut-être l'ouvrage le plus complet qui ait été fait en ce genre pour l'enseignement moyen. Le seul défant que l'on puisse lui reprocher au premier abord est la longueur, mais l'auteur prend soin lui-même de répondre à ce reproche en indiquant la méthode que devra suivre le professeur qui se servira de ce livre. Nous ajouterons qu'un simple résumé, devant se borner à une aride nomenclature de faits, à un catalogue de dates, n'a rien qui attire l'attention, qui excite l'intérêt de la jeunesse; que les aliments intellectuels, comme les aliments physiques, doivent être abondants, afin que l'esprit, comme le corps, puisse choisir ce qui lui convient, ce qui lui paraît favorable à sa nature et de facile digestion; enfin, qu'il est impossible, dans l'état actuel de la science historique, de négliger les discussions et les aperçus philosophiques, de faire, en un mot, de l'histoire une foi et un dogme qui s'imposent sans examen.
- M. Thil-Lorrain divise l'histoire universelle en six grandes époques : l'âge génésiaque, l'âge primitif, l'âge guerrier, l'âge chrétien ou religieux, l'âge rationnel ou philosophique, l'âge humanitaire. Cette division est parfaitement justifiable, et peut être comprise sans explication. Le volume que nous avons sous les yeux renferme les trois premières époques, et nous conduit ainsi jusqu'à l'invasion des barbares. Il est à observer que l'auteur ne fait qu'indiquer le premier âge, qui rentre dans le domaine de l'enseignement religieux, et dont il serait impossible à l'historien de rendre compte.



Comme le titre de l'ouvrage l'indique suffisamment, l'auteur ne s'occupe pas exclusivement d'un peuple ou deux, c'est l'humanité tout entière dont il présente succinctement les annales. « La Grèce et Rome, dit-il, sont absolument incompréhensibles, si l'on ne remonte jusqu'à l'Egypte, l'Inde et la Chine. » Il se garde bien aussi de prendre les rois et les grands hommes pour les mettre en relief, en négligeant le peuple et ses intérêts essentiels. M. Thil-Lorrain a parfaitement compris l'esprit et les tendances de notre époque; il nous fait l'histoire de la civilisation morale, des institutions, du commerce, des sciences et des beaux-arts, tout en présentant avec ordre et clarté les grands faits historiques, et en discutant les points obscurs ou encore vaguement déterminés. Il connaît toutes les sources, tous les travaux modernes et contemporains, et il use de cette immense érudition avec tact et habileté.

Nous ignorons si le Cours d'Histoire universelle de M. Thil-Lorrain a été adopté par le Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, mais il mérite assurément de l'être, et nous appelons sur ce sujet l'attention des membres du Conseil. Nous ne connaissons point de meilleur ouvrage en ce genre, répondant mieux à toutes les exigences de notre époque. Il est heureux de voir enfin nos professeurs s'occuper de pareils travaux, pour lesquels nous avons été trop longtemps tributaires de nos voisins, et il est juste de récompenser ces efforts lorsqu'ils sont couronnés d'autant de succès.

E. V. B.

DANTE ALIGHIERI

ou i.e problème de l'humanité au moyen age, par benedetto castiglia. In-8° de 78 pages. Paris, Dentu.

LA VIE DE DANTE ALIGHIERI

DANS SES RAPPORTS AVEC LA DIVINE COMÉDIE,

PAR THIL-LORRAIN.

In-18 de 51 pages. Arlon, Bourger.

Nous vivons à une époque singulière, où chacun semble vouloir se frayer une route particulière dans le domaine des idées, et apporter sa solution spéciale du problème de l'humanité. M. Castiglia a découvert, pour sa part, un second évangile, plus complet que le premier, un évangile qui renferme en entier le problème dont nous parlons, avec sa solution véritable : cet évangile, c'est la Divine Comédie du Dante.

Nous avons dit un mot, à propos d'une conférence de M. Podesta au Cercle de Bruxelles, de l'incroyable article de M. de Lamartine contre Dante. Si M. de Lamartine a soulevé une juste indignation parmi les Italiens, parmi les poëtes, parmi tout le monde littéraire, combien ne devait pas être ému d'une pareille attaque M. Castiglia, pour lequel Dante est un autre Christ, supérieur même au premier!

« Je vais vous parler vertement, » dit-il tout d'abord à M. de Lamartine, et il se met en devoir de lui expliquer Dante à un point de vue que ses admirateurs mêmes ne soupçonnaient pas.

Nous ne suivrons pas M. Castiglia dans le développement de ses théories. M. Castiglia est une sorte de néo-catholique, qui s'est créé, d'après la Divine Comédie, tout un système politique, social et religieux. Il croit à l'Autorité, cette base de toutes les religions; il en voit même deux qui sont universelles, c'est-à-dire catholiques: l'Église, qui procède de l'évangile, et l'Empire qui se base sur la doctrine d'Aristote; plus une troisième autorité, supérieure aux deux autres, l'autorité de la sagesse

qui est Dieu. La Divine Comédie est, pour M. Castiglia un voyage d'exploration à la conquête de cette autorité des autorités. Bien que ceci ne soit pas tout à fait orthodoxe, M. Castiglia accepte les points essentiels de la doctrine de l'Église: la chute de l'homme, le péché originel, Dieu et le diable, la réhabilitation, le jugement dernier, la résurrection des corps, etc. Et, en esset, tout cela est admis par Dante, comme des croyances sondamentales, non encore mises en question à son époque.

La brochure de M. Castiglia est empreinte d'un mysticisme particulier; le style est en rapport avec les idées, il a quelque chose de naïf, de sauvage même, et fourmille de contractions, d'ellipses bizarres, de néologismes souvent incompréhensibles. Il est difficile, on le conçoit, de porter un jugement sur une pareille œuvre, dont l'effet le plus certain est de jeter l'esprit dans des perplexités étranges.

Nous préférons, et de beaucoup, la brochure de M. Thil-Lorrain, sur le même sujet. M. Thil-Lorrain ne part pas de si haut et ne vise pas si loin que M. Castiglia; il ne se pose ni en révélateur, ni en philosophe illuminé.

Il a lu la *Divine Comédie*, et il a été ému : c'est cette émotion qu'il nous raconte en quelque sorte. Les idées philosophiques, les doctrines abstraites du Dante lui sont peu de chose; il découvre avant tout, au travers de cette œuvre, un homme, il voit sa vie, ses souffrances, ses joies, ses espérances, ses souvenirs, ses aspirations. Ce frémissement du cœur humain, exprimé par un grand poëte dont les sensations devaient avoir une énergie particulière, présente à M. Thil-Lorrain un intérêt suffisant pour justifier l'admiration des siècles.

C'est donc la vie même du poëte que M. Thil-Lorrain cherche dans la *Divine Comédie*. « Cette vie, dit-il, est elle-même une sorte d'épopée qui n'offre pas moins d'intérêt que son poëme. » L'auteur établit avec une grande clarté l'étrange contradiction qui fait de Dante à la fois un libre penseur et un catholique soumis. Cette contradiction semble se trouver d'ailleurs dans le critique lui-même, et sa brochure n'en est que plus intéressante.

M. Thil-Lorrain a jeté beaucoup de jour sur des points restés

obscurs dans cet immortel poëme; il nous fait comprendre et partager son admiration, sans employer l'emphase ou la recherche, et son style, simple, naturel et facile, est loin d'être dénué de véritable poésie.

E. V. B.

DE LA CHARITÉ ECCLÉSIASTIQUE,

PAR JOSEPH BONIFACE.

3 brochures in-18. Bruxelles, F. Van Meenen.

Joseph Boniface (M. Louis de Fré) est l'écrivain politique le plus populaire de la Belgique. La forme vive, variée et toujours littéraire dont il sait revêtir sa pensée; lui a donné un grand nombre de lecteurs. Ce qui fait qu'on aime ses œuvres, c'est qu'on sent l'homme sous l'écrivain; écrire, pour lui, n'est pas une fantaisie d'artiste, mais un besoin de l'esprit, une œuvre de citoyen libre. Ce qui ressort de toutes ses brochures, c'est l'incompatibilité démontrée de la théocratie romaine avec le développement politique de son pays. Chaque fois que l'occasion s'en présente, il rend cette vérité claire et évidente aux intelligences les moins cultivées.

Les journaux catholiques, croyant lui faire injure, qualifient ses œuvres de pamphlets; ces journaux disent vrai, seulement ils se méprennent sur la portée de ce mot. Le pamphlet est une des choses les plus difficiles à faire: aussi peu d'écrivains y ontils réussi; le pamphlet, de tous les livres, est celui qui exerce le plus d'action vive, immédiate sur la multitude; le pamphlet, pour mériter ce nom, doit être un composé de belle forme littéraire, d'idées justes et profondes, finement exposées et déduites; il exige une grande variété de style et beaucoup de richesse de couleurs; il ne peut être que le résultat de fermes convictions. Est-il donc si facile d'atteindre à la perfection en ce genre?

Sur la grave question de la Charité, qui a agité le pays, Joseph Boniface a publié trois brochures, les meilleures qu'il ait faites, en y comprenant l'Influence du dogme catholique sur la



politique nationale et les Maximes catholiques-politiques. La presse de tout le pays a fait un brillant éloge de ces trois lettres, adressée, la première, à l'Évêque de Bruges, l'auteur de la loi sur la charité, la troisième à M. de Decker, le chef du cabinet qui a présenté cette loi. La deuxième lettre est consacrée au Frère quêleur, cet être parasite dans notre société, et dont l'espèce abonde : les sauterelles d'Égypte étaient moins nombreuses et moins redoutables.

L'opuscule du Frère quéteur offre un modèle parfait du genre pamphlet, un véritable chef-d'œuvre. Il y a là des chapitres si pleins de gaieté, si pétillants d'esprit, d'originalité, qu'on en garde longtemps l'impression. Que dire encore? le tour de la phrase est vif, l'idée s'adapte merveilleusement à la forme. Le reproche que nous adresserons au Frère quèteur est de manquer peut-être de développements; certains chapitres ne sont pas complets, mais il est facile d'y porter remède.

Joseph Boniface avait insisté d'abord sur deux points : les ambitions toutes matérielles du clergé, la distance énorme qui sépare les prêtres des doctrines de l'évangile; il avait ensuite prouvé que le travail est le meilleur remède à la misère; que l'aumône, si bien réclamée et sur mille prétextes, par tous les frères quèteurs (car quel prêtre, à quel degré, n'est pas un peu quéteur?) est un stimulant à la paresse et au vice. Restait à traiter la question politique, le but de la loi, ses résultats, la conduite de ceux qui la proposaient. M. de Decker devient nécessairement le sujet de ce troisième travail. C'est ici que l'auteur s'est le mieux montré homme pratique, homme de sens; on voit qu'il a fait une étude toute spéciale de la politique, qui est une science, mais, comme il le prouve, la science des vérités relatives. Joseph Boniface a attaqué vivement M. de Decker, en l'accusant d'endormir les libéraux par de belles paroles, tandis qu'il donne aux catholiques des gages plus sûrs, des armes, des lois positives.

Les brochures sur la Charité ecclésiastique ont eu un rôle important dans les derniers débats qui ont tant ému le pays; elles ont éclairé l'opinion, et l'auteur a bien mérité de ses concitoyens. Nous pouvons être sûr de trouver toujours Joseph Boniface au premier rang des combattants, sur la brèche, et plus tard dans la place même, élevant d'une main ferme le drapeau de bon sens, de la raison et de la liberté.

A. Lx.

LES BROCHURES DE M. FERDINAND EENENS. In-18. Bruxelles, Briard,

Il semble, en vérité, que nos évêques aient la puissance d'opérer des miracles : ils font surgir tout à coup de terre de nouveaux athlètes, armés de toutes pièces, pour... les combattre et miner le vieil édifice vermoulu du catholicisme. M. Eenens était resté longtemps spectateur, non indifférent, mais muet, de nos luttes politico-religieuses, lorsque soudainement l'indignation de voir comment on sait exploiter l'ignorance et la bonne foi des masses, l'a enflammé d'une ardeur juvénile et l'a poussé à se jeter dans l'arène. Depuis lors il n'a cessé de faire preuve d'audace, de vigueur et de talent.

Il n'a pas hésité, dans ses Quelques doctrines catholiques au point de vue du bon sens (deux brochures), à entamer les dogmes les plus chers à Notre-Mère la Sainte-Église catholique, apostolique et romaine, tels que le péché originel, la création du monde, le culte des saints, les miracles, l'éternité du catholicisme, et jusqu'à l'immaculée conception. Il s'est contenté de faire appel au bon sens. Vous me direz que c'est assez; mais, hélas! est-ce le bon sens qui gouverne le monde? Demandez-le à tous les patrons du crétinisme. N'importe, M. Eenens ne s'est pas découragé pour si peu de chose; il sait bien qu'avant de pénétrer dans les esprits, la vérité doit être répétée et ressassée, et il a continué à avancer sur la route qu'il avait commencé à parcourir. Il s'est mis à examiner les Titres du catholicisme à la vérité, et il a donné un aperçu de son influence sur l'humanité. Faut-il dire que ces titres lui ont paru assez équivoques? que cette influence ne lui a semblé que trop souvent funeste? - Un autre jour, il apprend que le révérend père Dechamps, ce prédicateur si goûté par la fine fleur de notre aristocratie, a tonné contre la valse en particulier et la danse

en général, et il prouve spirituellement, dans sa réponse sur les Bals et les Prêtres, qu'il a meilleure opinion du cœur humain que l'homme de charité par excellence : il est vrai que celui-ci voit le diable partout, même et surtout dans la crinoline. - Un autre jour encore notre écrivain s'attaque au Célibat des prêtres, une invention vraiment diabolique, celle-là, une invention qui a doté les pays catholiques d'une caste qui menace constamment la société civile et que constamment il faut combattre, sous peine de retomber dans la condition des Égyptiens et des Indiens, et de se voir renfermer pendant des siècles en un lourd et froid sépulcre. — Un autre ministre du Seigneur... c'est ainsi que ces messieurs s'appellent, conformément à l'évangile, qui tonnait contre les scribes et les pharisiens, — un autre ministre du Seigneur donc, avant jugé à propos de marcher sur les traces du père Dechamps et de prendre à partie la polka, M. Eenens a écrit Encore les Bals et les Prêtres, et nous a entretenu du saint roi David, qui polkait devant l'arche en simple tunique de lin, et de ce bon pape Alexandre VI, qui aimait à faire danser devant le saint collège... nous ne dirons pas qui. ni comment, ce sont de ces choses qu'on ne peut lire qu'en latin, et encore! - Enfin, M. Eenens a aussi abordé, dans un récent écrit, la question des rapports de l'État et de l'Église catholique. Il a signalé le danger de cette organisation cléricale formidable, qui, sous prétexte de liberté des cultes, veut accaparer la liberté à son profit exclusif, libertad absoluta del clero, comme on l'a proclamé récemment à la tribune espagnole, et par là dominer l'État et tous les citovens en particulier; et il s'est demandé si ce n'est pas, au contraire, à l'État à exercer la suprématie. A cette question, il a donné une solution affirmative, et, pour adresser un premier avertissement au clergé, il voudrait qu'on demandât la suppression totale de la subvention que lui accorde l'État.

On le voit, M. Eenens est un vaillant champion; mais qu'il prenne garde aux foudres de l'Église, et à celles du *Bien public*, de *la Patrie* et du *Journal de Bruxelles*, cette sainte trinité des journaux bien pensants. Qu'il prenne garde aussi qu'à sa dernière heure on ne l'enterre comme un chien!

ATLAS CLASSIQUE DE GÉOGRAPHIE MODERNE,

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE,

PAR TH. JOLY.

14 cartes, avec un avertissement. Bruxelles, Aug. Decq.

M. Th. Joly, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, a publié, en 1847, une Géographie classique dont trois éditions considérables ont été rapidement épuisées. Il manquait encore à cet ouvrage un complément indispensable, c'est-à-dire un Atlas, car c'est l'atlas qui frappe les yeux et fixe la mémoire, qui rend pour ainsi dire les leçons sensibles à l'élève. L'Atlas qui vient de paraître a sous ce rapport toutes les qualités désirables, et nous le regardons comme le meilleur qui ait été fait jusqu'à présent pour l'enseignement secondaire. On y voit la science, avec tous les progrès que notre siècle lui a fait faire, mise à la portée des jeunes intelligences, facilement appréciable, vive, pittoresque et pleine d'attraits.

Les principales améliorations que présentent les cartes de M. Joly, consistent dans un moyen simple et ingénieux d'indiquer le relief des montagnes, avec leur hauteur relative, et dans l'adjonction de figures offrant, pour chaque partie du monde, les animaux et les plantes les plus remarquables. L'auteur a, en outre, apporté un soin minutieux à la désignation des moindres détails, au choix des caractères d'impression servant à différencier les noms des parties de mer, des États, des villes, des cours d'eau, etc., à la coloration exacte des divisions politiques ou physiques, aux signes conventionnels, etc., etc.

L'Atlas se compose de deux Mappemondes, l'une divisée simplement par continents, l'autre d'après les six principales races humaines; de deux cartes de l'Europe, politique et physique; de deux cartes semblables pour l'Asie, pour l'Afrique et pour l'Amérique; d'une carte de l'Europe centrale et méridionale avec les divisions politiques; d'une carte politique des Pays-Bas et de la Belgique; et enfin de deux cartes, politique et physique, de la Belgique, avec l'indication des digues élevées le long de la

mer et des fleuves, les limites des bassins houillers et la ligne qui sépare les trois langues.

On voit que les quatorze cartes de l'Atlas de M. Joly répondent à tous les besoins de l'enseignement et suffisent à une étude relativement complète de la géographie. L'auteur a fait précéder son recueil d'une explication des animaux et des végétaux représentés sur les différentes cartes. C'est un petit cours d'histoire naturelle dont l'aridité disparaît grâce aux dessins qui aident l'imagination des élèves à se figurer les principaux produits des deux règnes.

E. V. B.

Un grand nombre d'ouvrages, dont la simple nomenclature prendrait déjà trop de place, auraient encore dû être analysés dans ce volume : notre prochaine Critique littéraire sera plus complète.

Nous pouvons annoncer comme devant paraître dans le dernier volume de cette année (le 1^{cr} octobre), les travaux suivants :

- Etudes sur la méthode dans les sciences, Bacon, par M. J.-B. Annoot.
- De la littérature néerlandaise au xixe siècle, Van der Palm, par M. Charles Stallaert.
- De l'influence exercée par Charles-Quint sur le développement de la civilisation, par M. J.-B. Blaes.
- La Bibliothèque du Musée Britannique, par Ernest Van Bruyssel.
- Lettre de M. De Potter à propos des articles de M. Huybrecht sur la Révolution de 1830, et réponse de M. Huybrecht.
 - Le Salon de 1857 à Bruxelles, par M. Eugène Van Bemmei.
 - Jean le Roux et Marie la Blonde, par M. Émile Greyson.
- De l'Amour des femmes pour les sots, par M. Victor Henaux.
- Poésies de M^{11e} Justine Guillery et de MM. A. du Bosch,
 Cl. Michaëls, Van der Plassche, Sotiau et Delbœuf.
 Etc., etc.

- CBB6-0-

Digitized by Google

TABLE

Pa	iges.
CH. POTVIN. Marbres antiques	5
JC. HOUZEAU. Études sur la vie et sur la mort	53
PA. HUYBRECHT. La Révolution belge de 1830. Attaque de	
Bruxelles	85
J. STECHER. Euripide révolutionnaire	138
DE POTTER. L'homme et les animaux	177
SALVADOR MORHANGE. De la nationalité littéraire au point de	
vue de la Belgique	202
RITTINGHAUSEN. Le système protecteur et le libre échange	2 31
FIRMIN LEBRUN. Corbeille de rognures	26 5
EUGÈNE GENS. Le lézard (poésie)	2 95
AGATHON DE POTTER. Du paupérisme à propos du Congrès in-	
ternational de bienfaisance	301
MAXIMILIEN VEYDT. A propos de la loi sur l'enseignement supé-	
rieur	329
EUGÈNE VAN BEMMEL. Chronique des conférences données en	
Belgique pendant le premier semestre 1857	252
correspondance.	
Lettre de M. Ch. Poplimont.	388

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Introduction aux œuvres de Marnix de Sainte-Aldegonde, par Edgar
Quinet
Nouvelles Provinciales, par Dom Jacobus
Proeve eener letterlijke metrische vertaling van Aristophanes, door
J -GH. Woutersz
Le prince de Ligne, ou un écrivain grand seigneur à la fin du
xviii ^e siècle, par N. Peetermans 40
OEuvres complètes de A. Baron
Die Gefahren des Bankfiebers, etc., par Charles Grün 40
Cours d'Histoire universelle, par Thil-Lorrain 409
Dante Alighieri ou le problème de l'humanité au moyen âge, par
Benedetto Castiglia
La vie de Dante Alighieri dans ses rapports avec la Divine Comédie. id.
De la Charité ecclésiastique, par Joseph Boniface
Les brochures de M. Ferdinand Eenens
Atlas classique de géographie moderne, par Th. Joly 44

REVUE TRIMESTRIELLE.

Les formalités voulues par la loi ont été remplies.

Toute reproduction ou traduction des articles de la Revue Trimestrielle est interdite.

REVUE TRIMESTRIELLE

SEIZIÈME VOLUME.

Quatrième année. — Tome quatrième.

ÉTURES AUR LA MÉTHORE DANS LES SCIENCES; BACON.

DE LA LITTÉRATURE NÉRALANDAISE AU XIX° BIÉCLE; VAN DER PALM.

DE L'INFLUENCE EXERCÉS PAR CHARLES-QUINT

SUR LA CIVILISATION. — LA BIBLIOTHÉQUE DU MUSÉE BRITANNIQUE.

CORBEILLE DE ROGRUMES.

L'ETTRES SUR LA RÉFOLUTION BELGE DE 1830.

JEAN LE ROUX ET MARIK LA BLONDE. — DE L'AMOUR DES VEMMES

PUUR LES SOTS. — UN SYNTÈME NOUVEAU DE CRÉDIT.

DISCUSSION A PROPOS DU LIBRE ÉCHANGE.

L'EXPOSITION DES ARTS INDUSTRIELS. — POÉSIES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

BRUXELLES,

HENRI SAMUEL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

RUE DES SECOURS, 7, FAUB. DE COLOGNE.

1857.

ÉTUDES

SUR LA

MÉTHODE DANS LES SCIENCES.

Tous les hommes, des plus ignorants jusqu'aux plus éclairés, suivent la spontanéité de leurs facultés, les uns sans songer à des règles qu'ils ne connaissent pas, les autres sans se souvenir de règles que la réalité ne peut mettre en usage. Barratleur ST-Hillaire.

BACON.

DE LA MÉTHODE EN GÉNÉRAL. - MÉTHODE EXPÉRIMENTALE.

I

Qui ne connaît l'ardeur que nous mettons à rechercher la vérité, les joies vives et pures que nous éprouvons à la découvrir ? L'histoire rapporte quelques exemples mémorables de ces transports de naïf enthousiasme qui accompagnent toujours la découverte de la vérité. Pythagore offrit une hécatombe aux Dieux lorsqu'il eut trouvé le théorème du carré de l'hypothénuse; Archimède parcourait les rues de Syracuse en s'écriant : Je l'ai trouvé! je l'ai trouvé! lorsqu'il eut dé-

n. t. 1.



couvert le principe de physique qui porte son nom; et, pour citer un exemple plus près de nous, Franklin ne put retenir ses larmes lorsque, dans les plaines de Philadelphie, une étincelle, tirée de la clef attachée à la corde de son cerf-volant, vint confirmer ses vues théoriques sur la nature de la foudre.

Mais la découverte de la vérité n'est pas seulement une source de nobles plaisirs; ce qui lui donne une portée plus haute, c'est qu'elle constitue toujours un progrès pour l'humanité. Le progrès, en effet, n'est que le développement de la civilisation; et qu'est-ce que la civilisation, sinon l'ensemble des vérités de toute nature dont l'humanité est en possession à une époque donnée, et l'application de ces vérités dans les divers domaines de notre activité? Supposez, un moment, effacées du cerveau humain toutes les vérités que le travail des siècles y a accumulées : vérités morales, vérités sociales, vérités politiques, vérités mathématiques, physiques, etc.; n'est-il pas évident qu'à l'instant toute civilisation cesse; que l'homme ne s'harmonise plus avec la nature et que les relations avec ses semblables deviennent impossibles?

Si la vérité est un besoin de notre esprit et en quelque sorte l'élément indispensable qui nourrit et vivisie notre nature intelligente; si, en outre, sa connaissance est une condition sine quâ non de la civilisation, aucun problème assurément n'est mieux fait pour tenter une intelligence élevée et généreuse que le problème qui a pour but de nous montrer la route du vrai, et de nous doter d'une méthode d'invention et de découverte. Aussi, des philosophes, et des plus illustres, ont entrepris de résoudre ce problème. Malheureusement, ces tentatives, malgré le génie de leurs auteurs, ont été infructueuses, comme nous le verrons plus loin. Auparavant, examinons succinctement quelles sont les principales conditions de la solution du problème, et voyons s'il est possible de satisfaire à ces conditions dans l'état actuel de nos connaissances.

Une méthode 1 est un moyen fourni à l'intelligence pour arriver à la découverte de la vérité; c'est un instrument dont l'intelligence est mise en possession pour un but déterminé. Or, le moyen est nécessairement dans un certain rapport de dépendance à la fois avec le but et avec l'agent qui doit en faire usage; l'instrument doit être approprié à la fois à l'œuvre qu'il doit accomplir et à l'agent qui doit le diriger. Le but ici, c'est la vérité; l'agent, c'est l'intelligence. Donc la méthode doit satisfaire à cette double condition, d'être conforme à la fois à la nature de la vérité à laquelle elle doit conduire, et à la nature de l'esprit. En d'autres termes, il y a dans le problème de la méthode une partie objective qui se rapporte à la vérité et une partie subjective qui se rapporte à nous.

Est-il possible de satisfaire à cette double condition, de résoudre le problème à ce double point de vue? Nous ne le croyons pas.

Puisque la méthode doit être appropriée à la nature de la vérité, il faut donc, pour l'établir, connaître quelque chose de cette vérité; il faut tout au moins en avoir une sorte de pressentiment, une prénotion plus ou moins nette et précise. Il est bien évident, en effet, qu'une vérité morale ne se découvrira pas de la même manière qu'une vérité physique, et que cette dernière exigera l'emploi d'autres moyens qu'une vérité sociale, et ainsi de suite. Tantôt la vérité consistera en une loi

¹ Nous n'emploierons ce mot que dans le sens de méthode d'invention et de découverte.

à formuler; tantôt elle se rapportera à un fait à constater; une autre fois ce sera un principe abstrait à établir; puis une relation de grandeur, de lieu ou de temps à connaître; un rapport d'une nature ou d'une autre à saisir; une cause à déterminer, etc., etc.

Autant de vérités de nature différente, autant de routes nécessairement différentes pour y arriver.

Les vérités même d'une seule catégorie, qui appartiennent à une même science ou à une même branche de cette science, auront entre elles des nuances qui les diversifieront à l'infini et comporteront des modifications correspondantes dans les procédés propres à les découvrir. Certaines découvertes exigeront l'emploi d'instruments délicats, d'appareils compliqués qu'il faudra inventer, et dont la disposition dépendra de la nature de la vérité à découvrir. Une langue bien faite, une nomenclature simple et régulière, un système de signes bien établi, peuvent devenir des sources fécondes d'invention et de découverte. En mathématiques, par exemple, un simple perfectionnement dans les signes, une notation nouvelle, peuvent constituer un instrument puissant dans les mains du savant. « Celui qui possède le secret des chiffres, a dit un philosophe, étonnera le génie d'Archimède, si Archimède ne calcule que dans sa tête ou avec ses doigts. »

Donc les éléments qui interviennent dans les découvertes sont innombrables et varient à l'infini. Et ces éléments échappent pour la plupart à toute action de notre part, se refusent à toute appréciation, puisqu'ils sont, en général, tout à fait indéterminés, aussi long-temps que la vérité elle-même est entièrement inconnue. Comment dès lors établir quelque règle fixe, donner quelque indication précise pour la découverte de la vérité? Comment résoudre un problème dont les pre-

mières données manquent absolument, et dont il est impossible, par conséquent, de déterminer d'avance aucune condition? Évidemment ceux qui tenteront la résolution d'un pareil problème, ne pourront que formuler de vagues et insaisissables généralités, sans la moindre valeur dans les applications pratiques. Et c'est bien là, en effet, ainsi que nous le verrons plus loin, ce qui est arrivé toutes les fois que des philosophes. comme Bacon et Descartes, ont voulu imposer des règles à la pensée.

Il y a plus: si la vérité inconnue ne se rattache à aucune science déjà existante, à aucun ordre de faits ou de principes déjà connus, et constitue, au contraire, un ordre nouveau de principes ou de faits, il est évident qu'alors la découverte en sera absolument impossible autrement que par le hasard.

Comment, en effet, se proposer de rechercher ce dont on ne soupçonne pas, dont on ne peut pas même soupconner l'existence? Galvani, par exemple, aurait-il pu entreprendre de rechercher les phénomènes et les lois de la branche de physique qui porte son nom, avant que le hasard ne fût venu lui fournir une première donnée sur cet ordre de vérités nouvelles, et lorsque les faits que rappelle aujourd'hui le mot galvanisme n'avaient pas même été entrevus et ne pouvaient l'être, puisque rien de ce qui était connu ne s'y rattachait ni directement ni indirectement?

L'histoire confirme, d'ailleurs, notre assertion; elle nous montre que les diverses branches de nos connaissances, que les divers domaines de nos sciences ont eu leur origine, leur point de départ dans un fait primitif livré par le hasard à quelque intelligence capable d'en tirer parti et d'en saisir la portée.

Voilà donc le cas le plus important de tous, celui où

il s'agit de vérités ouvrant des routes nouvelles à la science, cas qui échappe nécessairement à toute réglementation, et pour lequel toutes les prescriptions de la méthode deviennent forcément d'une inefficacité absolue, quoi qu'en dise Bacon, qui prétend que « par sa méthode on pourrait rencontrer ces vérités beaucoup plus tôt, sur-le-champ même, les saisir toutes ensemble et avant le temps 1. »

La méthode, avons-nous dit, doit être appropriée à la nature de l'intelligence. Une différence dans le nombre ou la nature des facultés intellectuelles implique, en effet, une marche différente dans la recherche de la vérité, celle-ci étant considérée comme existant en elle-même et indépendamment de nos facultés.

Mais comment approprier la méthode à l'intelligence sans connaître celle-ci; comment régler l'emploi de nos tacultés sans connaître leur nombre, leur mode d'activité, leur dépendance mutuelle et en quelque sorte leur mécanisme intérieur? L'établissement de la méthode exige donc la connaissance préalable de l'esprit. « Qu'estce que la Logique ou l'art d'arriver à la vérité, dit Jouffroy, sinon une induction de la science de l'esprit². » Or, malgré les travaux considérables qui ont vu le jour surtout dans ces derniers temps, on doit reconnaître que le problème psychologique est loin d'être résolu. Il manque donc encore ce point de départ indispensable pour établir la méthode.

Du reste nous sommes loin d'avoir épuisé, dans ce qui précède, toutes les raisons qui doivent faire croire à l'impossibilité de créer une méthode d'invention et de découverte. Il y a, en effet, dans la moindre invention,



¹ Bacon, Nov. org., liv. I, aph. CIX.

² Jouffroy. Préface à la trad. des œuvres compl. de TH. RRID.

dans la plus simple découverte scientifique, il y a un si grand nombre de circonstances naturelles ou fortuites, circonstances de temps, de lieu, de personne; il y a un si grand nombre de causes intérieures ou extérieures dépendantes ou indépendantes de notre volonté; il y a une intervention si mystérieuse non-seulement de nos facultés intellectuelles, mais encore de nos passions, de nos sentiments, de nos instincts, et même de notre habilité physique, de nos talents personnels, de nos aptitudes spéciales; il y a souvent une influence si décisive du milieu où nous vivons, des idées que nous y puisons; il y a surtout une part si grande à faire au degré d'instruction ou aux connaissances antérieurement acquises, qu'on peut affirmer encore de ce chef, et indépendamment de tout ce qui précède, qu'il est impossible de formuler aucun précepte, d'établir aucune règle pratique pour l'invention ou la découverte, parce qu'il est impossible de tenir compte de tant d'éléments divers, de satisfaire à tant de conditions hétérogènes qui compliquent le problème.

П

Néanmoins, nous l'avons dit plus haut, des philosophes, sans se rendre compte probablement de toutes les difficultés du problème, ont entrepris la tache impossible de donner une méthode d'invention et de découverte. Nous allons maintenant examiner, dans leurs principes essentiels, celles de ces tentatives qui se sont produites avec le plus d'éclat et que l'on a coutume de représenter plus spécialement comme ayant, en

effet, fourni à l'intelligence ces secours précieux qu'elle attendait pour arriver à la science, cette vive lumière qui devait éclairer les routes qui mènent à la vérité.

Parmi ces tentatives une des plus célèbres est celle de Bacon.

Bacon s'était fait une haute opinion de sa méthode; il lui avait attribué une importance, une portée exagérée jusqu'au ridicule, mais qu'explique, néanmoins, cet enthousiasme commun à tous ceux qui apportent ou croient apporter une idée nouvelle à l'humanité. Il promet de conduire l'entendement d'une manière infaillible à la découverte des vérités les plus cachées de la nature et pour ainsi dire jusqu'aux derniers confins de la science 1; il va frayer, assurer à tout jamais la route des inventions; il va détruire ces préjugés extravagants qui consistent à attendre l'avancement des sciences du concours de tous les esprits, de la pénétration et de la sagacité du génie 2. Le génie ne sera plus désormais qu'un futile ornement de l'esprit humain, car Bacon va armer l'entendement d'instruments et de machines qui effaceront les inégalités de l'esprit, de même que les machines ordinaires égalisent les forces corporelles 5.

Il est sans doute bien fàcheux que Bacon n'ait pas pu tenir tant de magnifiques promesses, et que l'on en soit encore réduit aujourd'hui, malgré ses « machines, » à chercher péniblement et patiemment la vérité.

Mais laissons là ces jeux de l'imagination poétique de Bacon et venons à l'œuvre du philosophe.

Disons-le tout de suite : plus d'exemples que de principes; plus de conseils que de véritables préceptes;



¹ Nov. org. Préface.

² Ibid.

⁵ Ibid.

plus de sentences que de démonstrations; des vues profondes; de larges aperçus; des critiques fondées souvent, des indications utiles quelquefois; toujours un sentiment vif de la grandeur de la science et de la puissance de l'homme par la science; mais pas l'ombre seulement d'une méthode, voilà l'œuvre de Bacon : ce qui va suivre le prouvera.

L'œuvre de Bacon est complexe : elle comprend une partie critique et une partie dogmatique. La première, que Bacon appelle la partie destructive, a pour but, comme il le dit lui-même, de préparer les esprits à la réforme qu'il projette. C'est, selon nous, la partie capitale du livre; c'est elle qui plus qu'aucune autre production du même genre, a contribué à l'affranchissement de la pensée et à la réhabilitation de la raison. Dans cette partie Bacon proclame, avant Descartes et avec non moins de netteté et de force que Descartes, le principe du doute méthodique qui n'est autre que le principe du libre examen 1; il entraîne les esprits par la puissance du raisonnement et l'éclat de l'éloquence vers l'étude de la nature; il dissipe les scrupules religieux qui pourraient les tenir éloignés de la science; il combat toutes les superstitions qui obscurcissent les intelligences; il déracine tous les préjugés de l'esprit; il cherche surtout à inspirer la foi de la science, cette foi nouvelle dont il est un des premiers apôtres. Les obscurités de la nature, la grandeur des obstacles d'une part; la courte durée de la vie, la faiblesse de l'intelligence, l'imperfection des sens d'autre part, tout cela vous effrave et vous détourne de la recherche de la vérité? Vain épouvantail, ridicules faiblesses! une abondante et riche moisson de découvertes vous attend;

⁴ Nov. org. Livre I., aph. XXXVI, LX, LXVIII, XCVII et CXXX.

cherchez et espérez; le prophète n'a-t-il pas dit : « Grand nombre d'hommes passeront et la science se multipliera. » Si le passé n'est pas glorieux, une nouvelle carrière s'ouvre brillante devant vous dans l'avenir. Et les infaillibles découvertes que cet avenir vous réserve ne sont pas de futiles conquêtes pour votre esprit, ni de vaines satisfactions données à votre orgueil; non, ces découvertes doivent adoucir vos maux, étendre votre empire sur la nature et mettre le sceau à votre bonheur. Tels sont quelques-uns des traits principaux de cette première partie du livre de Bacon.

C'est dans cet exposé vrai et éloquent que fait Bacon de toutes les causes qui ont pendant des siècles arrêté les progrès de la science et comprimé l'essor de l'esprit scientifique; c'est dans cette haute portée sociale qu'il reconnaît à la science; c'est dans toutes ces nobles aspirations qui sont les aspirations de nos sociétés actuelles, que réside, selon nous, le mérite du livre de Bacon et le secret de ce prestige qu'il a exercé et qu'il exerce encore aujourd'hui sur un grand nombre d'esprits.

Arrivons maintenant à la partie dogmatique du livre de Bacon.

C'est dans cette partie que Bacon entreprend d'enseigner sa méthode. Le voilà donc aux prises avec le redoutable problème dont il a si pompeusement annoncé la solution. Malheureusement, cette solution il ne la trouve pas : il est pénible, au contraire, de le voir, lui, si clair, si précis, si éloquent jusque-là, tomber tout à coup dans un fatras de mots digne de la scholastique, se perdre dans une multitude de détails complétement étrangers au but qu'il poursuit, et n'aboutir en définitive à rien de solide ni de véritablement pratique.

Nous savons qu'en niant que Bacon ait créé une méthode nouvelle, nous sommes en dissentiment avec une opinion, contestée quelquesois, il est vrai, mais presque généralement acceptée; nous sommes donc tenu de prouver et c'est ce que nous allons faire. Laissant de côté les détails que les limites imposées à ce travail nous interdisent, nous nous en tiendrons à la pensée générale qui a inspiré Bacon.

D'abord, Bacon signale l'observation et l'expérience comme les seules sources légitimes de nos connaissances scientifiques.

C'est là une vérité incontestable lorsqu'il s'agit des connaissances qui ont le monde extérieur pour objet. Les vérités qui concernent le monde extérieur sont contingentes; il ne nous paraît ni impossible ni absurde que les phénomènes et les lois qui s'y rapportent soient tout autres qu'ils ne sont. Au contraire, les vérités mathématiques sont pour nous des vérités nécessaires, dont le contraire implique contradiction ou répugne manifestement à la raison. Il suit de cette distinction que les vérités mathématiques peuvent être perçues et démontrées à priori, tandis que les vérités physiques ne peuventavoir d'autre fondement que la considération directe du monde extérieur, c'est-à-dire l'observation et l'expérience. Toutefois, cette nécessité de l'observation et de l'expérience dans l'étude du monde matériel ne doit pas être acceptée comme un principe absolu; elle n'existe que relativement à nos connaissances actuelles. Il est bien vrai qu'aucun raisonnement, comme dit Herschell, ne peut nous apprendre ce que deviendra un morceau de sucre si nous le plongeons dans l'eau, ni quelle impression un mélange de bleu et de jaune produira sur nos yeux; mais si cela est vrai aujourd'hui, cela n'est pas vrai nécessairement et toujours. A mesure que les sciences progressent, que les grandes théories scientitiques se fondent et se perfectionnent, nous entrevoyons plus clairement la possibilité de déduire un jour à priori toutes les vérités de certains principes généraux supérieurs solidement établis. Alors, un peu d'encre, une plume et du papier seront les seuls instruments nécessaires là où il faut aujourd'hui tout un appareil imposant d'instruments compliqués.

Des faits nombreux justifient cette prévision. Il n'y a pas bien longtemps encore, il eût été impossible d'affirmer à priori l'existence de la planète Neptune, comme a pu faire M. Leverrier; il eût été impossible de démontrer à priori, comme a fait Poisson, que l'électricité se répand à la surface des corps, ou d'établir directement, comme Laplace, la vitesse du son dans l'air; il eût été impossible de démontrer à priori presque toutes les lois de l'optique, etc., etc.

Mais Bacon en montrant la nécessité de l'observation et de l'expérience dans l'étude du monde extérieur, n'a pas introduit un principe nouveau dans la science, comme il le prétend et comme d'autres le prétendent d'après lui. Les procédés de l'observation et de l'expérience sont si naturels, si nécessaires, tellement imposés par la force des choses lorsqu'il s'agit des phénomènes extérieurs, qu'on doit affirmer que de tout temps ils ont été connus et pratiqués. C'est, d'ailleurs, ce que les faits confirment pleinement.

Déjà aux époques les plus reculées de l'histoire, nous rencontrons, chez certains peuples, des connaissances astronomiques étendues qui attestent des observations régulières, persévérantes et faites souvent avec soin.

En Chine, en Chaldée, en Égypte, en Perse, en Grèce, chez tous les peuples de l'antiquité où la civilisation a pu triompher de la barbarie, l'astronomie avait fait des progrès qui excitent notre admiration, surtout si nous

tenons compte des nombreux obstacles qui s'opposaient alors au développement de la science. Dans quelquesunes même de ces contrées, de vastes observatoires avaient été élevés pour faciliter et coordonner les observations astronomiques. Hipparque et Ptolémée, entre autres, sont des noms que la science révère encore aujourd'hui et qu'ont illustrés des travaux considérables et d'importantes découvertes.

Il est constant, d'ailleurs, que nous n'avons qu'une idée bien incomplète des travaux des anciens, dont une infime partie seulement est parvenue jusqu'à nous. L'incendie des livres chinois, ordonné par l'empereur Chi-Hoanti, la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, les dévastations exercées par les barbares à Constantinople, et mille autres causes ont fait disparaître la plupart des monuments de la science antique. On peut se faire une idée de l'importance des travaux accomplis dans ces temps reculés et de l'immensité des désastres qui nous les ont ravis pour la plupart, par ce seul fait que Pline, pour composer son Histoire naturelle, a consulté plus de 2,000 ouvrages différents, et que sur 480 auteurs dont il cite les noms, 40 à peine nous restent 1. Ajoutons que probablement nous sommes encore loin de connaître tout ce qui est resté intact des ouvrages de l'antiquité, « Il existe dans les nombreux manuscrits de nos bibliothèques, dit Laplace 2, beaucoup d'observations anciennes encore inconnues, qui répandraient un grand jour sur l'astronomie, et spécialement sur les inégalités séculaires des mouvements célestes, »

Il est tellement vrai que l'observation est un procédé

¹ Cuvier, Hist. des sc. nat., t. I. p. 260.

² Laplace, Précis de l'hist. de l'Astr., ch. III.

inhérent à la nature de l'intelligence, que lors de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, on a trouvé des peuples de ce nouveau continent en possession de vérités astronomiques qui dénotaient des observations suivies et nombreuses.

Mais l'astronomie n'est pas la seule science d'observation qui ait été cultivée dans l'antiquité. Les noms d'Aristote, de Théophraste et d'Hippocrate; ceux de Pline et de Galien rappellent d'admirables travaux sur d'autres branches de nos connaissances et atlestent des efforts glorieux pour pénétrer les secrets de la nature.

Voici comment s'exprime Cuvier, dont personne ne contestera l'autorité, à l'égard de quelques philosophes de l'antiquité.

- « Mais ce philosophe (Empédocle) fit mieux que de se livrer à des spéculations; il observa la nature dans ses détails, comme Alcméon l'avait fait avant lui 1. »
- « Démocrite est réellement le premier qu'on puisse appeler anatomiste comparateur. Il étudia avec persévérance l'organisation d'un grand nombre d'animaux, et expliqua par la divergence de cette organisation, la variété de leurs mœurs et de leurs habitudes ². »
- « Anaxagore observait souvent fort mal, mais c'était toujours à l'observation qu'il demandait la raison des faits 3. »
- « On retrouve la supériorité d'Hippocrate lorsqu'on arrive à l'hygiène; dans cette partie de la science il se montre observateur excellent 4.....»

Mais c'est surtout l'opinion de Cuvier sur les travaux et la méthode d'Aristote, qui mérite notre attention.



¹ Cuvier, Hist. des sc. nat., t. I, p. 98,

² Ibid. p. 103. ³ Ibid., p. 107. ⁴ Ibid., p. 127.

- « Dans ses différents ouvrages, Aristote emploie la même méthode....; toutes les propositions générales qu'il exprime sont des inductions, résultant de l'observation et de la comparaison des faits particuliers; jamais il ne pose une règle à priori 1. »
- « On doit considérer Aristote comme un des plus grands observateurs qui ait jamais existé 2. »
- « Tout étonne, tout est prodigieux, tout est colossal chez Aristote. Il ne vit que soixante-deux ans, et il peut faire des milliers d'observations d'une minutie extrême, et dont la critique la plus sévère n'a pu infirmer l'exactitude ⁵. »
 - « Le principal de ses écrits est son *Histoire des* animaux, que je ne puis lire sans être ravi d'étonnement 4. »
 - « Ses grandes divisions et subdivisions du règne animal sont étonnantes de précision, et ont presque toutes résisté aux acquisitions postérieures de la science ⁵. »
 - « Les observations d'Aristote sur les oiseaux ont servi de base aux classifications modernes, et on pourrait presque dire que rien à cet égard n'a été changé depuis ses travaux 6. »

En parlant des nombreuses règles générales, de la grande quantité d'aphorismes renfermés dans l'Histoire des animaux, Cuvier dit encore:

« Que d'observations n'a-t-il pas fallu faire pour énoncer des propositions si générales et si exactes! Elles supposent un examen presque universel de toutes les espèces 7.»

Cuvier, on le voit, ne parle du philosophe de Stagyre



⁴ Ibid., p. 147. ² Ibid., p. 133. ³ Ibid., p. 132. ⁴ Ibid. p. 146.

⁵ Ibid., p. 148. ⁶ Ibid., p. 136. ⁷ Ibid., p. 148.

que sur le ton de l'admiration et de l'enthousiasme; et ce qui lui cause tant de ravissement et de surprise, ce n'est pas le génie d'Aristote: c'est évidemment sa méthode, qui est uniquement la méthode d'observation, qui le frappe et l'étonne le plus. Aussi, dit-il de Bacon, en parlant de la méthode que ce philosophe présente comme nouvelle: « et, bien loin de renverser ainsi la philosophie d'Aristote, il rétablissait au contraire la philosophie physique telle que ce grand homme l'avait produite 1. »

Cuvier appelle même la méthode d'observation et d'expérience la méthode péripatéticienne ou le péripatétisme, du nom de l'école d'Aristote; dénomination non justifiée, du reste, puisque cette méthode n'appartient pas plus à Aristote qu'à Bacon, et que bien avant Aristote, mais avec moins de succès il est vrai, on observait la nature. Cuvier lui-même cite, ainsi que nous l'avons vu, Alcméon, Démocrite, Empédocle, Hippocrate, Anaxagore, comme des philosophes qui sont constamment restés fidèles à la méthode d'observation.

Ш

Quelques écrivains accordent sans trop de difficulté que de tout temps on a fait des observations; mais ce qu'ils ne peuvent concéder, c'est que l'expérience ou ce qu'on appelle aujourd'hui l'expérimentation ait été connue avant les temps modernes, et que la gloire de l'avoir inventée n'en revienne pas tout entière à Bacon.

Nous dirons de l'expérience ce que nous avons dit de l'observation : Bacon n'a pas plus inventé l'une que



¹ Cuvier, t. 11, p. 276.

l'autre. A l'époque où il vivait et longtemps avant lui, l'expérience était parfaitement connue des philosophes et des savants, comme un procédé naturel qu'ils devaient suivre instinctivement dans les questions où c'était nécessaire. Du reste, il n'y a pas une différence de nature ou d'espèce entre l'observation et l'expérience; l'une et l'autre consistent dans l'application des sens à l'étude de la nature extérieure. L'expérience n'est qu'une observation plus ingénieuse, plus raffinée, plus savante, dont l'idée naît spontanément aussitôt que des questions qui la rendent nécessaire se présentent à l'esprit.

On doit reconnaître, toutefois, que si l'antiquité nous a laissé un nombre prodigieux d'observations, elle offre, au contraire, fort peu d'exemples de l'emploi de l'expérience. Mais c'est là une conséquence de la marche progressive de l'esprit humain et non une preuve que l'expérience avait besoin d'être inventée. En effet, les sciences où l'expérience est indispensable n'étaient pas nées dans l'antiquité; par conséquent, les questions qui comportent l'emploi des procédés d'expérimentation ne se sont pas présentées et n'ont pas pu se présenter aux anciens : le temps de semblables questions n'était pas venu. Il est à remarquer, à cet égard, qu'il y a dans le développement successif du progrès scientifique une marche nécessaire, imposée par la force des choses et qui explique pourquoi l'observation devait seule dominer à l'origine des sciences. Dans ces belles contrées de l'Orient, berceau de toutes nos connaissances, où les phénomènes célestes offrent tant de magnificences et d'éclat, c'étaient ces phénomènes qui devaient les premiers frapper les esprits et provoquer leurs méditations. Les sciences astronomiques devaient donc apparaître les premières. Les animaux et les plantes, c'està-dire ce qui s'offre le plus immédiatement à nos regards

Digitized by Google

après les grands phénomènes cosmiques, devaient ensuite attirer l'attention, et les sciences naturelles proprement dites suivre l'astronomie. La physique et la chimie, qui sont les sciences expérimentales par excellence, ayant pour objet les phénomènes les plus intimes, les plus cachés de la nature et par conséquent les moins accessibles à nos sens, devaient nécessairement prendre place les dernières dans les préoccupations des hommes. C'est dans cet ordre, en effet, que les sciences se sont produites et développées.

Il existe encore une autre cause qui a dû faire précéder les sciences expérimentales par les sciences d'observation.

L'expérience exige, en général, plus de peine, plus de persévérance, plus de sacrifices de toute espèce que l'observation pure et simple; par conséquent, elle suppose aussi plus de foi dans la vérité des résultats qu'elle doit fournir. Or, lorsque nous commençons l'étude des sciences, il arrive toujours que nous hésitons, que nous refusons de croire ou du moins que notre jugement reste en suspens devant les premières observations qui viennent renverser nos préjugés, contredire des opinions acceptées depuis longtemps et enracinées dans notre intelligence. Ce n'est que peu à peu et à la suite d'une sorte d'éducation ou d'apprentissage de la raison que nous nous rendons à l'évidence et que la foi pleine et entière à l'observation pénètre dans l'esprit. L'humanité aura passé nécessairement par les mêmes phases, aura subi les mêmes doutes, les mêmes hésitations, avant de croire pleinement aux résultats souvent si inattendus de l'observation. Et c'est seulement quand la foi dans ces résultats aura pu grandir qu'on se sera avec confiance livré à l'expérimentation.

Après cela, ce serait une profonde erreur de croire,

comme on fait généralement, que dans l'antiquité on ne trouve absolument aucun vestige de l'emploi de la méthode expérimentale. C'est par l'expérimentation que Pythagore établit le principe fondamental de la théorie des sons, qui relie les sons rendus par des cordes avec les longueurs de ces cordes 1; c'est par l'expérimentation que Galien démontre que la véritable fonction des artères est de contenir du sang et non pas de l'air comme on le croyait avant lui 2; c'est encore par l'expérimention qu'il fait connaître l'usage des reins 3, et Cuvier le représente comme un expérimentateur fort exercé 4.

« Il existe dit M. Dumas, entre les chimistes actuels et les anciens chimistes quelque chose de commun: c'est la méthode. Et quelle est cette méthode vieille comme notre science elle-même, et qui se caractérise dès son berceau? c'est la foi la plus complète dans le témoignage des sens; c'est une confiance sans bornes accordée à l'expérience; c'est une aveugle soumission à la puissance des faits 5. »

Le même savant dit encore :

« — Et pourtant l'observation des phénomènes chimiques, l'art de les coordonner dans un certain but et de les reproduire à volonté date des premiers âges du monde 6. »

En parlant des anciens Égyptiens M. Dumas s'exprime ainsi :

« Nous pouvons donc le dire avec confiance, la méthode des chimistes, l'art d'interroger la nature par des épreuves, a sans doute été connu des Égyptiens 7. »



Libes. Hist. phil. des progrès de la phys., t. I, p. 34.

² Cuvier. Hist. des sc. nat., t. I, p. 324. ³ Ib., p. 326. ⁴ Ib., p. 319.

⁵ Dumas. Phil. chim., 1re Leçon. 6 Ibid. 7 Ibid.

Nous venons de voir que les anciens astronomes, naturalistes, médecins, anatomistes, chimistes, cherchaient les vérités scientifiques dans l'observation des faits. Ce que quelques philosophes de ces temps éloignés mettaient en pratique, d'autres le proclamaient en principe dans leurs livres. Ainsi Platon dit en propres termes, en beaucoup d'endroits de ses ouvrages, que l'observation et l'expérience doivent servir de fondement à nos connaissances sur le monde sensible.

Dans le *Timée*, qui est le plus ancien ouvrage connu qui traite de la nature, Platon, lorsqu'il se propose d'expliquer les impressions produites sur nos organes par les choses extérieures, commence par cette déclaration parfaitement claire, semble-t-il:

« D'abord, il faut que l'expérience des sens serve de fondement à tous nos discours 1. »

Plus loin nous lisons:

« Quant aux cours des eaux, à la chute de la foudre et aux phénomènes d'attraction qu'on admire dans l'ambre et dans les pierres d'Héraclée, il n'y a dans aucun de ces objets une vertu particulière;... quiconque étudiera les faits avec exactitude, se convaincra que tous ces phénomènes étonnants sont dus à des influences réciproques 2. »

Ces paroles, écrites il y a plus de deux mille ans, ne seraient certainement pas déplacées dans nos traités modernes.

Nous pourrions multiplier pour ainsi dire indéfiniment ces citations en puisant dans d'autres ouvrages de Platon. En voici une dernière prise encore du *Timée*.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'observation et



¹ Platon. Timée ou de la nature, trad. de M. Cousin, t. XII. p. 179.

² Ibid., p. 217.

l'expérience ne sont autre chose que l'emploi des sens dans l'étude du monde extérieur. Or, voici comment s'exprime Platon:

« La vue est pour nous, à mon sentiment, la cause du plus grand bien, car personne n'aurait pu discourir comme nous le faisons sur l'univers sans avoir contemplé les astres, le soleil et le ciel; c'est l'observation du jour et de la nuit, ce sont les révolutions des mois et des années qui ont produit le nombre, fourni la notion du temps et rendu possible l'étude de la nature de l'univers, nous devons à la vue la philosophie elle-même, le plus noble présent que le genre humain ait jamais reçu et puisse recevoir jamais de la munificence des Dieux 1. »

Aristote, que nous avons vu à l'œuvre plus haut, est plus explicite encore que Platon lorsqu'il s'agit d'établir en principe la nécessité de l'observation et de l'expérience dans l'étude du monde physique; il a caractérisé l'observation et l'expérience dans les sciences avec une netteté et une précision que Bacon est loin d'avoir égalées ².

Nous avons vu, dans ce qui précède, ce qu'étaient l'observation et l'expérience chez les anciens et quel rôle ils leur avaient assigné dans les sciences. Si nous pouvions poursuivre ici notre examen, nous retrouverions les mêmes faits et les mêmes idées à toutes les époques de l'histoire de l'esprit humain, sauf, toutefois, à ces époques de troubles politiques ou religieux où les ténèbres couvrent les horizons de la pensée et où toute activité intellectuelle semble éteinte. Le moyen âge nous fournirait

¹ Platon, ibid. p. 147.

² Aristote. Logique, trad. de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Premiers anal., t. II, Livre I, ch. xxx; derniers anal., t. III. Livre I, ch. xvIII.

plus d'un faît curieux et plus d'une preuve décisive en faveur de notre thèse. Bornons-nous, pour ce qui concerne cette dernière époque, à rappeler les noms d'Albert le Grand et de Roger Bacon qui, dit M. Pouchet, conçoivent toute la puissance et la fécondité de l'expérimentation 1.

Tous les savants qui se sont le plus récemment occupés de l'histoire des sciences, reconnaissent que ce dernier surtout a constamment eu recours à l'observation et à l'expérience dans ses innombrables travaux, et qu'il a en outre insisté dans ses ouvrages sur la nécessité de l'expérimentation 2.

Mais bien d'autres encore que R. Bacon faisaient des expériences au moyen âge.

« Il (R. Bacon) fit lui-même beaucoup d'expériences, dit M. Pouchet, et son siècle l'imita. Il serait impossible de citer une époque à laquelle celles-ci furent plus en honneur. Partout alors on s'en occupe avec ardeur, parfois même avec un zèle qui touche à la démence. On expérimente dans les châteaux et dans les chaumières, dans les cryptes des cathédrales et dans les cellules des moines 5. »

Il résulte bien, croyons-nous, de tout ce que nous venons de dire, que, dans tous les temps, la méthode suivie dans l'étude du monde extérieur a été la même; qu'à aucune époque la méthode d'observation et d'expérience n'a été ni ignorée ni méconnue par les philosophes et les savants vraiment dignes de ce nom. Il faut donc s'étonner que Bacon ait osé s'attribuer le mérite de l'avoir révélée aux hommes, et que d'autres aient pu

¹ Pouchet, Hist. des sc. nat. au moyen âge, p. 204.

² Voir Pouchet, p. 326 et suiv., Encyclop. nouv., art. R. Bacon, Cuvier, Hist., t. I, p. 414, Dumas, Phil. chim., 114 leçon.

³ Pouchet, p. 368.

se mettre en admiration devant cette prétendue découverte. Sans doute cette méthode s'est considérablement perfectionnée; les procédés en sont devenus plus rigoureux et plus sûrs; ces admirables instruments de précision dont elle dispose aujourd'hui ont centuplé sa puissance et accru la certitude de ses résultats, mais il n'en est pas moins vrai qu'à travers toutes ces transformations, son caractère fondamental, essentiel, est resté toujours le même: la méthode est un résultat nécessaire de notre organisation; pour qu'elle eût changé, il faudrait que l'esprit humain lui-même eût changé.

Mais ce qui n'est pas resté le même, ce qui change avec le temps, c'est la notion de la science qui s'éclaircit et se précise; c'est le but de nos recherches dont la conception de plus en plus nette se dégage peu à peu; c'est la circonscription, la délimitation des diverses branches de nos connaissances qui se dessine de plus en plus distinctement. De là résulte que nos investigations deviennent de jour en jour plus faciles et plus fructueuses: au lieu de s'opérer dans un champ pour ainsi dire sans limites, elles se renferment dans un cercle de plus en plus restreint, se rattachent à des idées ou des faits de plus en plus déterminés, de mieux en mieux définis.

Voilà ce qui explique, du moins en partie, comment, avec la même méthode, les progrès si lents autrefois sont devenus si rapides aujourd'hui. Ce qui complète cette explication, c'est que, indépendamment de l'influence de l'état général de la société sur le développement scientifique, la découverte d'une vérité est presque toujours le point de départ indispensable d'une foule d'autres découvertes et qu'ainsi la marche du progrès est nécessairement accélérée; c'est enfin que les divers domaines de nos sciences se dévoilant suc-

cessivement à l'esprit humain par le hasard, le temps est un élément essentiel du progrès. Pendant un grand nombre de siècles on ne connut de l'électricité que le seul fait de l'attraction des corps par d'autres corps frottés, et le hasard avait fait découvrir ce fait; Gray découvrit, encore par hasard, le phénomène de la conductibilité des corps; et plus tard, par hasard encore, Dufay reconnut la différence entre l'électricité vitrée et l'électricité résineuse. Ainsi se sont formées toutes les sciences; telle est la loi inévitable de leur développement. Elles sont les fruits naturels des siècles, et leurs premières données, des semences que le flot des âges apporte et dépose dans l'intelligence humaine où le travail lent de la méditation doit les féconder.

Une dernière considération.

On invoque souvent comme preuve de l'inanité de la méthode des anciens, les explications frivoles ou ridicules qu'ils donnent des phénomènes de la nature.

D'abord, quand on a soin de rapprocher ces explications des faits connus aux époques où elles se sont produites, on trouve presque toujours qu'elles sont conformes à ces faits et qu'il était impossible qu'elles fussent plus exactes. Quoi de plus absurde, par exemple, que de regarder la Terre comme un disque plat flottant sur l'eau, et le ciel comme une voûte solide à laquelle les étoiles sont attachées; et pourtant ces notions ne résultent-elles pas rigoureusement des premières observations?

Ensuite, et c'est là ce qu'il importe surtout de remarquer, les anciens, en général, savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur de leurs explications et sur le degré de certitude qu'ils pouvaient leur accorder. Timée, avant de commencer l'exposition de ses doctrines sur les principes et la formation de l'Univers, prend la

précaution de prévenir ses interlocuteurs « qu'il n'est permis d'exiger sur un pareil sujet que des récits vraisemblables. »

A quoi Socrate répond : « Très-bien, Timée, on ne peut attendre que cela 1. »

Et plus loin, après avoir donné l'explication des principaux phénomènes qui se passent dans l'air ou dans le corps humain, il ajoute :

« Si la divinité déclarait par un oracle, que tout ce que nous venons de dire est conforme à la vérité, alors seulement nous pourrions l'affirmer 2...»

Platon se montre ici, plus que Bacon dans maints endroits de ses ouvrages, pénétré du véritable esprit scientifique, qui consiste à n'admettre pour positives que des vérités établies sur des preuves suffisantes. Bacon, en effet, présente souvent comme vraies, même comme certaines, sur plusieurs phénomènes des explications complétement arbitraires et dénuées de toute preuve et de tout fondement.

Après cela, sommes-nous bien sûrs que les explications que nous donnons aujourd'hui de certains phénomènes, valent beaucoup mieux que celles qu'on donnait avant nous? Il serait sans doute téméraire de le soutenir. Il n'y a de certain dans nos sciences que les phénomènes et leurs lois démontrées par des observations ou des expériences rigoureuses. Dès que nous nous élevons au-dessus des phénomènes et des lois, le doute surgit, l'incertitude commence. Pourquoi donc voulons-nous cependant des explications, voulons-nous des théories? En cela nous ne faisons que céder à un inexplicable besoin de la raison qui n'a de repos, qui



¹ Timée, trad. de M. Cousin, t. XII, p. 118.

² Ibid., p. 203.

n'est satisfaite que quand elle a trouvé une explication rationnelle, une démonstration à priori des phénomènes et de leurs lois. Tous les savants à toutes les époques ont invariablement obéi à ce besoin. Newton lui-même, dont on vante la prudente réserve sur ce point, a subi cette loi des intelligences. Il a voulu tout expliquer, depuis les plus grands phénomènes de l'Univers jusqu'aux plus infimes, par exemple, jusqu'à la saveur acerbe des acides, qu'il attribue, hypothétiquement il est vrai, « à une forte attraction qui fait que les parties salines pénètrent et crispent la substance de la langue 1. »

IV

La nécessité de donner l'observation et l'expérience pour guides et pour appuis à l'entendement dans les sciences physiques et naturelles étant admise, quelle est la part exacte qui leur revient dans la recherche de la vérité; quelle est la place véritable qu'elles occupent dans l'ensemble des opérations intellectuelles ou matérielles qui nous conduisent aux inventions ou aux découvertes? Bacon leur attribue une part prépondérante, et leur accorde la première place dans l'ordre des opérations qui mènent aux découvertes. Observer ou expérimenter d'abord et avant tout, puis extraire ou déduire des observations ou des expériences, à l'aide de l'induction, les principes des sciences, voilà toute la méthode de Bacon, sauf à donner les règles de ces opérations.

Nous croyons qu'ici Bacon est dans l'erreur et que l'observation et l'expérience, entendues dans le sens

¹ Newton, fin Optique, question XXXI.

scientifique, ne forment pas, en général, le premier terme dans la série des investigations qu'exigent les inventions et les découvertes.

Il est bien vrai, à certain point de vue, que l'observation est la source et le fond de toutes nos connaissances: Newton ne serait pas arrivé à sa grande découverte sur les mouvements des corps célestes, s'il n'avait pas su que les corps tombent à la surface de la Terre; Galilée n'aurait pas découvert la théorie du pendule, s'il n'avait pas su qu'un corps suspendu qu'on écarte de la verticale oscille autour de son point de suspension: et Toricelli n'aurait pas songé à chercher la force qui élève l'eau dans les pompes, s'il avait ignoré ce phénomène. Mais l'observation qui nous instruit de ces premières vérités, qui nous fait connaître ces premiers faits, n'est pas l'observation scientifique dont parle Bacon et dont nous nous occupons ici; c'est l'observation vulgaire, passive, contemplative, cominune à tous les hommes et à laquelle la volonté n'a qu'une faible part si elle en a une. L'observation prescrite par Bacon et dont il est question dans les sciences, est cette observation active, profonde, sagace, à l'aide de laquelle nous scrutons les mystères de la nature, nous pénétrons en quelque sorte jusque dans ses entrailles pour y chercher la vérité.

Or, le véritable rôle de cette observation, aussi bien que de l'expérimentation, consiste, en général, à servir de contrôle, de vérification ou de criterium aux conceptions spontanées de la raison, opérant tantôt sur une donnée primitive fournie par le hasard ou par l'observation vulgaire, tantôt sur des notions ou des connaissances acquises antérieurement à l'invention ou à la découverte. Le bon sens et l'histoire confirment cette manière de voir.

Il est évident que l'observation, pour qu'elle ne se réduise pas, dans la plupart des cas, à une passive et stérile contemplation, abandonnée uniquement aux chances aveugles du hasard, doit avoir un but déterminé, plus ou moins nettement défini d'avance; car, sinon, qu'observerait-on? qu'est-ce qui porterait à faire telle observation ou telle expérience plutôt que telle autre? à observer ou à expérimenter d'une manière plutôt que d'une autre? à employer tel instrument plutôt que tel autre? Toute observation, comme toute expérience, suppose certaines conditions, et ces conditions ne peuvent se déterminer que lorsque le but lui-même de l'observation ou de l'expérience est déterminé. Donc l'observation et l'expérience impliquent généralement, pour être fructueuses, une vue anticipée de la raison, une prénotion de la vérité; ou bien, dans certains cas, une question à résoudre et posée d'avance, comme, par exemple: l'eau est-elle compressible? etc. C'est cette vérité préconcue, ou bien cette question proposée, qui détermine l'observateur, qui particularise l'observation ou l'expérience qu'il a à faire, qui lui permet d'en fixer les conditions et les moyens, et qui lui sert de guide et de boussole dans ses recherches.

L'observation et l'expérience viennent donc vérifier, contrôler les conceptions de la raison; éclaircir des vues d'abord plus ou moins confuses; les infirmer ou les rectifier si elles étaient fausses ou inexactes; les consacrer, les sanctionner au contraire et les revêtir du caractère scientifique, si elles étaient conformes à la vérité. Voilà le rôle vrai de l'observation et de l'expérience scientifiques.

On dit souvent : il faut se garder de toute idée préconçue dans les observations et les expériences. Cela ne peut s'entendre que dans ce sens, qu'il faut se garder de faire plier les résultats de l'observation et de l'expérience à des idées préconçues; qu'il faut, au contraire, corriger, modifier celles-ci de manière à les ajuster à ces résultats. Mais nous dirons plutôt: il est impossible, sans idée préconçue d'un but déterminé, d'entreprendre aucune observation, aucune expérience sérieuse.

Où la vérité de cette assertion se montre avec le plus d'évidence, c'est dans les inventions. N'est-il pas certain, par exemple, qu'il faut avoir l'idée préconçue d'un effet à produire pour l'invention des machines? et ces créations si sublimes du génie de l'homme ne sortent-elles pas, pour ainsi dire, toutes faites de son cerveau? Toutefois, ici encore, on a besoin du contrôle de l'expérience, qui vient confirmer ou infirmer la conception de l'inventeur; l'observation et l'expérience corrigent, perfectionnent son œuvre, qui a besoin de cette épreuve parce que l'inventeur ne peut pas, en général, tenir compte à priori de toutes les circonstances, de tous les éléments qui influent sur la manière d'être ou d'opérer de sa création.

Jouffroy a caractérisé à peu près, comme nous venons de le faire, le rôle de l'observation et de l'expérience dans les découvertes.

En parlant des phénomènes physiologiques, c'est pour découvrir les circonstances de ces phénomènes, dit ce philosophe, que le physiologiste fait des expériences, « opération impossible ou inutile s'il n'avait d'avance l'idée de ce qu'il cherche, et s'il ne possédait dans son esprit les signes auxquels il peut le reconnaître 1. »

« Tout problème physiologique, dit-il encore, se



¹ Jouffroy. Préface de la traduction de l'Esquisse de philosophie morale, par Dugald-Stewart, p. 99.

ramène inévitablement à la formule suivante: Une ou plusieurs des circonstances d'une fonction étant données, déterminer les autres. C'est le hasard qui fournit la donnée du problème, et l'observation qui le résout, mais c'est la raison qui le conçoit et qui le pose 1.....»

Ces paroles s'accordent parfaitement avec ce que nous avons dit plus haut; elles expriment des vérités qui nous paraissent incontestables et qui ne s'appliquent pas seulement aux recherches sur les phénomènes physiologiques, mais à toutes les investigations, quel que soit leur but, sur le monde extérieur. Nous croyons seulement devoir y faire cette réserve, que ce n'est pas toujours le hasard qui fournit la première donnée de nos recherches; souvent aussi, et les faits le prouvent, la méditation systématique et persévérante sur un sujet donné ou sur des connaissances acquises suggère le problème.

L'histoire, avons-nous dit, atteste également qu'en général l'observation et l'expérience scientifiques ne constituent pas le point de départ des découvertes.

Or, cela est vrai, soit qu'on envisage la marche générale de l'esprit humain dans les sciences, soit qu'on examine chaque découverte en particulier.

Les vérités les plus importantes ont souvent été entrevues et même nettement énoncées par les philosophes, plusieurs siècles avant que l'observation ou l'expérience fussent venues les confirmer et leur donner rang définitif parmi les vérités scientifiques.

C'est ainsi que Pythagore place le soleil immobile au centre du monde, et annonce que le mouvement des astres est soumis à des lois géométriques; que Leu-



¹ Jouffroy, ibid.

cippe met la Terre en mouvement autour de son axe; que Démocrite considère la voie lactée comme formée d'une multitude d'étoiles dont chacune isolée échappe à la vue; c'est ainsi encore qu'Aristote reconnaît la pesanteur de l'air; qu'Aristarque a des opinions saines sur l'origine des couleurs; que Posidonius annonce l'existence de la réfraction; que Lucrèce pressent que tous les corps de la nature sans en excepter la flamme sont pesants et que tous tombent avec la même vitesse dans le vide; que Plutarque admet l'existence de cavités et d'éminences sur la lune; que Sénèque annonce l'élasticité de l'air; que le même philosophe ainsi que Pline reconnaît l'influence combinée de la lune et du soleil dans le phénomène des marées, etc., etc.

Toutes ces vérités ont été tour à tour acceptées et abandonnées par les philosophes et les savants, jusqu'à ce qu'ensin, après deux mille ans de progrès scientisiques, elles ont été démontrées par l'observation ou par l'expérience et ainsi définitivement acquises à la science.

Qu'on étudie toutes les grandes découvertes au point de vue de leur développement historique, et l'on retrouvera la même marche partout.

Cette marche se présente encore la même dans les travaux individuels. Copernic, Kepler, Galilée, Toricelli, Pascal, Newton, Huyghens, Franklin, etc., se livrent à des observations ou à des expériences dans le dessein de vérifier des idées préconçues, de confirmer des vérités d'abord soupçonnées.

Nous avons, du reste, près de nous un exemple frappant mais douloureux qui montre que le rôle véritable de l'observation et de l'expérience dans les découvertes est bien tel que nous venons de le définir. Un illustre compatriote, victime de son dévouement pour la science, a perdu la vue il y a quelques années; ce malheur n'a point refroidi son zèle et ne l'a pas empêché de poursuivre ses beaux travaux de physique et de faire encore de remarquables découvertes. Des aides font pour lui, et sur les indications qu'il leur donne, les observations et les expériences nécessaires pour contrôler les conceptions de son esprit.

Cet exemple n'est pas le seul de ce genre que nous offre l'histoire des sciences.

Un des naturalistes les plus distingués du dernier siècle, Fr. Huber, était devenu entièrement aveugle; les observations et les expériences qu'il indiqua malgré son état de cécité, amenèrent plusieurs découvertes sur les mœurs des abeilles, sur quelques uns de leurs organes les plus délicats, et sur les fonctions de ces organes 1.

Le physicien Sauveur avait l'ouïe fort dure; il n'en créa pas moins une nouvelle branche des sciences physico - mathématiques qu'on désigne sous le nom d'acoustique musicale, création, dit Prony, qu'il est assez singulier de devoir à un sourd. Il était obligé dans ses expériences, dit le même savant, de se faire seconder par des musiciens très-exercés à apprécier les intervalles et les accords ².

Rien ne prouve mieux que ces exemples que, bien souvent, les inventions et les découvertes sont le résultat d'une opération purement intellectuelle, indépendante de l'observation et de l'expérience scientifiques, antérieure à l'une et à l'autre, et à laquelle celles-ci sont subordonnées.

Revenons à Bacon.

- 1 Drapiez. Dict. class. des sc. nat., art. Abeille.
- 2 Biog. univ. de Michaud, art. Souveur.

Bacon n'ayant pas aperçu ce travail intellectuel qui précède l'observation et l'expérience dans les inventions et les découvertes scientifiques, on conçoit le dédain qu'il affecte pour les longues méditations, pour les lentes élaborations de la pensée; on conçoit le peu de cas qu'il fait de cette méthode qui consiste, comme il dit, « dans une attention soutenue, une perpétuelle sollicitude, un exercice sans relâche par rapport à une même chose, méthode dont les brutes mêmes sont capables et qu'elles emploient fréquemment 1. »

Il est bien clair aussi que l'entendement étant dirigé par l'observation et par l'expérience au lieu de les diriger lui-même, et son rôle devenant ainsi entièrement passif, Bacon n'aura pas songé à mettre ses procédés d'invention et de découverte en harmonie avec la nature de nos facultés; et, en effet, il établit sa méthode sans se préoccuper le moins du monde des facultés de l'intelligence ni des opérations de l'esprit, sans tenir aucun compte des données premières de la raison.

Ces considérations suffisent déjà pour nous faire entrevoir l'impossibilité d'appliquer cette méthode dans la pratique; c'est, en effet, une machine dans laquelle le moteur a été oublié; c'est un rouage isolé, sans communication ni directe ni indirecte avec la puissance qui doit le faire mouvoir.

Maintenant, admettons avec Bacon que rien ne précède l'observation et l'expérience et que, par conséquent, l'observation et l'expérience réglementées puissent constituer une méthode: que faudra-t-il pour l'établir? Il faudra, d'abord, ainsi que nous l'avons montré d'une manière générale dans le § Ier, il faudra préciser, pour tous les cas, le but de l'observation et de

Digitized by Google

Bacon. De la dignité et de l'accruiss. des sciences Liv. V, ch. II.

l'expérience, asin de pouvoir adapter les moyens à ce but; il faudra ensuite saire connaître ces moyens euxmêmes. Or, Bacon n'a rien sait et ne pouvait rien saire de tout cela. Le but de nos recherches varie à l'infini, comme nous l'avons démontré plus haut (§ le1), et, bien loin de pouvoir donner quelque indication même générale sur ce point, Bacon n'avait pas seulement une notion claire de la science.

- « Créer une nature nouvelle dans un corps donné, ou bien produire des natures nouvelles et les y introduire, tel est le résultat et le but de la science humaine ¹ » dit Bacon. Et quant au but de la science elle-même, il le définit de cette manière :
- « Quant à la découverte de la forme de la nature donnée, de sa vraie différence, de sa nature naturante, ou enfin de sa source d'émanation (car nous ne trouvons sous notre main que ces termes-là qui indiquent à peu près ce que nous avons en vue), cette découverte, disje, est l'œuvre propre et le but de la science humaine².»

Quand on sait si peu où il faut arriver, il est bien évident qu'on ne peut indiquer la route à suivre. Au surplus, voyons un instant Bacon à l'œuvre. Voici, par exemple, le précepte qu'il prescrit pour introduire une nouvelle nature, une nouvelle propriété dans un corps donné:

« Il faut trouver une autre nature qui soit conversible avec la nature donnée, et qui cependant soit la limitation d'une nature plus connue qui doit être son véritable genre 5. »

Personne n'est parvenu encore à comprendre ce que

¹ Nov. org. Liv. II, aph. I.

² Ibid.

³ Ibid., aph. IV.

cela veut dire; et les autres préceptes de Bacon ne sont pas moins incompréhensibles.

Bacon pour donner un exemple de l'application de ses préceptes, se propose de chercher la forme, la nature de la chaleur. Il cite d'abord une infinité de faits qui témoignent, à la vérité, de sa grande sagacité et de sa vaste érudition; il enregistre ces faits dans ce qu'il appelle ses tables de comparution; puis, en vertu d'une « première permission accordée à l'entendement, » il fait, comme il dit, sa première vendange sur la forme de la chaleur et il arrive à ceci:

« La chaleur est un mouvement expansif réprimé en partie, et dont l'effort a lieu dans les petites parties; mais avec ces modifications: 1° que ce mouvement du centre à la circonférence est accompagné d'un mouvement de bas en haut; 2° que cet effort, dans les parties, n'est ni faible ni lent, mais au contraire fort vif et un peu impétueux 1. »

A présent, si vous voulez apprendre à produire à volonté de la chaleur dans un corps, Bacon vous donnera la recette suivante :

« Voici l'indication du procédé: si vous pouvez exciter dans tel corps naturel que ce soit un mouvement d'expansion, et, ce mouvement, le réprimer, le répercuter de manière que la dilatation ne procède pas également, et qu'elle obtienne son effet en partie et en partie le manque, à coup sûr vous engendrerez la chaleur 2.»

Si les fruits et les œuvres sont comme les garants et les cautions de la vérité des théories, ainsi que Bacon l'a dit lui-même, ces résultats donnent suffisamment la mesure de la valeur des théories de Bacon sur la méthode.

Nov. org., aph. XX. 2 Ibid.

Reste à savoir encore comment il faut procéder aux observations et aux expériences; de quelle manière il faut les faire; quels sont leurs procédés intimes. A cet égard voici tout ce que Bacon nous apprend:

« Les principaux procédés de la méthode expérimentale sont les suivants : variation de l'expérience, prolongation de l'expérience, translation de l'expérience, renversement de l'expérience, compulsion de l'expérience, application de l'expérience, copulation de l'expérience, enfin hasards de l'expérience 1. »

Bacon cherche vainement à éclaireir par quelques exemples ces étranges énigmes.

V

Lorsque l'observation et l'expérience ont recueilli les faits; lorsque ces faits, pour donner secours à la mémoire, ont été classés dans les tables, il s'agit alors, dans la méthode de Bacon, de s'élever aux causes de ces faits, ou d'en déduire les principes de la science. C'est ici, selon Bacon, que commence, à proprement parler, le rôle de la raison. Mais par quel procédé la raison, en partant des données de l'observation et de l'expérience, s'élèvera-t-elle à la vérité? Bacon répond : par l'induction, c'est-à-dire par ce procédé qui consiste à remonter des faits individuels aux principes généraux.

Ici Bacon suit à la lettre les idées d'Aristote, malgré le dédain qu'il ne cesse de manifester pour ces mêmes idées, et ses violentes critiques des doctrines de ce philosophe. Toutefois, il y a une grande différence entre



¹ Dignité et accr. des sc., Liv. V, ch. II.

les deux philosophes, en ce sens qu'Aristote, qui ne prétend nullement créer une méthode d'invention en assignant à l'induction sa véritable place dans l'ensemble des opérations logiques, a des idées beaucoup plus profondes, plus précises et plus vraies que Bacon sur la manière dont l'induction intervient dans la formation des notions et des principes. Bacon, il est vrai, prétend avoir inventé une induction nouvelle qui n'est pas du tout celle d'Aristote, laquelle du reste n'est que l'induction de tout le monde; il reproche à cette dernière de s'élever aux principes en partant « d'un fort petit nombre de faits particuliers et insignifiants; d'une poignée de petites expériences, d'observations triviales 1; de ne faire qu'effleurer l'expérience, qu'y toucher pour ainsi dire en courant et de s'élever de prime-saut aux généralités 2. » D'abord, ce reproche porte entièrement à faux : la preuve que l'induction d'Aristote est la vraie, la bonne induction, ce sont les grands résultats qu'il en a obtenus, ainsi que nous l'avons vu plus haut; en outre, Aristote en parlant de l'expérience qui doit fournir les principes des sciences, dit en propres termes: « Si, dans l'observation l'on n'a rien omis de ce qui appartient réellement au sujet, nous pouvons, dans tout ce qui est susceptible d'être démontré, découvrir la démonstration et l'exposer; et, si la démonstration est impossible, nous pouvons encore rendre cela mieux évident 3. »

Il est certainement impossible de dire plus clairement que l'on ne peut faire fonds que sur des observations et des expériences complètes. Ensuite, quelle est

¹ Nov. org., liv. I, aph. XXV.

² Ibid., aph. XXII.

³ Aristote, Logique. Prem. analyt., liv. I, ch. XXX, trad. de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

cette nouvelle induction dont Bacon se prétend l'inventeur? c'est ce qu'il ne dit nulle part, à moins qu'on ne veuille prendre pour une induction nouvelle, celle que Bacon a caractérisée dans les passages suivants :

« Mais on pourra espérer beaucoup plus des sciences lorsque, par la véritable échelle, c'est-à-dire par des degrés continus, sans interruption, sans vide, on saura monter des faits particuliers aux axiomes du dernier ordre 1.....»

Ou bien:

« Mais l'induction vraiment utile dans l'invention ou la démonstration des sciences et des arts fait un choix parmi les observations et les expériences, dégageant de la masse, par des exclusions et des réjections convenables, les faits non concluants; puis, après avoir établi un nombre suffisant de propositions, elle s'arrête enfin aux affirmatives et s'en tient à ces dernières 2. »

Ce n'est pas sans doute dans ces métaphores inintelligibles, dans ces phrases équivoques qu'on peut trouver la notion d'une nouvelle induction.

Quoi qu'en dise donc Bacon, son induction n'est ni d'une autre nature, ni d'un emploi plus utile, ni d'une extension plus grande que celle d'Aristote.

Mais si l'induction est l'unique opération qui puisse conduire à la vérité, comment doit-elle s'effectuer? Bacon prescrit à cet égard la méthode d'exclusion qui consiste à écarter successivement tous les cas, tous les faits manifestement étrangers ou contraires au principe, à la cause, à la nature que l'on cherche. « Après les exclusions ou réjections convenables, dit Bacon, toutes les opinions volatiles s'en allant en fumée, restera au



Nov. org. Liv. I, aph. CIV.

² Ibid., aph. CV.

fond du creuset la forme affirmative, véritable, solide et bien limitée 1. »

Reste à savoir comment l'exclusion elle-même doit se faire? Or, cette méthode, si cela peut s'appeler de ce nom, n'est autre chose qu'une méthode de tatonnements, usitée seulement dans un petit nombre de questions spéciales, et non susceptible d'être soumise à aucune règle fixe; si l'on y a recours quelquefois, c'est précisément parce qu'on ne possède aucune méthode véritable. Aussi Bacon, pour faire connaître sa méthode d'exclusion, ne procède guère que par des exemples. Il en donne une quantité infinie, mais sans réussir à rien établir de précis, de quelque utilité ou de quelque portée au point de vue du but qu'il s'était proposé.

Néanmoins, à part la question de la méthode, il y a certainement dans cette dernière partie du livre de Bacon, beaucoup de choses grandes et utiles. Bacon y remue un grand nombre d'idées neuves et fécondes qui ont trouvé leur application plus tard; on y rencontre de profondes et vastes analyses, quelques anticipations hardies, qui ont été pleinement justifiées depuis; on y trouve sinon la notion claire, exacte, du moins le pressentiment de la science moderne, de la science active. ainsi que s'exprime Bacon lui-même; et surtout cette préoccupation constante de faire servir la science au bien-être et au bonheur de l'humanité. Si Bacon n'a pas réussi dans sa téméraire entreprise de fonder une méthode; s'il n'a pas saisi nettement la part qui revient respectivement dans l'étude des sciences physiques à la raison comme à l'observation et à l'expérience; s'il s'est fait, ainsi que nous allons le voir dans un instant, une

Nov. org. Liv. II, aph. XVI.

idée fausse ou au moins exagérée du rôle de l'induction dans les sciences, il n'en a pas moins proclamé et défendu avec une grande vigueur le principe du libre examen dans l'étude de la nature, et fait ressortir avec force que cela seul est vrai et certain dans les sciences, qui est prouvé par l'observation ou l'expérience. Or, ce qui donne au nouvel organum le caractère et la portée d'une grande œuvre philosophique, eu égard surtout à l'époque où il parut, c'est précisément ce principe suprême de l'indépendance de la pensée qui a inspiré et qui domine l'œuvre tout entière.

Nous venons de dire que Bacon ne s'est pas formé une notion exacte du rôle de l'induction dans les sciences; et nous pourrions en dire autant de presque tous les philosophes, qui, marchant sur ses traces, pensent que les sciences physiques et naturelles sont fondées uniquement sur l'induction. En effet, c'est là, croyonsnous, exagérer singulièrement l'importance de cette opération de notre esprit. Dans les sciences astronomiques, physiques et chimiques, notamment, l'induction joue, en réalité, un rôle très-secondaire. Une vérité, une loi physique constatée une seule fois, par une seule observation ou une seule expérience faite dans des conditions convenables, est une vérité, une loi définitivement acquise à la science, de même qu'une vérité mathématique est acceptée comme telle après une seule démonstration. Si l'on démontre par une seule et unique expérience bien faite, la loi de la réfraction de la lumière, le principe d'Archimède, l'égalité de la vitesse des corps tombant dans le vide, la dispersion de la lumière, la pesanteur de l'air, la décomposition de l'eau en hydrogène et oxygène, etc., etc., on a évidemment au sujet de ces phénomènes toute la certitude qu'il est possible d'avoir, puisqu'on est certain que la même

expérience pourrait se répéter de la même manière, dans les mêmes conditions, autant de fois que l'on voudrait. Or, il n'y a pas là la moindre trace du procédé inductif. Dira-t-on qu'on n'est pas certain d'obtenir toujours le même résultat; et qu'on n'est pas en droit de conclure qu'une loi se reproduira toujours la même de ce qu'elle s'est clairement manifestée une seule fois? A cela, il n'y a qu'une réponse à faire : toutes nos sciences reposent sur le principe de l'immutabilité et de la généralité des lois de la nature. Si les lois de la nature sont immuables et générales, c'est-à-dire si une loi qui est vraie en un instant de la durée et dans un seul cas, est vraie dans tous les instants et dans tous les cas entièrement semblables, alors une observation ou une expérience scientifique faite une seule fois, a la même valeur que la même observation ou la même expérience répétée indéfiniment; si, au contraire, les lois de la nature ne sont ni immuables ni générales, une observation ou une expérience répétée, autant de fois que l'on voudra, ne donnera pas plus de certitude que si on l'avait faite une seule fois; dans ce cas', tout devient éphémère, passager, incertain, et la science est impossible. Les vérités mathématiques elles-mêmes ne supposent-elles pas la stabilité et la généralité des lois de l'esprit et du raisonnement? Quand nous démontrons une vérité de cette nature, ne devonsnous pas admettre qu'elle sera vraie toujours et pour tout le monde; que tous les hommes ont les mêmes facultés, et que ces facultés restent toujours les mêmes?

Il n'est donc pas vrai de dire, avec Royer-Collard, que dans les sciences physiques, on ne fait que conclure du particulier au général; que le physicien n'arrive jamais qu'à des conclusions hypothétiques et n'obtient jamais qu'une probabilité plus ou moins forte 1. Parler ainsi, c'est nier la science. Le physicien obtient la même certitude que le mathématicien, et cette certitude a le même fondement, à la condition, toutefois, qu'il n'admette que ce que l'observation et l'expérience démontrent, et qu'il ne prétende pas, par conséquent, connaître soit la cause soit la fin des phénomènes, ni pénétrer l'essence ou la nature des choses. Les mathématiques ont perdu le privilége exclusif de la certitude dont elles se targuaient, le jour où les sciences physiques se sont renfermées dans leur véritable objet, le jour où les perfectionnements obtenus dans l'art de l'observation et de l'expérience ont permis de fixer et de réaliser toutes les conditions d'une observation ou d'une expérience concluante. Depuis lors, les progrès des sciences d'observation et d'expérience n'ont pas été moins rapides, moins éclatants que ceux des sciences mathématiques, et aujourd'hui elles n'ont certes plus rien à envier à ces dernières.

Avant d'en finir avec Bacon et la méthode expérimentale, il nous reste un dernier point à examiner.

Il est incontestable que le xvii siècle a été pour les sciences comme pour les lettres, une époque de rénovation. Or, beaucoup de savants et de philosophes surtout, qui croient à la valeur de la méthode de Bacon, signalent comme preuve principale de cette valeur, précisément ce magnifique mouvement intellectuel du xvii siècle qu'ils n'hésitent pas à attribuer à l'influence décisive de la méthode baconienne : ils proclament donc Bacon le véritable fondateur de la science moderne. Le dernier éditeur des œuvres de Bacon en

^{&#}x27; Fragments des leçons de Royer-Collard, dans le tome IV des œuvres complètes de Reid.

France, va même jusqu'à comparer celui-ci à Papin et à Watt, les immortels inventeurs de l'application de la vapeur. « Et ce qui prouve bien, dit-il, que Bacon, comme Papin et Watt, est inventeur, c'est que tout dans la science a été renouvelé à dater de son livre, comme la découverte de la machine à vapeur a tout renouvelé dans le monde industriel 1. » Jamais on n'a fait un abus plus singulier du fameux argument : post hoc, ergò propter hoc.

Pour montrer combien cette opinion est erronée, il suffit de l'examen, même le plus superficiel, de l'état des sciences à l'époque de l'apparition du livre de Bacon.

Le Novum organum parut en 1620. Or, à cette époque la grande évolution scientifique qui suivit la réformation était en grande partie accomplie; toutes les sciences d'observation et d'expérience avaient, dès le milieu du xvie siècle, pris un développement et un essor jusque-là inouïs.

Fallope et Eustache et surtout notre compatriote André Vésale avaient, par l'observation directe du corps humain, fondé l'anatomie moderne ².

Fabricius d'Aquapendente avait créé l'anatomie comparée 3.

La botanique et la zoologie entre les mains de Césalpin et de Conrad Gessner, avaient trouvé leur véritable voie 4.

Bernard Palissy avait jeté les premières bases de la géologie ⁵.

- OEuvres de Bacon par Riaux, 1832, Introd., p. 42.
 - ² Cuvier, Hist. des sc. nat., tom. II, p. 20 et suiv. et p. 528.
 - ³ Ibid., p. 43 et suiv. et p. 529.
 - 4 Ibid., p. 83-91; p. 192 et suiv. et p. 530.
 - ⁵ Ibid., p. 231 et suiv. et p. 530.

Les fondements de la physiologie expérimentale venaient d'être posés par Harvey qui avait démontré la double circulation du sang par d'ingénieuses expériences ¹. Galilée et Simon Stévin ² de Bruges, avaient créé la physique expérimentale et la mécanique.

Copernic avait reproduit, en l'étayant de preuves nouvelles, le véritable système du monde, et les grands travaux de Tycho-Brahé et de Kepler venaient de compléter les éléments nécessaires à la démonstration de ce système.

La chimie avait suivi le mouvement général et venait d'entrer dans une voie nouvelle par les nombreuses et belles expériences, notamment de Libavius et de notre compatriote Van Helmont ⁵. Des jardins botaniques destinés à l'enseignement public avaient été fondés à Pise, à Padoue, à Florence, à Bologne, à Rome, à Leyde, à Leipzig, à Montpellier, etc., etc., dans le courant du xv1° siècle ⁴.

La première académie avait été établie à Rome en 1605. Ses fondateurs lui avaient donné le nom parfaitement significatif de Académie des Lyncées. Ce nom vient, dit Cuvier, de ce que l'objet de ses membres était d'observer par eux-mêmes la nature sous toutes ses faces. Ils avaient pris pour emblême le Lynx, qui, selon les anciennes opinions, est, de tous les animaux, celui qui voit le mieux 5.

Etc., etc.

On le voit donc : à l'époque où parut le livre de Bacon, l'impulsion était partout donnée et les sciences d'observation et d'expérience étaient entrées dans la

¹ Cuvier, ibid., p. 51, 52.

² Steichen, Mémoire sur la vie et les travaux de S. Stevin.

³ Cuvier. Hist. des sc. nat., t. II, p. 262 et suiv.

⁴ Ibid., p. 187 et suiv. ⁵ Ibid., p. 306.

phase définitive où elles ont fait depuis de si étonnants progrès. Les anatomistes, les physiologistes, les physiciens, les naturalistes, les astronomes, les chimistes, tous à l'envi les uns des autres observaient, expérimentaient, torturaient la nature pour lui arracher ses secrets. Que l'on supprime par la pensée la méthode de Bacon: croit-on qu'il en serait résulté un instant de retard dans la marche du progrès scientifique; croit-on qu'il y aurait aujourd'hui une seule vérité de moins dans le monde; croit-on que toutes ces admirables découvertes qui sont venues depuis l'apparition de cette méthode n'auraient pas eu lieu? Pour nous, nous croyons que le livre de Bacon n'est pour rien dans le mouvement scientifique moderne; nous crovons que ce livre n'est lui-même qu'une conséquence, qu'un effet de ce mouvement loin d'en être la cause. D'ailleurs, nous ne pouvons pas admettre qu'il soit jamais au pouvoir d'un homme, quel que soit son génie, de lancer l'humanité dans une voie où elle ne s'est pas elle-même librement, spontanément engagée. Un homme supérieur, en se mettant dans le courant des idées de son siècle, peut parvenir à le dominer, à le guider même, mais il ne peut pas le faire naître; il ne lui est pas donné de dire à ses semblables : vous irez là! Or, Bacon, qui n'a fait aucune découverte scientifique, n'a pas même suivi, ni guidé, par conséquent, le mouvement scientifique de son époque. Mais ce qu'il a fait, c'est d'apprécier, c'est de juger ce mouvement en philosophe et en homme d'État, avec une sûreté de coup d'œil, avec une hauteur •de vue et une sagacité admirables. Bacon a vu dans le mouvement qui s'opérait autour de lui, le réveil et l'affranchissement des intelligences; il a compris tous les bienfaits que ce mouvement apporterait tôt ou tard à l'humanité, et chacune des pages de ses œuvres porte l'empreinte de cette consolante croyance. Bacon était un penseur, non un savant : génie plein de fougue, imagination poétique et ardente, il manquait de cette « patiente attention » dont parle Newton ¹, et qui est indispensable au savant qui veut approfondir une idée et la soumettre aux longues et laborieuses épreuves de l'observation ou de l'expérience.

Après cela, le philosophe qui a assigné à la philosophie la noble mission, « de travailler à adoucir les misères de la condition humaine ²; » qui a osé entreprendre de relever la dignité des lettres et des sciences et écrire ces fières paroles qu'il adresse, dit-il, aux théologiens, aux politiques et aux lettrés euxmèmes : « J'ai résolu de commencer par délivrer les lettres de l'opprobre et du mépris dont l'ignorance s'efforce de les couvrir ³»; ce philosophe aura toujours les sympathies et la vénération des esprits élevés.

I.-B. ANNOOT.

¹ « Si j'ai rendu quelque service au public, je ne le dois qu'à mon zèle et à ma patiente attention. » Newton, lettre au docteur Bentley, citée par Dugald-Stewart.

² Dign. et accr. des sc. Liv. II, ch. II.

³ Ibid. Liv. I.

DE LA

LITTÉRATURE NÉERLANDAISE

All XIXTE SIRCLE.

VAN DER PALM.

Il faut que la Belgique tout entière puisse participer au mouvement des idées qui s'opère autour d'elle: sa position géographique le lui commande et ses intérêts lui en font un devoir : il faut non-seulement que les populations flamandes de notre pays se tiennent au courant de la littérature hollandaise, mais il est de toute nécessité que les populations romanes profitent, elles aussi, du grand travail intellectuel qui se fait chez nos frères du Nord. C'est parce que cette vérité, si importante au point de vue de notre nationalité, ne nous paraît pas assez comprise, que nous avons essayé de faire connaître, dans une langue qui n'est pas la nôtre, les principaux écrivains hollandais du xixe siècle. Nous commençons aujourd'hui par l'orateur Van der Palm, une série d'études dans laquelle paraîtront successivement Helmers, Bilderdijk, Rhijnvis Feith, Bellamij et Tallens

Jean-Henri Van der Palm naquit, à Rotterdam, le 27 juillet 1763. Grâce aux soins d'une aïeule enthousiaste de la bible, le jeune Henri, dès l'âge de trois ans, lisait couramment l'histoire sainte et les cantiques du culte protestant. La bonne femme chérissait tendrement son petit-fils et voulait absolument voir en lui un futur grand homme; elle avait exprimé le désir qu'il fût appelé Nephtali, parce que, disait-elle, comme le patriarche Jacob le prédit de son fils Nephtali, « la grâce serait répandue sur ses paroles. » Le souhait de la grand'mère ne fut pas réalisé, mais sa prédiction s'accomplit entièrement. Le jeune Van der Palm, après avoir reçu son instruction première dans l'école que dirigeait son père, fit des études brillantes à l'Institut d'Érasme, et entra, à l'âge de quinze ans, à l'Université de Leyde. Il y acquit un vaste fond de connaissances, sous la conduite des Valckenaer, des Ruhnken, des Schultens, et d'autres, dont les noms appartiennent à l'histoire de la science. Il puisa à cette source féconde des notions approfondies de philosophie, de théologie, d'histoire, de langues hébraïque, arabe, grecque et latine, et il lut bientôt dans le texte original les chefs-d'œuvre des littératures anglaise, française et allemande.

Van der Palm quitta l'université à l'âge de vingt et un ans; il devint pasteur d'un petit village dans les environs d'Utrecht, et exerça ces modestes fonctions jusqu'en 1787. Il s'attacha alors, en qualité de lecteur et de secrétaire, à un noble Zélandais. Celui-ci avait fondé à Middelbourg un Musée ouvert à la jeunesse, et près duquel il avait institué des cours scientifiques, dont la direction fut confiée à Van der Palm. Le secrétaire et son Mécène se lièrent d'une amitié étroite, que l'estime mutuelle avait fait naître, et que la mort de M. Van der

Perre vint briser en 1790. Cinq ans plus tard, la Révolution française faisait invasion en Hollande, et trouvait Van der Palm à Middelbourg, accidentellement hors de fonctions par le décès de la veuve de son bienfaiteur. L'activité qui était un besoin de son esprit, son amour pour la liberté, et la situation fâcheuse des partis en Hollande, l'entraînèrent dans les tourmentes de la politique. Il se mit à la tête du mouvement révolutionnaire, avec deux de ses amis, et fut nommé à la nouvelle administration de la ville. Le sort lui réservait des fonctions plus en harmonie avec ses talents : dès l'année 1796, il fut appelé à Leyde, pour occuper la chaire de littérature et d'antiquités orientales, devenue vacante par le décès de son maître, l'illustre Schultens. Mais à peine l'Université lui eut-elle confié la place éminente à laquelle ses connaissances étendues lui donnaient tant de droits, que le gouvernement de la République Batave le nomma, en 1799, agent de l'éducation nationale, titre qui équivalait à celui de ministre de l'instruction publique. Van der Palm accepta cette dignité, non par ambition, mais, comme il l'écrivit plus tard au roi Louis, « avec des vues qu'il croyait pures et louables, et uniquement pour être utile à l'instruction publique, pour empêcher que ce département ne fût confié à quelque tête exaltée et portée à la désorganisation. » L'Université approuva hautement le choix du gouvernement, et accorda au professeur la faculté de reprendre sa chaire quand il le voudrait. Van der Palm, dans sa carrière politique et administrative, rendit des services qui ont été appréciés par les nations étrangères, et ont mérité les éloges les plus flatteurs de Cuvier et de M. Victor Cousin. Il y renonça en 1806, et rentra dans le sein de l'Université, où il professa d'abord la poésie et l'éloquence sacrées, pour reprendre peu

après la chaire de littérature orientale. Il fut en outre nommé prédicateur de l'Université, et remplit ces dernières fonctions jusqu'en 1836. Déjà en 1833, Van der Palm avait obtenu la récompense de l'éméritat; il continua à professer aussi longtemps que ses forces le lui permirent, jusqu'en 1838. Il mourut le 8 septembre 1839, à l'âge de soixante-seize ans, vivement regretté de tous ses concitoyens.

Cette longue et honorable carrière se distingue avant tout par une activité merveilleuse, qui ne se ralentit pas un seul instant depuis le berceau jusqu'à la tombe. Chose remarquable, le premier discours latin que composa le rhétoricien de quatorze ans sur les bancs de l'école, avait pour sujet l'Éloge de l'activité et le mépris de l'oisiveté (in laudem diligentiæ et vituperium ignaviæ). Grâce à son assiduité au travail, il put doter la Néerlande d'une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament 1. telle qu'aucun peuple n'en possède sans doute, et qui lui coûta quarante années dont huit surtout d'un travail opiniâtre. Il composa en outre une Bible de la jeunesse 2, en 10 vol., 16 vol. de sermons 3, et son œuvre de prédilection intitulée Salomon 4, commentaire exégétique, philosophique et moral sur le livre de la sagesse. C'est dans cet ouvrage que Van der Palm réunit tous les trésors de science et d'expérience qu'il avait amassés dans les phases si diverses de sa longue carrière. Le fond de la science de Van der Palm est donc la bible, la religion; c'est la qu'il est dans son véritable domaine; c'est dans cette sphère qu'il a brillé,

¹ De Bijbel. Leyden, 3 vol. in-8°.

² Bijbel voor de Jeugd. Leyden, 1811-1834, in-12, 24 vol., et 1833-1837, 12 vol. Plusieurs fois réimprimée.

³ Leerredenen. Amsterdam et Leyden.

⁴ Salomo. Lecuwarden, 1834, 9 vol. in-8°, 3° edit.

et qu'il s'est acquis par sa parole et ses écrits une célébrité impérissable.

Mais Van der Palm se montre à nos yeux sous une face non moins intéressante, et avec des titres non moins glorieux, comme orateur profane. Il composa, dans le goût de Salluste, un petit chef-d'œuvre sous le titre de Discours historique sur la restauration de la Hollande en 1813¹, et nous avons de lui une quarantaine de dissertations et de discours de circonstance, dans le genre que l'on est convenu d'appeler le discours académique. C'est à ce dernier point de vue que nous voulons l'apprécier ici, heureux si nous pouvons donner à quelques-uns de nos lecteurs le désir de lire ses écrits, heureux aussi si nous pouvons contribuer, pour notre part, à faire connaître et estimer une littérature qui a les droits les plus incontestables à nos études et à nos sympathies.

Et tout d'abord, nous devons prémunir les esprits contre une idée que le nom d'orateur peut faire naître, et qui serait un écueil pour la réputation de Van der Palm: c'est l'éternel prestige qui entoure les orateurs français du siècle de Louis XIV; c'est la comparaison que l'on chercherait à établir entre les orateurs de la France catholique et le Démosthène de la Néerlande protestante. Il n'entre aucunement dans notre plan de tracer ce parallèle; il y a là trop de distance de temps et de lieux, trop de différence entre le théâtre de l'éloquence et la qualité comme les mœurs de l'auditoire, entre le but et les moyens. Dans la forme, dans le style, dans les ressources oratoires, les points de supériorité ou d'infériorité ne manqueraient certainement pas; mais il resterait toujours entre les parallèles cet abime

⁴ Geschied-en redekunstig Gedenkschrift van Nederlands Herstelling. Amsterdam. 1816, in-8°.

qui sépare le catholicisme du protestantisme, le libre examen de la foi aveugle, et cet autre abime qui sépare le courtisan du républicain. Non, le terrain sur lequel nous nous représentons Van der Palm n'est pas celui de l'éloquence sacrée. Nous resterons dans des dispositions d'esprit plus impartiales, en ne perdant pas de vue la distinction entre le discours académique et les sermons ou les oraisons funèbres.

Instruire et plaire, tel est en général le but que Van der Palm se propose dans ses nombreuses dissertations, et la plupart sont des chefs-d'œuvre. La supériorité de ses talents oratoires, le charme de sa parole, la pureté de sa diction, la simplicité élégante de son style, la chaleur de son débit, tout cela joint à une force remarquable d'analyse et de synthèse, à une sagacité profonde, à une érudition rare et à une grande indépendance d'esprit, avait rendu son nom populaire alors qu'il était encore étudiant en théologie. Cette célébrité ne fit que s'accroître avec le temps, et l'on n'a pas de peine à concevoir que les sociétés savantes se soient disputé l'honneur de voir rehausser par sa parole l'éclat de leurs solennités. Or, un des traits principaux du caractère de Van der Palm était la bienveillance, la bonté, et il lui eût été difficile de se soustraire à de semblables invitations. Telle est l'origine du recueil qu'on appelle ses « OEuvres oratoires 1, » et dans lequel les richesses de l'art et de la nature se marient aux plus belles qualités de l'esprit et du cœur.

C'est dans ce recueil que Van der Palm a renfermé « toute sa théorie de la vie et sa théorie de l'art. » Ces dissertations philosophiques, morales et littéraires, por-



¹ Oratorische werken. Leeuwarden, 1854-1855, 5 tomes in-8°, en 2 vol.

tent parfois un titre abstrait, mais elles sont d'une simplicité et d'une lucidité qui les rendent accessibles à toutes les intelligences, et même à la portée des masses. « Pendant toute la durée de son professorat. dit l'illustre poëte Beets, ce ne fut pas seulement la jeunesse de l'université, ce ne furent pas seulement ceux qui fréquentaient cet établissement qui recueillirent les fruits de son travail infatigable et de ses rares qualités : le public tout entier y participait abondamment. Van der Palm ne cherchait pas à briller dans le cercle choisi et restreint du monde savant, ni à l'étonner constamment par des preuves nouvelles de son érudition. Son ambition était de faire tourner la science au profit de tous; ses vastes connaissances lui offraient à cette fin des ressources tout à fait exceptionnelles. C'était là son talent, c'était aussi sa force, et toute son éducation, toute son instruction furent dirigées vers l'utilité générale. Il connaissait parfaitement les besoins, le goût et la langue du peuple. Confirmer ses concitovens dans leur foi et leur devoir; expliquer la révélation et en faciliter l'étude; exposer une morale pure et la rendre attrayante par son talent; éveiller et diriger l'amour de la patrie; purifier le sentiment du beau et lui imprimer de la délicatesse, tel est le but auquel il se sentait appelé, et qu'il se sentait la force de remplir. C'est à cette œuvre qu'il voulut consacrer toutes ses études, toute son expérience, tout le fruit de ses propres réflexions; mais il le fit toujours en cachant la science, et en faisant disparaître sa personnalité. Les atours étudiés du style et la recherche des figures de rhétorique sont étrangers à ses œuvres, de même qu'il n'y fait point parade d'érudition et qu'il s'écarte toujours des abstractions de la philosophie. Ses œuvres paraissent avoir été écrites hors du cabinet d'étude. Le

savant et le philosophe seuls en soulèvent le voile gracieux et reconnaissent le maître 1. »

Les sujets que Van der Palm traite sont aussi variés que les circonstances qui les lui ont inspirés. Dans le champ de la philosophie morale, il nous caractérise d'abord ce sentiment de bienveillance qui devrait animer tous les hommes envers leurs semblables, cet amour qu'il appelle l'esprit de corps de l'humanité, et que l'on a confondu souvent, à tort, avec le cosmopolitisme; c'est la véritable philanthropie, qu'il a si bien définie en ces termes : « Lorsqu'une eau tranquille et » claire est agitée par un objet qu'on y a lancé, on voit » se former autour de cet objet des cercles, d'abord » tout petits, qui s'élargissent en se succédant, jusqu'à » ce qu'ils se perdent dans des ondulations douces et » presque imperceptibles. Permettez-moi de comparer » la noble activité du philanthrope à ce simple phéno-» mène. Lui aussi forme autour de lui, pour ainsi dire, » divers cercles, qui s'agrandissent constamment et a qui, sans s'arrêter à une limite fixée, finissent par » disparaître dans un tout immense et sans bornes 2.» Van der Palm complète, dans une autre circonstance, la définition de la philanthropie en tracant le tableau de l'égoïsme 3. Une autre fois, il détermine la valeur des mots unité et variété, principes dont l'association constitue « l'harmonie, » et il en fait successivement l'application à l'esprit humain, à la vie de famille, à la vie



¹ Leven en karakter van Joannes-Henricus Van der Palm, geschetst door Nicolaas Beets. Leyden, 1852, in-8°. Nous avons puisé dans cet ouvrage consciencieux la plupart des renseignements biographiques sur notre auteur.

² Redevoering over de algemeene welwillendheid. Oratorische werken, t. I., p. 110.

³ Redevoering over de Eigenliefde. Ibid., p. 123.

sociale et politique, au sentiment de l'art 1. Ou bien encore il entretient son auditoire de l'influence qu'exercent sur notre esprit les objets du monde extérieur, et examine jusqu'à quel point il convient d'embellir le fond par la forme; il termine cette dissertation en citant la maxime de Socrate: « Sacrifions aux Grâces, mais ne leur sacrifions pas la réalité, » et cette autre maxime: « Soyons toujours meilleurs que nous ne le paraissons 2. »

Dans le domaine de l'histoire, la célébration de la quatrième fête séculaire de l'invention de l'imprimerie 5, ainsi que le 250° anniversaire du siège de Leyde 4, offrirent à Van der Palm l'occasion de produire deux morceaux d'une éloquence nerveuse et entraînante, où les idées les plus larges s'allient au patriotisme le plus sage et le plus ferme. Si, dans le premier de ces discours, il n'ajoute aux preuves de Junius et de Meerman en faveur de Laurens Koster, que des arguments puisés dans le caractère industrieux et persévérant de la nation néerlandaise, d'un autre côté, il nous déroule en quelques pages l'histoire et les bienfaits de la typographie; nous suivons cet art dans ses diverses phases. nous le voyons disperser la multitude innombrable des scribes, ouvrir les arcanes de la science, retirer de l'oubli les merveilles de la pensée antique. « Grâce à » l'imprimerie, dit Van der Palm, nous voyons ériger

¹ Verhandeling over Eenheid en Verscheidenheid. Ibid., t. V, p. 194.

² Redevocring over den invloed van het uitwendige, en deszelfs vermogen, om den gunstigen indruk van het meer wezenlyke te bevorderen. *Ibid.*, t. IV. p. 27.

³ Red. op het vierde eeuwfeest van de uitvinding der boekdrukkunst binnen Haarlem. *Ibid.*, t. III., p. 132.

⁴ Feestrede by de viering der 250^{nte} verjaring van Leydens ontzet. Ibid., t. IV, p. 150.

» ce nouveau tribunal, où la raison et la vertu peuvent » plaider leur cause, le tribunal redoutable de l'opinion » publique! le dernier refuge de l'innocence calomniée, » de la probité opprimée, de la vérité méconnue, » obscurcie et reniée! tribunal terrible pour les enne-» mis de la lumière et de la justice, dont les sentences » épouvantent le cœur de ceux qui ne tremblèrent point » devant le fer et le feu!... »

Le discours qu'il prononça à Leyde n'est pas moins remarquable. Tout le monde connaît le mémorable siége de cette ville, et l'origine de sa célèbre université, mais on ne se lasse point d'en entendre le récit dans la bouche d'un homme qui a, lui aussi, illustré cette ville par la gloire de ses écrits.

Nous ne parlerons pas de ses discours politiques et pédagogiques; nous nous bornons à mentionner encore son traité historique sur les géants de l'ancien monde 1, traité qui inspira à Bilderdijk l'idée d'une épopée admirable restée malheureusement inachevée : la destruction du premier monde 2. Nous devons citer aussi le magnifique discours qu'il écrivit en avril 1815, pour exhorter ses concitoyens à la défense de la patrie 3, et l'oraison funèbre qu'il prononça sur la tombe d'un de ses élèves, de la compagnie des chasseurs volontaires formée par les étudiants de Leyde, pauvre jeune homme qui trouva la mort dans la campagne de 1831 4.

¹ Letterhundig onderzoek aangaande de Reuzen der oude wereld. Ibid., t. V, p. 1.

². De ondergang der eerste wareld; in de Dichtwerken van Bilderdijk. Haarlem, 1856, t. II, p. 343.

³ Oratorische werken. Christelyke opwekking tot Heldenmoed, t. II, p. 157.

⁴ Inwijding van het gedenkteeken ter nagedachtenis van L.-J.-W. Beeckman, t. V. p. 215.

La littérature, la littérature orientale surtout, était le thème favori des discours de Van der Palm. La poésie biblique avait pour lui des charmes inexprimables, et le remplissaient d'une émotion que son style trahit à chaque page. Dans quatre de ces discours, l'ami de Sylvestre de Sacy nous entraîne avec lui dans les régions du Liban, interprétant tantôt la poésie sublime, les malheurs et la résignation de Job, tantôt les aventures et les chants inspirés du prophète-roi 1. Quatre autres discours sont consacrés à la poésie arabe, à Mahomet et au Coran 2. On écoute avec avidité le savant consciencieux faisant l'histoire de Mahomet, de cet homme éminent dont l'ambition, appuvée sur le fanatisme, érigea un culte nouveau, et fonda un empire qui brilla d'un si vif éclat pendant plusieurs siècles; on suit, en quelque sorte, l'orateur dans les vastes déserts de l'Arabie Pétrée; on pénètre avec lui sous la tente hospitalière des Bédouins, on écoute avec curiosité leurs poésies sastueuses, on s'initie à leurs mœurs sauvages, on admire leur intrépidité à braver les dangers, on s'effrave de leurs vengeances terribles et séculaires.

Dans un discours sur le dédain des règles de l'art ⁵, Van der Palm s'efforce de ramener le goût à la pureté, à la simplicité et à la noblesse, en nous révélant les secrets de l'Iliade et de l'OEdipe-Roi. Dans un autre sur l'élo-

⁴ Red., over David, voornamelijk als Dichter beschouwd. Ibid., t. I, p. 1. — Verhandeling over eenige dichterlijke natuurbeschrijvingen uit het boek Job., p. 53. — Verh. over den aanleg en de voortreffelijkheid van het boek Job, t. II, p. 56, et t. IV, p. 1.

² Red. over Mahomet, den stichter van den Islamitischen godsdienst, en van het Saraceensche rijk. Ibid. t. I, p. 73 et 91. — Verhandeling over den Koran, t. III, p. 1. — Verh. over de arabische poëzij, t. II, p. 28.

³ Red. over het versmaden of veronachtzamen van de regelen der kunst. Ibid., t. III, p. 55.

quence de Cicéron 1, il étale toutes les brillantes qualités du maître, en signalant toutefois l'abus qu'il fait de son talent. Sa dissertation sur la simplicité du style 2, est un monument classique, dans lequel il fait passer sous nos veux les scènes les plus émouvantes de l'Hécube d'Euripide. Nous devrions parler d'autres traités non moins intéressants, tels que de ceux sur le véritable caractère de l'Éloquence et de la Poésie 5, de la connaissance de soi-même appliquée à la culture des lettres 4. du iuaement des vivants et de celui de la postérité 5; puis de ses souvenirs de la vie universitaire 6, du récit de ses liaisons avec l'illustre poëte Bellamij 7, des éloges prononcés sur la tombe du grand orateur et poëte Borger 8, sur celle de son bienfaiteur Van de Perre 9 et d'autres personnages éminents; nous devrions surtout faire connaître une dissertation sur le bon sens 10, - le bon sens qui résume pour ainsi dire toutes les qualités de Van der Palm; le bon sens, qui est la santé de l'esprit, et qui, joint à la santé du corps, constitue cette harmonie qui fut toujours l'idéal de notre orateur.

¹ Verh. over de welsprekendheid van Cicero. Ibid., t. II. p. 1.

² Verh. over eenige kenmerken en vereischten der eenvoudigheid van stijl, opgehelderd door de Mecuba van Euripides. *Ibid.*, t. IV, p. 55.

⁵ Red. over den waren aard der welsprekendheid, Ibid., t. I., p. 26.

⁴ Red. over de zelfkennis, toegepast op de beoefening der letterkunde, t..IV, p. 83.

⁸ Red. over het oordeel der nakomelingschap, t. II, p. 80.

⁶ Red. ter feestvierende herinnering van den akademischen leeftijd, t. IV, p. 197.

⁷ Mijnc herinneringen aan J. Bellamij, t. III, p. 110.

⁸ Red. ter nagedachtenis van E.-A. Borger, t. III, p. 22.

⁹ Lofrede op M. A. Van de Perre, t. I, p. 159.

¹⁰ Verh. over het gezond verstand, t. III, p. 89.

idéal qu'il eut le bonheur de réaliser en lui jusqu'à sa mort. Il n'était encore qu'élève de rhétorique, quand il fit un discours latin sur ces mots de Juvénal: « Mens sana in corpore sano; » et certainement, si le peuple néerlandais se distingue parmi tous les autres par un sens droit, on peut dire que Van der Palm a porté cette précieuse qualité jusqu'au sublime.

En résumé, on peut dire que tous ces discours sont des traités précieux, qui se recommandent autant par le fond que par la forme, par la disposition des idées que par la beauté du style; chaque morceau forme un tout complet et se distingue par une admirable harmonie. Simple dans les dissertations philosophiques, brillant lorsqu'il traite de la littérature orientale, le style de Van der Palm devient cérémonieux dans les discours d'apparat, et quand il parle de Cicéron, on dirait qu'il emprunte au prince de la tribune latine sa période et sa diction.

Quelques mots encore sur le caractère de Van der Palm. C'était un homme d'ordre par excellence, et rien ne dépeint mieux ce côté saillant de son caractère que le manuscrit de sa traduction de la bible. Ce manuscrit se compose de plusieurs rames de papier, d'une écriture fine, serrée et égale du commencement jusqu'à la fin; on la dirait écrite en un seul jour, avec une même plume; jamais une tache d'encre, jamais une souillure, et très-rarement une rature; car Van der Palm avait coutume de dire: je corrige dans ma tête. Il ne transcrivait jamais rien, pas même pour l'impression; ses chefs-d'œuvre sortaient tout achevés de son esprit; jamais il ne les retouchait, fût-ce pour en donner une édition nouvelle, après un intervalle de plusieurs années.

Son égalité d'humeur ne se démentait jamais : il se

levait chaque jour avec la même sérénité d'esprit, se mettait au travail avec la même satisfaction, et, après les études les plus abstraites, paraissait avec le même calme, la même sérénité, dans le sein de sa famille ou dans les réunions de société. Ses écrits, quel que soit le sujet qu'il traite, révèlent une même placidité, une même quiétude. On s'aperçoit toujours, et lorsqu'il donne le plus d'essor à son imagination, que la raison tient la bride, et qu'il reste entièrement maître de soi. On peut être convaincu, dit un homme qui a vécu dans son intimité, que Van der Palm n'a jamais écrit une page avec plus de passion qu'une autre. Dès sa jeunesse, il s'était formé à conserver dans ses ouvrages la plus rigoureuse contrainte envers lui-même, et cette réserve était devenue une habitude.

Cette notice aura suffi, sans doute, à attirer plus particulièrement sur notre orateur l'attention des hommes de lettres. Nous terminerons par la traduction d'un fragment de ses œuvres, pris dans son Discours sur la restauration de 1813. — Mais ne devons-nous pas craindre, en traduisant Van der Palm dans une langue si différente de la sienne, de porter atteinte à sa réputation? Lui-même comparait les traductions à des fleurs étrangères desséchées dans un herbier : « La fraîcheur des couleurs est passée, disait-il, le parfum est évaporé; nous ne voyons de la forme que ce qu'il est possible d'en montrer, et nous devons suppléer par notre imagination aux qualités que l'on ne peut apercevoir. » Nous nous hasarderons donc à présenter une fleur de ce riche herbier, en invoquant pour notre traduction toute la bonne volonté que l'auteur réclamait de son auditoire.

Chute de Napoléon I".

Il n'est point pour l'humanité de plus beau spectacle que la chute d'un tyran. Jamais le monde n'en vit de plus grand que Napoléon Buonaparte; jamais il ne vit d'humiliation pareille à la sienne. - L'Europe entière était à ses pieds. La Prusse avait tout perdu dans une seule bataille, et ne subsistait que par une grace du conquérant. L'Allemagne rendait hommage à son oppresseur sous le titre nouveau de Protecteur, la Suisse sous celui de Médiateur. La Belgique avait été de bonne heure annexée à la France; les provinces hollandaises, longtemps tourmentées et pressurées, avaient été enfin englouties sans pudeur. L'honneur blessé lui avait gagné le Danemarck. La Suède avait appelé un guerrier français à l'héritage des Charles et des Gustave. L'Italie ne respectait d'autre pouvoir que le sien. L'Autriche, privec de ses plus belles provinces, soutirait encore pour lui le sang de ses sujets par des contributions de guerre accablantes, lorsqu'elle donna une princesse à son trône souillé, à sa couche profanée; car le crime, couronné par la victoire, inspirait du respect plutôt que de l'horreur. Il paraissait que s'y soumettre fût la même chose que respecter la volonté secrète du ciel; qu'v résister fût une folie aussi grande que de lutter contre les décrets de la divinité. On eût dit que par sa main la Providence voulût distribuer des couronnes et frapper de sa malédiction d'anciennes dynasties pour y substituer des dynasties nouvelles.

Toutesois la Russie, préservée par les glaces et les neiges, et par une distance de mille lieues, avait conservé son indépendance. L'Angleterre, dominatrice des mers, pouvait, de son île, braver impunément le tyran, dont elle avait anéanti les flottes. La plus affreuse perfidie avait fait bouillonner le sang espagnol, et le mépris de la mort avait fomenté l'insurrection la plus dangereuse. Mais ce seu pouvait être étouffé par la modération.

Une sage modération eût fait d'Alexandre l'allié le plus fidèle de la France; et l'Angleterre fût peut-être devenue victime des entraves mises au commerce, si l'orgueil n'eût perdu le possible en voulant l'impossible. La chute de Napoléon était au-dessus de toutes les puissances de l'Europe : lui-même devait la préparer et l'accomplir.

On ne peut guère parler de cet homme, sans se demander presqu'involontairement par quels moyens il s'est élevé à cette hauteur; comment il put exécuter ce que de grands monarques, en même temps grands hommes, nés pour gouverner et avides de conquêtes, ne purent jamais exécuter. Cette question me paraît digne de réponse. Son élévation fut la source de nos maux, son abaissement fut celle de notre délivrance. La connaissance de cet homme n'appartient pas seulement à l'histoire de nos malheurs, elle appartient aussi à l'histoire de notre Restauration.

Napoléon Buonaparte dut son élévation bien plus à son caractère qu'à ses talents. Pourtant, ce n'est pas sans de brillantes qualités, ce n'est pas porté seulement sur les épaules des autres, ou favorisé par une fortune aveugle, que l'on joue le rôle qu'il a joué. Il n'a peut-être pas une qualité extraordinaire où il n'ait été, aujourd'hui ou jadis, égalé et surpassé par d'autres; mais elles forment en lui un tout si parfait, si harmonique, si je ne craignais de profaner ce mot, qu'on en trouverait difficilement un semblable. Ses talents, son caractère et sa force indomptable de volonté, se donnèrent constamment la main, avec une netteté et une vigueur qui étaient uniques en lui. Qui possédait, comme lui, le don de commander à la volonté des autres, pour obtenir une obéissance illimitée? Qui entendait, comme lui, l'art de faire concevoir de soi une haute opinion, d'inspirer du courage et de la confiance en sa personne? Il reçut de la nature cette réserve sévère, qui fait présumer de soi bien plus qu'on ne peut accomplir, et qui semble inépuisable, tandis qu'elle n'est que riche en expédients. A une rudesse blessante, il savait donner une apparence qui faisait croire que personne ne méritait sa faveur. Il paraissait une divinité que l'on devait se rendre propice à quelque prix que ce fût, et dont la disgrâce était la plus puissante malédiction. Il distribuait des bienfaits, comme s'ils provenaient non pas de son cœur, mais de son pouvoir illimité : de grands titres, des terres, dépouilles des vaincus, des trésors, des millions! mais point d'affection, point de familiarité qui est pu éveiller une idée d'égalité. On rencontre parfois, dans la vie privée, des caractères farouches, tyranniques, que l'on caresse et devant lesquels on tremble, parce que la rancune, la provocation et la brutalité ne les arrêtent point, tandis qu'un regard de leur bon plaisir semble être un ravon du ciel. Tel était le caractère de Buonaparte sur le trône comme dans les camps. Ses plans avaient moins de grandeur que d'extravagance; mais ils brillaient et avaient quelque chose de surnaturel. Personne ne savait exécuter ce qu'il exécutait, parce qu'il avait su concentrer en un seul point les trois plus puissants mobiles de la volonté et des actions humaines : la crainte, la cupidité et la vanité. Et ceci même ne suffisait pas pour faire naître cette influence toute puissante, terrible, qui caractérisa son règne. Expéditif, actif, hardi et passionné, tout ce qu'il dit ou fit en public était propre à enflammer l'enthousiasme, et cet enthousiasme se transmettait, comme un choc électrique, jusqu'à la limite extrême qui était en contact avec lui. C'est ainsi qu'une armée entière, du premier général jusqu'au dernier soldat, n'avait d'autre volonté que la sienne. Et quelle armée! la fleur de la jeunesse d'une nation vaillante, élevée au milieu des dangers, endurcie dans les combats, accoutumée à vaincre : des soldats avides de butin et de décorations, des généraux enrichis des dépouilles de l'Europe, rendus insatiables par une convoitise qu'il tenait constamment en haleine! Avec des masses pareilles, mues par une volonté unique, il écrasait tout!

Un seul trait manque à notre esquisse. — Les obstacles de la morale ne l'arrêtèrent jamais : la pitié n'entra point dans sa poitrine d'airain; il ne lui coûta rien de traverser des flots de sang humain pour atteindre son but. Les lois de l'honneur et de la loyauté, il les croyait faites pour tous, excepté pour lui ; il en exigeait, des autres, l'accomplissement avec plus de rigueur, à mesure qu'il les foulait lui-même plus effrontément aux pieds. Il eut recours au mensonge et à l'hypocrisie, quelquefois par un sentiment de faiblesse, mais ordinairement par pompe et par vanité, ou par l'instinct d'un naturel perfide. Il promit aux nations la prospérité, en même temps qu'il donnait l'ordre d'étouffer leur bien-être, et, tandis qu'il les plongeait dans le deuil et le désespoir, il voulait être publiquement loué comme leur biensaiteur.

Tel fut cet homme par qui la France, encore étourdie par des rêves et des chants de liberté, fut enchaînée, avec les mots d'ordre et de liberté, dans l'esclavage le plus honteux ; cet homme qui, s'élevant de pouvoir en pouvoir, ne savait plus quels noms, quels titres faire inventer pour sa domination, et qui commandait à une armée qui n'eut peut-être jamais d'égalepar le nombre, l'équipement, la tactique et la consiance en elle-même. Et dans l'espace de deux ans, cette redoutable monarchie du monde fut anéantie! Le tyran, étourdi par la flatterie, s'imagina être ce qu'il paraissait. C'était un formidable météore, et il croyait être un soleil qui pouvait réchauffer ou brûler à son gré telle ou telle partie de la terre. Une entreprise sans but raisonnable, dans laquelle n'étaient calculées ni les chances, ni les suites, devait consolider sa toute-puissance, et cette entreprise trahit sa faiblesse. De ses légions invincibles, décimées par le froid et par la faim, il ne resta plus que l'ombre de ce qu'elles avaient été. Et le héros de l'Europe revint dans sa capitale comme un fugitif, à peine reconnu aux portes de son palais! »

Qui ne se rappelle, en lisant cette page, le sort de l'empire d'Alexandre? qui ne se souvient du tableau qu'en a tracé Bossuet? Le récit de Van der Palm ne laisse-t-il pas une impression tout aussi vive, tout aussi émouvante?

CHARLES STALLAERT.



L'INFLUENCE EXERCÉE PAR CHARLES-QUINT

SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CIVILISATION.

Parler de Charles-Quint est devenu une mode, une espèce d'engouement littéraire qui pourrait bien avoir pour résultat de faire réserver peu de faveur à ceux qui choisissent encore un semblable sujet. Que dire en effet du grand empereur, qui n'ait été dit et redit à satiété? Quel recoin de son esprit et de son caractère n'a pas été exploré? quels actes de sa vie si longue et si remplie, n'ont pas été analysés, discutés et commentés? Il a fait le sujet de maint ouvrage; depuis dix ans il occupe l'Europe comme aux jours de sa gloire, et règne du fond de son tombeau, comme s'il tenait encore dans sa main la boule d'or de l'Empire. Après les remarquables travaux de MM. Pichot, Mignet et Michelet, en France, le livre de l'anglais Prescott et les publications de M. Gachard, c'est montrer une confiance aveugle, ou tout au moins faire preuve de témérité, que de choisir un semblable terrain.

Et cependant nous croyons qu'un point est resté

Digitized by Google

inaperçu. La plupart des historiens que nous venons de citer, ont représenté Charles-Quint en présence d'intérêts locaux, ou se sont bornés à quelques événements, à quelques particularités de sa vie. M. Gachard, par exemple, nous l'a montré gourmand et sachant parfaitement, après avoir géré le monde, s'occuper, au couvent de Yuste, des soins de sa cuisine. D'autres l'ont doué de vertus ou de vices qu'il n'eut jamais, et l'ont affublé d'une grandeur factice, moins imposante, à coup sûr, que celle qu'il tenait de la nature. Mais nul ne l'a fait entrevoir planant sur l'Europe, rognant les ailes à la civilisation et réussissant assez bien pour que le progrès social fût retardé de deux siècles. Tous ont peu ou point compris que le règne de cet être hybride, vaste résumé d'un âge qui finit et d'un autre qui commence. sert de transition entre deux époques parfaitement distinctes; que, fermant la porte au moven âge, et contisquant à son profit les libertés et les progrès que les peuples avaient conquis, il a soumis ces peuples à un régime nouveau, qui puisa sa force dans l'union intime du despotisme civil et de la théocratie.

C'est à ce point de vue que j'ai été tenté d'examiner le règne de Charles-Quint.

Après avoir décrit ce que l'on entend par civilisation, quels sont les principes constitutifs et les caractères qui la distinguent de tout autre état social, je voudrais montrer que l'organisation du moyen âge, basée sur des données certaines, renfermait tout l'avenir des peuples et que ce fut d'elle que jaillit le grand mouvement de la réforme religieuse. Je dirai ensuite avec quelle admirable constance, quelle patience de diplomate, Charles-Quint a suivi la marche des événements, sachant dissimuler, sous une parfaite candeur, ses plans d'asservissement, lorsque les circonstances ne favorisaient

pas ses desseins; comment il s'y est pris enfin pour modifier l'esprit du moyen âge et substituer le silence et l'immobilité à l'élan de la civilisation.

L'histoire de l'humanité nous apprend que l'homme est devenu le but de la société après en avoir été la cause, et la raison ajoute à cet enseignement de l'histoire que le développement de l'activité humaine, dans toutes les sphères où elle peut s'exercer, n'est pas seulement une des missions de la société, mais le labeur éternel à l'accomplissement duquel doivent tendre ses efforts.

La société, qui a son origine dans la réunion des hommes, ne peut donc subsister qu'autant que sa formation, son organisme, c'est-à-dire les lois qui règlent sa marche et la guident à travers les siècles, répondent aux besoins et aux exigences des membres qui la composent.

Ceci posé, nous possédons une formule qui nous donnera le degré d'excellence des gouvernements et nous permettra de les apprécier mieux que ne le ferait l'impartialité, cette vertu invisible, insaisissable comme une puissance occulte, et dont le nom ne semble offrir aucune signification précise.

Et, en effet, si l'on y songe, quelques efforts que nous fassions pour parvenir à l'exactitude historique, quelques soins que nous mettions à raconter les faits dans leur intégrité, tels qu'ils sont, tels qu'ils se présentent, cette exactitude sera toujours relative; les événements dont nous exposerons la chaîne, n'apparaîtront jamais que sous les couleurs que nous leur aurons données, et réfléchiront éternellement les intérêts, les situations et jusqu'aux caractères qui nous sont propres, car l'originalité, qui fait la différence entre les

hommes, et dont nous ne pouvons nous dépouiller sans abandonner ce qui constitue notre *moi*, est le trait distinctif des êtres que la nature a produits.

Mais, si la manière dont nous présentons les faits offre en elle la trace indelébile de nos idées et de nos sentiments, il nous reste à apprécier ces faits sans préjugés et sans idées fausses, selon les vrais principes du droit et de la morale. Ainsi, l'homme étant tout à la fois la cause et le but de la société, il nous est permis de dire que les institutions sociales sont bonnes ou mauvaises selon qu'elles se rapportent ou s'éloignent de l'individu, et surtout selon qu'elles facilitent ou entravent son développement. Ce développement ne peut avoir lieu sans liberté; c'est dire assez que les institutions doivent être libres, qu'elles doivent abandonner aux individus le droit de penser et d'agir par euxmêmes, sans l'intervention d'agents mécaniques qui réduisent l'homme à n'être qu'une machine soumise à une impulsion étrangère, et atrophient l'individu, au point qu'il ne conserve pas même l'instinct du danger qui le menace.

La liberté, force d'action, devient la loi du progrès, et dès lors nous pouvons établir cette autre proposition, que les institutions répondent au but que la morale leur assigne en raison du degré de liberté qu'elles accordent, selon qu'elles permettent aux hommes l'exercice de leurs droits et qu'elles les laissent régler eux-mêmes leur sort et leur destinée. A ces conditions les institutions sont légitimes. Le progrès n'est acquis qu'aux sociétés que l'individualisme nourrit de sa séve; à elles seules, il appartient de jouer un rôle glorieux sur la scène du monde et de guider tous les peuples aux brillantes et pacifiques conquêtes de la civilisation.

Le moyen âge nous en fournit un exemple. Nulle époque n'a fait de plus grandes découvertes, et n'a vu l'individualisme briller d'un plus vif éclat.

Cette période du moyen âge a été, entre toutes, la plus violemment attaquée; aucune accusation ne lui a été épargnée, et les détracteurs ne lui ont jamais fait défaut. Nous ne nierons pas qu'elle ait eu ses erreurs, ses abus, ses misères, mais n'eût-elle produit que l'imprimerie, cette sublime invention qui a pour résultat d'émanciper la pensée et de créer dans le monde intellectuel une force invincible, l'opinion publique, cela seul suffirait pour lui assurer une gloire éternelle. Nous voudrions ne point répondre aux reproches qu'ont soulevés ces temps toujours travestis et toujours mutilés; toutefois, comme il semblerait, à entendre ces reproches, que le passé ne mérite que mépris ou dédain, il convient d'entrer dans quelques explications qui trouveront ici une place naturelle.

Il v a des faits dont l'appréciation varie suivant le point de vue d'où on les considère et qui se prêtent d'assez bonne grâce aux transformations qu'on leur fait subir; habilement modifiés, ils peuvent servir d'arguments pour créer des situations qui n'existent pas ou pour légitimer un jugement dont les conclusions porteraient à faux si les faits étaient rétablis dans leur pureté primitive. Mais quelle que soit l'opinion à laquelle on appartienne, quel que soit le parti dont on veuille servir les intérêts, il n'est point vrai de dire que le passé soit une arme entre les mains des ennemis de l'avenir; ce serait condamner à un coupable oubli les luttes mémorables que l'homme n'a cessé de soutenir pour défendre ses droits, depuis que l'aiguille du temps marche au cadran de l'histoire. L'autorité de la tradition a pu parfois comprimer ces généreux sentiments qui pous-

sent l'humanité à améliorer son état social : elle ne les a jamais fait taire. Si la fortune, bizarre dans ses arrêts, se montre souvent injuste; s'il n'appartient pas à tous les siècles d'être de brillantes périodes; s'il en est que le hasard n'a pas favorisés et pendant lesquels l'humanité n'a pas toujours vu le succès couronner ses efforts, on en chercherait en vain qui ne puissent enregistrer dans leurs annales des faits dignes, à tous égards, de notre admiration. Dans cette genèse sociale dont l'histoire du monde nous offre le tableau, le moyen âge a eu, plus que nulle autre époque, ses soucis et ses peines. C'est de ses conquêtes qu'est sortie cette liberté dont nous jouissons aujourd'hui. Lutteur souvent vaincu, mais toujours indomptable, il a jeté les bases de l'éditice social, laissant à notre temps le soin d'en élever les murailles et à notre postérité celui d'en poser la dernière pierre.

Un historien 1, considérant le moyen âge sous le rapport de l'état social, a signalé cette période comme ténébreuse à cause de son ignorance, et barbare à cause de la rudesse des mœurs et de la pauvreté générale; « et, bien que cette double qualification, dit-il ensuite, » soit beaucoup moins applicable aux xive et xve siècles » qu'à ceux qui précédèrent le commencement du moyen » âge, nous ne pouvons nous attendre à trouver dans » la civilisation imparfaite et dans les progrès assez » lents de cette période l'intérêt qui s'attache à des » améliorations plus sensibles et à un plus haut déve-» loppement des facultés de l'espèce humaine. »

Ce double jugement est si peu en harmonie avec les tendances et les applications de cette époque, qu'il semble résulter d'un examen superficiel et incomplet. Une

¹ Hallam. L'Europe au moyen âge.

étude plus approfondie aurait permis à l'historien anglais de donner une plus juste appréciation de la période dont il voulait retracer le tableau. Sans devoir nier l'imperfection de l'état social, il aurait reconnu que jamais le progrès ne fit plus de conquêtes ni que l'activité humaine ne fut plus développée que pendant le moyen âge; il eût été forcé d'avouer que c'est l'époque des grandes découvertes, de ces inventions qui éternisent un siècle; qu'alors l'âme, longtemps comprimée, s'élance, débarrassée de ses liens et radieuse, vers de nouveaux horizons; que toutes les sciences grandissent et s'élèvent. que toutes les branches de l'industrie entrent dans une phase nouvelle et acquièrent une splendeur qui fait la gloire et la fierté des peuples. Si les études n'avaient pas encore atteint le degré de perfection qu'elles possèdent aujourd'hui, s'ensuit-il qu'il faille accuser d'ignorance des temps qui ont vu naître et grandir les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne, de Montpellier, de Cambridge, de Prague, de Leipsick et de Louvain? Ces écoles, où les étudiants accouraient des diverses parties de l'Europe pour écouter la parole des maîtres, n'auraient-elles fait que répandre les ténèbres, au lieu de réveiller l'amour des lettres et des sciences? Quelque reproche qu'ait encouru l'enseignement universitaire au moven âge, nous ne pouvons oublier que c'est aux maîtres de la scolastique que nous devons en grande partie les principes de la philosophie moderne; que Lanfranc, Anselme, Guillaume de Champeaux, Abélard, Pierre Lombard, Duns Scot, Ockham, Bacon et tant d'autres furent des esprits profonds et pénétrants qui étonnèrent leur génération, et que, si le temps a vieilli leurs idées, leurs œuvres renferment des arguments que le grand Descartes n'a pas dédaignés.

Non, le moyen âge n'a pas été, en dépit de ses dé-

tracteurs, une nuit profonde à peine éclairée par la lueur des bûchers, mais une époque de vie et de liberté, de mouvement et de progrès, où l'individualisme le plus prononcé paraît à chaque pas.

L'architecture, cette poésie des lignes, le témoigne: elle nous montre dans ses productions le caractère des trois âges qui se sont succédé. Tandis que les monuments de l'antiquité, par leurs formes froides et sévères, ressemblent à des tombeaux, les conceptions sublimes du moyen âge accusent une pensée pleine de hardiesse, de force et d'originalité. Les édifices modernes sont, ou de pâles copies de ce qui n'est plus, ou de lourdes masses qui pèsent sur le peuple qui les a produites. A leur aspect on sent le despotisme.

Quant à la pauvreté que M. Hallam signale, elle se trouve singulièrement démentie par les témoignages de l'histoire, par les violentes déclamations du clergé contre le luxe et les raffinements de la mode, et enfin par les lois somptuaires dont l'application devient pour ainsi dire générale dès le quatorzième siècle. Ces lois fournissent des indications précieuses; elles prouvent que la richesse, le luxe, l'opulence n'étaient pas restées en dehors des conquêtes de la société. On sait le dépit qu'une reine de France, étant à Bruges avec sa cour. éprouva en se voyant éclipsée par les femmes des bourgeois de cette ville; l'histoire a conservé ses paroles : « Je croyais être seule reine ici et j'en vois plus de six » cents. » Cet exemple n'est pas le seul. « Dans la vie » privée, dit un Italien qui écrivait au commencement » du xive siècle, le luxe a remplacé la frugalité; au lieu de » cette simplicité de vêtements qu'on recherchait au-» trefois, on veut aujourd'hui ce qu'il y a de plus rare: » de l'or, de l'argent, des soieries, de riches four-» rures. » Tel était le développement qu'avaient acquis

partout les opérations du commerce et de l'industrie, que l'aisance et la prospérité étaient devenues générales. Ce n'était pas seulement parmi la noblesse que se manifestait ce luxe effréné de la toilette : les bourgeois eux-mêmes rivalisaient de magnificence; un d'Artevelde recevait à sa table Édouard d'Angleterre, et des marchands négociaient avec des rois. La richesse retournait à sa source, le peuple, cette force vive qui est l'âme des sociétés.

Le peuple, voilà en effet le mot du moyen âge. L'élévation graduelle de ces classes que la fortune semblait avoir déshéritées, leur réhabilitation et leur admission au sein de la communion sociale, tels sont les traits qui caractérisent la période dont nous nous occupons. En vain objectera-t-on que la féodalité s'opposait à l'avénement de la démocratie. La féodalité, quoi qu'elle fût une liberté privilégiée, apanage exclusif de quelques individus, était toujours une liberté, et, tout en faisant nos réserves sur les abus du système, nous sommes forcés de reconnaître qu'il a servi d'exemple et même de stimulant à l'établissement des communes: Ce grand mouvement procède de la féodalité. Les bourgeois du moyen âge n'ont d'autre but ni d'autre désir que d'occuper dans l'organisation sociale la même place que les barons féodaux. Le même esprit anime les deux institutions et la pensée qui les guide se résume en ces mots: émancipation des individus; seulement, cette pensée s'est agrandie et développée : elle embrasse un plus vaste horizon. Si la liberté communale paraît un privilége comme la liberté féodale, c'est que les institutions libres ne donnaient pas au principe qu'elles invoquaient en naissant, l'étendue et la signification que nous lui donnons aujourd'hui. L'égalité, bien qu'elle fût dans les idées de l'époque, n'aurait pu trouver d'application au

sein d'une société qui se développait sans règle, sans loi, sans mesure, et ne présentait partout eucore qu'inégalités. Il en est ainsi, d'ailleurs, pour toutes les sociétés qui sortent jeunes et informes de la servitude et de la barbarie: l'homme échappé aux liens du servage se développe séparément, sans se soucier de ses semblables; isolé, égoïste, non par nature mais par nécessité, il n'a qu'un but, c'est de franchir aussi vite que possible la distance qui sépare le chaos d'où il sort de la civilisation où il entre. Nulle pensée généreuse, nulle idée de fraternité ne le dirige dans ses évolutions: tout est local chez lui et la force est sa loi. — Il est permis de dire, et c'est le seul reproche que l'on puisse adresser au moven âge, que ce n'est pas la liberté qui fait défaut, mais l'application et l'expérience de cette liberté; le moyen âge ne la généralisait pas, en l'accordant à tous indistinctement et dans les mêmes proportions : il prenait les hommes un à un pour les jeter dans l'arène politique, les émancipait isolément et laissait à leurs propres forces le soin de les élever et de les développer. Il procédait avec lenteur, mais ses combinaisons avaient pour résultat d'augmenter les rangs du peuple et de diminuer l'importance de cette foule, à peine sortie de la léthargie où l'avait plongée la domination romaine, et qui voulait également prendre place au banquet de la vie. Ainsi, chaque jour apparaissaient d'autres individualités, qui, rompant avec la monotonie de la nature, apportaient au monde, en même temps que l'originalité dont elles étaient revêtues, de nouvelles pensées et de nouvelles doctrines, germes féconds dont l'avenir devait recueillir les fruits.

Au xve siècle, un fait se produit, fait étrange qui semble, à première vue, inconciliable avec cette explosion

d'individualités que nous signalons comme le trait dominant du moyen âge. L'horizon s'agrandit; l'homme se rapproche de ses semblables. Les populations, oubliant les haines et les rivalités qui les ont divisées et qui étaient la conséquence fatale de leur développement, se fondent et se concentrent. Les nationalités se forment; les peuples ont un drapeau et une patrie. Quelle est l'origine de cette tendance à l'unité? La société aspirait-elle à la centralisation? Nous ne le pensons pas. Des peuples libres n'ont point le désir de se former en troupeaux. Ce grand mouvement qui apparaît au xve siècle chez la plupart des peuples européens, a une autre cause. La société s'était établie sur des bases larges et solides; de vigoureuses institutions, appropriées aux besoins et à l'esprit des peuples, assuraient, d'un bout de l'Europe à l'autre, le triomphe et le maintien des libertés publiques; en un mot, les nécessités physiques étaient satisfaites. L'activité humaine pouvait se porter vers les choses de l'esprit, vers les besoins moraux. La pensée, devenue toute puissante, grâce à l'imprimerie, se préparait à amener une révolution complète dans les idées religieuses qui, depuis des siècles, gouvernaient le monde chrétien.

Le christianisme, vicié et corrompu par l'influence des théories romaines, était devenu une doctrine officielle, invariable, qui ne tenait aucun compte du génie divers des populations, et dont les dogmes imperfectibles, découlant d'une révélation divine, condamnaient à l'immobilité les intelligences et frappaient d'anathème la loi éternelle du progrès de l'humanité. Dans les temps de désordres qui avaient suivi les invasions des peuples barbares, le catholicisme avait eu sa mission : il avait été le frein le plus puissant que l'on pût opposer à la brutalité des passions. Mais lorsque les ténèbres

de la barbarie se dissipèrent, lorsque le soleil radieux de la civilisation se leva sur l'Europe, l'antique esprit de liberté des races germaniques se manifesta par une profonde antipathie pour le pouvoir pontifical, restaurateur de l'unité romaine.

De toutes parts se formèrent des sectes nombreuses, ardentes, fanatiques, et animées d'une haine égale contre Rome et sa tyrannie. Ces bandes parcouraient l'Europe, prêchant la parole de Dieu et annonçant aux peuples que la religion régnante n'était pas celle de l'évangile. Les dogmes étaient discutés, les livres saints commentés; les altérations qu'ils avaient subies étaient dénoncées et livrées au zèle des réformateurs.

Tout concourait à favoriser ces premières tentatives de liberté religieuse. Le pouvoir pontifical, qui avait atteint son apogée sous Boniface VIII, déclinait graduellement; le séjour des papes à Avignon, l'abolition de l'ordre des templiers, le grand schisme d'Occident avaient contribué à affaiblir cette puissance et à diminuer l'ascendant qu'elle exerçait en Europe.

Les papes n'avaient plus pour eux l'ignorance fanatique des masses; l'opinion s'éclairait; les progrès des lumières enlevaient à Rome ses moyens de domination. Les esprits sortis de leur léthargie, voulaient s'affranchir de cette compression où les retenait l'infaillibilité de la doctrine catholique.

En outre, le relâchement des mœurs du clergé et sa dépravation; les richesses des ordres monastiques, dont l'orgueil grandissait à mesure qu'ils perdaient le respect des peuples; le luxe des moines mendiants qui contrastait avec leur nom; les fonctions ecclésiastiques accordées à l'intrigue et à la faveur, plus qu'au mérite; l'or de tous les pays allant se perdre dans le trésor des papes, sous le titre d'annates, de dîmes, de

dispenses et d'indulgences, tout cela excitait depuis longtemps les plaintes et les murmures et favorisait les doutes. Déjà en 1381, un théologien allemand, nommé Henri de Hesse ou de Langenstein, écrivant un conseil 1 sur la nécessité de rétablir la paix dans l'Église et de réformer sa constitution, réservait les cinq derniers chapitres de son ouvrage à exposer, dans toute leur nudité, les vices et la corruption de la cour de Rome. Le tableau qu'il fait des débordements du clergé est complet; rien n'y manque, si ce n'est peut-être l'impartialité, car le clergé lui-même subissait l'influence de l'esprit de liberté qui animait les populations. Toutefois, quelle que fût l'exagération et l'enflure des détails dans lesquels est entré Henri de Hesse, on peut juger de la violence du mal d'après la hardiesse des mots.

Lenfant a donné la substance de cet écrit, et nous la reproduisons, parce qu'il importe de montrer que la réforme ne fut pas une œuvre toute personnelle, éclose dans le cerveau d'un moine saxon, mais l'expression des besoins de toute une génération, une manifestation multiple et variée de l'esprit du moyen âge, un développement naturel de la civilisation. « Après avoir parlé de l'ignorance, de la simonie et du libertinage des papes, Henri de Hesse passe aux désordres du bas clergé. Là, il représente les prêtres concubinaires, ici les moines débauchés, les églises cathédrales devenues des cavernes de brigands, les monastères des cabarets et des lieux de prostitution. »

Il s'élève fortement contre le grand nombre de statues et de peintures qui se trouvent dans les églises, et qui ne peuvent qu'amener le peuple à l'idolâtrie. Il ne ménage pas davantage la multiplication des saints et des fêtes,

¹ Consilium pacis de unione ac reformatione Ecclesia in concilio universali quaerenda. Cf. Lenfant, Histoire du concile de Constance.

ni ces questions inutiles, comme celle de la conception immaculée de la Vierge, qui faisait alors beaucoup de bruit et servait d'aliment au radotage des théologiens. Il termine en signalant la polygamie qu'on tolérait en quelques endroits parmi les membres du clergé. Cet ouvrage eut assez de retentissement pour donner le ton à tous les autres écrits du même genre que l'époque vit paraître.

Les accusations devinrent bientôt générales. Au commencement du xye siècle, un moine anglais composa un pamphlet célèbre sous le titre d'Aureum speculum papæ, ejus curiæ, praelatorum et aliorum spiritualium, où il réclamait avec non moins d'énergie qu'Henri de Hesse. l'appui des princes chrétiens pour faire cesser le schisme et mettre un terme aux immoralités et aux abus de la puissance ecclésiastique. « On ne saurait croire, dit-il, combien la vénalité des charges a causé de maux dans l'Eglise. De là sont sortis des évêques inutiles, ignorants, scandaleux, ambitieux et violents. On donne les autres bénéfices à tout le monde sans distinction, à des entremetteurs, à des cuisiniers, à des palefreniers et à des enfants. Les bénéfices ne se vendent pas moins publiquement à Rome que les marchandises dans un marché: autant pour la signature du pape, autant pour une dispense ou une permission de posséder des bénéfices incompatibles; autant pour un indult; autant pour lever une excommunication; autant pour telles et telles indulgences. »

En 1408, dans un concile tenu à Reims, Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, signalait la négligence des évêques qui, regardant la prédication comme une fonction indigne d'eux, en laissaient tout le soin à des moines mendiants ou à de pauvres théologiens, ignorants et fanatiques. Les évêques et les hauts digni-

taires de l'Église, gorgés de biens et de richesses, employaient tant de temps à leurs plaisirs et à l'administration de leur temporel, qu'ils n'avaient plus le loisir d'exercer convenablement les principales fonctions de leur ministère. La prédication s'avilissait. On altérait, on corrompait la parole de Dieu; on faisait de la piété un métier et un gain sordide, et non-seulement on répandait des semences d'erreur et de superstition, mais on nourrissait le peuple d'impertinences et de contes frivoles.

Vers la même époque, Nicolas de Clémange, chanoine de Langres et docteur à l'université de Paris, publiait un long écrit sur la corruption de l'Église 1, travail qui abonde en détails piquants et qui a une importance d'autant plus grande que l'auteur ne cessa jamais de défendre les intérêts de Benoît XIII, dont il fut longtemps le secrétaire.

Il y règne un ton acerbe et violent qui semble extraordinaire chez un homme que les faveurs pontificales n'avaient pas oublié, et qui avait, moins que tout autre, le droit de se plaindre des vices de la cour de Rome. On jugera de la hardiesse de cet écrit par l'extrait suivant:

« Les premiers ministres de l'évangile étaient devots, » humbles, charitables, libéraux, désintéressés, ils » négligeaient les biens de ce monde. Lorsqu'ils en » possédèrent par la libéralité des princes et des autres » séculiers qui partageaient avec eux leur opulence, » contents d'une table frugale, vivant sans luxe et sans » pompe, ils employaient à des aumônes et aux œuvres » de l'hospitalité ce qui n'était pas nécessaire à leur » entretien. Mais avec le temps, les richesses s'accru-

¹ De corrupto ecclesiæ statu. Cf. Lenfant, Loco suprá.

» rent, et la piété diminua. La religion, l'humilité, la » charité firent place au luxe, à l'ambition, à l'inso-» lence. La pauvreté fut une honte et l'économie un » vice. L'avarice vint soutenir l'ambition, et, comme » ce qui était à soi ne suffisait plus, il fallut prendre le » bien d'autrui, piller, usurper, opprimer les petits » et dépouiller tout le monde. » Des papes, Nicolas de Clémange fait un portrait déplorable. Quant aux cardinaux, il les tient pour si fiers et si superbes, qu'à son avis, quiconque voudrait peindre l'orgueil, n'y pourrait mieux réussir qu'en exposant un cardinal. Tout à la fois moines, chanoines, réguliers, séculiers, possesseurs de plus de cinq cents bénéfices, ils se font encore usuriers et exercent une simonie si honteuse qu'on les prendrait plutôt pour des courtiers ou des maquignons que pour des ecclésiastiques. La corruption s'étend à tous les membres du clergé. Les évêques, incapables de remplir leur ministère, vont en chasse, au bal, au jeu. Les curés, appauvris par les exactions de leurs supérieurs et tondus comme des brebis, doivent à leur tour extorquer pour vivre; ils vendent à prix d'argent le pardon des fautes et les sacrements. Les moines fanatiques. superstitieux, cruels, allient la sottise à la vanité, l'orgueil à l'ignorance. Des religieuses, il ne dit qu'un mot dont la sombre énergie est plus éloquente que de longs discours : « Voiler une fille, c'est la déshonorer. »

Comment porter remède à ce mal qui minait sourdement la papauté, et qui, s'il grandissait, pouvait exercer une funeste influence sur l'état moral des populations? Le mot de réforme était dans toutes les bouches; d'un bout à l'autre de l'Europe, il n'y avait qu'un cri pour réclamer la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres. Mais cette question, déjà si grave, se com-

pliquait d'une autre non moins importante : le dogme. A voir les papes offrant au monde chrétien le spectacle de leurs scandaleuses querelles, on se demandait avec effroi si c'étaient bien là les vicaires du Christ et les chefs de cette doctrine qui prétendait moraliser l'humanité. En doutant de leur infaillibilité, on mettait en doute celle du dogme, et l'on était naturellement amené à examiner ces théories religieuses sur lesquelles les papes avaient assis leur puissance. Les périls s'accumulaient : une catastrophe devenait imminente. L'Église romaine menaçait de s'affaisser dans le gouffre qu'ellemême avait creusé. Les timides tentatives de Pise et de Constance, impuissantes à arrêter les abus dénoncés par Gerson, n'ont d'autres résultats que d'enlever à l'autorité pontificale le peu de respect qu'on lui porte encore. Le spectacle deux fois répété d'un pape déposé fournit un nouvel aliment à l'animation des masses: l'imprimerie leur donne une voix; elle reprend en sousœuvre les essais de Wicleff, de Jean Hus et de Jérôme de Prague, les développe et les popularise. De toutes parts elle attaque la foi superstitieuse, proclame la liberté de conscience et la libre interprétation des textes. Elle ravage la vieille Église gothique, balayant sur son passage ses dogmes et ses coutumes surannées, ses légendes et ses mystères qui faisaient jadis sa force, qui font aujourd'hui sa faiblesse. Pendant près d'un demi-siècle, ce ne sont que chansons populaires, pamphlets, satires, thèses des docteurs, commentaires sur la bible. Lorsqu'au mois de décembre 1517, Ulric de Hutten publie le livre de Laurent Valla sur la donation de Constantin, la résorme avait envahi la presse, et les papes avaient reconnu l'impossibilité de soumettre cette puissance. Deux ans plus tard, au moment où s'ouvre l'immense débat entre la liberté de conscience et l'au-

6.

R. T.

torité pontificale, la Triade romaine ou le Vadiscus vient résumer les différents chefs d'accusation. Ce livre contenait ce que l'on avait dit de plus fort et de plus libre contre les sangsues romaines. « Jamais, avant l'apparition de ce formidable pamphlet, on n'avait représenté en termes plus vifs et plus vrais les abus inouïs et la corruption de l'Église, les infamies de la cour de Rome, les vices qui de là descendaient sur le monde entier, les exactions intolérables exercées surtout en Allemagne, les insultes qui les rendaient plus intolérables encore, la patience excessive des princes et des peuples et l'inévitable nécessité d'une révolution violente 1. »

Un avenir magnifique s'ouvrait à la civilisation. Lascaris et les Grecs échappés au sac de Constantinople avaient envahi l'Europe, apportant avec eux les trésors de l'Orient. L'antiquité laissait pénétrer ses mystères. Une connaissance plus parfaite des langues grecque et hébraïque permettait d'apprécier, à l'aide des textes originaux, ce que la papauté avait fait de la doctrine du Christ. Partout, le génie divers des populations réagissait contre la domination d'une Église qui ne laissait aucune place à la variété, n'abandonnait rien à l'inspiration individuelle et méconnaissait le caractère multiple dont l'ensemble constitue la société. La pensée du moyen age s'épanouissait dans toute sa grandeur et sa majesté. L'individualisme pénétrait au sein même de la religion; lui seul pouvait, en dépit des opinions ultramontaines qui se réveillent aujourd'hui violentes et fanatiques comme aux temps d'ignorance, restaurer l'œuvre du Christ, constituer la grande unité spirituelle. non pas celle qu'avaient rêvée les papes, mais celle qui réside dans l'absence complète de toute unité, et dans

Meiners, Lebens beschreibungen, 1797.

laquelle chacun, conservant son originalité, n'écoutant que la voix de sa conscience, donnant à sa religion la forme de son esprit, trouve les conditions les plus favorables au développement de sa destinée. Rome semblait abimée sous tant de coups. L'excommunication était devenue une arme vermoulue qui se brisait dans les mains de ceux qui en faisaient usage. Les foudres du Vatican avaient perdu leur antique vertu et causaient peu d'effroi même aux moins audacieux. Léon X, qui occupait le trône pontifical, était un homme spirituel et aimable, doué des plus brillantes qualités de l'esprit. mais un souverain faible et impuissant, dont le génie n'était pas à la hauteur de la crise qui se préparait; il ignorait son temps et s'ignorait lui-même. Dans une pareille situation, qu'opposera l'Église, d'une part, à cette insurrection de la pensée qui illumine le commencement du xvie siècle, d'autre part, aux flétrissantes accusations dont elle est l'objet? Qui la défendra de ce moine augustin qui va se révéler à Wittemberg?

A cette époque paraît un homme diversement jugé par ceux-là mêmes qui furent ses admirateurs. Réunissant, par un concours fortuit de circonstances, une partie de l'Europe sous son sceptre, il dispose de ressources assez étendues pour façonner le monde à la mesure de ses conceptions. Le développement excessif de l'activité humaine l'effraye; il aperçoit du désordre, du chaos, de l'anarchie, là où il n'y avait que de la liberté. Il voit l'Église menacée, et il tente de la sauver; il crée un état social sans précédents : il imagine un vaste système de compression et de résistance où apparaissent pour la première fois les armées permanentes et cette machine administrative qu'on appelle l'État. Il entre merveilleusement dans le plan du catholicisme,

détruit les libertés civiles, enlève les garanties accordées aux peuples, muselle la pensée, atrophie l'intelligence, promulgue des lois cruelles et sanguinaires, arsenal le plus complet d'arbitraire que l'esprit d'un légiste ait mis aux mains d'un pouvoir, détruit enfin, pierre par pierre, un édifice laborieusement élevé par les siècles précédents, puis meurt, calme et satisfait, espérant mériter le ciel après lui avoir offert en holocauste des milliers d'hérétiques. Telle est en peu de mots la carrière que parcourut cet homme dont les historiens ont fait un héros, presqu'un demi-dieu.

Aujourd'hui que les dépôts d'archives laissent échapper leurs secrets, que la vie de Charles-Quint est connue dans ses moindres détails, il est permis d'apprécier avec une entière connaissance de cause, le rôle qu'il a joué et l'influence que son règne a exercée sur les temps modernes. Le moment est venu de s'enquérir si le titre de grand homme qu'on lui a dévolu, est un titre qu'il faille respecter ou bien une faiblesse que la postérité ne puisse légitimer. La question est délicate; si nous pouvions la résoudre avec les idées et les sentiments qui nous animent aujourd'hui, nous aurions le droit de nous montrer sévères et de nous écrier que la raison flétrie par la main du bourreau, que le droit de penser, considéré comme une coupable hérésie, que des neuples entiers brutalement asservis, sont les seuls titres de Charles au respect de l'histoire; nous pourrions dire qu'il ne suffit pas, pour être un grand homme, de troubler l'Europe pendant un demi-siècle du bruit de son nom, de lutter contre le progrès, d'opposer à la marche des idées la force, la ruse, voire même la trahison; que pour mériter ce titre aux yeux de la providence qui juge, impassible, le mérite des hommes et répand sur chacun la gloire qui lui appartient, il faut que les actions répondent à des sentiments de justice et de vérité et qu'elles ne soient pas une négation de tout ce qui est bon et généreux. Mais cette appréciation, exacte au point de vue de la morale, serait fausse au point de vue de l'histoire. Nous devons tenir compte des circonstances au milieu desquelles apparut Charles-Quint, de la difficulté des temps qu'il eut à traverser et surtout de cette opposition jalouse que ne cessa de lui témoigner son rival, François I^{or}, dont la conduite systématique vint si souvent entraver ses meilleures résolutions.

Qu'il eut de l'ambition, nul ne l'ignore; que les convictions religieuses aient été parfois le masque sous lequel il cachait ses desseins, c'est ce que révèlent les principaux actes de sa vie; mais personne ne lui contestera de hautes pensées, de vastes projets et un génie toujours à la hauteur des événements. Sans doute, au milieu de l'appréhension que lui causait l'explosion soudaine, passionnée, tumultueuse des individualités, il avait plus à cœur de maintenir son autorité, que de mettre la société à l'abri de l'anarchie; mais, malgré ce reproche auquel il n'échappe point, on peut affirmer que l'apparition menacante des Turcs aux bords du Danube et l'effroi qu'ils inspiraient en fondant à des époques régulières sur les plaines de la Hongrie et de l'Autriche furent pour quelque chose dans l'emploi du système qu'il pratiqua à l'égard de l'Europe. S'il était souvent assez disposé à se liguer avec les Turcs, lorsque le mauvais état de ses affaires le réclamait, on ne le vit jamais, comme François Ier, soudoyer ces bandes indisciplinées et recourir à elles pour vaincre ses ennemis. Alors même qu'il recherchait l'alliance du Sultan et nouait avec la Porte des relations diplomatiques, ses envoyés avaient charge expresse de stipuler qu'on

n'entreprendrait rien contre la chrétienté 1. La crainte des Turcs était l'objet constant de ses préoccupations; il redoutait l'accroissement de cette nouvelle puissance qui venait de s'élever sur les ruines de l'empire Grec et dont le génie envahisseur jetait l'Europe dans de perpétuelles alarmes. Aussi ne peut-on nier que les entreprises des Turcs, encouragées par l'or de François I^{er}, n'aient exercé une grande influence, non-seulement sur l'attitude que prit Charles-Quint à l'égard des autres nations, mais même sur la politique intérieure de ce prince.

Pour sauver tout à la fois sa couronne et la société. et pour empêcher que cette dernière ne fût un iour musulmane, il fallait arrêter le prodigieux travail où elle dépensait ses forces, comprimer cette fièvre de liberté et d'indépendance qui la travaillait, mettre un terme à cette soif d'inconnu qui l'écartait quelquesois du sentier de la raison pour la lancer, haletante et désordonnée. dans toutes les illusions de l'utopie. Il fallait enfin donner de l'unité aux mouvements des peuples, afin qu'ils offrissent une résistance plus solide et plus compacte à leur ennemi commun. On ne se doutait pas alors que la diversité des opinions et la discussion des idées faisaient la force des sociétés; on ne savait pas que les utopies n'étaient que des vérités prématurées; dans la pensée de Charles-Quint, que l'intérêt ralliait au catholicisme, elles étaient des hérésies que le bûcher seul pouvait extirper, hérésies d'autant plus dangereuses et d'autant plus à craindre qu'elles naissaient au milieu de circonstances pleines de périls pour l'Europe.

C'est donc à l'établissement de la monarchie absolue que le règne de Charles-Quint nous fait assister. Des

⁴ Archives de la secrétairerie d'État d'Allemagne, aux Archives du Royaume.

nations diverses, étrangères les unes aux autres, ayant chacune leur génie et leur caractère particulier, sont réunies sous une loi commune, fixe, immuable, sous une main de fer qui les étreint et les brise.

Les conséquences de ce système appliqué tout à la fois à la politique et à la religion, sont désastreuses.

L'exemple donné par Charles-Quint trouve des imitateurs. La monarchie absolue finit par prévaloir chez la plupart des peuples européens, et non-seulement elle ne sauve pas la société, mais elle affaiblit encore le sentiment national et détruit l'originalité qui se faisait jour au sein des masses populaires. Au lieu de cette grande variété de formes et d'idées, de sentiments et de passions, d'intérêts et de besoins que présente l'aspect du moyen âge jusqu'au seizième siècle, l'ère moderne ne nous offre plus qu'une désolante monotonie. La pensée, comprimée dans sa plus éclatante manifestation, la réforme, se traîne péniblement à travers les ornières dont sa route est semée. La chaîne des temps est rompue. L'homme étouffe sous une force matérielle qui l'accable; il se débat impuissant au milieu des liens dont l'entoure l'absolutisme.

On a dit que si la liberté individuelle était sortie mutilée et amoindrie des épreuves qu'elle a subies, la liberté de tous y avait gagné. Quelle dérision! Où estelle cette liberté que l'on vante et que l'on prône? Est-ce au pied des échafauds et des bûchers de Philippe II, dans le sang de la Saint-Barthélémy, dans le meurtre de Barneveld? Est-ce dans le spectacle que nous offre ce roi franchissant armé de sa cravache le seuil d'un parlement et s'écriant à la face d'une assemblée délibérative : « l'État, c'est moi? » Est-ce enfin dans la révocation de l'Édit de Nantes, dans les massacres des Cévennes, au milieu des dragonnades?

La pensée du moyen age a été violentée, dénaturée, presque détruite, et la riche civilisation que cette époque portait dans ses flancs outrageusement foulée aux pieds. Tandis qu'en élargissant le cercle où pouvait s'exercer l'activité de l'homme, le moyen âge amenait progressivement la société entière à participer à la vie publique. les institutions modernes, restrictives de la liberté individuelle, tendent toutes à rapprocher les limites où elle s'arrête. L'État a remplacé l'individu. Dans un autre ordre d'idées, la liberté de conscience, si elle est reconnue dans les relations diplomatiques par le traité de Westphalie, est encore une lettre morte au sein d'une même population. La diversité de religions cesse d'être le principe dominant de la classification des États, mais rien n'empêche que l'intolérance, ce manteau troué de la sottise, ne fasse brûler des sorciers et pendre des hérétiques. Ce n'est que deux siècles et demi après Charles-Quint, grâce au plus terrible cataclysme dont l'histoire de l'humanité conserve le souvenir, que l'homme est rétabli dans la plénitude de ses droits.

J.-B. BLAES.

LA BIBLIOTHÈQUE

DU MUSÉE BRITANNIQUE.

Sous la voûte obscure d'une salle basse, le front penché sur quelques manuscrits poudreux qui se payaient au poids de l'or, un vieux moine, isolé dans son cloître, représentait autrefois les sciences et les lettres. Il travaillait péniblement, ainsi qu'un architecte inhabile dont l'imagination dépasse la science, et, mêlant indistinctement le sacré au profane, il produisait enfin une de ces œuvres singulières, monuments gothiques de la pensée, véritables sphynx tenant des deux natures, et dont les prétendus OEdipe ne sont trop souvent que des aveugles.

Aujourd'hui les temps sont bien changés! Les cloîtres existent toujours, mais le savoir en a franchi les portes, et les moines prient pour ceux qui étudient, au moins lorsqu'ils ne s'endorment pas sur leur bréviaire. La science, qui ne jouissait jadis que d'un simple droit d'asile, et dont on étouffait souvent le flambeau dans les fumées d'un bûcher, possède des palais à cette heure, des palais où l'on arbore, horresco referens! l'orgueilleux drapeau du libre examen. Le médecin Tant-

pis aurait là un beau sujet à discuter, s'il rencontrait, chez La Fontaine, son confrère Tant-mieux : nous ne les suivrons pas sur le terrain.

C'est d'un de ces palais élevés au génie moderne, le Musée britannique, dont nous désirons entretenir le lecteur. Les belles collections d'objets d'art qu'il renferme, ainsi que les richesses qu'on y a accumulées pour servir à l'étude de l'histoire naturelle, ont été souvent décrites: nous ne nous occuperons ici que de la bibliothèque, dont nous nous permettrons de rappeler, en peu de mots, l'origine et les progrès.

Ce vaste dépôt littéraire, l'un des plus considérables de l'Europe, fut créé en 1753, par acte du parlement, en même temps que le Musée britannique lui-même. Un homme généreux, dont la longue carrière avait été consacrée tout entière aux études, sir Hans Sloane, peut en être considéré comme le promoteur. La bibliothèque précieuse qu'il avait réunie forma le novau de l'institution nouvelle, dont le fonds ne tarda pas à s'accrostre rapidement. Georges II l'enrichit d'abord des manuscrits que Leland et autres avaient pu sauver des dépouilles des monastères sous le règne de Henri VIII; elle s'augmenta ensuite de la collection dite Harléienne, qui est composée de 7,939 manuscrits, et renferme plusieurs monuments d'une antiquité très-reculée, dont quelquesuns, en langue saxonne, offrent des documents et des éclaircissements précieux sur certaines époques de l'histoire d'Angleterre. Sir Hans Sloane ne fut pas seul à faire profiter le public de ses recherches bibliographiques; sir Robert Cotton, ami de Camden et d'autres savants antiquaires de cette époque, le surpassa même en libéralité. Les manuscrits et les archives qui furent légués à la nation par cet homme éclairé méritent une attention particulière. On y trouve un des exemplaires authentiques de la Grande-Charte (Magna Charta), que le roi Jean signa à Runimède, et une copie des articles préparatoires arrêtés avant la signature de ce grand monument de la liberté anglaise.

Le parlement n'accorda pas, dès l'origine, de subsides directs au Musée britannique; il se contenta d'autoriser l'ouverture d'une loterie, dont les recettes furent destinées à cet établissement, et qui produisit 30,000 livres sterling. On l'installa, à l'aide de cette somme, dans l'un des grands hôtels de Londres qui appartenait jadis au duc de Montaigu, et dont un célèbre architecte français, Pierre Puget, avait fourni les dessins. Ce local étant devenu bientôt insuffisant, on commença en 1823 la construction d'un édifice nouveau, dont les dernières dispositions furent achevées en 1847.

La bibliothèque du Musée britannique suit, durant cette période, une marche constamment ascendante. Elle s'accroît d'abord des nombreux volumes de la bibliothèque du Roi, qui lui furent cédés par Georges IV; le parlement vote en sa faveur l'achat des manuscrits dits de Landsdown qui renferment les papiers de Burghley en 122 volumes, y compris plusieurs chartes et autres documents précieux; ceux de Cæsar et de Kennet: propriété primitive de sir Julius Cæsar, juge de l'amirauté sous la reine Elisabeth, et de White Kennet, évêque de Peterborough. Les manuscrits Hargrave furent achetés en 1813; ce sont 499 volumes qui ne traitent presque exclusivement que des lois. La bibliothèque du docteur Burney fut acquise pour la somme de 13,500 livres sterling; elle renferme les manuscrits les plus complets et les plus estimés de l'Iliade d'Homère, une suite d'ouvrages grecs avec des évangiles grecs des xe et xne siècles, et beaucoup d'autres ouvrages classiques.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails, les bornes de cet article nous imposant la nécessité d'être bref; il nous suffira d'ajouter que la bibliothèque du Musée britannique contient aujourd'hui un demi-million de livres imprimés et un nombre considérable de manuscrits, de pamphlets et d'ouvrages spéciaux, dont il serait difficile de donner une évaluation exacte. On se fera néanmoins une idée de l'importance des accroissements en jetant les yeux sur le rapport fait au parlement en 1856, rapport d'où il résulte que les différentes sections du vaste dépôt littéraire que nous décrivons, se sont enrichies pendant cette seule année de 42,639 numéros! On évalue, en moyenne, le chiffre des lecteurs à 181 par jour et le nombre des ouvrages consultés dans le même temps à 1,175 environ. Ces faits indiquent surabondamment l'immense utilité de l'institution.

De pareils résultats font honneur à l'esprit éclairé de la nation anglaise et à l'excellente administration de M. Panizzi, qui est parvenu à donner à cette bibliothèque considérable une classification simple, naturelle, et qui met à la portée de tous les richesses qu'elle renferme.

Nous ne pouvons assez insister sur ce dernier point car, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, l'absence de méthode éloigne les lecteurs et les décourage. Plus d'un bibliothécaire aurait, sous ce rapport, d'utiles leçons à prendre chez nos voisins d'outre-mer; malheureusement, il en est de plusieurs d'entre eux comme des mandarins chinois : ils considèrent volontiers leur domaine comme un céleste empire, et celui de leurs collègues, comme une terra incognita, livrée à l'ignorance et à la barbarie.

La routine est un grand chemin qui est éminemment

carrossable, et le sentier abrupt et difficile qui conduit à la science fatigue tout autre qu'un vrai savant. Revenons au Musée britannique.

L'augmentation constante du nombre des visiteurs finit, dans ces derniers temps, par démontrer la nécessité d'ajouter encore aux constructions existantes, et un subside fut demandé au parlement pour l'établissement d'une salle de lecture. Après de longs délais, ayant pour cause l'importance des fonds demandés, M. Panizzi proposa un plan nouveau, par l'adoption duquel les dépenses devaient être considérablement réduites. Il accompagna son projet de dessins et de notes, et l'architecte de la commission, M. Sydney-Smirke, en ayant fait un rapport favorable, le parlement finit par sanctionner ce projet par un vote, le 3 juillet 1854. Les travaux furent bientôt commencés, et ce vaste édifice, dont le devis monte à 150,000 livres sterling, vient de s'ouvrir tout récemment au public.

La salle de lecture du Musée britannique est circulaire et renferme un espace de 1,250,000 pieds cubes; elle est surmontée d'un dôme d'une hardiesse remarquable, de 140 pieds de diamètre et de 106 pieds de haut, et dont les porportions ne sont inférieures que de deux pieds à celui du Panthéon à Rome. Ce dôme est divisé en vingt compartiments, au centre de chacun desquels s'élève une fenêtre de 27 pieds de haut et de 12 pieds de large, décorée de médaillons et de moulures, et dont les panneaux sont peints en bleu, à l'encaustique. De riches consoles, disposées de distance en distance autour de la corniche, sont destinées à recevoir de colossales statues en marbre blanc qui ajouteront encore à l'aspect imposant de l'ensemble.

Le fer, la brique et le verre sont les seuls éléments qui soient entrés dans la construction de ce vaste édifice; il mérite, sous ce rapport, l'examen attentif des gens de l'art. En effet, grâce à l'emploi judicieux des matériaux, les supports de la voûte énorme que nous venons de décrire n'occupent qu'un espace de 200 pieds, alors que les constructeurs du Panthéon à Rome ont été obligés d'y consacrer une superficie de 7,477 pieds, et ceux du tombeau de Mahomet une étendue de 5,593 pieds. Comme on le voit, la supériorité est tout entière du côté de l'art moderne, en faveur duquel on nous pardonnera, nous l'espérons, cette digression architecturale qui n'est pas tout à fait du domaine d'un bibliophile.

Au centre de la salle de lecture et de manière à en dominer l'ensemble, s'élève le bureau du chef de section (superintendent) chargé du service.

Deux longues tables circulaires entourent ce bureau, et renferment les catalogues de la bibliothèque et les billets imprimés dont le public fait usage pour demander communication des volumes. Ces billets sont de différentes couleurs, afin de ne pas confondre le service des manuscrits avec celui des imprimés. Les catalogues sont en bon ordre, parfaitement tenus, et la fusion des différents fonds qui composaient primitivement la bibliothèque avance rapidement. Un catalogue général est en voie d'exécution, et un grand nombre de volumes en sont déjà à la disposition des lecteurs, le dépouillement des lettres A. B. C. D. E. F., c'est-à-dire un tiers du travail étant complétement terminé. M. J. Winter Jones en a la direction spéciale, et s'en occupe avec activité.

Le bureau du chef de section et les meubles qui servent à l'emménagement des catalogues forment donc, comme nous venons de le voir, le centre d'un vaste cercle. Autour de ce centre, et comme autant de rayons,

se présentent 35 tables de 30 à 34 pieds de longueur, et pouvant recevoir chacune de 14 à 16 personnes. Ces tables sont divisées en deux parties, chaque lecteur étant séparé de son voisin opposé par une division longitudinale d'une certaine hauteur. On a établi, des deux côtés de cette séparation, un pupitre à crémaillère et une planchette horizontale qui servent à déposer les ouvrages qu'on se propose de consulter. Un encrier avec porte-plumes est fixé entre le pupitre et la planchette, de telle manière que la table sur laquelle on prend ses notes, est complétement débarrassée de tous objets encombrants. Cette disposition offre en outre l'avantage de présenter toutes les garanties possibles pour la conservation des livres, qui ne peuvent être tachés à moins d'une impardonnable négligence. Indépendamment des tables que nous venons de décrire, il existe encore seize meubles de 6 pieds de long, autour desquels deux lecteurs peuvent se placer, et qui sont destinés à ceux qui auraient à consulter des ouvrages d'une dimension extraordinaire.

Le pourtour de la salle de lecture est garni de livres qui forment, jusqu'à la corniche servant de base au dôme lui-même, deux immenses galeries circulaires. L'étage inférieur, composé de 20,000 volumes, est accessible au lecteur, qui peut y consulter tout un fonds de bibliothèque sans formuler sa demande par écrit. Elle est formée d'une collection considérable de dictionnaires en toutes les langues, d'œuvres biographiques, encyclopédiques, topographiques, diplomatiques, de tout ce qui peut servir, en un mot, à indiquer les sources et à diriger les études. Les deux galeries réunies de la salle de lecture contiennent 80,000 volumes.

Les rayons sur lesquels ils reposent sont en fer galvanisé; l'air y circule abandamment, et de larges bandes de cuir, fixées à chaque rayon, protégent les livres contre la poussière. La salle est chauffée par des courants d'eau bouillante et se trouve complétement isolée des autres bâtiments du Musée pour éviter les dangers d'un incendie.

Tel est le tableau général de cette vaste bibliothèque et de ses dispositions nouvelles. Nous l'avons reproduit avec des détails techniques assez arides peut-être, mais dont l'utilité est incontestable.

C'est grâce à l'attention que l'on apporte à ces détails, qu'on assure la conservation des collections scientifiques. Nous espérons avoir démontré que la bibliothèque du Musée britannique mérite, sous ce rapport, une étude approfondie : elle offre, tant par les lois qui ont présidé à son organisation, que par ses emménagements, un véritable modèle à suivre. Nos dépôts littéraires ne possèdent pas, il est vrai, les mêmes ressources, mais il dépend de tout bibliothécaire zélé d'en étendre l'importance, par la classification intelligente des collections et l'emménagement méthodique du dépôt qui lui est confié. Il y a, de ce côté, beaucoup d'améliorations à entreprendre en Belgique, mais il faut sortir de l'ornière et renoncer à toute prétention au céleste empire... Voilà la difficulté!

ERNEST VAN BRUYSSEL.



CORBEILLE DE ROGNURES.

UN NOUVEAU FAUBOURG.

Tous les poëtes, depuis Horace et Virgile jusqu'à Delille et Vannière, ont vanté la vie champêtre.

La preuve qu'ils ont raison, c'est que les habitants des villes rêvent la campagne, tandis que les paysans détestent la ville. Si l'on voit un grand nombre de ces derniers se faire citadins, c'est beaucoup plus par nécessité que par goût. Si l'on voit au contraire très-peu de citadins devenir campagnards, c'est parce que rien n'est plus difficile que la réalisation de leur rêve, qui est, comme je l'ai dit, la vie champêtre.

Une fois que la ville vous a absorbé, elle ne vous lâchera plus, ni vous ni les vôtres, jusqu'à la vingtième génération; que dis-je!.. le gouffre où vous êtes tombé dévorera votre race, et ne lui laissera plus un rejeton, avant qu'un siècle soit écoulé, à moins qu'elle ne se retrempe et ne puise un nouveau sang dans des alliances extra-urbaines.

R. T.



7.

Allez donc implanter vos dieux lares au coin d'un hois, ô vous qui jouissez d'une médiocrité dorée à la ville... Allez vous installer dans la maison blanche aux volets verts de Jean-Jacques! ayez autour de vous des parterres de roses remontantes et de dahlias, des coqs qui vous éveillent à l'aube du jour et des colombes plaintives qui se promènent sur votre toit rustique!...

Quel bonheur de cueillir de votre main ces beaux fruits et ces frais légumes, hornas dapes, qu'envierait la vitrine de Bouré! quel plaisir de vous promener la canne à la main le long du filet d'eau claire qui arrose en murmurant le pied de vos aubépines et de vos lilas fleuris!...

Voilà le paradis terrestre que j'avais rêvé! Voilà la retraite ombragée, voisine du presbytère si doux et si paisible, dont le jardin exhale un parfum de buis et de menthe sauvage.

Malheureusement ce beau rêve ne peut se réaliser que pour les millionnaires, et seulement pour un petit nombre d'entre eux. Quant aux autres, il leur est défendu de se transplanter aux champs, à moins de les cultiver et d'en vivre. Hors de cette condition, la campagne vous dévorerait, avec toute votre lignée, plus sûrement encore que le gouffre des villes.

Voulez-vous rester oisif au milieu des travailleurs qui vous nourrissent? Voulez-vous que vos fils deviennent des rustres mal élevés, ne sachant pas même parler français, incapable de tout travail intellectuel comme de tout travail manuel, puisqu'ils n'auront fait l'apprentissage ni de l'un ni de l'autre? Voulez-vous que vos filles soient des paysannes, rouges de pudeur et de santé, mais que la vue d'un homme civilisé effarouchera et qui ne sauront sur quel pied se tenir dans un salon? Une existence purement contemplative vous paraît-elle

donc si désirable, que vous puissiez', pour l'obtenir, renoncer à tout échange d'idées et de sentiments avec une bouche humaine?... M^{me} Sand, que je ne cite pas volontiers, a pourtant écrit quelque part une bonne vérité: « On ne vit pas avec les arbres, mais avec les hommes. » Et elle a fait un livre à la seule fin d'amener cette conclusion vraie.

En traçant ces lignes, j'avais aussi une conclusion en vue, et je me hâte d'y arriver.

Pour pouvoir se livrer entièrement à la vie champètre, il faut habiter un château ou une ferme. Mais pour ceux qui ne sont ni seigneurs, ni fermiers, il y a un moyen terme : c'est de s'établir extra muros, à la campagne, dans une situation telle qu'on y ait la ville sous la main. - Au faubourg? - Pas tout à fait; car jusqu'à cette heure, je ne connais pas de faubourg véritable à Bruxelles. J'entends par faubourg, un village - ville, composé d'habitations demi-champêtres, demi-urbaines, réunissant autant que possible les avantages de la ville aux agréments de la campagne. J'ai déjà essayé de développer le plan d'un semblable faubourg, et s'il n'était pas défendu à ceux qui écrivent de se répéter, je me permettrais de reproduire ici les deux lettres insérées dans l'Indépendance belge, sous la date du 17 janvier et du 1er février 1854 1.

Le moment est venu d'exécuter ce projet. La magnifique promenade qui reliera les boulevards de Bruxelles au bois de la Cambre, sera le chemin de notre faubourg véritable, et ce chemin verdoyant sera lui-même un véritable faubourg.

Voyez-vous d'ici ces chalets, ces cottages, ces villas, ces castels en miniature, rouges, verts ou blancs, qui

Ces deux lettres sont intitulées : Un Faubourg véritable.

sont disséminés le long de cette nouvelle Allée-Verte? Entendez-vous chanter ces coqs anglais, roucouler ces pigeons polonais, et piailler ces nuées de francs moineaux qui s'abattent dans les jardins plantés de pois verts et rouges de cerises. Regardez ces bons bourgeois métamorphosés tout à coup en faubouriens. Les voilà plantant leurs choux, oublieux de leur estaminet et de la bourse, et ne lisant plus, faute de temps, que l'Étoile belge ou l'Écho de Bruxelles.

Cependant leurs fils vont encore s'instruire au collége, et leurs filles, non encore tout à fait bergères, arrêtent sous leurs fenêtres, nouvelles sirènes, les cavaliers de la ville, émerveillés d'entendre les échos de la forêt répéter les grands airs du théâtre de la Monnaie. — Je vous le prédis, ce sera l'âge d'or pour une foule de citadins qui aspirent à devenir campagnards, et que mille liens retiennent à la ville.

Mais, pour que ce projet ne soit pas une utopie, il est de toute nécessité que la Ville-en-Soigne (c'est un nom que l'on pourrait donner au nouveau faubourg) soit reliée à Bruxelles par une voie ferrée quelconque, les wagons dussent-ils n'être remorqués que par des chevaux. Quant aux omnibus, il n'y faut point penser; c'est un mode de locomotion qui ne réussira jamais dans notre ville, et qui est d'ailleurs sujet à tous les inconvénients de nos vieilles diligences.

Il faut, en un mot, que le trajet puisse se faire à toute heure de la journée, en quelques minutes et à très-peu de frais, comme on va d'Anvers à la Tête-de-Flandre et vice-versâ.

En offrant ce facile moyen de communication avec la ville, aux habitants du nouveau faubourg, on y attirera un grand nombre de familles bourgeoises, qui, à défaut de cette facilité, ne pourraient jamais s'y établir d'une manière permanente, c'est-à-dire pour l'hiver comme pour l'été.

Quant aux familles aristocratiques, elles ont leurs hôtels au Quartier-Léopold et leurs villas dans tout le pays: ce n'est point avec ce seul élément que l'on parviendra jamais à peupler le nouveau faubourg, si l'on veut que le projet s'exécute sans lenteur et à coup sûr.

On voit à Londres des employés, des marchands mêmes et des gens de différents états et conditions, venir en ville tous les jours d'une distance de deux à trois lieues, et retourner chaque soir chez eux, après leur besogne faite. Pourquoi notre capitale n'offriraitelle pas le même avantage à une classe nombreuse de citoyens qui serait à même d'en profiter?

Un chemin de fer serait-il incompatible avec une Allée-Verte? — Non certes. Ces deux voies se compléteront mutuellement : l'une offrira l'utile et l'autre l'agréable. Si l'on peut les faire marcher côte-à-côte, tant mieux! il v aura grande économie. Si, au contraire, on juge qu'un train de wagons ne peut filer sans danger à proximité d'une route destinée aux équipages et aux cavaliers, alors il faudra bien séparer complétement le railway de la promenade. Il faut, du reste, espérer que nos ingénieurs parviendront sans trop de peine à résoudre le problème d'une manière satisfaisante : il est plus que probable que l'Angleterre, les environs de Londres particulièrement, leur offriront plus d'un exemple d'un chemin de fer construit parallèlement à une promenade publique, de manière à éviter tout inconvénient, et à augmenter même, au lieu de les diminuer, les avantages et les agréments de la promenade.

En écrivant ces lignes, j'ai eu principalement en vue d'appeler l'attention du public bruxellois sur cette question :

« Est-il nécessaire que le faubourg de la Cambre soit relié à la ville par un chemin de fer? »

La réponse me paraît ne pouvoir être qu'affirmative.

1er juillet 1857.

QUESTION D'ARGENT.

Ne sutor ultrà crepidam. Voilà un précepte latin qui recommande au bottier de ne faire que des bottes.

Cet avis est sage; mais il ne faut pas en faire une application trop rigoureuse. Si vous laissiez les architectes bâtir toujours comme ils l'entendent, sans vous permettre la moindre critique de leurs plans, la ville et les faubourgs verraient s'élever un grand nombre de monuments agréables à voir peut-être, mais de maisons habitables un très-petit nombre; et vous risqueriez d'avoir plus de sculpture à votre façade que de jour et d'air dans vos appartements.

Si vous laissiez toujours la parole aux idéologues, vous qui n'êtes point philosophes, vous verriez le champ de la politique, de la morale et de la religion singulièrement labouré.

Il m'est avis qu'il est permis à chacun de faire usage de son bon sens, en toute matière.

Les hommes spéciaux, pourquoi exposent-ils leurs idées? Pour que le public juge s'ils ont raison.

Nous qui sommes du public, nous pouvons donc avoir notre mot à dire sur l'objet de leur spécialité.

Les économistes et les hommes de finance ont beaucoup écrit depuis quelque temps sur l'or et sur l'argent. Il me plaît à moi de dire aussi mon mot sur cette vile matière. Personne du moins ne me répondra : « Vous êtes orfévre, Monsieur Josse. »

Quand on se fut assuré que chaque ruisseau de la Californie et même de l'Australie était un Pactole, tous les hommes de bon sens firent un raisonnement bien simple:

« La découverte du Pérou a eu pour effet immédiat un épouvantable renchérissement du prix de toute chose; la découverte bien plus importante de l'or californien et de l'or australien sera suivie d'un renchérissement doublement épouvantable. » — Il est évident en effet que la rareté d'une valeur échangeable en fait le haut prix, et que plus l'or deviendra abondant, moins vous aurez de marchandises en échange de votre or.

Les économistes ne pouvaient nier cela; mais il faut toujours compliquer un peu les choses, quand on parle au nom de la science. Les publicistes de l'économie sociale ont donc si bien compliqué, on pourrait dire embrouillé la question de l'or, que le bon vulgaire a fini par croire qu'il s'était trompé, et que l'abondance de l'or, au lieu de tourner à mal, serait un bienfait, et que le prix de toutes les choses nécessaires à la vie diminuerait au lieu d'augmenter.

Malheureusement l'expérience de ces dernières années a terriblement prouvé le contraire, et comme il paraît que la Californie et l'Australie, sans parler de la Russie, ne seront pas épuisées d'ici à longtemps, il est bon, il est prudent de nous mettre en garde contre les théories, et d'examiner les choses par nos propres yeux.

Après avoir un peu lu et un peu plus réfléchi, j'ai trouvé (mille pardons, ami lecteur, pour cette vieille habitude peu littéraire que j'ai contractée de parler à la première personne du singulier, le pluriel me paraissant encore moins tolérable), j'ai trouvé, dis-je, qu'un revenu de 10,000 francs, il y a cinquante ans, valait autant qu'nn revenu de 20,000 aujourd'hui, et qu'un revenu de 10,000 aujourd'hui ne vaut pas plus que 6 à 7,000 il y a dix ans.

La progression décroissante continuant de la même manière, et il est à prévoir qu'elle continuera, je vous engage à établir dès à présent vos calculs et à songer sérieusement à l'avenir, afin de ne pas avoir à descendre inopinément, vous et les vôtres, peut-être jusqu'en bas de l'échelle sociale, où vous tenez jusqu'à présent une certaine place, fût-ce même une place distinguée.

- Que faut-il faire? allez-vous demander.

La réponse est difficile et compliquée.

Règle générale. Si vous êtes rentier, ce qui est une magnifique profession, tâchez d'asseoir votre revenu, ou du moins une bonne partie d'icelui, sur quelque chose de solide, comme une terre ou des briques. C'est la vieille méthode; mais nulle autre n'est sûre, croyezmoi.

— Mais la terre ne me rapportera que 3 p. % au plus de sa valeur, allez-vous dire; les maisons rapportent le double; mais il faut déduire les dépenses annuelles qu'elles occasionnent, entretien, réparations, contribution foncière, sans parler des loyers qui ne sont pas toujours payés régulièrement et qui s'arrêtent quelquefois un temps.

Je réponds : la valeur de la propriété foncière ira crescendo à mesure que celle de l'or ira diminuendo. Cela est évident, cela se voit déjà à présent, et se verra encore mieux d'ici à dix ans.

Donc acheter un hectare de terre ou même une mu-

raille de briques, pourvu qu'elle soit située dans une localité d'avenir, comme on dit, c'est placer de l'argent à la caisse d'épargne, avec accumulation des intérêts. Il ne s'agit que de savoir si vous êtes assez riche pour pouvoir placer à la caisse d'épargne; c'est votre affaire.

Ce qu'il y a de plus dangereux au monde, dans ce système, ce sont les rentes fixes et invariables, hypothéquées ou non, payables par l'État ou par les particuliers. Ceux qui n'ont que des rentes de cette espèce marchent vers leur ruine, puisque leur revenu reste le même, tandis que le prix de toute chose augmente. Les actions industrielles qui rapportent des dividendes ne sont pas sujettes au même inconvénient, vu que le dividende doit augmenter avec la valeur des produits industriels.

Aussi avons-nous vu les propriétaires d'actions dans les houillères du Hainaut, par exemple, s'enrichir dans une proportion effrayante (pas pour eux); tandis que les rentiers proprement dits (ceux à rentes fixes), gens encroûtés et incorrigibles, se sont appauvris presque dans la même mesure, en attendant leur ruine complète, que la dépréciation de l'or amènera infailliblement.

Quant aux actions des banques, elles rapportent jusqu'à présent un bel intérêt; mais ce résultat n'est dû qu'à des causes accidentelles, qui probablement ne dureront pas longtemps. L'essor prodigieux imprimé à l'industrie depuis quelques années, a nécessité l'emploi de capitaux énormes; mais cet essor doit nécessairement s'arrêter un jour, et alors les actionnaires des banques et des sociétés financières de toute espèce n'auront plus un aussi beau jeu. C'est alors que l'on pourra voir si le papier est aussi solide que la terre et les briques.

Espérons que quelque grande catastrophe politique ou sociale n'amènera pas cette démonstration d'une manière encore plus catégorique, avant que l'industrie ne soit parvenue à son apogée!

Si vous devez vivre de votre travail, ce qui est le lot de la généralité des hommes, tâchez de devenir producteur dans le sens ordinaire du mot : c'est-à-dire, avez un travail qui produise une chose usuelle quelconque dont le prix augmentera à mesure que l'or sera plus commun: sovez fabricant, cultivateur, marchand, si vous voulez. Mais gardez-vous de vendre de la science, des paroles ou des idées, parce que, de toutes les marchandises, celles-là seront les dernières dont on consentira à augmenter le prix. Ne sovez ni militaire, ni magistrat, ni employé, par la même raison. Les produits de la plume et de l'écritoire ne seront plus jamais rétribués dans une proportion équitable, c'est-à-dire eu égard au travail et au talent qu'ils nécessitent. Il est vrai, que dans ces derniers temps, on en a fait un terrible abus : c'est peut-être ce qui en a dégoûté tout le monde, et déprécié la marchandise.

Quant à l'épée, on la loue et on la flatte, dans le moment où elle peut nous défendre ou nous tuer; mais ce moment-là passé, on en fait mépris et on remet son existence même en question. Quant à ce qui est d'augmenter son salaire, pour qu'elle puisse tenir le rang qui lui convient, par cette cherté écrasante... Allons donc! vous n'y pensez pas!... Les électeurs vous mettraient à la porte...

Le plus sûr parti, ce serait de fabriquer ou de vendre des objets de première nécessité. Ne voyez-vous pas déjà que depuis quelques années tout le monde (j'entends parler du demi-monde, du ½, veut être boucher.

Le boucher nous fait la loi et le boulanger vous méprise : c'est une grande faveur que ce dernier veuille bien vous envoyer son pain à domicile; quant à l'autre, payez ses os et son cuir sans observation, sinon il vous montrera sa porte ouverte, et le même accueil vous attendra chez tous ses confrères. Trouvez-moi un homme de plume qui ait la même fierté et la même indépendance qu'un boucher!...

Mais de tous les états, de toutes les professions, dans cette capitale, dans cette ville de cour surtout, la plus honorée, la plus libre, la plus indépendante, celle qui mène le plus sûrement et le plus vite à la fortunc, c'est la profession de baes et de baesine. Vous croyez que je plaisante en disant la plus honorée. Vous avez tort : c'est un pur préjugé de votre part, qui se dissipera tout à fait quand il vous plaira d'ouvrir les yeux. — Croyezvous, par exemple, qu'il soit préférable d'être le fils ou la fille d'un conseiller à la cour d'appel, fût-ce même à la cour de cassation, que le fils ou la fille d'un estaminet de Bruxelles?

Le fils du cabaret ou de l'auberge n'aura pas besoin de pâlir sept ans au collége et cinq ans à l'université, pour devenir brasseur ou distillateur, ce qui par parenthèse équivaut à être duc, prince ou archiduc, dans le vieux pays de Flandre, et déjà un peu aussi dans le bon pays wallon.

Quant à la demoiselle du comptoir, pour peu qu'elle soit jolie, du haut de ce piédestal où elle reçoit les hommages de la foule, elle choisit le plus huppé de ses admirateurs, et elle aura pour l'attraper mille fois plus de chances que la fille du conseiller. Je dis mille fois plus, après avoir bien compté. Si vous refusez de croire cela, regardez donc autour de vous!

Ce dernier paragraphe ne m'appartient pas : il m'a été

dicté par une dame du grand monde, qui a des silles charmantes, d'un esprit distingué, mais dépourvues de comptoir.

Je vous prie de ne pas croire toutefois, messieurs les baesen et mesdames les baesines, que ces lignes aient été écrites dans des vues hostiles ou peu bienveillantes pour vous et pour les vôtres. Non, non, il n'y a pas de sot métier, quand il nourrit ceux qui l'exercent bravement et loyalement.

J'ai voulu constater un fait, montrer les choses telles qu'elles sont : voilà tout. Alors chacun s'arrangera comme il l'entendra. Ceux qui aimeront et qui choisiront une pauvreté noble et fière, feront bien, et ce n'est pas moi qui les détournerai de ce parti: — au contraire. Mais ne perdons pas de vue que nous faisons ici de l'économie politique, et que nous examinons une question d'argent. Il est vrai que cette question est vaste; je crois même qu'il ne serait pas difficile d'y ramener toutes les autres questions. Tout est en tout.

Mais c'est assez parler d'argent aujourd'hui. Causons d'autre chose.

UNE QUESTION D'ÉTAT.

La question que je vais poser, trouverait sa place naturelle dans le programme de l'Académie, section des sciences morales et politiques; mais jamais aucune académie, que je sache, n'en a pu inventer une aussi originale, ni aussi bonne, ni aussi grosse de conséquences politiques et morales. Je viens donc en aide à notre Académie Royale, en lui indiquant cette question, me réservant, si elle la met au concours, de rédiger un mémoire in extenso, afin de gagner la médaille.

« On demande une réponse catégorique, avec démon-» stration complète, à la question de savoir s'il vaut » mieux être ministre que garde-champêtre, ou garde-» champêtre que ministre? »

That is the question.

Je puis déjà vous dire sans indiscrétion que ma réponse sera: il vaut mieux être garde-champêtre; mais je ne mettrai la main à l'œuvre sérieusement que quand le gouvernement aura promis d'ajouter une somme ronde à la médaille académique destinée au vainqueur, car je commence à me lasser de travailler pour rien:

« Soyez plutôt maçon... »

En attendant rien n'empêche de causer un peu sur ce sujet; mais il doit être entendu entre nous que ces pages n'auront aucun caractère académique.

Alphonse Karr, qui est un écrivain très-judicieux, a dit quelque part : « Les meilleures professions sont celles qui nous rapprochent le plus de la nature. » — Si cette définition est vraie, il est évident que le sort du garde-champêtre est mille fois préférable à celui du ministre. Mais je ne veux pas gagner ma cause si aisément. Voyons, examinons consciencieusement chacune des deux positions sociales, comparons-les sans prévention, sans préjugé...

Étre ministre!... Que de soucis! que de paperasses! Que de discours à préparer et à essuyer! Que de luttes à redouter et à soutenir! Que de cheveux gris à gagner! Que de gastrites et de gastro-entérites à braver! Que de basses adulations à subir! Que de nuits à passer sans sommeil, dans un lit délaissé hier par vos plus mortels ennemis, qui ont juré de revenir s'y coucher encore demain!

Votre hôtel est brillant; mais c'est une auberge où tout le monde vient se camper, chacun à son tour. Ce jardin est assez bien planté; mais ce n'est pas vous qui en avez semé les fleurs; ce ne sont pas vos enfants qui en cueilleront les fruits. Cette table où vous travaillez, ce fauteuil où vous trônez, que d'autres figures soucieuses j'ai vues là, à la même place, travaillant et trônant de la même manière, encensées par les mêmes cassolettes, chantées par les mêmes guitares, glorifiées par les mêmes grands prêtres du soleil levant, qui vous laisseront tout seul au premier nuage noir, car il est écrit:

« Tempora si fuerint nubila, solus eris. »

Que je vous plains, pauvre femme, qui avez pour mari un ministre! — que je plains vos pauvres enfants! — Jamais une caresse, jamais un sourire! Toujours le spectacle d'un front ridé et d'un sourcil froncé. — Ni promenade dans les bois, ni paquerettes à fouler dans les prés, ni dimanches, ni fêtes!

La chambre est là!... La tribune crie! elle beugle! elle tonne! elle foudroie!... Que parlez-vous de promenades et de pâquerettes, femme insensée, enfants maudits!... Laissez-moi... le pays m'attend...

Quelle vie charmante!... Il n'y a ni croix, ni crachats, ni bals, ni diners à la cour, ni coups de canon, ni carillon sonnant à votre entrée dans une bicoque, ni cavalcade, ni rien qui puisse compenser l'ennui, j'allais dire l'enfer d'une pareille existence prolongée pendant une seule année.

S'il y avait du moins des millions à gagner!... Mais

non; une bonne étude de notaire rapporte plus qu'un portefeuille : car le portefeuille glisse et le notariat reste.

Dans cette triste position, le meilleur caractère s'aigrit, le plus charitable devient misanthrope. On apprend à mépriser, sinon à haïr les hommes. — Si mon plus fidèle ami devient jamais ministre (quod Deus omen avertat!) qu'il soit bien sûr que je ne sonnerai plus à sa porte, comme je suis sûr qu'il ne sonnera plus à la mienne. J'attendrai que sa maladie morale soit passée, quand, libéré de la rue de la Loi, il aura été mis au vert durant tout un été. Alors seulement il redeviendra ce qu'il était auparavant, un charmant homme et un joli garçon.

Voilà pour le ministre. Passons au garde-champêtre. Quel plaisir d'être garde-champêtre, quand on a un peu de vocation pour l'état, et même un grain d'ambition!

Dès l'aube matinale, on est sur pied : on assiste au lever du soleil et l'on entend l'Angelus tinter... On foule un tapis de mousse doux au marcher; on aspire l'air embaumé des bois et des prairies.

Une promenade à faire le long des blés, au bord des vergers... Écouter la caille et la perdrix qui rappellent leurs poussins dans les trèfles; voir si quelque lièvre, espoir du souper de la famille, s'est pris au piége qu'a dressé le braconnier, observé hier du coin de l'œil; être en honneur chez les fermiers et salué par les bergères; être la terreur des gamins qui vont à la picorée et la providence des honnêtes gens de l'endroit; trouver le petit verre partout sur son chemin, sans en abuser cependant, et faire quatre fois le jour un repas frugal sur une table rustique présidée par la ménagère rieuse et pleine de santé. Toujours un magnifique spec-

tacle devant les yeux: de la verdure, des fleurs, la voûte bleue du ciel. Point de rudes labeurs. L'âme peut s'élever à loisir, et la contemplation n'est pas défendue. On voit de près la vie tranquille du laboureur, on partage sa paix et son bien-être; car il faut peu de chose pour être heureux au village. Telle est la vie du gardechampêtre, et si certains soucis y sont attachés, ce sont des roses en comparaison des épines ministérielles. — Dans une société phalanstérienne, c'est cet état que j'aurais choisi, à condition toutefois de pouvoir braconner quelque peu au coin du bois, ce que le grand chef ne m'eût sans doute pas refusé..... Mais, hélas! je ne puis braconner que sur le papier..... — Allons, Diamant, derrière! la chasse est finie.....

FIRMIN LEBRUN

0/

LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830.

A Monsieur le Directeur de la Revue Trimestrielle.

Bruxelles, 26 avril 1857.

La lecture des deux remarquables articles de M. Huybrecht sur le Règne de Guillaume I^{ex} en Belgique et la Révolution belge de 1830, insérés dans la Revue, aux tomes XIII et XIV, a fait naître en moi quelques réflexions que je prends la liberté de vous communiquer. Si vous trouvez qu'elles offrent de l'intérêt, vous en disposerez pour une des prochaines publications de votre recueil, après toutefois les avoir soumises à M. Huybrecht, qui doit pouvoir y joindre ses observations, afin que la cause soit jugée par le public avec pleine et entière connaissance.

Je ne m'arrêterai point aux faits que l'auteur, contemporain comme moi des événements qu'il retrace, a classés avec beaucoup de clarté et d'ordre; — M. Huybrecht est aussi incapable que je le suis moi-même de les altérer sciemment ou de les présenter sous un faux jour: — les doctrines seules m'occuperont.

Digitized by Google

Les faits d'ailleurs sont ce qu'ils sont, et sans retour possible; mais les théories peuvent se modifier, et il est, me paraît-il, important de scruter avec soin celles qui sont de nature à exercer une influence quelconque sur l'avenir. J'entre en matière.

M. Huybrecht se montre peu favorable à l'idée qui a provoqué la chute de Guillaume en Belgique, celle de l'union des catholiques et des libéraux, et à ce qu'il appelle la devise de l'unionisme, savoir : liberté en tout et pour tous. D'après les motifs qu'il allègue de son antipathie, il est à croire qu'il ne s'est pas nettement rendu compte de la valeur rationnelle des mots union et liberté.

Certes, si l'union des hommes appartenant aux deux opinions contraires que nous venons de nommer, avait été la fusion ou plutôt la confusion de ces opinions, si les hommes qui les professaient avaient fait bon marché de leurs convictions, pour sacrifier, les catholiques leurs croyances aux hommes du doute, les libéraux le droit de discussion, de protestation, aux hommes de foi, cette alliance eût été plus stupide encore qu'immorale, et le collaborateur de la *Revue* n'aurait pas eu à s'escrimer contre une idée malencontreuse qu'un seul regard de Guillaume aurait suffi pour renverser et anéantir : elle serait depuis plus de vingt-six ans complétement oubliée.

Mais l'union laissait chaque parti intact, sans réserve ni arrière-pensée. Loin d'imposer une concession, elle exprimait l'accord exprès de maintenir vigoureusement tous les points controversés pour ne se rendre qu'à la seule contrainte morale imposée par un raisonnement sans réplique. L'union était une convention formulée par les circonstances, et qui avait pour considérant: « Le despotisme pèse sur nous; il nous protége et nous opprime tour à tour, afin de nous perdre

les uns par les autres. Entendons-nous pour l'attaquer : sous la bannière du droit commun et en lui opposant la liberté, nous sommes sûrs de le vaincre. Après, nous verrons. »

M. Huybrecht prétend que c'était tout vu; que la liberté acceptée par les libéraux était le triomphe assuré des catholiques, et que nous portons, en 1857, la peine de la faute commise en 1828.

Quelle faute, s'il lui plaît? Il n'y en a point d'autre que celle qui a fait éclore la constitution de 1831, basée sur les actes du gouvernement provisoire, qui était issu de la révolution, laquelle avait eu l'union pour principe et pour programme. Or, M. Huybrecht proclame la constitution belge de 1831 bien plus libérale que la loi fondamentale des Pays-Bas, son aînée de dixsept ans. Ce triomphe des catholiques, reproché aux libéraux par un libéral, qui en admire le résultat, est pour le moins singulier.

Il n'y aurait rien à dire, ajoute M. Huybrecht, si les progrès du clergé catholique ne sautaient aux yeux des moins clairvoyants. Déjà la Belgique est couverte de couvents et d'églises, et les prêtres gagnent chaque jour du terrain. Si l'on ne se hâte d'y mettre bon ordre, ils redeviendront riches et puissants comme ils l'étaient avant 1789, et ils se moqueront de la liberté et de nous.

La chose est grave. Ne nous passionnons pas. Examinons sans idées préconçues et avec calme.

J'ai dit que l'union avait la liberté pour mot d'ordre, et que la constitution, inspirée par l'union, avait eu pour conséquence la liberté. Qu'est-ce que la liberté?

C'est la lice ouverte aux partis qui entreprennent de lutter.

Pourquoi?

Chaque parti pour parvenir à dominer tous les autres.

Vouloir être libre, uniquement pour être libre, ne lutter que pour lutter, est du sentimentalisme pur, niaiserie dont les partis ne sont guère susceptibles. Croyants ou sceptiques, quand ils demandent la liberté, c'est qu'ils ne se sentent pas assez forts pour imposer leur opinion; quand ils ont la liberté, ils en usent pour devenir les plus forts et arriver ainsi à pouvoir imposer leur opinion.

L'appel des partis à la liberté n'a donc lieu que quand ils se balancent à peu près. Ils acceptent alors ce qu'il serait contre leur intérêt de repousser, c'est-à-dire le droit de se combattre à armes égales, dans l'espoir pour chacun d'avoir le dessus, le droit de discuter, non par amour pour la discussion, mais parce que celui qui confondra l'autre, pourra lui dicter la loi et avoir la paix. C'est une marche toute simple et fort prosaïque; mais elle est positive, et dans le domaine du réel il est rare qu'il y ait place pour la poésie.

Avant la révolution, il y avait trois partis en Belgique; car le gouvernement n'était lui-même qu'un parti qui puisait sa force dans l'aveuglement des deux autres. Lorsque ceux-ci, éclairés sur le véritable état des choses, se coalisèrent contre le pouvoir, le pouvoir, devenu le plus faible, et refusant néanmoins de céder, succomba.

L'esquisse du gouvernement de Guillaume est, dans l'article de la *Revue*, tracée de main de maître. M. Huybrecht nous montre ce gouvernement suant la dissimulation et même la duplicité par tous les pores. Quand il faisait le bien, c'était mystérieusement, et ses intentions déguisées avec soin demeuraient suspectes. Il n'était sincère dans ses rapports, ni avec les libéraux qu'il redoutait comme ennemis de tout pouvoir, ni avec les catholiques qu'il haïssait comme servilement soumis au

pape. Il voyait partout des partisans de la France, dans les uns par esprit voltairien et révolutionnaire, dans les autres par amour pour les jésuites. La conduite qu'inspiraient naturellement ces préventions ridicules, lui fit perdre peu à peu la confiance des Belges; le mépris qu'il affecta de témoigner pour eux dans chacun de ses actes finit par le leur rendre odieux.

Les principes constitutifs de la loi fondamentale avaient été imposés à Guillaume par les traités de Paris et de Londres. Les libéraux réclamèrent constamment l'exécution franche et entière de cette loi, mais ne l'obtinrent jamais. Les catholiques, de guerre lasse, demandèrent également cette exécution. Ils avaient de prime abord rejeté la loi fondamentale, croyant en avoir le droit puisqu'on les interrogeait sur la question de savoir s'ils l'acceptaient, oui ou non; mais après qu'on les eut forcés d'être libres de la manière qu'ils avaient déclaré ne pas vouloir l'être, ils changèrent de tactique. Le doute ne leur était plus possible : ils se résignèrent à une position qu'ils n'avaient pas cherchée, et devinrent aussi constitutionnels que ceux qui, jusqu'à ce moment, avaient tourné la constitution contre eux. Le roi n'eut plus alors d'autre ressource que de porter lui-même la hache au pacte fondamental. Il soutint. tant contre les catholiques que contre les libéraux, que ce n'était point un contrat synallagmatique, liant au même titre les deux parties intéressées, mais bien une concession gratuite de sa part, qui obligeait ses co-associés seuls, et sur laquelle il pouvait revenir, lui, puisqu'il n'avait dépendu que de lui de ne pas l'accorder. Quand on considère les choses à ce point de vue, il devient évident que le véritable auteur de l'union de tous les Belges contre son pouvoir est Guillaume lui-même.

M. Huybrecht attribue l'infériorité politique que les

Hollandais nous reprochaient, au régime sous lequel nous avions vécu avant l'occupation française. Ne serait-il pas plus vrai de dire que ce fut cette occupation même qui, en nous aplatissant sous le niveau de la centralisation, nous fit perdre jusqu'au souvenir de nous être jamais mêlés de nos affaires et de celles de notre pays? Sous les gouvernements espagnol et autrichien, nous avions nos libertés, nos priviléges, comme on s'exprimait alors, et nous y tenions au point de nous révolter au moindre soupçon que le souverain voulût y porter atteinte. La grande nation vint, au nom de la république une et indivisible, nous enlever tout cela par le décret de réunion, et le grand Napoléon, après avoir confisqué la république, garda pour lui ce que la république avait confisqué.

Mais les couvents... — Les couvents, je l'ai déjà dit, sont l'effet, non de la liberté rendue à la Belgique, mais de l'opinion dominante de ses habitants. Pourquoi les couvents se sont-ils relevés si promptement et si nombreux? Parce qu'ils avaient été supprimés par un coup d'État du despotisme. L'action violente de la suppression devait nécessairement amener la réaction dont nous sommes témoins. A moins qu'on ne la maintienne vivace par des mesures analogues à celle qui l'a occasionnée, cette réaction aura son terme.

Aurait-il fallu, par aversion pour les moines et les religieuses, suspendre la constitution de 1831, cette œuvre immortelle des hommes que Guillaume avait formés, au dire même de l'auteur avec lequel je discute ici, et qui, aussi bien que moi, fait du roi des Pays-Bas le vrai coupable de tout ce qui s'est fait contre lui en Belgique?

Selon M. Huybrecht, la fondation des couvents est un abus de la liberté. Ce serait alors la défense faite aux catholiques de fonder des couvents qui constituerait, pour ces mêmes catholiques, l'usage légitime de cette liberté. Il y a là un bizarre accouplement de mots, qui fait soupçonner des idées peu nettes.

En effet, la liberté de chacun ne peut être restreinte que par la liberté des autres. Si elle n'est pas pour tous, elle n'est pour personne; et dès lors il n'y a plus de liberté: il y a prépondérance de ceux qui sont déclarés libres, oppression de ceux qui ne le sont pas. Le gouvernement qui, en favorisant un pareil système, vient ainsi en aide à une secte, à un parti, à une opinion, pour étouffer ou écraser une autre opinion, un autre parti, une autre secte, ne témoigne que d'une chose, savoir, de sa faiblesse et de sa peur.

Pour en finir une bonne fois avec les couvents, disons qu'il y a un moyen bien simple de rendre déserts ceux qui existent et de faire qu'ils ne se repeuplent jamais : c'est de convertir les catholiques au protestantisme, au libéralisme ou au rationalisme. Ce moyen est un peu long peut-être, mais il est sûr, il est radical, et d'ailleurs il n'y en a point d'autre.

On m'objectera probablement mon aveu de tout à l'heure, celui que la liberté a pour but la domination. Je réponds que cette domination n'est jamais de longue durée: à peine le parti le plus fort a-t-il porté la main sur l'arche sainte, qu'il décline; le parti opposé, devenu libre, prend sa place, d'où, coupable de lèse-liberté, il est chassé à son tour. C'est la loi de l'époque d'ignorance sans foi ni autorité, de l'époque sociale de doute, de notre époque. Nous devons la subir.

Et cela est vrai pour les libéraux comme pour les catholiques, et le sera aussi longtemps qu'il y aura des catholiques et des libéraux, des conservateurs et des progressistes, des bourgeois et des prolétaires, aussi

longtemps qu'il y aura des partis, des opinions, c'est-àdire qu'on ne saura pas avec certitude ce qu'il faut penser et faire. Quand les hommes auront une idée commune sur l'organisation rationnelle de la société, sur le droit de chacun et de tous, la liberté ne sera plus comprimée, — qui la redouterait? — ni invoquée, — nul n'aura besoin d'y faire appel. — Est-il jamais question de liberté en fait de calcul? A-t-on jamais songé à défendre, sous une autre peine que celle du ridicule, d'affirmer que deux et deux font trois ou cinq?

L'incessante préoccupation, ou plutôt l'obsession de M. Huybrecht, est la crainte des catholiques. « Les Hollandais, dit-il (t. XIII de la Revue, p. 273), voyaient mieux et plus loin que nous dans nos propres affaires: leur esprit réfléchi comprenait parfaitement que cette union des partis, sous la devise de la liberté en tout et pour tous, nous conduirait droit à un régime théocratique, et que les libéraux, tôt ou tard, seraient les dupes du clergé. » Et un peu plus bas (p. 279): « Nous approchons à grands pas d'un régime théocratique dont l'histoire nous fait connaître les résultats: appauvrissement et décroissance de la population, ruine du commerce et de l'industrie, et, par suite, diminution des ressources de l'État. »

Les évêques de Gand et de Bruges ne pourraient-ils pas, avec autant de raison que leur adversaire, rétorquer contre lui ces sorties accusatrices, en y changeant seulement les mots libéral en catholique et catholique en libéral; régime théocratique en direction maçonnique ou domination bourgeoise? De quel côté alors serait la vérité? Au choix de chacun probablement, puisque la preuve n'est nulle part. Plaisante vérité que celle qui appartient aux deux camps ennemis, pourvu qu'elle modifie légèrement son uniforme! Mais ne badinons

pas; la matière est trop importante pour ne point être traitée sérieusement.

M. Huybrecht a beau insister, je ne vois pas en Belgique les symptômes alarmants qu'il signale, et le régime théocratique m'y échappe complétement. Ce régime m'apparaît plutôt en Hollande, où le gouvernement cherche à s'étayer de l'orthodoxie calviniste, que l'opposition libérale combat avec les mêmes armes qui ont servi aux Belges à conquérir la liberté en tout et pour tous.

Notre pays prospère comme tous ceux qui se trouvent dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en pressurant ses prolétaires, en augmentant le nombre de ses pauvres, qui, chez nous comme ailleurs, contribuent par leur misère à la fortune publique, et qui supportent cette misère avec une rare longanimité. Notre population est loin de décroître, si ce n'est celle des riches qui voudraient bien que la classe des prolétaires se multipliat moins effrayamment. Quant au commerce et à l'industrie, il n'y a de souffrance que chez les petits fabricants et les négociants à peu de ressources; et c'est précisément de cette souffrance que découlent les bénéfices toujours plus considérables de l'aristocratie manufacturière et marchande. Du reste, au sommet de ce déplorable système, tout marche à souhait : l'État n'éprouve aucune peine à se faire avancer par les capitalistes l'argent dont il a besoin, tantôt sous la forme de l'impôt ordinaire, tantôt sous celle d'un emprunt quelconque, sauf à donner main forte aux prêteurs pour que ceux-ci se fassent rembourser avec usure par les salariés.

Soyons de bon compte : la question du catholicisme peut fort bien intéresser les bourgeois, protestants politiques ou religieux, les libéraux en un mot, qui se sont substitués aux prêtres dans l'exploitation sociale; mais l'humanité est au-dessus de ces considérations de castes, de pouvoir et de cupidité. Il y a pour elle une autre question à résoudre, de laquelle dépend tout l'avenir de la société : c'est la question du travail. Le travail n'est pas libre et il doit l'être; ses conditions deviennent chaque jour plus mauvaises, et elles doivent s'améliorer. Il faut que le travail s'affranchisse, afin que, par son développement normal, autonomique, il prenne dans l'organisation de la société la place qui lui est assignée par la raison.

Ce qui enchaîne le travail, ce n'est pas l'influence du catholicisme, mais la domination du capital, s'accumulant de plus en plus dans le moins de mains possible pour faire le plus possible de victimes. Il ne s'agit pas là de couvents ni d'églises, ni d'évêques, ni de prêtres, ni de moines; il s'agit de financiers, c'est-à-dire de banquiers, de spéculateurs sur une vaste échelle, de grands propriétaires, d'entreprises inouïes jusqu'à présent, de capitaux crus jusqu'à présent fantastiques. Ce n'est pas de la théocratie cela ni du sacerdotalisme; c'est de la ploutocratie, du banquisme. Ne dites donc pas que, plus que tout autre État engagé dans le tourbillonnement industriel et agioteur, la Belgique est menacée de devenir une vaste capucinière; dites que toutes les nations, agitées par la fièvre que notre civilisation a allumée et dont elle redouble sans cesse les accès, ne forment déjà plus qu'un immense tripot.

Les catholiques ne sont pour rien là-dedans: ils en font partie comme tout le monde, en usent et en abusent comme tout le monde, plus ou moins; ils en profitent et en souffrent, toujours comme tout le monde. Quand ils sont libres de le faire ouvertement, ils travaillent à s'enrichir; quand ils ne le sont point,

force leur est d'y mettre plus de prudence et de soins : les libéraux ne font-ils pas de même? Les prêtres catholiques ont recours, pour mieux réussir, et plus promptement, à la puissance de leur opinion sur ceux qui la professent, et que le catéchisme, le confessional et la chaire mettent à leur merci, tout comme leurs antagonistes se servent utilement de l'appât de l'or qu'ils font miroiter aux yeux des dupes, au moyen d'une publicité vénale qui répand le mensonge, et des primes à la corruption qui le font fructifier.

Peu importe au prolétaire, qui use sa vie au profit du capitaliste, et dont les enfants grossiront la liste des pauvres, que se soit aux favorisés de l'Église que passe le produit de son labeur ou à ceux de la finance. Encore une fois, la question n'est pas là. Elle doit être posée en ces termes : La misère progresse-t-elle plus rapidement dans les pays pauvres où le catholicisme règne, que là où, sous la spéculation libérale, bourgeoise, l'industrie, le commerce, l'esprit d'entreprise et d'agiotage font affluer la prospérité avec la richesse? Et cette question se trouvant résolue par les faits mêmes, il faut laisser le catholicisme dans sa sphère, et ne s'occuper que de la misère du peuple, qui prend chaque jour des proportions plus étendues et plus formidables, et à laquelle il est urgent de chercher et de trouver un remède efficace, si l'on veut qu'une seule de nos sociétés reste debout.

M. Huybrecht pense que le catholicisme est un obstacle à la marche de la liberté: il ne l'est pas plus que le protestantisme n'est un obstacle à l'exercice du despotisme. Désormais le despotisme, — je l'ai déjà fait remarquer, — qu'il_soit aux mains du gouvernement, ou à celles d'un parti, du parti libéral comme du parti catholique, n'est plus de force à lutter longtemps contre

la liberté qui le sape de toutes parts. La liberté est un besoin de l'époque; c'est d'elle seule que l'industrie peut recevoir l'élan qui lui fait enfanter des miracles, et dont la prospérité publique est la conséquence. Il est vrai que le paupérisme, de plus en plus hideux, se montre constamment à côté de cette prospérité exagérée; il est vrai aussi que la liberté — je parle de la liberté sans direction déterminée, sans marche arrêtée rationnellement — mène nécessairement à l'anarchie, qui est la mort de la société; mais il n'y a point d'autre alternative. Le despotisme prolongé foudroierait nos sociétés sans leur donner le temps de se reconnaître; la liberté leur laisse du moins celui de venir à résipiscence en agonisant.

La liberté, bien entendu, en tout et pour tous, qui, loin d'être utopique, est aussi indispensable qu'inévitable, et que l'union et ses meneurs n'ont ni inventée ni introduite, mais que les hommes de 1830 ont eu le bon sens d'accepter, à laquelle ils ont été assez sages pour conformer leurs actes.

La preuve que Guillaume en voulait à la liberté plus encore qu'au catholicisme, c'est qu'il fit conclure à Rome par une espèce de roué de l'ancien régime, qu'il y avait accrédité ad hoc, un concordat qui mécontenta tout le monde: pour les catholiques, c'était la consécration de l'arbitraire: pour les libéraux, la prostitution de la royauté. Afin de rassurer le libéralisme, Guillaume eut recours à un triste expédient: il fit prévenir ses hauts fonctionnaires par une circulaire ministérielle, qu'il n'avait flatté l'Église que pour mieux l'asservir. C'est ce que, du temps de Louis XI en France, on appelait un bon tour de roi.

Le tour était réputé d'autant meilleur, qu'il était joué aux dépens des jésuites, maîtres passés en escobarderie, comme on s'exprimait, par un prince ennemi de la fraude, que célébraient à l'envi les organes salariés de la presse gouvernementale.

Il était temps que la presse périodique se réhabilitat : il s'y fit peu à peu un triage qui grossit les rangs de l'opposition de tous les écrivains qui avaient de la bonne foi et du respect pour la vérité. Attaqué de toutes parts, avec l'ensemble que donne la confiance en la justice et la raison, le pouvoir se vit forcé de faire un pas de plus, pas décisif qui amena sa perte : d'absolu qu'il était, le gouvernement se jeta dans les inextricables embarras de la persécution; il ordonna de poursuivre les écrivains qui bravaient ses menaces et faisaient fi de ses dons. La presse indépendante, traquée partout, grandit aux yeux de l'opinion et devint une véritable puissance. Les catholiques demandèrent à grands cris qu'elle fût déclarée entièrement libre; les libéraux, comprenant enfin que cette liberté supposait toutes les autres, insistèrent pour que l'enseignement fût libre aussi, libre comme la parole, libre comme la pensée: Guillaume était débordé.

On ne lui tint aucun compte des concessions partielles qu'il fit de mauvaise grâce dans les derniers temps, parce qu'il maintenait toujours le principe d'après lequel, selon lui, il avait le droit de les faire ou de ne les pas faire, de les supprimer par conséquent lorsqu'il le trouverait bon.

Cette persistance de l'opposition unioniste était attribuée par le gouvernement aux instigations de quelques journaux et aux machinations de quelques ambitieux : c'était une erreur. Il suffisait et au delà de l'obstination du pouvoir, du zèle maladroit de ses agents, de la colère qu'il faisait éclater, somme toute, de l'opinion populaire, une fois émue et que, loin de calmer, le gouvernement se plaisait à exciter et à irriter de son mieux.

M. Huybrecht donne bien gratuitement pour auxiliaires aux mécontents belges les proscrits politiques étrangers, que Guillaume avait accueillis dans ses États. Ces proscrits, en général, étaient favorables au roi dont l'arbitraire gouvernemental ne les atteignait pas, et qui les protégeait efficacement par l'énergie de son caractère, contre les persécutions auxquelles ils étaient en butte. Ils le défendaient et le flattaient en toute rencontre, et ne craignaient rien tant que de perdre ses bonnes graces. C'étaient eux qui avaient inventé la terre classique de la liberté - où dominaient les arrêtés-lois du bon plaisir, — et la terre hospitalière, — d'où la police renvoyait les étrangers qui ne l'exaltaient pas tout haut et toujours. - Bien avant 1828, Barrère, le fameux conventionnel, avec lequel j'avais des relations littéraires, tremblait de tous ses membres quand il me rencontrait en public, et qu'il ne pouvait se dispenser d'échanger avec moi quelque sigue de politesse, qui le compromettait à la cour. Je rapporte ce qui m'est personnel ou du moins personnellement connu. M. Pocholle, conventionnel également, était attaché à la rédaction du Courrier des Pays-Bas; à peine ce journal se fut-il hasardé à blâmer les mesures du gouvernement contre les catégories d'individus qualisiés de jésuites, parce qu'ils n'étaient pas ministériels, que M. Pocholle se retira, après avoir déclaré au ministre Van Maanen qu'il le faisait pour ne pas être confondu par Son Excellence avec des brouillous et des agitateurs dont il désapprouvait et condamnait hautement la conduite. M. Pocholle alla rédiger un journal ministériel à Liége.

Dans sa récapitulation du règne de Guillaume ler, M. Huybrecht soutient que le monopole de l'enseignement entre les mains du gouvernement calviniste était civilisateur, tandis qu'il proclame contraire à la liberté, l'influence du clergé catholique, invoquée par le gouvernement belge, qui la croit utile à la prospérité de ses établissements d'instruction. Cela ne saurait être vrai que pour autant que la civilisation et la liberté soient incompatibles entre elles : chose fort possible du reste, puisque notre liberté n'est pas plus éclairée que notre civilisation n'est clairvoyante. Mais je ne vois là aucun motif raisonnable pour préférer l'enseignement du pouvoir qui, s'il est faux, entraîne tout le monde dans l'erreur, à l'enseignement libre qu'on accepte ou qu'on repousse à volonté, et qui laisse à chacun l'erreur de son choix.

L'historien de Guillaume n'est pas partisan de l'intervention du clergé dans l'instruction donnée par l'État; je ne le suis pas plus que lui : mais je vais plus loin. A mon avis, puisque l'enseignement est libre, l'État n'a pas le droit d'enseigner; car il ne peut le faire que conformément à un principe quelconque, et ce principe, patroné par l'État, acquiert une prépondérance contre laquelle aucun autre enseignement ne peut lutter avec avantage. L'équilibre est rompu; et, avec l'égalité de conditions, toute liberté réelle s'évanouit.

« La raison, — je rapporte textuellement ici les paroles de M. Huybrecht, — la raison, que la philosophie spiritualiste considère comme la voix de Dieu, guidant l'homme à la recherche de la vérité, » est expulsée de tout enseignement non libre. Appliquons ce raisonnement à l'enseignement monopolisé sous Guillaume, et rien ne pourra empêcher de conclure que, sous le régime hollandais, l'instruction imposée aux Belges était dépourvue de toute raison. Elle imprimait uniformément à ce que M. Huybrecht appelle l'individualité hu-

maine, une même estampille, celle du maître. L'opinion, il est vrai, pèse aussi sur notre instruction publique, mais cette opinion varie; tantôt catholique, tantôt libérale, elle permet à notre individualité de troquer à l'occasion le scepticisme contre la foi, et vice versa. Je ne prétends pas que cela soit plus rationnel, mais n'est-ce pas évidemment moins despotique? Or, c'est sur la liberté, non sur la raison, que roule la discussion entre mon collègue à la Revue et moi.

Je serai beaucoup plus bref sur les doctrines que M. Huybrecht a développées dans son article : la Révolution de 1830, que je ne l'ai été sur celles qui sont contenues dans l'article : Règne de Guillaume Ier. Les faits abondent à mesure que l'historien avance, et les réflexions deviennent plus rares. Comme j'en ai prévenu, je ne m'arrête qu'aux idées exclusivement.

M. Huybrecht ne conteste qu'à notre révolution belge. au milieu de toutes les révolutions qui, à la même époque, éclatèrent ou du moins menacèrent d'éclater en Europe, sa raison légitime d'être. Pour la révolution, il se trompe, à mon avis; pour les suites que les événements imposèrent à cette révolution, il a complétement raison. Une fois que l'opposition à la marche tortueuse du gouvernement sut résolue et organisée, si le gouvernement n'était pas assez fort pour la dompter, et s'il n'était pas assez prudent pour la satisfaire, il fallait, de toute nécessité, qu'elle se transformat en révolte ouverte. Et malheureusement, au lieu de la solution ordinaire, celle de la victoire d'une des parties engagées dans la lutte, de la défaite et de la soumission de l'autre, toutes choses d'ailleurs demeurant comme avant le combat, la révolte dont il s'agit laissa chacun des adversaires invulnérable sur un des lambeaux du terrain qu'ils s'étaient disputé entre eux, et sit ainsi tomber sur le pays où avait surgi leur funeste division tout le poids de ses conséquences.

Ce fut de cette manière que se consomma l'événement le plus regrettable, — je n'hésite pas à le proclamer avec M. Huybrecht, — qui pût affliger et accabler nos provinces.

M. Huybrecht revient sur la monstrueuse union. style du temps, - qui, d'après M. de Gerlache, avait transformé le panégyriste de l'évêque réformateur, Scipion de Ricci, et du grand-duc Léopold d'Autriche, son maître, en un homme dévoué au peuple catholique belge, peuple essentiellement hostile aux réformes de Guillaume; et l'historien de la révolution de 1850 se demande comment a pu s'opérer cette étrange conversion. De conversions, j'en ai beaucoup vues. J'ai applaudi à quelques-unes; nombre d'autres m'ont attristé. Quant à moi, je n'ai point encore eu de motif suffisant pour me convertir. Travesti — je ne dis pas transformé — en athée par les dévots, en jésuite par les sceptiques; honni comme calotin, maudit comme philosophe; me couchant républicain farouche et me réveillant apostat éhonté de la cause du peuple; tour à tour brouillon, conservateur, radical, rétrograde, révolutionnaire quand même, orangiste, — oui, orangiste, socialiste, rationaliste, j'ai constamment voulu la même chose, savoir la liberté pour les croyants et pour les incrédules, pour les politiques de toutes les nuances, pour les utopistes même de toutes les couleurs, y compris ceux qui ne veulent pas de la liberté. Je me suis toujours montré prêt à prouver, en m'appuyant sur les faits, que, depuis que la presse a mis la libre discussion au-dessus de toute contrainte physique, il est devenu impossible de faire triompher le jansénisme, le

9.

joséphisme, le protestantisme, le libéralisme, par les moyens de la force brutale ou gouvernementale. Il me semble que si j'avais aujourd'hui un procès à soutenir comme en 1828 et 1829, accusé dans les mêmes termes, je serais fort bien défendu, non par les mêmes hommes, mais par les mêmes raisons. C'est là, ou je me trompe fort, la meilleure preuve que, sous toutes les dénominations possibles, je n'ai au fond pas changé du tout; c'est là plus qu'il n'en faut pour ôter aux paroles de M. de Gerlache le sens que M. Huybrecht leur a donné.

L'unique but de l'union, répétons-le pour une dernière fois, était d'empêcher que le pouvoir ne pesat sur un des bassins de la balance, qui ne devait baisser ou s'élever que par la propre gravité des opinions qui v étaient soumises à l'appréciation générale. Les catholiques, en 1830, se figuraient à tort - je n'ai jamais varié sur ce point — que leur bassin l'emporterait; les libéraux, en 1857, craignent à tort également — je ne varierai pas davantage à cet égard — que le leur ne soit emporté. Les uns et les autres actuellement, - car, chose étrange, les libéraux n'ont pas gagné en courage ce que les catholiques perdaient en confiance, -- les uns et les autres demandent à la loi de les protéger contre leurs adversaires. Ont-ils donc oublié que protection et asservissement sont corrélatifs? et que, la force étant désormais essentiellement ambulatoire, celle qui les soutient aujourd'hui les renversera demain? que le pouvoir qui les caresse ne tardera pas à les fustiger? Et ils lui fourniraient eux-mêmes des verges exceptionnelles! Ce serait pousser l'ingénuité un peu loin.

M. Huybrecht compare entre elles les révolutions de 1830, en France et en Belgique : à Paris, dit-il, on s'était insurgé contre les jésuites; à Bruxelles, on se souleva pour les prêtres. — Non pas. Les deux révo-

lutions se firent également contre l'arbitraire qui, chez nos voisins, défendait les jésuites et les avait pour auxiliaires, chez nous, proscrivait avec les jésuites, quiconque lui était hostile en réclamant le même droit pour tous les citoyens, jésuites et autres.

Je n'ai personnellement qu'à me louer de l'impartialité, je dirai même de la bienveillance avec laquelle M. Huybrecht m'a jugé; je suis d'autant plus sensible à cette équité courtoise qu'elle m'a été départie fort rarement. Il ne m'accuse pas, comme le roi Guillaume faisait de tous ceux qui osaient lui résister, d'avoir été un partisan plus ou moins déclaré de la France. Je n'avais en effet pour but que la liberté pour tous mes concitoyens de toutes les opinions, et l'indépendance entière de mon pays, bien entendu la Hollande comprise. C'est même le lieu de le déclarer formellement : je mettais l'indépendance, qui est, pour un État l'existence même, en première ligne et fort au-dessus de la liberté de ses habitants, qui n'est qu'un mode pour eux d'y exister. La question d'une séparation entre les provinces du nord et celles du midi, que j'avais déjà soulevée bien avant la révolution, ne se présenta jamais à mon esprit comme devant entraîner le morcellement du royaume des Pays-Bas. Je ne l'entendais exclusivement que comme une séparation purement parlementaire et administrative. qui aurait réuni les deux grandes divisions de l'État par un lien fédéral sous une seule et unique direction politique. Il n'y avait à mes yeux point d'autre moyen de rendre la liberté aux provinces belges, plus peuplées que celles de Hollande, et qu'une représentation seulement égale avait permis jusqu'alors d'opprimer, tandis que cela aurait empêché la Belgique, qui, tôt ou tard, aurait fini par conquérir une représentation équitable, de jamais opprimer les provinces hollandaises.

La preuve de ce que j'avance se trouve partout, et notamment dans la lettre que j'adressai au roi, le 2 août, en quittant ma patrie pour l'exil : « Sauvez la Belgique, dis-je à Guillaume; il en est temps encore. Mais hâtezvous de la sauver : car il pourrait bientôt n'en être plus temps. » Je développai l'idée de la séparation, telle que je la concevais, dans une autre lettre toujours au roi, datée de Paris le 24 août, et qui fut publiée dans la Tribune. Le 7 septembre, je proposai à mes concitoyens, un plan propre à établir ce que j'appelai leur indépendance réelle, et le surlendemain, en expliquant cette idée, je leur conseillai de soumettre la nouvelle loi fondamentale qu'ils auraient votée pour la Belgique, à l'acceptation du roi des Pays-Bas qui, désormais, y aurait régné conformément à cette loi. Après les journées de la fin de septembre, le sort en fut jeté irrévocablement : les événements devinrent plus forts que toutes les idées possibles, et firent triompher de toute autre combinaison la combinaison funeste d'une séparation, non plus seulement administrative et parlementaire, mais politique, mais territoriale cette fois, mais réellement réelle.

« Homme de mauvaise foi, m'écriais-je dès 1829, répondant à un des écrivains français que Guillaume payait pour nous outrager, et qui m'accusait de semer dans le royaume une division qui en aurait tôt ou tard entraîné la perte; homme de mauvaise foi! il n'est aucunement question de s'armer avec les catholiques et les Belges contre les protestants et les Hollandais, ni avec ces derniers contre les autres; il est question seulement, et vous le savez aussi bien que personne, de forcer les protestants et les Hollandais à être justes, ou plutôt de forcer le pouvoir à ne pas sortir de ses limites, c'est-à-dire à laisser à tout le monde toute la liberté à

laquelle chacun a droit, et à n'être lui-même ni protestant ni catholique, ni Belge ni Hollandais.

Ceux de mes amis qui désespéraient dès l'origine que mon idée pût jamais réussir dans le sens de nous maintenir tout à la fois unis et indépendants, s'attachèrent les uns à un replâtrage avec Guillaume, les autres à une indépendance absolue sous le prince d'Orange ou sous tout autre chef, d'autres encore à une réunion, plus ou moins franche, à la France. Tous eurent, nul n'a le droit de supposer le contraire, un égal désir de sauver la Belgique; ils ne différèrent entre eux que sur les moyens à mettre en œuvre pour obtenir ce résultat. A nous de leur rendre justice en respectant leurs intentions.

Je me borne strictement ici à ce qui me concerne, et je dis que si, en 1829, j'avais pu, n'importe par quelle voie, acquérir la certitude démontrée que mes efforts pour tenir haut et ferme le drapeau du redressement des griefs, auraient inévitablement abouti au partage du royaume, je me serais cru le devoir, le devoir impérieux, d'ajourner pour ma part toute opposition au gouvernement, comme si l'ennemi eût été aux portes. On m'a souvent reproché la roideur avec laquelle j'ai constamment repoussé les avances qui m'étaient faites pour que, par une soumission honorable, disait-on, je contribuasse autant qu'il était en moi à rendre le calme aux esprits pendant que le gouvernement s'empresserait de donner satisfaction aux intérêts lésés. On m'a taxé d'entêtement, de vanité, que sais-je? Eh bien, je le déclare: pour conserver l'intégrité des Pays-Bas, j'aurais volontiers demandé grâce, et subi l'humiliation du pardon.

Je sais qu'il n'y aurait point eu en ce cas de paroles assez énergiques pour flétrir ce qu'on aurait nommé ma faiblesse et ma lâcheté. Mais ces jugements passionnés n'eussent atteint que moi, et ma réputation ici était de nulle importance. Ce qu'il importait avant tout d'empêcher, et ce qui même importait seul, ce qu'il fallait empêcher à tout prix, c'était la scission des dix-sept provinces, ruine future, mais ruine certaine, quoique plus ou moins retardée par les circonstances, de la Belgique, à laquelle elle enlèverait les conditions matérielles d'une existence à l'abri de l'ambition et du mauvais vouloir de ses voisins.

M. Huybrecht, qui du reste, je n'en doute pas un instant, est sur ce point d'accord avec moi, cherche à nous consoler en vantant notre force morale. Cette force, certes, est d'une haute valeur, mais exclusivement morale aussi : c'est beau, c'est noble pour un peuple que de savoir l'apprécier; mais en politique internationale c'est fort peu de chose, ce n'est même rien à l'occasion. Que nous servirait, par exemple, d'avoir raison contre la France, qui voudrait nous traiter comme si nous avions tort, et dont les projets d'ambition et de conquête ne seraient pas traversés par plus fort qu'elle? Ce qu'on décore du titre pompeux de droit public n'est un droit réel que pour les grandes nations; il impose aux petites le devoir de céder. J'ai entendu soutenir par Armand Carrel, le libéral par excellence, qu'il n'y avait de droit que pour les États de vingt-cing millions d'habitants au minimum : la Belgique, aux yeux du publiciste que je viens de nommer, n'était bonne tout au plus qu'à contribuer à populariser le ministère français, le sien surtout, qui réaliserait enfin la prétention des frontières naturelles. Inutile d'ajouter que, dans une réunion toute française, M. Armand Carrel ne trouva que moi pour le contredire, et je ne trouvai, moi, que M. Raspail qui me permit de soutenir ma thèse dans son excellent journal le Réformateur. Hommes de la restauration, de la monarchie constitutionnelle, de la république, de l'empire, tous les assistants votèrent la réunion des pauvres quatre millions de Belges. Je reviens à mon rôle d'opposant au gouvernement de Guillaume.

Aussi longtemps qu'il ne s'agissait que de réformes à obtenir de bon ou de mauvais gré, rien ne m'eût fait déserter le poste où les circonstances m'avaient placé, et que je tenais à défendre coûte que coûte; mais les questions changeant de face, je devais de mon côté, pour rester fidèle à mes principes, changer d'attitude et de conduite: et je l'eusse fait, la rougeur au front, mais la conscience tranquille.

Ces sentiments qu'il m'a paru utile de manifester à propos des doctrines émises par M. Huybrecht sur le règne de Guillaume I^{er} et les événements qui y mirent fin, expliquent tout ce que j'ar_lpu penser, dire et faire, de 1831 à 1839, où le partage du royaume des Pays-Bas fut si honteusement consor mé. Ils m'ont valu, à cette dernière époque, l'ovation de trois grognements, proposés contre moi par mes amis, MM. Lucien Jottrand et Adolphe Bartels, réunis en meeting avec M. Jacques Kats, qui a, depuis lors, quitté les tréteaux de la démocratie pour aller figurer sur un autre théâtre.

Le grognement est une des expressions de l'opinion dont la constitution garantit la libre manifestation. Il est insolite sans doute, chez les êtres capables d'articuler des sons auxquels se rattache un sens déterminé, et lui-même, par son bruit peu harmonieux, ne réveille que l'idée vague d'un sentiment de blâme et de mécontement, qu'il eût été difficile de combattre en lui opposant un raisonnement suivi. Force me fut donc de laisser passer cette rafale de colère patriotique, blotti sous le manteau des temps et des vicissitudes qu'il entraîne

avec lui... Je ne puis mieux terminer ma lettre qu'en remerciant M. Huybrecht de m'avoir fait entrevoir que j'avais pris le bon parti.

DE POTTER.

, A Monsieur le Directeur de la Reine Trimestrielle,

Je suis on ne peut plus flatté du suffrage que M. de Potter accorde à mes articles sur la révolution de 1830, tout en faisant ses réserves au sujet de quelques contradictions qu'il croit rentarquer dans les idées que j'ai émises relativement au principe de la liberté en tout et pour tous, principe que j'ai considéré comme une utopie dans l'application qu'on en a faite en Belgique.

J'admets ce principe pour tous les pays complétement émancipés et soustraits à la domination du clergé de Rome, tels que l'Angleterre, la Hollande, la Suisse et les États-Unis d'Amérique; mais je ne puis en faire autant pour les pays qui, comme la Belgique, n'ont pu se soustraire à l'influence d'un clergé qu'on doit, à juste titre, considérer comme une parti anti-national, recevant ses inspirations de l'étranger, et systématiquement hostile par ses doctrines à toutes les libertés publiques.

La politique longtemps suivie par l'Angleterre et la Hollande envers les catholiques, se trouve justifiée, aujourd'hui, par ce qui se passe chez nous; ce n'est qu'au bout de trois siècles, que, rassurées désormais par les progrès de la civilisation, elles ont enfin émancipé l'Église catholique.

Depuis soixante ans, où le despotisme recrute-t-il ses auxiliaires pour asseoir sa domination, si ce n'est dans le clergé romain. Si ce clergé s'associe momentanément aux mouvements révolutionnaires, s'il prend le masque de la liberté, c'est pour la confisquer plus aisément à son profit, ou pour expulser les Joseph II et les Guillaume I^{er} qui, dans l'intérêt public, veulent entraver de pareils empiétements.

Il est aujourd'hui un fait constant et généralement admis : c'est que le catholicisme, tel qu'il se trouve constitué, forme le plus grand obstacle à l'établissement de la liberté en Europe. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation politique de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Autriche, enfin, où le nouveau concordat vient de détruire l'œuvre des Léopold et de Joseph, et de rétablir tous les abus du moyen âge. La réaction aujourd'hui est générale en faveur du catholicisme. S'il se trouve quelque part un prince sage qui veuille concilier les justes exigences de la religion avec le progrès irrésistible de l'humanité. il rencontrera tour à tour, au nord ou au midi de l'Europe, un prince absolu qui le forcera de renoncer à sa politique progressive pour suivre les errements du despotisme. Le système tant préconisé du comte de Maistre, ce fougueux défenseur du catholicisme, semble être adopté aujourd'hui par tous les souverains, y compris les princes protestants. Seront-ils assez conséquents pour le suivre jusqu'au bout? Nous en doutons. On sait que ce système fort simple consiste dans le pape, arbitre des rois, le clergé, la noblesse et l'esclavage!!! Si ce système a des chances de succès, le jour où la liberté sera détruite, où les peuples seront reduits en esclavage, ce jour-là les princes se trouveront de nouveau sans appui en face de la puissance papale, et les vieilles luttes du moyen âge recommenceront de plus belle. C'est ainsi que la pauvre humainité roule constamment dans un cercle qui la ramène à son point de départ : toute révolution en engendre une autre. Ce serait à désespérer du sort de l'humanité, si la providence ne la faisait progresser en dépit de tous efforts en sens contraire.

En 1830, la Belgique a devancé les autres peuples; elle a proclamé des libertés illimitées; les libéraux embrassaient les catholiques; désormais plus de lutte, si ce n'est en faveur de la liberté. L'année suivante parait la fameuse encyclique du pape, qui condamne et réprouve toutes les libertés, une à une, de la constitution belge. Dès ce moment l'opposition se manifeste entre les deux partis; longtemps passive, elle ne devient active, elle ne devient lutte ouverte, que lorsque le despotisme impérial se trouve rétabli en France, et qu'il invoque l'appui, le concours du clergé. La crise dans laquelle nous nous trouvons indique suffisamment la situation des partis.

En 1848, la France repousse le système constitutionnel de 1830; elle proclame la république et le suffrage universel qu'elle considérait comme une panacée pour guérir tous les maux dont l'humanité est affligée. Et voici qu'en 1852 le suffrage universel ratifie le fameux coup d'État qui installe le despotisme, et qu'aujourd'hui il le consolide.

En Suisse, nous avons vu en 1855 le canton de Soleure changer sa constitution sur la demande d'une masse de pétitionnaires qui formulaient en ces termes leurs griefs contre la précédente constitution et particulièrement contre le suffrage universel: « Ce n'est pas

» le peuple, c'est le vin et le schnaps qui élisent les soi-» disant représentants du peuple; qui paye le peuple » est élu! »

A cette occasion qu'il nous soit permis de reproduire les réflexions d'un publiciste distingué, M. Lesèvre-Pontalis, à propos du corps électoral de l'Angleterre, tel qu'il existe depuis la réforme : « Ce n'est ni une mul-» titude ni une oligarchie. Quand le corps électoral est » une multitude, n'y a-t-il pas à craindre que, le jour » où la multitude égarée ne prendrait plus conseil que » d'elle-même, les sages ne soient gouvernés par les » fous, les propriétaires par les prolétaires, ceux qui » savent ce qu'ils font par ceux qui l'ignorent, et que la » force du nombre ne prévale sur le bon droit. D'autre » part, quand le corps électoral est une oligarchie, la » nation est séparée en deux corps étrangers l'un à » l'autre et peut-être ennemis l'un de l'autre. La classe » gouvernante, n'ayant plus de lien avec la classe gou-» vernée, ne sait plus comment la conduire dans les » jours heureux, ni comment la conduire dans les mau-» vais, et trop confiante dans sa bonne cause, elle peut » se laisser arracher le pouvoir par surprise, pour ne » plus savoir ensuite comment le reprendre. Tels » étaient les écueils qu'il fallait craindre, et l'Angleterre » a su les reconnaître avant d'avoir fait l'épreuve du » naufrage... »

Voilà donc à quoi aboutiront toutes ces belles chimères de liberté aussi longtemps que les peuples seront plongés dans l'ignorance et dominés par la superstition. La liberté pour être fructueuse ne doit être accordée aux peuples qu'en raison du nombre d'individualités qu'ils contiennent. L'avenir de la liberté dépend de l'accroissement des individualités. C'est ce que n'ont pas compris les chefs de la démocratie, qui, depuis

soixante ans, ont voulu diriger les destinées de l'humanité : presque tous les systèmes issus de la démocratie tendent à l'absorption de l'individu.

Si l'on accorde au clergé, dans les pays catholiques, une liberté et une indépendance complète, on le rend infailliblement, dans un temps donné, maître des destinées du pays: Souverain, État, peuple, tous devront courber la tête sous ce joug. C'est là une vérité incontestable que l'histoire enregistre à toutes ses pages. Aussi la réforme du xviº siècle n'a-t-elle eu qu'un but, celui de secouer ce joug: princes et peuples se sont donné la main pour aboutir à un résultat qui devait leur être également profitable. Alors, la réforme a développé partout l'individualisme, l'esprit de liberté et d'indépendance.

Depuis la révolution de 1789 le catholicisme a cessé d'être un pouvoir dans l'État; dès lors aussi les souverains se sont trouvés seuls en face des peuples, et ils ont dû entrer avec eux en partage de la souveraineté. De là les nouvelles luttes auxquelles nous assistons depuis soixante ans, et la restauration entière ou partielle du catholicisme dans certains pays, selon le degré d'ambition dont les souverains se trouvent animés.

Jusques à quand cette lutte durera-t-elle? Nul ne le sait. Ce qu'il y a de certain c'est que le plus dangereux ennemi des peuples qui aspirent à la liberté, et des souverains qui ont l'imprudence d'appeler le clergé à leur aide, c'est la domination de Rome, qui cherche à se perpétuer à travers les siècles et à travers tous les changements qui se sont opérés dans le monde depuis la chute de l'empire romain : jadis elle étendait sa domination et sa civilisation supérieure par les armes de ses guerriers; aujourd'hui elle cherche à reconquérir sa domination par les armes spirituelles de ses lévites.

Cette soif de domination est fort naturelle chez elle et s'explique aisément. Depuis la révolution de 1789, depuis le jour où sa puissance a été entamée, les richesses du monde ont cessé d'affluer dans son sein, la misère s'est glissée parmi sa population paresseuse, et, à son tour, la misère a engendré l'esprit révolutionnaire. Or, pour ressaisir sa domination chez elle, il faut d'abord qu'elle aille la reconquérir dans les États catholiques, et qu'elle ramène dans son sein ce fleuve d'or qu'alimentait autrefois la superstition des peuples. Le vrai clergé catholique, le clergé séculier comprend parfaitement qu'il a tout à perdre et qu'il n'a rien à gagner aux tendances de la politique romaine; mais il n'en est pas ainsi des hauts dignitaires de l'Église qui sont entraînés par l'ambition et l'appât des distinctions.

Depuis le concordat autrichien une grande réaction s'est opérée chez tous les esprits supérieurs, chez ceux-là mêmes qui s'étaient le plus prononcés en faveur du catholicisme. Depuis lors il n'y a plus aucune illusion à se faire; l'espoir s'est évanoui de' voir la puissance papale se modifier et adapter sa politique aux changements survenus en Europe. Les peuples se trouvent donc au moment d'engager une lutte suprême d'où ils ne peuvent sortir que libres ou esclaves. Toute transaction devient une puérilité de la part des libéraux qui la proposeraient. C'est ce que le Journal de Bruxelles, à propos de la publication des ouvrages de Marnix de Sainte-Aldegonde, déclare en d'autres termes, avec une entière franchise. De part et d'autre, la position se trouve ainsi nettement tranchée.

Après cet exposé sommaire de la situation générale, il me semble inutile d'insister sur ce qu'avait de chimérique la proclamation, en 1830, de la liberté en tout et pour tous!

L'expérience, ce grand maître, est là, en ce moment, devant nous, qui prononce son arrêt. Le clergé, par l'influence qu'il exerce naturellement sur le peuple ignorant et superstitieux des campagnes, s'est acquis la majorité dans le parlement; par elle, il est en voie de se rendre maître du monopole de l'enseignement; il étend son influence sur les établissements et les universités de l'État. Profitant de la liberté d'association, il a peuplé notre patrie de plus de couvents qu'il n'en existait sous le règne de Marie-Thérèse. C'est ainsi qu'il reprend possession du pays. M. Gérard, dans ses remarquables articles sur la Belgique ancienne, insérés dans la Revue. a démontré, le premier, comment, sous les princes franks, le clergé de Rome a fait et consolidé sa conquête du pays en enveloppant successivement les populations de monastères semblables aux postes fortifiés dont se servent aujourd'hui les Français en Algérie et les Russes dans le Caucase. Pour compléter son système et le consolider, il fallait encore au clergé les richesses dont il disposait jadis. De là, la loi sur la charité qui a produit l'explosion populaire dont nous venons d'être témoins.

Nous concevons parfaitement que M. de Potter continue à défendre ses principes. Lorsque, comme lui, on a présidé aux destinées d'un peuple, qu'animé des intentions les plus pures, les plus généreuses et les plus désintéressées, on a voulu le doter des institutions les plus libres, et par là assurer son bonheur, il est triste et humiliant pour l'esprit humain de se voir frustré dans son attente, et de voir ses projets aboutir à la consolidation d'un ordre de choses qu'on a combattu pendant toute sa vie. Nous croyons M. de Potter trop supérieur, trop homme d'esprit pour croire à son infaillibilité et pour ne pas modifier aujourd'hui des idées

qui ont produit le triste résultat que nous venons de décrire.

Il me reste à me justifier d'avoir fait l'éloge de la constitution en même temps que la critique des libertés qu'elle contient. La constitution, en elle-même, est le résumé de tous les progrès qu'a faits l'humanité jusqu'à ce jour. Ceci est un fait généralement reconnu, car, après 1848, tous les peuples ont voulu la prendre pour modèle. A ce titre, les hommes qui out coopéré à sa rédaction ont témoigné des idées de progrès et d'humanité dont ils étaient animés. Mais, en formulant cet éloge, je faisais complétement abstraction de la possibilité d'appliquer à la Belgique toutes ses dispositions particulières. Entre la constitution, considérée dans son ensemble comme œuvre de législation, et son application, il y a une grande différence. La république de Platon fait, depuis des siècles, l'admiration des savants, sans qu'aucun d'eux, pas même Platon, ait songé à la possibilité de la mettre en pratique. J'avoue d'ailleurs, sans réticence, qu'à l'époque de la révolution je partageais toutes les illusions de mes contemporains, et que, s'il y a des coupables de ce chef, je n'hésite pas un moment à me ranger parmi eux.

P.-A. HUYBRECHT.

JEAN LE ROUX ET MARIE LA BLONDE,

SIMPLE HISTOIRE

a propos de l'étang d'Ixelles 1.

On comble le grand étang d'Ixelles. On va y construire une place carrée avec une église, en face de laquelle s'ouvrira une rue toute droite allant vers Bruxelles. D'un côté, il y aura encore une rue toute droite se dirigeant vers Etterbeek, et de l'autre, une troisième rue, toute droite aussi, courant rejoindre la chaussée de Charleroi. Autour de la place seront élevées de jolies maisons, peintes à l'huile, l'une jaune, l'autre blanche, une troisième grise, et ainsi de suite.

'Ixelles est une commune située aux portes de Bruxelles; elle est divisée en deux quartiers distincts: l'un ayant les proportions et l'aspect d'une ville, c'est le faubourg; l'autre, resté village jusqu'en ces derniers temps, offrant les sites les plus agréables, c'est le Bas-Ixelles. Une ligne d'étangs fort joyeusement encadrés d'ormes et de maisons à demi-cachées sous le feuillage, conduit à un vaste établissement servant, depuis 1811, de dépôt de mendicité provincial et qui fut autrefois une abbaye très-importante dont la création

Les toits seront couverts de tuiles bleues ou de tuiles rouges; et toute cette grande portion de terrain sera pavée.

Ce projet, qui a déjà reçu un commencement d'exécution, doit donner, pense-t-on, plus d'importance à la commune; les propriétés environnantes vont acquérir plus de valeur, et ce qu'il y aura de plus agréable, c'est que pendant six mois, un an, plus peut-être, on aura la vue des échafaudages, des plâtras et des moëllons. Ce ne sera beau ni pendant, ni après la construction.

Nous n'exprimons pas un blâme; nous consignons un regret, isolé peut-être, mais qui n'en est pas moins profond.

Nous espérons bien que, l'architecte et la commission des monuments aidant, on construira une église qui aura quelque ressemblance avec une œuvre d'art, et moins avec une pièce de pâtisserie, comme nous en connaissons, pour notre part. Ah! que l'enthousiasme pour la liberté dans l'art se sent refroidi à la vue de pareilles maçonneries!

Cela dit, revenons à notre regret.

R. T.

remonte au xiii siècle. L'histoire a conservé le nom de sa fondatrice et de son bienfaiteur; celui-ci fut Henri I^{er}, celle-là fut Giselle, religieuse de l'ordre de Clteaux.

Ixelles a eu la gloire de loger, dit-on, J.-B. Rousseau. De Bériot et la Malibran y habitaient un pavillon devenu depuis Maison communale. A la voix de la célèbre cantatrice a succédé le timbre de l'officier de l'état civil. Dans ce même salon où, il y a vingt-trois ans, retentissaient les accents de la diva Garcia et où l'archet du célèbre maestro pleurait sur l'instrument magique, se discutent aujourd'hui les questions importantes du curage des égoûts et de l'enlèvement des immondices.

Ixelles, le village, possède une église qui, à son tour, possède, comme relique justement vénérée, une parcelle de la vraie croix.

Cette commune, qui a une académie de dessin, a toujours été et est encore le séjour privilégié d'un grand nombre d'artistes de talent.



Encore un site pittoresque qui s'en va! encore une promenade charmante que nous n'aurons plus! Partout l'utile fait la chasse à l'agréable.

Où seront bientôt ces trois étangs et leurs bords ombragés? On n'a même pas pensé aux gendarmes ni aux prisonniers qu'ils conduisent au dépôt de mendicité, et qui auront désormais le soleil en plein jusqu'au bout. Ce sera bien fait... pour les gendarmes. Les arbres disparaissent avec les étangs, et ce sont eux qui, partis, enlèveront au paysage cet ensemble qu'on se plaisait à voir.

Que deviendra la Maison-Blanche et son orchestre si joyeux aux jours de kermesse, lorsque, passant l'onde, le son aigu de la flûte, le bruit strident de la trompette et le ronflement sonore de la contrebasse, allaient réjouir l'autre bord? On ne verra plus, se reflétant dans l'eau, les ébats champêtres des couples se livrant, pleins d'ardeur, aux transports de quadrilles fantastiques. Sous le hangar ne viendront plus danser les ieunes filles que l'œil somnolent des mères tenait dans les bornes d'une convenance sans sévérité. Sous les tilleuls, à la lueur de trois quinquets fumeux, ne frétilleront plus les roses-pompons et les titis, ni les fils de famille entamant leur première contredanse en même temps que leur premier cigare. — Adieu! plaisirs d'il y a vingt ans! Nous n'avons plus de vous que le souvenir, mais qu'à vous évoquer seulement nous éprouvons de ioie!...

L'étang, la Maison-Blanche, la petite église avec sa cloche félée, et que pourtant nous aimions à entendre, parce qu'elle tintait ainsi dans nos jeunes années, tout cela va disparaître. Ixelles, le simple, le pittoresque village, suit les tendances de notre époque : les tentations du luxe l'enivrent, les beautés monumentales de

Bruxelles lui ôtent le sommeil; il veut avoir une église, une grande église, une place, une grande place.

Il est vrai que pour nous dédommager de la perte de cette promenade, on nous en promet une autre toute droite, allant du quartier Louise au bois de la Cambre. Nous sommes décidément dans le siècle des lignes droites en architecture et de la ligne courbe en politique et en morale.

Nous parlions tout à l'heure de souvenirs? Qu'en mémoire de l'étang d'Ixelles, il nous soit permis de consigner ici une petite histoire qui a eu pour théâtre les bords heureux de ces beaux étangs qui bientôt auront disparu.

Quelques mots encore avant de commencer.

Ceux qui se promenaient souvent dans cette partie des environs de Bruxelles ont dû remarquer, il y a dix à douze ans, à peu près, assise devant une maison de pauvre apparence et non loin de l'établissement où se prennent les barques,—du même côté que la Maison-Blanche,—une femme infirme qui y venait respirer l'air, et prendre, selon la saison, un peu d'ombre ou un peu de soleil. L'histoire que nous allons dire, nous la tenons d'elle.

Il y s'agit du dévouement le plus tendre, de l'amitié la plus pure. Bien des lieux n'ont pas dû leur célébrité à des sentiments aussi nobles que ceux que nous allons enregistrer.

Cette histoire s'appellera, si vous le voulez bien :

JEAN LE ROUX ET MARIE LA BLONDE.

(ROSSE-JAN EN BLONTE-MIE).

La voici:

I

Jean avait dix à douze ans ; il était très-laid et d'une humeur sombre et taciturne. Doué d'une force au-dessus de son âge, il faisait l'épouvante des gamins qui, ne pouvant le battre, se contentaient de le tourmenter. La couleur de ses cheveux lui était constamment reprochée. Partout on ne l'appelait que Jean le Méchant et Jean le Roux.

Il n'avait jamais, le pauvre garçon, entendu de parole aimable; on le brutalisait toujours et partout. Il semblait qu'être laid fût un crime. Aussi avait-il conçu une haine sourde contre tout le monde. Son caractère n'était que concentré, peu expansif: il devint maussade et hargneux.

Le roux! le roux! hurlait-on sur son passage, et Jean fermait les poings et tombait tête baissée sur ceux qui l'agaçaient. Chaque fois, il les mettait en fuite et souvent même il en ébréchait quelques-uns. Ceux-là s'en retournaient chez eux braire comme des ânes; et Jean, loin de voir diminuer le nombre de ses ennemis, se mettait chaque fois à dos les mères qu'avaient fort alarmées les blessures de leurs enfants.

Il était du reste paresseux à souhait, et ce n'était pas là le moindre motif de la sévérité de ses parents à son égard, qui étaient désespérés de son indolence. L'oisiveté semblait avoir pour lui des charmes tout particuliers. Si on le questionnait à ce sujet, il répondait froidement:—Lorsqu'il faudra travailler, je ne serai pas plus manchot qu'un autre. En ai-je besoin? mon père suffit à nous nourrir, et puis d'ailleurs il trouve toujours que rien de ce que je fais n'est bon!...

Et il s'éclipsait au plus tôt.

Ce père était un brave tonnelier qui restait vaillamment à son atelier tant qu'il n'avait pas soif. Mais la soif est un tourment, et comme le père de Jean n'aimait pas à être tourmenté, il cherchait souvent un remède contre ses maux. Heureusement, il avait pour semme, une de ces natures de bronze, rigides, courageuses, qui le tenait dans des limites convenables. Par peur de sa compagneautant que par amour pour elle,—nous allions dire plus que par amour,— il cherchait à maîtriser ses penchants. Cela lui avait coûté dans le principe, mais, à force d'efforts, il était parvenu à se modérer considérablement. Il ne se permettait plus de boire que le dimanche et le lundi, si bien qu'il lui restait cinq jours pour rattraper amplement le temps perdu.

Jean ne craignait dans la maison que sa mère. Il avait vu si souvent l'auteur de ses jours humble et timide devant sa femme, qu'à son tour il tremblait devant celle qui semblait seule avoir de l'autorité.

La bonne femme aimait son fils, comme une mère seule sait aimer; mais, peu expansive, elle n'affichait jamais une bien grande tendresse, et, moitié par habitude, moitié par humeur, elle aussi, au moindre écart de son fils, l'appelait: Oh! le vilain roux! Jean n'entendait donc partout que le même mot, la même insulte.

Une seule créature semblait ne pas le traiter aussi mal que les autres, et il en éprouvait une joie inestimable. Elle seule ne lui faisait pas un crime de la couleur de ses cheveux, ni des traits contrefaits de son visage.

C'était une petite fille, un peu moins âgée que lui, blonde et pâle, et aussi frêle que Jean était vigoureux. Rien de joli comme cette enfant avec sa robe de molleton rouge, à lignes, trop courte de la taille et des manches, et avec sa coiffe de coton d'où s'échappait une abondante chevelure couleur de chanvre. De grands yeux qui semblaient refléter le ciel, tant le bleu en était pur, donnaient à sa jolie figure une expression pleine de douceur et d'attrait. Ses pieds étaient presque toujours nus et ils étaient d'une forme charmante.

Elle n'avait plus que sa mère, mais cette mère était si

pauvre, si pauvre qu'elle était souvent secourue par ceux-là mêmes qui avaient la plupart du temps besoin de secours. Son mari, ouvrier maçon, s'était tué en tombant du haut d'une maison, et il n'avait laissé à sa femme que des larmes, une santé chétive et cette petite fille qui, à elle seule, valait, il est vrai, tous les trésors, tant elle était bonne et gentille.

On l'appelait Marie la Blonde, comme on appelait Jean, Jean le Roux.

Les maisons des deux petits héros de notre histoire se touchaient. Quand nous disons maisons, nous exagérons peut-être pour l'une des deux demeures. Celle de Marie ne se composait que d'un réduit obscur auquel il serait difficile de donner un nom, et d'une chambre où la lumière ne pénétrait que par la porte et par une lucarne à croisillons dont quelques vitres brisées étaient remplacées par des carreaux de papier. L'habitation des parents de Jean était plus grande et se trouvait dans un état moins délabré. Elle était égayée tout le jour par le bruit sonore du maillet frappant sur les cercles et par les chansons réjouissantes du bon tonnelier.

Un soir, Jean rentra tard, plus tard que de coutume; ses parents étaient inquiets, et si, à son arrivée, l'inquiétude se dissipa, ce fut pour faire place à la colère. Il fut reçu par sa mère qui, d'un débris de douve, lui caressa assez rudement les épaules, répétant son éternel refrain: Oh! le vilain roux!

Le pauvre garçon ne dit pas un mot, ne poussa pas une plainte. Sa physionomie avait un air plus ouvert, plus riant que de coutume.

Il avait eu une si bonne et si belle journée!... Pour la première fois, il avait trouvé des amis, des compagnons de jeu; il n'avait pas été repoussé comme un paria. Pendant plusieurs heures il s'était trouvé au milieu d'autres enfants, sans que ces enfants lui eussent lancé d'invectives.

Entre le premier et le deuxième des trois étangs, se réunissaient les enfants des quelques chaumières qui bordent l'eau. Marie y allait chaque jour, et bien souvent elle avait défendu contre ses petits camarades, le pauvre Jean que l'on repoussait sans cesse. Jean cependant venait aux environs du cercle formé par les gamins, et, certain de ne pas y être reçu, restait à distance, regardant d'un œil attristé les ébats et les évolutions auxquels il aurait été si heureux de prendre part.

Cette fois encore Marie lui cria:

- Viens donc, Jean! viens jouer!

Jean fit quelques pas pour s'approcher, mais les autres qui avaient tous conservé du ressentiment contre lui, parce qu'ils se souvenaient du poids de son bras et qu'ils étaient en nombre, l'accueillirent de façon à exciter de nouveau sa mauvaise humeur.

— Ah! si le roux vient jouer avec nous, je me sauve; voilà l'heure où les troupeaux rentrent, et, s'ils voient sa tête, les bœus vont s'élancer sur nous!

Jean aurait volontiers pleuré. Son envie était si grande de venir auprès de Marie! Mais il avait de la fierté dans le cœur: il devint rougeà ne plus laisser distinguer son visage de sa chevelure, il ferma les poings et courut vers les insolents pour les punir. Mais Marie s'élança au devant de lui et l'arrêta. Puis, se retournant vers les autres enfants, et le cœur lui battant bien fort, elle dit tout d'une haleine:

- —Que vous êtes méchants! Pourquoi toujours fâcher ce pauvre Jean? Est-ce sa faute, s'il est comme ça?
 - Pourquoi nous bat-il toujours, lui?
 - Parce que vous lui faites de la peine. Ne lui dites

pas toutes ces vilaines choses, et il sera aussi bon que vous. N'est-ce pas, Jean?

Jean, pour la première fois, ne put empêcher une larme de déborder sa paupière.

- Qu'il ne nous frappe plus, et nous ne l'appellerons plus le roux!
- Ne l'appelez plus le roux, et il ne vous frappera plus, dit Marie.
 - Qu'il vienne alors!

Marie prit Jean par la main et l'amena auprès de ses petits amis. Il était encore bien rouge, mais c'était de bonheur.

Il s'amusa pendant plusieurs heures, et ne s'entendit plus reprocher sa laideur. Il croyait rêver. Et le soir, quand à l'église avait tinté l'Angelus, et que le soleil était descendu à l'horizon, les enfants s'en retournèrent chez eux. — C'est singulier, dirent-ils, Jean n'est pas aussi méchant que nous le croyions.

Les petits drôles ne comprenaient pas qu'ils avaient seuls été cause de la méchanceté de Jean. Ils lui enfonçaient continuellement des épines dans le cœur, et trouvaient fort mal que le garçon se fâchât.

A partir de ce moment, le rousseau fut moins mal traité dans le village et sa reconnaissance fut sans bornes pour Marie.

Un trait qui achèvera de peindre les deux enfants dont nous allons tâcher de raconter l'histoire, est celui-ci :

Jean, un pied dans l'eau et le rire aux lèvres, agaçait depuis quelques instants un cygne qui, en vaillant père de famille, décrivait des cercles majestueux autour de cinq ou six rejetons aux plumes encore grises, comme pour les protéger contre les dangers qui auraient pu surgir. Jean l'appelait et lui lançait des pierres. Le cygne tendit les muscles de ses ailes, et, la tête majes-

tueusement levée au haut de son long cou, il arrivait superbe de courage, droit sur le rousseau.

Marie était présente: elle vit l'oiseau s'élancer rapide; elle courut pour protéger son ami. Le palmipède frappa, non pas Jean, mais la pauvre Marie qui, étourdie et entraînée, alla sombrer au fond de l'étang.

Un cri partit de la poitrine de Jean. La rage et la douleur décomposaient son visage. Le cygne restait encore là, mais le rousseau n'y prit plus garde; sans perdre de temps il s'élança au secours de son amie et la ramena à fleur d'eau, la soutenant d'un bras et menaçant de l'autre l'oiseau, cause unique, pensait-il, de l'accident.

Marie sut longtemps malade des suites de cette aventure, et, pendant de nombreux jours, Jean resusa de quitter le chevet du lit de la blonde petite fille. Le soir, il fallait l'en arracher pour qu'il rentrât chez lui; le matin, il attendait à peine le jour pour y retourner.

Ses parents, qui ne virent dans cette action de leur fils qu'une manifestation de son entêtement et de sa paresse, le corrigèrent d'importance, ne manquant pas, comme de coutume, de lui dire : Ah! le mauvais, ah! le vilain roux!

II

L'hiver a été long et rigoureux. Les secours ont été rares. Une fièvre lente s'est emparée de la veuve du maçon, et depuis plusieurs semaines elle n'a pu quitter sa couche. Le pain manque au logis. Le tonnelier et sa femme n'ont pas cessé un seul jour de venir en aide à leur voisine. Mais, pour eux aussi, la saison a été rude; la besogne s'est relàchée, et ils ne sont plus dans une position qui leur permette de faire quelque sacrifice. Le tonnelier lui-même, que nous appellerons désormais

Antoine, s'était privé de son plus grand plaisir, de son verre de bière.

La pauvre Madeleine, c'est le nom de la mère de Marie, redoutait de mourir : que serait alors devenue son enfant, si jeune encore, si chétive? D'un autre côté, si elle guérissait, elle entrevoyait la misère s'attachant à elle et à sa fille. — Je ne pourrai plus travailler, ditelle, de longtemps au moins, et comment soutiendrai-je mon enfant? — Et, comme il arrive souvent dans les moments de chagrin, assombrissant encore sa position: Je serai forcée d'aller à la Cambre... A la Cambre! répéta-t-elle, avec plus de terreur encore que d'amertume... O mon Dieu! non, faites que je ne sois pas réduite à cette extrémité!

La bonne femme se rappelait d'avoir vu tant de fois entraîner vers cet établissement des familles entières, escortées de gendarmes, et dont l'unique crime était la misère,.. son crime à elle... Elle se souvenait aussi de ce qu'on lui avait dit du régime intérieur de ce dépôt : les mères sont séparées de leurs enfants et ne peuvent plus les voir qu'à des jours fixes, à des heures déterminées. Ne plus avoir sa fille sans cesse à ses côtés lui paraissait impossible. A cette seule idée, son œil, qu'avait séché la fièvre, s'humectait de larmes.

Un jour que cette idée la poursuivait avec plus de persévérance, elle se souleva, comme pour s'arracher à ce grabat où la maladie la tenait attachée...

- Qu'as-tu, mère? dit une douce voix. Souffres-tu davantage?... Veux-tu quelque chose? La mère saisit l'enfant, l'attira vers elle comme pour la défendre contre quelque danger. Elle colla ses lèvres décolorées sur les lèvres roses de Marie.
- Oh! qu'on ne me sépare jamais de toi, vois-tu; j'en deviendrais folle de chagrin.

- Mère!
- Non, c'est impossible, n'est-ce pas? Et cependant s'il faut que l'on m'y mène!...
 - Te mener, où? mère.
 - Hélas! à la Cambre, mon enfant.

Une vague terreur s'empara de la petite fille, qui se pressa instinctivement contre le sein décharné de Madeleine.

— Oh! non, tu n'iras pas... Je prierai tant, que Dieu t'enverra la santé et la force de travailler!

A ce moment, un léger bruit se fit entendre du côté de la porte. Marie se leva. C'était Jean qui n'avait attendu que le jour pour venir s'informer de la santé de la veuve.

— Oh! Jean, dit-elle, viens avec moi. — Et, sortant de la maison, elle entraîna sou ami.

C'était dimanche. Le soleil venait de se lever radieux, après une nuit de quelques heures : la journée promettait d'être belle, et tout respirait la joie et le bonheur. Les premières senteurs du printemps s'élevaient vers le ciel comme un encens, et les chants des oiseaux, comme une harmonie de louanges.

De l'autre côté des étangs, un frais éclat de rire avait retenti, rire plein de jeunesse et d'insouciance, et, à travers les arbres qui bordent l'eau, se voyaient quelques groupes de jeunes filles et de jeunes gens de la ville allant passer au bois toute une journée de repos. Ce rire, Marie l'avait entendu, et il avait résonné dans son cœur comme une fausse note dans une musique.

Jean la suivait sans oser rien dire. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à cette petite et modeste chapelle qui se trouve à l'un des angles du second étang, et qui, d'après l'inscription qui y est consignée, est dédiée à « Madame Isabelle-Claire Grobendonck, abbesse de la Cambre, qui a

FAIT FAIRE CETTE CHAUSSÉE. » Marie indiqua du doigt la chapelle à son ami et vint se mettre devant à deux genoux.

- Jean, veux-tu bien prier avec moi pour ma mère?... Elle est si malade! J'espère qu'à nous deux nous obtiendrons que le bon Dieu la guérisse : j'ai tant prié depuis huit jours, et rien n'y a fait; à nous deux, nous serons peut-être mieux écoutés.
- Jean ne répondit pas; il ôta sa casquette et il alla se placer à côté de Marie.
- Ma bonne Vierge, dit-elle, s'adressant à la petite madone qui est derrière le treillis de la chapelle, ma mère est si souffrante! Enlève-lui son mal; que, comme elle vous le demande tous les jours, elle puisse bien vite se lever pour travailler et gagner de quoi nourrir sa petite fille: car sans le bon Antoine qui lui donne de quoi acheter du pain, je serais morte de faim... Fais, Sainte Vierge, que je la retrouve mieux quand je reviendrai; qu'elle ne pleure plus autant de peur de devoir aller à la Cambre!—Et, à ce mot, une nouvelle et vague terreur vint la saisir.—Oh! je t'en supplie, dit-elle avec cette ferveur anxieuse de l'àme qui souffre, viens à son secours....

A ce moment, il parut aux deux enfants qu'un sanglot s'échappait de la poitrine de la petite madone; ils se regardèrent pâles d'émotion et d'étonnement. Mais, tout préoccupés de ce bruit étrange, les mains entrelacées et les yeux se confondant, ils n'avaient pas vu que de derrière la chapelle était apparue une fraîche jeune fille, des larmes d'attendrissement aux paupières, et qui, tendant une petite bourse de soie à Jean et à Marie, semblait leur dire : tenez, prenez ceci, en attendant mieux; c'est tout ce que j'ai...

- Prenez, mes petits amis, insista-t-elle, et dites-nous

où demeure cette bonne mère pour laquelle vous priez si bien.

Les enfants restèrent immobiles d'étonnement. Ils n'avaient pas vu non plus au premier moment qu'à côté de la jeune fille se tenait un jeune homme, paraissant avoir dix-huit à vingt ans, et dont les yeux expressifs et le front intelligent appelèrent bientôt toute l'attention des petits paysans. Il répéta la question qui avait déjà été faite : où demeure votre mère?

— Là, dit laconiquement Marie avec hésitation et embarras, et elle indiquait du doigt la hutte qu'habitait Madeleine.

Jean restait immobile, les yeux baissés, tournant sa casquette entre ses doigts. Il ne savait quelle attitude prendre.

La jeune fille saisit lestement Marie par la main, et l'entraîna. Le jeune homme suivit leurs pas et Jean arriva le dernier.

- Mère! cria Marie en entrant chez elle, voici une dame qui veut te voir.

La malade se leva péniblement sur le coude. La jeune fille sut frappée de l'air de souffrance empreint sur la physionomie de cette femme.

- Auguste, dit-elle au jeune homme, peux-tu voir ce qu'a cette malheureuse femme?

Auguste s'approcha et lui tâta le pouls.

- Vous êtes bien faible! ma pauvre femme, dit le jeune homme. Je ne suis qu'un simple étudiant en médecine, mais je crois pouvoir vous dire que s'il vous était possible de vous nourrir convenablement, vous vous guéririez.
- Hélas! Monsieur, dit-elle, une légère rougeur lui colorant les joues, ce n'est pas ce qui me manque... Je vais, j'espère, pouvoir travailler, et alors... Mais, en

attendant, ma chère demoiselle, ajouta-t-elle, reprenez ceci..., je n'en ai pas besoin, — et elle tendit la bourse que la petite Marie lui avait mise dans la main.

— Quoi! insista la jeune fille, vous refuseriez ce léger secours! Non, non, je ne le reprendrai pas. Je bénis le ciel d'avoir été là quand ces deux enfants priaient avec tant de ferveur pour obtenir que votre mal et votre misère fussent soulagés. Mon frère vous aidera de ses conseils: laissez-moi vous offrir ma part d'intervention. J'allais au bois secouer la poussière de mon atelier defleuriste. Je courrai bien plus allègre, bien plus heureuse, si vous acceptez: j'aurai contribué à une bonne œuvre.

Interrogée par le jeune disciple d'Hippocrate, Madeleine expliqua comment elle était réduite à cet état d'abandon, et comment aucun secours de l'art ne lui avait été apporté jusqu'alors. La pauvre femme n'avait jamais consenti à être inscrite sur la liste des pauvres : elle avait plus de courage que de santé. « A brebis tondue Dieu mesure le vent, » disait-elle, et elle espérait qu'à raison même de sa misère, elle ne pouvait pas rester longtemps sans reprendre ses forces... et alors son travail suffirait à ses besoins. Cependant cela durait longtemps et sa confiance commençait à s'évanouir... Elle n'avait pas appelé de médecin, parce qu'elle redoutait de se voir conduire à l'hôpital et de n'avoir plus sa fille auprès d'elle. Et puis elle avait une peur affreuse d'être déchiquetée après sa mort, elle que personne ne viendrait réclamer. Elle avouait d'un autre côté qu'elle n'avait non moins peur de vivre, malade et sans force, et d'être obligée de demander un asile à la Cambre. Et, cependant, elle aurait trouvé dans cet établissement un abri assuré, une pourriture fortifiante et des soins assidus. - La liberté est donc une chose bien précieuse qu'on hésite tant à la perdre?

Auguste respecta ces scrupules. C'était un cœur honnète. Il n'en était pas encore venu à accepter froidement les fâcheuses nécessités de notre état social qui met toujours, dans la bienfaisance publique, beaucoup de fiel à côté d'un peu de douceur.

Jean le vit partir, et, si l'étudiant en médecine réfléchit beaucoup à la scène à laquelle il venait d'assister, le fils du tonnelier n'y réfléchit pas moins.

Il avait vu les regards d'Auguste se diriger souvent et avec une bien grande complaisance vers la petite Marie qui, il faut bien le dire, était réellement charmante de douceur et de bonté. Un grand trouble s'était fait dans l'esprit du pauvre rousseau : il n'aurait su préciser pourquoi la présence d'Auguste l'inquiétait. Il se comparait à ce jeune homme, si beau, si proprement vêtu, possédant déjà tant de science. Il se savait laid, pauvre, ignorant et surtout inactif. Tout était à son désavantage. Il se retira à son tour, et, après une journée qu'il passa dans l'isolement, il rentra chez son père, non plus avec la mine d'un enfant mutin, mais avec la physionomie d'un homme qui aurait pris soudain une grande résolution.

Ш

Fidèle à sa promesse, Auguste était revenu voir Madeleine, et ses faibles ressources, autant que ses soins, avaient arraché la veuve au danger. Depuis quelque temps, elle se levait et allait et venait dans son étroite demeure. Mais, circonstance qui l'étonnait, elle trouvait chaque matin sa modeste armoire garnie de pain bien blanc et de beurre bien frais; deux fois de suite, elle avait remarqué qu'une légère somme de monnaie avait été laissée sur l'entablement de la cheminée.

Elle attribua ces libéralités au bon cœur d'Auguste et se promettait bien de s'en plaindre. Mais le jeune étudiant resta huit jours sans venir, et l'armoire n'en fut pas moins approvisionnée. Madeleine interrogea Marie que ce fait étonna au plus haut degré. Personne ne venait dans la maison que la famille Antoine, et eux aussi déclarèrent ne rien y comprendre. Jean n'apparaissait qu'à de rares intervalles; le matin de fort bonne heure ou le soir assez tard.

Auguste évitait les visites trop fréquentes chez la veuve. Un secret aimant semblait pourtant l'attirer dans cette maison; mais il résistait à cette attraction. Que de fois, au milieu de ses études, et tandis qu'il appliquait toute son intelligence au travail, une charmante petite tête blonde et rose, au frais sourire, était venue le distraire. Une question difficile sollicitait-elle toute son intelligence, il cherchait pour ainsi dire à s'isoler de toute préoccupation extérieure, posait son front entre ses mains et lisait lentement et mot par mot comme pour ne pas perdre une syllabe: mais, arrivé au bas de la page, il n'avait rien compris; son esprit tout entier avait été à cette même vision, qui revenait sans cesse.

- C'est impossible! s'écriait-il alors, c'est un enfant...... Pauvre petite Marie, tu es si jolie!... Allons donc! suis-je fou? concluait-il en souriant et en secouant la tête; puis il recommençait sa lecture, et après vingt tentatives du même genre, toujours interrompues de la même façon, il fermait son livre.
- Je n'irai plus chez elle! s'écriait-il d'un ton plein de résolution.

Mais ses pas le conduisaient toujours vers les étangs d'Ixelles.

Un jour il se surprit de nouveau allant vers la maison de Madeleine; il en était loin encore, il s'arrêta. Il voulait chasser à jamais cette pensée qui le poursuivait partout. Il rentra en lui-même en quelque sorte, comme pour faire un appel à toute son énergie et résister au courant qui l'entraînait.

Il se trouvait sur le penchant de cette colline qui regarde le bois de la Cambre et du haut de laquelle on découvre la sombre végétation de la forêt, estompée vigoureusement sur le fond du paysage, tandis qu'à la gauche de l'avant-plan se dessine l'ancienne abbaye, avec son église, le seul reste de ce monastère de Notre-Dame de la Chambre, comme on l'appelait au moyen âge, ses cellules, ses longs dortoirs et ses jardins suspendus; à droite, le moulin de Vleurgate présente au vent ses ailes puissantes, et laisse, entre lui et la lisière du bois, un assez long espace sur lequel court la route de Waterloo et que remplissent à l'horizon des masses bleuâtres tachetées de points rouges et de points blancs, qui sont le pittoresque village d'Uccle.

L'air était saturé de cet indéfinissable parfum des champs, qui donne à l'âme tant de quiétude. Le calme et le silence n'étaient interrompus que par le cri du grillon, le bruit sec et rapide de quelque voiture roulant au loin sur la grande route ou le son d'une enclume que les ondulations de l'air amenaient à peine distinct. Au ciel, quelques nuages mamelonnés, d'un bleu d'ardoise, se frangeaient d'or et de pourpre; le soleil était à son déclin.

Auguste s'assit absorbé, et regarda les courses effarées de mille insectes, de toute taille et de toute forme, qui allaient et venaient entre les tiges d'une pièce de blé, ou montaient rapidement jusqu'aux épis jaunis par la chaleur. Il les voyait se croisant en tous sens et ne s'arrêtant un moment, les uns, que pour promener leur trompe à droite et à gauche et pomper à la hâte un suc

Digitized by Google

invisible; d'autres, pour broyer, scier ou déchiqueter de leurs petites mais puissantes machoires quelque corps impalpables; puis, réconfortés, sans doute, reprendre leur course empressée.

Il admirait toutes ces manœuvres faites avec une sorte de précipitation fiévreuse : on voyait que c'était pour ces petits êtres plus qu'une fantaisie; c'était un travail, mais un travail effectué dans la plénitude de la liberté; rien ne les en pouvait distraire : ils marchaient, furetaient, cherchaient toujours.

Quel est donc le secret, se demandait Auguste, de cette activité complaisante qui ne se rencontre pas chez l'homme? Ne serait-ce pas que ces petits animaux n'ont pas, comme nous, cette multitude de gardes-chiourme dont l'autorité s'appesantit sur le travailleur, et qui, la journée finie, se frottent les mains et disent : j'ai tout fait ?

La mouche du coche est une vérité éternelle jusqu'ici. Que de chevaux soufflant et s'éreintant! que de mouches se croyant seules en droit de gober le salaire, et le gobant!

De tous les animaux, celui qui se place si fièrement à la tête de la création, est le seul qui de son labeur ne retire pas toujours la satisfaction de ses besoins, ni le développement de ses pouvoirs. Bien d'autres l'ont dit depuis Bernardin de Saint-Pierre. D'autres encore se chargeront de le démontrer et de le faire comprendre.

La pensée d'Auguste suivait cette pente, qui l'aurait conduit assez loin peut-être, si quelques voix enfantines ne s'étaient fait entendre et ne l'avaient distrait de ces idées. Du haut du chemin au bord duquel il était assis et qui serpente si gracieusement depuis le sommet jusqu'au pied de la colline, un groupe de jeunes filles lui apparut tout à coup. L'une d'elles avait le front ceint de

fleurs. Elle était charmante ainsi; Auguste la reconnut, c'était Marie. Elle reconnut à son tour Auguste, et ses mains qui retenaient les deux coins de son tablier débordant de bleuets, de liserons et de coquelicots, laissèrent échapper toute cette moisson de fleurs. Elle se sentit embarrassée d'être surprise ainsi. Quant aux autres paysannes, à la vue du jeune homme elles avaient cessé leurs chants, et, tandis qu'Auguste demandait à Marie comment allait sa mère, elles se tenaient à l'écart, les unes riant à la dérobée, d'autres ébahies et regardant le monsieur, les mains derrière le dos; d'autres encore cherchant une contenance en se fourrant bravement le doigt dans le nez; toutes enfin rouges de soleil et de plaisir.

— Va, mon enfant, continue ta promenade, dit Auguste, que je ne sois pas cause que tes amies interrompent leurs jeux. Reprends ces fleurs, elles te vont à ravir.

Et il replaçait lui-même dans le tablier de Marie les fleurs qu'elle avait laissées tomber. Il la vit pâlir légèrement. Il se retourna et aperçut Jean le Roux, la blouse souillée, le pantalon maculé de chaux et de poussière de briques.

— Bonjour, Jean, dit-il au fils d'Antoine, cherchant à dissimuler un trouble involontaire.

Jean répondit par un léger mouvement de la tête, et son œil se promenait de Marie à Auguste.

— D'où viens-tu à cette heure, Jean, demanda la jeune fille? Voilà le soleil qui se couche, et, comme hier, comme depuis longtemps, tu rentres bien tard. Ta mère est fâchée contre toi. Pourquoi lui faire ainsi chaque jour du chagrin?

Jean ne répondit que par un gros soupir qui semblait envelopper un gros sanglot.

- Est-il plus de huit heures? demanda-t-il.
- Oui, fut-il répondu.

١

- J'ai pourtant bien couru! dit Jean, comme s'il se parlait à lui-même.

Et essuyant son front tout trempé de sueur, il redescendit le chemin et se mit à marcher en grande hâte vers lxelles, non sans avoir jeté un nouveau regard presque de reproche à Marie, presque de colère à Auguste.

La bande d'enfants chercha en vain à reprendre sa gaieté; elle ne trouva plus ses chansons et se dispersa. Auguste prit lentement la direction de la ville, s'arrêtant de temps à autre pour voir Marie qui partait silencieuse et pensive.

IV

La mère de Jean attendait son fils sur le pas de la porte, d'un air courroucé qui n'annonçait rien de bon pour le pauvre rousseau. Antoine était derrière elle et l'engageait à la modération et à la patience. Mais cette maladroite intervention valut au tonnelier une première bordée de colère trop difficilement contenue. Heureusement pour lui, Jean arrivait essoufflé, et aussitôt que la mère le vit, elle cessa de gronder Antoine, comme pour ne pas trop entamer la provision d'humeur qu'elle avait faite à l'intention de son fils.

Le rousseau aperçut sa mère et pâlit.

—Ah! te voilà enfin, garnement! vilain roux! paresseux! Depuis trois semaines, quelle existence est la tienne? A peine le jour a-t-il paru, que tu sors pour ne rentrer que quand il fait nuit. Quoi! tandis que nous usons nos mains jusqu'aux coudes, toi, tu flânes, tu te promènes! Oh! non! à partir de demain, tu ne bouge-

ras plus d'ici. Je t'enfermerai si bien que tu ne pourras plus t'échapper.

- Demain, soit, j'y consens, se hasarda de dire timidement Jean, mais lundi...
- Lundi? comme demain, comme toujours, tu resteras ici.
- Oh! non, mère, supplia le rousseau avec angoisse, ne me défends pas de sortir!...
- Hein! mauvaise tête rouge, tu oses me répliquer! cria la femme d'Antoine, exaspérée par l'insistance même que son fils mettait à vouloir continuer sa vie vagabonde. Si tu dis encore un mot, je te corrigerai d'importance... Et toi, dit-elle, se tournant vers son mari, comme pour demander du renfort contre cette espèce d'insurrection de Jean, laisseras-tu croire que tu approuves ce mauvais drôle!
- Non, non, ventre de tonne! s'écria Antoine, qui, tout aussi penaud que son fils, s'étudiait à enfler sa voix pour la mettre au diapason de celle de sa femme.
- Tais-toi! fut la réplique. Rousseau, va à ton nid, continua la mère, et plus un mot.
- Mère! essaya de dire Jean qui voulut faire un dernier effort pour la fléchir.
- A ton nid! te dis-je, et elle ramassa un morceau de bois dont elle menaça le garçon. Celui-ci, le cœur gonflé de chagrin, se retira silencieux. L'altération de ses traits était visible.
- Pauvre enfant! ne put s'empêcher de murmurer Antoine.

Mais, cette fois encore, sa femme réprima d'un regard ce mouvement de bonté qu'elle considérait comme un mouvement de faiblesse.

La conduite de Jean devait paraître inexplicable, étrange. L'insistance qu'il mettait à vouloir s'échapper,

donna l'éveil dans l'esprit de sa mère à des soupçons encore mal déterminés. Tout bien considéré, le père Antoine lui-même ne pouvait s'empêcher d'être intrigué de ce mystère.

Le rousseau était couché depuis quelque temps; le sommeil l'avait surpris au milieu de son chagrin, car une larme mouillait encore sa paupière. Sa respiration bruyante et saccadée prouvait que son sommeil n'était pas moins agité que sa veille.

Antoine et sa femme prirent une à une les pièces de ses vêtements. Ils y virent des traces nombreuses d'un séjour au milieu de plâtras et de décombres de maçonnerie. Jusque-là tout se bornait à des preuves évidentes de fainéantisme grossier et malpropre. Mais, en relevant son pantalon, il parut aux époux Antoine entendre un son métallique. Ils fouillèrent dans les poches, et, ô comble de surprise! ils y trouvèrent trois pièces de monnaie blanche.

Qui lui avait donné cet argent? comment se l'était-il procuré? — Une pensée affreuse surgit dans l'esprit de ces braves artisans : l'aurait-il volé! — A cette idée, la colère de la femme d'Antoine tomba tout à coup, et des larmes jaillirent de ses yeux.

On se fâche, on s'irrite, on s'exaspère pour des faits blâmables où l'étourderie, la paresse peuvent jouer le plus grand rôle. Mais qu'on découvre, chez ceux qu'on aime, un vice capable d'entamer l'honneur, cette première des richesses, on ne se paye plus de gros mots et d'invectives : l'âme est meurtrie, et la douleur se traduit ou par l'abattement ou par les larmes.

Que dire, si ce n'est que, pour ces deux braves gens dont le jugement mal exercé prenait tout par les extrêmes, il semblait qu'il ne dût plus y avoir ni repos, ni joie dans le monde. Le calme se sit pourtant un peu, et il sut arrêté qu'on attendrait le lendemain pour interroger le coupable.

Cette scène avait eu un témoin muet, resté invisible pour les parents de Jean.

Marie, que la conduite singulière de son ami étonnait et désolait tout à la fois, avait résolu, aussitôt rentrée, de chercher à savoir, par le rousseau lui-même, le secret de ses absences. Elle pénétra chez le tonnelier, légère comme un oiseau, et, sans être aperçue, elle entendit tout ce que s'étaient dit Antoine et sa femme. Son camarade était accusé de choses si noires, si vilaines, qu'elle resta immobile d'étonnement. Elle se promit d'être debout le lendemain en même temps que les parents de Jean, et de connaître la vérité en même temps qu'eux aussi.

V

Jean se leva de grand matin, avec mille précautions pour ne pas éveiller ses parents qu'il crovait profondément endormis. Il s'habilla à la hâte. La toilette du pauvre garçon n'était pas longue, et, ses souliers à la main, il se dirigea à pas de loup vers l'atelier de son père, le traversa et arriva jusqu'à la porte de la rue. Il poussa le verrou, certain de le voir céder, comme de coutume, à la moindre impulsion, mais le pêne de fer résista. Il renouvela plusieurs fois ses efforts, mais inutilement : la porte avait été fermée avec un soin extrême. Il était désespéré; cependant il voulait, il devait sortir. Une ressource lui restait, et heureusement on n'avait pas songé à la lui enlever. Il poussa la fenêtre et l'enjamba. Mais, à l'instant où il allait sauter dans la rue, une main se posa sur son épaule; il se retourna, et vit son père et sa mère, l'œil chargé de colère et de menace. Il trembla comme un coupable pris en flagrant délit.

— Que vas-tu faire par là, lui dit sévèrement sa mère, en le tirant par l'oreille de façon à le faire rentrer.

Jean, au moment d'être surpris, avait vu Marie qui accourait de l'extérieur et qui certainement l'avait aperçu à califourchon sur le seuil de la fenêtre.

- Je t'en prie, mère, cria-t-il, avec un accent plein d'inquiétude, tais-toi! Marie est là qui t'écoute!
- -- Tant mieux! cria la mère exaspérée, tant mieux; que tout le monde sache ce dont tu es capable. Antoine, fais venir Marie.

La femme d'Antoine connaissait l'influence que la fille de Madeleine exerçait sur Jean, et voulait au besoin se servir de cette influence pour faire rentrer son fils dans la voie de l'honneur dont elle craignait qu'il ne fût sorti.

— Donne-moi l'argent que tu as dans tes poches, lui dit sa mère, terrible de sang-froid et de menace.

Jean la regarda et changea de couleur.—L'argent?... balbutia-t-il.

- Donne-moi cet argent, te dis-je!

Jean prit l'argent et le tendit à sa mère.

Ses lèvres murmurèrent un nom, et un soupir souleva sa poitrine.

- Qui t'a donné cette somme-là?

Jean se tut.

- Où l'as-tu volée! cria-t-elle, sans plus de ménagement.
- Volée!... dit Jean à la fois furieux, honteux et surpris qu'une pareille supposition pût être amenée par la présence de cet argent dans ses poches.

Il regarda Marie comme pour lui demander si elle aussi lui prétait d'aussi méchantes actions.



La bonne petite fille ne put répondre que par son attitude suppliante. Les yeux en pleurs, la bouche frémissante, elle semblait dire : ami, j'ai foi en ta loyauté; mais, par grâce, désabuse tes parents!

Antoine restait silencieux et abattu. Sa femme seule avait conservé de l'énergie, l'énergie du devoir : elle dominait son fils du regard et l'interrogeait avec l'autorité d'un juge.

- Répondras-tu? dit-elle.
- Jean, suppliait Marie, explique à ta mère d'où te vient cette somme.
- Je l'ai gagnée par mon travail, murmura Jean, du ton de quelqu'un qui est convaincu d'avance qu'il ne sera pas cru.
- Ton travail, fainéant! Et quel travail aurait pu te rapporter autant, toi qui n'es bon à faire chose qui vaille un sou? .
- J'ai demandé de la besogne, et l'on m'en a donné, répliqua-t-il. Ce qu'on me paye n'est pas lourd, mais c'est un salaire honnêtement acquis.
- Si cela était vrai, pourquoi nous l'aurais tu caché? Et puis quel métier peut te rapporter cette somme, toi qui n'en sais aucun? Tu vois donc bien que tu as volé, persista impitoyablement la femme d'Antoine, qui ne mettait tant de véhémence dans ses accusations que pour forcer son fils à faire connaître la source véritable de cet argent.
- Hélas! ce que je vous dirais, vous ne le croiriez pas! se borna-t-il à dire.

Mais, en ce moment, un homme passait sous la fenêtre. Jean, en l'apercevant, poussa un cri de joie.

- Pierre! appela-t-il.

L'homme leva la tête. C'était un ouvrier endimanché et tout fier de sa blouse bleue, luisante de propreté. Il

s'en allait vers la ville, les mains dans les poches et la pipe à la bouche.

- Tiens! c'est toi, Jean? dit-il, aussitôt qu'il eût vu le rousseau. C'est donc là ous' que tu niches, m'fieu?
- Connaissez-vous donc ce garçon? lui demanda Antoine en désignant Jean.
- Parbleu! je l'crois bi, c'est no's manœuve; un crâne lapin tout de même, qui, quoique flamand, ne boude pas à la besogne, et qui gagne vaillamment ses cinq sous par jour, allez!
 - Manœuvre?
- Manœuve-maçon, quoi! chez M. D**. Il y a trois semaines qu'il a venu demander du travail à no's maître, disant que c'était pour secourir une vieille mère malade. Et il a supplié tant et tant qu'on n'a pas pu lui refuser, quoi! Ah! c'est donc ici que tu reviens chaque soir? C'est joliment loin tout de même pour un fieu comme ça. De Waterloo ici, où nous travaillons, il y a au moins deux bonnes lieues, et c'est qu'il ne manque jamais d'être à son poste, ce gredin-là!

L'ouvrier aurait continué longtemps encore peut-être; mais les parents de Jean cédaient à l'attendrissement et à l'admiration. On remercia Pierre. — « Il n'y a pas de quoi, » répondit-il en mettant la main à sa casquette; et il poursuivit sa route en poussant devant lui de vigoureuses bouffées de caporal.

On comprend aisément que la position de Jean avait changé aux yeux d'Antoine et de sa femme. Mais il restait un point à éclaireir. Le rousseau fut interrogé.

— Il y a un mois, répondit-il, Madeleine était au lit; M. Auguste lui déclara que si elle pouvait bien se nourrir, elle serait guérie. Dès ce moment, je fus tourmenté de l'idée de trouver un moyen de procurer à la mère de Marie ce qu'il lui fallait. Je vous savais dans une posi-

tion à ne pas pouvoir lui venir en aide. M. Auguste, il est vrai, donnait souvent quelque chose; mais, je l'avoue, i'étais fâché qu'un étranger se mêlat de ca, et ie voulus à mon tour secourir Madeleine. Je courus tout le jour, de maison en maison, demandant du travail. lorsque je tombai sur une âme charitable qui m'accueillit, et qui, comme vient de vous le raconter Pierre, m'assura cing sous par jour. C'étaient trois francs par semaine. Chaque matin, j'allais acheter les petites provisions de notre voisine, et je les plaçais dans son armoire, sans être apercu. Ce qui me restait le dimanche, je le déposais sur la cheminée... Et maintenant, poursuivit-il, pardonnez-moi de vous avoir offensés en vous cachant la vérité: i'avais si souvent refusé de travailler ici, que je craignais que vous ne m'eussiez reproché de travailler ailleurs.

Mais sa cause était depuis longtemps gagnée dans le cœur du brave tonnelier et de sa femme; il n'eut pas besoin d'en dire davantage pour se voir absous.

Quant à Marie, elle s'était jetée dans les bras de son ami, dès le commencement de l'explication.

VI.

Depuis ce jour, la mère de Jean n'appela plus son fils : le Roux; il lui paraissait beau comme un chérubin, et elle était fière de son bon cœur.

Jean continua pendant longtemps encore son métier de manœuvre-maçon, et rapportait religieusement son salaire à ses parents, qui s'empressaient de l'employer à secourir Madeleine.

Mais la santé revint à la mère de Marie, et avec la santé reparurent les forces. Le bruit de la belle action du rousseau s'était répandu, et bientôt le fils du tonnelier ne fut plus seul à venir en aide à la veuve. Les bons exemples profitent toujours. Quelques personnes se piquèrent d'honneur — et ici l'orgueil avait sa raison d'être — de tirer Madeleine du mauvais pas où elle était. On lui procura une occupation facile, et dont le produit devait suffire à ses besoins. Marie fut envoyée à l'école.

Auguste et sa sœur n'avaient pas cessé de venir voir la pauvre veuve, ni de lui prêter leur faible appui.

Jean ne pouvait se défendre d'un certain souci, chaque fois qu'il apprenait que l'étudiant était venu passer quelques heures chez Marie. Il bénit le ciel à un double titre, le jour où le sort de Madeleine lui parut assez assuré, et qu'il put quitter sa corbeille à briques et son bac à chaux; désormais il se trouvait à même de voir plus souvent son amie. Il vint aider son père, et le vieil Antoine était fier d'avoir son fils à ses côtés et de l'entendre chanter, à l'unisson avec lui, ses bonnes et vaillantes chausons.

Des années s'écoulèrent ainsi. Les enfants devinrent grands. Marie, à l'âge de dix-sept ans, était la plus belle fille de la commune. Jean était toujours laid, mais bon et courageux. Auguste allait avoir terminé ses études ; il n'avait qu'une ambition, celle d'obtenir le titre d'officier de santé 1.

Il était beau, instruit, honnête et doux, Marie le comparait souvent, malgré elle, à Jean le Roux qui, de toutes ces qualités, ne possédait que l'honnêteté et la douceur. Elle aimait le fils du tonnelier, mais elle dut s'avouer qu'elle aimait aussi le jeune et bel étudiant, et que même il y avait une nuance très-sensible entre le sentiment qu'elle portait au premier et celui qu'elle éprouvait pour



¹ Qu'on ne perde pas de vue que cela se passe avant 1830.

le second. Sa joie était grande en voyant Jean; mais la bonne fille n'était jamais aussi désolée que quand Auguste prolongeait ses absences. Et puis, si l'on prononçait le nom de ce jeune homme, ou si elle espérait de le rencontrer, son cœur battait bien fort : ce qu'il ne faisait pas quand on parlait de Jean ou que Jean allait venir.

Auguste, à son tour, était bien épris de la blonde Marie, et ne se trouvait heureux qu'auprès d'elle.

Jean savait tout cela, en souffrait beaucoup, mais ne trahit pas une fois sa douleur ni son dépit.

Nous l'avons dit, les enfants étaient venus à un âge où les sentiments, de la nature de ceux qu'ils éprouvaient, ne peuvent plus rester à l'état latent, comme disent messieurs les physiciens.

Un des trois d'ailleurs savait depuis longtemps à quel mouvement il obéissait. Ce fut aussi lui qui le premier fit connaître la situation de son cœur.

Lorsque Auguste parla à Marie de ses vœux et de ses espérances, la pauvre fille se sentit tellement étourdie de cette brusque déclaration, qu'elle chercha autour d'elle un appui. Elle se connaissait deux amis des plus dévoués, sa mère et Jean. Elle résolut de parler à celuici avant de rien oser dire à l'autre.

Mais quelle émotion une pareille révélation ne devaitelle pas éveiller dans l'âme du pauvre rousseau! nous le laissons à penser. Il contraignit sa souffrance et écouta jusqu'au bout les confidences de Marie.

- Aime-le, répondit-il, si seul il peut faire ton bonheur. Pourvu, ajouta-t-il avec quelque amertume, qu'à son tour il t'aime autant que tu le mérites!
- Oh! oui, dit la jeune fille, enthousiasmée, l'œil en feu et le sourire aux lèvres, il m'a juré qu'il m'aimera toujours!

— Toujours!.... Dieu l'entende! répliqua simplement Jean en poussant un soupir.

Quelque temps s'écoula encore, Marie toute occupée de son amour, le rousseau tout chagrin de son sort.

Auguste avait atteint le but de son ambition: il était officier de santé. Ses visites devinrent plus rares, son maintien était plus froid, et le *toujours* de son ardeur était bien près de finir.

Qu'on ne l'accuse pas trop pourtant. Lui aussi avait des amis. Il leur confia ses pensées les plus chères. Mais ceux-là étaient élevés dans un monde où l'on compte moins avec le cœur. Ils virent dans cette liaison d'Auguste un obstacle à son avenir. Ses intérêts les plus précieux étaient en jeu. Sa position lui commandait la réflexion; il n'était plus à un âge où l'on écoute ses sentiments seulement. Puis on savait quelque part une personne qui lui procurerait de quoi avancer sa fortune et lui donner une figure dans le monde.

On décora pompeusement l'abandon qu'il ferait de Marie du nom de sacrifice. Il replâtra sa conscience avec un sophisme; car que faisait-il autre chose si ce n'est le sacrifice de son cœur à ses intérêts.

Il fut considéré comme grand, courageux, raisonnable, et le souvenir de Marie fut enterré sous de nombreux soupirs.

Le jour où la pauvre fille reconnut que l'amour d'Auguste n'avait été qu'un mensonge, elle se rappela de nouveau cet ami si sur qu'elle avait toujours eu auprès d'elle. Mais il lui manquait depuis quelque temps déjà.

Jean n'avait pas eu la force de supporter la vue de bonheur de son rival : il n'avait accepté son lot qu'avec contrainte, et, pour ne pas paraître faillir, pour cacher son chagrin, il avait résolu de s'éloigner. Le pauvre garçon, à son tour, se paya d'un sophisme: il se fit soldat. Il s'engagea pour servir la patrie, dans un temps où, heureusement, ce service se bornait à bien fourbir ses armes, à faire luire ses boutons et à blanchir ses buffleteries. Il était donc loin quand Marie reçut en plein cœur la nouvelle de son abandon.

Mais il n'était guère plus heureux que son amie. Un mois après être entré au régiment, il comprit la grandeur de son sacrifice, qu'ici d'autres qualifieraient de sottise. Décidément, ne plus voir Marie était une peine trop grande. Loin de ce foyer d'honnêteté, il sentit se relâcher une à une les brides qu'il avait su mettre à ses instincts, qui, sans être mauvais, le faisaient descendre singulièrement au niveau du commun des hommes. Il éprouva le besoin de s'arrêter sur cette pente, et il attendit, avec impatience, le jour où il pourrait aller se retremper aux sources de sa bonté première.

Tant il est vrai que Dieu n'a mis dans l'homme tant d'instincts divers que pour les amender les uns par les autres! Tout est une aspiration vers le bien, vers le beau, vers le juste. Dès que la société aura compris cette grande loi qui consiste à placer chacun dans la sphère qui lui est propre, il n'y aura plus de méchants sur la terre. Jean fût resté mauvais, sans le contact de Marie.

Après six mois de service, six mois de tortures pour ce bon garçon, il obtint un congé. Et le jour où il arriva, vous eussiez dû voir comme toutes les commères d'Ixelles se précipitèrent à leur porte pour le saluer à son passage. Il annonçait au loin son arrivée par le bruit de ses éperons et le cliquetis du long sabre qui battait ses talons. Son casque était poli pour la circonstance et éblouissait les jeunes filles. Tout son équipe-

ment était plus soigné que pour un jour de parade.

On ne disait plus Jean le Roux, mais Jean le Dragon.

Et que le cour lui battait en tournant l'angle du grand.

Et que le cœur lui battait en tournant l'angle du grand étang!

Il revit la maison paternelle et le toit de Marie; il les salua d'un sourire. Mais personne n'était venu au devant de lui. Il entra chez ses parents: ils étaient sortis; puis, avec une émotion qu'il eut peine à maîtriser, il pénétra chez Madeleine. Tout le monde était près du lit, et il ne fallut pas longtemps au pauvre Jean pour reconnaitre que, cette fois, la malade n'était plus Madeleine, mais Marie.

La blonde fille se sentit renaître en voyant le beau soldat, comme elle dit, et ses grands yeux bleus tout cerclés de bistre prirent une expression de joie qui donnait à sa figure pâle et amaigrie quelque chose d'angélique.

— Bonjour, Jean, lui dit-elle de sa voix douce mais affaiblie, et qu'entrecoupait une toux sèche et opiniâtre, je suis bien, bien heureuse de te revoir, sais-tu!

Et elle tendit au dragon sa petite main brûlante.

Jean ôta son casque et le macula d'une larme.

On lui conta l'abandon d'Auguste; il ne lui en fallut pas davantage pour s'expliquer l'état dans lequel il retrouvait son amie.

La pauvre fille avait contracté une de ces cruelles et implacables maladies de langueur si communes dans nos climats. Dans des conditions ordinaires, les soins auraient pu la sauver peut-être; mais le chagrin ne fit qu'activer cette flamme intérieure qui semblait la consumer. Elle traîna quelque temps encore, au milieu des caresses de sa mère, d'Antoine et de sa femme. Jean eût voulu mourir avec elle. Mais la bonne fille s'en alla seule, laissant le rousseau en proie à la plus vive douleur.

Dans ce moment suprême, il sentit une voix secrète qui l'appelait au courage. Il crut que c'était la voix de son bon ange : c'était ce cri instinctif de la conscience, que l'on nomme devoir. Heureux sont ceux chez qui cette voix retentit encore! Il retourna finir le terme de son engagement. Puis, plus tard, il vint reprendre le métier de son père et soutenir ses parents du produit de son travail. Il ne manquait pas un jour de parler de Marie et de la pleurer amèrement.

Quant à Madeleine, cette nature si faible, si maladive, elle parvint à supporter ce malheur, et, comme elle le disait elle-même, Dieu ne lui envoyait cette longue existence que comme une seconde épreuve. L'épreuve fut de grande durée, puisqu'à l'époque où elle nous raconta ces scènes touchantes, elle seule, caduque et infirme, survivait à tous ces êtres si dignes de sympathie.

Car c'était la vieille Madeleine qui, il y a dix ans, venait s'asseoir chaque jour au bord de l'étang et regarder d'un œil éteint les deux maisons où vécurent Jean le Roux et Marie la Blonde.

-C8280-

Juin 1857.

ÉMILE GREYSON.



L'AMOUR DES FEMMES POUR LES SOTS '.

Il est des nœuds secrets, il est des sympathics... Connelle.

Ī

C'est un fait généralement admis que les femmes se connaissent très-bien en étoffes, en perles et en dentelles, et que, quand elles adoptent un ruban, il y a tout lieu de croire qu'elles ont pour ce ruban des motifs plausibles de préférence. Partant de cette donnée, des philosophes se sont demandé si elles mettaient un soin également sérieux dans le choix d'un amant ou d'un

On ne manquera pas de nous objecter que nous avons pris là un sujet sur lequel il n'y a plus rien à dire, tant il a été souvent traité. Nous l'avouons; aussi, n'avons-nous pas eu la prétention de faire du neuf. Nos pages consciencieuses ne sont que le résumé de nombreux et volumineux écrits. C'est un vrai travail d'érudition, et nous aurions obtenu la plus douce récompense de nos efforts, si nous inspirions au lecteur l'idée d'approfondir cette importante et curieuse matière.

mari. La plupart en ont douté. Quelques-uns ont posé comme axiome que ce qui déterminait les femmes à cet égard, ce n'était ni la raison, ni l'amour, ni même le caprice; qu'un homme leur plaisait, par cela seul qu'il s'était présenté à elles le premier, et que, quand il était remplacé par un autre, celui-ci n'avait d'autre mérite que d'être venu avant le troisième.

Cet irrévérencieux système a longtemps prévalu. Mais aujourd'hui, grâce à Dieu, la vérité s'est fait jour : il est acquis que les femmes ne s'éprennent de nous qu'à bon escient. Entre les hommes, elles comparent, elles examinent, elles pèsent; elles ne se décident pour l'un d'eux qu'après avoir vérifié et constaté en lui la qualité précieuse qu'elles recherchent. Et cette qualité, c'est... la sottise.

Pour faciliter ses recherches, nous lui indiquerons les principales autorités que nous avons consultées :

Aubert, Dialogue de la teste et du bonnet sur les natures et complexions des femmes. Lyon, 1544, in-16.

Guéroult, La Louange et vitupère de sottise, avec colloques sur les diverses fantaisies des femmes. Paris, 1556, in-8°.

Prévost, L'Amant desconforté cerchant confort parmy le monde, contenant le bien et le mal des femmes, avec plusieurs préceptes et documents contre les femmes. Lyon, 1564, in-16.

Agrippa, Libelli de præexcellentia fæminei sexus et de matrimonio. Cologne, 1897, in-12.

Olivier, Alphabet de l'impersection et de la malice des semmes. Rouen, 1683, in-12.

Moncrif, Essai sur la nécessité et les moyens de plaire. Amsterdam, 1738, in-18.

Champcenets, Petit traité de l'amour des femmes pour les sots. Liége, 1788, in-8°. C'est à Champcenets que nous avons emprunté l'épigraphe de notre opuscule.

Necker, Du bonheur des sots. Paris, 1788, in-8°.

Voir aussi Senancour, Novalis, Stendhal, Nodier, de Balzac, etc.

II

De toute antiquité, les femmes ont eu de la prédilection pour les sots. Alcibiade, Socrate et Platon ont été sacrifiés par elles aux fats de leur temps. Turenne, la Rochefoucauldt, Racine et Molière ont été trahis par leurs maîtresses pour des sots notoires. Au xviiie siècle, toutes les bonnes fortunes ont été réservées aux petits abbés. Nos contemporaines, s'autorisant de ces illustres exemples, continuent à idolâtrer les descendants de ceux qu'adoraient leurs grand'mères.

Nous n'entendons point blâmer un penchant qui paraît incurable : nous voulons seulement le motiver.

Pour peu que l'on soit observateur et qu'on ait vu le monde, on sait que la sottise est, presque toujours, un gage de succès. Malheureusement, ne jouit pas qui veut des avantages de la sottise. La sottise est plus qu'une supériorité ordinaire : c'est un don, c'est une grâce, c'est une marque divine. On naît sot : on ne le devient pas. C'est parce qu'il est béni du ciel que le sot, quelque carrière qu'il embrasse, est sûr de réussir. Il ne sollicite pas les places; il les prend en vertu du droit qui lui est propre : nominor leo. Il ignore ce que c'est que d'être rebuté ou honni : où qu'il arrive, il est fêté comme le convive qu'on attend. Le sort lui sourit tout particulièrement auprès des femmes. Jamais une femme n'a résisté à un sot. Jamais un homme d'esprit n'a eu impunément un sot pour rival. Pourquoi? Hélas! est-il besoin de le demander? En affaires d'amour, le parallèle à établir entre le sot et l'homme d'esprit, n'est-il pas tout à la confusion de ce dernier?

Ш

En cette matière, l'homme d'esprit se laisse aller à d'étranges illusions. Il voit dans les femmes des êtres d'une nature plus relevée que la sienne, ou, tout au moins, il leur prête ses idées, il leur suppose son cœur, il se les représente capables, comme lui, de générosité, de noblesse et de grandeur. Il s'imagine qu'il faut pour leur plaire des qualités au-dessus du vulgaire. Naturellement timide, il s'exagère encore, auprès d'elles, son insuffisance; le sentiment de ce qui lui manque le rend défiant, indécis, tourmenté. Respectueux jusqu'à en être craintif, il n'ose exprimer son amour en paroles : il l'exhale par une suite non interrompue de douces prévenances, de tendres égards, d'attentions délicates. Comme il ne veut rien obtenir au prix d'une indignité, il n'est pas éternellement sur les pas de celle qu'il aime : il ne la poursuit pas, il ne la fatigue pas de sa présence. Pour l'intéresser à ses maux, il n'affiche pas un air piteux, sombre et réveur; au contraire, il s'efforce d'être toujours bon, affectueux et gai auprès d'elle. Ce n'est qu'en la quittant qu'il laisse percer ce qu'il souffre, et ce n'est qu'en secret qu'il verse des larmes.

Le sot n'a pas de ces scrupules. L'intrépide opinion qu'il a de lui-même le remplit de sang-froid, d'assurance. Il est satisfait de sa personne, et rien ne paralyse son audace. Il est amoureux tout haut, et il sollicite avec instance des preuves d'amour. Pour se faire remarquer de celle qu'il recherche, il l'importune, ou il lui tend des piéges grossiers : dans une contredanse, il lui serre la main, et, à la fin d'un bal, il lui dérobe

son bouquet. En une soirée, il lui crie dix fois à l'oreille: « Que vous êtes belle! » car son instinct lui a révélé que c'est par l'adulation qu'on prend les femmes et qu'on les perd, comme les rois. Du reste, comme chez lui tout est superficiel et extérieur, l'amour n'est pas un événement qui change sa vie : il continue, comme par le passé, à la dissiper dans les jeux, dans les spectacles et dans les promenades.

IV

L'amour, a-t-on dit, est un voyage dont le point de départ est le sentiment, et le terme inévitable la sensation. Si cela est vrai, il s'agit d'embellir la route et d'arriver le plus tard possible. Or, qui mieux que l'homme d'esprit sait babiller sur le bord du chemin, s'arrêter à cueillir les fleurs, se désaltérer aux sources vives qui courent sous le gazon, susciter des aventures, faire des détours? Une boucle de cheveux mal arrangée, un salut rendu avec moins d'empressement que d'habitude, un son de voix discordant, un mot mal choisi, tout lui est prétexte pour ralentir la marche et prolonger les plaisirs de la traversée. Mais combien de femmes apprécient ces chastes, ces précieuses lenteurs? Il leur faut de l'amour, de quelque nature qu'il puisse être, et celui que le sot leur offre leur suffit, quoiqu'il les déshonore. C'est récompenser outre mesure sa mauvaise éducation et ses gros appétits!

v

L'homme d'esprit, quand il est parvenu à se faire aimer, ne jouit pas d'une félicité sans mélange. Effrayé de son bonheur, il essave de s'en rendre compte au lieu de s'y complaire. Il se demande pourquoi et comment on l'aime; s'il est pour sa maîtresse une nécessité ou un passe-temps; si l'on s'est donné à lui par un ascendant invincible; si on l'aime, enfin, pour lui-même. Il est ingénieux à se créer des angoisses : il est comme ce sybarite qui, couché sur un lit de fleurs, était incommodé par le pli d'une feuille de rose. Dans un regard, dans un mot, dans un geste, il trouve mille nuances imperceptibles dès qu'il s'agit de les interpréter contre lui-même. Mais, en compensation de ces peines, que l'amour lui vaut d'enchantement et de délices! Comme il en étudie. comme il en extrait, comme il en savoure les voluptés les plus fugitives jusque dans leurs derniers raffinements! Comme sa sensibilité exquise sait découvrir le charme des enfantillages frivoles, des invisibles attraits. des riens adorables!

Le sot, lui, est un amant toujours content et tranquille. Il a une si robuste confiance dans les agréments qu'il étale, qu'il a la certitude d'être aimé avant même d'en avoir la preuve. Et cela doit être. A son avis, il fait infiniment d'honneur à la femme à laquelle il dédie ses feux. Il ne lui doit pas le bonheur, il le lui donne, et, comme tout le porte à exagérer son bienfait, il ne lui vient pas même l'idée que l'on puisse s'en montrer ingrat. Ainsi, au milieu des joies de l'amour, il goûte encore

les enivrements de la fatuité. Mais comme, en définitive, l'objet de son culte n'est autre que lui-même, il s'ennuie vite; et comme l'amour n'est pour lui qu'un amusement qui passe, les dernières faveurs, loin de l'enchaîner plus fortement, le détachent par la satiété.

VI

L'homme d'esprit voit dans l'amour une grande et sérieuse affaire; il s'en occupe comme du plus grave intérêt de sa vie, sans distraction, sans réserve. Il peut en perdre quelques-unes de ses facultés viriles; mais c'est pour grandir en abnégation, en dévouement, en bonté. Il supporte tout de celle qu'il aime, sans en rien exiger. Quand elle comble un de ses vœux, quand elle va au devant d'un de ses désirs, loin de s'en enorgueillir, il l'en remercie avec une effusion mêlée de surprise. Il lui pardonne généreusement tous les torts qu'elle a envers lui, car trop fier pour s'emporter ou pour se plaindre, il ne sait provoquer ni la pitié, qui attendrit, ni la crainte, qui fait taire. Quel enfer, si le malheur l'a fait tomber sur une femme belle et méchante, sur une coquette aux sens froids, ou sur une jeune fille grondeuse et acariâtre avant l'âge! Il souffrira cruellement de leurs perfidies, mais il les excusera par la fragilité de leur sexe; ou, s'il convient de sa faiblesse, il en gémira sans en vouloir triompher. Son indulgence peut alors le conduire à la dégradation. Il suivra les yeux fermés la pente qui l'entraîne à l'abime. sans que la louange, le blâme, l'ambition, la fortune puisse l'arrêter ou le retenir.

Le sot échappe à ces dangers. Comme ce n'est pas lui qui aime, c'est lui qui domine. Pour vaincre une femme, il feint bien, pour quelques moments, l'excès du désespoir et de la passion; mais ce n'est là qu'une ruse de guerre, une tactique de siége pour tromper et réduire l'ennemi. Aussitôt après, il ressaisit la tyrannie et il ne l'abdique plus. Pour s'y entretenir, il a sa méthode, ses règles, sa ligne de conduite. Il est indiscret par principe, parce qu'en divulguant les faveurs qu'il reçoit, il compromet celle qui les lui accorde, et qu'en même temps il écarte les rivalités naissantes. Il est susceptible par raison, jaloux par calcul, afin de se ménager ces profitables querelles qui lui servent, à son gré, à amener une rupture définitive ou à exiger un nouveau sacritice. Il affiche une indifférence cruelle, en montrant peu de confiance dans les marques d'attachement qu'on lui donne. Dans un bal, tout en défendant à sa maîtresse de danser, il la néglige à dessein. Il l'afflige par des apparences d'infidélité: il manque l'heure convenue pour se voir, ou, après s'être fait attendre, il présente de ses retards des excuses équivoques. Habile à semer l'inquiétude et l'effroi, il se fait obéir à force d'être maussade, et finit par inspirer une affection sincère à force de la braver.

VII

L'homme d'esprit, accablé par le vide immense que laisse dans le cœur une affection qui s'en va, ne rompt jamais une liaison qu'au prix de violents déchirements intérieurs. Comme on l'a fort bien dit, alors même qu'il lui a suffi d'un jour pour se donner, il lui en faut mille pour se reprendre. Au moment où il se croit redevenu libre, combien de fois un sourire, un balancement de tête, une facon de tenir la robe ou de pencher l'ombrelle, le fait retomber dans la servitude première! Du reste, la femme à laquelle il a ouvert le secret de son âme demeure toujours pour lui un être à part. Il ne l'oublie jamais. Morte ou délaissée, il voue à celle qu'il a perdue de longs regrets. Poursuivi par le souvenir qu'il garde d'elle, souvent il découvre que les autres femmes dont il s'est épris n'ont que le mérite de lui ressembler. Alors il se livre à des comparaisons qui l'égarent, qui l'irritent, qui le jettent hors de lui, et il va jusqu'à offenser ses nouvelles idoles en exigeant dans leur mise, dans leur marche, et jusque dans leur langage, quelque chose qui lui rappelle son implacable idéal. Et si c'est lui qui est abandonné, à quelles tortures il est en proie! Vivre sans être aimé lui paraît intolérable. Rien ne peut ni le consoler ni le distraire. S'il va revoir les lieux qui furent témoins de son bonheur, sa mémoire évoque mille détails charmants et cruels. Là, c'est la haie odorante dont les épines déchirèrent le voile de l'infidèle; ici, c'est le ruisseau qu'elle n'osa franchir, la peureuse! que soutenue par sa main; là, c'est l'allée dont le sable fin semble avoir gardé l'empreinte de ses pas légers. Il contemple aux fenêtres les longs rideaux blancs, au balcon, les arbustes en fleurs, sur la pelouse, la table, le banc, les chaises, à la place qu'ils occupaient autrefois. Se peut-il qu'elle ait si vite changé? N'est-ce pas hier qu'au retour d'une promenade dans les bois, elle lui essuyait la sueur du front, et qu'elle s'attachait à lui dans une douce et caressante étreinte... Aujourd'hui, plus d'épanchements, plus de serrements de main, plus de ces

heures enivrées où le monde entier s'oubliait! Il est seul, livré à lui-même, sans force, sans but : c'est le délire du désespoir 1.

Le sot est au-dessus de ces misères. Toujours enrôlé sous la bannière de l'inconstance, il se défait d'une maîtresse sans combats ni remords; il utilise une trahison pour courir après des aventures nouvelles. Pour lui, il n'y a rien d'affreux dans une séparation, car il n'a jamais soupçonné qu'on pût placer sa vie dans une autre vie, et qu'en se faisant une habitude de cette communauté d'existence, on pût mortellement souffrir quand elle venait à se briser. D'une femme qu'il n'aime plus, il ne retient que le nom, comme le vieux soldat le nom d'une campagne, pour s'en glorisier en l'ajoutant à la liste de ses victoires.

¹ Cette situation est très-poétique, et aurait pu se rendre également en vers, — comme ceci, par exemple, en s'adressant à la perfide :

A chaque instant, partout, je retrouve ta trace; Ton fantôme adoré m'apparaît en tous lieux; L'air est plein de ta voix, de tes traits, de ta grâce, Et de ton nom mélodieux.

Tout me parle de toi dans cette solitude : Et la petite table, et le grand fauteuil vert, Et le livre où le soir tu lisais d'habitude, Au même endroit encore ouvert!

Quoi! n'est-ce pas hier qu'en parcourant l'allée De quelque vieux manoir au fond des bois perdu, Tu cueillais, en chantant, la bruyère étoilée, Ton bras à mon bras suspendu?

N'est-ce pas ce matin, sous ton voile cachée, Que tu passais, timide, à l'angle du chemin? Et n'est-ce pas ce soir qu'à ton balcon penchée, Tu me saluais de la main?

Etc., etc., etc.

VIII.

Il est une époque où il en coûte beaucoup d'aimer. Quand on a un peu vu et étudié les femmes, on acquiert une certaine dureté, qui permet d'approcher sans danger des plus belles et des plus séduisantes. On avoue sans détour l'admiration qu'elles inspirent, mais c'est une admiration d'artiste, un enthousiasme sans tendresse. On a, d'ailleurs, une clairvoyance cruelle pour saisir, à travers tous les artifices de la coquetterie, ce que vaut la soumission qu'elles étalent, la douceur qu'elles affectent, l'ignorance qu'elles jouent. Avec tout cela, soyez épris, si vous pouvez! C'est d'ordinaire entre trente et trente cinq ans que le cœur de l'homme d'esprit se ferme ainsi à la sympathie et commence à se pétrifier. Cependant, il est possible que chez lui les feux de la jeunesse se rallument, et qu'il vienne à éprouver un amour aussi pur, aussi fervent, aussi naïf que dans les fraîches années de l'adolescence. Loin d'avoir perdu les troubles, les saisissements, les transports de l'âme amoureuse, il les ressent avec une émotion plus profonde, et il les estime à un prix d'autant plus haut qu'il est moins sûr de les voir renaître. Oh! alors, plaignez le pauvre insensé! Le voilà contraint de s'agenouiller devant une femme pour qui le mérite n'est rien, de marcher pas à pas dans son ombre, de faire l'exercice autour de sa jupe, de s'extasier devant sa broderie, de vanter ses colifichets. Hélas! ces longs supplices le révoltent, et. Pygmalion désespéré, il s'éloigne de la Galathée dont il n'a pu animer le marbre. — Mais ces infortunes de l'âge sont inconnues au sot, - car chaque

jour qui passe ne lui fait pas trouver dans l'amour un bien plus cher et plus difficile à conquérir. Les hasards de la vie ne l'ayant ni amélioré ni endurci, continuant à voir les femmes du même œil qu'autrefois, il leur exprime ses ardeurs avec les mêmes larmes et les mêmes soupirs qui lui ont servi à peindre ses anciens tourments. Et comme il n'a pas appris à exiger d'elles autre chose que les apparences de la passion, il vient aisément à bout de se persuader qu'on l'aime. Loin de s'enfuir, il persévère — et il triomphe.

IX.

L'homme d'esprit est le plus maladroit des hommes pour écrire à une femme. Quand il se hasarde à le faire, il éprouve d'incroyables difficultés. Méprisant le jargon de la galanterie, il ne sait comment se faire entendre. Il veut être réservé, et il paraît froid; il veut dire ce qu'il espère, et il indique ce qu'il craint; il avoue qu'il n'a rien pour plaire, et on le prend au mot. Il commet le crime de n'être ni commun ni vulgaire. Ses lettres sortent de son cœur, et non de sa tête; elles sont d'un style simple, clair et limpide; elles ne contiennent que quelques détails touchants et bien sentis. Mais c'est précisément ce qui fait qu'on ne les lit pas, qu'on ne les comprend pas, et qu'on s'en venge. Elles sont décentes : il les faut stupides.

Le sot est très-fort en correspondance amoureuse, et il le sait. Bien loin de reculer devant l'envoi d'une lettre, c'est très-souvent par là qu'il débute. Il en a une collection de toutes prêtes, pour tous les degrés de la passion. Il y allègue en langage burlesque l'ardeur de sa flamme; à chaque phrase, il répète mon ange et je vous adore. Il ne débite que des formules emphatiques et plates; il ne décèle rien qui indique une personnalité quelconque. Il n'est suspect ni d'excentricité ni de poésie: c'est ce qu'il faut; il est médiocre et ridicule: c'est mieux encore. En effet, l'étranger qui lit ses missives n'y trouve rien à redire; dans sa jeunesse, le père de la demoiselle écrivait comme cela; la demoiselle ellemême ne s'attendait pas à autre chose. Tout le monde est satisfait, même les amies. Que voulez-vous de plus?

X

Enfin, l'homme d'esprit, en vertu de ce qu'il est, inspire aux femmes une répulsion secrète. Sa timidité les étonne, sa délicatesse les embarrasse, sa distinction les humilie. Quoi qu'il fasse pour descendre jusqu'à elles, il ne réussit pas à les mettre à leur aise; il les choque, il les gêne; et cette contrainte, dont à son insu il est la cause, jette du froid dans les conversations les plus indifférentes, éloigne la familiarité et effarouche l'inclination prête à naître.

Mais le sot ne déconcerte ni n'offusque les femmes. Dès la première entrevue, il les rassure, il fraternise avec elles. Il s'élève sans gaucherie jusqu'à leurs entretiens les plus fades; il jase, il rit, il minaude comme elles. Bien loin de se sentir déplacées dans sa compagnie, elles la recherchent parce qu'elles y brillent. Elles peuvent, devant lui, aborder tous les sujets et causer de toutes choses, innocemment, sans conséquence.

Dans la persuasion qu'il ne pense ni mieux ni autrement qu'elles, elles viennent à son secours quand une idée lui manque: elles suppléent à sa disette. Comme elles se font valoir par lui, il est juste qu'elles le dédommagent, et elles consentent à tout écouter de lui. Elles lui livrent ainsi leur oreille, qui est le chemin de leur cœur, et un beau jour elles sont tout ébahies de s'être donné, dans l'ami complaisant, un maître impérieux.

XI

On peut comprendre, par cette courte esquisse, combien les sots et les gens d'esprit diffèrent dans leurs procédés de séduction. La conclusion finale, c'est que les sots réussissent et que les gens d'esprit échouent : résultat important et déplorable, en cette matière surtout.

XII

Après avoir recherché les causes du bonheur des sots et du malheur des gens d'esprit en amour, ironsnous perdre un temps précieux à accuser les femmes d'injustice? Nous n'hésitons pas, quant à nous, à rejeter tous les torts sur les gens d'esprit, tout comme le fait le profond Champcenets.

Que n'étudiez-vous les sots, leur dit cet auteur, pour parvenir à les imiter? Il peut, sans doute, vous en coûter beaucoup pour remplir un pareil personnage; mais y a-t-il quelque profit sans honte? Et, d'ailleurs, on vous y oblige: y a-t-il pour vous une autre voie de salut? Vouloir soustraire le beau sexe à l'empire des sots en lui démontrant la perversité de son goût, il n'y faut pas songer, ce serait folie: autant vaudrait changer la nature ou contrarier la fatalité. Car sachez, continue Champeenets, que les femmes ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes, que tout, chez elles, est instinct et tempérament, et que, par conséquent, elles ne peuvent être coupables de leurs préférences. On ne répond que de ce que l'on fait avec intention et discernement : or, quelle est celle qui peut rendre compte de l'engouement qui la pousse, de la passion qui la subjugue, du sentiment qui la fait ingrate ou de la vengeance qui lui dicte ses noirceurs? En vain, vous chercheriez en elles un si cruel prodige, aucune n'est complice du mal qu'elle cause : à cet égard, leur étourderie atteste leur candeur. Pourquoi donc vous obstinez-vous à leur demander ce que la providence ne leur a pas départi? Elles s'offrent à vous belles, désirables et aveugles : cela ne vous suffit pas, et vous les voulez encore raisonnables, clairvoyantes et sensibles! C'est ne les pas connaître... En elles, ne cherchez qu'elles, admirez leur taille élégante et flexible, caressez leur chevelure soyeuse, baisez leurs mains mignonnes; — mais traitez de badinage leurs mépris, accueillez leurs outrages sans aigreur, opposez l'insouciance à leurs colères. Pour prendre ces êtres légers et frêles, il ne faut que les étourdir par le bruit de vos louanges, par le faste de votre toilette, par la publicité de vos hommages....

XIII.

Oui, oui, il faut tout oser auprès des femmes!

VICTOR HENAUX.



IIN

SYSTÈME NOUVEAU DE CRÉDIT.

Organisation du crédit industriel, commercial, agricole et foncier en Belgique, par M. F. HAECK. 1 volume in-4. Bruxelles, 1857.

Dans tous les pays où le travail est actif et multiplié, la question du crédit est une de celles que l'on inscrit le plus souvent à l'ordre du jour; mais les hommes qui s'en sont le plus préoccupés, sauf quelques esprits aventureux, pionniers de l'avenir, ne l'ont guère fait sortir du cercle dans lequel, depuis longtemps, on l'a renfermée.

Le crédit, pour beaucoup de monde, n'est que la théorie et la pratique de la monnaie de papier substituée au numéraire ou lui servant d'auxiliaire indispensable dans nos sociétés civilisées. On a pris le moyen pour le but.

Le crédit est la science et l'art de distribuer le comptant de manière à favoriser toutes les branches de la

Digitized by Google

production. Peu importe que le crédit soit donné en écu réel ou en écu fictif, si, sous l'une ou sous l'autre forme, il produit l'effet du comptant.

L'écu réel ou l'écu fictif n'est que le représentant du capital; c'est avec le capital que l'on donne le crédit.

Le capital est la richesse, réalisée et accumulée, destinée à la reproduction; il est donc l'aide nécessaire du travail. Il peut parvenir au travail soit en nature soit en numéraire ou en monnaie de papier; en définitive le travail ne se sert du capital qu'en nature; s'il reçoit du numéraire ou de la monnaie de papier, c'est pour transformer l'un ou l'autre en valeurs consommables, matières premières, outils, instruments, denrées, etc., qui composent le capital en nature.

Le numéraire et la monnaie de papier ne sont que des moyens commodes, faciles et prompts, de faire circuler le capital et le mettre aux mains de ceux qui savent et veulent s'en servir. Le principe est la circulation du capital. Les moyens de réaliser ce principe sont divers et en rapport avec le degré de civilisation d'un pays. Quelles que soient les combinaisons du crédit, celui-ci a pour but la circulation du capital.

Pour que ce but soit atteint avec facilité et régularité, des intermédiaires, sous le nom de banquiers, se sont placés entre les possesseurs de capitaux et les travailleurs de quelque ordre que ce soit. Ils ont fait circuler le capital de ceux-là à ceux-ci.

On a de plus imaginé les banques de circulation qui font métier de donner du comptant contre des promesses à échéance, en retenant l'escompte pour leur bénétice. Elles font aussi largement circuler le capital.

Les banques de circulation sont le grand marché du comptant; c'est à elles qu'aboutissent la plupart des importantes transactions du pays. Les banques de circulation et d'escompte sont en général une bonne, une excellente affaire. Elles rendent de grands services, et, pour être à même de les rendre, elles jouissent d'un monopole.

Elles dominent le marché et prennent les garanties nécessaires pour être à l'abri de toutes pertes. Elles avancent leur disponible contre des effets de commerce à trois signatures et à échéance movenne de 45 à 50 jours, après examen de la solvabilité des signataires. Si les effets de commerce ne sont pas payés à échéance, elles ont recours sur les biens du créateur des effets et des endosseurs, et il n'est pas probable que dans le court espace de temps pendant lequel les effets sont restés dans le porteseuille de la banque, les trois signataires aient pu être frappés d'insolvabilité. Comme elles répètent incessamment l'escompte, elles font de gros profits par la réunion de petites parcelles et peuvent réduire le taux de l'escompte pour multiplier celui-ci. Elles ont un capital de garantie qui le plus souvent est placé, en partie ou en totalité, à intérêt. Elles possèdent un encaisse métallique par dépôts ou comptes courants, lequel leur coûte peu ou ne leur coûte rien, et elles sont autorisées à émettre sur cet encaisse trois capitaux pour un : c'est-à-dire que pour un capital dont elles ont la disposition à bon marché ou gratuitement, elles font des affaires jusqu'à concurrence de trois capitaux qui ne leur coûtent que le prix d'une seuille de papier empreinte et timbrée. Ces avantages, comme on le voit, sont considérables. Il n'est donc pas étonnant que l'industrie des banques soit très-productive.

Mais si les banques rendent des services, elles les mettent quelquesois à un haut prix.

Elles ne peuvent, il est vrai, malgré leur monopole, dépasser pour l'escompte un certain taux. Si elles le

faisaient payer trop cher, elles réduiraient le nombre et l'importance d'ensemble de leurs affaires.

Il s'établit donc une moyenne du taux de l'escompte déterminée par l'état du marché et par une sorte de balance entre l'intérêt des banques à gagner beaucoup par le taux de l'escompte, et leur intérêt à élargir le cercle de leurs opérations.

Le service rendu se trouve être ainsi et par la force des choses, assez équitablement rémunéré.

Mais la quotité de la rémunération n'est équitable qu'au point de vue des conditions circonstancielles au milieu desquelles elle s'opère.

Si ces conditions étaient changées, s'il advenait que le service pût être rendu à moindres frais, la rémunération actuelle serait naturellement hors de proportion avec le service.

La première banque de circulation connue est celle d'Angleterre, créée par le génie inventif de W. Patterson et par le besoin d'argent de Guillaume III. Depuis 1694 l'expérience et l'observation des faits ont amélioré diverses parties du système, mais le système dans son ensemble n'a pas varié. Toutes les banques de circulation ont été constituées sur le modèle de la banque de Patterson, qui semblerait avoir dit ainsi le premier et le dernier mot sur cette institution.

Mais, en dehors des grandes banques de circulation, un travail s'est accompli qui a fait voir que cette vieille machine, excellente au temps où elle fut créée et pendant la longue période de son exclusif exercice, n'est peut-être plus en rapport avec les progrès réalisés dont elle a été sans contredit l'un des principaux mobiles.

De même que sous l'influence de ce système la face du monde commercial et industriel s'est transformée, de même la transformation du monde commercial et industriel tend à opérer un changement profond dans la constitution du système.

Cent soixante-trois ans se sont écoulés depuis la création de la banque d'Angleterre. Ne s'est-il rien passé, d'alors jusqu'à nos jours, qui ait mis sur la voie de modifications sérieuses à introduire dans les institutions de crédit formées d'après ce type? Dans les trente ou quarante dernières années, pendant lesquelles l'industrie a pris un si large développement, aucun fait, aucun événement n'est-il venu démontrer l'insuffisance du système?

Si l'on faisait l'inventaire des crises qui ont éclaté depuis moins d'un demi-siècle seulement, on serait émerveillé de voir que, malgré de cruels enseignements, les banques sont restées dans leurs conditions premières, sans que le péril passé ait eu l'influence de faire chercher le moyen de conjurer le péril futur en remontant à ses véritables causes. Ces crises, depuis l'extension du crédit, tel qu'il est constitué, tendent à devenir périodiques; elles se renouvellent tous les huit ou dix ans, avec une régularité qui atteste un vice fondamental dans l'institution.

Ce n'est pas qu'on n'ait attribué ces crises à des circonstances dont un examen plus sérieux des choses a montré le peu d'action dans l'espèce. On a cru que les crises provenaient d'un excès d'émission des billets de banque. C'était prendre l'effet pour la cause, ce n'était pas même cela. Lorsque le billet ne trouve pas d'emploi, il retourne à la banque. La banque voudrait vainement en émettre au delà des besoins du marché, on les lui rendrait bel et bien en échange de son encaisse métalique. Fait digne de remarque : pendant les grandes crises qui ont affligé le commerce et l'industrie de l'Angleterre, le montant de la circulation des billets n'a pas

dépassé, s'il n'est même resté au-dessous, le montant de la circulation aux époques les plus prospères. En février 1834, par exemple, les avances faites par la banque d'Angleterre au public, sur valeurs de portefeuille, n'étaient que de 8,524,000 liv. st. Ces avances s'accrurent considérablement, de telle sorte qu'en février 1837 elles s'élevaient à 15 millions st. Nous trouvons là clairement exprimées les causes qui ont poussé aux affaires de spéculation pendant cette période terminée d'une manière si désastreuse. Mais la banque d'Angleterre avaitelle pu faire ces avances énormes au moyen de l'émission de ses billets ? nullement, car l'émission des billets en février 1854, montait à 19,452,000 liv. st., tandis qu'en février 1837 elle était réduite à 18,535,000 liv. st. La somme des avances avait augmenté de 6,500,000 liv, et la circulation avait diminué au contraire de près de 1 million de livres. Ce ne furent donc pas des émissions excessives qui poussèrent aux affaires de spéculation en 1836. Mais tout s'explique quand on jette un coupd'œil sur le montant de l'encaisse métallique aux deux époques. En février 1854, l'encaisse était en moyenne de 9,556,000 liv. st.; en février 1837 il n'était plus que de 3,938,000 liv. La spéculation avait été alimentée par des avances de capitaux sous forme métallique, et le même fait se serait présenté, lors même que la banque n'eût pas émis le moindre billet, et que la circulation eût été purement en numéraire. L'histoire des crises de 1825 et de 1847 donnent des résultats entièrement analogues.

M. Charles Coquelin, dans son livre sur la Liberté des banques, a parfaitement exposé les causes et analysé les effets des crises commerciales. Il a démontré que ces crises sont dues presque toujours à l'engorgement des capitaux dans des centres d'affaires qui s'évertuent à

trouver un emploi quel qu'il soit de ce trop plein. De là, des projets mal étudiés, précipités dans leur exécution, souvent extravagants et multipliés au delà de toute mesure. Tout marche bien dans les commencements, mais bientôt les appels de fonds se succèdent et les embarras se font jour. Les dépôts se retirent de la banque, chacun se fait un encaisse pour parer aux difficultés qu'on prévoit. La banque est plus facile d'abord pour ses escomptes, mais les billets qu'elle donne lui rentrent aussitôt en remboursement. La réserve métallique diminue toujours. Alors la banque, inquiète, et ne voulant pas vendre sur place ses rentes en perte, n'a d'autre parti que d'élever le taux de l'escompte et de n'admettre que les effets à court terme. A ce moment la crise éclate, et jonche le sol commercial de ruines.

Est-il quelque moyen d'empêcher le retour de pareilles crises et de constituer un état de choses qui donne au crédit un cours normal et asseye le travail du pays sur une solide base. L'auteur du livre dont le titre figure en tête de cet article, l'a pensé, mais il ne croit pas qu'il suffise d'améliorer le système dans quelquesunes de ses parties; c'est le système existant qu'il combat, c'est un autre système qu'il veut faire prévaloir.

Essayons de montrer en quoi il consiste.

L'ouvrage de M. Haeck se divise en quatre parties. Les deux premières ont pour but d'exposer : 1° quelle est la situation et quelles sont les tendances de l'état social; 2° ce qu'est le crédit et quelle est l'influence qu'il exerce sur la prospérité du travail agricole, industriel et commercial.

La première partie donne l'état au vrai de la Belgique. M. Haeck, puisant largement dans l'exposé de la situation du royaume en 1850, publication officielle du gouvernement due à la commission royale de statistique, demande si la production agricole, commerciale et industrielle de la Belgique, pourvoit amplement aux besoins du corps social; si nos concitoyens ont une alimentation suffisante, une habitation convenable, des vêtements appropriés au climat; s'ils peuvent fonder une famille sans devoir trembler pour son sort? Si l'instruction et la moralité sont en voie de progrès, et enfin, quelles sont, sous ces divers aspects, la situation et les tendances du corps social, dans les conditions actuelles du travail?

La réponse à la plupart de ces questions, tout le monde la fait aisément; il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour en trouver les éléments. Mais il ne faut pas supposer que l'auteur se place au premier abord en pays d'utopie. Il ne s'agit pas pour lui de faire de la Belgique une contrée essentiellement heureuse, dont toute cause de malaise et de peine soit bannie. Si M. Haeck a un idéal, comme il convient à un homme intelligent qui répudie à bon droit les suggestions de la routine, il sait que toute réalisation dans les affaires humaines n'est jamais que l'approximation d'un absolu.

Mais M. Haeck a tracé, d'après les autorités les plus respectables, le bilan de la Belgique, pour déterminer ce qu'elle est, afin d'établir ce qu'elle devrait être, et de chercher les moyens de parvenir à ce dernier résultat.

L'étude des faits sociaux le conduit à constater, mathématiquement pour ainsi dire, non-seulement l'insuffisance du travail dans ses trois ordres de développement, mais le degré de cette insuffisance.

M. Haeck a dressé de la manière suivante, le tableau de l'état social en Belgique :

78,234 familles d'électeurs possédant le bien-être et vivant dans l'aisance, formant une population de 380,101 âmes.



78,234	Report. Rep	ort 380,101	àmes
384,398	familles de la petite bourgeoisie de villes et des campagnes, se trouvan dans une position demi-aisée, approchan de la gêne, allant quelquefois jusqu'à l	t t	
446,213	privation. Population familles de la classe ouvrière, parmi les quelles 205,516 inscrites sur la liste de indigents. Population	1,87 2 ,071 -))
908.845	familles.	4,426,202	Ames.

La division de la propriété foncière, le nombre des propriétaires par provinces et par revenu cadastral, le nombre des propriétaires grevés de dettes hypothécaires, le montant et la division de la dette hypothécaire, l'insuffisance de l'alimentation pour les familles d'ouvriers, l'insalubrité de leurs habitations, la constatation de la dégénérescence de leurs forces physiques, la moralité, la progression de l'indigence, de la mendicité, des délits et des crimes, des naissances illégitimes, etc. sont autant de faits, examinés et discutés avec soin, qui semblent autoriser l'auteur à conclure en ces termes la première partie de son travail:

« D'après tout ce qui précède, nous croyons être en droit de dire : qu'il est urgent de trouver au plus tôt les moyens pratiques propres à enrayer les progrès de la misère et à faire reprendre au bien-être général une voie ascensionnelle. Lorsqu'au sein d'une société de pareils troubles se produisent et vont croissant, on peut dire que la vie, que l'existence même de la société est menacée. Un être chez lequel les causes de maladie et d'affaiblissement se développent et existent avec plus d'intensité que les forces qui déterminent la croissance et la santé, va promptement à la décrépitude et à la mort. Ce qui arrive aux individus, arrive, en vertu des mêmes lois, aux nations. »

Ces dernières paroles seront taxées d'exagération. Pour notre part, nous croyons peu à la mort du pays, quelle que soit l'influence des causes de destruction énumérées; mais une société assise sur un faux principe peut décliner et décliner longtemps, en conservant l'apparence de la prospérité. La production des richesses est une des conditions de son bien-être. Toutesois. une autre condition non moins importante, c'est leur équitable répartition. Une société dans laquelle le mécanisme des forces productives serait tel, malgré l'accroissement des produits par les progrès de la science et de l'industrie, que le petit nombre seul jouirait des avantages obtenus, tandis que le plus grand nombre ne sortirait pas d'une situation plus ou moins précaire, de la gêne ou du dénûment, pourrait offrir à la surface un brillant aspect, mais elle serait atteinte d'un vice qui la rongerait dans ses éléments constitutifs les plus essentiels.

« Nous tenons ces vérités pour évidentes en soi, » écrivait, le 4 juillet 1776, l'immortel auteur de la Déclaration de l'indépendance des États-Unis, « que tous les hommes sont créés égaux, et doués, par leur créateur, de certains droits inaliénables, à savoir : le droit à la vie, le droit à la liberté, le droit à la poursuite du bonheur (pursuit of happiness), et que, pour assurer ces droits, les gouvernements sont institués parmi les hommes. »

Si tous les hommes ont également droit à poursuivre le bonheur, un état de choses qui, en fait, n'accorderait ce droit qu'à quelques-uns et le refuserait à la plupart, fausserait évidemment ce principe.

Ce qu'on appelle la société ne se compose alors que des élus du hasard, des nés et des nantis. Le reste ne compte pas : humanum genus vivit paucis.

Quoi qu'on fasse, il est vrai, et quelque perfectionnement qu'on introduise dans les rouages sociaux, il y aura toujours des pauvres, c'est-à-dire des moins bien partagés. Mais si ce caput mortuum est un fait attaché à la condition de l'humanité, ce n'est pas moins un devoir et une nécessité sociale d'essayer de le restreindre dans sa limite la plus étroite, cette limite variant d'ailleurs selon les circonstances et selon le degré de civilisation d'un peuple.

Tel est le but de l'auteur de l'ouvrage dont nous parlons, et si les expressions qu'il emploie sont empreintes d'un peu d'exagération, s'il compare le paupérisme à un grand incendie qui menace de détruire tout l'édifice de la société, s'il déclare que le paupérisme envahissant doit amener des catastrophes formidables, c'est que, par ces paroles, il espère réveiller de leur torpeur les indifférents, qui laissent aller les choses sur la foi qu'elles doivent toujours aller ainsi, et se préoccupent peu du sort du grand nombre, parce qu'ils l'ignorent ou le méconnaissent.

Il est bon d'avoir mis sous les yeux des indifférents les faits qui constatent qu'une famille d'ouvriers ne peut guère atteindre, non-seulement à l'ordinaire du marin ou du soldat, mais même à celui du prisonnier, et qu'il ne lui reste rien pour les autres dépenses; que, dans nos villes, les deux cinquièmes ou le tiers des familles n'ont qu'une pièce, souvent inhabitable, pour logement; que les maladies, conséquences de la dégénérescence physique, exercent de grands ravages parmi nos populations ouvrières; que le nombre des pauvres secourus par nos établissements de bienfaisance va croissant, ainsi que les dépenses auxquelles les secours donnent lieu; qu'il y a progression dans les poursuites contre les délits et les crimes, etc. Tout cela atteste une insuffisance du travail. Le mal est au moins connu.

Mais le mal étant connu, quel sera le remède? C'est

ce que l'auteur recherche dans la deuxième partie de son livre.

En général, lorsqu'un auteur a saisi une fraction de la vérité, dans des questions complexes que leur complexité même rend plus obscures, il se hâte de proclamer qu'il a vu la vérité tout entière, et méconnaît volontiers tous les autres éléments de ces questions.

Ce n'est point ainsi, nous sommes heureux de le dire, que doit penser M. Haeck. Il sait bien que les faits affligeants, mais trop réels, qu'il a exposés dans la première partie, se rattachent à l'absence d'un système de moyens dont l'ensemble seul pourrait combattre victorieusement les effets du paupérisme, en en détruisant la cause. Mais M. Haeck ne s'est point donné la mission de rechercher et de créer ce système. Il s'est borné à s'enquérir de l'un des remèdes qui lui a paru le plus efficace. Sans contredit, à côté de ce moyen il y en a d'autres non moins avantageux, mais dont la mise en œuvre, ou ne donnerait que des résultats à long terme, ou se compliquerait de telles difficultés, qu'elle ne produirait que des résultats incomplets ou médiocres, sans compter les inconvénients qui pourraient en surgir.

M. Haeck a pris l'un des côtés de la question, mais ce côté rentre dans les conditions, sinon d'une pratique immédiate, au moins dans celles d'une réalisation possible, lorsque les esprits seront convaincus de sa justesse.

« L'un des moyens propres à augmenter dans une forte proportion la production des richesses et la diffusion du bien-être, » dit M. Haeck en commençant la deuxième partie, « c'est l'organisation du crédit agricole, industriel, commercial et foncier, dans les 2,524 communes de la Belgique. »

Voilà la thèse de l'auteur, voilà ce qu'il développe dans son livre.

L'auteur, en effet, procède par voie logique.

C'est le travail qui par ses produits entretient l'existence de l'homme.

Là où le travail est insuffisant, l'homme voit réduire ses moyens d'existence.

Par conséquent le problème à résoudre est de rendre le travail suffisant.

D'autres données se rattachent à ce problème et contribuent à sa solution.

Le travail est un effort de l'homme pour créer et obtenir un produit.

L'effort est vain s'il ne s'exerce sur quelque chose. L'effort est d'autant plus pénible et d'autant moins productif que l'homme est réduit à ses seules forces corporelles.

Il faut donc à l'effort un objet, une matière; il lui faut aussi une aide, un secours.

Cet objet, cette matière, c'est le capital; cette aide, ce secours, c'est encore le capital, le capital sous ses diverses formes, formes transmutables et formes adjuvantes, formes-produits et formes-instruments.

L'homme qui fait effort au moyen des capitaux qu'il possède, travaille et produit.

Il en est de même de l'homme qui fait effort au moyen des capitaux qu'il ne possède pas, mais qu'on lui prête en lui en faisant l'avance. Il s'agit donc d'avoir des capitaux, soit par la propriété soit par le prêt.

Des hommes ont des capitaux et ne veulent pas faire effort pour les mettre en œuvre; ils consentiraient à les abandonner à d'autres hommes qui veulent travailler, à la condition par ceux-ci, de leur fournir une aubaine pour le service rendu et de rentrer en possession de leurs capitaux à une échéance donnée.

Les capitalistes font donc crédit aux travailleurs. Ils

croient, ils ont la confiance qu'au terme dit les capitaux leurs seront rendus augmentés de l'aubaine convenue.

Cette confiance est assise ou sur la valeur des capitaux possédés par les travailleurs, mais engagés lors du prêt, et par conséquent non disponibles, ou sur la valeur personnelle, la moralité ou l'intelligence des emprunteurs.

Si le travail a besoin de capitaux pour entrer et se maintenir en exercice, et que le travail soit insuffisant dans une société, c'est que le capital est insuffisant aussi dans son rapport avec le travail.

Mais l'insuffisance du capital peut provenir de deux causes : ou de la rareté du capital en soi, ou de sa mauvaise distribution, qui comprend son défectueux aménagement.

La rareté du capital n'est que relative, mais une nation civilisée peut toujours disposer d'un immense capital, résultat de l'excédant non consommé des produits des générations successives. Lorsque la tranquillité règne dans un pays, que les échanges y sont libres, que la possession des biens v est assurée, les capitaux paraissent toujours suffisants. Ils ne le sont point pourtant, car il y a en dehors de ceux qui les exploitent et en profitent, une masse humaine qui n'y participe pas ou qui n'en recueille que de faibles fractions. Cependant cette masse offre une surface responsable, elle a des possessions qui garantiraient la sûreté de la restitution des avances qui lui seraient faites, elle pourrait, par des combinaisons dans lesquelles le principe de la mutualité jouerait un rôle, accroître la somme de garanties, elle est apte au travail, par conséquent à la fabrication du produit, et le produit, c'est encore la garantie.

Comment cette masse humaine est-elle en quelque sorte déshéritée du crédit et ainsi déshéritée du travail, du moins dans tout ce qu'elle pourrait accomplir au delà de ce qu'elle fait?

En voici la cause :

Entre ceux qui ont besoin du prêt du disponible et ceux qui l'offrent s'est créée une classe d'intermédiaires qui ont facilité les rapports des uns avec les autres.

Cette classe d'intermédiaires dont l'expression la plus haute sont les grandes banques, offrant en garantie des prêts leurs ressources abondantes et la force de leur collectivité, obtiennent les capitaux à bon marché et peuvent les distribuer de même.

Mais ces emprunteurs et distributeurs de capitaux, agissant avec des moyens relativement bornés quoique considérables, concentrent leur activité dans les localités les plus favorisées par la multiplication déjà existante des affaires, dont ils provoquent le développement à tel point, que les ressources dont ils disposent sont à peine en relation proportionnelle avec le mouvement qu'ils ont suscité. Ils sont donc forcés de laisser dans l'ombre les localités éloignées qui d'ailleurs, toute comparaison faite entre les recettes et les dépenses, ne fourniraient pas un aliment suffisant à l'emploi de leurs capitaux.

Il ne faut pas croire cependant que les effets de cette concentration soient absolus. La puissance de la solidarité dans les affaires humaines est telle que lors même que le rayonnement direct de ces institutions de crédit fait défaut, l'accroissement de la richesse sur un point supplée à ce rayonnement à certain degré en se déversant en partie sur les autres. L'accroissement de la richesse sur un point, y augmente la consommation et provoque au delà la production de proche en proche. C'est même ce résultat sensible qui combat les inconvénients de la concentration des capitaux, mais, il faut

en convenir, ce résultat n'est que le palliatif d'un mal.

Il y a dans le monde deux grandes opinions qui se partagent tous les esprits; ces opinions se rattachent à toutes les questions dans lesquelles le mouvement social est en jeu; la question du crédit ne pouvait échapper à leur action. L'une d'elles, respectable par son antiquité, par sa longue possession des affaires humaines, par la plausibilité des arguments sur lesquels elle s'appuie, par les faits qu'elle a créés et dont elle se sert à titre de ces arguments, puissante surtout parce qu'elle s'affirme délibéremment devant la paresse de l'esprit et l'insouciance qui ne croit à rien en dehors de ce qu'elle voit et touche, cette opinion veut que tout vienne d'en haut, que tout procède de l'unité en s'irradiant du centre à la circonférence. Pour cette opinion, c'est en haut, c'est au centre que doit résider la force qui se distribue ensuite en parcourant les rayons jusqu'à leur extrémité opposée.

L'autre opinion, plus moderne et par cela moins acceptée, veut au contraire que la force réside sur tous les points du cercle par parcelles qui, réunies et combinées dans de certaines conditions, réagissent les unes sur les autres au profit de toutes, et n'admet au centre ou aux sous-centres qui s'y rattachent, qu'une action de contrôle pour entretenir l'équilibre, en modérant les mouvements des parties dans leur intérêt et dans celui de l'ensemble.

Dans la question du crédit comme dans la plupart des autres, c'est la première opinion qui a eu jusqu'ici gain de cause. Les grandes banques privilégiées donnant la vie aux comptoirs ou succursales, les succursales donnant la vie au travail dans la circonscription qui leur est assignée, tel est le système perfectionné généralement admis. Toutefois les forces partielles ont fini par se reconnaître et s'évaluer, elles ont rencontré le succès, en s'essayant dans des conditions diverses. Il y a donc là une vérité, obscure encore, mais que dégageraient l'étude et la pratique, et qui se prononcerait davantage si ces forces partielles, au lieu de rester isolées, se combinaient entre elles, se coordonnaient de manière à s'appuyer les unes sur les autres, et à former l'unité en haut, mais procédant de la convergence d'en has.

Les banques écossaises, les Unions du crédit sont des tentatives du genre que nous avons décrit; mais aux banques écossaises, il manque un lien qui les rapproche sans les confondre; quant aux Unions du crédit qui ne sont encore que des établissements isolés et par suite forcés de s'appuyer sur les banques et leurs succursales, on peut les considérer comme le germe du nouveau système de crédit qui prend sa base sur la combinaison et la convergence des forces.

C'est à l'examen de ces idées, ou plutôt de la seconde opinion dans ses rapports avec le crédit, que M. Haeck a consacré la troisième partie de son ouvrage.

lci nous reproduirons quelques extraits qui feront mieux apprécier la pensée de l'auteur :

- « Il est clair pour tout le monde que si le travail national reste au-dessous de sa mission, s'il ne crée pas assez de produits pour les besoins de tous, ce n'est ni la faute des cultivateurs, ni la faute des ouvriers, ni la faute des artisans, ni celle des manufacturiers, ni des industriels, ni des commerçants.
- » L'ouvrier et les siens ne consomment pas davantage, ne travaillent pas plus, parce qu'ils n'ont ni les moyens de travail ni les moyens de consommation.
- » Il est connu de tout le monde que si les cultivateurs n'élèvent pas la production du sol à son maximum, c'est faute de ressources financières.

Digitized by Google

- » C'est aussi parce que les moyens financiers leur font défaut, ou qu'ils coûtent trop cher, que si peu de propriétaires terriens se livrent à des améliorations foncières.
- » Et n'est-ce pas la même absence de moyens financiers qui empêche les commerçants d'étendre leurs relations et leurs entreprises? Ainsi de suite pour tous les autres.
- » Et cependant, nous le répétons : des millions en espèces monnayées, moisissent par sommes partielles dans les coffres, les tiroirs et les cachettes, sans compter les autres ressources financières qu'on peut rendre disponibles et circulables.
- » Qui donc mettra ces moyens financiers, ces capitaux, ces instruments de circulation générale à la disposition de l'agriculture, de la propriété foncière, du commerce et de l'industrie, dans la mesure de leurs véritables besoins et aux conditions les plus avantageuses?
- » Nous répondons : Une organisation nationale du crédit agricole, foncier, commercial et industriel.
- » Moyennant de bonnes garanties, selon la valeur et la nature de leurs gages, mais au meilleur marché possible, donnez aux propriétaires et à nos cultivateurs de nos deux mille cinq cent vingt-quatre communes, la possibilité de recourir au crédit; bientôt vous verrez les améliorations agricoles et foncières se produire de toutes parts.
- » Moyennant des garanties analogues et toujours aussi avantageusement que possible, donnez aux fabricants, aux artisans, aux commerçants de nos deux mille cinq cent vingt-quatre communes, la sécurité, la protection, toutes les facilités inhérentes à une bonne organisation du crédit : facilités, protection, sécurité, totalement absentes aujourd'hui, et vous verrez la richesse générale s'accrostre, se multiplier rapidement, par la consiance des producteurs dans le présent et leur soi vive dans les perspectives de l'avenir.
- » La même réciprocité qui se produit actuellement dans la restriction de la consommation et de la production, se manifestera dans un sens diamétralement opposé, dans le sens de la destruction du paupérisme par l'élévation progressive du bienêtre général. »



Sans contester ici la valeur des promesses que l'auteur n'hésite pas à faire, nous crovons devoir faire remarquer cependant que pour ce qui concerne les cultivateurs et les petits propriétaires, la facilité du crédit n'aurait peut-être pas tous les effets avantageux qu'il aime à prévoir. On connaît l'attachement que le paysan porte à la terre. Cet attachement est fondé sur un fait incontestable, c'est que la terre est le plus sûr des placements. La race paysanne, inquiète et méfiante, tend à s'assurer l'existence par la possession du sol, seule richesse d'ailleurs qu'elle connaisse en dehors des écus gardés parcimonieusement dans la cachette. Si l'on fournissait largement du crédit aux cultivateurs. ceux-ci l'emploieraient moins souvent aux améliorations foncières qu'à l'acquisition du sol. Ils en achèteraient plus qu'ils ne pourraient en mettre en culture. et ces spéculations tourneraient à leur détriment. De pareils faits se sont produits en Écosse où les banques ont été obligées de faire maintes expropriations, soit par voie judiciaire, soit plus sommairement encore 1. La concurrence pour l'achat de la terre ferait surélever le prix du sol cultivable et diminuerait le fonds roulant d'exploitation, donc culture plus médiocre et moindre produit, donc ruine du paysan. Ouvrir la porte à la spéculation dans les campagnes, c'est nuire à la production et pousser au haut prix des denrées, c'est engager le paysan dans une voie fatale. Il faut tenir compte des préjugés, des habitudes, des opinions, de l'ignorance du cultivateur. En Angleterre, l'homme des champs a fini par comprendre que la culture est une industrie, et c'est moins sur l'étendue de la terre qu'il

[·] Courcelle-Seneuil, Traité des opérations de Banque, 2º édition, page 257.

exploite que sur l'abondance des moissons qu'il établit ses calculs. La moyenne propriété, si longtemps répudiée au delà de la Manche, est devenue dans ces derniers temps l'objet de plus de respect et de recherche. On a reconnu que la question véritable était de faire produire le plus possible une circonscription de terrain même peu considérable. Les enseignements de la science pratique, exposés au grand jour par les propriétaires des fermes modèles, n'ont pas été perdus pour le paysan anglais. Le nôtre n'en est pas là, tant s'en faut. C'est un glouton qui avale la terre et ne s'en rassasierait jamais, dût-il se trouver sans capitaux pour la faire valoir. Gardons-nous de satisfaire à ces exigences. Le pays, comme lui-même, ne s'en trouverait pas bien.

Sous la réserve de cette observation et de quelques considérations analogues qu'il serait inutile de produire ici, nous ne contestons pas et ne pouvons contester les avantages qui résulteraient nécessairement d'une plus grande abondance ou d'une plus grande facilité du crédit : facilité et abondance étant deux termes différents qui expriment le même fait. Il est évident, en effet, que,—si le crédit a pour objet de mettre aux mains du travailleur les instruments et la matière du travail,plus ce résultat sera obtenu, plus aussi le travail prendra de l'extension, de manière à conjurer les fâcheuses tendances auxquelles, ainsi que l'a exposé M. Haeck. semble obéir notre état social; c'est donc là le but à atteindre. C'est aussi, nous devons le faire observer. celui que l'on poursuit avec le crédit tel qu'il existe actuellement.

Mais on aura remarqué, dans la citation que nous avons faite, que l'auteur propose d'étendre la distribution du crédit à nos deux mille cinq cent vingt-quatre communes. Il ne s'agit plus de créditer quelques gros propriétaires, quelques riches cultivateurs, ou un nombre plus ou moins considérable de fabricants, de commerçants, d'industriels établis dans des centres d'affaires, mais tous les travailleurs qui, dans quelque localité où ils soient placés, offriront de bonnes et sûres garanties.

« Les personnes, dit l'auteur, qui s'occupent des questions d'intérêt général ou social, sont domiciliées la plupart du temps dans les grandes villes; elles se laissent facilement entraîner à perdre de vue, à négliger même tout à fait les petites localités; celles-ci leur paraissent sans doute d'une valeur trop secondaire pour les comprendre au nombre des conditions fondamentales du problème qui fait l'objet de leurs préoccupations l. Or, il arrive que, pour la Belgique, l'omission des petites localités, des petites communes pour mieux dire, vicie profondément les propositions pratiques auxquelles on se trouve ainsi conduit. »

L'auteur, ayant recours à l'Exposé de la situation du royaume, dresse différents tableaux pour établir le nombre des communes d'après les chiffres respectifs de leur population; sans entrer dans les mêmes détails, nous lui emprunterons la conclusion suivante, qui suffit à notre examen:

- « En rangeant dans une seule catégorie toutes les communes de moins de 10,000 habitants,
- » Et, dans une autre catégorie, toutes les communes de plus de 10,000 habitants,
 - » On trouve:
- » Que la première catégorie comprend 3,604,000 âmes, et la seconde, seulement 946,000.
- ' Ceci rappelle au point de vue matériel la fameuse apostrophe de Rousseau à Voltaire, dans sa lettre sur le poëme de Lisbonne : Les messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte!

- » En Belgique, la population domiciliée dans les communes de moins de 10,000 âmes est donc presque QUADRUPLE de celle qui est domiciliée dans les communes de plus de 10,000 âmes.
- » Ainsi, ce qu'on est convenu d'appeler les villes principales du pays ne renferment qu'une fort minime partie des habitants de la Belgique, et nous démontrerons tout à l'heure que celles-ci ne renferment de même qu'une fort minime partie des diverses branches du travail national. »

Poursuivant cette étude à l'aide de la statistique officielle, l'auteur, qui se livre à d'autres calculs sur des bases différentes, cherche à comparer le travail tel qu'il est constitué dans nos 86 villes, dont la population totale est de 1,100,000 habitants, et le travail tel qu'il est constitué dans nos 2,438 communes rurales, dont la population est de 3,350,000 habitants, et il forme le tableau suivant pour tout le royaume :

86 VILLES. — 2,458 COMMUNES RURALES.

Dans les 9 villes Chefs–lieux de province.		Dans les 77 autres villes.		Dans les 2,438 communes rurales.							
						Cultivateurs	2,995	Cultivateurs	16,728	Cultivateurs	3 4 7, 3 94
						Industriels	21,900	Industriels	24,600	Industriels	6,8200
Commerçants 4	16,000	Commerçants	18,137	Commerçants	45,383						
Propr. rentiers. 5,452		Propr. rentiers	4,061	Propr. rentiers 11,262							
Autres propr.4 75,785		Autres propr.4	90,212	Autres propr.	551,740						
15	22,732	_	153,738	1	,023,979						

1 Sous la rubrique, autres propriétaires, sont compris tous les propriétaires qui joignent à leur qualité de propriétaire foncier, l'exercice d'une profession industrielle ou commerciale ou agricole, enfin tous les propriétaires non-rentiers.

Dans cette récapitulation ne se trouvent pas compris les 225,156 petits cultivateurs qui ne se livrent à l'agriculture qu'accessoirement et 269,140 petits artisans de toutes les professions, y compris les petits boutiquiers.

En vertu des résultats de ces recherches statistiques, l'auteur formule cette conclusion, qui sert de base à son projet d'organisation du crédit.

« Dans les neuf provinces de la Belgique, il y a proportionnalité entre la population des villes et des villages et le nombre de personnes qui ont besoin des services des établissements de crédit, soit à titre de commerçant, soit à titre de fabricant, de cultivateur ou de propriétaire, de préteur ou d'emprunteur. »

Si le crédit est l'aliment du travail et si le travail est, pour la plupart des hommes, l'aliment nécessaire de la vie ¹, tous les hommes qui ont besoin de travailler ont un droit égal au crédit, droit proportionnel, dans son exercice, à la somme des garanties solides qu'ils peuvent offrir.

Mais, dans l'état actuel du crédit et de son mécanisme, ce droit est illusoire pour la grande masse des travailleurs, parce qu'en fait il ne peut pas s'exercer. Or, le projet de M. Haeck a pour but de rendre ce droit réel.

Avant de pénétrer plus avant dans la discussion, nous avons à signaler à l'auteur une erreur, de peu d'importance, au surplus, mais que nous croyons devoir dissiper.

A propos des tableaux de statistique qu'il a dressés, l'auteur dit :

- « Qui est-ce qui se doutait, jusqu'à ce jour, qu'en Belgique les communes de moins de 1,000 âmes forment ensemble une population égale à la population des 86 villes réunies?
- » Qui est-ce qui se serait imaginé que, dans nos neuf provinces, les villes de plus de 25,000 âmes ne forment en tout qu'une population de 570,000 âmes, sur 4,550,000 habitants?
- ¹ Nous disons la plupart des hommes, car le capitaliste, à titre de capitaliste, ne travaille pas, ce sont ses capitaux qui travaillent pour lui.



- » Qui encore aurait voulu admettre que les communes de moins de 10,000 âmes constituent entre elles les 7/9°s de la nation?
 - » Personne assurément. »
- M. Haeck croit avoir fait là une grande découverte, qui aurait échappé jusqu'ici, non-seulement au public, mais, si l'on s'en tient aux termes généraux qu'il emploie, aux économistes, et peut-être aux statisticiens eux-mêmes.
- M. Haeck est dans l'erreur; personne ne doutait, en effet, que la population rurale, en Belgique, ne fût plus considérable que la population des villes et d'autres grandes communes réunies. Un tel fait, exprimé dans toutes les statistiques, était parfaitement connu, et un tel fait devait l'être, rien qu'en considérant la situation des diverses industries dans le royaume. Non-seulement ce fait est évident pour la Belgique, mais il l'est aussi pour la France, où, sur 36,819 communes, il y en a 35,717 au-dessous de 3,000 âmes, comprenant une population totale de 27,151,000 habitants, tandis que les 1,102 communes au-dessus de 3,000 âmes ne comprennent qu'une population de 8,249,000 habitants. C'est la proportion la plus généralement établie en Europe, où l'ensemble des villes est beaucoup moins peuplé que l'ensemble des campagnes. L'Angleterre seule fait exception. Lors du recensement de 1851, on a constaté que la population des 815 villes de différente étendue distribuées dans l'Angleterre, le pays de Galles, l'Écosse et les îles du Canal, était de 10,556,288 habitants, et celle du reste de la Grande-Bretagne, à savoir des villages, des villes sans marché, soit des communes dites rurales, de 10,403,189. Ce phénomène. nous l'avons dit, est exceptionnel pour l'Angleterre, et il est dû à plusieurs causes : aux progrès de l'agriculture et à l'emploi, sur une grande échelle, des machines,

qui ont réduit successivement le nombre des cultivateurs nécessaires pour l'exploitation des terres; à la constitution de l'industrie qui s'est partout implantée dans les villes, dont elle a bientôt accru la population 1.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'une partie considérable des forces vives du pays se trouvent placées en dehors des conditions qui leur constitueraient l'avantage de se pourvoir d'un facile crédit, c'est-à-dire de capitaux, et l'absence de ces capitaux, ou, ce qui revient au même, le haut prix auquel seul on les accorderait, suffit pour alanguir ces forces et arrêter leur développement.

Ce million de cultivateurs, d'industriels, de commerçants, de propriétaires qui habitent les 2,438 communes rurales, offriraient des gages nombreux, de solides

Lors du recensement de 1841, on a cherché à déterminer la proportion existant entre la population agricole et les autres parties de la population de l'Angleterre proprement dite, et les commissaires du recensement, après de longues et nombreuses enquêtes, ont dressé des tableaux dont voici le résumé:

RECENSEMENTS	POP. AGRICOLE.	POP. COMMERC.	POP. DIVERSES	
de	Proportion.	Proportion.	Proportion.	
-1811.	35 p. %	44 p. %.	21 p. °/	
1821.	3 3	46	21	
1831.	28	42	30	
1841	22	AR	32	

Lors du recensement de 1851, on a trouvé que, sur une population mâle de 10,223,558 individus, dans la Grande-Bretagne, le nombre des hommes engagés dans les travaux des champs et des jardins n'était que de 1,792,943, soit 17 ½ p. c.

L'égalité de nombre entre les habitants des villes et ceux des communes rurales serait en général considérée, sur le continent, comme un fait social affligeant; en Angleterre, au contraire, on l'envisage comme étant avantageux au pays, et l'on y voit un témoignage indirect de la prospérité publique.

garanties; d'autre part, à titre de producteurs, ils recueillent et amassent des capitaux qu'ils ne trouvent pas toujours le moyen de faire valoir et qui dorment dans les cachettes où on les enfouit. L'activité est au centre, la torpeur aux extrémités. Ces conditions sont certainement mauvaises, et rien de mieux que de chercher à les changer.

N'exagérons rien cependant et ne croyons point qu'une meilleure distribution du crédit, dont profiteraient toutes les communes rurales, provoquerait dans toutes ces communes un accroissement considérable de richesses.

- M. Charles Coquelin a démontré très judicieusement que « la densité et surtout la concentration des populations au sein de quelques villes contribuent à activer la circulation, et par conséquent à multiplier les services que les produits peuvent rendre. Les populations denses, c'est-à-dire rassemblées par masses considérables sur des espaces étroits, ont sur les populations clair-semées quelques désavantages fort grands; celui notamment d'obtenir, avec moins d'abondance, moins de facilité, ou tout au moins à plus haut prix certains produits et particulièrement les matières brutes. Mais elles jouissent de ce grand avantage, qui rachète bien des inconvénients, que la circulation des produits est parmi elles plus facile, plus active, plus rapide, et que par conséquent chacun des produits qu'elles obtiennent, leur rend des services incomparablement plus grands 1 ».
- M. Carey, économiste américain, a réussi à prouver de son côté que la condensation de la population dans certains pays, loin de créer pour les hommes qui habitent ce pays un désavantage relatif, leur est au contraire extrêmement avantageuse par la facilité et la multipli-



¹ Dictionnaire de l'Économie politique, CIRCULATION.

cité des relations qu'elle engendre, et qu'à tout prendre une population condensée doit être, toutes conditions égales d'ailleurs, plus riche et mieux pourvue que celle qui est disséminée sur de grands espaces 1.

N'est-ce pas à cette condensation dans les grandes cités, condensation que nous avons signalée plus haut, que l'Angleterre doit une partie de sa prospérité et de ses richesses, et notre état social, si différent de celui de l'Angleterre sous ce rapport, n'est-il pas un obstacle à la diffusion de notre activité industrielle et des avantages du crédit ?

Les habitants de nos communes rurales sentent-ils bien le besoin du stimulant qui éveillerait leurs forces sous la forme du crédit. On a parlé de l'usure qui ronge les campagnes. Nous croyons qu'en effet dans les régions pauvres, l'usure presse vigoureusement le travailleur, mais son action est bien moins générale et bien moins intense dans les régions plus favorisées par la création d'abondants produits. Dans celles-là le crédit aurait peu à faire, car il ne trouverait que de faibles garanties; dans celles-ci il ferait davantage, mais relativement peu encore, car à l'inertie de l'habitant rural et à ses habitudes routinières, à son opposition instinctive aux nouveautés, se joint sa profonde ignorance. Il se tient volontiers à ce qui est, parce qu'il ne comprend guère le mieux et qu'il répugne à le chercher ².

¹ The past, the present and the future, by H. Carey.

² On s'appuiera de l'importance des dettes hypothécaires pour contester les observations que nous venons de présenter; on sera remarquer que, si le crédit était établi sur de bonnes bases, les prêts sur hypothèques deviendraient plus saciles et surtout moins chers. Mais nous avons peine à croire que le crédit, tel qu'on entend l'organiser, accepte aisément les 261,745 créances inscrites, dont sont grevés les 517,492 propriétaires de la petite bourgeoisie des villes et

Tels sont les obstacles que rencontrerait l'essor d'un crédit organisé en vue de favoriser le travail dans la plupart des communes rurales. La spéculation, considérée dans son sens rationnel et telle que l'a définie M. Proudhon, c'est-à-dire la conception intellectuelle des différents procédés par lesquels le travail, le transport et l'échange peuvent intervenir dans la production : la spéculation qui recherche et découvre pour ainsi dire les gisements de la richesse, qui invente les moyens les plus économiques de se la procurer, qui la multiplie, soit par des façons nouvelles, soit par la création de nouveaux besoins 1, cette spéculation, gage du progrès de la prospérité publique, cette spéculation qui ne marche pas sans le crédit et pour laquelle surtout le crédit est fait, est interdite en quelque sorte aux industriels et aux commercants comme à la plupart des propriétaires qui habitent nos cantons ruraux, et peut-être, en l'état de leur ignorance générale, est-ce un bien qu'elle ne puisse pas prendre possession de leur esprit, qui la

des campagnes. Quant aux 25,545 propriétaires qui comptent 4,923 créances inscrites sur leurs biens, leur position est telle qu'ils trouvent certainement à emprunter actuellement aux meilleures conditions possibles. Mais au moins, dit-on, les avantages de l'organisation proposée seraient recueillis par les 195,475 moyens propriétaires, grevés de 65,701 dettes inscrites, pour une somme totale de 274,762,354 fr.; ne devrait-on pas s'applaudir d'un semblable résultat? — Nous n'en disconvenons pas. Toutefois la question ne nous paraît pas résolue par cet argument. Les capitaux engagés dans les créances hypothécaires ont un caractère propre qui leur assigne des fonctions différentes des autres capitaux de placement; ils exigent des institutions fondées sur des bases spéciales. C'est ce que nous chercherons à démontrer plus loin. La conséquence serait que l'organisation proposée ne pourrait que très-difficilement satisfaire aux besoins des moyens propriétaires dont il s'agit.

Digitized by Google

¹ Manuel du spéculateur à la Bourse, 3° édition, p. 4.

comprendrait mal et l'appliquerait plus mal encore.

C'est là l'objection principale que nous serions disposé à opposer au plan, ingénieux d'ailleurs et très habilement conçu, de M. Haeck. Mais hâtons-nous de dire que nous ne la présentons pas à titre dirimant; tant s'en faut, que nous savons fort bien que l'homme est essentiellement éducable; que l'expérience lui apporte de profitables enseignements; que la routine d'aujourd'hui a été la nouveauté d'autrefois, et que la nouveauté d'aujour-d'hui peut être avec le temps l'habitude de l'avenir; que la satisfaction d'intérêts jusque-là inconnus sert à ouvrir les yeux et à éveiller l'intelligence sur ces mêmes intérêts auxquels on se rattache bientôt avec vigueur, et qu'enfin le progrès est le progrès, quels que soient les difficultés et les embarras de la transition qui y conduit.

Nous tenons donc nos objections pour utiles à examiner et à aplanir, mais nous ne leur faisons pas l'honneur de les croire entièrement concluantes contre le projet de M. Haeck.

Arrivons enfin à ce projet, et déterminons le cadre général de l'organisation que l'auteur se propose d'établir.

Dans chaque province il v aurait:

- 1º Un comptoir de crédit, placé au chef-lieu du canton;
- 2º Un comptoir de virement, au chef-lieu de l'arrondissement;
- 3° Une union ou banque provinciale de virement, qui aurait son siége dans le chef-lieu de la province.

Enfin, comme couronnement de l'édifice, une banque centrale d'émission, constituée par les neuf banques ou unions provinciales, aurait son siége à Bruxelles.

Les sous-comptoirs cantonaux se centralisent au

comptoir de leur arrondissement; les comptoirs d'arrondissement se centralisent à la banque ou union provinciale,

Et les unions provinciales ont pour centre commun, pour agent, la banque d'émission à Bruxelles.

« Ce mécanisme, » dit M. Haeck, « permettra de garantir à chaque industriel, à chaque commerçant, à chaque cultivateur et à chaque propriétaire, un compte courant en rapport avec sa solvabilité réelle. »

Les comptoirs de crédit ¹, sont la base de l'œuvre; à ce titre nous en parlerons un peu au long.

L'ensemble des comptoirs de crédit cantonaux constitue l'Association générale du crédit commercial, industriel, agricole et foncier.

Les pouvoirs de la banque centrale d'émission, des banques provinciales de virement et des comptoirs de virement, émanent des comptoirs de crédit.

Le comptoir de crédit est fondé par l'initiative directe des commerçants, des industriels, des cultivateurs et des propriétaires d'un canton, à l'effet :

- 1º De se garantir mutuellement des moyens financiers en rapport avec leur solvabilité;
- 2º Deprocurer aux prêteurs le placement avantageux, à court ou à long terme, de toute somme, d'en garantir les intérêts et le remboursement;

Et 3° d'opérer, pour le compte de tiers, des encaissements et des payements, sans jamais se mettre à découvert.

'L'auteur, dans la hiérarchie, de bas en haut, des rouages de son organisation, avait d'abord donné le nom de sous-comptoirs à ces comptoirs de crédit cantonaux, puis venaient successivement les comptoirs d'arrondissement, les unions provinciales et enfin la banque d'émission. La nouvelle nomenclature qu'il a adoptée dans son projet de statuts est plus claire et plus conforme à sa pensée; c'e : t celle que nous suivons.



- « Nous posons en principe, dit l'auteur : que tout cultivateur, tout industriel, etc., pour être admis à jouir d'un compte courant, sera tenu de prouver qu'il possède actuellement un ensemble de valeurs mobilières ou immobilières suffisant à garantir, devant l'Institution, le remboursement intégral de la somme dont il demande la jouissance pour un temps déterminé. Ce principe entraîne comme conséquence l'établissement des institutions de crédit à proximité du domicile de leurs clients. Ce n'est évidemment qu'à cette condition expresse que chacune de ces institutions, peut savoir si une demande d'ouverture de crédit repose sur des réalités ou sur de pures espérances,... sur le passé, c'est-à-dire sur le travail accompli, ou sur l'avenir, c'est-à-dire sur un travail encore à l'état de promesse.
- » Un établissement qui aurait son siége à Bruxelles, serait-il en mesure de reconnaître si Pierre, commerçant dans la province de Namur, offre la solvabilité voulue pour jouir d'un compte courant de telle ou telle somme, répondant aux besoins de ses affaires, etc.
- » Il est clair que toutes ces choses ne peuvent se savoir à Bruxelles que par personnes interposées, c'est-à-dire fort difficilement, après beaucoup de temps écoulé, et au grand risque d'être souvent induit en erreur.
- » Mais s'il est impossible d'ouvrir d'aussi loin des comptes courants ou des crédits sans s'exposer aux erreurs, aux dangers les plus graves, la chose devient, au contraire, on ne peut plus facile, dès qu'on se trouve établi en permanence dans la commune même, ou dans une commune avoisinant le domicile des intéressés. Dans les petites villes et communes rurales,... le degré de solvabilité de chaque habitant, sa valeur professionnelle, sa moralité, la valeur de ses propriétés mobilières ou immobilières, la plus ou moins bonne administration de sa maison et souvent jusqu'aux moindres détails de son ménage, sont pour ainsi dire des faits de notoriété publique. »

Ce sont ces faits de notoriété qui manquent aux banques, telles qu'elles sont constituées; de là naît, en partie, l'exigence des trois signatures. Le banquier qui

escompte à la banque le papier qu'il a garanti par son aval, est un intermédiaire que l'on suppose avoir acquis ces faits de notoriété. Mais le service que rend le banquier escompteur, oblige à une rémunération qui élève d'autant le taux réel de l'escompte pour le porteur du papier. La notoriété acquise sans cet intermédiaire délivrerait donc le porteur de cette surcharge, et tendrait à réduire le taux de l'escompte.

Quelle doit être la sphère d'action de chaque institution locale? On ne peut poser à ces égards des règles absolues, mais l'auteur croit avoir trouvé la réponse à cette question, en limitant cette sphère à la circonscription du canton dans le chef-lieu duquel il place le comptoir de crédit; ce qui, d'après lui, satisfait à ces deux conditions essentielles:

- 1º Faciliter la circulation et la surveillance de la solvabilité des emprunteurs;
- 2º Assurer à l'institution une clientèle suffisante pour couvrir par un faible prélèvement, les risques et les frais généraux d'administration.

Selon l'auteur, la clientèle de chaque comptoir sera de 1,000 à 1,200 personnes, et il fait de nombreux calculs statistiques pour en donner la démonstration. Cette clientèle doit suffire, d'après lui, car l'*Union du crédit* de Bruxelles dont le personnel associé, de 1848 à 1855, n'a été en moyenne que de 702 sociétaires, avait, au 31 décembre 1855, un fonds de réserve de 1,016,277 fr., et de 1848 à 1855 inclus, la prime de risque de la société ne s'est élevée qu'à 12 centimes par 100 fr. escomptés, et la moyenne de la prime des frais généraux à 14 centimes, soit ensemble, 26 centimes par 100 francs d'escompte.

« Il est inutile de dire d'après cela, fait remarquer l'auteur, que c'est sur les principes de l'Union du crédit

de Bruxelles, principes fondés en raison et confirmés par l'expérience, que nous proposons d'organiser les comptoirs de crédit cantonaux. »

La Société de l'Union du crédit de Bruxelles, comptoir de garantie, banque d'escompte, fondée directement par ceux-là mêmes qui sont intéressés au crédit à bon marché, est assez connue pour que nous nous dispensions de suivre l'auteur dans l'exposé qu'il fait de cette institution.

Il ne pouvait pas prendre un meilleur modèle pour constituer ses comptoirs de crédit. Mais ici nous rappellerons les observations que nous avons faites plus haut au sujet de l'influence de la densité des populations sur l'activité et l'importance de la circulation, observations corroborées par MM. Coquelin et Carey.

Quelle somme d'affaires la plupart des cantons ruraux éloignés des grandes villes auront-ils à opérer pour fournir un aliment à cette institution de crédit? Peut-on comparer l'Union du crédit de Bruxelles, agissant dans un grand centre de production et de consommation, au comptoir de Maeseyck, par exemple?

Voici la réponse de l'auteur :

« Jusqu'à ce jour l'Union du crédit de Bruxelles ne s'est livrée qu'aux seules opérations d'escompte d'effets de commerce, ayant tout au plus 90 jours de date; or, le comptoir de Maeseyck escomptera non-seulement les effets de commerce à 90 jours, mais il prêtera à 3 mois, à 6 mois, à 1 an, à 2 ans, à 3 ans, à 5 ans, etc. Si dans les campagnes le prêt à trois mois ou à court terme est rare, le prêt à long terme est fréquent; les 800 sociétaires du comptoir de Maeseyck fourniront donc peu d'affaires à 3 mois; par contre ils lui donneront beaucoup d'opérations de prêts à long terme.

» La dette hypothécaire inscrite en Belgique, a été :

En 1845, de 97,858,320 francs. En 1846, de 107,848,210

R T. 45.

En 1847, de 105,681,210 En 1848, de 114,342,650 En 1849, de 97,256,600

- » Ces contrats de prêts, généralement à plus de trois ans de date, se sont répartis entre les divers cantons du pays; chaque canton en a fourni sa part. N'en sera-t-il pas de même dans l'avenir?
- » A côté de la dette hypothécaire vient se placer la dette chirographaire; plus d'une fois nous avons entendu dire que celle-ci, contractée sous forme de simples obligations à 1 an, à 2 ans, à 3 ans, s'élevait à une somme au moins égale à la dette inscrite dans les registres des conservateurs des hypothèques. Voilà une nouvelle source d'affaires pour nos comptoirs de crédit ruraux.
- » Une troisième source d'affaires, et par suite de prélèvements pour frais généraux, ce sont toutes les opérations que l'inorganisation actuelle du crédit rend impossible. »

Ici nous placerons une observation que nous croyons importante. On a pu remarquer que l'auteur assignait aux comptoirs de crédits cantonaux des fonctions trèsdiverses; c'est ainsi qu'aux opérations d'escompte il leur fait joindre les opérations de prêts hypothécaires et chirographaires, etc. Or, ce système est en accord avec la pensée qu'il exprime nettement dans une partie de son travail:

« Une des causes, dit-il, qui ont retardé l'organisation du credit en Belgique, est l'idée généralement admise qu'il est indispensable d'appliquer aux institutions de crédit le principe de la division du travail. On a cru que pour bien faire, il fallait procéder séparément à l'organisation du crédit commercial, separément à l'organisation du crédit agricole et séparément encore à l'institution du crédit foncier et du crédit industriel. Posé dans ces termes le problème était tout bonnement insoluble. Ce qui le prouve, c'est tout d'abord le résultat obtenu; malgré les efforts tentés à différentes reprises, le crédit ne se



trouve de fait organisé dans aucune localité, pour aucune branche de la richesse nationale. Quelle en est la cause? La croyance qu'il faut créer autant d'institutions spéciales qu'il y a de grandes branches de richesse qui ont besoin de crédit.

« Si quelqu'un s'avisait de prétendre qu'entre Bruxelles et Anvers, il y a lieu de construire un chemin de ser spécial pour le transport des solides, un autre chemin spécial pour le transport des liquides, un autre encore pour les voyageurs, etc., il n'est pas douteux qu'il ne sit beaucoup rire à ses dépens. L'idée de la division du travail étendue aux institutions de crédit n'est pas plus sérieuse. Sa mise en pratique nous mettrait en présence d'un quadruple système de circulation pour les valeurs : un pour les cultivateurs, un autre pour les commerçants, à côté d'un troisième pour les propriétaires sonciers et d'un quatrième pour les industriels, manusacturiers, sabricants, etc. Ne seraitce pas la reproduction, pour la circulation des valeurs, du sysème des routes spéciales, pour les liquides, les voyageurs et les solides? »

Au nombre des méthodes de raisonnement, celle qui est fondée sur l'emploi de l'analogie a une grande importance dans les sciences et dans la pratique de la vie, mais cet instrument, d'ailleurs si nécessaire, il faut s'en défier, car il produit souvent l'erreur. L'analogie n'est bonne que lorsque la similitude est réelle, non dans des circonstances ou dans des accessoires, mais dans les conditions essentielles des choses.

Or, l'analogie dont fait usage l'auteur ne nous paraît pas être de cette dernière catégorie. En effet, il ne s'agit pas ici de différence dans les matières transportées, mais de différence dans les mouvements du transport. Ce serait une idée ridicule de faire des chemins de fer spéciaux pour transporter les liquides, les voyageurs et les solides, mais ce serait une idée sage de construire des chemins de fer spéciaux, si des convois à grande vitesse devaient se succéder de demi-heure en demi-

heure sur un railway pour les voyageurs, ce qui impliquerait la nécessité d'établir, à côté, un railway pour les convois de marchandises, qui n'ont besoin que de voyager à petite vitesse. Si les wagons à grande et à petite vitesse parcouraient le même railway sans que l'on tint compte de la différence du temps employé aux voyages, il en résulterait des chocs fréquents et d'inévitables catastrophes.

Appliquez cette analogie aux prêts commerciaux et aux prêts fonciers, et vous verrez que la division du travail en matière de crédit est sérieuse.

- « De ce qu'on ne peut donner, dit l'auteur, le crédit au cultivateur du sol aux mêmes conditions que le crédit au propriétaire foncier, ou qu'on ne peut confondre un effet de commerce à trois mois et à trois signatures, avec l'obligation à un an d'un industriel qui offre pour gage de son emprunt ses marchandises, ses machines, sa fabrique, il ne s'ensuit nullement qu'il faille charger de ces diverses opérations autant d'institutions de crédit séparées. Le même établissement placé au chef-lieu du canton peut fort bien se charger de ces quatre espèces d'opérations, et cela au grand avantage de tout le monde... Au lieu d'appliquer le principe de la division du travail aux institutions de crédit, il suffit de l'introduire dans l'organisation d'une même institution localisée...
- » S'il nous était donné de vous mettre sous les yeux le tableau dressé par cantons,
 - 1º Des propriétaires fonciers;
 - 2º Des cultivateurs;
 - 3º Des commerçants,
 - Et 4º Des industriels, fabricants, etc.,
- » Vous vous convaincriez sans peine de l'impossibilité absolue d'arriver à quelque chose de satisfaisant au moyen d'institutions spéciales disséminées dans chaque canton. Dans tel canton où un bureau de crédit foncier trouverait assez d'affaires, un bureau de crédit commercial ou un établissement de crédit agricole n'aurait pas assez de clients pour pouvoir subsister.

A qui s'adresseraient dès lors les cultivateurs, les commerçants et les industriels livrés à eux-mêmes? Ailleurs, dans un autre canton, le même sort écherrait aux propriétaires ou aux commerçants en trop petit nombre pour que les opérations pussent couvrir les frais généraux, les risques et les intérêts du capital engagé; et, ainsi de suite, de canton en canton. Si, au contraire, l'on concentre toutes les opérations dans un même établissement cantonal, en ayant soin de subordonner, ainsi que cela doit être, chaque branche de crédit ou de compte courant au réglement spécial qui lui convient d'après les garanties offertes, le problème d'organisation du crédit dans tout le pays, se résoud sans la moindre difficulté. Le crédit commercial vient en aide au crédit foncier, et le crédit agricole au crédit industriel; tous les intérêts se trouvent satisfaits; la sécurité de chaque intérêt s'accroft du concours des autres. »

Ce tableau est bien séduisant, mais les faits qu'il retrace se réaliseraient-ils?

« Avant de s'engager dans la banque, » dit M. Courcelle-Seneuil, « il convient d'étudier avec soin la vocation et l'aptitude qu'on peut y apporter. S'il est vrai que ce commerce réserve une rémunération presque assurée aux travaux de l'homme actif et capable, celui qui s'y engage imprudemment n'y rencontre que des écueils presque inévitables, des désagréments sans nombre, des inquiétudes perpétuelles et en dernier résultat peut-être la ruine et le déshonneur. »

Et cependant le banquier a pour sauvegardes et pour conseillers, son intérêt, son expérience, sa responsabilité personnelle et la pratique des affaires; il n'a à poursuivre et à surveiller que des opérations, multipliées il est vrai et souvent compliquées, mais ayant toutes à peu près le même caractère et s'accomplissant toutes à peu près sur le même terrain.

Mais voici que des propriétaires, des cultivateurs, des industriels, des artisans d'un petit canton se réu-

nissent et fondent entre eux une institution de crédit; ils n'ont que des notions vagues sur ce qu'ils vont faire, ils ne connaissent pas la science de la banque, ils n'en ont jamais pratiqué l'art. Ils sont lancés dans des opérations de longue haleine et pressés par des opérations à court terme. Il faut qu'ils se retrouvent dans ce dédale d'affaires, qu'ils supputent leurs ressources, qu'ils les échelonnent avec sagacité, qu'ils fassent honneur à leurs engagements multipliés, que leur intelligence coordonne et compense les recettes et les créances, que l'ordre règne dans toutes les parties de l'administration, qu'une surveillance sévère s'exerce, qu'on ait assez de présence d'esprit, de fermeté et de connaissance des choses pour résister à des difficultés et à des crises.

Tant vaut l'homme, dit-on, tant vaut l'institution, et cette maxime est vraie. Où sont, dans la plupart de nos cantons ruraux, les hommes qui feraient marcher les comptoirs de manière à produire les résultats que l'auteur en attend?

On signalera l'Union du crédit de Bruxelles. Mais les fondateurs et les directeurs de cette institution étaient et sont des praticiens intelligents, rompus au métier, connaissant les affaires et capables de leur donner un tour favorable aux intérêts de l'établissement.

L'homme honorable qui est placé à sa tête, avait non-seulement la pratique, mais la vocation et le talent.

L'Union du crédit ne fait qu'un seul genre d'affaires : l'escompte, et il n'y a dans ce genre d'affaire nulle complexité.

Mais voyez le comptoir cantonal aux prises avec les complications incessantes des divers crédits qui s'enchevêtreraient les uns dans les autres.

- « L'industrie et le commerce qui empruntent des capitaux, dit M. Martou 1, les reproduisent dans un temps rapproché. Il en est autrement de l'agriculture. La terre ne restitue que lentement les avances qu'elle a reçues; elle ne peut se libérer dans la courte limite de temps assignée d'ordinaire aux prêts sur hypothèque. Améliorer la culture, c'est-à-dire dessécher, défricher, planter, construire, réparer des bâtiments qui se délabrent ou deviennent insuffisants, tels sont les travaux du propriétaire foncier ou du laboureur. Mais dans les premières années, ces opérations ne rendent que péniblement l'intérêt des sommes empruntées; ce n'est qu'au prix de longs et persévérants efforts qu'elles font renaître le capital lui-même. L'amortissement annuel et presque insensible de la dette est donc le seul mode de libération qui convienne au cultivateur; s'il contracte à d'autres conditions, il court à sa ruine; au jour de l'échéance, il est forcé de subir l'expropriation ou de renouveler son obligation et de faire de nouveaux sacrifices qui l'entrainent tôt ou tard à une dépossession totale...
- » L'organisation du crédit foncier peut seule procurer à la fois : à l'emprunteur, un mode de remboursement qui soit en harmonie avec les exigences de la propriété foncière ; au prêteur, la disponibilité constante des fonds engagés, le service ponctuel des intérêts, l'amortissement régulier du capital. »

Voilà donc le comptoir cantonal chargé de cette espèce d'opération savante, qui consiste « à mettre en contact la terre et le capital, à faciliter par l'amortissement la libération du débiteur et à mettre à la disposi-



¹ Des priviléges et hypothèques ou commentaire de la loi du 16 décembre 1851 sur la révision du régime hypothécaire, par M. Martou, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. Préface, p. 13.

tion constante du créancier les fonds dont il a fait l'avance, » en la combinant avec les opérations rapides et successives du commerce.

N'est-ce pas trop exiger des hommes généralement peu pratiques, et dont l'horizon serait étroit, lesquels composeraient l'administration du comptoir? Un homme de génie même pourrait-il suffire à cette tâche hérissée de tant de difficultés?

Certes, le plan de M. Haeck a cela d'important, qu'il va à la source même du capital et du travail pour provoquer le développement de l'un et de l'autre. L'organisation des comptoirs mettrait à la disposition du pays travailleur, en réunissant toutes les parcelles de richesses, les capitaux qui languissent par suite de leur dissémination et de leur isolement. Mais si la quantité des capitaux est un des éléments de la production, et par conséquent du bien-être, leur bon aménagement, leur circulation facile dans les canaux appropriés à leur nature, est un des éléments non moins essentiels.

Tels sont les doutes que nous suggère le système de l'auteur dans ses bases fondamentales.

Nous ne sommes pas assuré que le crédit commercial suffirait à faire vivre la plupart des comptoirs cautonaux.

Nous ne sommes pas assuré que la combinaison des crédits commercial, industriel, agricole et foncier puisse se faire sans de grandes difficultés et sans danger.

Et nous croyons que les comptoirs ne seraient pas en état de former et de diriger cette combinaison.

A la vérité, nous n'avons montré jusqu'ici qu'une partie de l'organisation. Aux comptoirs de crédit se rattache le comptoir de virement, dont le siége est au chef-lieu d'arrondissement; à celui-ci la banque de vire-



ment ou union provinciale; à la banque de virement, la Banque centrale d'émission.

Or, disent les articles 75 et 76 du projet de statuts : « Toute somme versée dans la caisse d'un comptoir de crédit, pour être placée à court ou à long terme, est offerte sur le marché général du pays; s'il y a lieu, avis en est donné au comptoir de virement, centre des comptoirs cantonaux, pour être de là signalée, s'il y a lieu, à la banque de virement, centre des comptoirs d'arrondissement, et enfin à la Banque centrale, centre des banques provinciales. Le tableau du marché général de l'offre et de la demande des capitaux dans le pays, tel qu'il résulte des situations officielles de la banque centrale, sera affiché, jour par jour, à chaque comptoir de crédit, dans un local accessible au public. »

Mettons le comptoir à l'œuvre; faisons y arriver les prêteurs et les emprunteurs.

Des cultivateurs, des commerçants, etc., qui ont un compte courant ouvert, s'adressent au comptoir, et lui demandent, sur un bordereau signé, les sommes qu'ils veulent obtenir, la durée des emprunts qu'ils sollicitent et le taux de l'intérêt qu'ils offrent de payer.

D'un autre côté, tous les habitants du canton qui ont de l'argent disponible, qu'ils soient cultivateurs, propriétairés, domestiques à gages, petits bourgeois, etc., tous ceux qui ont de l'argent dont ils cherchent le placement, s'adressent au comptoir, et, en déposant leurs sommes, fixent eux-mêmes le taux de l'intérêt auquel ils désirent opérer le placement et le mode de remboursement qui leur convient le mieux.

« Que va faire le comptoir en présence de ces demandes d'emprunts d'une part, de ces offres de prêts de l'autre? Sa conduite sera bien simple. Il formera un total de toutes les offres de prêts qui correspondent pour le temps et pour le taux; il totalisera de même les demandes d'emprunts; cette double opération terminée, ayant sous les yeux la situation réelle du marché de capitaux dans le canton, il échangera ou plutôt il réalisera immédiatement toutes les propositions pour lesquelles la concordance existe. Puis, à ceux qui ont indiqué un taux d'intérêt trop bas pour l'emprunt qu'ils veulent contracter, il fait savoir qu'il n'y a pas d'offre à prêter à ce taux. Et, en même temps, il informe ceux qui, pour leurs fonds, ont demandé un taux d'intérêt trop élevé, qu'il n'y a pas de demande d'emprunt à ce taux.

- » Ainsi renseignés sur l'état du marché des capitaux dans le canton, les prêteurs et les emprunteurs, dont les demandes et les offres sont disproportionnées, examineront s'ils veulent, les uns, diminuer leurs prétentions; les autres, améliorer leurs propositions. Le comptoir n'a, lui, rien à leur apprendre ni à leur imposer sous ce rapport; il faut qu'ils agissent en toute liberté.
 - » S'ils persistent, que fera le comptoir?
- » Il est facile de comprendre que des offres et des demandes de capitaux, qui ne trouvent pas le moyen de se réaliser sur le marché assez restreint d'un canton, peuvent facilement être réalisées sur un marché plus étendu, par exemple sur le marché de l'arrondissement ou sur celui de la province, et plus aisément encore sur le marché de tout le royaume, sur tout marché enfin où se produit un plus grand nombre de propositions de prêts et d'emprunts qu'il ne s'en présente, à un même moment, dans un canton. »

Eh bien, le comptoir de virement (arrondissement), recevra régulièrement, des comptoirs de crédit cantonaux de sa circonscription, les demandes d'emprunts et les offres de prêts qui pour l'un ou l'autre motif n'auront pas pu se réaliser sur place.

« La règle est celle-ci : chaque jour ou tous les deux ou tous les trois jours, périodiquement enfin, chaque comptoir cantonal totalise par échéance et par taux d'intérêt, les offres et les demandes de capitaux qui lui ont été adressées par les habitants des communes de sa circonscription, il considère comme conclu sur place un chiffre d'affaires dans lesquelles la compensation a pu s'établir, tant pour le temps que pour les taux, et transmet le restant disponible, au comptoir de l'arrondissement comme proposition à réaliser par ce dernier. Celui-ci, à son tour, totalise par échéance et par taux d'intérêt les propositions, les excédants des offres et des demandes qui lui sont parvenues des comptoirs cantonaux; il opère l'échange entre ces totaux, puis il transmet, pour réalisation, à l'union provinciale, le solde restant disponible sur le plus élevé des deux totaux. La même opération d'échange se reproduit à la banque ou union provinciale, et finalement à la Banque centrale, laquelle se trouve, par le fait, en présence du disponible net de l'offre et de la demande, c'est-à-dire de la situation exacte du marché des capitaux de tout le pays. »

Ce système est des plus ingénieux; il y a dans une pareille combinaison quelque chose de saisissant dont tôt ou tard on tirera parti. On n'a jamais inventé théoriquement de meilleure méthode pour atteindre le but du crédit, à savoir : Mettre en présence sur le plus grand marché possible ceux qui offrent le crédit et ceux qui le demandent. Sous ce rapport la combinaison est magistrale. Mais, dans la pratique, nous ne voyons pas la simplicité et l'absence de difficultés, qui frappent particulièrement l'auteur.

A ne considérer le système que comme une vaste agence de publicité pour les demandes simultanées de prêts et d'emprunts, il y aurait peu d'objections à faire; mais le système va plus loin : il se complique des opérations successives que font les comptoirs individuellement, et l'ensemble des comptoirs du même arrondissement pour le surplus excédant les ressources et les moyens de chaque comptoir. Or, dans ces opérations successives, nous voyons figurer aussi bien les prêts hypothécaires que les prêts chirographaires et les es-

comptes commerciaux; et la difficulté sera toujours de mettre bout à bout dans chaque comptoir des opérations si essentiellement différentes dans leurs procédés et dans leur nature même.

Comme c'est là, selon nous, l'objection importante, nous croyons devoir y revenir dans les détails mêmes.

- « Si, par exemple, le 5 février, » dit l'auteur, « différentes personnes demandent au comptoir cantonal 3,000 fr. à un an, à 4 p. c.; plus 450 fr. à un an, à 4 p. c.; plus 500 fr. à 4 p. c. à un an; et que, d'un autre côté, d'autres personnes viennent offrir le même jour 500 fr. à un an, à 4 p. c.; plus 200 fr. à un an, à 4, p. c.; plus 1,800 fr. à un an, à 4 p. c.; plus 80 fr.; et ensin 20 fr. à un an de date et à 4 p. c.; le comptoir cantonal considère ensemble ces offres et ces demandes absolument comme si une seule personne lui avait offert de prêter 2,600 fr. à un an, à 4 p. c., et qu'une autre personne lui eût demandé à emprunter 3,950 fr. à un an, à 4 p. c.. L'offre du 4 p. c., à un an de date, étant, ce jour-là, au comptoir, de 2,600 fr., et la demande de 3,950 fr., le comptoir cantonal opère l'échange des demandes et des offres jusqu'à concurrence de 2.600 fr.; puis il transmet l'excédant, la différence des deux totaux, soit 1.350 fr., comme demande d'emprunt à un an et à 4 p. c., au comptoir de virement (arrondissement).
- » Il va sans dire que lorsque c'est au contraire le total de l'offre qui dépasse le total de la demande, l'échange s'opère toujours au comptoir cantonal jusqu'à concurrence du total le plus faible, et c'est alors l'excédant de l'offre qui est transmis pour réalisation au comptoir de virement. Enfin l'exemple pour les capitaux à 4 p. c. et à un an de date, se reproduit pour tous les autres capitaux indistinctement, lorsqu'ils ont même date quelconque et même taux quelconque...
- » A son tour, comment va opérer le comptoir de virement? Pour ne pas trop étendre la réponse, nous la restreindrons aux seuls capitaux à un an de date et à 4. p. c...
- » Supposons que l'arrondissement se compose de dix cantous.

- » Les propositions à un an de date et à 4 p. c., transmises au comptoir d'arrondissement par les dix comptoirs cantonaux, offrent, par exemple, la situation suivante:
- » Dans six comptoirs cantonaux, les demandes d'emprunt dépassent les offres de prêt de 4,231 fr., dans les quatre autres comptoirs cantonaux, les offres de prêt dépassent au contraire les demandes d'emprunt de 6,191 fr.
- » Au comptoir d'arrondissement, la différence est donc de 1,960 fr. à l'avantage de l'offre. Cette situation donne lieu à un échange de propositions jusqu'à concurrence de 4,231 fr.; ce sont autant d'affaires conclues à la satisfaction des parties; le comptoir d'arrondissement en donne aussitôt avis aux comptoirs cantonaux de sa circonscription que la chose concerne. Quant au solde restant disponible sur l'offre et qui s'élève à 1,960 fr., le comptoir d'arrondissement l'adresse pour réalisation à l'union provinciale, laquelle reçoit de la même manière les excédants, les soldes restés disponibles dans les autres comptoirs d'arronment de la province. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la description de ce procédé qu'il est facile de généraliser; mais voici ce que nous avons à dire:

Pour les capitaux prêtés et empruntés à trois mois, à six mois, un an, deux ans, trois ans de date, par escompte ou obligations chirographaires, rien de mieux que ce système. Les compensations sont faciles et aux époques données les sommes avancées par les prêteurs leur sont restituées intégralement par les emprunteurs.

Mais il en est tout autrement pour le crédit foncier. La citation que nous avons faite de l'ouvrage de M. Martou: Des priviléges et hypothèques, démontre que la terre ne restitue que lentement les avances qu'elle a reçues, et ne peut se libérer dans la courte limite assignée d'ordinaire aux prêts sur hypothèque. C'est d'ailleurs un fait attesté par tous les écrits sur la matière et par le rai-

sonnement qui concorde de tous points avec le fait. Il faut donc à des conditions toutes spéciales une institution toute spéciale, semblable à celle que Buhring a fondée en Silésie et à celle dont nous rencontrons les types divers en Allemagne, en Pologne, en France et en Belgique.

La conclusion de tout ceci c'est que le plan de M. Haeck peut s'adapter sans trop de difficultés aux besoins du crédit industriel, commercial et peut-être du crédit agricole, mais que son exécution quant au crédit foncier, ou changerait très-peu les conditions de l'emprunteur hypothécaire, ou serait pleine de dangers par sa combinaison avec les autres crédits.

Si cette objection est fondée, il conviendrait de chercher à déterminer si la plupart des comptoirs cantonaux pourraient vivre avec les seules ressources que leur offriraient les crédits industriel, commercial et agricole 1; c'est une question à examiner, et que nous n'entreprendrons pas de résoudre.

Dans le cas où l'examen répondrait affirmativement à la question, nous applaudirions sans réserve au plan de M. Haeck, lequel plan, tôt ou tard, ne manquerait pas d'être réalisé.

La troisième partie touche encore à la question financière et comprend: le fonds roulant, les frais d'administration, les risques et le capital de garantie dans leurs rapports avec l'organisation proposée.

L'auteur, adoptant alors la forme de l'entretien, se met en scène avec un industriel, un cultivateur, un com-

'Nous faisons entrer parmi les causes de la vie des comptoirs cantonaux la bonne et intelligente direction de leurs opérations; ce n'est plus là une question d'organisation, c'est une question de personnes. Mais nous ne contesterions pas que l'erganisation, considérée en ellemême, pourrait se prévaloir d'une part importante dans le succès.



merçant et un propriétaire. Ces derniers interlocuteurs demandent des explications et font, sur l'ensemble et les détails du plan, mainte objection que l'auteur résout avec beaucoup de sagacité et de justesse. Cet entretien, écrit avec abandon, offre infiniment d'intérêt par la précision des faits, la multiplicité des arguments, les remarques judicieuses et la candide bonne foi des réponses. L'auteur, quittant quelquefois le terrain des détails, s'élève à des vues supérieures qui donnent une grande valeur, sinon au plan tel qu'il a été formulé, du moins aux principes qui l'ont suggéré. Il serait à désirer que les hommes qui s'occupent des finances prissent quelquefois un pareil essor pour échapper aux étreintes fatales d'une vulgaire routine que l'on décore du nom mal acquis de pratique.

Nous emprunterons à l'auteur une citation qu'on lira avec plaisir :

- » Il est un autre avantage inhérent au projet d'organisation : chaque branche de travail, chaque espèce d'industrie ou de commerce a ses moments de grande activité et ses époques de ralentissement : ce sont la bonne et la morte saison. Ces époques varient : la morte saison d'une branche vient en hiver, la morte saison de l'autre en été; pour celle-ci c'est au printemps, pour celle-là à l'automne; de telle sorte que, lorsqu'on envisage les choses dans leur ensemble, le moment où un grand nombre de branches de travail réclament le plus de capitaux circulants, est précisément celui où il faut le moins à un grand nombre d'autres. Or, le système d'organisation proposé fera tourner au profit de tous ces intermittences d'activité et de ralentissement, qui paraissent être dans la vie normale de l'industrie, comme elles le sont dans celle de l'homme lui-même.
- » L'expérience aura bientôt appris quelles sont, mois par mois, les industries dont la morte saison commence, quelles sont celles qui reprennent leur grande activité. Malgré les progrès, les besoins de mounaie d'une industrie ne varient pas



enormément d'une année à l'autre; un développement quelque peu sensible, une transformation radicale exigent un temps assez long; il résulte de là que grâce à nos institutions de crédits, disséminées dans tout le pays, on connaîtra, pour ainsi dire, d'avance, les besoins de fonds roulant qui vont se manifester dans telles ou telles provinces, pour telles ou telles industries, et on pourra combiner, en conséquence, les virements de fonds. La circulation des capitaux en sera singulièrement facilitée et finalement l'économie sera grande.

» Ceux que leurs études spéciales n'ont pas familiarisés avec les questions qui touchent directement à la vie d'une nation, ne se doutent pas de la régularité extraordinaire avec laquelle les phénomènes de l'ordre moral et matériel se reproduisent chaque année. Ce ne sont pas seulement les naissances légitimes et illégitimes, les morts-nés, les naissances de jumeaux, les décès par âge et par sexe, qui accusent des nombres réguliers : une régularité tout aussi mathématique se retrouve dans les manifestations de la vie morale où la liberté des individus a été la plus entière. On ne contestera pas que de tous les actes il v en ait un seul où la volonté de l'individu, sa spontanéité personnelle soient plus exclusivement le motif déterminant. D'après cela, il serait logique de penser que le nombre des mariages contractés en Belgique, entre vieux et jeunes, entre garçons et filles et entre veufs et veuves, n'est soumis à aucune espèce de fixité; que pour chacune de ces catégories, il y a des proportions énormes d'une année à l'autre, que les nombres de chaque année doivent être tout simplement la représentation du hasard, des circonstances fortuites, des événements variables à l'infini qui ont mis les individus en présence; qu'ici enfin, aucune irrégularité ne se produira. Cependant il n'en est pas ainsi : le dépouillement des registres de l'état-civil le démontre. Tous les ans, sans que personne se soit donné le mot, on compte, en Belgique, à peu de chose près, le même nombre de mariages entre garçons et filles, le même nombre aussi entre garçons et veuves, le même nombre entre veufs et et filles et le même nombre enfin entre veufs et veuves; de plus il y a entre les âges des contractants des proportions diverses qui se reproduisent avec une exactitude surprenante...

» Cette étonnante régularité se retrouve dans tous les ordres de faits relatifs à la vie sociale : c'est la loi des sociétés humaines. Les savants l'appellent la loi des grands nombres 1. Pour qu'elle se produise d'une manière sensible et permanente, il faut qu'on sorte de la sphère restreinte de l'individualité proprement dite, et qu'on passe dans la sphère plus large de la collectivité... Plus le nombre de faits que le champ de l'observation embrasse est grand, plus grande est la régularité des résultats.»

L'auteur applique cette loi à l'examen de divers faits financiers qui la confirment, et il en tire la conclusion que le fonds roulant de l'association générale des comptoirs cantonaux ne serait ni éventuel ni variable, dans des proportions sensibles, de nature à pouvoir troubler les opérations, parce qu'il aurait pour base la plus grande clientèle possible du pays. Dans ces conditions le fonds roulant serait un nombre presque constant. Les crises de numéraire si fréquentes dans le système actuel de division et d'antagonisme des banques d'actionnaires auraient disparu.

Nous acceptons volontiers cette proposition dans ses termes généraux, mais en faisant toutes nos réserves au bénéfice des objections que nous avons présentées sur l'un des détails les plus importants du plan de M. Haeck.

L'idée mère du projet n'offre pas moins des vues remarquables :

- « Dans l'économie de l'Être social, dit l'auteur, comme dans
- ¹ C'est cette loi qui donne la base la plus solide à la statistique, et qui en fait véritablement une science. La science est réelle, mais il faut avouer que l'art est encore dans son enfance et n'a qu'une valeur relative.

R. T.

(Note de l'auteur de l'article.)

16.



celle de l'Étre humain, les organes qui président à la vie de relation sont des organes essentiels, des organes dont l'état maladif ou imparsait exerce aussitôt une influence nuisible et surses organes. Ce qui se passe dans le corps de l'homme se reproduit, avec une analogie frappante, dans le corps social. Pour ne parler que du travail industriel, commercial et agricole, lui aussi a ses organes essentiels et ses organes secondaires. Les organes par lesquels la vie de relation s'établit entre les agriculteurs, les industriels, les commerçants, etc., sont au nombre de trois, savoir:

- » 1º Les routes, les fleuves, les canaux, les chemins de fer et les chemins vicinaux. Ensemble, ils forment le système de circulation des produits.
- » 2º La poste avec ses comptoirs se ramifiant à toutes les communes. Ils forment le système de circulation des transactions.
- » 3° Les institutions de crédit. Par leurs relations avec l'agriculture, l'industrie, le commerce et la propriété foncière, par les liens qu'elles établiront entre les prêteurs et les emprunteurs, les institutions de crédit sont appelées à former, dans le sein du corps social, le système de circulation des valeurs.
- » Ne va-t-il pas de soi que là où les transactions circulent, là où les produits circulent, là aussi doivent circuler les valeurs, qui sont la représentation des transactions faites, des produits échangés? Puisque la poste et les routes se ramifient par leur organisation aux deux mille cinq cent et vingt-quatre communes, comme à autant de foyers de travail, ne doit-il pas en être de même pour les institutions de crédit? Dès lors, il est clair que le travail national à été privé jusqu'ici d'un de ses organes essentiels: de l'organe préposé à la circulation des valeurs. N'allez pas chercher ailleurs la cause des anomalies surprenantes que nous avons constatées. De là vient qu'il souffre, qu'il languit; de là vient qu'il reste au-dessous de sa tàche, qu'il n'accomplit pas sa mission; en un mot, qu'il ne répond pas à sa destinée, ainsi que cela arrive à un homme,

lorsqu'en lui un des organes de la vie de relation ne présente pas les conditions normales qu'exige le plein exercice de ses facultés.»

C'est, nous le supposons, par ce raisonnement à priori que l'auteur a été conduit à son plan. Ce raisonnement, fort juste, forme la base de l'une des maximes qui devraient diriger les pensées et la conduite des hommes d'État dans la grande administration politique.

Mais nous ferons remarquer que, à l'égard de la conséquence que l'auteur veut en tirer, l'analogie est ici en défaut.

Le système de circulation des transactions, pour ne parler que de celui-ci, est parti du centre pour arriver à la circonférence qu'il n'a pas même tout à fait atteinte encore. C'était sous ce rapport la méthode rationnelle. Aurait-on réussi de même, si l'on était parti de tous les points de la circonférence pour aboutir au centre, si chacune de nos deux mille cinq cent et vingt-quatre communes avait été chargée de créer une fraction de la poste et de ses comptoirs? Cela eût-il été le mode le plus simple, le plus prompt, le plus économique et le plus efficace?

Nous avons déjà dit qu'il fallait se défier de l'analogie; cet exemple nous paraît être une nouvelle démonstration de la justesse de notre opinion sur ce point.

Mais il n'est pas moins vrai que cette méthode de généraliser les faits, de distinguer ces généralisations en les coordonnant, de les comparer les unes aux autres, offre de grands avantages dont l'auteur a su 'irer un bon parti.

Nous regrettons que l'étendue que nous avons donnée cet article de discussion ne nous permette pas de les connaître les idées de l'auteur sur la question des risques ou pertes éventuelles des comptoirs cantonaux; nous aurions à y signaler des vues très-judicieuses.

La quatrième et dernière partie a pour but de justifier le projet d'organisation par les banques actuelles. Ici les détails, les arguments, les faits se multiplient tellement que nous ne pouvons aborder cette section importante de l'ouvrage. Il nous suffira de dire qu'au point de vue de la critique des institutions actuelles de crédit, cette partie présente le plus vif intérêt. On y remarque surtout l'examen de la question de la convertibilité à vue des banques de circulation. Cette question est parfaitement traitée.

Après avoir exposé son plan dans tous ses détails et essayé d'en faire la justification la plus précise, l'auteur termine son travail en faisant connaître le procédé au moyen duquel il espère, ainsi que les personnes qui partagent ses vues, amener ce système à réalisation. Convaincus, pour leur part, de la justesse des idées qu'il a exprimées, c'est aux convictions qu'ils s'adresseront pour réussir. Dans un pays libre, une idée juste, dès qu'elle est connue, ne peut manquer de se traduire en fait. Il faut donc la faire connaître, et alors:

Lascia la pur andar, che fara buon viaggie.

L'auteur a mis en appendice un exposé des banques d'avances fondées en Allemagne et surtout en Prusse depuis 1848, sous le nom de Vorschusz-banken. Ces institutions, qui ont beaucoup d'analogie avec celles qui ont été formées en Belgique sous le nom d'Unions du crédit, font descendre les avantages qu'elles procurent dans des sphères plus basses que celles où se meuvent ces Unions.

Les vorschusz-banken ont pour objet de rendre le tr

Digilized by Google

vail créditable, non le travail fait, non tel travail particulier à faire, mais en général l'ouvrage à exécuter ou la force ouvrière collectivée. L'idée qui a présidé à la création de ces institutions est la même que celle qu'une des plus fortes intelligences de notre époque a affirmée en ces termes, après l'avoir soumise à un rigoureux examen : « Il existe dans le concours des forces et dans leur combinaison une virtualité telle qu'elle donne lieu à des résultats financièrement appréciables. » Les banques d'avances, organisées sur de bonnes bases, ont été un bienfait pour tous ceux qui s'y sont associés. Il est donc utile de les faire connaître pour opérer leur propagation. Elles ont d'ailleurs pour elles le fait et ne sont point à l'état de pure théorie; elles se sont formées et prospèrent dans plusieurs villes industrielles de l'Allemagne, et se sont introduites l'année dernière avec succès jusqu'en Transylvanie. De l'existant au possible, dit l'école, la conséquence est bonne.

A son travail, M. Haeck a joint quatre tableaux où sont exprimées graphiquement les différences entre le système actuel de crédit et le système proposé. Un coup d'œil jeté sur ces espèces de cartes géographiques fait aisément pénétrer dans l'esprit les diverses conditions du plan de l'auteur, pour les rapports à établir entre les comptoirs cantonaux et les rouages centraux auxquels ils correspondent successivement.

Afin de mieux préciser d'ailleurs l'ensemble et les détails de son plan, M. Haeck l'a formulé en 102 articles, qui composent le projet de statuts organiques de l'Association générale du crédit.

En résumé, cet ouvrage se distingue de ceux qui nt eu pour objet les questions de crédit, par l'étude attentive de la situation et des tendances de l'état social, par des vues entièrement nouvelles, par l'exposé d'idées que l'expérience des choses semble confirmer pour la plupart. Il abonde en aperçus judicieux, en critiques fondées, en conceptions remarquables. D'un autre côté, nous avons cru y trouver des propositions contestables, des confusions d'attributions qui, par leur nature, devraient être séparées, une trop grande confiance dans les résultats d'une théorie qui, vraie pour certaines parties, ne l'est peut-être plus quand on les combine avec d'autres.

Nous avons exprimé nos opinions avec franchise; mais, quelle que soit leur valeur ou leur non valeur, nous dirons sans hésiter que M. Haeck a écrit un bon livre, qui fait honneur à son intelligence, atteste des connaissances profondes dans le sujet qu'il a traité et lui vaudra l'estime de tous ceux qui suivent avec intérêt les travaux dont le but est le bien et la prospérité du pays.

PH. BOURSON.

M. Haeck nous prie d'annoncer qu'il publiera dans le prochain volume de la Revue un article où il se propose d'éclaireir les doutes soulevés par M Bourson sur certains points pratiques du projet dont il vient d'être rendu compte.

(Note du Directeur de la Revue).



DE

LA DÉFINITION DE LA VALEUR.

DANS SES RAPPORTS AVEC LE DROIT DE PROPRIÉTÉ
ET LE COMMUNISME.

J'ai essayé, dans un article publié par cette Revue (XIIIe volume), de démontrer que certains démocrates se déclarent ennemis de la liberté d'échanger entre nations, par suite d'une fausse idée qu'ils se font de la valeur, qui, suivant eux, est une qualité inhérente à la matière. Il résulte de cette erreur que la possession d'une valeur matérielle est, à leurs yeux, un privilége injuste accordé à quelques-uns, à l'exclusion du grand nombre, privilége auquel il n'y a d'autre remède que l'abolition de la propriété individuelle. En attendant que celle-ci soit supprimée ou remplacée par la propriété collective (toujours suivant cette secte de démocrates), le palliatif à cette iniquité sociale doit consister en un autre privilége attribué aux non-propriétaires : celui de la protection légale accordée au travail national,

en repoussant la concurrence du dehors par des entraves, mises à l'entrée dans le pays, des produits de l'industrie étrangère.

Pour arriver à démontrer la fausseté de cette conclusion, dont l'application serait, selon moi, funeste à la société et tendrait à compromettre son existence, il suffisait de prouver que la valeur n'a rien de matériel; que le propriétaire du sol, lorsqu'il vend ses produits, cède toujours gratuitement les dons de la nature et ne reçoit de rémunération que pour son travail, ancien ou récent.

Cette démonstration, conforme à ce qui me paraît avoir été établi d'une matière irréfutable par Bastiat, je l'ai donnée avec la concision exigée par les limites d'un article de Revue; elle est aujourd'hui contestée par M. Rittinghausen, qui prétend que j'en ai « audacieusement escamoté » la conclusion, sans l'appuyer sur aucune preuve de quelque importance.

Mon honorable adversaire donne une autre définition de la valeur, qui me semble basée sur une confusion entre ce qui est seulement *utile* et ce qui est en même temps doué de *valeur*.

Je ne puis pas plus reconnaître que l'utilité des choses et l'estimation que l'intelligence en fait sont le fondement réel et unique de la valeur, que M. Rittinghausen ne peut me concéder que ce fondement réside dans le service rendu, indépendamment de toute matière.

Mais en admettant même, pour un instant, que la matière soit douée d'une valeur propre, ou par ce seul fait qu'elle possède une utilité latente qui peut être développée par du travail humain, s'ensuit-il que des entraves opposées à la liberté des échanges constituent réellement un privilége en faveur des classes déshéritées de la propriété? Et mon contradicteur ne fait-il pas ici,

entre le travail et ses résultats, qui sont des moyens d'existence ou du bien-être, la même confusion qu'il fait eutre la valeur et l'utilité?

Quelle que soit, d'ailleurs, la définition que l'on adopte pour la valeur, ce qui est désirable pour les non-propriétaires n'est-ce pas d'obtenir le plus de satisfactions ou de bien-être possible en échange de la moindre somme de travaux ou de peines? Et n'a-t-on pas bien plus de chances d'atteindre ce but en demeurant libre, d'abord, d'offrir son travail ou ses produits à celui qui en donnera le plus haut prix, et ensuite, d'acheter les objets qui doivent satisfaire les besoins là où on les trouve au meilleur marché?

Ce n'est pas en génant la production par des entraves douanières ou autres, qu'on la rendra plus économique, et cependant, ce n'est qu'en produisant davantage avec la même peine, que le travailleur peut espérer un accroissement de bien-être.

M. Rittinghausen proclame sa logique irréfutable; « mon contradicteur, dit-il, n'attaque que la vérité qui forme le point de départ de mon argumentation; il n'attaque nullement la logique de mes déductions, et celle-ci reste par conséquent debout, elle garde toute sa valeur dès que les objections de M. le Hardy contre la valeur de la matière, consistant dans la part de rente, ont été réfutées. »

C'est là une grave erreur de sa part; en admettant même, ce que je suis loin de lui concéder, que la matière a une valeur, consistant en une part de rente, il ne s'ensuit pas du tout, suivant moi, que l'existence de cette rente justifie des restrictions douanières.

Comme je l'ai montré plus haut, ces restrictions ont pour effet, en premier lieu, de renforcer les priviléges que l'on attribue aux détenteurs de la matière, aux dépens de ceux qui ne la possèdent pas, et en second lieu, que le travail national se trouve accru d'une foule d'obstacles nouveaux et artificiels à surmonter, sans profiter davantage à celui qui l'exécute. Or, ces deux résultats ne me semblent pas être ceux que désire mon adversaire, car, quoique nous ne soyons nullement d'accord sur les principes ni sur leur mode d'application, au moins tendons-nous tous deux vers le même but, celui d'obtenir, en faveur de l'humanité, une somme de bien-être plus grande et plus également répartie.

M. Rittinghausen a soin de s'appuyer sur l'autorité des économistes (ou du moins de quelques-uns d'entre eux), quand il proclame la matérialité de la valeur : « l'économie politique, dit-il, est pour moi. » Pourquoi repousse-t-il cependant cette autorité, pourquoi répudie-t-il la science, naguère l'objet de ses hommages, quand, d'une voix bien plus unanime que lorsqu'il s'agit de la définition de la valeur, ces mêmes économistes déclarent que, dans l'intérêt de la justice et dans celui du bien de l'humanité, il faut que les échanges soient libres entre les nations comme entre les individus?

Si je n'ai pas insisté sur ce point dans mon précédent article, c'est que la question de principe, ou, en d'autres termes, la définition de la valeur, me semblait, comme elle me semble encore, avoir une importance bien autrement majeure que la question de la liberté des échanges elle-même.

En effet, si la matière a de la valeur, toute propriété devient illégitime comme n'étant pas le résultat du seul travail de son possesseur : alors, dans l'organisation actuelle de la société, le riche tendra à devenir toujours plus riche, le pauvre ne pourra que s'appauvrir davantage chaque jour. L'intérêt du riche lui fera repousser toute réforme, il restera sourd à la voix de la justice et

de la raison, et l'équilibre ne pourra se rétablir autrement que par une terrible guerre sociale, auprès de laquelle toutes les luttes soutenues jusqu'ici par l'humanité, pour arriver à son émancipation, ne seraient que des jeux d'enfant: guerre dont l'issue, fût-elle conforme à l'équité, coûterait de tels flots de sang, causerait une telle déperdition de richesses, que la société ne pourrait se rétablir d'une pareille secousse qu'après des siècles de dépopulation et de dénûment, pendant lesquels l'ignorance, la misère et les vices qui en sont l'inévitable conséquence, pourraient faire renaître une grande partie des iniquités que la guerre avait pour objet de détruire.

Au contraire, si la matière n'a point de valeur, si celleci ne s'applique qu'à des services échangés, si, dans les échanges, les dons de la providence demeurent toujours gratuits, ne servant que de véhicule, en quelque sorte, à des doses équivalentes de travail, alors la propriété ne peut qu'aider au développement du bien-être général, sans lui nuire; elle ne sert qu'à faire circuler plus facilement, à rendre plus accessible à tous ce qui a été créé pour tous. Alors le rôle des réformateurs peut se borner à prêcher la paix et la concorde entre les hommes, et à faire disparaître, par le seul progrès des lumières, sans autre destruction que celle des préjugés, sans effusion de sang, sans dépouiller personne, à faire disparaître, dis-je, ce qui reste de monopoles, de priviléges, d'entraves, en un mot, au libre exercice du droit de propriété, afin que celle-ci ne demeure pas le partage exclusif de quelques castes privilégiées, mais soit accessible à tout homme probe, intelligent et actif.

Voilà les deux solutions que comporte le problème de la valeur. On comprendra aisément, d'après leur seul énoncé, que je n'abandonnerai la seconde, que je crois la seule vraie et la seule possible, qu'avec la dernière manifestation de mon intelligence, et que ce ne sont pas quelques affirmations mal fondées, selon moi, qui me feront renoncer à une conviction, devenue chez moi plus profonde à mesure que j'y ai réfléchi davantage.

En faveur de l'importance de la cause qui se débat devant lui, le lecteur voudra donc bien me permettre de lui imposer encore quelques instants la fatigue d'une dissertation sur la valeur, et d'examiner les arguments que m'oppose mon contradicteur. Celui-ci accueille de la manière suivante la définition que j'ai donnée de la valeur:

« J'ai eu sous les yeux, dans ma vie, bien des conclusions fausses, mais je n'ai jamais rencontré un « donc » plus escamoteur, plus audacieux, que celui de M. le Hardy de Beaulieu. »

Que M. Rittinghausen soutienne que ma conclusion est prématurée, qu'elle n'est pas appuyée sur des preuves suffisantes, cela lui est permis, mais je le défie de me démontrer que cette conclusion repose sur des faits inexacts, ou qu'elle soit faussement déduite de ces faits.

Mon contradicteur veut bien admettre que des services rendus à la société ou à l'individu par certaines professions, ont de la valeur sans qu'ils s'incorporent à aucune substance matérielle, « mais, dit-il, puisque l'avis d'un médecin, la prescription d'un purgatif, a de la valeur, s'ensuit-il que les dons de la nature soient gratuits? »

Voici par quelles raisons il entreprend ensuite de prouver que ces dons sont onéreux ou doués de valeur.

« La valeur est l'estimation, l'appréciation que mon intelligence fait de l'utilité et de la convenance qu'ont pour moi les différents objets, ainsi que les services que je rends ou qu'on peut me rendre. Elle s'attache à toute utilité matérielle ou intellectuelle, à quoi il faut ajouter que les utilités intellectuelles se réduisent en dernier lieu presque toujours à une utilité matérielle. La valeur n'étant que la représentation intellectuelle d'une utilité comparée à d'autres utilités ou mesurée sur ces dernières, et l'utilité résidant dans la matière ou dans le service que j'apprécie, on dit avec raison que tel ou tel objet a une valeur : l'idée de la valeur est attachée aussi logiquement à la matière qu'aux services. Lorsqu'une utilité est illimitée, inépuisable aux lieux où elle se trouve, son appréciation ne peut avoir lieu; on ne mesure pas l'infini, l'inépuisable, ils sont sans valeur d'échange.

» Puisque mon intelligence fait peu à peu l'appréciation, l'estimation de l'utilité et de la convenance qu'ont pour moi une foule de choses, il s'établit une vaste échelle de valeurs dans ma mémoire, et, l'expérience venant toujours mieux à mon secours, je me dis qu'un objet de telle espèce vaut pour moi autant que deux ou trois de telle autre espèce. Chaque homme, faisant de même, mais de son point de vue, une estimation de l'utilité des obiets et des services, devra se former aussi, comme moi, une échelle de valeurs qui ressemblera en quelques points à la mienne, mais qui en diffèrera en quelques autres. Dès que nous entrons en rapport et que nous commencons à échanger, chacun consulte l'échelle de valeurs gravée dans sa mémoire, chacun cherche à faire prévaloir les indications de la sienne. De cette lutte naît enfin un compromis, un terme moyen que quelques économistes ont appelé avec raison : valeur d'échange, pour la distinguer de la valeur en usage. Peu à peu chacun acquiert une connaissance tellement juste des prétentions de la plupart de ses semblables dans l'échange, que l'accord entre les partis se fait facilement et qu'une valeur courante s'établit pour une époque plus ou moins longue par rapport à la plupart des choses. »

» Si la valeur n'était qu'un rapport entre deux services humains, comme M. le Hardy de Beaulieu le prétend sans le prouver, elle ne pourrait pas être imaginée là où il n'y a pas échange de services, et cependant dans ce cas les utilités existent et par conséquent aussi leurs appréciations, c'est-à-dire la valeur. Mon adversaire ne trouvera jamais une bonne raison contre cette réfutation extrêmement simple de son incroyable erreur. »

Certes, ie ne retournerai pas à mon adversaire le reproche d'avoir « escamoté » sa conclusion : sa définition est suffisamment longue, et il la fait suivre de plusieurs pages d'exemples et d'éclaircissements, mais elle n'ébranle en rien ma manière de voir. La raison que j'oppose à sa réfutation, (je laisse au lecteur impartial le soin d'apprécier si elle est bonne), c'est que l'argumentation de M. Rittinghausen repose, d'un bout à l'autre, sur une perpétuelle confusion entre les notions de valeurs et d'utilités qui sont et doivent être cependant entièrement distinctes, puisque le rapport qui existe entre elles est souvent fort éloigné. Si valeur et utilité ne sont qu'une même chose, pourquoi lui donner deux noms différents? Pourquoi distinguer encore deux espèces de valeur, la valeur en usage et la valeur en échange, distinction contre laquelle protestent également le bon sens et le langage commun?

Le mot valeur en usage ne signifie-t-il pas exactement la même chose qu'utilité, et cette nécessité de créer l'expression valeur en échange n'est-elle pas une preuve de ce qu'on éprouvait le besoin de distinguer entre utilité et valeur?

Si valeur et utilité sont la même chose, pourquoi

l'air, la lumière, l'eau, le charbon, le pain, n'ont-ils aucune ou seulement une faible valeur, ces choses étant cependant absolument indispensables à la vie, tandis que l'or, le diamant, certains œuvres d'art, etc., dont la plupart des hommes se passent toute leur vie sans grand inconvénient, ont une valeur très-élevée?

L'utilité n'a de rapport qu'avec les besoins des hommes; l'appréciation qu'ils en font reste toujours personnelle : je ne puis éprouver de la faim pour autrui, ni du bien-être (au moins matériel) de la satisfaction de la faim d'autrui. La valeur naît aussi du besoin; elle a sa source dans l'utilité, en ce sens que sans celle-ci il n'y a point de valeur, mais, au lieu de se proportionner à cette utilité, elle se mesure au contraire à l'obstacle qui s'oppose à ce que cette utilité aille satisfaire nos besoins. Plus cet obstacle est grand, plus grand est l'effort qu'il faut faire pour le vaincre, et plus est élevée la valeur qui en résulte.

Dans l'état de société, il est rare que l'homme fasse lui-même et directement tous les efforts nécessaires à la satisfaction de ses besoins, si nombreux et si variés. Il s'adresse à autrui pour en obtenir au moins une partie de ces satisfactions. Il demande donc des services à ses semblables et leur donne d'autres services en retour: dans cet échange, les services réciproques se mesurent, on établit un équivalent, des valeurs égales, et c'est de là que naît l'idée de valeur, non, comme le dit M. Rittinghausen, « de l'appréciation que mon intelligence fait de l'utilité et de la convenance qu'ont pour moi les différents objets, » mais de l'appréciation de la peine que je dois prendre moi-même, ou dont je dois dédommager autrui, pour obtenir une satisfaction. C'est de ce jugement, fondé sur une comparaison de deux services, que naît ce rapport auquel on a donné le nom de Valeur, et qui, comme rapport, est totalement indépendant de la *matière*, et, quoique basé sur l'utilité de ces services, ne se proportionne aucunement à cette utilité.

Robinson, dans son île, pouvait se faire une échelle comparative de l'utilité des diverses choses qui se trouvaient à sa portée; il pouvait consentir à se donner plus de peine pour s'emparer d'un lama que d'un perroquet ou d'un singe, mais je ne vois encore rien là qui donne lieu à la naissance de la notion de valeur. L'estime qu'il fait des choses est ici directement proportionnée à leur utilité, et dans un rapport toujours exact avec celle-ci, quelle que soit leur abondance ou la difficulté de les obtenir.

« Lorsqu'une utilité, dit mon contradicteur, est illimitée, inépuisable aux lieux où elle se trouve, son appréciation ne peut avoir lieu; on ne mesure pas l'infini, l'inépuisable, ils sont sans valeur d'échange. »

La plupart des dons naturels ne sont-ils pas dans ce cas? Quand peut-on leur tracer des limites rigoureusement circonscrites? Ne serait-il pas ridicule de dire, par exemple, que l'air respirable n'acquiert de valeur que quand il est emprisonné dans un espace fermé? Que le mineur, travaillant dans une galerie où l'atmosphère est viciée, ou que le plongeur, descendant sous l'eau dans une cloche, sont obligés, pour pouvoir respirer, d'acheter de l'air, auquel il est ainsi attribué de la valeur? Serait-il plus raisonnable de dire que l'eau n'a point de valeur quand elle coule en abondance à nos pieds, et qu'elle en acquiert dès qu'elle est loin de nous, indépendamment du travail qu'il faut faire pour l'apporter?

Dans les deux cas, mon intelligence a beau faire des comparaisons et porter des jugements, elle accorde à l'air et à l'eau une utilité qui est toujours la même, et au service nécessaire pour me procurer ces deux choses, une valeur variable suivant l'effort que l'on m'épargne en me les offrant. Que si, étant descendu sous l'eau dans une cloche à plongeur, celui qui est chargé d'y fouler de l'air, se refuse à le faire, à moins d'une rémunération excessive, dussé-je étouffer, je dirai qu'il abuse de sa position privilégiée à mon égard pour me faire payer ses services plus qu'ils ne valent, mais je n'attribuerai pas à l'air lui-même plus de valeur que si j'étais libre de le respirer à pleins poumons.

Tout ce qui est don de la nature, toute matière est dans le même cas.

Un cultivateur vend à un ouvrier une mesure de blé. Dira-t-il à cet homme: Il me faut tant de journées de ton travail pour me dédommager des efforts qu'il m'en a coûté pour semer, cultiver et récolter ce blé, plus, tant d'autres journées encore pour me payer la rente de la terre, c'est-à-dire pour l'équivalent du travail accompli par la nature pour faire germer et mûrir mon froment?

Comment évaluer cette dernière partie de la valeur que l'on prétend exister dans le blé lui-même?

Elle est incommensurable comme tout ce qui est infini! Quel est, en effet, la portion de travail humain qui peut équivaloir à la coopération de la nature dans la formation d'un grain de blé? Par quel effort remplacerait-on ce concours?

Ce que le travail humain ne peut faire, ne peut évidemment être payé par du travail humain; la base d'évaluation, les termes de comparaison, font défaut.

Mon adversaire a-t-il bien le droit de traiter d'« incroyables erreurs » ce que j'avance, comme il le fait, lorsque lui-même se contredit d'une page à l'autre? Il dit (passage cité *Revue*, vol. XV, p. 239):

R. T. 17.

» La valeur s'attache à toute utilité, matérielle ou INTELLECTUELLE, à quoi il faut ajouter que les utilités intellectuelles se réduisent en dernier lieu PRESQUE toujours à une utilité matérielle. »

Voilà certes un presque bien peu scientifique; n'y eût-il qu'une seule utilité purement immatérielle que cela suffirait pour infirmer la théorie de la matérialité absolue et nécessaire de la valeur que M. Rittinghausen proclame, trois pages plus loin (page 242) dans ce passage:

« Le travail de l'homme n'a de valeur qu'autant qu'il peut s'incorporer dans la matière; l'effort le plus méritoire qui n'arrive pas à ce résultat est stérile. »

A mon tour, je demanderai s'il est possible, à notre époque, de soutenir de telles idées. C'était jadis la manière de voir d'Adam Smith, quoique plus d'un chapitre de sa « Richesse des nations » soit en contradiction avec le principe de la matérialité absolue de la valeur, victorieusement réfuté depuis par J.-B. Say et ses contemporains.

Comment! le tableau d'un grand peintre, fruit du génie, de longues études, de combinaisons habiles, emprunterait tout son mérite, toute sa valeur à un morceau de toile et à quelques ampoules de couleur! Le travail du légiste, du prêtre, du professeur, du médecin, du musicien, de l'acteur, de l'orateur, qui ne s'incorpore en rien de matériel, ce travail serait donc stérile, n'aurait aucune valeur; la société n'en retirerait rien, et comme ceux qui exécutent ces travaux ne s'en font pas moins payer, il en résulterait qu'ils ne sont que des parasites et des voleurs!

S'il en est ainsi, j'accepte cette qualification sans honte, comme la partageant avec un grand nombre d'hommes dignes de toute estime. Il suffirait donc d'affirmer que le travail de l'homme peut être quelquefois infructueux, comme celui du baleinier qui se sera rendu au milieu des glaces du pôle sans en rapporter de baleine, pour pouvoir ensuite en conclure que ce travail est forcément stérile chaque fois qu'il ne s'applique pas à de la matière?

Ce serait là une conclusion bien autrement téméraire que celle que me reproche mon contradicteur.

Je viens de montrer au lecteur quels sont les arguments de M. Rittinghausen et quels sont ceux que je lui oppose. Comme c'est le public que j'ai pris pour juge dans cet important débat, je crois avoir terminé ma tâche en lui exposant les données du procès, et en laissant à son bon seus et à son impartialité le soin de prononcer le jugement duquel doit dépendre la légitimité ou la non-légitimité du droit de propriété.

J'ai usé assez longtemps de la patience du lecteur pour pouvoir me dispenser de suivre M. Rittinghausen pas à pas dans la réfutation qu'il fait de mon précédent article, ce qui m'entraînerait à envahir une grande partie du présent volume de la *Revue*.

Qu'il me soit permis, maintenant, avant de terminer, d'ajouter quelques mots pour la défense d'un illustre mort que je vénère, et que M. Rittinghausen a attaqué injustement, à mon avis, et aussi pour rectifier une erreur dans laquelle mon honorable adversaire est tombé à mon égard.

M. Rittinghausen s'exprime sur le compte de Bastiat comme si celui-ci avait été amené, par ses études économiques, a reconnaître la fausseté de la théorie de la gratuité de la matière et de la liberté des échanges, et comme s'il n'avait continué à la soutenir jusqu'au dernier jour de sa vie et à lui créer de nombreux prosélytes en Europe, que parce qu'il était « engagé trop forte-

ment par son passé dans le parti libre-échangiste, etc., » et que son amour-propre, joint peut-être à ses sympathies pour son parti, » l'empêchait de sortir de la fausse voie dans laquelle il s'était inconsidérément engagé.

Mais si Bastiat avait été réellement amené par ses recherches scientifiques à découvrir que la matière est douée de valeur par elle-même, que, par conséquent, la propriété est un vol et que ses défenseurs sont les spoliateurs de l'humanité, il eût, dans ce cas, été un grand coupable, il eût commis une infamie, en se rendant sciemment complice de cette spoliation et en cherchant, par l'apparente chaleur de ses convictions, à se créer des sectaires. Ceux-ci, malgré leur nombre toujours croissant, seraient de leur côté des niais, pour n'avoir pas encore découvert la honteuse duperie dont ils sont victimes.

L'accusation lancée par M. Rittinghausen contre Bastiat est donc grave, quelque soin qu'il ait pris d'en adoucir les termes. Je ne puis y répondre autrement que par une protestation formelle et en défiant mon adversaire de tirer des écrits de Bastiat et de sa vie privée ou publique, une seule preuve de ce qu'il a avancé, sans doute, sans s'être rendu compte des conséquences renfermées dans son assertion.

J'arrive maintenant à ce qui m'est personnel dans l'article de mon contradicteur. Parce que je me déclare partisan de la liberté en toute chose, parce que je déteste l'oppression, la contrainte, la spoliation, de quelque part qu'elles viennent, M. Rittinghausen s'empresse de conclure que je suis un « zélateur de la législation directe par le peuple. » Il y a là une erreur profonde de sa part.

Je crois que ce mode de gouvernement du peuple par lui-même n'est possible que dans l'enfance de la civilisation et parmi des peuplades peu nombreuses et vivant resserrées dans un espace étroit, comme nos ancêtres Germains ou les Peaux-rouges de l'Amérique septentrionale. Ce n'est guère que dans ces conditions qu'une nation entière peut s'assembler fréquemment pour délibérer sur ses intérêts, et encore faut-il que ceux-ci soient peu compliqués.

Dans l'état actuel de la population des pays civilisés, il y a deux obstacles essentiels à la législation directe par le peuple; le premier, purement matériel, consiste dans la difficulté d'assembler fréquemment une forte population, et dans celle, plus grande encore, d'en obtenir une délibération calme et raisonnée.

Le second obstacle, plus important, réside dans la profonde ignorance du peuple en ce qui coucerne ses vrais intérêts. En admettant même qu'il soit facile de l'assembler et de le faire délibérer avec calme et mesure, saurait-il toujours discerner ce qui lui est d'une utilité réelle et permanente de ce qui satisfait ses intérêts apparents ou momentanés, peut-être aux dépens de ceux, plus durables et plus importants, de l'avenir, ou de ce qui flatte ses passions du jour?

On convient que les médecins et les pharmaciens tuent ou empoisonnent quelquefois leurs malades en essayant de les guérir; on admet aussi que l'intérêt du gouvernant n'est pas toujours celui du gouverné et que le premier est souvent sollicité, par l'imperfection de la nature humaine, à écouter plutôt les suggestions de l'intérêt privé, même mal entendu, que celui des masses, et cependant on ne peut pas plus se passer, aujourd'hui, de gouvernements que de médecins, par la raison fort simple que les hommes, pris en masse, ignorent autant l'art de se bien gouverner que celui de guérir les maladies.

En attendant donc que l'éducation générale ait fait assez de progrès, pour que chacun soit apte, tout en travaillant à satisfaire ses besoins et ceux de sa famille, à être en même temps médecin, législateur, administrateur, etc., il faudra bien tolérer les gouvernements et les facultés de médecine, en cherchant à les perfectionner et à les mettre, autant que possible, hors d'état de nuire.

Je suis convaincu que le meilleur moyen d'y parvenir, c'est, pour les gouvernements, de simplifier leurs attributions au point de réduire ceux-ci à n'être plus que les gardiens de l'indépendance, de la liberté et de la sécurité des citoyens et de leurs propriétés, comme pour la faculté de médecine c'est d'observer les règles d'une judicieuse hygiène.

Tel n'est pas, malheureusement, l'avis des partisans de la législation directe par le peuple puisqu'ils veulent que le gouvernement vienne régler ce qui doit, afin de demeurer une vertu méritoire et utile, rester toujours spontané pour qui donne, imprévu pour qui reçoit: LA CHARITÉ.

CH. LE HARDY DE BEAULIEU.

Mons, 4 août 1857.

LE LIBRE ÉCHANGE

ET

LE SYSTÈME PROTECTEUR.

RÉPONSE A M. RITTINGHAUSEN.

J'étais en mission à l'étranger quand a paru, dans la Revue trimestrielle, le travail de M. Rittinghausen, sur le congrès des économistes de 1847, où cet écrivain a prononcé le discours sur lequel il s'appuie pour déclarer vaines et non avenues les résolutions votées à l'unanimité, moins deux voix, par cette assemblée.

M. Ch. le Hardy de Beaulieu, mon cousin, ayant répondu, dans le numéro suivant, d'une façon qui me semblait laisser peu de place à la réplique, je croyais la discussion terminée, lorsque le dernier volume de la Revue m'est parvenu avec un nouvel article de M. Rittinghausen, dans lequel il croit pouvoir s'adjuger les honneurs du triomphe et la palme de la victoire, sur les hommes éminents de tous les pays, qui ont pris part aux congrès de 1847 et de 1856.

Je laisse naturellement à mon cousin le soin de con-

tinuer et de terminer cette discussion scientifique fort intéressante sous tous les rapports : la part minime que je vais y prendre a simplement pour objet de montrer à M. Rittinghausen, qu'en 1847, il a été suffisamment et complétement répondu à son étrange théorie de la proportionalité de la matière et du travail dans l'échange, théorie qui n'est pas améliorée par celle qu'il a émise depuis sur la propriété commune.

J'espère que peu de mots suffiront pour le démontrer clairement à tout homme sans prévention.

Voici, pour éviter toute redite et tout mal entendu, la théorie protectionniste de M. Rittinghausen, telle qu'elle a été exposée par lui, dans la première session du congrès des économistes, le 16 septembre 1847.

« Tout ce qui fait l'objet d'un commerce étant un » produit de la nature ennobli et modifié par l'activité » humaine, on doit, partout où l'on fait l'échange, con» sidérer deux choses, la matière que l'homme a trouvée » sur la terre et le travail qui rend cette matière propre » au commerce. » D'où il résulte, selon M. Rittinghausen, que, si la science veut s'occuper de l'industrie, « elle doit suivre pas à pas ces deux facteurs de l'é» change, car, ajoute-t-il, leur exploitation comprend » en entier le but de tout mouvement commercial. »

La conclusion que tire M. Rittinghausen de ces prémisses, c'est: « que, l'échange étant une compensation » mutuelle d'intérêts, il est clair que le peuple qui veut » donner moins de l'un des deux facteurs, se verra » obligé de donner d'autant plus de l'autre, afin que la » compensation soit possible. »

D'où il suit, d'après lui, que la nation qui donne plus de travail en échange de plus de matière, doit nécessairement s'enrichir aux dépens de ceux avec qui elle trafique, et, pour prouver la vérité de sa théorie, il cite,

comme exemples, le commerce de l'Allemagne et du Portugal avec l'Angleterre. Il conclut de ces exemples que l'Angleterre s'enrichit de l'échange qu'elle fait de huit écus de travail et seulement deux écus de matière, contre des marchandises qui ne contiennent que pour un écu de travail sur neuf écus de matière.

D'où il résulte, toujours selon M. Rittinghausen, pu'un peuple qui, soit paresse, soit ignorance, ne sait pas travailler, fera continuellement de pareils marchés, si on ne prend des mesures pour l'en empêcher. Comme le Portugal, il payera le travail des voisins par la matière, jusqu'à ce qu'enfin, il se soit dépouillé de toute la quantité de sa matière transportable. » « C'est tellement simple, ajoute l'orateur, qu'on ne comprend pas comment les libre - échangistes aient jamais pu l'oublier. »

Je vais cependant prouver par les faits que cette théorie n'est qu'une simple supposition sans fondement dans la réalité.

Je commence d'abord par dire que, dans l'échange, on ne tient que très-peu de compte de la *matière* et encore moins du *travail*.

Je ne-parlerai pas des pierres précieuses qui, en général, comprennent fort peu de matière et quelquefois pas du tout de travail, je parle de leur état brut, et qui, cependant, s'échangent contre des monceaux d'argent, des pyramides de matières premières ou même fabriquées. Cette réfutation serait trop facile. On pourrait d'ailleurs me dire qu'il faut être fou pour donner du bon argent neuf contre un caillou blanc, bleu, vert ou rouge, parce qu'il s'appellerait diamant, saphir, émeraude ou rubis.

. . . Le moindre grain de mil Ferait bien mieux mon affaire,

dit la fable.

Je prends donc mes exemples dans la vie ordinaire.

Voici un cheval. Le propriétaire en demande 3,000 fr.; l'amateur en offre 2,000. En attendant qu'on tombe d'accord, on fait trotter et galoper la bête pour montrer ses moyens, sa souplesse, sa vigueur. Le cheval fait un écart, se démet l'épaule; le propriétaire, après un mois ou deux ou trois de traitement, est heureux de s'en défaire, en masquant autant que possible l'effort, pour le prix de 500 fr.

Que deviennent, dans ce cas, la matière, le travail de l'éleveur et du dresseur? Le cheval pèse-t-il moins; a-t-il coûté moins de soins et de peines; les risques ont-ils été moins grands pour l'éleveur? Voilà cependant 1,500 à 2,500 fr. de perdus en une minute.

Mais il s'agit ici d'un échange d'homme à homme, probablement de compatriote à compatriote, pour lesquels l'école protectionniste ne réclame pas encore la tutelle de la douane; peut-être la matière et le travail jouent-ils un rôle plus positif dans l'échange international?

L'île de Saint-Thomas des Antilles est, comme chacun sait, sous les tropiques; il y fait très-chaud et la glace y est très-recherchée. Un spéculateur de Boston charge un navire de glace et l'y expédie. Un autre spéculateur de Portland a la même idée, en même temps, et y expédie aussi un navire chargé de glace. Le navire de Boston arrive le premier; à peine est-il à quai, que tous les glaciers, confiseurs et cafetiers de Saint-Thomas accourent et acceptent le prix du capitaine bostonien, soit 25 centimes par kilogr. Au même instant on signale le bâtiment de Portland. On dit qu'il est chargé de glace. Aussitôt les offres d'achat cessent et les habitants de l'île achètent pour 12 centimes ce qu'ils étaient prêts à payer 25 une heure auparavant. En un mot,

contre cinquante tonnes de sucre, produit de leur île, ils obtiennent mille tonnes de glace au lieu de 500.

Que devient, je le demande, la théorie de la matière et du travail dans cet exemple qui est l'histoire journalière du commerce. Que préférera M. Rittinghausen, pour soutenir sa théorie de la matière, les mille tonnes de glace, ou les cinquante tonnes de sucre?

L'échange n'est donc pas basé sur la matière, ni sur le travail, mais tout simplement sur l'utilité, sur le service contenu dans l'objet échangé, pour celui qui le reçoit. D'où il résulte que l'échange n'est pas nécessairement une duperie pour l'un des deux échangeurs, mais il peut être et est presque toujours avantageux et profitable aux deux parties.

Un sauvage échange une peau de zibeline ou de castor qui vaut cent francs, contre un couteau ou une hache de cent sous; il fait un excellent marché, puisqu'il acquiert un instrument utile contre une fourrure dont il n'avait pas besoin. Il s'enrichit à l'égal du marchand qui a traversé les mers ou les déserts pour lui procurer cette utilité. Il en est de même du cultivateur qui échange l'excédant de son grain et de son bétail contre des instruments d'agriculture, des vêtements, des livres, des journaux et tout ce qui constitue la vie civilisée. D'après la théorie protectionniste, cet homme qui reçoit plus de travail qu'il ne donne de matière, devrait donc se ruiner par ces échanges, tandis qu'il s'enrichirait, sans doute, s'il gardait « sa matière » et s'il entassait récolte sur récolte dans ses greniers.

Mais j'oublie qu'il s'agissait des bœufs de l'Allemagne et des lapins de la Belgique échangés contre les produits de la perfide Albion.

Je ne répéterai pas l'observation que M. John Prince Smith a faite à l'instant même où M. Rittinghausen descendait de la tribune, c'est-à-dire que l'on accusait les Anglais de payer trop largement les produits de l'Allemagne et de la Belgique; mais je demanderai aux protectionnistes, en général, et à M. Rittinghausen en particulier, s'il croit que tout le monde est également apte ou bien placé pour filer du coton ou de la laine ou pour les tisser; s'il n'y a pas certaines contrées, la Hollande et une bonne partie de l'Allemagne, par exemple, où il est plus profitable d'élever des bœufs que d'établir des filatures?

Ne savent-ils pas que c'est en concentrant l'industrie sur certains points, que l'on est parvenu à multiplier et à perfectionner les produits, et surtout à atteindre le bon marché que l'on atteint de nos jours. Voudrait-on revenir au temps patriarcaux où Pénélope filait et tissait la laine; où les filles des Pharaons filaient le lin à la quenouille, car le rouet est d'invention presque moderne?

Que dirait une de nos fermières actuelles si on lui parlait de se remettre au moulin à filer, comme sa grand'mère? Elle vous répondrait qu'il y a des mécaniques qui filent mieux et à meilleur marché qu'elle; que son temps peut être employé plus productivement à la surveillance de l'économie de son exploitation, et elle rirait de votre théorie du travail et de la matière.

Ma matière à moi, dirait-elle avec raison, c'est mon temps, c'est le coup-d'œil sûr et précis que me donne un loisir bien employé. Prenez mon grain, mes œufs, mes bêtes, pour les robes, les habits dont j'ai besoin, mais laissez-moi mon temps et ma tête.

Il est donc parfaitement démontré que la matière, comme le travail, ne sont que des éléments tout à fait secondaires de l'échange, où l'utilité actuelle, que dans le langage ordinaire on appelle la valeur, joue le principal, sinon l'unique rôle.

Digitized by Google

Toutes les conséquences que l'on a tirées de cette base qui fait défaut, doivent naturellement suivre le sort des prémisses elles-mêmes.

Je pourrais donc arrêter ici mon argumentation et laisser l'orateur protectionniste se tirer d'affaire comme il le pourra; mais je veux répondre à une autre partie de son argumentation et lui démontrer qu'elle n'est pas plus solide que la première.

Voici l'argument protectionniste :

« Qu'on ne me dise pas, poursuit M. Rittinghausen » dans le même discours, c'est impossible, car un » peuple retiendra toujours assez de matière pour se » nourrir et pour se vêtir!... Ce serait là une assertion » bien déraisonnable, une erreur bien triste et bien dange- » reuse! Partout, dans la société organisée, la matière » est loin d'appartenir à la nation; elle est la propriété » d'un petit nombre de personnes qu'on appelle les » riches ou les habitants aisés. Rien n'empêche donc ces » personnes de se défaire de tout leur blé ou de leur » bétail, pour se procurer de l'étranger des objets de « luxe dont la civilisation leur fait un besoin... »

Réduisons cette proposition à sa plus simple expression.

C'est, d'après M. Rittinghausen, je ne dis pas d'après tous les protectionnistes, qui sont fort étonnés, sans doute, d'avoir trouvé un pareil auxiliaire, un mal que la propriété ne soit pas commune ou n'appartienne pas à la nation, et qu'elle soit le lot des gens riches ou des habitants aisés. Or, que propose-t-il pour combattre ce monopole, si regrettable selon lui?... De leur accorder la protection contre la concurrence étrangère, c'est-à-dire d'ajouter au monopole de la propriété celui de vendre seuls leurs produits à leurs compatriotes. Voilà comment on veut remédier au mal que l'on combat.

Je ne suis certes pas fanatique de la forme de propriété instituée dans le code civil, pour lequel je suis loin de professer l'enthousiasme des niais qui font la fortune des avocats; cette forme a souvent changé depuis l'origine des sociétés; elle changera sans doute encore, et quant à moi je suis disposé à adopter toute forme de propriété qui assurera des produits plus nombreux, de meilleure qualité et moins chers; je ne vois, par exemple, pas plus l'utilité économique de payer l'instrument agricole appellé la terre, 7 ou 8,000 fr. l'hectare, que de payer la même somme pour un ouvrier agricole appellé esclave. Je crois si l'on mettait à améliorer le sol, le quart du capital que l'on donne pour l'acquérir, on arriverait à des résultats immenses par rapport aux produits qui sont la seule chose à considérer en économie politique.

Or, je dis qu'en ôtaut aux propriétaires le monopole de la vente, en donnant à chacun le droit d'acheter sa nourriture là où il le trouve le mieux à sa convenance, on arrive absolument au même résultat, je dis plus, à un meilleur résultat que si on déclarait le sol commun; car on force ainsi le propriétaire et le cultivateur, à trouver leur avantage, leur bénéfice dans la quantité, la bonne qualité et le bon marché des produits.

N'est-ce pas là le résultat où veut arriver M. Rittinghausen, ou voudrait-il aussi que chacun se fit cultivateur? Malgré la propriété commune, s'il y a des gens qui ne cultivent pas la terre, que leur importe qu'elle appartienne à l'État, à la commune, à Pierre, Paul ou Jacques, dès qu'ils doivent échanger le produit de leur travail industriel contre celui de l'agriculteur. Tariferat-on le travail; tarifera-t-on les produits? mais alors que devient la liberté, que devient l'indépendance de l'homme?

Je termine par une considération.

Toute la civilisation moderne est basée sur la division du travail. C'est cette division qui a permis à toutes les aptitudes de prendre tout leur développement, et à toutes les forces de produire le maximum de leur utilité.

La division du travail s'étend non-seulement aux individus, mais, en raison des différences des climats, des sols, des terroirs, des mœurs et des professions nationales, aux diverses branches de l'humanité.

C'est la division du travail qui nécessite les échanges; l'échange amène la dépendance réciproque, c'est-à-dire l'association, le concours de tous vers un but commun. L'échange international est le lien providentiel entre les nations, entre les divers rameaux de la race humaine; entravez l'échange libre, sous quelque prétexte que ce soit, et à l'instant vous créez le privilége, l'arbitraire et par suite la résistance, l'hostilité. Au lieu de tendre vers l'harmonie, vers la paix et la concorde, vos efforts produiront la haine, le besoin de la vengeance et bientôt la fraude, le vol et la rapine.

Vous aurez beau édicter des lois, instituer des tribunaux répressifs, une force armée pour leur donner de l'autorité, des geôliers et des prisons pour exécuter leurs arrêts, tous vos efforts seront vains, car on ne peut récolter la paix et la concorde, là où l'on a semé la défiance et l'inimitié.

D'un mauvais principe il ne peut sortir que de mauvaises conséquences.

Rapprochez au contraire les hommes, laissez-les établir entre eux des rapports libres fondés sur leurs intérêts réciproques et librement débattus, et vous n'aurez plus besoin ni de force, ni de violence pour faire exécuter vos lois.

M. Rittinghausen me dispensera, je pense, de le

suivre dans le dédale de propositions incidentes dont il a essayé de faire un support à son argument principal. Si l'individu est le meilleur juge de ce qui est son intérêt, l'État peut lui laisser le soin de régler lui-même ses affaires; si tous les individus qui composent une nation font des échanges profitables séparément, nous pouvons être parfaitement rassurés sur le résultat de l'ensemble. On ne fera jamais croire à personne qu'une nation s'appauvrit quand les individus qui la composent s'enrichissent.

Laissez faire, laissez passer, est et restera longtemps encore la meilleure de toutes les protections.

AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

LE SYSTÈME PROTECTEUR

ET

LE LIBRE ÉCHANGE.

RÉPONSE A MM. CH. ET AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

Le disciple du prétendu réformateur de la science économique veut en vain échapper aux arguments que j'ai opposés à la théorie de Frédéric Bastiat, sans que toutefois — je suis le premier à le proclamer — il y ait là le moindre mérite de ma part.

Avant d'entrer en matière, M. Ch. le Hardy de Beaulieu fait ressortir, avec raison, l'importance du débat. Reconnaître que la matière a une valeur autre que celle que les détenteurs de la matière y ont incorporée par leur travail, c'est préparer une révolution sociale; c'est admettre la légitimité, la nécessité de cette révolution, et par conséquent aussi — je le dis par rapport à quelques phrases peut-être irréfléchies de mon adversaire sur une crise pareille — son caractère éminemment

R. т. 48.



bienfaisant. Établir, au contraire, que le travail humain seul peut créer la valeur, c'est élever au-dessus de tous les doutes que ce qui existe actuellement est, en général, conforme à la justice, et ne comporte que le perfectionnement paisible de quelques détails.

Résulte-t-il de ce qui précède que chacun de nous doit accommoder son jugement à ses désirs, sans se soucier de la vérité? En résulte-t-il encore qu'une pareille supercherie peut arrêter l'humanité dans sa marche et lui prescrire les évolutions qu'elle doit exécuter ou éviter? Bien fou celui qui le croirait! L'erreur, qu'elle soit volontaire ou non, ne peut qu'animer la lutte sur le champ de bataille, comme elle l'anime dans la littérature; elle ne peut que prolonger cette lutte et la faire en même temps plus sanglante.

Les adversaires de Bastiat ne combattent, du reste, qu'un fantôme. Je le répète : l'économie politique, d'accord avec l'expérience de tous les peuples, a décidé depuis longtemps contre la propriété foncière la question qui nous préoccupe, et c'est la certitude que toutes les rêveries, dans le genre de celle du célèbre écrivain, sont impuissantes à changer quelque chose à ce résultat, — c'est cette certitude, dis-je, qui a engagé la bourgeoisie française, après le 24 février, à déserter la discussion, à préparer en pleine connaissance de cause le renversement de la tribune, l'abolition de la liberté de la presse et la création d'un Empire s'appuyant sur le sabre et sur le silence.

M. le Hardy de Beaulieu — je le rappelle au lecteur — avait fait l'argumentation suivante :

La valeur ne se proportionne ni à la quantité ni à la qualité de la matière, donc la matière n'a aucune valeur.

Les services rendus à la société ou à l'individu par le magistrat, le militaire, le médecin, le musicien, ne s'incorporent à aucune matière, et n'en sont pas moins bien réels et pourvus de valeur, donc la valeur réside dans le service et non dans la matière.

J'ai fait apercevoir, d'une manière un peu énergique mais juste, ce qu'il y a de vicieux dans cette logique, et mon adversaire reconnaît lui-même, jusqu'à un certain point, la justesse de mon appréciation en me répondant ce qui suit :

« Que M. Rittinghausen soutienne que ma conclusion est prématurée, qu'elle n'est pas appuyée sur des preuves suffisantes, cela lui est permis, mais je le défie de me démontrer que cette conclusion repose sur des faits inexacts ou qu'elle soit fausse. »

Est-ce de ma faute, je le demande, que la « conclusion » ne repose nullement sur les « faits cités, » dont je reconnais l'exactitude, avec cette restriction cependant, que toute utilité intellectuelle, pour devenir une valeur d'échange, doit s'incorporer dans la matière, quoique celle-ci soit, dans ce cas, fort souvent gratuite? Est-ce que nous ne contestons pas au père de l'Église la justesse de la conclusion : qu'il faut quatre évangélistes parce qu'il y a quatre vents cardinaux; sans que cependant il nous vienne à l'idée de nier l'existence exacte de ces quatre vents? La fausseté de la conclusion en elle-même, c'est-à-dire de l'opinion de M. le Hardy sur la gratuité de la matière, a été prouvée dans mon précédent article, je pense, à l'entière satisfaction de mes lecteurs. Je ne me défie même pas, sous ce rapport, du jugement de nos propriétaires. Maudissant la discussion et la lumière, ils peuvent imiter la conduite politique de la bourgeoisie française : ils n'approuveront jamais la théorie de Carey, ou, si l'on veut, de Carey-Bastiat.

Mais M. de Beaulieu ne se déclare pas vaincu; il veut,

je suppose, compléter ses preuves insuffisantes, en nous apportant l'argument suivant:

« L'utilité n'a de rapport qu'avec les besoins des hommes; l'appréciation qu'ils en font reste toujours personnelle: je ne puis éprouver de la faim pour autrui, ni du bien-être (au moins matériel) de la satisfaction de la faim d'autrui. La valeur naît aussi du besoin; elle a sa source dans l'utilité, en ce sens que, sans celle-ci, il n'y a point de valeur; mais au lieu de se proportionner à cette utilité, elle se mesure, au contraire, à l'obstacle qui s'oppose à ce que cette utilité aille satisfaire nos besoins. Plus cet obstacle est grand, plus grand est l'effort qu'il faut faire pour le vaincre, et plus est élevée la valeur qui en résulte. »

Si l'on admet que sans l'utilité « il n'y a point de valeur, » il faut bien accorder qu'elle forme une partie essentielle de la valeur; et puisque l'utilité réside en définitive bien plus dans la matière que dans les modifications de forme que nous faisons subir à la matière par le travail, par quel miracle de logique pourrait-on prouver la gratuité de la matière? L'utilité de la matière se comprend, à la rigueur, même sans les modifications par le travail : la vie du sauvage en donne des exemples frappants; pendant que ni l'utilité, ni même la possibilité de ces modifications ne se conçoivent sans la matière.

J'admire la facilité avec laquelle M. le Hardy, dont je ne conteste en aucune manière la bonne foi, sait écarter tout ce qui le gêne. D'abord il nous dit : que la valeur se mesure à l'obstacle qui s'oppose à ce que l'utilité aille satisfaire nos besoins. L'obstacle est écarté par l'effort qui lui est proportionnel. L'effort est un service humain; donc la valeur, proportionnelle à l'obstacle, est à son tour proportionnelle au service humain, c'est-à-dire au travail.

Mais il n'est pas vrai que l'obstacle qui est à vaincre pour que nous puissions arriver à la satisfaction de nos besoins, ne soit que proportionnel à l'effort, au service humain qui entreprend de l'écarter. Il v a deux sortes d'obstacles qui s'interposent entre nos besoins et leur satisfaction : le premier, c'est l'insuffisance de la matière, insuffisance prise en général ou seulement par rapport à une contrée donnée; le second, c'est la nécessité de faire la matière propre à notre usage. Ce dernier obstacle, avec une partie du premier, il est vrai, est vaincu par le travail humain qui lui est proportionnel. Le premier obstacle au contraire, l'insuffisance de la matière, dans toute son étendue, n'est certes pas représenté par l'effort humain; il est resté en dehors de l'équation que M. le Hardy a voulu établir et cette équation est par conséquent fausse.

J'ai l'intention de me procurer une quantité de bois. Il n'en existe qu'une certaine masse qui, en ce qui concerne les forêts domaniales, est un simple produit de la nature, et, en tant qu'elle provient des propriétés particulières, un produit dans lequel le travail humain n'entre que pour une part extrêmement faible. Je m'adresse à l'administration des domaines qui me dira : je suis le chargé d'affaire de la nature; elle n'a pas créé assez de bois pour que tout le monde en puisse avoir pour tout usage; elle ne le livrera qu'à celui qui m'en donnera le prix le plus élevé. Avant écarté, à l'aide de ma bourse, ce premier obstacle provenant de la rareté de la matière, je puis aborder celui que mon adversaire peut déclarer proportionnel au service humain; ce n'est que dans ce moment que je me trouve en face du travail qui doit préparer la matière pour l'usage auquel je la destine. Que reste-t-il, après cette critique extrêmement simple, du nouvel argument de M. de Beaulieu? Il faut que le professeur l'avoue: il ne reste rien.

Il y aurait encore bien des choses à exprimer par rapport au raisonnement de mon contradicteur; mais il suffit d'avoir démontré que sa théorie de la valeur proportionnelle au travail humain qui écarte l'obstacle, n'est fondée que sur l'élimination arbitraire et abusive d'un élément qu'il est impossible d'ignorer.

M. le Hardy croit-il que l'or, l'argent, les diamants n'ont eu aucune valeur, lorsque les quantités en circulation de ces matières précieuses ne représentaient encore aucun travail humain, lorsqu'elles étaient uniquement des produits de la nature contre lesquels le pâtre ou le travailleur des champs, par hasard, avait heurté le pied? N'est-il pas certain, au contraire, que la valeur élevée de ces métaux ramassés, de ces pierreries recueillies sans peines, - que cette valeur, fruit de la beauté et de la rareté liées à une utilité autrefois plus grande peut-être qu'elle ne l'est de nos jours, a engagé l'homme à ouvrir le flanc des montagnes, à fouiller le sol, pour s'en procurer des masses aussi fortes que possible? Mon adversaire cite lui-même un exemple qui aurait dû le mettre sur la voie de l'erreur dans laquelle il est tombé. « Serait-il raisonnable de dire, » se demande-t-il, « que l'eau n'a point de valeur quand elle coule en abondance à nos pieds, et qu'elle en acquiert dès qu'elle est loin de nous, indépendamment du travail qu'il faut pour l'apporter? »

Il sera parfaitement conforme au bon sens de dire : que l'eau coulant en abondance n'a aucune valeur d'échange, mais une grande valeur en usage. Et dans les temps de sécheresse, lorsque vous ferez chercher dans le lointain l'eau dont vous aurez besoin, rien n'empêchera le propriétaire d'une source, de vous faire payer, si telle est son intention, chaque mesure de ce produit

naturel, tout en restant entièrement en dehors des embarras et des frais de transport.

Le lac Freshpond, près de Boston, de la contenance de 200 acres, donne une rente considérable à cause de l'extrême pureté de son eau, pureté qui fait expédier les glaces fort transparentes et fort recherchées de ce lac jusque dans les Indes orientales.

M. de Beaulieu, assez malheureux, comme on voit, dans ce nouvel essai d'établir la gratuité de la matière, a-t-il plus de succès lorsqu'il s'efforce d'attaquer mes idées?

« L'argumentation de M. Rittinghausen, » c'est ainsi qu'il s'exprime, « repose d'un bout à l'autre sur une perpétuelle confusion entre les notions de valeur et d'utilité, qui sont et doivent être cependant distinctes, puisque le rapport qui existe entre elles est souvent fort éloigné. Si valeur et utilité ne sont qu'une même chose, pourquoi lui donner deux noms différents? Pourquoi distinguer deux espèces de valeurs, la valeur en usage et la valeur d'échange, distinctions contre laquelle protestent également le bon sens et le langage commun? Le mot valeur en usage ne signifie-t-il pas exactement la même chose qu'utilité, et cette nécessité de créer l'expression valeur d'échange n'est-elle pas une preuve de ce qu'on éprouvait le besoin de distinguer entre utilité et valeur? »

Je cherche en vain l'ombre d'une réfutation dans ces lignes. Si la valeur en usage et l'utilité sont une seule et même chose, avec cette différence pourtant que pour donner la qualification valeur à une utilité, il faut que cette dernière soit comparée à d'autres utilités, il n'est pas moins vrai, comme M. le Hardy l'avoue, que « l'appréciation » de l'utilité « reste toujours personnelle, » c'est-à-dire : que l'utilité ou la valeur en usage de l'un

n'est pas au même degré une utilité ou une valeur en usage pour l'autre, que l'appréciation de celui-ci différera de l'estimation de celui-là, circonstance qui nécessite, pour que l'échange soit possible, des concessions mutuelles, un compromis, la création d'un terme moyen que l'on appelle la valeur d'échange. Que mon adversaire aille à la foire la plus proche et il pourra observer à chaque instant cette différence entre la valeur en usage et la valeur d'échange. Que de marchands, de fabricants, de cultivateurs ne verra-t-il pas rapporter chez eux leurs marchandises, parce que la valeur d'échange qu'ils auraient pu obtenir contre la cession de leurs produits, est restée, selon eux, au-dessous de la valeur en usage. Qu'y a-t-il là de contraire à la logique? on cherchera en vain à le découvrir.

Mais ce qui est fort intéressant, c'est que la théorie des services humains elle-même ne peut se passer de la distinction que l'économie politique a admise. Si demain l'univers adoptait cette théorie, il n'v aurait plus de socialistes, mais notre organisation sociale, dont elle cherche à établir la justice, existerait comme auparavant. Comme aujourd'hui, comme hier et avant-hier. la valeur de l'un ne serait pas la valeur de l'autre, et dans les appréciations personnelles de la valeur on ne tomberait pas d'accord comme par enchantement. Mon contradicteur me dira-t-il que je me trompe? que le prix qu'on me donnera et que j'accepterai est la véritable, la seule valeur, la valeur absolue? qu'il ne peut nas s'appeler valeur d'échange? Mais, dans ce cas, qu'adviendra-t-il, lorsque je ne me laisse pas imposer la loi. préférant garder et consommer moi-même ma marchandise? L'objet qui me reste entre les mains a-t-il une valeur ou non? Si la réponse de M. le Hardy est affirmative, et elle doit l'être, mon appréciation de cette valeur doit

être distinguée de celle des négociants récalcitrants du marché; il y a une valeur en usage et une valeur d'échange; il y a enfin l'écart qui scandalise si fort M. de Beaulieu.

Pourquoi mon contradicteur sent-il le besoin de m'entraîner dans des discussions qui pourraient parfaitement bien rester en dehors du cadre de nos débats et qui ne peuvent que détourner le lecteur de leur sujet véritable? Que nous importent ici les utilités intellectuelles, dont je n'ai contesté nullement la valeur, dont j'ai reconnu, au contraire, la valeur à différentes reprises dans mon article?

Mais M. de Beaulieu désire constater que mon travail a son côté faible; il nous signale une contradiction. Examinons-la donc un peu, cette contradiction.

Après avoir exposé qu'il existe une utilité intellectuelle, j'ai écrit en toutes lettres : « Le travail de l'homme n'a de valeur qu'autant qu'il peut s'incorporer dans la matière; l'effort le plus méritoire qui n'arrive pas à ce résultat, est stérile. » Que devient donc à présent l'utilité intellectuelle et sa valeur?

Ce qu'elle devient? L'utilité intellectuelle a sa valeur en usage; c'est un capital sans corps, mais pour devenir valeur d'échange, le travail intellectuel doit s'incorporer dans la matière, ni plus ni moins que le coup de marteau du forgeron; c'est nécessaire, absolument nécessaire, rien dans le monde ne peut l'en dispenser.

Le génie des grandes conceptions reste toujours pour le peintre une valeur en usage, mais pour que le travail de ce génie devienne une valeur d'échange, pour qu'on l'achète et puisse l'acheter, il faut qu'il se fixe à l'aide du dessin et des couleurs sur la toile. Il n'en résulte nullement, comme vous voulez l'indiquer, que la couleur et la toile fassent une partie quelque peu notable de la valeur du tableau. Comme il y a des produits dans lesquels la matière forme le principal contingent de la valeur, il y en a d'autres dans lesquels elle est imperceptible et ne forme pas une valeur d'échange. Quelquefois le travail intellectuel, tel que le discours d'un professeur, s'incorpore de telle façon dans la matière gratuite et déliée que nous devons avoir recours à la science pour nous convaincre de cette incorporation.

En commençant, dans mon article précédent, la réfutation de la théorie de M. de Beaulieu, j'ai fait ressortir que cet écrivain ne conteste que la vérité qui forme le point de départ de mon travail sur le libre échange. « Il n'attaque nullement, disais-je, la logique de mes déductions, et celle-ci reste par conséquent debout; elle garde toute sa force, dès que les objections de M. le Hardy contre la valeur de la matière consistant dans la part de la rente, ont été refutées. »

Mon adversaire déclare: que « c'est là une grave erreur de ma part; » mais, lecteurs et moi, nous sommes obligés de le croire sur parole, car il ne se donne nullement la peine de rechercher ce qu'il y a d'erroné dans mes déductions; il ne désigne pas le point où ma logique commence à faillir, à devenir défectueuse. Une simple dénégation serait-elle une réfutation de déductions qui reposent sur l'inflexibilité mathématique, dès qu'on accorde, avec le hon sens et l'économie politique, l'existence de la rente ou, ce qui est la même chose, la valeur de la matière?

Pourquoi faut-il que je sois obligé de faire à M. le Hardy, pour la deuxième fois, le reproche de sortir des limites d'une polémique courtoise, en formulant des insinuations peu bienveillantes, dont il m'est extrê-

mement facile de me justifier, et qui, en définitive, ne peuvent que nuire à la cause que mon contradicteur cherche à servir. Lorsque je dis : qu'engagé trop fortement par son passé dans le parti libre-échangiste et que. cédant probablement, sans le vouloir, aux instigations de sa sympathie pour ce parti, Bastiat cherche à éliminer l'un des deux facteurs que l'analyse des objets de l'échange lui avait donnés; - lorsque je m'exprime ainsi, en quoi ai-je méconnu la pureté des intentions de l'écrivain français? M. de Beaulieu ignore-t-il que presque tous les faux jugements, s'ils ne trouvent pas leur source dans l'ignorance, sont le résultat du passé et de la position sociale de l'homme, et qu'on n'offense personne en exprimant cette idée? Bastiat, du reste, ne niait pas, lui, le péril auguel la vérité est exposée, lorsqu'elle doit lutter contre certains entraînements. Accusé, par exemple, de plagiat par Carey, il avoue qu'il a eu tort peut-être de ne pas citer cet auteur dont il reproduisait en grande partie la théorie, mais « qu'un Français ne peut quère lui rendre justice sans un grand effort d'impartialité, » M. Carey professant « pour la France et les Français le mépris le plus profond et une haine qui va jusqu'au délire 1. » Je dois croire, par conségnent, que Bastiat lui-même qui confesse si hautement l'influence pernicieuse du sentiment national sur sa justice distributive, n'aurait guère partagé l'excessive susceptibilité de son disciple.

M. de Beaulieu informe le public qu'il n'appartient nullement au parti qui poursuit l'avénement de la Législation directe par le peuple. Il avait cependant indiqué nettement le contraire, en confondant mes aspi-

¹ Lettre de F. Bastiat, Journal des Économistes, 1851, 1° volume, page 50.

rations politiques avec les siennes. Il va sans dire que je m'abtiens de défendre ici contre ses attaques la Législation directe; elle n'est pas immédiatement en cause dans ces débats.

Je quitte maintenant M. Charles le Hardy de Beaulieu pour répondre aux observations de son cousin Adolphe, qui, sous le prétexte de venir à son secours, frappe quelquefois au cœur la cause qu'il a l'intention de défendre.

« La part minime que je vais prendre à la discussion, » nous dit ce nouveau contradicteur, « a simplement pour objet de montrer à M. Rittinghausen, qu'en 1847 il a été suffisamment et complétement répondu à son étrange théorie de la proportionalité de la matière et du travail dans l'échange. »

Mais mon adversaire ne se trompe-t-il pas ici sur ses propres intentions? Car, à part une remarque insignifiante et étourdie de M. Prince Smith, remarque de deux lignes à peine, nous ne trouvons aucun exposé de la discussion de 1847 dans son travail.

« Je commence par dire, » continue-t-il, « que, dans l'échange, on ne tient que très-peu de compte de la matière et encore moins du travail. Je ne parlerai pas des pierres précieuses qui, en général, comprennent fort peu de matière et quelquefois pas du tout de travail, je parle de leur état brut, et qui cependant s'échangent contre des monceaux d'argent, des pyramides de matières premières et même fabriquées. Cette réfutation serait trop facile. On pourrait d'ailleurs me dire qu'il faut être fou pour donner du bon argent neuf contre un caillou blanc, bleu, vert ou rouge, parce qu'il s'appelle diamant, saphir, émeraude ou rubis. »

La réponse, dira sans doute le lecteur, est aussi belle que l'argumention est bonne.

M. Adolphe le Hardy, cependant, atteint plus encore, me paraît-il, la théorie de son cousin sur le travail, que la matière dont je fais l'un des deux facteurs de l'échange. C'est fort surprenant, car il exprime ailleurs l'opinion que M. Charles de Beaulieu m'a « répondu d'une façon qui lui semblait laisser peu de place à la réplique. »

S'il était vrai que le commerce « ne tient que très-peu de compte » de la matière et « encore moins du travail. » le véritable créateur de la valeur serait évidemment la spéculation ou le commerce lui-même. Une discussion qui reposerait sur de pareilles prémisses ne pourrait pas avoir la prétention d'être bien sérieuse. Est-il bien nécessaire d'indiquer qu'une telle assertion formerait une des plus grandes erreurs économiques qui puissent s'inventer? Les frais de production, composés de la valeur de la matière et de celle du travail, seront toujours le principal élément de la valeur du produit : et si en dehors de ces deux facteurs de la valeur déterminés nettement par la concurrence, il reste dans le commerce une certaine marge pour les fluctuations de prix, ces fluctuations sont loin de l'emporter sur les deux facteurs mêmes; elles sont un accessoire insignifiant en général, ce qui ressort déjà de cette circonstance qu'aucun fabricant ne consentirait à créer des produits, si le prix de ces derniers ne couvrait pas les frais de fabrication.

Plus tard mon contradicteur nous dit: que l'échange est basé « tout simplement sur l'utilité, sur le service contenu dans l'objet échangé pour celui qui le reçoit. » Qu'est-ce que cette utilité ou ce service, sinon la matière et le travail préparés avec art par le fabricant en vue d'exciter et de satisfaire les besoins de l'acheteur? M. de Beaulieu ne sent-il donc pas qu'il y a dans tout cela une abominable contradiction? Quoique l'appréciation

de l'utilité, de la part de l'acheteur, soit en apparence un jugement parfaitement arbitraire, elle est dirigée en réalité par la fabrication; elle s'appuie sur une connaissance plus ou moins juste des frais de celle-ci, et dès qu'elle veut s'affranchir du joug qui pèse sur elle, il est certain qu'elle restera à l'état d'appréciation personnelle non suivie d'effet; l'échange n'aura pas lieu.

En ce qui concerne « les pierres précieuses, qui en général comprennent fort peu de matière et quelquesois pas du tout de travail, » je m'efface pour un instant, laissant l'un de mes adversaires aux prises avec l'autre. Que dira M. Charles de Beaulieu de ces diamants bruts qu'aucun travail humain n'a modifié, et qui « cependant s'échangent contre des pyramides de matières premières et mêmes fabriquées? » Comment les deux cousins accorderont-ils ce fait avec la théorie de la gratuité de la matière? Il y a cependant dans cette phrase de M. Adolphe Le Hardy un point qui me touche. « Les pierres précieuses contiennent peu de matière, dit en raillant le libre-échangiste, qui sans doute s'est imaginé que ma théorie, lorsqu'elle se préoccupe de la valeur de la matière, veut déterminer cette valeur par la quantité sans aucun égard à la qualité? Est-ce bien sincèrement qu'on me suppose une idée aussi absurde?

Pour soutenir son assertion que le prix des marchandises n'est pas déterminé par la valeur de la matière et du travail, M. Adolphe de Beaulieu arrange quelques exemples dans lesquels le malheur et le monopole accidentel jouent un grand rôle. Il nous amène un cheval, produit de certaines dépenses en matière ou forces naturelles et en travail; il fait détériorer le produit par un accident, et puis il se lamente : ma perte est de 1,500 à 2,500 francs; que deviennent dans ce cas et la matière et le travail? Le procédé est

magnifique: je mets le feu à une maison nouvellement bâtie et je m'écrie: « Que me parliez-vous d'un prix basé sur la valeur du sol, des matériaux, de la main d'œuvre et des services de l'architecte? Voyez ce que vaut la ruine et découvrez donc dans les décombres toutes ces valeurs imaginaires! »

Dans le deuxième exemple, celui de la glace apportée à Saint-Thomas, M. de Beaulieu écarte la concurrence et suppose le monopole accidentel pour le premier jour de la vente. Il nous fait assister à la naissance du commerce de glace entre Boston. Portland et Saint-Thomas. Que peut-on prouver par de pareilles exemples? Que sont-ils dans l'immensité de la production et de l'échange? Revenant ensuite à la situation normale du commerce, il nous présente un cultivateur qui « échange l'excédant de son grain et de son bétail contre des instruments d'agriculture, des vêtements, des livres, des journaux et tout ce qui constitue la vie civilisée. D'après la théorie protectionniste, cet homme qui reçoit plus de travail qu'il ne donne de matière, devrait donc se ruiner par ces échanges, tandis qu'il s'enrichirait, sans doute, s'il gardait « sa matière » et s'il entassait récolte sur récolte dans ses greniers. »

Ma réponse sera fort simple. Le cultivateur de M. le Hardy reçoit une valeur qui lui convient, qu'il convoite, pour une valeur dont il n'a pas besoin; son intérêt ne peut pas se trouver lésé, justement parce qu'il n'échange que son excédant. Dès que cet excédant sera épuisé, il cessera l'opération. Qu'importe-t-il, dès lors, qu'il reçoive par cet échange un peu plus de valeur en travail qu'il n'en donne renfermée dans son blé; qu'importe-t-il encore qu'il soit obligé de rendre un peu plus de valeur en matière qu'il n'en reçoit dans les objets de luxe. Ne possédait-il pas plus de valeur en matière qu'il ne pou-

vait faire servir à son usage? Mais les partisans de la liberté commerciale oublient toujours qu'un peuple n'est pas, sous ce rapport, dans la même situation que le particulier. La récolte de la Valachie, par exemple, est dans les mains d'un certain nombre d'individus. Ces hommes imiteront-ils le cultivateur de M. de Beaulieu? Ne vendront-ils que l'excédant de ce qui est nécessaire à la nourriture quelque peu abondante des populations?

Non, c'est le contraire qui arrive. Vivant dans un pays sans industrie, sans métiers pour ainsi dire, ils peuvent obtenir à l'étranger de plus fortes contrevaleurs, et, ne gardant que des quantités insuffisantes de grains dans le pays, ils échangent le reste contre des objets qui ont bien une valeur équivalente pour ces gens habitués à un luxe effréné, mais qui s'offrent au pays entier, par rapport à la consommation générale, sous un tout autre aspect. C'est ainsi qu'à Bucharest on exagère le luxe des voitures à tel point que l'homme qui se sert durant trois années du même véhicule, est perdu dans l'opinion du beau monde. Les boyards dont la vanité est la cause de cette exigence outrée de la mode, ne croient pas faire un marché désavantageux, en donnant des cargaisons de blé pour des voitures de Vienne destinées à pourrir une année plus tard dans les remises de leurs hôtels: mais que pensera l'économiste de ces opérations commerciales? Quelles réflexions amères ne doivent-elles pas provoquer chez l'homme du peuple, mourant de faim au milieu des prodigalités de la nature? Ne dira-t-il pas avec raison : un tel échange étendu à tous les produits des métiers et de l'industrie entraîne la ruine du pays.

Les voitures, les meubles, les habillements de l'étranger, dans chaque somme donnée d'échanges, contien-

nent en travail humain une valeur bien plus immense que les blés qu'on embarque dans nos ports; pendant que ces mêmes objets de luxe renferment en matière utile à une consommation quelconque une valeur qui reste bien inférieure à la valeur du même genre contenue dans nos propres produits. Exportant peu de travail et en important beaucoup, nous ne pourrons jamais occuper nos ouvriers qui manqueront de salaires; nous diminuons la valeur de leurs bras qui forment leur seule fortune ainsi qu'une partie des richesses publiques. Exportant au contraire outre mesure les matières nécessaires à la vie et en important peu, nous renchérissons la nourriture de ces mêmes ouvriers. On le voit : le rapport inverse des deux facteurs qui forment la base de notre système est constaté, il se montre en pleine action.

Et pour compléter notre démonstration, supposons que M. le Hardy, voyageant en Valachie, adresse cette question à un habitant intelligent du pays : « Mais pourquoi ne fabriquez-vous pas vous-mêmes les voitures, les glaces, les meubles somptueux, les habillements brillants destinés à donner le cachet de la civilisation à vos boyards? ils vous donneraient en retour le pain qu'ils sont obligés d'envoyer ailleurs. » - « Les événements politiques, » répondrait le Valaque, « nos boyards, les Turcs et les Russes envahisseurs nous ont empêchés d'essayer à temps la fabrication de ces obiets: grâce à nos oppresseurs nous sommes arrivés trop tard au banquet de l'industrie. Pour qu'il nous fût permis de nous y asseoir, il faudrait que nos boyards, pour quelque temps, se contentassent de voitures, de glaces mal faites et plus chères que ne le sont ces objets achetés à Vienne et à Paris; mais ils s'y refusent et nos grains continueront à sortir du pays en quantités trop

Digitized by Google

considérables, à moins que l'on n'y mette ordre par la douane. »— « Y gagneriez-vous quelque chose? » objecterait M. de Beaulieu, « vos boyards sont des hommes de bon sens; acheter une diminution de plaisir par une augmentation de dépense, serait certainement une fort grande sottise. Ce qu'ils perdraient sur le prix d'achat, le pays ne devrait-il pas également l'inscrire en perte? ne serait-ce pas « le demi-franc pour la patisserie » découvert par notre ami, M. Thompson? — » « Vous vous trompez, » dirait le Roumain, « voici le bilan dans les deux cas. Aujourd'hui nous livrons à l'étranger, je suppose, une quantité de blé valant 5 millions, en échange de voitures et de meubles estimés à la même somme d'argent. Cette opération commerciale finie, le pays possédera toujours ses 5 millions.

» Dans le deuxième cas, le boyard donne à nos ouvriers ses grains valant 5 millions; ils restent dans le pays. Il est vrai que le gentilhomme recevra en retour des objets qu'il aura payés 5 millions et qui, en réalité, comparés à ceux que nous fournissent l'Autriche et la France, valent 30 % de moins, soit 3,500,000 francs seulement. Quel est cependant l'avoir du pays après cette opération? Il possède en grains 5 millions, en voitures et meubles 3,500,000 fr., ce qui fait un total de 8,500,000 fr., c'est-à-dire 3,500,000 fr. de plus que dans le premier échange. Ces 3,500,000 fr. représentent la valeur des forces de travail que dans le premier cas une fausse politique commerciale détruit, annihile, tout en augmentant le nombre de nos bohémiens. »

Qu'y-a-t-il à répondre à cette démonstration que les affaires de Valachie et de bien d'autres pays vous mettent journellement sous les yeux? Soutiendrez-vous encore que le gain d'une partie du peuple forme toujours un profit pour tout le pays? car c'est là l'erreur

qui vous arrache ce cri : « on ne fera jamais croire à personne qu'une nation s'appauvrit, si tous les individus composant une nation font des échanges profitables. » Appliquerez-vous ici vos idées sur les aptitudes différentes des peuples, sur la division du travail, et accorderez - vous au peuple valaque la seule aptitude de travailler la terre? La différence des aptitudes naturelles partage le sort d'un grand nombre d'idées dont le libre échange s'empare; on la comprend mal, on l'applique plus mal encore.

Tout le monde ne voyage pas en Valachie, et personne n'a toujours sous les yeux ce qui se passe ailleurs que dans son pays. Il est bon par conséquent que la science enseigne aux peuples jusqu'à quel point l'échange avec l'étranger est avantageux, à quel point enfin la duperie commence. Ma théorie, je pense, pourra avoir ce résultat.

M. le Hardy ne conteste pas justement que le privilége engendre le privilége, mais il ne peut pas comprendre que l'institution de la propriété foncière doit entraîner au moins l'obligation de nourrir par le travail ceux qui ne possèdent aucune partie du sol, dût-on même payer leur travail plus cher que celui de l'étranger? Vous voulez donc, dit-il, remédier au mal, en donnant aux propriétaires « le monopole de vendre seuls leurs produits à leurs compatriotes! » Erreur profonde! mon système aboutit à cette conclusion que l'entrée des denrées alimentaires et d'une foule de matières premières doit être toujours libre. Cette conclusion motivée, mon adversaire la trouvera dans mon premier travail publié, dans cette Revue, contre la liberté commerciale.

M. de Beaulieu déclare qu'il n'est « certes, pas fanatique de la forme de propriété instituée dans le code

civil, » qu'il est « disposé à adopter toute forme de propriété qui assurera des produits plus nombreux, » et qu'il ne comprend pas plus « l'utilité économique de payer l'instrument agricole appelé la terre, 7 à 8,000 fr. l'hectare que de payer la même somme pour un ouvrier agricole appelé esclave, » rapprochement qui dit sans doute que, selon lui, l'appropriation du sol n'est pas plus morale que celle de l'homme. Mais il pense que par le libre échange des denrées alimentaires on peut arriver à de meilleurs résultats qu'en faisant rentrer le sol dans la communauté. Qui ne saisit pas ici, après avoir réfléchi un peu sur la portée de ces idées, une contradiction fort déplorable? D'un côté M. Adolphe de Beaulieu vient au secours de son cousin, disciple de Bastiat, dont l'argumentation lui « semblait laisser peu de place à la réplique; » de l'autre côté, il avoue qu'il n'est nullement partisan de M. Bastiat et de sa théorie de la gratuité de la matière, mais qu'il est tout simplement un apôtre de cette économie politique que Bastiat cherche à combattre, et qui, comme cet écrivain le prouve 1, reconnaît avec Garnier: que si les plus hardis novateurs ne font autre chose que proposer le remplacement de la propriété individuelle par la propriété collective, « ils ont bien, ce nous semble, raison en droit humain, » mais qu'ils « auront tort pratiquement tant qu'ils n'auront pas su montrer les avantages d'un meilleur système économique... »

Reste à savoir si le prolétaire se laissera arrêter par cette barrière qu'érige M. Garnier et avec lui M. Adolphe le Hardy de Beaulieu.

« Malgré la propriété commune, » continue ce dernier,

¹ Harmonies économiques, au chapitre : PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

« s'il y a des gens qui ne cultivent pas la terre, que leur importe qu'elle appartienne à l'État, à la commune, à Pierre, Paul ou Jacques, dès qu'ils doivent échanger le produit de leur travail industriel contre celui de l'agriculture. » M. le Hardy oublie-t-il donc que les communes peuvent appliquer à leurs budgets et à celui de l'État la rente de la terre, après déduction, bien entendu, des intérêts de la somme de rachat? oublie-t-il encore que tout en destinant la rente à la formation de fonds pour les associations ouvrières, les communes peuvent la partager de cette manière parmi les citoyens, comme les Athéniens distribuèrent le produit de la location de leurs mines? Ce sujet, du reste, est trop vaste pour être traité incidemment dans une discussion sur la liberté commerciale.

RITTINGHAUSEN.

L'HISTOIRE DU SOL DE L'EUROPE,

DE M. J.-C. HOUZEAU!.

L'homme commence à connaître son domaine. On s'est souvent demandé si les globes étaient des êtres constitués, ayant conscience d'eux-mêmes; certes, ces immenses sphères qui roulent dans l'espace participent à la vie générale; mais peut-on distinguer le sol de ses habitants? les êtres sont une partie intégrante de la terre; c'est en eux que réside la conscience de la planète. Si la terre se sent vivre, se connaît, se possède, c'est dans tout être qui a sensation, vie et amour sur son sein, et, par excellence, dans la pensée et le cœur de l'homme.

Il n'y a pas bien longtemps, il n'y a qu'un instant, eu égard à l'âge du globe, que l'homme bornait encore son domaine à un horizon étroit, et plaçait partout des colonnes d'Hercule aux continents, comme on en mettait à son esprit. Mais depuis que la philosophie a reconquis la liberté d'expérience, que de découvertes, que de lumières, que de science acquise! Déjà l'homme, ou du moins une faible partie de l'humanité, celle qui est intelligente et éclairée, a pris possession de sa planète, la voit s'avancer dans l'espace, connaît ses éléments et ses lois, étudie ses divers règnes, ses richesses et ses animaux, compte ses populations, les unit par des rapports plus intimes et plus fréquents

¹ Un fort vol. in-12, avec carte coloriée. Brux., librairie internationale.

chaque jour, et — sur cette terre où il n'y avait jadis que des colonies isolées, inconnues, se croyant seules; ou des races s'entr'égorgeant chaque fois qu'elles se rencontraient — commence à faire surgir une humanité qui sera la conscience intelligente de ce vaste globe, quand elle aura réellement conscience d'elle-même et de la nature.

Des liens nombreux unissent réciproquement l'humanité à la terre; la nature a des lois fixes de vie et de fécondité imposées à l'homme, mais l'homme peut y ajouter le travail de l'intelligence; la part de l'homme est l'amélioration, le développement, le progrès.

L'association est la grande loi de la vie : ainsi pour l'homme lui-même, il est reconnu qu'il existe plusieurs races humaines, chacune limitée à des climats restreints, à des domaines étroits; et que c'est le mélange, le croisement, l'association des races qui les rend de plus en plus aptes à élargir l'horizon, à posséder tout le globe, à unifier l'humanité.

Ainsi, dans les rapports de l'homme avec la terre, les travaux de l'homme doivent s'harmoniser avec les lois du monde. Il ne s'agit pas de dompter, de dominer, de contraindre, d'asservir la nature; il faut la comprendre, s'unir, s'identifier à elle, ne faire qu'un avec elle. Plus l'homme connaîtra son domaine et plus il deviendra l'associé de la nature, plus il pourra compléter l'ordre général selon ses besoins, et façonner son palais dans des conditions meilleures d'harmonie et d'utilité. — « Ce que nous créons par caprice n'est pas durable; cela seul subsiste qui rentre dans l'ordre général, » — dit M. Houzeau, et son livre est fait pour donner des connaissances exactes, en même temps que des vues élevées, sur le globe, sur l'ordre général qui y préside, et faciliter cette association féconde et sublime.

Nos pieds s'attachent à la terre et les corps tombent de haut en bas vers le sol; ce fait a dû être observé dans tous les temps, mais il a fallu la découverte de la forme ronde du globe pour l'expliquer par la loi de la pesanteur; alors seulement on a compris qu'il n'y a ni haut ni bas, mais que la terre a un centre et une circonférence; que chaque molécule est attirée vers le centre et attire elle-même toutes les autres. L'ensemble de ces attractions des parties qui composent notre planète crée son unité et son individuálité; c'est par cette force qu'elle se soutient dans l'espace, tenant attachés tous les êtres, et ayant son point d'appui et son équilibre en elle-même.

La mécanique démontre que la forme que doit prendre un corps ainsi composé de molécules soumises à l'attraction mutuelle, est la forme ronde ou sphérique; et l'expérience l'a constaté pour notre globe, par des voyages autour du monde et par les mesures qu'on a faites de diverses parties de sa circonférence, en arcs de cercle.

Une belle expérience d'un Belge, M. Plateau, — car on trouve des Belges sur tous les chemins de la science, — a montré qu'une masse fluide libre, c'est-à-dire soustraite à toute attraction extérieure, prend la forme sphérique, et que, lorsqu'on fait tourner ce globe liquide, il s'aplatit en haut et en bas et se rensle au ventre. C'est là aussi la figure véritable que l'on a trouvée à la terre, et quant aux abîmes des mers et aux sommets des montagnes, ils sont si peu de chose que Biot les compare aux plus faibles rugosités de la peau d'une orange.

Mais si la terre a une forme qui se rapproche tant de celle que prend une masse fluide en liberté, on est amené à en conclure qu'elle a été autrefois à l'état liquide ou fluide; cette hypothèse a été admise et confirmée par la science. Laplace suppose même que l'ensemble, non-seulement du globe, terre, mer, atmosphère, mais de tout notre système planétaire, — c'est-à-dire le soleil, la terre et toutes les planètes, grandes et petites, avec leurs lunes qui sont soumises à l'attraction du soleil et guidées par lui dans l'espace, — n'a formé autrefois qu'une seule masse et que cette masse était gazeuse. On voit dans le ciel des nébuleuses dans cet état.

La science peut donc assister au premier jour de la terre, celui où la grande masse planétaire se divise et où la partie qui doit former notre globe roule indépendante dans l'espace.

Or, pour que toutes les substances que nous trouvons sur la



terre fussent à l'état fluide ou gazeux, il fallait qu'elles fussent excessivement chauffées. Mitscherlich a reconnu qu'il ne faut pas moins de 1,300 degrés de chaleur environ pour que le granite entre en fusion. Le premier état de la terre était donc incandescent, et ce sont les phénomènes du refroidissement de cette masse, — tels que la théorie du rayonnement de la chaleur les indique et tels qu'on les étudie dans les laboratoires, — qui dévoilent les états successifs de la terre et font voir comment elle est arrivée, dans sa formation, à l'état actuel.

Une première conséquence de ce premier état est de reculer bien loin cette époque de fusion, même en tenant compte de la vitesse de refroidissement des premiers temps, vitesse d'autant plus grande que la différence entre la température de la terre et de l'espace environnant était plus considérable. L'histoire connaît à peine 6 mille ans de la vie des peuples, quoique l'homme date de 20 à 30 mille ans au moins; la science nous fait suivre l'histoire du globe depuis plusieurs millions d'années.

Un des premiers accidents a été la transformation des vapeurs en une masse liquide qui, par l'action de la pesanteur, a dû pénètrer la masse entière jusqu'à son centre et y former un noyau toujours grossi par les précipitations nouvelles.

Mais si la diminution de chaleur liquéfie les vapeurs, elle solidifie les liquides. Ainsi, par un refroidissement nouveau de sa croûte extérieure, le noyau va former l'écorce du globe, qui sera bientôt assez froide au dehors pour être habitable, mais qui n'est actuellement encore épaisse que de 50 à 60 kilomètres, sur 6,300 kilomètres que l'on compte du centre à la circonférence de la terre, — tandis que le noyau reste en liquefaction et que la croûte continue à se refroidir, d'une manière tellement lente que son action sur la durée du jour a été à peine sensible, depuis les observations des Chaldéens qui nous sont parvenues, et qui datent de 2,000 ans.

La croûte était déjà solidifiée quand d'autres vapeurs plus légères, les vapeurs d'eau, restées mêlées à l'atmosphère, se sont liquéfiées et ont précipité l'Océan sur la terre. Si l'écorce n'avait subi aucune modification à sa forme naturellement ronde, l'eau aurait couvert toute la terre. Mais la science est

d'accord avec l'observation de l'état actuel du globe pour nous dévoiler de nouveaux accidents.

La théorie de la chaleur indique et les expériences chimiques confirment que le refroidissement s'opère par la surface, gagnant peu à peu l'intérieur, et que sa durée est en raison de la dimension du globe à refroidir. De plus, beaucoup de substances minérales se contractent en se refroidissant et diminuent de volume, comme un boulet de canon qui se ride, et le professeur Delesse a constaté par l'expérience, que la matière qui forme l'écorce du globe et qu'on nomme la roche endogène ou ignée, est de ce nombre.

De ce fait, Élie de Beaumont a tiré l'explication des inégalités de l'écorce de la terre. En effet, les couches supérieures étant durcies, tout ce qui se refroidit de nouveau, - soit en s'attachant à la croûte intérieure par suite du mouvement semblable aux vagues de la mer que doit avoir la masse en fusion, soit en formant des écorces séparées, - doit, en diminuant de volume et en se contractant, laisser entre l'écorce et le noyau, ou entre les couches diverses, des intervalles chaque jour plus grands, de sorte que les couches restent suspendues comme des voûtes. Mais ces voûtes d'abord n'étaient pas assez solides pour se maintenir; elles se sont effondrées, et l'écorce de la terre n'est au'un ensemble de ruines. Aujourd'hui encore, ce travail de contraction donne lieu : si le phénomène est brusque, aux tremblements de terre, aux explosions des volcans; s'il s'opère lentement, à ces soulèvements de nouvelles montagnes qui changent de place les maisons sans les ébranler, ou à ce jeu de bascule qu'on remarque dans la péninsule scandinave, laquelle s'enfonce dans la mer du côté du midi et sort des eaux du côté du nord.

Aux premiers temps, les fractures ont dû être plus grandes, l'écorce étant moins solide. Élie de Beaumont a établi quelques principes généraux pour l'ouverture des failles, mot dérivé d'un mot allemand qui signifie chute et qui désigne le résultat des éboulements de l'écorce du globe. Ces écrasements ont pris diverses formes, tantôt se bornant à de simples ondulations de la croûte, sans fractures, tantôt rapprochant les deux lèvres de

la faille avec un simple dérangement de position, ou les séparant par de larges crevasses, ou faisant saillir l'une d'elles dans un escarpement abrupt; quelquefois rabattant en arrière sur elle-même le bout de la lèvre soulevée, et même séparant tout à fait les deux lèvres pour laisser passer par l'ouverture de nouvelles substances, comme un doigt à travers une boutonnière.

Ces rides, ces écroulements et les soulèvements auxquels ils ont donné lieu, affectent toutes les directions, se croisent, forment l'aspect pittoresque des montagnes, et ont ouvert un lit aux rivières et à la mer. Grâce à ces fractures de l'écorce du globe, les continents existent. — L'Océan peut donc se précipiter; il n'engloutira pas le sol habitable.

Actuellement, la terre est composée d'un noyau de matières en fusion de plus de 12,300 kilomètres de diamètre, d'une écorce solide, froide au dehors, de 50 à 60 kilomètres d'épaisseur, d'une nappe d'eau qui, si elle couvrait également toute la terre, n'aurait pas plus de 12 à 15 cents mètres, et d'une atmosphère de 45 kilomètres.

Mais la nature ne se repose jamais; son œuvre première n'est pas finie. L'hymen de la terre et des eaux doit être fécond. L'Océan va ronger, décomposer l'écorce du globe, avec les acides qui le surchargent, et, à mesure qu'il se retirera des continents, il y laissera les sédiments d'une terre nouvelle et féconde. Les fleuves, les torrents et les lacs, gonflés dans un lit trop large qu'ils abandonneront bientôt, vont achever les vallées, effacer les aspérités des lézardes, rompre même les arêtes des montagnes — comme le Danube perce les Portes de fer d'Orsova, comme la Meuse perce les Ardennes entre Mézière et Givet — et préparer la fécondité du terrain et la viabilité du globe.

L'écorce de la terre est le fondement de toute la matière que nous voyons composer le sol,—sable, argile, chaux, terre, pierre, rochers; c'est un composé de divers oxydes, l'alumine, la chaux, la magnésie, la potasse, la soude, etc.,—salifiés par un même acide, l'acide silicique. Le mélange est une cristallisation ou vitrification par la chaleur; il présente diverses combinaisons, selon la manière plus ou moins distincte ou intime dont les éléments se sont combinés et selon les substances associées. La

série des combinaisons est progressive; elle va de la simple agglomération de cristaux hétérogènes, de petits grains, différents, comme dans le granite, à des masses homogènes entièrement mélées, comme la lave; elle présente un mélange où l'alumine tient toujours une grande place, où l'acide silicique est de moins en moins répandu, et où les autres substances sont progressivement remplacées l'une par l'autre, la potasse par la soude, la soude par la chaux. Les types généraux, qui forment comme les points de repère de ces combinaisons sans nombre, sont de trois sortes; la série va des granites laminaires, aux porphyres au grain plus fin, rouges, verts ou noirs; aux roches vulcaniennes, fondues et mélées comme la lave.

Ce sol primitif n'offrirait aucune fertilité, s'il ne pouvait être désagrégé, et sa fertilité est presque toujours en raison directe de la désagrégation; mais il est bien loin de dominer à la surface du globe; car le mélange était aussi nécessaire à la fécondité que la désagrégation; l'association étant toujours la loi de la nature. Désagrégation et mélange, les eaux ont fait l'un et l'autre travail.

Les principaux terrains du globe sont des sédiments. Les eaux en rongeant, en pulvérisant les parties saillantes de leur lit, ont comblé de ces déhris les parties creuses; chaque fois qu'elles se sont retirées, chaque fois qu'un nouveau soulèvement de l'écorce est survenu, elles ont laissé sur le rivage des dépôts, non pas de matières fondues et vitrifiées, mais de matières en débris superposées par couches, amassées par les eaux, ce qui distingue les sédiments de la roche ignée.

Ainsi les eaux, comme un soc, ont fendu, remué, labouré une première fois le sol, changeant la roche en sable, en craie, en argile, en marne, et, prenant aux diverses matières endogènes leurs divers sels fécondateurs, pendant que de nouvelles éruptions venaient fondre de nouveau ces matières pulvérisées, reconstituer de nouveaux produits, nouvelles richesses, et former les schistes et les marbres.

Cependant, pas plus que les roches primitives, leurs détritus isolés n'offrent de fécondité; le sable et l'argile ne donnent guère naissance qu'à des steppes ou des déserts; « mais à mesure

qu'ils se mélangent, la fertilité du sol augmente... Or ce sont les cours d'eau qui ont répandu pour l'ordinaire et confondu ces matériaux. Telle est la cause générale de fertilité des vallées et des grands bassins 1. »

La végétation peut paraître; l'association des éléments de la nature est faite; l'hymen du sol et des eaux a été fécond.

Ce grand travail d'ameublement du sol n'a pas amené l'unité; il a conservé une variété pittoresque et utile. Ainsi, tandis que les grands bassins ont la fertilité d'un sol mélangé, on retrouve, dans l'aspect des pays et dans la différence de leur végétation et de leurs produits, la double série des sols primitifs et des sédiments: - Les pays granitiques, reconnaissables à leurs croupes arrondies et monotones, à leurs rives entrecoupées, à la direction incohérente et enchevêtrée de leurs rivières; à leurs rochers détachés, couverts de terre de bruyère, à leurs ravins, à leurs torrents bordés de fougères, à leurs rares habitations construites des grosses pierres que fournit le sol. — Les pays porphyriques, plus abrupts, mais plus verdoyants, dont les montagnes sont couvertes d'épaisses forêts, dont le sol est riche en mines. — Les pays vulcaniens, avec leurs cratères éteints, leurs cirques de volcans et leurs coulées de laves ; avec leurs escarpements ornés de colonnades de forme prismatique; avec leurs sombres et hautes montagnes, au pied desquelles se trouvent des jardins fertiles et des habitations faites de lave. - Puis les sédiments correspondants : les pays à sable, aux plaines unies, semées de grès et de silex, moutonnées par le vent: blanches, brûlantes; séjour du mirage; aux cours d'eau rares, se perdant dans les sables; ce sont les déserts et les campines. - Les pays à chaux, avec leurs reliefs carrément coupés, leurs grottes et leurs blanches falaises; terre sèche, brûlée, pouilleuse; mais qu'un mélange embellit facilement. -Les pays d'argile et de marne; boueux, aux chemins défoncés sous la pluie: sol dur et crevassé au soleil; steppes incultes, semées de flaques d'eau, si l'argile est pure; terres fortes, propres aux céréales, riches en culture et très-peuplées quand la

· Histoire du sol de l'Europe, première partie, ch. III, p. 132.

chaux s'y mélange. — Il faut ajouter les terrains schisteux, sillonnés de ravins, de torrents, de flaques d'eau qui séparent des collines bombées, au dos uni et dépouillé; d'une culture ingrate et d'une végétation maigre. — Tels sont les divers aspects de la terre, auxquels les riches plaines, les hautes montagnes, les glaciers, les fleuves et les mers ajoutent leur grandeur ou leur beauté, leur majesté gigantesque ou leur gracieux sourire, sous la splendeur de l'atmosphère d'azur et des astres d'or.

Les sédiments ayant été déposés horizontalement et parallèlement, quand on les trouve dans une position différente, on doit conclure à un dérangement étranger à ce travail des eaux; c'est ainsi qu'on retrouve les soulèvements successifs, et qu'on a pu déterminer leur âge et fixer leur chronologie.

Déjà l'on peut voir s'il s'agit d'une création instantanée qui aurait duré six jours ou six semaines d'années. Ces couches qui ont jusqu'à plusieurs cents mètres d'épaisseur et qui en certains lieux se sont superposées successivement jusqu'à vingt fois, peuvent donner une idée de la durée de ce travail. Un autre ordre de phénomènes vient attester la majestueuse lenteur d'une œuvre durable.

L'eau est le grand fover de la vie. Pendant le travail géologique, la vie avait paru, la vie animale et végétale. Or, si les couches d'abord ne conservent guère de restes d'animaux ou de végétaux; bientôt elles sont chargées de la dépouille des races mortes, qu'elles ont portées et dont elles ont été la tombe. Plus de 25,000 espèces de fossiles, animaux ou plantes, ont été étudiées jusqu'ici. Or, ces générations entassées n'ont pas vécu toutes ensemble; les couches diverses nous en montrent la chronologie; on v voit les races naître, former des générations immenses qui remplissent leur tombe de cet entassement de débris, puis disparaître ou se transformer, remplacées par d'autres races. Les premiers venus sont des poissons et des algues, puis règnent les reptiles, les lézards amphibies, et les végétaux gymnospermes; puis les mammifères, les oiseaux, et les hautes fougères; puis les pachydermes et les ruminants dans les forêts naissantes; enfin l'homme.

Pendant ce temps de nouvelles éruptions de lave engloutis-



saient animaux et végétaux dont on retrouve l'empreinte dans les boues, les scories, le sédiments qu'elles ont soulevés; les forêts trop lourdes pour l'écorce de la terre s'effondraient et formaient d'immenses tourbières qui devinrent les houilles, où l'on retrouve les mêmes empreintes.

Que de siècles n'a-t-il pas fallu pour que tant de générations, dans tous les règnes de la nature, pussent nattre, se développer, décroître, disparaître, se transformer et se substituer progressivement les unes aux autres!

Les dates de ces époques géologiques ne sont pas connues, mais on peut en apprécier l'immense durée et fixer l'ordre chronologique de chacune d'elles par rapport aux autres. En combinant l'étude des sédiments, des plissements ou des éruptions qui les ont dérangés, et des fossiles qu'ils contiennent, on suit les continents au fur et à mesure qu'ils surgissent.

Ainsi les sciences refont l'histoire du globe; à des époques où aucun être assez intelligent n'assistait à ce grand spectacle pour en transmettre le souvenir, la nature en gardait des traces muettes, des témoins nombreux, que l'esprit humain évoque et fait parler plus sûrement que les prophètes et les livres saints.

M. Houzeau déroule à nos yeux ce magnifique tableau, en y mélant des idées élevées et des données utiles; dans son récit animé, on voit l'Europe surgir lentement des eaux et, quand l'auteur nous a fait assister à la formation du monde par l'étude des lois qui y ont présidé, il s'arrête pour étudier dans tous ses détails et avec la même sûreté de science et de coupd'œil, contrée par contrée, zone par zone, les résultats de cette genèse en Europe.

C'est que l'auteur, aussi philosophe que géographe, homme pratique autant qu'esprit spéculatif, comprend l'utilité pour l'homme d'avoir une connaissance approfondie, exacte, raisonnée, de son domaine.

La nature n'a pas tout fait. Il y a un moment où on dirait qu'elle s'arrête dans son travail de formation, et remplace les bouleversements de sa genèse par la stabilité de la vie. Le sol étant préparé, la série des êtres ayant produit l'être intelligent, la nature semble dire à l'homme : à ton tour! j'ai fait mon œuvre, fais la tienne!

Or, l'œuvre de l'homme est subordonnée à l'œuvre de la nature, nous l'avons dit; chaque fois qu'il se met en opposition avec elle, il s'égare, il échoue, il succombe. Un de ses premiers soins doit être de connaître sa grande associée.

Dès que les conditions de vie permettent à une race d'êtres de subsister sur le sol, elle y apparaît presque partout à la fois. L'homme est contemporain du mammouth et de l'ours des cavernes: comme pour le règne végétal et animal, on voit ses races se succéder en progressant. Partout où la géologie a trouvé des preuves, elles constatent que les races noires ont paru les premières; les cavernes des côtes de la Méditerrannée et de la Belgique, en conservant des fossiles humains d'une époque très-reculée, ont prouvé que la race nègre habitait alors nos contrées: après elle, la race jaune, dont les Chinois gardent le type, tient la scène. Quand la géologie ne fournit plus de renseignements, l'étude des langues nous rend la piste de ces peuples. Puis est venue la race blanche, conquérante et plus civilisée; les Celtes d'abord, puis la race gréco-romaine, ensuite les peuples germaniques, auxquels se heurtent et se mêlent les nouvelles invasions de la race jaune des Huns et des Madgyares, et les mouvements arabe, normand, slave.

La race noire a passé, anéantie en Europe par le bouleversement de la terre ou par des hordes conquérantes des autres races; la race jaune garde son type chez les rares Basques et chez les Hongrois et les Finnois. Les mouvements de la race blanche présentent bientôt un autre spectacle; ce n'est pas autant par destruction qu'elle procède. Les Celtes restent confondus aux Germains et aux Goths, les Normands et les Slaves mêlent leur sang au sang germanique; l'élément romain tient une grande place dans les peuples modernes et la race jaune elle-même s'est unie à la race européenne dans le beau peuple madgyar. Déjà l'association a commencé.

Car les races, comme les sols, ont besoin de s'associer. La prétendue unité de la race, née d'un seul couple, est, comme l'âge d'or : l'avenir et le but de la société et non son commen-



cement. L'anthropophagie, la destruction des races entre elles, voilà les tristes débuts de l'humanité; la civilisation, l'union d'une société fraternelle, voilà l'idéal où tendent l'intelligence et le cœur de l'homme dans leurs progrès successifs.

Les races pures, autochtones, enfermées dans les bassins où elles sont nées, presque prisonnières entre les barrières de montagnes infranchies, s'épuisent, dégénèrent, comme les familles qui s'unissent toujours entre elles; voyagent-elles, elles ne peuvent s'habituer à d'autres climats, elle dépérissent encore sous un ciel nouveau. Le croisement, qui est l'association du sang, peut seul faire durer et progresser les races hunaines en même temps que les acclimater partout. Les races mélangées, loin de périr, se transforment, unissent les aptitudes diverses et peuvent aspirer au cosmopolitisme; comme Socrate, elles ne sont pas seulement d'Athènes, mais du monde.

La race grecque était mélangée, et la civilisation européenne est due à la fusion de divers éléments.

Aucune colonisation véritable n'est possible sans ce principe, le seul légitime, le seul qui établisse l'équité dans les rapports des hommes. Sans lui, la colonisation est l'exploitation, l'antagonisme des races, l'oppression de la colonie par la patriemère ou plutôt marâtre. Despotisme, iniquité, mépris, exploitation, esclavage—ou association, croisement, justice, fraternité, il n'y a pas de milieu. Si l'Angleterre, au lieu de maintenir dans les Indes une séparation méprisante et tyrannique entre les races colonisatrices et colonisées, avait formé un seul peuple dans ce climat nouveau, en infusant le sang anglo-normand à ces races de feu, elle n'aurait pas à trembler en ce moment pour son commerce, presque pour son existence. Si l'Amérique, au lieu d'établir les mêmes distinctions impies, avait fondu les deux peuples, noirs et blancs, elle ne conserverait pas cette honte de l'esclavage dans des États républicains. Le même croisement peut seul désarmer les fièvres tropicales si mortelles aux races européennes.

Il est prouvé aujourd'hui que les premières races humaines ont paru simultanément partout où les conditions de la vie humaine étaient remplies; que diverses races se sont succédé et existent

Digitized by Google

encore. Il est prouvé en outre que l'humanité — qui doit s'unifier pour représenter, posséder et faire progresser le monde — ne peut atteindre à ces hautes destinées sans la fraternisation des races.

M. Houzeau rêve cette unité politique pour notre continent, et, cherchant le point central géographique et comme le centre de gravité des États-Unis d'Europe, il le trouve dans l'endroit où l'Italie, l'Allemagne et l'Illyrie viennent se joindre; car c'est là que les trois grandes races européennes — latine, germanique et slave — se touchent. Venise et Trieste sont le foyer de l'Europe, et si l'on pénètre par la pensée dans un avenir plus éloigné, si cette unité veut rayonner au dehors de notre partie du monde et tendre à l'unité du globe, le point d'intersection entre l'Occident et le Levant est Constantinople.

La Méditerrannée baigne Venise et Constantinople, l'Italie et la Turquie; elle est donc un foyer de centralisation humaine.

Hélas! c'est là aussi que la despotisme règne; le despotisme religieux y a son trône, et le despotisme politique y pèse de tout son poids. Il semble que ces beaux pays, aimés du soleil, destinés à une merveilleuse prospérité, centres du monde nouveau, portent ombrage aux grandes puissances, maîtresses de l'équilibre européen. Si l'Italie était prospère, comme son climat annonce qu'elle doit l'être, comme son beau peuple le promet à une époque de liberté; si les grands jours de la Grèce renaissaient; la France, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre y perdraient quelque chose peut-être dans leur égoïsme; et l'on préfère s'épuiser dans les vaines boucheries de la Crimée que de laisser ces nations reconstituer leur vie et leurs libertés. Il n'y a pas encore de place au soleil de la politique européenne pour tous les peuples!

La géographie, comme la comprend M. Houzeau, la géographie élevée à la hauteur d'une science synthétique et philosophique, révèle de plus nobles intérêts et conclut à une politique meilleure. Il n'y a de bonheur, de progrès, de grandeur pour les peuples que dans la vérité, la justice, la fraternité. Se conformer aux lois de la terre et des cieux est le but de l'homme, et tout sur le globe lui crie: Association! tout dans les cieux lui dit: Harmonie!

Notre siècle a dominé puissamment le globe : Le lac de Harlem desséché, un pont-tube jeté sur un bras de mer; le viaduc de Venise, la navigation à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes électriques, les télégraphes sous-marins, les tunnels perçant les montagnes : le tableau est grand : mais si l'on considère ce qui semble possible à notre siècle : le reboisement d'après un plan général pour améliorer les saisons, prévenir les inondations ou fournir d'eau toutes les cultures; les irrigations, les défrichements, les colonisations pour parer à la cherté des blés; les moyens météorologiques ou physiques de conjurer la grêle et la foudre qui font tant de ravages; l'amélioration de la race humaine : l'hygiène des aliments : le croisement et la pacification des races, et par-dessus tout la répartition des bienfaits nouveaux de l'industrie et de la science à toutes les classes; - on se demande quel intérêt supérieur, quelles préoccupations majeures peuvent empêcher de mettre la main à l'œuvre. Cet intérêt, c'est de savoir si Bonaparte continuera à remplacer d'Orléans ou la République, si la Chine achètera de l'opium aux Anglais, si le Czar prendra Constantinople. Ces occupations sont le massacre, l'incendie, le vol à main armée au dehors pour aguerrir de bons prétoriens contre le peuple, ou pour des questions de prénondérance entre souverains: c'est l'oppression et le charlatanisme au dedans pour que des priviliégiés continuent à vivre, dans le vice et les orgies, des sueurs du peuple. Lorsqu'on imagine tout ce qu'empêche de travaux et de progrès cette comédie sanglante ou ridicule qu'on nomme la politique des rois, on ne peut comprendre que le bon sens des nations ne souffle pas sur cette fantasmagorie odieuse et ne déblaye pas la civilisation de toutes ses entraves!

Ah! si le peuple savait! Mais que laisse-t-on apprendre au peuple? Quand la grêle ravage ses moissons, quand le pain manque ou que le choléra fait rage, des hommes qui parlent au nom de Dieu, lui disent que c'est la faute à Voltaire et aux hommes de progrès; on le rassure avec des processions qui attirent sur lui les grâces du ciel en épaississant son ignorance. Puisse arriver bientôt l'heure où le peuple devenu ma jeur saura!

La langue française, plus que toute autre peut-être, dès qu'elle devient scientifique, cesse d'être à la portée de tous. Le livre de M. Houzeau ne pouvait échapper à cet inconvénient. Mais notre jeune savant, esprit éminemment démocratique, comprend assez la nécessité de faire participer tous les hommes aux travaux intellectuels de l'époque, pour suivre un usage qui se répand en Allemagne. Ainsi Moleschott a publié depuis 1850 des ouvrages scientifiques importants: chacun d'eux a été suivi d'un résumé fait pour yulgariser dans les masses la science du livre. L'Histoire du sol de l'Europe ne laisse rien à désirer; mais elle fait désirer un résumé pareil. Utilité générale, enseignement du peuple, n'est-ce pas la devise de la science moderne?

L'étude du sol de l'Europe, ainsi que la carte qui l'accompagne, faite avec un grand soin, est une véritable création; on peut juger de ses difficultés si l'on songe que ce qu'on appelle le niveau de la mer, point qui sert de départ aux mesures de la hauteur des montagnes et de la profondeur des océans, est différent chez divers peuples; que tous les travaux des officiers du génie anglais reposent sur un zéro correspondant à une marée basse dont on n'a pas fixé la trace, et que la petite Belgique a voulu avoir son point de nivellement et a pris aussi une marée basse à Ostende, sans qu'on se soit donné la peine de faire correspondre ce point artificiel avec un des chiffres de l'échelle de pilotage. M. Houzeau, pour fixer les hauteurs du sol, a réuni et classé plus de 1,200 cotes barométriques. — « Si nous pouvions. dit-il lui-même, mettre sous les yeux du lecteur la masse des documents que nous avons dépouillés, on se ferait une idée du désordre orographique dans lequel les matériaux sont presque toujours publiés. Que l'on prenne seulement pour exemple le principal document officiel concernant le relief de notre pays : Rapport décennal sur la situation de la Belgique, 1841 à 1850, chap. 1er. En présence d'un arrangement si peu systématique dans les données, on se sentira sans doute disposé à excuser les inadvertances qui peuvent rester encore dans notre travail. » —

La carte d'Europe est faite d'après une méthode nouvelle.

Cette méthode consiste à indiquer le relief du sol par des lignes qui figurent les côtes successives qui resteraient aux continents si la mer montait toujours. M. Houzeau trace ces lignes de côtes de 200 en 200 mètres de niveau; il avait fait sa carte à la reduction d'un millionième, de sorte qu'un kilomètre y fut représenté par un millimètre; il a dû la réduire encore au cinquième par le procédé du pantographe; il a de plus coloré sa carte de teintes diverses selon les hauteurs : de la sorte les lignes et les couleurs montrent aux yeux le relief des terrains et les directions des grandes arêtes de l'Europe, pendant que le récit animé nous en montre la formation, nous en peint l'aspect et nous en fait quelquefois l'histoire.

M. Houzeau a déjà publié dans le même ordre d'idées une Géographie de la Belgique; il est en ce moment en route pour l'Amérique, où il recueillera sans doute les matériaux nécessaires pour étendre son étude au Nouveau-Monde. Qu'il soit suivi des vœux de tous les Belges qui aiment leur pays! M. Houzeau a une science profonde, des vues larges, une analyse sûre, une synthèse élevée, un génie créateur : il pourra donner un nouveau Humbold, un Humbold belge, à la science. Mais il a l'esprit libre et le cœur démocratique; tandis que tant de nullités font des voyages aussi stériles qu'agréables aux frais de l'État, notre jeune savant s'expose à ses frais au long passage d'un navire à voiles. Puisse-t-il être bien accueilli dans une terre libre! Mais espérons qu'il n'y oubliera pas sa patrie qui heureusement a, pour la représenter auprès de son esprit et de son cœur, d'autres hommes que des ministres prêts à destituer tout ce qui n'est pas servile. C'est en illustrant leur pays par des œuvres immortelles que les grands esprits se vengent des petitesses de la politique d'un jour!

CH. POTVIN.



LE SALON DE 4857

A BRUXELLES.

L'abstention de plusieurs de nos bons artistes, — MM. Simonis, Joseph Geefs, Wappers, De Keyser, Wiertz, Gallait, Verboeckoven, Leys, Navez, Bossuet, Slingeneyer, etc., — et le peu d'œuvres vraiment remarquables en ce qu'on est convenu d'appeler la grande peinture, donnent à l'exposition de 1857 une physionomie singulière, fort difficile à apprécier dans son ensemble.

Nous avons expliqué, il y a trois ans, dans cette même Revue, les tendances actuelles de la peinture et de l'art en général : nous nous refusions à voir une décadence dans la prédominance du paysage et du tableau de genre, et dans l'espèce d'individualisme qui se révèle de plus en plus parmi les artistes, du moins dans notre pays. Nous faisions observer que l'art, en se répandant davantage, en dehors des écoles et des systèmes, se prépare des destinées plus brillantes que lorsqu'il était le domaine exclusif de quelques esprits

supérieurs, et, tout en considérant notre époque comme une époque de crise, nous y constations un progrès réel, déjà parsaitement appréciable.

Le progrès se manifeste, quoi qu'on en ait dit, d'une manière plus évidente encore au Salon de 1857. Ce que nous reprocherons à la plupart des artistes, ce n'est pas le manque d'originalité, mais le manque d'études, de méditation nécessaires pour guider cette originalité et la rendre féconde. On dirait que faire bien est une affaire d'inspiration, c'est-à-dire de hasard; mais au moins cherche-t-on à y parvenir, et, parmi ces tâtonnements, ces essais, il y a des efforts louables qui méritent tous nos encouragements, toutes nos sympathies.

La critique se montre beaucoup trop sévère, beaucoup trop exigeante sous ce rapport; elle ne tient pas assez compte des difficultés toutes nouvelles que font naître et la disparition des écoles, et l'obligation où se trouve l'artiste de se frayer lui-même une route favorable à ses idées. Sans être d'un optimisme exagéré, d'une indulgence ridicule, elle pourrait mettre plus d'empressement à signaler les qualités d'une œuvre, surtout lorsque ces qualités sont le fruit d'un travail consciencieux et réfléchi. Parmi les défauts mêmes, il faudrait distinguer ceux qui accompagnent d'ordinaire toute tentative un peu neuve, un peu hardie, et ceux qu'engendrent le parti pris, le charlatanisme ou la prétention : ces derniers seuls ne méritent aucun ménagement, tandis que les premiers doivent, dans la plupart des cas, trouver grâce devant la critique.

Tel est le point de vue où nous aimons à nous placer. Toutefois, le peu d'étendue qu'il nous est permis de donner à ce compte rendu nous obligera non-seulement à faire un choix plus rigoureux que nous ne l'aurions voulu, mais à formuler nos appréciations d'une façon

plus ou moins générale, en omettant toute discussion, tout examen approfondi.

La peinture religieuse, ou ce qu'on appelle encore de ce nom, semble définitivement tombée fort au-dessous de tous les autres genres. Parmi les vingt-cinq ou trente toiles qui appartiennent encore à cette catégorie, nous ne pouvons guère citer que la Vierge et l'enfant Jésus, de M. Guffens, qui rappelle avec un bonheur assez rare les traditions de l'art chrétien, et la Vierge des affligés, de M. J. Pauwels, dont la composition est heureuse et qui se recommande par une peinture sage, par un style ferme sans exagération. Ce dernier artiste semble tenir ce qu'il promettait à l'exposition précédente par son Invention de la vraie croix. Que ne pouvons-nous en dire autant de M. Pécher, qui ne nous a envoyé cette fois que l'ébauche grossière d'un Martyre de saint Sébastien, ébauche dans laquelle il est bien difficile de retrouver les premières qualités de l'auteur.

L'art ne vit que de transformations, et c'est précisément le respect ou plutôt le culte de la tradition qui fait obstacle au progrès de la peinture dite religieuse. Cette transformation a été tentée cependant, il y a trois ans, par M. Alexandre Thomas, et un succès éclatant est venu couronner ses efforts. Il était, certes, difficile de se soutenir à cette hauteur, et il fallait même un bien grand courage pour oser traiter un sujet analogue sur une toile de dimensions semblables, pour oser, en un mot, entreprendre de faire un pendant au premier tableau. Ce courage seul devrait suffire pour rendre la critique bienveillante, et c'est le contraire qui est arrivé. Sans doute, le Barabbas au pied du Calvaire n'offre pas de qualités aussi saillantes, aussi saisissantes que le Judas errant pendant la nuit de la condamnation du Christ, mais, en revanche, l'exagération, la recherche de l'effet

ont presque complétement disparu. Si l'exécution du Barabbas laisse à désirer en beaucoup de points, il est juste de reconnaître qu'il se trouve à côté de ces taches des beautés de premier ordre. Enfin le sujet, qui a malheureusement besoin d'un long commentaire, révèle néanmoins, lorsqu'on le compare au précédent, une inspiration plus philosophique, plus élevée, et en même temps plus touchante. Somme toute, le Barabbas au pied du Calvaire peut être considéré comme un bon tableau, et il dépasse d'ailleurs considérablement toutes les œuvres du même genre exposées cette année au Salon.

La bible a fourni à M. Ferdinand Pauwels deux compositions dans lesquelles nous nous plaisons à reconnaître de sérieuses qualités : Ristpa, femme de Saül, pleurant près des cadavres de ses enfants, et Débora jugeant les enfants d'Israël. Ce dernier tableau surtout se recommande à l'attention par la nouveauté du sujet, par l'harmonie de la mise en scène, par l'expression des divers personnages et par une couleur particulièrement chaude. La lumière seule paraît être le côté faible de ce jeune talent : dans la première toile elle est fausse, dans la seconde elle fait défaut ou elle est mal distribuée. Mais il y a là de l'art antique, calme et sévère, fécondé par une imagination moderne, réellement créatrice. Nous croyons pouvoir prédire à M. Ferdinand Pauwels un bel avenir, lorsqu'il se sera débarrassé de certains préjugés d'école qui arrêtent visiblement l'essor de son originalité.

La peinture historique est plus pauvre encore, numériquement, que la peinture religieuse; deux toiles seulement, de petite dimension, méritent d'être distinguées d'une façon spéciale: la Défense d'un défilé en Bohême, pendant la guerre des Hussiles, au xve siècle, par M. Cermak, et les Habitants de Brescia accueillant les Milanais

après la destruction de leur ville, en 1162, par M. Dell'Acqua.

Il existe des peintres qui s'imaginent que pour faire des tableaux d'histoire il ne faut pas d'idées, et que tout consiste à bien grouper les personnages et à connaître les costumes du temps. Les deux tableaux que nous venons de citer donnent un éclatant démenti à ce sophisme absurde, car il est évident que ce qui frappe, ce qui attire, ce qu'on aime dans ces tableaux, c'est surtout l'idée, avec l'émotion ou l'enseignement qui en est la conséquence. Un élan d'indépendance d'une part, un acte d'humanité de l'autre, voilà le fond de la pensée, que l'on aperçoit tout d'abord et qui donne à l'œuvre son véritable intérêt.

Sans trop exagérer la valeur du tableau de M. Dell' Acqua, on peut dire que l'harmonie de la composition et le charme des détails y dénotent à la fois une imagination vive et une grande expérience de l'art. Les accessoires sont en outre traités avec un soin d'autant plus digne d'éloges, qu'il devient plus rare de jour en jour. La Tête de moine du même peintre est une étude d'un caractère et d'une vigneur extrêmement remarquable, et elle suffirait à elle seule pour faire la réputation d'un artiste.

M. Cermak révèle dans sa Défense d'un défilé en Bohême une force de conception, une hardiesse de style, auxquelles nuisent cependant le manque de relief et la couleur terne de l'ensemble. Les deux guerriers du premier plan ont un air de résolution, d'audace et de fierté qui contraste heureusement avec le calme d'un troisième personnage, et surtout avec la physionomie inquiète des deux femmes qui passent dans le lointain. M. Cermak s'est montré meilleur coloriste et non moins penseur dans son Cimetière des juifs à Prague au xvnº siècle. Ici encore, c'est l'idée qui domine et qui imprime à l'œuvre un cachet d'art. Cette composition pleine de vie et de lumière, de grâce et de fraîcheur, encadrée pour ainsi dire dans ces tombes et ces symboles funèbres, provoque d'elle-même, invinciblement, la haine de l'intolérance religieuse. Nous avons à peine le courage de remarquer que le dessin de quelques-unes des figures n'est pas rigoureusement correct, et, tout entier aux douloureuses réflexions que vient exciter l'aspect de l'enfant apprenant à marcher sur la tombe de ses ancêtres, nous voyons cet enfant plus beau que ne l'a fait le pinceau de l'artiste.

La vaste toile de M. Dobbelaere, représentant le Cadavre de Charles le Téméraire retrouvé le lendemain de la bataille de Nancy, a d'épouvantables défauts de composition, de couleur, de dessin, de perspective; le sujet lui-même est atroce; et, néanmoins, nous croyons démêler dans cette peinture de remarquables intentions et le germe d'un grand talent. M. Dobbelaere est fort jeune; son œuvre montre toute la fougue, toute la témérité, toute la maladresse de la véritable originalité encore privée des leçons du goût et de l'expérience, encore privée d'étude et de méditation. Nous n'hésitons pas à prédire à M. Dobbelaere une brillante carrière, et cette prédiction n'a d'ailleurs rien de merveilleux en présence de l'autre toile du même auteur : Hemling peignant la châsse de sainte Ursule à l'hôpital de Bruges. Ici les couleurs ne choquent plus, les expressions sont parfaitement rendues, la pose du personnage principal est des plus heureuses, et l'inexpérience ne se montre réellement que dans le groupe des nonnes, massé et entassé pour ainsi dire dans un espace beaucoup trop restreint.

Nous nous abstiendrons complétement de parler des

artistes qui, ayant une réputation faite, n'ont point soutenu cette réputation ou l'ont même gravement compromise par leurs derniers travaux. Assez d'autres critiques se sont chargés à leur égard de la tâche de justicier, avec une sévérité plus ou moins légitime : il nous répugnerait, on le conçoit, de jouer le rôle d'un de ces animaux de la fable, qui vinrent attaquer le lion devenu infirme.

L'allégorie compte, au Salon de 1857, une œuvre importante et d'un genre nouveau : Volupté et dévouement, par M. Van Lerius. Les attaques dont ce tableau a été l'objet ne prouvent, à nos yeux, que l'originalité dont l'artiste a fait preuve, sinon dans l'idée du moins dans la traduction picturale de cette idée. Pour nous, nous n'avons à blâmer l'auteur que d'avoir représenté, dans la première barque, le dévouement par des moines, et surtout par quatre moines occupés d'un seul malade : ce qui diminue beaucoup la tâche et par suite le dévouement de chacun d'eux. Mais comme ces moines sont habilement présentés! comme leur maintien est simple et austère! comme ils semblent absorbés dans leur œuvre! Nous comprendrions ces moines-là, s'il était possible d'en trouver autre part que dans le tableau de M. Van Lerius.

Quant à la seconde barque, allant à la dérive et entraînée un instant dans le sillage de celle qui remonte péniblement le fleuve, elle nous offre des groupes ravissants de grâce, d'abandon, de folle ivresse et de volupté. Le contraste de cette joie bruyante et de la morne solennité qui règne dans la première scène, est des plus émouvants. Il y a là tout un poëme, rendu avec bonheur, avec talent, et c'est ainsi que nous aimons l'allégorie, parfaitement saisissable à la première vue, sans intervention de personnages mythologiques

ou conventionnels, sans artifice et sans arbitraire.

Les peintures de M^{me} O'Connell sont le produit d'un art spécial, d'une manière tout individuelle, qu'il est fort difficile d'apprécier convenablement à leur juste valeur. Nous concevons parfaitement que l'on ait de la sympathie pour ce large coup de pinceau, pour ce style qui semble parfois un pastiche des grands maîtres, et qui brave les exigences du goût moderne jusque dans le portrait, cette réalité toute banale, ce positivisme de notre art. D'ailleurs, il n'y a, croyons-nous, dans le talent de M^{me} O'Connell ni parti pris ni manie de se distinguer du vulgaire, mais une vive spontanéité qui échappe à l'analyse. La Faunesse et le portrait de femme placé en regard de ce tableau témoignent en outre d'un certain progrès, et le dessin en est surtout moins laché que celui des toiles précédentes de la même artiste.

Il peut y avoir un grand mérite à bien faire ce qu'on nomme une étude, et la *Tête de moine* de M. Dell'Acqua est là pour le prouver: mais M. Dell'Acqua exposait en outre une œuvre complète et achevée, où il se montrait réellement artiste. M. Portaels s'est contenté de se montrer excellent peintre: il nous a donné quatre études de femmes, adorables de fraîcheur, de grâce, de goût, et empreintes de différents caractères qu'il a rendus avec un égal talent. Rien de mieux sans doute, et le public n'aurait pas le droit d'exiger davantage, s'il n'y avait pas si longtemps que l'auteur de la *Sécheresse en Judée* nous fait attendre une nouvelle composition digne de sa réputation, digne de lui.

En abordant les tableaux de genre, nous devons, avant tout, nous occuper spécialement de M. Lies qui vient de se placer au premier rang parmi les peintres de cette catégorie. Il est seulement malheureux, quand on s'appelle Lies, d'être l'élève de M. Leys, et d'imiter

son maître aussi exactement en tous points. Si nous avions un conseil à donner à M. Lies, ce serait celui de quitter Anvers pour une couple d'années, afin de pouvoir retrouver, de pouvoir reconquérir en quelque sorte sa propre originalité. Ces réserves faites, nous féliciterons sincèrement l'auteur, d'abord de l'heureux choix de son sujet : L'ennemi approche! ensuite, et surtout, de l'expression qu'il a su donner à tous ses personnages : il v a telle figure, celle de la jeune fille, par exemple, celle du jeune noble, ou celle du paysan placé à la gauche de celui-ci, qui vaut à elle seule tout un tableau. Peut-être même l'intérêt se partage-t-il un peu trop et l'unité de la composition fait-elle défaut : nonseulement tous les groupes du premier plan attirent également l'attention, mais il y a, dans le lointain, une seconde scène, indépendante de la première et non moins émouvante. C'est là, on le concoit, un défaut qu'il n'est pas donné à tout le monde de s'entendre reprocher, et qui ne provient, bien certainement, que d'une trop grande abondance de verve et d'idées, d'une trop grande richesse d'imagination.

Si la peinture historique est pauvre, la peinture de genre, au contraire, est des plus riches en toiles de mérite, et nous n'avons à cet égard que l'embarras du choix. Mais pourquoi les Belges ne brillent-ils pas davantage dans le groupe des peintres de genre? pourquoi sont-ce des Allemands, des Hollandais, des Français qui accaparent presque toute l'attention du public? Il importerait de l'expliquer, dans l'intérêt même de nos artistes, si cette explication était encore nécessaire, si elle n'avait pas été fournie cent fois par tous les critiques, si l'on ne savait pas enfin suffisamment qu'il faut, de toute nécessité, une pensée ou un sentiment pour animer un tableau, pour constituer un sujet. Quelque

talent que vous puissiez employer à peindre une femme qui lit une lettre, un homme qui se fait la barbe, une servante qui lave de la vaisselle; avec quelque exactitude que vous reproduisiez le costume, l'ameublement, tous les accessoires, vous n'aurez point fait une œuvre d'art dans le vrai sens de ce mot. Copiez, si vous voulez, des ustensiles de cuisine, des fromages, des courges, des lapins morts : cela sera franchement bête, et l'on saura du moins à quoi s'en tenir. Dans la peinture de genre, où doit se manisester la vie humaine, c'est un sujet que l'on exige, et un tableau sans sujet n'a réellement pas sa raison d'être. Quelques badauds s'arrêtent encore devant le fini d'une étoffe ou l'éclat d'un chaudron de cuivre, mais le véritable public commence à passer indifférent devant ces puérilités. Il est bien temps d'y prendre garde. Les Allemands surtout ne vont pas tarder à vous déborder, et, s'ils n'ont pas la richesse de votre palette, si l'exécution laisse souvent à désirer, ils excellent à trouver de ces scènes intimes où brille la vérité d'expression.

Voyez les trois tableaux de M. Hubner: le Retour inattendu des fils au foyer, la Visite au premier né et les filles jalouses. Cela n'est pas extrêmement bien peint sans doute: la couleur est opaque, et le dessin n'est pas toujours irréprochable; mais comme cela est palpitant d'émotion, comme cela attache! Voyez la Patience à l'épreuve et les Premiers pantalons de M. Kretzschmer: quel naturel! quel comique naııı et de bon aloi! Voyez la toute petite toile de M. Kindler, ce bijou vraiment inappréciable malgré son exiguité. Qu'y a-t-il la cependant? rien qu'une idée, mais une idée charmante. Un enfant de trois à quatre ans est endormi sur le seuil d'une cabane, et un petit chien blanc veille tout à côté d'un air grave, comme s'il comprenait l'impor-

tance de sa mission : ce sont les Deux gardiens du logis.

Puis vient M. Boettcher, supérieur peut-être aux trois peintres précédents. La fenaison offre des détails pleins d'intérêt, des types ravissants de jeunes filles, de mères et d'enfants, le tout inondé de soleil, mais déparé quelque peu par deux bœufs, que l'on croirait de chocolat, placés tout au milieu de la toile. La vie champêtre aux bords du Rhin est une scène de famille, simple et touchante : un troupeau d'enfants s'est attelé à un char sur lequel est placée la mère tenant son plus jeune enfant dans ses bras. Il faut voir le parti que l'artiste a su tirer d'une semblable donnée. Nous laissons volontiers de côté les Enfants au ruisseau, qui sont loin d'avoir autant de mérite, mais nous appelons l'attention sur les Petits philosophes: deux bambins de cinq à six ans, paraissant causer ensemble avec un sérieux imperturbable, forment toute cette composition, digne néanmoins de faire pendant à celle de M. Kindler.

Il suffit de citer M. Boser, qui commence à se répéter un peu, et M. Grund dont les Jeunes fumeurs dénotent sinon un talent accompli, du moins du naturel et de l'originalité. M. Meyerheim nous a envoyé un petit chef-d'œuvre de sentiment intitulé: Femme et son enfant (des montagnes du Harz). Le travail de ce dernier tableau est des plus soignés, des plus délicats, et nous sommes loin de nous en plaindre; mais dans les tableaux de M. Mever de Brême ce soin et cette délicatesse nous semblent déjà poussés un peu loin. Si M. Meyer de Brême ne se recommandait point par le sujet, des plus heureux dans les Caresses enfantines et le Conte de la grand'mère, et presque dramatique dans les Inondés, nous n'hésiterions pas à condamner cette peinture de porcelaine. Un pas de plus dans cette voie, et nous arrivons à M. Dyckmans, notre compatriote, dont la minutie,

dominant exclusivement toutes les véritables qualités, rend impossible la manifestation de l'idée d'art.

Parmi les peintres de genre de la Hollande, M. Herman Tenkate a une réputation faite depuis longtemps, et il se distingue encore notablement au Salon de cette année par ses intérieurs conçus dans le goût de l'ancienne école flamande. Le jeu au cabaret paraîtrait une scène pleine de verve et admirablement groupée si ce tableau n'avait le malheur d'être un pastiche de maîtres trop connus en Belgique. M. Bles et M. Israëls nous plaisent davantage, l'un par son esprit, l'autre par son profond sentiment.

Les trois tableaux de M. Bles sont trois petites comédies, dont les personnages ont leur physionomie particulière tout en formant un ensemble des plus amusants. Le dessin et l'expression sont d'une grande finesse: la couleur seule n'est pas satisfaisante, et la lumière, qui n'est pas suffisamment ménagée, produit une sorte de papillotage d'un effet désagréable. De ces trois tableaux, le meilleur est certainement le Poëte à gages du xviiie siècle célébrant la fête du chat de la maison; le moins bon est intitulé: les Gaillards.

Le long du cimetière, par M. Israëls, est tout un drame. Un malheureux pêcheur, donnant la main à son tils âgé de dix à onze ans, et tenant sur les bras une petite fille de quatre à cinq ans, passe le soir à côté du cimetière où repose sa femme. En présence de cette douleur muette, on se sent le cœur serré. La critique aurait bien mauvaise grâce à remarquer que les dimensions de la toile sont trop vastes pour un tableau de genre. Dans Sympathie, du même auteur, une jeune tille, assise sur l'appui d'une fenêtre, tient les yeux fixés sur un jeune homme qui semble n'attendre qu'un mot pour lui offrir l'anneau qu'il tient à la main. Il y a

Digitized by Google

dans l'expression de ces deux figures, de ces deux regards, un sentiment chaste et profond qu'aucune description ne pourrait rendre. M. Israëls doit être non-seulement un homme dévoué à son art, mais un honnête homme, un cœur pur et un esprit supérieur.

C'est parmi les Français surtout que nous trouvons les peintres à parti pris, se rendant compte de leur originalité et l'exagérant autant que possible pour mieux frapper les yeux du vulgaire. Si l'on perdait de vue cette observation, on aurait vraiment trop de peine à comprendre comment, à côté de qualités sérieuses et puissantes, apparaissent souvent les imperfections les plus faciles à corriger. Il est évident que M. Courbet est un peintre de talent, et sa Curée dans les forêts de sapins du grand Jura est d'une ampleur d'exécution, d'une vérité de style incontestables; mais il est évident aussi que c'est la singularité seule qu'il a recherchée dans ses trois autres compositions, et une singularité d'un goût fort équivoque. Quel mérite y a-t-il à traiter un paysage et un effet de neige de cette façon barbare, et que signifient ces Cribleuses de blé, cette « Scène de mœurs agricoles, » selon le titre prétentieux inséré au catalogue? Où est l'enseignement, l'émotion, l'intérêt que doit produire ce dernier tableau? Jadis, lors de l'apparition des Casseurs de pierre, les partisans de cette peinture disaient que c'était de l'art social, et, avec un peu de bonne volonté, on pouvait, en effet, trouver une pensée démocratique dans cette œuvre informe. Plus tard cela s'est appelé du réalisme; de nouveaux badauds sont accourus, répondant à toutes les critiques : « C'est du réalisme. » Et il ne s'est trouvé personne pour leur répliquer : Votre réalisme n'est que de la trivialité; votre art social n'est que du charlatanisme; votre M. Courbet enfin est un peintre qui a du bon et du mauvais, mais qui veut à toute force et à tout prix se faire remarquer.

Il y a bien plus de mérite dans la peinture de M. Picou, plus d'esprit surtout, plus de finesse et de grâce, et cependant M. Picou semble avoir cru, comme M. Courbet, comme M. Hamon, que ces qualités ne lui suffiraient pas pour acquérir une réputation. Il a choisi un genre spécial, il s'est fait un coup de pinceau. Hier c'étaient des sujets grecs, des scènes mythologiques; ce sont aujourd'hui des demoiselles en corset et en crinoline, habillées à la dernière mode. Cela est bien peint sans doute, les poses sont gracieuses, les expressions souvent pleines de charme, mais on sent que l'auteur pourrait mieux faire encore, et que c'est de propos délibéré qu'il a effacé de ses tableaux tout relief, toute accentuation, au point de représenter, dans des salons, de véritables effets de brouillard.

M. Landelle nous a envoyé un petit tableau, les Vanneuses de Béost, d'un effet très-distingué, mais un peu trop calculé peut-être. On connaît le genre de M. Bellangé : les Dernières volontés nous montrent ce genre traité avec le même talent qu'autrefois, sans révéler de progrès sans doute, mais aussi sans affaiblissement appréciable, et c'est là un mérite pour des sujets dont l'originalité est épuisée depuis longtemps. M. Brilloin s'est révélé à nous d'une manière assurément fort remarquable dans sa Visite d'amateurs. Les types et la mise en scène sont d'un excellent comique, et il n'y a là aucun parti pris de couleur ou de dessin. Le seul défaut de M. Brilloin est de viser un peu à la charge, qui est une exagération aussi et qui dépasse les limites de l'art. Dans le Sermon en Provence au xvue siècle, du même peintre, l'ensemble, l'effet général est manqué tellement qu'il faut s'y prendre à plusieurs fois pour distinguer les qualités de détail qui abondent dans cette œuvre. Mais ce qui semble faire défaut à M. Brilloin, c'est l'expérience, c'est l'étude des maîtres, et cela peut s'acquérir sans trop de difficultés.

La tendance à la charge se trouve à un plus haut degré encore, mais du moins avec pleine franchise, dans les tableaux de M. Biard. Rien de plus ingénieux que ses deux petites compositions intitulées: Arrivée en France et Arrivée en Angleterre. Vivacité, naturel, observation des mœurs et des caractères, tout se réunit pour donner de l'attrait à ces deux scènes dont le contraste est lui-même des plus piquants. La fête villageoise de M. Biard ne nous plaît que fort médiocrement, mais l'Épisode du bombardement de Bommarsund, sans être de la bonne peinture d'histoire, a des qualités dont il faut tenir compte.

Reste M. Meissonnier, l'idole du public français, et qui justifie parfaitement cette idolatrie par la finesse de son pinceau, le bon goût de ses compositions lilliputiennes, le prestige de ses jeux de lumière et d'ombre, et sa couleur d'une transparence admirable. M. Meissonnier compte des imitateurs en foule, non-seulement en France mais même en Belgique : on croit que cette imitation est facile, et l'on se trompe complétement. A tout prendre cependant, nous donnerions volontiers toutes ces qualités du pinceau pour un peu plus d'intérêt dans le sujet. Si la vie extérieure est habilement représentée dans ces petits cadres, il faut avouer que la vie intérieure, l'ame ne s'y remarque point : nous placons bien au-dessus de l'Attente du peintre français, les Deux gardiens du logis de M. Kindler, et les Petits philosophes de M. Boettcher, et nous aimons à penser que les vrais artistes sont de notre avis.

Nous arrivons enfin aux peintres de genre que nous



pouvons considérer comme belges, soit par leur naissance soit par le long séjour qu'ils ont fait dans notre pays. Au premier rang se présente M. Madou, dont l'imagination féconde et toujours jeune, vient de produire une nouvelle œuvre, digne de toutes les précédentes. Dans les limites assez restreintes où se renferme l'art de ce peintre, la variété de ses sujets paraîtra merveilleuse, si l'on songe surtout que M. Madou n'imite personne et ne se répète jamais. La Chasse aux rats renferme toutes les conditions que l'on peut exiger du tableau de genre, et le naturel le plus franc s'y allie aux intentions les plus spirituelles.

M. Cermak, près d'atteindre les régions élevées de son art, a néanmoins exposé une Petite fille à l'église. que nous placons parmi nos tableaux de prédilection. La pose, la physionomie, le regard de cette enfant révèlent une inattention profonde, ou plutôt une de ces méditations enfantines d'une gravité charmante. M. Stallaert, qui semble abandonner momentanément la grande peinture, nous offre une Veuve avec son enfant, souvenir de Rome, et deux petits tableaux, le Moineau de Lesbie et la Femme au paon. Cette dernière composition est, selon nous, la plus gracieuse; quelques tons faux déparent le Moineau de Lesbie, dont l'idée est meilleure cependant. La science de l'antiquité, que possède M. Stallaert, donne à ces œuvres un cachet distingué, et quant à sa Veuve, malgré certains reflets grisâtres que nous nous expliquons difficilement, elle est digne de la réputation de son auteur.

La peinture de M. Verheyden est infiniment trop soignée sous certains rapports, et nous pensons qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible de trouver des paysannes avec ces toilettes irréprochables, avec ces pieds et ces mains presque aristocratiques. Nous voulons bien croire que M. Verheyden en a rencontrée une, mais il est évident qu'il n'en a rencontré qu'une seule, puisqu'il reproduit invariablement le même type dans tous ses tableaux. Quoi qu'il en soit, nous devons savoir gré à ce peintre de chercher le plus souvent un sujet à ses compositions; et, tout en n'approuvant pas celui de la jeune fille qui accourt directement vers le public en ayant l'air de vouloir sortir du tableau—idée plus bizarre qu'intéressante, — nous aimons assez la manière piquante dont l'auteur a représenté la Servante du curé.

Si M. Verheyden soigne trop ses peintures, M. de Gronckel ne les soigne réellement pas assez. Il y a en M. de Gronckel l'étoffe d'un bon peintre de genre, et il ne tardera pas sans doute à être apprécié de la manière la plus favorable lorsqu'il aura le courage et la patience de travailler ses esquisses, ou plutôt d'achever ses tableaux. Puisse le premier succès qu'il vient d'obtenir ne pas l'aveugler au point de le faire persévérer dans sa manière actuelle! Aucune des qualités de dessin, de couleur et d'intention ne semble lui manquer, mais tout cela, intention, couleur et dessin, n'est, pour ainsi dire, qu'indiqué. Le Retour du pêcheur vaut mieux, sans contredit, que le Bouquet de fleurs offert à la jeune mariée, mais le public a ledroit d'exiger encore davantage, et nous assignons M. de Gronckel à la prochaine exposition, à l'effet de s'entendre juger en pleine connaissance de cause.

M. Adolphe Dillens est arrivé à l'apogée de son talent, et les trois œuvres qu'il nous offre aujourd'hui n'ajouteront rien à sa renoinmée. Il nous paraît même que ses compositions d'il y a trois ans, — le Droit de passage, Manière de faire la cour en Zélande, la plus Jeune et le plus Vieux, — révélaient plus de fraîcheur dans l'imagination, plus d'originalité dans l'idée, plus de chaleur

dans le sentiment. Aujourd'hui, les types, les costumes, toute la mise en scène est bien la même, mais le sujet intéresse beaucoup moins et n'émeut plus du tout. Quelques détails encore sont ravissants de grâce et de naturel, quelques expressions sont d'une finesse ou d'une bonhomie achevée, quelques traits de mœurs sont rendus avec bonheur. La Chanson nouvelle et la Course à la bague attirent spécialement l'attention, mais on reste froid en les contemplant, et, restant froid, on trouve le temps de critiquer. L'un prétend remarquer des vices de perspective, l'autre soutient que M. Dillens ne sait pas peindre les arbres... Qui songeait à tout cela il y a trois ans?

Nous ne pouvons oublier de mentionner ici le tableau de M. Soubre, Songe d'un chef arabe conduit par les filles de la mer à la conquête de l'île Bleue. Une idée neuve, une composition gracieuse et un style en parfaite harmonie avec le sujet, méritent de fixer l'attention sur cette toile. Nous ne dissimulons pas cependant que nous attendions de M. Soubre une œuvre plus importante et plus digne de son beau talent.

Pour ne point paraître exclusif, même dans des idées que nous considérons comme la base, la condition essentielle de tout art, nous pouvons citer la Sacristie, de M. Minguet, comme un chef d'œuvre d'imitation matérielle, de vérité et de réalité frappantes. Si le prêtre avec l'enfant de chœur ne suffisent pas pour constituer un sujet, ils nous prouvent du moins que M. Minguet saura, quand il le voudra, donner de l'intérêt à ses compositions. Nous ne ferons pas de difficultés non plus pour parler de M. Willem Linnig, dont les Armuriers au xvie siècle indiquent un travail consciencieux et une peinture assez franche, dont malheureusement la pensée est totalement absente.

Aucun artiste figurant au Salon de cette année, pas même M. Courbet, ne s'est vu plus discuté, plus attaqué et plus défendu, que M. Charles De Groux. C'est encore là du réalisme, a-t-on dit tout d'abord, et ce mot magique a fait sortir de terre des foules d'enthousiastes, des armées de contradicteurs. Si M. De Groux aime que l'on fasse du bruit, un bruit quelconque, autour de son nom, il peut être satisfait; si c'est de parti pris qu'il se distingue des autres peintres, son but a été pleinement atteint.

Nous avons plus d'estime pour le talent de M. De Groux, nous avons plus de confiance en son caractère d'artiste. L'auteur des Fainéants, de la Famille malheureuse et des aquarelles exposées l'année dernière à l'hôtel d'Assche, est non-seulement un homme d'intelligence, mais un homme de cœur. Sa Scène d'hiver, du Salon actuel, est encore empreinte d'un sentiment profond et juste, d'une vérité poignante : cela donne froid et cela rend triste tout d'abord, avant même que l'on ait remarqué certains détails, certains contrastes, habilement présentés, qui viennent compléter en quelque sorte la première impression. Et, comme si la véritable conception artistique entraînait par elle-même une supériorité de procédé, les reproches que l'on peut faire au style de l'auteur sont ici parfaitement justifiables.

Mais combien le Pèlerinage à Dieghem et surtout le Pèlerinage à saint Guidon s'éloignent de ces excellentes tendances! Nous nous demandons d'abord où est l'idée dans ces deux tableaux, et quel sentiment M. De Groux se propose d'éveiller. Est-ce une pensée pieuse? est-ce, au contraire, l'horreur de la superstition? Que nous disent ces physionomies? que nous apprennent ces groupes d'hommes, de femmes et d'enfants accomplissant machinalement une action indifférente? Nous com-

prenons encore, au moins jusqu'à un certain point, le tableau de M. Leys représentant une mère qui allume une chandelle à la Vierge pour l'enfant malade qu'elle tient serré contre son sein. Mais ces pèlerinages faits en commun, à une époque déterminée, par toute une classe de la population, et qui ne sont le plus souvent qu'un prétexte de promenade, peuvent-ils donc inspirer un véritable artiste? Il est vrai que M. De Groux a quelque peu modifié le caractère de ces réunions, en donnant à tous ses pèlerins des allures graves, solennelles ou même lugubres : on voit que l'auteur, poussé par ses premiers penchants, a voulu transiger avec sa conscience et introduire un sentiment quelconque dans cette scène toute banale. Mais c'est là précisément un défaut de plus, surtout pour un peintre qui ne veut que la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.

Quant à l'exécution, elle révèle réellement trop de négligences, trop d'incorrections, mêlées aux qualités les plus remarquables, pour que nous n'y reconnaissions pas un parti pris, un système. Que M. De Groux y prenne garde! Nous sommes loin d'avoir le badaudisme de certain peuple voisin, et ce n'est pas dans la patrie des vieux maîtres de l'école flamande que l'on peut se poser en réformateur de la peinture. Mais si M. De Groux est de bonne foi, si c'est à son insu qu'il s'est engagé dans une voie fausse, rien ne sera plus facile que de le détromper, en lui démontrant que ce réel qu'il croit poursuivre n'est en définitive que le conventionnel et l'arbitraire.

Nous avons déjà vu que la mise en scène de ces deux pèlerinages à Dieghem et à saint Guidon a été conçue par l'artiste d'une manière opposée à la réalité, et qu'il y a cherché, malgré lui, une espèce d'idéal. Rencontrons - nous plus de vraisemblance dans l'exécution toute matérielle, dans le dessin et dans le coloris? Nullement. Ces types affreux ou stupides représententils la race flamande? Quoi! pas une seule belle figure d'homme, pas une seule jolie paysanne, pas même un seul joli enfant! Puis, ces costumes sont-ils toujours aussi raides, aussi lourds? Ce ne sont pas des corps humains qui sont là-dessous, ou du moins ces corps humains n'ont aucune vie. Nous n'insistons pas sur les détails d'architecture, qui ne sont ni reproduits exactement. ni même bien en perspective; nous fermerons également les yeux sur ce tapis de peluche verte que l'on nous donne pour du gazon. Mais ce qui est complétement faux, c'est la lumière blafarde qui répand sur le tableau une teinte glaciale et sous laquelle tous les personnages prennent des physionomies de déterrés et de fantômes. Beaucoup de personnes se sont imaginées, en voyant ces toiles, que les pèlerinages de Dieghem et de saint Guidon se faisaient en hiver : elles ne seront pas médiocrement surprises d'apprendre que le premier a lieu le lundi de Pâques, et le second soit à la Pentecôte, soit à la mi-septembre.

Nous avons été sévère pour M. De Groux, et nous ne pouvions l'être trop: il est vraiment déplorable de voir un grand artiste se fourvoyer de la sorte, et fourvoyer avec lui une foule de jeunes gens avides de conquêtes nouvelles dans le domaine de l'art, et poursuivant l'inattendu, le bizarre, à défaut d'originalité propre.

Notre tâche devient beaucoup plus facile, beaucoup plus agréable dans l'examen des paysages, des marines et des intérieurs de ville. Ici nous avons beaucoup à admirer, et cette admiration, qui est presque unanime, n'a pas besoin de commentaires. Le paysage surtout est en progrès d'une façon incontestable; la nature est de mieux en mieux comprise, en elle-même, dans toutes

ses beautés, dans toutes ses grandeurs. Berlin et Dusseldorf nous ont envoyé des chefs-d'œuvre, et nos paysagistes belges ont à eux seuls une exposition splendide.

C'est le paysage qui forme la plus belle et la plus complète révélation de la peinture moderne, et nous n'avons rien à envier sous ce rapport aux artistes qui nous ont précédés. Les critiques qui parlent de décadence considèrent sans doute ce genre comme inférieur aux autres, mais dans ce cas nous les plaignons, car ils paraissent ignorer les plus douces jouissances de l'âme, celles qui découlent de la contemplation de la nature, abstraction faite de la vie humaine. S'ils croient qu'il faut beaucoup moins de sentiment et d'intelligence pour rendre l'aspect d'un beau site, qu'il n'en faut pour imaginer un tableau de genre, voire même un tableau d'histoire, ils se trompent grandement et ils se montrent eux-mêmes bien peu penseurs et bien peu poëtes. Pour notre part, nous nous sentons aussi émus devant les toiles de M. Hildebrandt, de M. Quinaux, de M. Leu, de M. Achenbach, que devant les compositions où la vie humaine se manifeste avec le plus de puissance. Mais on comprend que, pour produire cette émotion, le peintre n'a pas pu se borner à copier matériellement les objets extérieurs, on comprend qu'il y a là une création, une conception artistique d'un caractère spécial.

Le Lac du roi avec le Watzmann, de M. Leu, est une œuvre irréprochable sous tous les rapports, et qui frappe les artistes comme le vulgaire. M. Hildebrandt a des tons chauds, peut-être un peu systématiques, comme on s'en aperçoit dans son Pêcheur hollandais; mais son Paysage allemand et son Cap Nord sont à la fois d'une ampleur de dessin et d'une simplicité de détails qui dénotent à la première vue l'artiste supé-

rieur. Dans le Paysage allemand, la profondeur du ciel et de l'horizon est pour ainsi dire merveilleuse. M. Belly. dans son Village de Giseh (Égypte), soleil couchant, nous peint la nature de l'Orient avec une splendeur, une audace des plus heureuses. Il est à regretter que les trois autres toiles du même artiste soient à peine ébauchées. et paraissent en conséquence indignes de son talent. M. Aivasovsky nous offre quatre sites de la Russie, pris pendant les quatre saisons, et nous sentons aussi, pour ainsi dire d'instinct, que ces représentations doivent ètre vraies, en faisant la part toutefois d'une certaine exagération d'effets, à laquelle l'auteur s'est laissé entraîner pour produire de plus grands contrastes. M. Jacob-Jacobs, en donnant également trop d'éclat à sa vue de Constantinople, s'est quelque peu rapproché des procédés du papier peint; mais ses deux petites toiles, Ruines du palais de Karnac à Thèbes et Sogne-Fiorden en Norwége ont d'excellentes qualités, et sa Chute de Trollhoetta en Suède présente des cascades d'une transparence et d'une impétuosité fort habilement rendues.

Une nature plus paisible, plus rapprochée de nous en quelque sorte, et non moins pittoresque, se montre dans les paysages de M. Quinaux, qui est désormais un maître. Si ses Vues prises dans le Dauphiné ne saisissent pas au premier abord, on les contemple avec un plaisir de plus en plus vif, et l'on y revient plus volontiers peut-être. M. Martinus Kuytenbrouwer a fait d'un sujet ingrat, — S. M. le roi Léopold chassant à son domaine d'Ardenne, — une excellente composition encadrée dans un site boisé du meilleur effet. Ce n'est pas seulement l'habileté du pinceau qui nous surprend ici, c'est encore etsurtout l'imagination de l'artiste se révélaut dans une donnée qui, certes, ne s'y prêtait guère. M. Piéron, dans

ses deux Paysages des environs d'Anvers, a adopté une manière un peu noire qui nuit à l'effet général, et empêche de distinguer tout d'abord le travail consciencieux. patient, sévère du peintre dévoué à son art. Le même travail se rencontre chez M. Lamorinière, mais avec une couleur beaucoup plus vraie, eu égard aux saisons au'il représente. Le Mois de juillet, de ce dernier peintre, peut être regardé comme un chef d'œuvre, mais nous critiquerons dans son Automne un site d'une banalité trop paradoxale. Cette banalité est poussée jusqu'à l'absurde dans deux tableaux de M. De Knyff, représentant des allées d'arbres, et jusqu'à la manie incurable dans une foule de paysages français. Nous n'ignorons pas que le paysage français a ses enthousiastes, mais le temps nous manque aujourd'hui pour engager sur ce point un nouveau débat. Nous nous contentons, momentanément, d'avoir de notre avis, la presqu'unanimité du public.

M. De Knyff n'apparaît avec toutes ses qualités, sa manière large et son entente de l'effet, que dans les Souvenirs de l'Ardenne et du Condroz. Nous placerons à côté de lui MM. Keelhoff, Roelofs et Fourmois, auxquels nous faisons un véritable mérite de n'avoir point négligé les sites pittoresques de notre belle patrie.

L'Après-Midi dans la bruyère, de M. Burnier, est une composition des plus harmonieuses, où se joue le soleil, où circule une atmosphère tiède et biensaisante toute chargée d'émanations végétales. La Lisière du bois, hiver, par M. L.-P. Verwée, et l'Hiver par un temps d'orage, de M. Schelsout, sont le triomphe de l'art en ce genre. Ensin M. De Schampheleer, qui méritait déjà un rang distingué parmi nos paysagistes, vient de révéler des progrès tout nouveaux et réellement considérables à

l'exposition de cette année. Sa Rentrée de la moisson dans le Brabant, sa Vue des environs de Grenoble et son Matin dans la Campine offrent trois aspects différents de la nature, trois types en quelque sorte, auxquels il a su donner le style le plus convenable, le plus en harmonie avec le sujet. Nous avouons cependant notre prédilection pour le Sentier dans les blés, œuvre pleine de charme et d'originalité, où se montrent à la fois un maniement habile du pinceau, un coloris bien entendu, sans aucune de ces excentricités si communes chez les jeunes artistes.

Les progrès de M. Van Moer ne sont pas moins appréciables, et nous estimons que cet artiste est désormais presque sans rivaux dans la reproduction des monuments d'architecture et des intérieurs de ville. Son Quai des Esclavons à Venise, son Église des SS. Jean et Paul et son Grand canal de la même ville, sont peints avec une vérité, un éclat, une puissance dont rien n'approche. et dont le seul défaut est peut-être l'excès de lumière. M. Van Moer a, du reste, fort bien compris les ressources que les matins et les soirs offrent au peintre d'architecture, et, d'autre part, la nécessité de soigner les moindres détails dans un travail de cette espèce. Nous aimons moins l'Intérieur de l'église Saint-Marc, du même artiste, où nous croyons découvrir quelques négligences, et nous préférons à ce tableau la Mosquée de Cordoue, de M. Dauzats. M. Stroobant mérite aussi tous nos éloges pour son Ancien refuge de Saint-Bavon à Gand, M. Verveer pour sa Vue de Scheveninque et M. Springer pour sa Vue du marché de Zwolle, en Hollande, au xvne siècle.

Parmi les peintres de marine, nous devons mentionner spécialement MM. Achenbach, Clays, Meyer et Dewinter. Ce dernier a exposé un clair de lune éclairant le Lendemain d'une tempête, où nous avons été heureux de ne rencontrer aucune des exagérations si usitées dans de semblables sujets. Le grand tableau de M. Louis Mever, Un coup de vent, plage de Scheveningue, est d'une admirable et sublime vérité: c'est pour nous une œuvre capitale, et nous avons également beaucoup de sympathie pour ses deux petites toiles intitulées : Un grain, plage de Scheveningue, et Marine, effet de matin. M. Clays s'est attaché surtout à rendre l'aspect de la mer sur certains points déterminés de notre littoral, et il v a pleinement réussi. Sa Rade d'Ostende, effet de matin, sa Digue d'Ostende et sa Plage de Blankenberghe, marée descendante, sont d'une saisissante vérité; ce dernier tableau est, sous ce rapport, vraiment digne d'intérêt. Quant à la Marine, coucher de soleil, de M. Achenbach, elle présente des hardiesses susceptibles d'être discutées. Peut-être l'auteur a-t-il voulu indiquer l'effet produit par la phosphorescence de la mer, et ce phénomène ne nous semble pas tout à fait du domaine de l'art; mais les beautés de premier ordre qui abondent dans cette toile font en quelque sorte excuser cette erreur d'un grand artiste.

Si nous parlons de M. Gudin, ce n'est que pour citer sa Vue de Constantinople, la moins bizarre de ses bizarres compositions; mais nous lui ferions vraiment trop d'honneur en analysant, au point de vue de l'art, ses trois autres tableaux: le Soir d'orage, où la mer apparaît composée d'encre et de sang, les Contrebandiers, où l'on voit la lune sous la forme d'une pêche, et le Coup de vent sous les tropiques qu'un spirituel critique a défini « une tempête dans un bol de punch. »

Les peintres d'animaux, ou de paysages avec animaux, ou de scènes de genre dans lesquelles les animaux jouent le principal rôle, sont assez nombreux au

Salon de cette année. Force nous est de faire, ici comme pour le reste, un choix sévère, de passer même complétement sous silence les tableaux où ne serévèlent pas des qualités dignes d'une sérieuse attention, quels que soient d'ailleurs les auteurs, inconnus ou renommés, de ces œuvres de second ordre.

Les deux MM. T'Schaggeny se sont montrés à la hauteur de leur réputation si justement acquise. S'il nous fallait faire une différence entre ces deux talents également estimables, nous dirions que M. Edmond T'Schaggeny brille par l'entente de la lumière et la simplicité de la mise en scène, dans ses Bœufs au marécage et dans ses Moutons dans la bruyère; que M. Ch. T'Schaggeny recherche avec plus d'ardeur une idée, un sujet dans lequel ses animaux puissent figurer comme personnages nécessaires. Peut-être cette recherche n'est-elle pas toujours heureuse, comme dans le Halage, par exemple, où six forts chevaux semblent s'épuiser de fatigue en tirant une toute petite barque: mais le Champ de choux et surtout le Retour du vèlerinage de saint Guidon, sont des compositions ingénieuses et pleines de charme. M. Robbe ne nous a paru irréprochable cette année que dans sa Vue prise entre Heust et Knokke (Flandre occidentale): les animaux de ses deux autres tableaux manquent de relief, et sa Vue prise au château d'Attres est singulièrement déparée par des fantômes de peupliers qui forment une procession de l'effet le plus disgracieux. M. Troyon est toujours le même, négligé à l'extrême, et pourtant plein de vigueur, de puissance, de vérité lorsqu'on regarde ses compositions à distance. Il faut s'habituer à cette manière pour l'aimer réellement, mais, l'habitude prise, c'est presque de l'enthousiasme que l'on éprouve pour cet artiste. Nous n'en reprocherons pas moins à M. Troyon de trop se laisser aller à une tendance qui est en elle-même vicieuse. La vaste toile de M. Verlat représentant un Buffle attaqué par un tigre, est d'un médiocre intérêt pour la majorité du public, tant à cause de l'exagération même de ses dimensions que par sa couleur un peu froide. Il y a néanmoins de grandes qualités dans cette œuvre. M. Verlat a fait preuve de plus de goût et de plus d'esprit dans ses deux petits sujets représentant le Renard et les raisins et une Visite de voisins. Nous n'avons plus à citer dans ce genre que les moutons de M. Jacque, d'un naturel frappant et d'une excellente couleur, les chevaux de M. Van der Vin, et le petit tableau de M. J. Stevens, intitulé les Saltimbanques.

Nous avons déjà eu l'occasion de manifester notre peu de goût pour les intérieurs de cuisine, et nous pouvons nous abstenir de citer les dix à quinze toiles de ce genre qui figurent au Salon; mais il n'en est pas de même pour les fleurs et les fruits que nous regrettons au contraire de voir de plus en plus abandonnés comme sujets de tableaux. M. Charette. M. Robie et M. Saint-Jean conservent seuls les bonnes traditions de ce genre. Nous préférions cependant le Pain et le vin, exposé par M. Robie, il y a trois ans, à la composition un peu prétentieuse qu'il nous donne aujourd'hui sous le titre de la Dime; et si nous avons beaucoup admiré les Framboises de M. Saint-Jean, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'il en abuse quelque peu en nous offrant de nouveau ces mêmes framboises dans leur même feuille de chou.

En admettant que le prétendu réalisme puisse trouver sa place quelque part, il faudrait assurément considérer le portrait comme son triomphe; mais là, fort heureusement, se présente le daguerréotype qui montre le véritable dauger d'une pareille manie, et qui force en

Digitized by Google

quelque sorte les peintres à être plus artistes. M. Gustave Richter, de Berlin, est venu nous révéler tout le parti qu'il est possible de tirer du portrait, en l'élevant au rang de la grande peinture. Son œuvre est pour nous la perle du Salon de 1857, et c'est en vain que nous chercherions à analyser les procédés de l'auteur, c'est en vain que nous voudrions y découvrir un défaut, une tache, une négligence. M. De Winne mérite d'être cité immédiatement après M. Richter, et c'est la plus belle louange que nous puissions lui accorder. Parmi les autres œuvres de ce genre, extrêmement nombreuses, nous ne mentionnerons que celles de M. Robert et celles de M. Roberti.

Les aquarelles de MM. Simonau, Tenkate et quelques autres sont du plus grand mérite, mais, comme nous le disions l'année dernière à propos de l'exposition des aquarellistes à l'hôtel d'Assche; cet art tout spécial ne peut être que sacrissé dans une exposition générale des beaux-arts. Parmi les dessins, nous plaçons en première ligne ceux de M. Bida et ceux de M. Franck. M. Franck s'est en outre distingué de la façon la plus remarquable par sa gravure du tableau de M. Thomas, Judas errant pendant la nuit de la condamnation du Christ. Le gouvernement a fait acte de justice en commandant cette œuvre à un jeune artiste du plus brillant avenir. qui a donné à diverses reprises des preuves irrécusables de son talent. Nous devons aussi reconnaître de belles et précieuses qualités dans les gravures de MM. Bal, Martinet, Nusser et Wildiers, sinon dans la Madeleine de ce dernier artiste, du moins dans son Page d'après le tableau de M. Wittcamp.

L'architecture est d'une pénurie extraordinaire, et c'est moins la décadence de cet art qui nous frappe, que le peu d'efforts faits pour le relever. Le Projet de cathédrale gothique de M. De Curte est sans doute le seul projet qui attire l'attention, et il n'y a là, selon nous, ni combinaison nouvelle, ni respect des règles établies. La flèche du transsept est étriquée d'une façon disgracieuse, et l'immense portail renfermant la rosace de la façade est en opposition directe avec les principes de l'art ogival. Le Castel flamand de M. Schadde mérite une mention fort honorable, mais le Projet de cathédrale de M. Altenrath est une débauche architecturale qu'il serait impossible d'exécuter même en sucre.

Nous n'avons rien à dire de la miniature, sinon que les œuvres exposées par sir William C. Ross ne nous ont nullement appris comment l'auteur est parvenu à être nommé peintre de la reine d'Angleterre et même à être anobli à cause de son talent. Quant au pastel, nous avouons humblement ne comprendre ni le mérite de ce procédé, ni les titres qu'il peut faire valoir à son admission dans une exposition d'œuvres d'art.

La numismatique est particulièrement remarquable au Salon de cette année par les médailles de M. Léopold Wiener et par celles de M. Oudiné. Ici notre admiration peut s'exprimer sans scrupules : ces deux artistes ont un nom connu, une réputation faite, et les œuvres qu'ils ont exposées sont dignes d'eux. Le cadre de M. Oudiné renferme quinze médailles de tous genres, dont la composition et l'exécution sont également bien comprises. Nous avons regretté seulement de ne pas voir, à côté du modèle représentant Napoléon III terrassant les révolutions, les belles médailles exécutées par M. Oudiné en l'honneur de la République.

M. Léopold Wiener a sept médailles, dont quatre portraits, une médaile d'inauguration de la statue de Van Dyck et les deux médailles frappées pour le xxv° anniversaire de la révolution belge, et pour le xxv° anniversaire de l'inauguration du roi. Nous avons parlé de ces deux dernières œuvres lors de leur apparition, et nous avons loué sans réserves M. Wiener de l'originalité, de la grâce de son dessin, non moins que de la perfection de son modelé; nous avons reconnu, surtout dans sa jeune Belgique, levant hardiment le drapeau du progrès et de la liberté, une pensée des plus heureuses, une véritable création d'une imagination toute moderne modérée par la tradition de l'art antique. M. Wiener est un artiste complet, et l'on conçoit, à la vue de ces médailles, qu'aucune des manifestations de son art ne peut lui être étrangère. Deux œuvres, du domaine de la sculpture proprement dite, viennent de nous en donner la preuve.

La Néerlande, bas-relief commandé par le gouvernement des Pays-Bas, montre déjà le talent de M. Wiener sous une face toute nouvelle; la Fille des champs, statue en plâtre, place désormais M. Wiener au rang de nos bons statuaires. Il est assez rare de voir un graveur de médailles aborder la ronde bosse, et plus rare encore de l'y voir réussir. La Fille des champs est le produit d'une inspiration fraîche et gracieuse, d'une originalité saus prétention. La pose est simple et l'harmonie des lignes irréprochable.

Le salon de sculpture est d'ailleurs riche en œuvres de mérite, et nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir le constater que l'exposition précédente laissait beaucoup à désirer sous ce rapport.

M. Sussman et M. Fraikin méritent nos plus sincères éloges, l'un pour son Jeune faune, l'autre pour son Sommeil. Le jeune faune, presqu'endormi par l'ivresse, se retient instinctivement à un arbre, tandis que sa main droite laisse échapper la corne dans laquelle il vient de boire. Son corps, penché avec un mol abandon, est modelé d'une façon ravissante; sa tête s'incline vers sa

poitrine, et le sourire erre sur ses lèvres. Rien de plus gracieux, de plus pur, de plus complet, et c'est à peine si nous oserions critiquer la pose du pied gauche, dont l'effet nous semble un peu trop calculé. Nous sommes loin d'approuver autant la Jeune Italienne du même auteur : l'introduction dans la sculpture d'un costume tout moderne, bien que populaire ou paysanesque, est une innovation malheureuse qui rencontrera peu de partisans.

C'est aussi la grâce qui respire dans la jeune fille endormie que M. Fraikin nous présente comme la personnification du Sommeil. Cette attitude pleine de nonchalance et de calme indique l'innocence et la paix de l'âme, tandis que la jeunesse et une beauté de formes presque suave donnent à la composition tout son éclat, tout son prestige. Les deux petits bustes du même statuaire, la Fée des bois et la Fée des eaux, sont d'une finesse, d'une délicatesse poussée peut-être à l'extrême, c'est-à-dire jusqu'à la mignardise. Nous n'avons pourtant pas le courage de nous en plaindre, et nous avouons toute notre sympathie pour ces charmantes têtes de femmes, pour la dernière particulièrement.

Nous pouvons ne point parler du Lion amoureux de M. Guillaume Geefs, qui a figuré déjà dans plusieurs expositions et qui a fait le sujet d'une foule d'appréciations plus ou moins favorables. Un motif semblable nous dispense de juger le Thierry Maertens de M. Jean Geefs, qui se trouve depuis deux ans déjà sur une place publique à Alost. Autant vaudrait faire un nouvel examen du Charles de Lorraine de M. Jéhotte, si bizarrement enclavé dans le bâtiment d'exposition, et dont tant de personnes étrangères cherchent en vain le numéro.

Il y a de bonnes qualités d'intention, mêlées à quelques incorrections de dessin, dans le Premier amour

de M. Fiers. Les progrès de ce jeune statuaire sont d'ailleurs sensibles depuis le dernier Salon. Le Triomphe de l'amour, de M. Jean Geefs, révèle, au contraire, une assez grande expérience de l'art, mais peu de puissance dans l'idée, ou même dans l'expression de cette idée. Nous préférons à cette œuvre la Surprise, de M. Jaquet, bien que l'harmonie des lignes y soit désagréablement rompue par la position de la jambe gauche.

La Jeune fille à sa toilette de M. Frison est selon nous une des bonnes statues du Salon. L'idée est ingénieuse et la composition fort distinguée; les détails sont traités avec goût, avec habileté, et dénotent un artiste sûr de lui-même. Enfin le groupe de M. De Bay, les trois Parques, est d'un style large, qui a quelques-unes des qualités de la statuaire antique. La figure du milieu est même presqu'un plagiat, mais la figure de droite, l'Atropos, a une pose des mieux comprises, des mieux réussies.

Nous terminerons ici cette Revue déjà trop longue pour l'espace dont nous pouvons disposer. Nous sommes bien loin d'avoir cité toutes les œuvres remarquables du Salon, mais nous croyons n'avoir omis aucune de celles qu'il faut considérer comme de premier ordre, et cette nomenclature est sans doute assez riche. Il est donc juste de dire que l'exposition de cette année révèle un progrès parfaitement appréciable, sous beaucoup de rapports. Pour nous, nous avons foi dans l'art actuel, et si nos critiques ont été parfois un peu vives, nous espérons qu'elles n'ont jamais été décourageantes, qu'elles ne rebuteront aucun artiste de poursuivre sa véritable originalité.

BUGÈNE VAN BEMMEL.

EXPOSITION

INSTITUÉE PAR

l'Association pour l'encouragement et le développement des Arts Industriels en Belgique.

M. le comte de Laborde, dans son volumineux rapport sur l'application des arts à l'industrie, à propos de l'exposition universelle de 1851, s'exprime ainsi en ce qui concerne la Belgique 1.

« Il y a des contrées qui semblent privilégiées pour » les arts, comme il y a des coteaux qui sont favora- » bles à la vigne, sans qu'on puisse expliquer pourquoi, » à culture égale, à latitude pareille, d'autres contrées » sont moins favorisées : la Grèce, l'Italie et la Belgi- » que sont de ce nombre. »

Puis, après avoir fait le tableau le plus favorable de nos beaux-arts, non-seulement aux siècles précédents, mais encore et surtout à l'époque actuelle; après avoir montré comme exemple à la France, les Belges « prenant l'art au sérieux, apprenant consciencieusement

¹ Exposition universelle de 1851. Travaux de la commission française sur l'industrie des nations, publiés par ordre de l'empereur; VIII* volume, 1856, p. 325.

leur métier, travaillant avec conviction et se montrant dignes de leur passé, » il change de langage en parlant de notre industrie.

« L'industrie a pris une autre voie que les arts; ses » progrès se sont faits uniquement dans la direction » du bon marché, et, sous cette tyrannique tendance, » elle a abdiqué sa puissance artiste et se présente » sous ce rapport, dans le grand concours des nations, » avec humilité et en contradiction avec les progrès » faits dans les arts; et cependant nous savons quels » prodiges de gracieuses productions industrielles sont » éclos dans les Pays-Bas à toutes les époques floris- » santes de leur art... »

Mais l'ouvrage de M. de Laborde ne parut qu'en 1856, et depuis quatre ans déjà s'était institué en Belgique une Association pour l'encouragement et le développement des arts industriels. Cette Association se proposait, comme but, selon l'art. 1er de ses statuts, « de stimuler le génie de la création artistique dans ses rapports avec les applications industrielles; de contribuer à répandre l'étude et le sentiment du beau dans la production des objets d'industrie qui empruntent à la forme une partie de leur valeur; de faciliter et d'encourager les efforts des artistes industriels et des artisans, pour la conception et l'exécution d'œuvres originales et de bon goût. »

C'est M. Édouard Romberg, directeur au département de l'intérieur, qui avait conçu cette idée féconde, qui en avait pris l'initiative, et qui n'a cessé jusqu'aujourd'hui d'en poursuivre la réalisation d'une façon de plus en plus complète. C'est presque uniquement par ses soins que des expositions annuelles ont été instituées pour les œuvres des artistes industriels et artisans, telles que dessins, modèles, articles finis, comprenant toutes les applications pratiques de l'art aux diverses industries.

Les albums des expositions de 1853, 1854 et 1856 peuvent faire juger des résultats obtenus : la quatrième exposition, ouverte en ce moment, révèle des progrès plus remarquables encore accomplis par les industriels dans tout ce qui touche aux beaux-arts.

Un examen rapide de cette exposition en fera comprendre toute l'importance.

Des concours ont été institués par l'Association, pour stimuler davantage encore le zèle des exposants. Le plus remarquable de ces concours a été cette fois celui des dessins pour dentelles. Onze concurrents se sont présentés, et ce nombre paraîtra considérable si l'on songe que la Belgique n'avait encore, il y a trois ans, aucun dessinateur indigène pour cette magnifique branche de notre industrie. Le prix a été accordé à M. Deligne (rue de la Paille, à Bruxelles) pour une pointe, deux volants et quatre garnitures d'un travail exquis. Le concours de modelage de panneaux, pour salle à manger, nous a offert deux panneaux, fleurs et fruits, de M. Lalmand (rempart Saint-George, à Anvers). qui mériteraient d'être placés plutôt à l'exposition des beaux-arts. Comme goût, comme style et comme exécution, c'est là un véritable chef d'œuvre, et nous y avons retrouvé avec bonheur les pures traditions de la Renaissance allemande, telles qu'elles sont constatées dans les ouvrages de Dieterlin et de Martin Devos. Le concours d'armurerie de luxe, pour la gravure, la ciselure et l'incrustation, a mis en relief la supériorité de l'industrie liégeoise en ce genre. Un prix partagé a été accordé à M. Danse (faubourg Sainte-Walburge à Liége) et à M. Waroux (rue Devant les Carmes, à Liége). Le prix du concours pour la sculpture sur bois a été

donné à M. Marlier (rue de la Pépinière, à Bruxelles), pour un buffet en bois de poirier sculpté; nous devons citer néanmoins à côté de cette œuvre le prie-Dieu de MM. Goyers frères (à Louvain), qui reproduit avec une grande exactitude le style ogival primaire du xm² siècle. Enfin le concours pour les dessins de papiers peints nous a présenté une foule de travaux intéressants parmi lesquels le meilleur est sans contredit celui de M. Cappeinick, élève de l'École industrielle et de tissage, à Gand. Quant au concours de cheminées sculptées, seul il n'a pas répondu à l'attente de la commission, et le public ratifiera sans doute ce jugement.

Ce qui frappe le plus à l'exposition de cette année, ce sont les progrès immenses, extraordinaires, fabuleux de la photographie. Soixante-deux exposants et plus d'un millier d'œuvres photographiques de tout genre, viennent nous confondre à la fois d'étonnement et d'admiration. Plus rien ne semble exclu de cet art spécial qui comprend aujourd'hui le portrait, les ouvrages de peinture, de gravure, de statuaire et d'architecture, la nature morte, le paysage même, et jusqu'aux scènes de la vie humaine, par des reproductions réellement instantanées. Il faudrait toute une dissertation pour analyser les procédés divers qui se découvrent encore chaque jour et qui se perfectionnent rapidement, pour montrer l'influence que ces travaux auront sur le progrès de l'industrie, des sciences et même de l'art proprement dit. Nous n'avons qu'un regret à formuler à propos de cette exposition spéciale, c'est celui de voir les photographes belges sensiblement au-dessous et à fort grande distance encore des photographes étrangers, particulièrement des Français.

En continuant l'examen de l'exposition, nous rencontrons tout d'abord les dessins de l'Ecole spéciale de dessin industriel et de tissage de Gand, particulièrement ceux de M. Schepens, professeur à ladite école, et d'un de ses élèves, M. Lavalette. Nous remarquerons ensuite, parmi les meubles, le lit en bois de chêne sculpté, de MM. Matheyssens et Rouvroy (rue de la Madeleine, 31, à Bruxelles), lit fort simple mais du meillieur goût; et la table octogone, incrustée et sculptée, en bois naturels de Nice, de M. Ciaudo (rue Saint-François-de-Paule, à Nice), où nous admirons une des tentatives les plus heureuses que puisse présenter la mosaïque en bois.

Les cadres de dessins d'architecture métallurgique, de M. Charles Albert (rue des Pierres, à Bruxelles); le projet de fontaine pour être exécuté en zinc, de M. Léonard (rue Notre-Dame-aux-Neiges, 73); les porcelaines de M. Cappellemans aîné (place du Samedi, 14), et les reliures de M. Bisez (rue de l'Orangerie), méritent également toute notre attention.

La double porte en chêne exécutée par M. Pelseneer (place Saint-Géry, 6) d'après les dessins de M. l'architecte Beyaert, nous a prouvé une fois de plus la supériorité bien connue de la menuiserie bruxelloise. Les lampes de M. Van der Cammen (rue des Éperonniers, 32) se recommandent à la fois par leur bon goût et par la modicité de leur prix. M. Lerolle (à Paris, et rue Neuve, 56, à Bruxelles) a presque toute une exposition de bronzes d'art du plus grand mérite; nous y admirons surtout une grande cheminée, style Louis XVI, avec la pendule et les candélabres formant ensemble, une grande garniture intitulée les quatre parties du jour, de petites garnitures, tout originales, de style égyptien et de style étrusque, et deux ou trois jolis lustres.

Nous ne dirons rien de M. Dero-Becker (montagne de la Cour, 17) qui n'a envoyé que les objets, beaucoup trop connus et d'un goût fort contestable, qui ont figuré depuis dix ans à la vitrine de son magasin; mais nous devous une mention spéciale à la maison Cormann et Cie (rue d'Assaut, 22), qui mérite nos plus sincères éloges, nos plus vifs encouragements. Nous aurions presque tout à citer dans la partie de l'exposition renfermant les ouvrages en bronze, en cuivre, en zinc, exécutés par M. Cormann d'après les meilleurs dessins, ses objets d'ornement, ses meubles, et l'album de l'établissement, digne d'être feuilleté avec le plus grand soin. Forcé de faire un choix, nous mentionnerons les candélabres à gaz, en zinc bronzé, les chandeliers flamands, en cuivre doré, et trois lustres flamands en cuivre naturel ou doré. Tout cela est d'un excellent goût, d'un caractère nouveau, et porte un véritable cachet d'art.

Nous ne pouvons mieux terminer cette trop courte nomenclature, qu'en citant une œuvre de grand mérite comme sculpture, que l'auteur a exclusivement destinée à être reproduite en zinc pour servir de fontaine. C'est le Triton, statue en plâtre par M. Charles Wiener. Nous voudrions voir un plus grand nombre de nos artistes s'occuper de rehausser l'éclat de notre industrie, en lui fournissant l'appui de leur talent et de leur expérience.

L'œuvre entreprise par l'Association pour l'encouragement et le développement des arts industriels, est une œuvre importante, digne de toutes nos sympathies. Cette importance, qui n'est pas discutable en principe, est plus grande encore qu'on ne le pense; nos fabricants savent quelle valeur spéciale le goût et la grâce peuvent donner à un travail quelconque, sans augmentation de main-d'œuvre et par conséquent sans augmentation de prix pour le public; ils savent qu'une concurrence de ce genre doit les faire réussir, aujourd'hui surtout que les dernières limites du bon marché sont atteintes en beaucoup de choses; ils savent enfin que le choix fait par l'acheteur entre diverses étoffes de même qualité, entre divers objets d'ameublement de même espèce et de même prix, n'est absolument guidé que par ce principe d'art, méconnu depuis si longtemps des industriels.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Poèsies.

UN DERNIER BEAU JOUR.

I

Vers son déclin s'en va l'automne ; Pour la dernière fois rayonne Ce beau seleil ; La Nature oubliant sa plainte Retrouve encor la gaîté sainte De son réveil.

Zéphir par un tendre murmure, Du bois ranime la parure : Hélas! demain, Le vent du Nord qui la recueille Jettera la dernière feuille Sur le chemin.

Fier du ciel bleu qui le colore, Le Ruisseau se promène encore, Et, par moments,
Le vent qui dans ses flots se joue
Aux rayons du soleil secoue
Des diamants.

A la clarté qui vous enivre,
Oiseaux, vous croyez voir revivre
Votre printemps;
L'amour renatt! ô doux mensonge!
Chantez oiseaux! Goûtez ce songe
Quelques instants.

H

Rêve, Nature! L'homme pleure;
Ta lèvre vainement effleure
Son front penché;
En vain tu lui montres tes charmes:
Son œil au sol qui boit ses larmes,
S'est attaché.

Il pleure, car bien des pensées

Dans son esprit jadis bercées,

Ont pris leur vol —

Pareilles aux feuilles qu'il foule,

Elles aussi viennent en foule

Joncher le sol.

Sa nuit approche; et son aurore A ses regards réveille encore Un souvenir. Au Passé dont il se sépare, Tout plein d'amertume il compare Son Avenir.

Hélas! hélas! d'une étincelle,
Son œil qui la crut éternelle,
Fut ébloui.—
L'œuvre du temps en lui s'achève,
Seul, il subsiste de son rêve
Èvanoui.

Ш

Zéphir! dans la froide ramure
N'égare plus ton doux murmure,
Zéphir charmant!
Pour couvrir ton langage tendre,
L'Aquilon va nous faire entendre
Son hurlement.

Retiens ta course vagabonde,
Joyeux ruisseau, demain ton onde
Se ternira;
L'hiver déjà vers nous se traîne,
Et son impitoyable haleine
Te glacera.

Oh! suspendez votre ramage,
Oiseaux babillards, du bocage
Hôtes gentils;
Le bien que vous promet cette heure,
Vous l'ignorez donc, n'est qu'un leurre,
Pauvres petits.

Amour est frileux. Il s'étonne
Quand il vous voit prendre l'automne
Pour le printemps;
Il dort jusqu'au jour de la rose.
Jamais, jamais il ne s'expose
Aux noirs autans.

Petits oiseaux, Dieu vous protége, Quand du ciel tombera la neige Avec l'ennui! Vous dont toujours la voix le nomme, Et qui savez si bien à l'homme Parler de lui.

IV

Rêve, Nature! L'homme pleure,
Ta lèvre vainement effleure
Son front penché;
En vain tu lui montres tes charmes,
Son œil au sol qui boit ses larmes,
S'est attaché.

Car tu ressembles, ô Nature,
Dans la splendeur riante et pure
D'un jour si beau,
Au mourant qui dans son délire
Sourit et ne croit pas sourire
A son tombeau.

ÉDOUARD VANDERPLASSCHE.

23.

AIMER.

Aimer, aimer, c'est être utile à soi; Se faire aimer, c'est être utile aux autres. — Bérancer.

Jeté tout nu dans les flots de la vie L'enfant glacé ne sent que des douleurs; Mais à l'aimer sa mère le convie, Et d'un sourire elle arrête ses pleurs. De mots d'amour au seuil de nos années Ainsi déjà nous nous laissions charmer : Pour éclairer nos sombres destinées, Humains, il faut aimer.

Oui, l'herbe est douce et tendre est la verdure,
La rose s'ouvre et parfume les airs,
Tu veux t'unir, mon âme, à la nature,
Te nourrir d'elle et combler tes déserts...
Sous tes baisers les fleurs se sont fanées;
Mais une amante a su les ranimer:
Pour éclairer nos sombres destinées,
Humains, il faut aimer.

Mon esprit vole au delà de l'espace,
Aux cieux il va demander leurs secrets;
Il les demande à l'étoile qui passe,
Aux vents, aux flots, aux rochers, aux forêts.
Du doute il sent les griffes obstinées;
Mais un ami viendra les désarmer:
Pour éclairer nos sombres destinées,
Humains, il faut aimer.

L'humanité dans un jour de colère
Par son auteur fut brisée en éclats;
Depuis ce jour, comme le ver de terre,
Nous nous tordons, souvent en vain, hélas!
Ce n'est qu'au tronc d'où les branches sont nées
Que le soleil peut les faire germer:
Pour éclairer nos sombres destinées,
Humains, il faut aimer.

-c386o-

JOSEPH DELBOEUT.

LE VEAU D'OR.

L'or, l'or, mon fils, voilà le Dieu du monde, Et lui du moins sait payer notre encens : De qui le sert le char qui roule et gronde D'un noir limon peut salir les passants. Quant aux vertus, insensé qui les fête! Pour tes patrons ne les invoque pas; Mais fais-toi riche : alors lève la tête, Devant ton or on mettra chapeau bas.

De nos Crésus veux-tu suivre la trace,
Ferme l'oreille aux piéges des grands mots;
Des gens malins c'est l'attirail de chasse,
Ce sont gluaux où s'empêtrent les sots.
Sache bannir les craintes ridicules;
Vise au succès, par lui tu t'absoudras.
C'est pour les sots que sont faits les scrupules;
Devant ton or on mettra chapeau bas.

Laisse un poëte apostropher la lune Sans trop savoir s'il dînera demain; Laisse un pédant, d'une ardeur peu commune, User ses yeux sur un vieux parchemin. Plus d'un savant, pour terminer sa course, A de l'hospice emprunté les grabats; Il te suffit du jargon de la Bourse; Devant ton or on mettra chapeau bas.

Quand d'avoir femme il te viendra l'envie, Choisis-la bien, tiens la bride à ton cœur; Prends la raison pour guide de ta vie : Que la beauté trouve en l'or son vainqueur. Si tes vingt ans font que ton sang pétille, En attendant légitimes appas, D'un pauvre diable il faut louer la fille; Devant ton or on mettra chapeau bas.

De quelques gens l'oreille bénévole
En eux entend des voix se révéler :
Leur conscience a le don de parole,
Mais à la tienne interdis de parler.
Qui vend ses bras t'appartient, et pour cause
De son salaire avec droit tu rabats.
Un ouvrier vit de si peu de chose!..
Devant ton or on mettra chapeau bas.

Ta liberté te soit toujours sacrée; Qui suit son cœur nuit à ses intérêts. Déjà peut-être une âme désœuvrée De l'amitié t'a vanté les attraits. Ris des liens qu'un malade se forge: Dois-tu tirer profit de leur trépas, A tes amis tu peux couper la gorge; Devant ton or on mettra chapeau bas. Mais vis toujours en paix avec le code :
Sans l'entamer, marche juste à côté.
De t'agrandir c'est la bonne méthode,
Pour homme intègre il faut être cité.
Partout alors en pâture on te jette,
Titres, honneurs, rubans, cordons, crachats;
Le roi lui-même en grand prince te traite;
Devant ton or on mettra chapeau bas.

Enfin, mon fils, chaque chose a son terme, Il faut partir: telle est la loi du sort.
Ris, chante et mange, aime, joue et bois ferme, Le vin guérit de la peur de la mort.
Va, ne crains point que le diable t'emporte; Que de ta main tombent quelques ducats, Du paradis on t'ouvrira la porte;
Devant ton or Dieu mettra chapeau bas.

JOSEPH DELBOEUF.

LE MÉTAYER.

Le monde est aux plus fins; le ciel est aux plus digues PETIT-SENN.

Dors, pauvre paysan; dors dans ta solitude...
Garde ton lourd sommeil, ta profonde torpeur.
Si tu te réveillais, la douce quiétude
S'enfuirait de ton cœur.

Ne laisse pas troubler ton séjour d'innocence; Établir un rempart autour des vieux hameaux. Que ta vie ici-bas soit une longue enfance, Pour que ton âme reste à l'abri de nos maux.

Rien ne vaut ce ciel bleu qui domine la plaine, Cette fratcheur des bois et ce parfum des champs. Reste loin des cités, qu'empoisonne l'haleine Des sots et des méchants.

Ton élément à toi, c'est la terre féconde, La terre qui promet ses fruits à tes efforts; L'inépuisable sol qui, pour nourrir le monde, Comme un fleuve éternel lui verse ses trésors. Dieu sait de quel amour tu l'aimes, cette terre Dont les flancs généreux s'entr'ouvrent si souvent, Pour te récompenser de ton travail austère,

De ton espoir fervent!

C'est avec tant d'ardeur que ton regard épie Le printemps plein de séve et son joyeux soleil! Du germe déposé dans la terre assoupie, N'es-tu pas le premier à guetter le réveil?

La terre t'aime aussi : c'est une fiancée Qui ne peut un seul jour se passer de te voir... Le sol boit tes sueurs en buvant la rosée Du matin et du soir.

Ah! s'il était à toi, ce champ, ce coin de terre, Pour mieux l'aimer encor, tu grandirais ton cœur! Mais, pauvre métayer, tu n'es qu'un prolétaire, Un serf qui se doit tout à son riche seigneur.

Tu ne dois posséder ici-bas que la vie!
(Ce bien même on pouvait te le prendre autrefois.)
Aussi, ton existence, à ton maître asservie,
Subit de tristes lois.

Quand tu creuses le sol, et que dans ses entrailles Tu déposes, tremblant, ce germe précieux Qui doit, si Dieu bénit tes pieuses semailles, En beaux épis dorés se changer à tes yeux;

Quand sous l'ardent soleil qui dévore l'espace, Qui brunit ton visage au feu de ses rayons, Tu fauches ces épis, ne laissant que la trace Des pénibles sillons; Tu sais où vont aller ces moissons si brillantes, Et quelle portion du dois en recevoir : Laisser le froment pur aux tables opulentes, Pour tes fils et pour toi, conserver le pain noir!...

Quand la culture a fait ton éternelle étude, Quand ton enclos fleurit sous tes yeux enchantés. Et que ta main recueille avec sollicitude Ces beaux fruits yeloutés;

Tu sais où vont ces fruits : le château les réclame ; Tu n'y toucheras pas; le marché les attend. Ton œil les suit de loin... ils emportent ton âme : Ils pairont ton enclos... tu dois être content!

Lorsqu'au milieu des prés, dans le gras pâturage, Bondissent ces agneaux à la blonde toison, Ces bœufs et ces taureaux au reluisant pelage, Qui rongent le gazon,

Tu sais qu'ils rejoindront et la blanche génisse Et la vache si douce avec son grand œil noir... Toi-même, tu devras le conduire au supplice. Ce bétail engraissé pour le sombre abattoir.

La boucherie attend la troupe mugissante; Ton maître a besoin d'or; il faut subir sa loi... Chacun donc va goûter cette chair nourrissante...

Chacun... excepté toi!

Le terrain caillouteux s'est fait jardin superbe; La plaine aride et nue étale sa moisson : Tu créas, avec Dieu, le chêne et le brin d'herbe : Et tu manques de pain peut-être en ta maison! Oui, tu manques de pain... surtout lorsque l'orage Et les vents et la grêle et tant d'autres fléaux Ont marqué sur tes champs leur funeste passage,

Et détruit tes travaux.

Oui, tu manques de pain... et tes enfants en larmes; Seront transis l'hiver près du triste foyer. Le maître ne doit point pâtir de tes alarmes; Cherche donc, malheureux, le prix de ton loyer! Use ton corps de fer en doublant ton ouvrage; Il faudrait l'an prochain réparer ces dégâts. Tâche de centupler ta force et ton courage,

Et d'avoir quatre bras.

La terre aura pitié de tes efforts sans nombre : Les trésors de son sein combleront ton espoir ; Et tu pourras manger, dans ta cabane sombre , Comme par le passé, ton morceau de pain noir.

Et pourtant, tu souris... Ton âme est radieuse; Le calme de tes champs semble s'y resléter. L'Éternel a béni ta demeure pieuse :

La Paix veut y rester!

Le chagrin sur ton front ne creuse pas de rides; Le souci dévorant ne ronge pas ton sein; Et jamais les remords, ces fantômes livides, Ne troublent ton sommeil de leur sinistre essaim.

Dors, dors, bon paysan... Dors, dans ta sollicitude; Garde ton lourd sommeil, ta profonde torpeur. Si tu te réveillais, la douce quiétude S'enfuirait de ton cœur.

DENIS SOTIAU.

Liége. — Février 1857.

Critique Littéraire.

HISTOIRE DES ENVIRONS DE BRUXELLES,

PAR ALPHONSE WAUTERS.

3 vol. grand in-8° de 700 pages chacun, avec une Table alphabétique de 170 pages. Bruxelles, Vanderauwera.

L'Histoire civile, politique et monumentale de la ville de Bruxelles, par MM. Alexandre Henne et Alphonse Wauters, est considérée aujourd'hui, à juste titre, comme l'un des ouvrages les plus importants qui aient été publiés sur l'histoire de la Belgique. Cette importance s'explique d'abord par le sujet même, puisque Bruxelles, situé au centre de la Belgique, sur la frontière des Wallons et des Flamands, a été pour ainsi dire le point de convergence et de contact de toutes les forces vives du pays; et, pour ce qui est du mérite de l'œuvre, il est aisé de l'apprécier en jetant un simple coup d'œil sur ce travail de longue et patiente érudition, d'investigation minutieuse, semé d'aperçus lumineux, de réflexions critiques qui lui donnent une haute valeur, et présenté avec une netteté, une précision admirable.

Or, cette histoire avait besoin d'un complément; l'intérêt ne pouvait se concentrer dans l'enceinte de la ville, et tous les environs compris dans l'ancienne ammanie avaient eu les mêmes vicissitudes, les mêmes destinées. M. Wauters s'est chargé seul de cette nouvelle tâche, et l'entreprise était gigantesque, eu égard au peu de documents imprimés et aux recherches immenses qu'il fallait faire. Quinze années ont à peine suffi à l'infatigable historien pour rassembler ses matériaux; pendant ces quinze années, selon son aveu, il n'a pas cessé de chercher, d'annoter, de lire. Dans toutes les communes dont il parle, sans exception, il s'est rendu lui-même, plusieurs fois, et dans toutes il a visité l'église, le cimetière, examiné les principales constructions civiles, demandé des renseignements et des éclaircissements. Combien de fois l'examen des chartes et des registres a dû lasser sa patience! combien de fois il se sera senti découragé, en ne rencontrant pas même, dans beaucoup de communes, ces données partielles et incomplètes!

Ce n'était pas seulement l'histoire proprement dite que voulait faire M. Wauters, mais l'histoire administrative, biographique, monumentale; c'était aussi la description exacte et complète, en recourant à la statistique, à la topographie, à l'archéologie, aux sciences physiques et naturelles. Il s'agissait enfin de faire sortir de cet ensemble d'études un enseignement sans lequel il n'y a pas de véritable histoire, et nous pouvons dire que sous ce rapport M. Wauters est réellement philosophe. Bien que cette saine critique ne se rencontre, au milieu d'un si vaste déploiement d'érudition, que par, aperçus, et souvent dans la façon de présenter les faits, elle n'en est pas moins appréciable, et elle respire en quelque sorte dans tout l'ouvrage, auquel elle donne une vie, une force remarquable.

La méthode à suivre dans un semblable travail n'était pas une des moindres difficultés. Il était impossible de séparer, comme dans l'Histoire de Bruxelles, l'histoire proprement dite de la description; il fallait, au contraire, animer l'une par l'autre, et, par conséquent, suivre une sorte d'itinéraire qui permit de grouper à la fois les faits historiques et les détails topographiques. M. Wauters a encore résolu ce problème de la façon la plus heureuse, comme nous allons le voir en examinant le plan de son livre; mais ici une observation préalable nous semble nécessaire.

Rien n'est plus commun, parmi les étrangers, parmi les touristes, que de dénigrer les environs de Bruxelles sous le rapport de l'intérêt, du pittoresque et de la variété. C'est une erreur que fait naître, sans doute, l'aspect du pays parcouru par les deux principaux chemins de fer conduisant à Bruxelles. Il est à espérer que l'ouverture des nouveaux railways vers Alost et vers Namur aura bientôt dissipé cet étrange préjugé, qui avait fini par s'accréditer chez les Bruxellois eux-mêmes; mais, quoi qu'il en soit, l'ouvraye de M. Wauters a encore la plus grande importance à cet égard, et l'on y trouvera plus d'une révélation sur une foule de localités trop peu connues ou imparfaitement explorées.

Une introduction fort bien faite renferme les données générales sur la topographie, la nature du sol, les productions minérales, les végétaux et les animaux, l'industrie, le caractère des habitants, les considérations météorologiques, et enfin sur l'histoire depuis les origines jusqu'à nos jours. L'auteur prend ensuite la ville pour centre et lieu de départ, et sait rayonner son itinéraire dans les diverses directions, successivement vers Gaesbeek, Ninove, Alost, Termonde, Grimberghe, Willebroeck, Wespelaer, Louvain, Tervueren, Yssche, Groenendael et Hal. Dans chacune des communes qu'il rencontre de cette façon, il recherche les diverses étymologies du nom, la généalogie des familles anciennes, les légendes et les traditions, les coutumes et les mœurs; il décrit les voies de communication, les progrès de l'industrie et de l'agriculture, les monuments de l'art; lorsqu'il peut se procurer l'ancien sceau de la commune, il ne manque pas de le faire graver dans son texte; les chartes et les documents remarquables sont cités en entier dans les notes, et souvent une vue du château ou de l'église vient illustrer la description, qui est elle-même le complément du récit historique.

Nous essayerions en vain de donner une idée de cet immense travail : contentons-nous d'en énumérer les points saillants et en quelque sorte les principales étapes. C'est d'abord le fertile Anderlecht, avec sa belle église de la fin du xv° siècle, et la chapelle de Scheut, reste d'une magnifique chartreuse, d'où le maréchal Villeroi bombarda Bruxelles en 1695; puis Gaesbeek, dont le territoire jouissait de franchises particulières et dont le château mériterait toute une histoire. Viennent ensuite : l'ancien comté de Tirimont, comprenant Dilbeek, Itterbeek et Bodeghem dont les églises surtout offrent le plus grand intérêt; les deux Lennick, patrie d'André Maes, célèbre philologue du xvi° siècle; et Lombeek Notre-Dame, dont l'église possède un magnifique rétable.

De Bruxelles vers Alost, l'auteur rencontre d'abord Molenbeek, si riche aujourd'hui par son industrie; Koekelberg; Berchem Sainte-Agathe; l'abbaye de Grand-Bigard; Zellick; les anciens domaines des Cruquenbourg; le pays d'Assche, célèbre par son établissement romain, par ses seigneurs, par ses coutumes et par sa remarquable église gothique; enfin l'abbaye d'Afflighem et les villages qui l'environnent. D'autre part se présentent l'ancien comté de Jette; l'abbaye de Dilighem; Hamme, où mourut sainte Gudule; Wemmel, son château et son église, Merchten, ses antiquités romaines, même celtiques, ses légendes, ses franchises et ses gildes; et le petit Brabant, composé de quatre villages aux environs de Buggenhout.

Grimberghe attire particulièrement l'attention de l'historien, et le château autant que l'abbaye sont effectivement riches en souvenirs, en fait curieux ou importants. M. Wauters a donné à ce sujet tous les développements nécessaires; puis il s'est occupé du château de Bouchout, à Meysse, si bien restauré et embelli par M. de Beaufort, du château même de Meysse, appartenant à M. d'Hoogvorst, et de quelques villages voisins, parmi lesquels Wolverthem et Londerzeel se distinguent par leur église.

Laeken et Vilvorde prennent naturellement une place considérable dans le travail, cette dernière localité surtout, à cause de son ancienne organisation communale, de son ancien commerce, et de sa maison de détention. Il nous est malheureusement impossible de suivre l'auteur dans les nombreux villages dont il nous donne et la description et l'histoire : nous ne signale-

rons que l'église de Puers, les paysages du Rupel, Willebroeck, le polder de Waelhem, l'établissement romain d'Elewyt, où l'on a trouvé à diverses reprises de précieux débris d'antiquités, le château de Steen, qui fut la demeure de Rubens, la seigneurie de Perck, et enfin les jardins de Wespelaer, célèbres dans l'Europe entière.

De Bruxelles vers Louvain, on rencontre d'abord les faubourgs de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek, puis le plateau d'Evere et de Loo, Dieghem, avec son histoire, ses coutumes, son église, Steenockerzeel, Saventhem que le séjour de Van Dyck a doté d'un magnifique tableau de ce maître, Cortenberg et son tribunal si connu dans l'histoire de nos franchises, et enfin les trois Woluwe, aussi remarquables par leurs antiquités que par leur curiosités géologiques.

Plus au midi s'étend la forêt de Soignes, où Tervueren, Boitsfort et Groenendael forment de ravissantes clairières. Ici l'ancienne abbaye de la Cambre, le pricuré de Rouge-Clottre, le château de Tervueren, Duysbourg qui est peut-être le Dispargum de Clodion, le bourg d'Ysschc, lieu natal de Juste-Lipse, le pittoresque Hoeylaert et l'abbaye de Groenendael, offrent à l'historien autant d'études spéciales du plus haut intérêt.

Enfin, entre la forêt de Soignes et la Senne, sur les coteaux qui ondulent d'une façon si gracieuse de Bruxelles à Hal, se montrent Ucele, Forêt, Stalle, Droogenbosch, Caelevoet, Ruysbroeck, Beersel, Linkenbeek, Alsemberg, éparpillés pour ainsi dire et offrant les sites les plus variés, les souvenirs les plus précieux pour l'histoire du pays.

En traçant cette esquisse qui ne donne qu'une bien faible idée de l'ouvrage, nous ne voulons que faire pressentir, que faire deviner l'intérêt qui s'attache au sujet même. L'Histoire des environs de Bruxelles se compose en réalité d'une foule de monographies distinctes, dans lesquelles se révèle à chaque instant l'esprit d'indépendance locale qui caractérise les institutions de la Belgique. Il serait à désirer qu'un pareil travail fût entrepris pour le pays tout entier; ce serait, sans nul doute, la véritable histoire, la seule histoire possible de notre patrie. L'Histoire de la ville de Bruxelles déjà méritait, à ce point de

vue, d'attirer l'attention du public, mais l'importance de la grande ville pouvait suffire ici pour expliquer l'importance de l'ouvrage: l'Histoire des environs de Bruxelles aura peut-être un attrait plus grand pour tous ceux de nos compatriotes qui veulent pénétrer le secret de nos mœurs, de nos coutumes, de nos institutions, de nos tendances et même de nos préjugés.

E. V. B.

OEUVRES EN VERS DE ADOLPHE MATHIEU.

ÉPÎTRES D'HORACE. - SENILIA.

2 vol. in-12. Bruxelles, Emm. Devroye.

Donc, c'est d'œuvres en vers qu'il s'agit; en vers, c'est-à-dire en cette forme de la poésie, si décriée de tout temps, non-seulement par les profanes, mais encore, mais surtout par les plus fervents initiés, par ceux-là mêmes qui lui doivent leurs plus beaux titres de gloire.

Malherbe, celui qui vint enfin, comme on le sait de reste, a dit tout le premier qu' « un bon poëte n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles. »

Newton pensait des vers « que c'est une sorte d'ingénieux non-sens. »

Malebranche, à qui l'on attribue pourtant le célèbre distique:

> Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde,

se bornait à demander : qu'est-ce que cela prouve?

M. de Buffon, en plein dix-huitième siècle, trouvait certains vers beaux comme de la prose; et, de nos jours, M. de Lamar-



tine, l'auteur de tant d'Harmonies, de tant de Méditations et de tant de recueillements rimés, cadencés, mesurés et rhythmés, M. de Lamartine en est venu, proh pudor! à faire cet incroyable aveu 1 « que le rhythme, la mesure, la cadence, la rime surtout, lui paraissent une puérilité et presque une dérogation à la dignité de la vraie poésie! »

Tous, heureusement, ne partagent pas cette manière de voir, et, à côté des détracteurs, il se rencontre çà et là des esprits plus sincères ou, si l'on veut, moins désillusionnés, qui avouent naïvement leur faible pour la « puérilité » à laquelle nous devons Homère, Virgile et Dante.

Montaigne, qui ne faisait, il est vrai, que de la prose belle comme des vers, se rangeait ostensiblement parmi ces derniers. « La poésie, dit-il, c'est plus mon gibier; car, comme disait Cléanthe, tout ainsi que la voix contrainte dans l'estroit canal d'une trompette sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble il que la sentence pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'eslance bien plus brusquement et me fiert d'une plus vifve secousse. »

Alfred de Musset, qui, lui aussi, faisait de la prose, non sans le savoir, s'écrie dans Namouna:

J'aime surtout les vers, — cette langue immortelle.
C'est peut être un blasphème, et je le dis tout bas,
Mais je l'aime à la rage. Elle a cela pour elle
Que les sots d'aucun temps n'en ont pu faire cas,
Qu'elle nous vient de Dieu, — qu'elle est limpide et belle,
Que le monde l'entend et ne la parle pas.

Victor Hugo enfin, et on peut l'en croire, ne s'est point fait faute d'exprimer, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, en quelle haute estime il tient le vers:

- « Cette forme est une forme de bronze qui encadre la pensée dans son mètre. »
- « L'idée, trempée dans le vers, prend soudain quelque chose de plus incisif et de plus éclatant. C'est le fer qui devient acier. »

R. T.

24.



¹ Cours familier de Littérature, 4e entretien.

— « Le vers est la forme optique de la pensée... Fait d'une certaine façon, il communique son relief à des choses qui, sans lui, passeraient insignifiantes et vulgaires. Il rend plus solide et plus fin le tissu du style. C'est le nœud qui arrête le fil. C'est la ceinture qui soutient le vêtement et lui donne tous ses plis. Que pourraient donc perdre à entrer dans le vers la nature et le vrai? Nous le demandons à nos prosaîstes euxmêmes : que perdent-ils à la poésie de Molière? Le vin, qu'on nous permette une trivialité de plus, cesse-t-il d'être du vin pour être en bouteille? »

Ces considérations et bien d'autres que nous croyons inutiles de rappeler, prouvent surabondamment que le vers a sa raison d'être, et que les véritables poëtes, bravant les anathèmes que chaque siècle leur prépare, peuvent continuer à se laisser aller à la douce loi naturelle qui les pousse, sûrs qu'ils sont de rencontrer de par le monde des âmes fraternelles et sympathiques.

Or, parmi nos poëtes contemporains, nous ne dirons pas seulement parmi nos poëtes belges, M. Adolphe Mathieu est sans contredit l'un de ceux qui ont le mieux compris cette forme spéciale de la poésie, cette musique du langage, cette langue à part, vive et lumineuse, cet art des vers, en un mot, comme l'appelle si heureusement l'ex-législateur du Parnasse français.

Le talent de M. Mathieu ne se discute plus depuis longtemps, il est admis, reconnu par tout le monde, et les deux derniers volumes qui viennent de paraître ne feront en quelque sorte que le rappeler à notre génération si oublieuse et si ingrate, à notre pays si négligent lorsqu'il s'agit de ses véritables gloires nationales. Un prix quinquennal de littérature française sera décerné à la fin de cette année : espérons que cette fois l'Académie ne se fera plus la succursale du bureau de bienfaisance en accordant le prix à la veuve d'un poête; et, sans vouloir préjuger en rien le mérite des autres candidats, nous pensons que M. Mathieu se présente en première ligne pour mériter cette distinction.

Nous avons parlé dans cette *Revue* (t. IX) des traductions d'Horace faites par M. Mathieu : nous n'avons rien à ajouter à cette appréciation en ce qui concerne le volume renfermant les

Épitre d'Horace. Mais pour les Senilia, nos éloges seront mélés de quelques restrictions. Si le talent est toujours le même, si le vers nous séduit et nous charme par son ampleur, son énergie, son harmonie et son éclat, les sujets des diverses poésies qui composent le recueil ne nous plaisent pas également; il est de ces pièces de circonstance, de ces épitres officielles qui nous semblent indignes d'une Muse indépendante et flère, qui nous semblent surtout incompatibles avec l'esprit hardi, libre, parfois frondeur, parfois même malicieux et narquois, de notre grand poëte

M. Mathieu est déjà un vétéran dans la littérature belge, et sa carrière poétique—comme on peut en juger par le catalogue de ses ouvrages imprimé au dos du dernier volume— a été brillamment remplie. Nous n'accepterons pas cependant sans réclamation le titre de Senilia, donné par l'écrivain à son dernier volume. Il y a là réellement trop de frascheur, trop de verdeur et de jeunesse, pour qu'on puisse y voir l'œuvre d'un vicillard. Le même poëte qui appelle le vers une « puérilité » s'écriait récemment à propos d'Alfred de Musset : « Vive la jeunesse, pourvu qu'elle ne dure pas toute la vie! » Nons répondrions bien volontiers à M. de Lamartine : Vive la jeunesse, pourvu qu'elle dure toujours!

E. V. B.

HISTOIRE DU PAYS DE LIÉGE,

PAR FERD. HENAUX,

2º édition; 2 vol. in-8°. Liége, Desoer.

L'histoire de la Belgique est impossible comme histoire générale, et il est facile de s'en convaincre pour peu que l'on jette les yeux sur les institutions libres et distinctes des premières peuplades, des premiers cantons du pays, institutions qui ne se sont jamais perdues entièrement, malgré tant de dominations étrangères, et dont l'esprit s'est révélé dans nos franchises

communales, comme il se révèle encore aujourd'hui de la façon la plus remarquable, la plus tenace. Mais il faut aussi, à plus forte raison, considérer cette histoire comme celle de la liberté, et laisser désormais de côté les biographies des princes et des seigneurs pour s'occuper du peuple même, de ses tendances, de ses aspirations, de ses luttes incessantes contre la tyrannie.

A ce double point de vue l'histoire de Liége est l'une des plus intéressantes des histoires particulières de la Belgique, et il importait de la refaire pour la présenter enfin dans tout son jour, pour la mettre en rapport avec le progrès politique et intellectuel. Ce but a été atteint complétement par M. Ferd. Henaux dans son *Histoire du pays de Liége*, et surtout dans la seconde édition de cet ouvrage.

L'auteur nous trace d'abord une esquisse géographique du Pays de Liége en 1788, et joint à son esquisse une carte fort bien faite, qui permet d'apprécier d'un coup d'œil l'étrange circonscription de ce territoire. Une population de 560,000 habitants dont un quart parlaient flamand et le reste wallon; 22 bonnes villes, outre la cité de Liége, éparpillées, pour ainsi dire, dans la Hesbaie, le Condroz, la Famenne, l'Ardenne et la Campine, voilà ce pays où l'on rencontre avec étonnement la plus grande homogénéité de mœurs, d'esprit et de caractère.

Mais cette homogénéité s'explique dès le début de l'histoire.

Les premiers Éburons — dont le nom paraît à M. Henaux une simple erreur de copiste pour Ebinons, Hesbignons — formaient une fédération de républiques distinctes et séparées. Cette fédération continua à subsister sous la domination ou plutôt sous la suzeraineté des Romains, dans la contrée à laquelle on donna le nom de Tongrie. Les conquérants germains s'étant substitués à ceux de Rome, le pays fut simplement mis sous la surveillance des évêques, qui furent investis d'une autorité temporelle, surtout lorsqu'en 720 l'évêque Hubert choisit définitivement Liége pour sa résidence. Cependant les bonnes villes jouissaient d'une administration particulière indépendante, et tout le pays, relevant de la Germanie, pouvait se considérer comme réellement libre.

La véritable histoire de Liége commence en 966, lorsque les

vêques cherchent à sortir des limites de leur pouvoir, et que la lutte s'engage entre le peuple et son prince. Des conventions particulières interviennent pour régler les droits de l'un et de l'autre; les franchises sont reconnues, l'empereur est pris pour garant et pour arbitre. Les évêques n'en persévèrent pas moins dans leurs projets ambitieux, particulièrement lorsque l'empire devenu électif, en 1125, perdit de sa force et de son influence.

Malheureusement les liens de fédération s'étaient peu à peu relâchés, et la nation s'était divisée en patriciens et en plébéiens, en Grands et en Petits; les Grands avaient en outre dans leur sein une caste oligarchique représentée par les Échevins. La lutte devint de plus en plus plus vive entre ces deux peuples, entre ces deux principes; mais, en 1313, les Petits, c'està-dire la démocratie, remportent une première et importante victoire, suivie de la fameuse paix de Fexhe, véritable pacte constitutionnel qui constata par écrit les privilèges de la nation. Voici comment M. Henaux apprécie cette paix mémorable:

- « Grâce à elle, toutes les villes et toutes les communautés, qui jusque-là avaient été presque étrangères les unes aux autres, sont liées ensemble, sous la direction suprême du Sens du Pays. De ce moment, et par suite de l'unité législative, elles forment un corps de nation compacte, et si elles sont encore souveraines vis-à-vis de l'évêque, elles ne sont plus aussi complétement indépendantes les unes des autres.
- » Les bourgeois des villes, les manants des communautés comprirent, comme les nobles et le clergé, la portée de cette paix; pour tous, elle devint aussitôt un signe de ralliement.
- » Désormais, en effet, c'est à elle que se rattachera tout ce qui sera fait pour la défense du pays. »

Nous n'avons pas l'intention de faire le résumé du travail de M. Henaux; nous tenions seulement à en faire comprendre les principes, ou pour mieux dire les prémisses. Ces quelques mots indiqueront suffisamment à quel point de vue élevé l'auteur envisage l'histoire de sa patrie, et de quelle façon toujours nette et juste, souvent lumineuse et saisissante, il caractérise l'ensemble de cette histoire.

M. Ferd. Henaux est plutôt un historien politique qu'un histo-

rien conteur ou dramatique; mais son récit est simple, rapide, animé, et ce n'est point au moyen de réflexions intempestives ou de digressions à perte de vue qu'il fait apprécier la portée des événements. La moralité, l'enseignement résulte de la façon de présenter les choses, et cette méthode est sans contredit la meilleure; mais il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir la suivre. Il faut pour cela une conviction forte, basée sur la méditation et sur l'expérience, une conviction qui anime constamment l'écrivain et qui se révèle jusque dans son style. Combien il est facile de distinguer, tout d'abord, de semblables œuvres, consciencieuses et raisonnées, des thèses toutes fugitives inspirées par le paradoxe ou la fantaisie!

L'érudition proprement dite a été rejetée par M. Henaux dans des notes nombreuses, qui servent ou d'explication ou de pièces à l'appui, et qui renferment les dissertations nécessaires à l'éclaircissement de certains faits. Ces notes, presque aussi étendues que l'ouvrage même, témoignent d'une science profonde et de vastes études préalables; l'écrivain a eu le bon goût, bien rare à notre époque, de ne point en entraver son récit : il a su débarrasser l'édifice des échafaudages qui avaient servi à le construire.

L'Histoire du pays de Liège, par M. Ferd. Henaux, sera considérée comme un véritable monument élevé à la nationalité liégeoise; car cette nationalité subsiste, malgré l'annexion aux autres provinces belges; elle subsiste au même titre et avec les mêmes droits que la nationalité flamande; elle subsiste dans les mœurs, dans les idées, dans les coutumes, dans le langage, dans le caractère et jusque dans la physionomie du peuple liégeois. La passion de l'indépendance est l'un des traits les plus frappants de ce peuple; mais si cette passion l'empêche de se fondre complétement avec les autres Belges, c'est précisément aussi en cela qu'il leur ressemble et qu'il est digne d'entrer dans la grande communauté établie par la révolution de 1830. Peut-être notre Constitution de 1831 aurait-elle dû consacrer et étendre davantage l'indépendance relative des communes et des provinces à l'égard du pouvoir central; peut-être auraitelle dû se modeler davantage sur les institutions de la Suisse.

C'étaient les véritables traditions, les véritables tendances, la véritable vie du pays, et nous applaudissons, pour notre part, de grand cœur à tout ce qui favorise et développe cet esprit réellement belge.

E. V. B.

KEURDICHTER UIT DE XVIC EEUW.

JONKER JAN VAN DER NOOT,

met levenbericht en glossarium, uitgegeven door C. Stallaert,

In-12, Gend, Van Doosselaere.

Le xvie siècle fut une époque de décadence pour les lettres flamandes. L'imitation française mise à la mode par la maison de Bourgogne, le culte pueril de l'antiquité enfanté par la renaissance, et surtout les dissentions religieuses soulevées par la réforme, toutes ces causes contribuèrent à étouffer dans nos provinces la vie littéraire. Le niveau de l'intelligence n'avait pas baissé, mais les temps étaient mauvais : l'homme de lettres était trop dans l'arène où se décidait le sort de notre patrie : tout le monde était citoyen; tout citoyen était soldat. Les seuls écrivains qu'on écoutât étaient ceux qui prenaient part à la lutte. C'était Anna Byns avec ses invectives énergiques contre Luther et ses adhérents; c'était avant tout Marnix avec le Byenkorf et le Wilhelmus-lied. Ceux-ci étaient les véritables poëtes, c'est-à-dire que chez eux la poésie était fille de l'inspiration, qu'elle était un instinct, un besoin, une effusion spontanée de l'âme.

Mais la poésie, dans l'acception la plus vulgaire sinon la plus vraie de ce mot, cette poésie qui procède de l'art, qui a conscience d'elle-même, qui fait la part égale à la raison et à l'imagination, il faut la chercher dans les chambres de rhétorique ou chez quelques esprits qui savaient vivre en dehors de leur siècle, et



parmi lesquels nous citerons Houwaert, Van der Noot et Casteleyn. Sans doute on ne trouve dans leurs œuvres ni chaleur, ni inspiration, ils n'ont pas même toujours le mérite de la forme, mais encore est-il intéressant d'étudier ce que devenait dans les Pays-Bas en proie à la guerre civile Ronsard et son école. Malheureusement les ouvrages de ces écrivains sont d'une rareté extrême, et il faut un véritable dévouement à la science pour se charger d'extraire de cette immense quantité de sonnets, d'élégies, de poëmes allégoriques, de tragédies, les quelques bonnes pièces qui s'y trouvent, d'autant plus qu'un travail de cette espèce ne rapporte après tout à son auteur qu'une réputation circonscrite dans le cercle des érudits.

Van der Noot, qui ouvre la série d'écrivains publiée par M. Stallaert, naquit à Brecht, près d'Anvers, en 1538. On ne connaît que fort imparfaitement sa biographie. Il fut échevin de la ville d'Anvers en 1562 et 1565, fut proscrit à la suite des troubles qui éclatèrent en cette ville vers 1566, parcourut l'Europe, connut Spenser à Londres et Ronsard à Paris, revint à Anvers vers 1579, et vécut dans un état très-voisin de l'indigence; on place sa mort vers l'an 1595. Il écrivit un recueil d'OEuvres poétiques réimprimé plusieurs sois, - Le théâtre du monde, 1568 in-8°, - Hymne de Brabaud, 1580 in-fol., - Abrégé des douze livres Olympiades, allégorie froide dans le genre du Roman de la Rose et du Teuerdank du secrétaire de Maximilien. L'auteur est à la recherche de sa flancée Olympia dans le royaume d'Éleusterie; il a à lutter contre une foule de Passions, telles que dame Concupiscence, dame Pauvreté, etc., dont il finit par triompher grâce à Prudence, Sagesse, Raison et Volonté Son mariage est célébré par un banquet où sont invitées toutes les divinités olympiques.

Les œuvres poétiques de Van der Noot se composent d'une foule de pièces de circonstance, adressées ordinairement à des personnages de l'époque, souvent à des Espagnols. Car, malgré son exil, il n'en resta pas moins sujet très-fidèle « du meilleur roy Philippes, défenseur de nostre saincte foi. » C'est dans ce recueil que se trouvent les plus beaux morceaux de notre auteur : seulement on voudrait qu'il s'abstint de protester aussi

souvent qu'il le fait contre l'ingratitude de ses concitoyens (louable ingratitude!): c'est là son thème favori, il y revient à chaque page. Il est juste de dire qu'il se croyait de bonne foi le « prince des poëtes belgiens. » Il eut cela de commun aver Ronsard; comme ce dernier aussi il fut érudit en même temps que poëte, tous deux exercèrent une influence salutaire sur les lettres de leur pays; tous deux survécurent à leur gloire. Mais ici s'arrête le parallèle. Ronsard fut un homme de génie et sut se placer à la tête d'une école fameuse, tandis que Van der Noot n'est qu'un versificateur habile, rompu à tous les artifices du langage: son style est pur, qualité rare au xvie siècle; sa versification est coulante et variée; mais il lui manque cette originalité, cet esprit d'initiative qui fait les véritables poëtes: même dans ses meilleures pièces il est imitateur, souvent servile, de Ronsard et des anciens.

Une dernière circonstance qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il maniait assez habilement la langue française, et qu'il a traduit lui-même ses œuvres en vers français.

A. W.

L'ÉGLISE ET LES LIBERTES BELGES,

PAR LOUIS HYMANS,

in-18 de 282 pages, Bruxelles, Guyot.

Ce livre est en quelque sorte l'histoire des oppressions que la Belgique a subies. M. Hymans fait voir que le clergé est l'auteur ou l'instigateur de toutes les tyrannies, et qu'il s'associe en outre à celles qu'il n'a point provoquées. Si, par hasard, on le voit s'unir au peuple revendiquant ses libertés, on peut être sûr qu'il a quelque grave sujet de plainte contre le despote qu'il combat. C'est ainsi qu'il défend la cause populaire contre Philippe le Bon, parce que ce prince avait restreint en partie les droits des monastères. C'est ainsi qu'il est hostile à Charles le Téméraire qui avait frappé d'impôts les couvents. Une fois

١

même le clergé soulève le pays et se met à la tête de la révolte : les réformes tentées par Joseph II et l'humiliation des prêtres avaient fait de l'insurrection un devoir, et le clergé fomenta la révolution brabançonne.

Ainsi le catholicisme et la liberté ont toujours été opposés, et l'esprit de nos institutions ne nous vient que des Germains, nos premiers pères, comme l'a si bien prouvé M. Gérard. Quant aux libertés constitutionnelles, elles sont d'origine toute moderne. Le clergé catholique, dit M. Hymans, ne veut de liberté que pour lui-même; il réclame la liberté de l'enseignement en faveur de l'université de Louvain, mais il attaque de toutes ses forces l'octroi des subsides à l'université de Bruxelles.

« Partisan du pouvoir tant que le trône défend l'autel, il s'insurge dès qu'un souverain libéral place le bien des masses au-dessus des intérêts des églises et des monastères. Allié de l'étranger contre les communes, bourreau sous Philippe II, révolutionnaire en 1788, toutes les armes lui sont bonnes, la hache, l'épée, le poignard, la plume, la parole, toutes, excepté une seule, la tolérance. »

Sous la forme du pamphlet, M. Hymans a fait presque de l'histoire. Il a renfermé dans un espace relativement restreint une quantité de faits; il a passé en revue la plupart de ceux qui importaient à sa thèse. Chemin faisant, il montre ce que l'on doit penser de quelques-uns des hommes illustres de notre pays, et il ne craint pas de s'attaquer à nos plus grandes gloires nationales. Il n'épargne ni Godefroi de Bouillon, ni d'Egmont, ni Juste-Lipse, ni de Lannoi, ni surtout Charles-Quint...

« Si les Flamands connaissaient leur histoire, ils renieraient ce fils dénaturé; les chanoines de Saint-Bavon seuls proclameraient sa gloire, en se rappelant que les deux tiers du produit de la vente des biens confisqués fut donné à leurs prédécesceurs. »

Artevelde, Marnix, Vésale, Agneessens, voilà quels sont nos véritables grands hommes.

Notons à ce propos que M. Hymans se montre d'une singulière partialité en faveur de Marie-Thérèse. Il cherche à expliquer comment, bien que libérale, elle a eu l'appui du clergé. et c'est là plutôt agir en courtisan adroit qu'en historien consciencieux.

Avant de dépeindre et d'expliquer l'action du clergé catholique en Belgique, M. Hymans a tracé une histoire abrégée de l'Église romaine. Le chapitre II y est consacré, et ce chapitre, emprunté en partie à M. Macaulay, est extrêmement remarquable. Il scrait impossible de présenter en moins de pages un tableau aussi complet, aussi saisissant. L'ampleur des vues, la force des réflexions, l'éclat des images, tout y subjugue l'attention du lecteur.

Si le reste du livre se soutenait à cette hauteur, nous n'aurions qu'à admirer, et la Belgique compterait un bon historien de plus. Malheureusement M. Hymans possède une facilité extrême à laquelle il a le tort de trop se fier. On dirait qu'il s'est mis à écrire, sans avoir fait de plan, sans même avoir rassemblé tous ses matériaux. Aussi le livre est-il en quelque sorte improvisé, et c'est loin d'être un mérite pour un ouvrage d'histoire, où l'abondance et la verve ne peuvent dissimuler complétement le peu de profondeur de l'idée.

E. V. B.

TWEE GODDELOOZEN,

VERHAEL DOOR JAN DE VRY,

in-18 de 80 pages. Bruxelles, H. Samuel.

« Deux impies, » tel est le titre d'un simple récit qui a pour héros un ouvrier et une ouvrière, aux sentiments à la fois naîfs et élevés; pour scène, une de ces petites villes de la Flandre, où la cagoterie domine, et pour but, pour pensée, l'émancipation religieuse de l'homme du peuple, du travailleur.

L'apparition de ce petit ouvrage dans la littérature flamande ne peut manquer d'attirer l'attention, tant par sa forme littéraire, qui est l'une des plus parfaites pour une œuvre de ce genre, que par ses tendances qui sont franchement rénovatrices. On y voit un ouvrier menuisier, Arie, et une dentellière,



Anna, sa future, braver ensemble les préjugés et les superstitions du catholicisme, les répudier, lutter courageusement contre les difficultés qui leur sont suscitées par les dévots et les intrigants des sociétés de Saint Jean-François Regis et de Saint Vincent de Paule, et finir par se marier sans l'intervention du clergé, en ne reconnaissant que la suprématie de la loi civile.

Jusqu'ici, tous les écrits flamands, à l'exception de quelques chansons, épigrammes et brochures, avaient une teinte quelque peu catholique : le vieux culte romain y était, sinon respecté, du moins ménagé. Les écrivains flamands ne craignaient pas ses foudres, mais ses manœuvres souterraines, encore plus funestes pour la littérature renaissante que pour eux-mêmes, et ils traitaient leur ennemi en allié. Le vieil hypocrite qui, de son côté, voyait le profit qu'il en pouvait tirer, acceptait la condition qu'on lui faisait; et il avait eu depuis maintes fois l'occasion de s'en féliciter. C'est cette alliance monstrueuse. du reste toute fortuite et sans consistance, qui a fait accuser le mouvement flamand, encore trop faible pour pouvoir éviter les étreintes de son mauvais génie, d'être catholique et rétrograde. Espérons que bientôt quelque historien sidèle de notre littérature nationale saura le relever de cette accusation, car il fut toujours et ne saurait être que démocratique, avant pour mission de réveiller un peuple qui dort du lourd sommeil de l'ignorance.

Aujourd'hui le spectre catholique vient de recevoir une rude atteinte : Jan de Vry, non-seulement ne le craint ni ne le ménage plus, mais le basoue dans une satire mordante, d'autant plus cruelle qu'elle est calquée sur la société actuelle, et qu'elle nous retrace des épisodes de notre vie de chaque jour. On sent percer l'ironie dans ce style et la colère sourde de l'homme aux prosondes convictions qui voit les progrès du mal et ne trouve nul remède assez efficace pour le combattre. Il y a dans ce récit des passages émouvants où une larme involontaire vient mouiller notre œil, d'autres où l'indignation nous saisit contre tous ces dévots, soi-disant charitables et propagateurs de la soi, d'autres encore où l'on plaint les insortunées victimes

de l'intrigue et de la calomnie. Après avoir passé par toutes ces impressions, tristes ou pénibles, on se retrouve dans l'Amérique du Nord, sur cette terre de liberté, où nos deux impies, riches d'une petite famille de trois enfants, ont su, grâce à leur activité et à leur courage, conquérir l'aisance, le bonheur et un refuge contre les erreurs et les superstitions de leur vieille patrie, la Flandre.

Disons, pour terminer, que Jan de Vry a rendu un immense service à la littérature flamande et au progrès des idées, et que les hommes de cœur regretteront sincèrement qu'il ne puisse continuer son œuvre d'émancipation. Hélas! il n'est plus. Nous ne pouvons malheureusement divulguer ici le nom véritable de cet écrivain bien cher aux Flamands, mais sa mémoire, que ses adversaires ne savent pas respecter, sera dignement vengée par ses Twee Goddeloozen.

J.-B. L.

LE CAMÉLÉON.

PAR ÉMILE LECLERCO.

in-18. Bruxelles, Aug. Schnée.

Il y a des personnes qui n'ouvrent un roman que dans l'espoir d'y rencontrer des aventures extraordinaires ou piquantes, des péripéties inattendues et une intrigue bien entortillée ne laissant jamais deviner le dénouement, lequel n'est que le mot de l'énigme. Quant à la peinture des mœurs ou des caractères, quant au développement d'une idée morale, d'une idée vraie, quant à ce qui s'appelle l'art, c'est aux yeux de ces personnes un simple accessoire, ou, pour mieux dire, l'art ne consiste, pour elles, que dans la façon de mener l'intrigue, et l'idée morale n'est que dans la punition ou la conversion du coupable.

A ce compte, le roman de M. Emile Leclercq n'aurait que fort peu de mérite, puisque l'intrigue — si toutesois c'en est une, — n'ossre ni commencement ni sin bien déterminés, et que le héros reste ce qu'il était, sans aucun changement dans sa vie ni dans son caractère. Mais M. Leclercq semble avoir compris qu'une action toute morale, une peinture vive et exacte des sentiments pouvait exciter autant d'intérêt, sinon plus, que les effets de scène et les coups de théâtre; il semble avoir compris que c'est dans la manière de présenter le sujet, d'y répandre l'ombre et la lumière, de faire valoir tel ou tel détail, d'accentuer telle ou telle expression, que gît la véritable moralité, et cela sans que l'auteur ait à se préoccuper de récompenser la vertu et de punir le vice, sclon les formules banales d'un art dans l'enfance.

Le but de M. Leclercq a été de mettre le scepticisme frivole et mondain d'un jeune homme de vingt-huit ans aux prises avec les sentiments vrais, la vie de la nature, la manifestation sincère du cœur humain. Ennuyé et blasé, Édouard Lormier ne croit ni à la vertu des femmes, ni à la générosité des hommes, et pourtant il n'est pas assez endurci pour ne pas se sentirému, ravi, enthousiasmé même à la révélation d'une âme caudide et pure. Malheureusement ces impressions, toutes fugitives, n'ont plus assez d'energie pour lutter avec les préjugés, avec les sophismes d'une éducation superficielle et fausse : de là des hésitations, des revirements, des tergiversations, qui ne peuvent aboutir à aucun dénouement vraisemblable, mais qui n'en présentent pas moins un profond enseignement.

Pour dépeindre ce caractère multiple et versatile, ce caméléon du sentiment, pour faire comprendre les mille nuances qui séparent le sentiment du simple caprice, il fallait une observation profonde et un talent déjà sûr de lui-même. Pour mettre en opposition avec ce caractère étrange des types d'une adorable pureté, comme ceux du fermier Legrand, de l'industriel Eugène de Marbaix, du bon charbonnier, et surtout de la jeune fille et de l'épouse, Thérèse et Adeline, il fallait plus que du talent peut-être, et nous ne craignons pas d'avouer ici l'émotion douce et bienfaisante qui nous a gagné à certains passages du livre.

Si le Caméléon est le coup d'essai de M. Émile Leclercq, — et certaines négligences de style, certaines inexpériences de mise en scène semblent nous l'apprendre, — il y a certainement en

cet écrivain l'étoffe d'un bon romancier, d'un excellent peintre du cœur humain. Nous ne sommes pas de ceux qui ont la manie de rechercher plutôt les défauts que les qualités d'une œuvre, et qui prétendent agir de la sorte dans l'intérêt même de l'auteur. Nous croyons que si les louanges peuvent égarer les têtes faibles et mal organisées, les esprits vraiment supérieurs n'y voient jamais que des encouragements à faire mieux encore; et ces encouragements sont plus nécessaires qu'on ne le pense, surtout à un écrivain qui s'éloigne des routes battues pour ne suivre que sa propre originalité.

E. V. B.

POÉSIES CHOISIES DE SAUVEUR LE GROS.

In-12 de 126 pages. Bruxelles, Van Buggenhout.

Il y aurait une histoire à faire, plus intéressante qu'on ne le pense, de la littérature ou plutôt de la poésie française en Belgique pendant les vingt-cinq premières années de ce siècle. Notre mouvement littéraire actuel ne s'est pas produit tout d'un coup, par une sorte de génération spontanée, après la révolution de 1830; ce mouvement était préparé de longue main par toute une pléiade d'écrivains, trop modestes peutêtre, qui avaient leur foyer: la Société littéraire de Bruxelles, et leur recueil annuel: l'Almanach poétique.

De ces écrivains, la plupart sont morts, et plusieurs profondément oubliés. On connaît à peine l'existence de cette société qui entretint le goût des lettres à une époque où toute vie intellectuelle semblait éteinte dans nos provinces, et la collection des Almanachs poétiques est devenue à peu près introuvable. C'est cependant là que se concentre toute notre littérature, de 1800 à 1823, durant cette époque de transition si difficile, si laborieuse, si stérile en général; c'est de ces tentatives, d'abord timides et obscures, que sortit peu à peu notre renaissance littéraire.

Le premier volume de l'Almanach poétique, qui parut le 23 sep-

tembre 1800 (pour l'an ix de la République française), était précédé de ce simple avertissement :

- « Quelques élèves de la classe de belles-lettres de l'École » centrale de Bruxelles ayant formé, il y a un peu plus d'un » an, une société littéraire, se proposèrent de faire imprimer » un choix de leurs poésies, en y ajoutant quelques autres » pièces également composées dans la même ville : c'est l'ou- » vrage qu'on présente aujourd'hui au public sous le titre » d'Almanach poétique de Bruxelles.
- » On demande l'indulgence des lecteurs pour de jeunes gens
 » dont plusieurs écrivent dans une langue qui n'a pas toujours
 » été la leur.

Ces jeunes élèves de l'École centrale et leurs amis étaient : Joseph Colbert, les deux De Gamond, De Hulstere, De Lannoy, Ph. Lesbroussart, J. Marchal, Rozin, F. Van den Zande, P. Vidal et quelques autres cachés sous le voile de l'anonyme. Bientôt vinrent s'y joindre : De Stassart, J.-H. Hubin, Jouy, Blanfart, Ch. Van Bemmel, N. Comhaire, Roelants, De Trappé, Bassenge, Boilleau, Rouveroy, M^{11e} Hugo de Raveschot, Cornelissen, Hillemacher, Le Gros, etc., etc.

Nous en passons un grand nombre, car notre but n'est que de fixer de simples souvenirs, et d'appeler l'attention sur une période de notre vie littéraire, qui mériterait, à notre avis, d'être mieux connue ou moins négligée de la génération nouvelle. Il serait vivement à désirer que cette période trouvât son histoire : il faudrait même se hâter. Déjà de louables efforts partiels ont été faits dans ce sens. Les notices biographiques de quelques-uns de ces poëtes devenus plus tard membres de l'Académie, ont été écrites par M. Quételet; M. Nestor Considérant a donné sur l'ensemble de ce sujet quatre conférences au Cercle de Bruxelles, et nous regrettons qu'il ne les ait pas publiées en les développant quelque peu; M. Ch. Potvin a écrit une étude remarquable et complète sur Ph. Lesbroussart; un autre travail, sur Comhaire, a été donné par M. Kuborn dans le XIIIe volume de la Revue trimestrielle; et l'auteur même du présent compte rendu s'est occupé d'une notice sur le baron de Stassart.

Mais, ce qui serait plus essentiel peut-être, ce serait de publier les œuvres choisies de chacun de ces écrivains belges du commencement de notre siècle, en les faisant précéder d'une biographie ou d'une étude plus ou moins étendue selon le mérite de l'auteur. Nous ne craignons pas d'affirmer que cette collection serait des plus intéressantes.

On comprend donc que nous applaudissions de tout cœur à la publication des OEuvres choisies de Sauveur Le Gros, en formulant seulement le regret que cet ouvrage ait été tiré à un si petit nombre d'exemplaires. L'auteur anonyme de cette publication ainsi que de la notice qui l'accompagne avait rendu naguère un service semblable aux lettres belges en donnant les Poésies choisies de Jean-Hubert Hubin, et ces deux opuscules sont précieux à beaucoup d'égards.

Hubin et Le Gros furent tous les deux présidents de la Société littéraire de Bruxelles; ils eurent leur part d'influence sur le mouvement poétique de leur époque, et leurs œuvres renferment des choses charmantes bien dignes d'être conservées. Le Gros était en outre graveur à l'eau forte. Le catalogue des pièces qui composent son œuvre, mis en ordre par Frédéric Hillemacher, comprend 132 gravures de tout genre.

Les œuvres poétiques de Sauveur Le Gros présentent des pièces de circonstance, des fables, des épîtres, des épigrammes. Un goût sévère a présidé au choix de ces morceaux, et la piquante biographie qui les précède leur donne un attrait particulier, en nous initiant à la vie intime, aux mœurs, aux habitudes de cet aimable écrivain.

E. V. B.

DES ANOBLISSEMENTS EN BELGIQUE.

Lettre d'un vilain à M le vicomte Ch. Vilain XIIII, ministre des affaires étrangères.

Brochure in-18 de 42 pages, Bruxelles, Fr. Van Meenen.

Ccci est une œuvre de maître, et d'un maître qui a eu la modestie de nous cacher son nom. C'est un vilain qui a écrit cette

в. т. 25.



lettre si sensée, si vraie, si démocratique, et où le bon ton du littérateur consommé se mêle à la fine satire du pamphlétaire. On croit généralement que le sol belge ne peut produire que de lourds savants et point d'hommes de lettres; et que l'art qui éclate dans nos compositions picturales, ne sait pas se faire jour dans nos œuvres littéraires. Je sais bien que nos peintres valent mieux que nos écrivains, et que la Belgique rayonne autrement avec les toiles de Wiertz et de Gallait, qu'avec les dissertations de nos académiciens; mais il n'y a pas moins en Belgique, comme en France, des hommes, rares sans doute, qui possèdent la finesse et l'harmonie du style qui est, comme l'art du coloriste, un don du bon Dieu. Lorsqu'on relit les œuvres de Marnix, ce merveilleux, cet admirable écrivain, on voit bien qu'il y a, ici, en Belgique, pour nos jeunes écrivains, comme pour nos jeunes peintres, de glorieuses traditions à suivre. Ou'à ce rayon lumineux de l'histoire, ils échauffent leur âme et agrandissent leur intelligence. Marnix et Rubens. voilà leurs maîtres, voilà leurs modèles.

Nous voudrions que nos écrivains politiques eussent le talent littéraire du vilain dont s'agit ici. Nous engageons ce dernier à faire, sans relâche, pamphlets sur pamphlets, afin d'enseigner, et d'instruire le peuple, qu'on dupe, qu'on dépouille et qu'on raille après. Noblesse oblige, disait-on autrefois aux nobles : nous dirons au vilain qui ridiculise si spirituellement tous ces barons modernes : talent oblige. Qu'il continue à remuer cette fibre populaire, la fibre de l'égalité. Le Belge dont le bon sens voit le vide de toutes ces distinctions nobiliaires qui n'ont pour base aucun service rendu au pays, ce Belge a soif d'égalité, et, dans le vrai sens du mot, la Belgique est, après la Suisse et les États-Unis, le pays le plus démocratique du monde.

Notre vilain est venu mettre le doigt sur la plaie qui ronge la Belgique. Cette colue de nouveaux nobles qui pour se donner des airs aristocratiques cherchent à persuader à leurs valets de pied que 89 n'existe point et que si, par hasard, il a jamais existé, il faut le changer au plus tôt! ces gens croient de leur dignité de s'allier à la théocratie pour refaire le moyen âge. C'est assez drôle.

L'auteur montre combien est ridicule la manie du gouvernement d'élever à la dignité de nobles, tant de gens qui ne sont connus souvent, dans leur paroisse, que par leur talent d'acheter à vil prix ce qu'ils vendent fort cher. Ils ne brillent parfois ni par l'éclat de leur intelligence, ni par des actes d'humanité, ni par la grâce de leur personne, ni par la lumière de leur instruction, ni même par le bon ton de leur langage; mais le gouvernement en fait des comtes et des barons, afin sans doute qu'ils aient au moins quelque chose : un parchemin à défaut d'un talent.

C'est par erreur aussi qu'on a mis dans la Constitution que le roi a le droit de confèrer des titres de noblesse, et notre vilain nous fait voir combien cette distinction est une chose surannée. Il n'y a pas jusqu'aux anciens nobles qui ne soient de son avis. Ils ont bien perdu à cette disposition constitutionnelle.

L. D.

PUBLICATIONS DU WILLEMS'-FONDS.

VLAEMSCHE BIBLIOGRAPHIE.

In-12. Gent, Eug. Vanderhaegen.

Il y a sept ans fut fondée à Gand une association ayant pour but d'encourager la langue et la littérature néerlandaises. Chacun des membres s'engagea à verser annuellement une certaine somme dans la caisse de la Société. Il fut décidé qu'une partie de ces fonds serait destinée à distribuer annuellement un certain nombre de livres aux élèves qui remporteraient le prix de flamand au collége et à l'athénée de la ville. — Nous dirons en passant que cette mesure nous a paru injuste : le Willems'-fonds est une société flamande, non gantoise, et si elle donne des récompenses, il est juste que toute la jeunesse flamande en profite; nous pensons qu'il suffit que cet abus soit signalé pour qu'il disparaisse. — Mais le but principal de l'association était

de répandre à un prix modique des publications utiles concernant les sciences, les arts et les lettres.

Il serait trop long d'énumérer ici les vingt-six volumes qui ont vu le jour jusqu'à présent. Nous nous contenterons de citer, pour les sciences, les ouvrages de M. Ed. Campens sur la chimie et la zoologie, — l'Introduction à la botanique, traitant particulièrement de la phanégoramie belge, par M. Frédéricg, - et le Traité de verspective de M. Sunaert; dans la partie des arts, nous n'avons à mentionner que deux ouvrages : les Réflexions sur les écoles de peinture flamande et hollandaise, par E. Zetternam (J. Diricksens), et l'Éloge de Van Dyck, par G. Hansen, œuvre d'un jeune homme qui promet de devenir poête éminent. Nous avons appris avec plaisir que M. Dodd a été chargé par la société de faire l'histoire de la peinture et de la sculpture en Flandre, jusqu'aux Van Eyck. — La chanson, qui forme la littérature des classes inférieures, a été l'objet des soins particuliers du Willems'-fonds. Nous citerons surtout le Recueil de chansons anciennes et modernes, avec musique, publié par M. Snellaert, et les chansons populaires de P.-J. Vankerckhoven. Nous aurions voulu nous étendre sur chacun de ces ouvrages, et sur d'autres, tels que les deux volumes de Nouvelles de M. Geiregat, l'Esquisse de la situation politique, morale et industrielle de la Belgique, par M. Vandewalle, le Mouvement flamand de M. Vanruckelingen: nous nous plaisons à croire que ces travaux sont aujourd'hui généralement connus.

L'importance de la dernière publication de la Société nous fait un devoir d'en dire quelques mots. La Bibliographie flamande de M. Snellaert offre une lecture sinon attrayante, du moins infiniment instructive. Ce livre, qui en est à sa seconde édition, contient la meilleure réponse à ceux qui déplorent l'ignorance de nos Flandres. Ouvrez-le à la première page, vous y lirez que la Vie de Jésus-Christ, par le père Smet, a eu neuf éditions et a été vendue à 12,000 exemplaires; que la Vertu pour toutes les professions du père Hillegeer a été tirée, en deux ans de temps, à 26,600 exemplaires. Nous ne citerons que ces deux ouvrages, en ajoutant que 61 pages de la bibliographie contiennent les titres de pamphlets catholiques, sermons, vies de

saints, récits de miracles, etc., sans parler des journaux et revues qui se trouvent placés sous une autre rubrique. Quant à des livres démocratiques, on aurait de la peine à en trouver un seul. C'était pourtant une terre bien ingrate à exploiter que la terre de Van Maerlant et des Artevelde! Mais ils sont si habiles les Révérends! Et puis ils se sont souvenus des paroles de leur maître : Vous récolterez ce que vous aurez semé; ils ont semé, beaucoup semé, et vous savez s'ils ont à se féliciter de la récolte.

Les Flandres sont catholiques, et elles le resteront aussi longtemps que l'on ne se sera pas décidé à parler au peuple dans sa langue, aussi longtemps que le libéralisme belge, négligeant cette population qui forme la majorité de la nation, se contentera de vaines récriminations, sans songer à des remèdes efficaces, à une intervention active, sans empêcher Conscience de se jeter dans les bras de la réaction et Th. Van Ryswyck de mourir dans une maison de santé.

L'INQUISITION ET LA RÉFORME EN BELGIQUE,

PAR CH. BAHLENBECK.

In-12; Bruxelles, Deltenre-Walker.

Ce livre a déjà quelques mois de date, mais ce n'est pas une de ces œuvres de circonstance qui passent avec l'événement qui leur donne le jour. Au contraire, l'ouvrage de M. Rahlenbeck est sérieux, profond, d'un intérêt toujours présent. Aujourd'hui que partout les intelligences s'occupent à débrouiller l'histoire si compliquée et si agitée du xvie siècle, il vient soulever, pour la Belgique, une partie du voile qui recouvrait encore cette grande époque.

La question religieuse et la question politique se mélaient alors; aussi les deux termes: *Inquisition* et *Réforme* représentent-ils bien à la fois, d'une part la faction catholique et le parti de l'Espagne, d'autre part, l'élément protestant, les amis de la liberté de conscience, le parti patriote pour tout dire. Entre l'Inquisition et la Réforme est posée toute la question et s'engage toute la lutte. Une ville était la grande artère du commerce belge, admirablement située, et siége principal de la cause de la Réforme en Belgique. Aussi est-ce son histoire, pendant le xvi° siècle, que M. Rahlenbeck a songé à retracer. Autour de cette histoire se groupent la plupart des événements qui s'accomplissent, pendant cette période, dans nos provinces.

M. Rahlenbeck a mis ainsi en présence les deux principes qui se livraient une lutte acharnée; l'esprit qui anime son livre est un esprit de liberté, de progrès; il s'efforce de faire sortir de l'ombre une foule de figures de héros oubliés aujourd'hui, car le peuple eut alors ses grands hommes, ses martyrs. Ce n'est pas un d'Egmont ni un de Horne qui méritent la couronne civique, mais ces milliers d'artisans, de bourgeois qui se dévouèrent à la grande cause de la réformation et de l'affranchissement de notre nationalité; quand la noblesse trahissait ses devoirs et se rangeait du côté de l'Espagnol, du sein de la masse plébéienne sortaient les généreux élans, les courageux efforts. M. Rahlenbeck s'attache, et avec raison, à mettre en lumière ce rôle du peuple.

Il montre Anvers tenant avec fermeté le drapeau de l'indépendance; les défaites ne la font pas désespérer; elle a à subir les cruautés du duc d'Albe, les trahisons du duc d'Alençon. Dans ce choc des partis, au milieu des guerres civiles, de l'exil de milliers de ses enfants, en présence de la ruine de son commerce, elle ne perd jamais courage; à l'appel de Guillaume le Taciturne, elle se relève; son héroïsme grandit sous son bourgmestre, Philippe de Marnix; elle est le dernier rempart des libertés belges: la dernière, elle tient tête à l'Espagnol, à cet invincible Alexandre Farnèse; Marnix est là pour la défendre, et Marnix semble lui avoir communiqué une partie de son Ame; elle soutient dix-sept mois de siège et ne succombe que vaincue par la famine.

Avec la prise d'Anvers, on peut dire que finit pour nos provinces l'ère de liberté rêvée; deux siècles et demi de servitude et de douleur seront la conséquence du triomphe du catholicisme et de Philippe II.

La Hollande, se jetant avec ardeur dans la foi nouvelle, s'était sauvée du joug et se constituait en nation indépendante; dès ce moment a commencé pour elle l'ère de prospérité.

Voilà les enseignements que nous offre ce xvi siècle; voilà ce que M. Rahlenbeck a parfaitement compris et fait ressortir; voilà en quoi son livre a une valeur morale aussi grande que sa valeur historique.

Les recherches de l'auteur sont nombreuses; il a trouvé maint document précieux pour notre xvie siècle; car c'est un érudit patient et modeste qui rend, par ses publications, de grands services à l'histoire.

Maintenant nous insisterons encore sur les qualités d'écrivain qui se trouvent dans le volume dont nous rendons compte. Il y a de l'animation, de la vivacité dans le style; on sent revivre les luttes de nos pères; c'est le sentiment profond de la liberté, c'est l'amour du progrès qui inspirent ces pages. Voilà plus de qualités, et de qualités éminentes, qu'il n'en faut pour racheter quelquefois un peu de désordre dans l'exposition des événements. Nous aurions aimé que l'auteur divisât son livre par chapitres, afin de mieux en indiquer les diverses parties; nous aurions désiré que les dates fussent toujours et soigneusement indiquées, enfin nous croyons qu'une table générale des matières aurait été excellente pour bien faire ressortir les nombreuses recherches de l'auteur, et pour offrir au lecteur un aperçu de l'importance des faits rapportés dans cette histoire.

A. Lx.

VIE ET CARACTÈRE DE NAPOLÉON BONAPARTE,

par Channing et Émerson,

traduit de l'anglais, par François Van Meenen.

In-12, Bruxelles, chez tous les libraires.

Un mouvement littéraire bien remarquable s'est accompli en Amérique depuis le commencement de ce siècle; c'est surtout dans ces dernières années que ce mouvement a pris une exten-



sion nouvelle. Channing est un des plus anciens et presque l'un des premiers qui ait fait servir avec succès sa plume à la défense des idées de tolérance, des principes de progrès, de la cause de la liberté. C'est pour lui un beau titre de gloire que d'avoir fondé une religion, dégagée de toute superstition, ne s'imposant à personne, religion appropriée plus que touté autre à notre xixe siècle, appelée peut-être à faire sortir du catholicisme les intelligences qui n'osent passer d'un seul coup à la foi rationaliste. M. François Van Meenen est le premier en Belgique qui soit venu nous parler de Channing, nous le faire connaître, par la publication de deux remarquables morceaux: De la culture de soi-même, Principes du christianisme unitaire, par des biographies de son auteur favori.

Ces écrits de Channing ont eu de l'écho dans nos populations. Depuis lors le nom de cet écrivain s'est popularisé parmi nous, et, en France, M. Éd. Laboulaye a songé à traduire aussi ses ouvrages. M. Van Meenen continue sa tâche de son côté, et, après nous avoir montré Channing apôtre et moraliste, il nous le montre aujourd'hui historien et philosophe, car c'est plus que de l'histoire pure ces pages consacrées à étudier La vie et le caractère de Napoléon Bonaparte.

Ce livre a son cachet tout particulier qui en fait l'originalité et la beauté. Channing est Américain, patriote, et n'a pas à porter les haines ou les sympathies de sa nation pour le premier empereur des Français; il a donc une des grandes conditions de l'histoire: l'impartialité. Mais ce scrait peu pour Channing. Cet homme est toujours si grand, si calme, qu'il ne redoute point les passions personnelles. Il juge Napoléon avec cette sérénité que donne l'élévation de l'intelligence et du cœur. Son appréciation est toujours large, souvent sévère, parce qu'il est guidé par l'idée de la justice et du droit, et qu'il s'attache surtout à rechercher la grandeur morale. Les succès ne l'éblouiront pas

Quelle était votre valeur intellectuelle? En avez-vous fait un usage légitime? Vers quoi se sont portées vos facultés? Le but que vous pouvez atteindre, les choses à accomplir, étaient grandes. Voilà les questions que pose Channing; et à travers les

actes de la vie du général, du consul ou de l'empereur, il cherche toujours s'il n'y a pas eu déviation ou abus.

Trouve-t-il à admirer? soyez sûr qu'il ne menage pas la vérité et qu'il approuvera. Il est sincère avant tout. C'est un travail extrêmement remarquable que ce travail de Channing. On ne peut qu'y gagner pour soi-même, qu'apprendre à bien diriger ses facultés, en le lisant. L'homme apprend à se connaître, à force d'étudier les hommes supérieurs.

Voilà pourquoi nous louons tant M. Van Meenen de sa traduction, très-bien faite du reste; M. Van Meenen a su jusqu'à présent faire un choix heureux dans les écrits de Channing qu'il a traduits; il l'a montré sous ses divers côtés. Ceci est un de ses ouvrages de plus longue haleine, et d'autant plus intéressant à lire qu'il est plus étendu, plus complet.

M. Fr. Van Meenen a ajouté au volume qu'il offre au public et que nous ne pouvons trop recommander, la traduction de quelques pages d'Émerson, Américain aussi, homme de grand mérite, mais nature toute différente de celle de Channing. Il est curieux de lire ces deux appréciations de deux citovens des États-Unis sur Napoléon Bonaparte. M. Van Meenen a pris au livre d'Emerson : les Représentants de l'humanité, l'étude sur Bonaparte et l'a traduite. Il a voulu nous donner à comparer, et nous ne pouvons mieux caractériser les deux morceaux qu'en citant quelques lignes de la trop courte introduction dont M. Van Meenen a fait précéder sa traduction. « Voilà pourquoi nous avons été heureux de produire les belles et bonnes pages de Channing, et les pages plus ou moins humoristiques d'Émerson. Il v a dans les réflexions de Channing un sentiment profond de la dignité humaine; tout ce qu'il dit de la moralité des hommes publics, de la guerre, de l'amour du pouvoir, du désir des conquêtes, du rôle du gouvernement, porte l'empreinte de cette même élévation de pensée et de sentiment qu'on est toujours sûr de rencontrer chez lui. Il y a dans le portrait trace par Émerson moins d'élévation et de chaleur, mais plus d'originalité, plus de personnalité, plus de bizarrerie, si l'on veut. Emerson admire en Napoléon une forte individualité, mais renfermée exclusivement en de certaines limites; aussi son admiration est mêlée de dédain et de mépris. Channing envisage plutôt Napoléon au point de vue de l'humanité en général, Emerson, au point de vue de son individualité personnelle. »

Nous n'avons rien à ajouter à ces lignes qui apprécient si bien les deux auteurs. Nous disons seulement que M. Van Meenen remplit une tâche bien utile, en initiant le public à ces productions des esprits les plus éminents de l'autre côté de l'Océan. Nous croyons que c'est un service rendu aux lecteurs belges et une source d'intérêt pour eux. On ne peut trop engager les peuples à observer les uns chez les autres la marche et les progrès de la pensée.

A. Lx.

ESQUISSE SUR LES VICISSITUDES DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE ET MÉDICALE EN ESPAGNE,

Présentée à l'occasion du Congrès d'ophthalmologie de Bruxelles,

Par le D' CALVO ET MARTIN, professeur de l'Université de Madrid.

Broch, gr. in-8° de 24 pages; Bruxelles, Henri Samuel.

Placée entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, la Belgique, depuis plusieurs années, est devenue le rendez-vous préféré des Congrès scientifiques, préférence qu'explique d'ailleurs la liberté des institutions de notre patrie. Au Congrès d'ophthalmologie de cette année, 200 praticiens et professeurs, venus de tous les points du globe, ont prouvé par leur présence, que la science est en voie de progrès, même chez les peuples longtemps restés en arrière.

Nous voudrions pouvoir reproduire l'éloquent discours d'ouverture prononcé par M. Fallot, président du Congrès, ainsi que les nobles paroles par lesquelles M. De Decker, ministre de l'Intérieur, a remercié la savante assemblée qui l'avait appelé à la présidence d'honneur. Mais nous devons nous borner à en indiquer l'esprit et la haute portée. M. Fallot terminait ainsi :

- « Partout où les hommes s'unissent en vue du progrès, ils sont frères. Que deviennent ces barrières imaginaires élevées entre eux par la différence des nationalités, la diversité des idiomes, le dissentiment des opinions et des doctrines, en présence de la cause sainte de la science et de l'humanité?
- » Messieurs, le drapeau qui se déploie sur nos têtes porte donc cette devise : Liberté! égalité! fraternité! Cette fois, j'ose en répondre, elle ne sera pas un mensonge. »
- « Messieurs, a répondu M. De Decker, ce n'est pas dans notre Belgique, terre classique des Congrès, qu'il est nécessaire d'insister encore sur l'utilité de ces savantes réunions qui, au milieu des préoccupations matérielles de fiotre époque, tendent à assurer les droits de la pensée humaine et viennent consacrer périodiquement l'empire légitime de l'intelligence. »

Le Congrès s'est occupé de questions fort importantes, parmi lesquelles nous citerons les moyens préventifs de l'ophthalmie militaire, et surtout l'ophthalmoscopie, découverte admirable qui permet de voir l'intérieur, le fond de l'œil, aussi bien que les parties extérieures, et d'en reconnaître ainsi les maladies. Ces questions ont soulevé des discussions instructives, qui seront publiées par le comité d'organisation du Congrès.

M. le Dr Calvo et Martin, de Madrid, a saisi l'occasion de ce Congrès pour appeler l'attention de ses collègues sur l'Espagne, qui s'éveille enfin de sa longue léthargie; sur cette nation abandonnée depuis deux siècles de l'Europe scientifique, et qui, adolescente encore de sa nouvelle renaissance, vient dans nos Congrès renouer les liens de la science que de tristes vicissitudes avaient rompus.

Dans un style élevé et même entraînant, bien que Mr Calvo et Martin soit obligé de s'exprimer en français, langue qui ne lui est pas entièrement familière, il retrace les causes de la décadence de l'Espagne, depuis l'époque de la conquête des Arabes.

L'influence des Arabes, si puissante à cette époque, repousse de l'Occident la barbarie qui l'oppresse; elle arrive jusqu'aux sources éternelles du savoir des Grecs, et non-seulement elle sauve ce trésor, mais elle ouvre les voies à l'étude de la nature et des sciences. Un grand nombre de savants viennent des régions asiatiques où se conservaient de brillants restes du savoir des anciens; leurs frères d'Espagne gardent ce flambeau en établissant les mémorables écoles de l'Andalousie, sources et modèles peut-être de nos Universités d'aujourd'hui. Les Juifs, cette race proscrite alors, servaient de lien, de voie de communication du savoir. Ayant toutes les contrées pour patrie, n'appartenant spécialement à aucune, les Juifs s'adonnèrent particulièrement à l'étude de la médecine, tandis que d'autres se distinguèrent dans les sciences et les lettres. Ils établirent des académies célèbres, et l'Espagne profita le plus des bienfaits qui en résultèrent, parce qu'ils vouèrent leurs fils à l'étude de la médecine et que ceux-ci firent dans cette science de rapides progrès et acquirent une grande célébrité.

L'Espagne arriva bientôt à l'apogée de sa splendeur : ses universités se trouvaient au niveau des plus renommées de l'Europe, ses armées étaient victorieuses partout et nulle nation ne la surpassait en savoir et en culture.

Arrivée à ce point, l'intolérance religieuse la fit déchoir. Son axiome était : « Il n'y a pas d'autre science que la théologie ; l'entendement humain doit se soumettre à elle seule et il est absurde de vouloir chercher la Vérité hors de son cercle infranchissable. »

Huit siècles de guerres et de désastres furent employés à combattre les ennemis de la foi catholique; l'expulsion des Juiss et des Maures priva l'Espagne d'une population active et intelligente; les guerres, l'émigration au Nouveau-Monde et les couvents absorbèrent le reste de la jeunesse active.

Les richesses d'Amérique enfantèrent la paresse, et l'industrie et le commerce ayant été abandonnés, les sciences eurent le même sort. Puis l'Inquisition, plus que toutes ces causes réunies, pesa sur la conscience publique de ce malheureux pays, en hâta la décadence et en acheva la chute.

Dans la seconde moitié du xVII^e siècle, cette décadence arriva à son plus haut degré. « Nous arrivames à la paralysation la plus complète, — dit l'auteur, — à l'état d'être comparés à

des Africains. C'était à faire pitié; sans politique, sans armée, l'empire divisé, sans considération ni prestige en Europe; sans enseignement, sans industrie ni commerce; délirant en littérature et ridicule dans les arts, le nom espagnol, si plein de gloire auparavant, est à peine connu, et l'on n'en parle qu'avec dédain. »

Tels sont les fruits, pour les peuples, de la domination cléricale.

« Mais, dit l'auteur, « la raison humaine n'est pas destinée à » rester ensevelie sous les nuages obscurs de l'ignorance, et » le principe éternel de conservation veille sur la force vitale » et progressive de l'intelligence. » — « Dieu veuille que la » paix et la tolérance accordent des jours prospères et brillants » à ma patrie bien-aimée! »

Nous nous associons à ce vœu patriotique, et nous souhaitons que les malheurs passés de l'Espagne fassent comprendre, à d'autres peuples, les dangers et les suites funestes du despotisme religieux et politique.

H. s.

HISTOIRE DE L'ORIGINE ET DES PROGRÈS DE LA PUISSANCE SPIRITUELLE ET TEMPORELLE DES ÉVÉQUES DE ROME,

Suivie de Clément IV, ou la chute de la maison de Souabe en Italic, drame,

PAR DIEGO SORIA DE CRISPAN.

In-12 de 393 pages. Geneve, Joël Cherbuliez.

Il est dans l'histoire des peuples des moments solennels où semblent se résumer des siècles d'efforts et de luttes, et où leur avenir dépend parfois de l'issue heureuse ou malheureuse de quelqu'événement capital. Telle a été, en Italie, l'invasion des Angevins, la défaite de Mainfroi; c'est non-seulement le signal du démembrement et de l'asservissement de l'Italie, c'est encore le triomphe des papes sur le monde entier, c'est le commencement de la grande période d'oppression et de ténèbres.

C'est ce qu'a compris M. Diego Soria de Crispan. Il a vu que

les malheurs actuels de l'Italie étaient encore un dernier résultat de l'avénement de la maison d'Anjou au trône de Sicile. It a vu ce qu'il y a d'éminemment dramatique dans cette lutte suprême, soutenue si héroïquement par le roi de Naples contre Charles d'Anjou, le séïde du pape Clément IV; car en ce moment l'esprit moderne d'opposition et de liberté semblait s'être incarné en Mainfroi, qui, à moitié vaincu déjà, trahi par ses barons, abandonné par un peuple fanatique, bravait encore audacieusement les foudres de l'Église, et, vainqueur, n'eût plus hésité sans doute à tourner ses armes contre ses véritables ennemis : le pape et le collége des cardinaux.

Pénétré de ces idées, M. Diego Soria s'est mis à composer un drame qu'il a écrit avec son âme plus encore qu'avec sa plume. Ce drame, c'est le cri de souffrance du proscrit gémissant sur les malheurs de la patrie. On croit entendre Jérémie, assis sur les ruines de Jérusalem, et jetant ces accents d'angoisse suprême dont le monde retentit encore aujourd'hui.

Écrit ainsi, sous la pression d'une douleur sublime, ce drame, malgré les préoccupations politiques qui en obscurcissent parfois les beautés, ce drame est devenu une œuvre extrêmement émouvante. Il y règne, de la première page à la dernière, une animation, une vie, une chaleur, une passion, une énergie extraordinaires. Formé d'éléments compliqués, présentant un véritable enchevêtrement d'événements et même d'actions, il n'en a pas moins l'empreinte, non de cette unité de convention, d'exclusion et de négation, qu'on nomme l'unité de temps et de lieu, mais de cette véritable unité, de cette unité mystérieuse, poétique, idéale, qu'imprime à une œuvre d'art toute conception vigoureuse, née dans un esprit réellement original, individuel et indépendant.

Une pareille œuvre, toute de sentiment, d'enthousiasme, composée en dehors des conditions et des règles ordinaires de l'art, échappe à l'analyse et plus encore à la critique. Si elle vous émeut il faut l'admirer ingénuement, sinon ne tentez point d'y appliquer la mesure commune : vous n'y réussiriez pas plus que si vous vouliez juger les drames historiques de Shakspeare à l'aide des règles d'Aristote.

M. Diégo Soria, sachant combien est peu connue l'histoire de la déchéance de la maison de Souabe en Italie, a cru devoir faire précéder son drame d'une introduction, dans laquelle il suit pas à pas les progrès de la puissance des évêques de Rome, depuis l'origine jusqu'à l'avénement de la maison d'Anjou au trône de Naples, avénement qui en marque l'apogée.

Il y a là une étude profonde de ces temps reculés, de ces époques obscures, une étude faite avec la patience d'un bénédictin, avec la science d'un historien et l'esprit d'un philosophe. Cette introduction est devenue ainsi plus qu'un simple précis, c'est un véritable livre d'histoire.

Bien des gens, même parmi les personnes dont les idées sont les plus libérales, s'imaginent encore que les papes tiennent leur puissance directement de saint Pierre, sauf à examiner si saint Pierre a eu réellement le droit de leur transmettre une telle puissance. C'est même là le point qui leur semble être le seul en litige.

Ces personnes seront fort étonnées d'apprendre que dans le principe les évêques de Rome n'eurent aucune précminence sur les autres évêques. M. Soria nous montre les évangélistes saint Marc et saint Jean, l'un évêque d'Alexandrie, l'autre d'Éphèse, contemporains de Lin, le premier évêque de Rome, ordonné, à la vérité, par saint Pierre, mais auquel ne fut certainement pas conféré un pouvoir plus étendu que celui des évangélistes euxmêmes. D'ailleurs, avant de fonder l'Église de Rome, il avait formé celle d'Antioche; de telle sorte que les évêques d'Antioche pourraient s'appeler les successeurs de saint Pierre à plus juste titre que ceux de Rome.

Mais en ces temps primitifs les prêtres ne s'occupaient nullement des affaires du monde. Ils se réservaient seulement les questions religieuses, la discipline des Églises et la règle des mœurs parmi les fidèles. Et même, pour le dernier point, ils n'exercèrent leur action qu'à l'aide de la censure. Les Églises, d'ailleurs, étaient parfaitement indépendantes les unes des autres. Les chrétiens formaient alors une véritable république, un État dans l'État, mais soumis, pour le temporel, aux lois de l'État.

Avec Constantin commencerent dejà les envahissements du clergé. Avec un empereur chrétien, les prétentions des prêtres ne pouvaient manquer de se faire jour. Trouvant insuffisants les châtiments spirituels, ils surent faire exécuter leurs canons par le bras temporel. Voilà déjà la confusion des pouvoirs qui se manifeste. Constantin organise la police ecclésiastique. L'Église étend sa hiérarchie. De nouveaux titres sont créés, ce sont des Métropolitains, des Primats, des Exarques ou Patriarches.

Bientôt l'ambition des évêques de Rome commence à se montrer. Rome n'avait-elle point été la reine du monde? Mais la puissance spirituelle de ces évêques ne s'étendait encore que sur le vicariat de Rome. Ils imaginèrent d'envoyer leurs vicaires dans les provinces qu'ils croyaient pouvoir soumettre facilement à leur autorité. Les provinces illyriennes furent ainsi les premières soumises à la dépendance du patriarche de Rome.

Si nous suivions M. Soria dans cette histoire des envahissements des évêques de Rome, nous ne tarderions pas à voir ceux-ci étendre leur juridiction sur l'Italie, puis sur la Gaule et l'Espagne et enfin sur tout l'Occident. Mais, forcé de nous borner après cette courte exposition, après ces simples prémisses, nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à entreprendre euxmêmes la lecture de ce livre dont un résumé est pour ainsi dire impossible. L'auteur écrit avec tant de netteté, tant de précision, qu'il faudrait le citer tout entier.

Nous avons déjà dit que M. Soria est un homme passionné pour son pays et pour la cause de la liberté; nous l'avons vu, écrivain véhément, composer une œuvre qui tient presque autant du pamphlet que du drame. Mais M. Soria comprend que tout autre doit être le style de l'historien, et il s'est efforcé de conserver le calme, l'impartialité avec lesquels doivent être traitées les questions d'histoire. On voit cependant que cette contrainte lui pèse; par moments son indignation éclate, comme malgré lui, en sorties virulentes, dont nous n'avons pas le courage de nous plaindre, bien qu'elles nuisent un peu à l'égalité du style. C'est là que se montre l'homme même, sous l'auteur, et cet homme a droit à toutes nos sympathies, à tout notre respect.

Digitized by Google

NOUVELLES PROVINCIALES.

Troisième petite lettre. La Charité - Au peuple.

PAR DOM JACOBUS.

Brochure in-18, Bruxelles, Verteneuil

La troisième petite lettre de dom Jacobus se divise en trois parties — la Charité, l'Ignorance, la Misère — dont la première seule a paru en brochure: la deuxième a été publiée par le National (du 23 juillet au 16 août); la troisième sera imprimée prochainement dans une édition complète, format Charpentier, qui réunira toute la première partie des Nouvelles provinciales. revue et augmentée. - Nous ne doutons pas du succès d'un semblable livre, et nous espérons que ce succès fera enfin rompre le silence aux modernes propagateurs des théories de l'Église chrétienne. Il sera curieux de voir ce qu'ils répondront à tant de preuves, à tant de faits, à tant d'autorités, à tant de chiffres. Ce ne sont plus ici de simples affirmations que l'on puisse nier, des arguments qu'un sophisme retourne, des raisonnements que d'autres raisonnements atténuent : nous connaissons toutes les ressources de ces Messieurs, et pourtant nous avons peine à nous figurer ce que pourrait enfanter leur dialectique pour soutenir la lutte contre dom Jacobus.

Ah! si nous étions encore au beau temps de l'inquisition et des auto-da-fé! si l'on pouvait brûler le livre avec son auteur! quel excellent argument, et sans réplique celui-là! Mais hélas! la société s'est bien corrompue; elle a la faiblesse de repousser ces moyens extrêmes, elle veut obliger le christianisme à raisonner avec ses adversaires, sans s'apercevoir que c'est le condamner au suicide.

Que répondre, par exemple, à ces faits innombrables qui prouvent que l'Église, au lieu d'apporter la fraternité sur la terre, au lieu de relever les petits, d'éclairer les faibles, de sauver les pauvres, a raffermi l'esclavage païen, s'est faite propriétaire d'esclaves, a exploité l'esclavage et l'a même conservé la

Digitized by Google

dernière? Non, certes, il n'y a à tout cela qu'une seule réponse possible : le bûcher. — Et nous n'en sommes pas si loin! Lisez plutôt l'*Univers* et ses trois apôtres en Belgique : le *Journal de Bruxelles*, la *Patrie* et le *Bien Public*.

E. V. B.

GUIDE DU VOYAGEUR EN ARDENNE.

(2º partie.)

PAR JÉRÔME PIMPURNIAUX.

In-12 de 460 pages. Bruxelles, Aug. Decq.

En rendant compte, il y a un an, du Guide du voyageur en Ardenne, par M. Jérôme Pimpurniaux, nous disions que cet ouvrage n'était point complet, puisque l'Ardenne n'y était pour ainsi dire qu'effleurée au nord et au sud-ouest. La seconde partie, qui a paru il y a trois mois environ, complète tout à fait la première à cet égard.

Ce nouveau volume comprend trois excursions: dans les deux premières, l'auteur parcourt les bords de la Somme, de la Lesse, de la Semois, de la Vire, et pénètre deux fois jusqu'au cœur du Luxembourg germanique; la troisième n'est qu'un court appendice consacré au Hoyoux et à la Méhaigne.

Comme précédemment, M. Jérôme Pimpurniaux raconte minutieusement les diverses promenades qu'il a faites, et les incidents dont elles ont été parsemées; il donne des renseignements précis, non-seulement sur les localités, mais encore sur les auberges où il s'est arrêté, et il entremêle le tout de détails historiques et d'un grand nombre de légendes.

Le titre même de l'ouvrage montre suffisamment que M. Pimpurniaux n'a point eu l'intention de faire une œuvre littéraire. Le programmé qu'il a adopté, l'obligation qu'il s'est imposée d'entrer dans une foule de détails de tous genres, y mettaient d'ailleurs des obstacles infranchissables. Un Guide n'est point un livre qu'on lit, mais c'est un livre que l'on consulte.

Digitized by Google

Celui-ci est maintenant le plus complet qui ait été publié sur l'Ardenne. Les touristes y trouveront une multitude de précieux renseignements. M. Pimpurniaux a visité avec conscience la contrée dont il parle, et ce qu'il a vu, ce qu'il a observé, il le raconte sans rien omettre, sans rien ajouter. Il explique quels itinéraires il faut choisir, quels sentiers il faut prendre, comment on peut trouver et reconnaître son chemin; tout cela dans un style, sinon original ou poétique, du moins parsaitement clair, et c'est tout ce que l'on pouvait exiger. Aussi n'est-il point de voyageur en Ardenne qui ne se procure les deux volumes publiés par M. Pimpurniaux.

E. V. B.

- De la civilisation et de ses rapports avec la cause et le traitement de la folie en Europe (brochure in-8° de 18 pages; Bruxelles, Tircher), tel est le titre d'un nouvel ouvrage de M. le docteur J. Parigot, notre savant collaborateur. Les lecteurs de la Revue trimestrielle ont pu apprécier le talent de l'auteur, ses idées justes, ses observations dictées par une longue expérience et par-dessus tout son ardent amour de l'humanité. Nous ne leur apprendrons donc rien de nouveau en disant que cette brochure est d'une grande importance, d'un vif intérêt, non-seulement pour les savants et les praticiens, mais pour le public en général qui ne comprend pas encore assez combien la folie mérite une attention spéciale, une sollicitude éclairée.
- Nous ne pouvons malheureusement rendre compte dans cette Critique littéraire de trois ouvrages qui ont fait récemment l'objet de trois thèses distinctes à l'Université de Bruxelles. Nous nous bornerons, en ce qui les concerne, à citer un passage du discours prononcé par M. Verhaegen à la rentrée des cours de cette université, en nous associant au jugement porté par l'honorable administrateur-inspecteur.
- «Trois docteurs sortis de notre Université avec d'éclatants succès, ont recherché l'honneur d'y rentrer avec un titre

de plus. MM. Alfred Giron, Jules Le Jeune et Louis Hyernaux ont subi d'une manière brillante l'épreuve de l'agrégat, et l'Université les a reçus avec joie au rang de ses futurs professeurs.

- » Les dissertations qu'ils ont publiées pour parvenir à ce nouveau grade sont aussi remarquables par les qualités de la forme que par la solidité du fond.
- » Celle de M. Alfred Giron traite du Contentieux administratif en Belgique. Elle se distingue par l'ordre et la simplicité de l'exposition, par la netteté et la précision des idées, par la sûreté des principes, par une concision de style qui promet aux lettres un écrivain original.
- » Celle de M. Jules Le Jeune a pour titre: Du droit des tribunaux de vérifier la légalité des actes administratifs. Elle se distingue par un langage abondant et facile, par une puissance de discussion peu commune à l'âge de l'auteur et par une étude sérieuse des éléments qui constituent l'État sous le triple rapport de son essence, de son organisme et de sa mission.
- » Enfin celle de M. Louis Hyernaux a pour sujet les *Principes pratiques de l'art des acouchements*; elle se distingue par une analyse bien ordonnée des principes que professe en cette matière l'école de Bruxelles; exempte de toute prétention scientifique, elle ne vise qu'à l'utilité, et ce but elle l'atteint avec autant de modestie que de talent.»
- Annuaire de l'enseignement moyen pour 1857, par Fréd. H. (petit in-12; Bruxelles, Aug. Decq). Cet Annuaire, publié par M. Hennebert, professeur à l'athénée royal de Tournai, et présenté à M. le ministre de l'intérieur, a pour ainsi dire un caractère officiel qui le rend indispensable à tous les professeurs de l'enseignement moyen, à toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement et aux progrès de l'instruction publique en Belgique. Le volume dont nous parlons est déjà le neuvième de la collection, et rien n'a été négligé pour le rendre aussi complet que possible. On y trouve l'énumération et le classement méthodique de tous les établissements de l'Etat, athénées royaux et écoles moyennes, de tous les établissements communaux et provinciaux subventionnés par le trésor public, de tous les



établissements du clergé, patronnés ou non, enfin des établissements dirigés par des congrégations religieuses, par la Compagnie de Jésus et par des particuliers. Une liste générale des professeurs agrégés et des docteurs en philosophie et lettres récemment admis, une nécrologe des fonctionnaires de l'enseignement moyen, et un annuaire bibliographique fort intéressant, complètent cette publication qui ne laisse presque plus rien à désirer sous aucun rapport.

- Nous avons annoncé déjà le grand ouvrage entrepris par M. le docteur Valérius, professeur à l'université de Gand, d'après le docteur W. Zimmermann, sur *Phénomènes de la nature, leurs lois et leurs applications aux arts et à l'industrie*. Cette importante publication, éditée par M. Muquardt, à Bruxelles, en est aujourd'hui à sa 33° livraison, terminant le premier volume, et ce volume est déjà une œuvre complète, comprenant l'électricité, le magnétisme et le galvanisme. Nous lui consacrerons un compte rendu spécial dans le prochain numéro de notre *Revue*.
- M. H. Chavée, l'habile et savant linguiste auquel nous devons la Lexiologie indo-européenne, et qui, tout récemment, est venu se rappeler à notre souvenir par de magnifiques conférences données au Cercle de Bruxelles, n'a pas oublié qu'il est belge, belge de cœur autant que de naissance, et, comme tel, il n'a pas dédaigné de s'occuper du patois wallon de nos provinces, en le mettant en parallèle avec le français littéraire. Son ouvrage, intitulé: Français et Wallon (in-16 de 224 pages; Bruxelles, Aug. Decq) mérite une appréciation sérieuse et développée que le temps nous force de remettre au prochain volume.

Le prochain volume de la Revue trimestrielle (XVII^e volume de la collection, tome I^{er} de la cinquième année) contiendra, entre autres, les travaux suivants:

- La Littérature flamande au XIIIº siècle : Jacques Van Maerlant, par M. Alphonse Willems.
- La Révolution belge de 1830 : Soulèvement des provinces et Bombardement d'Anvers, par M. P.-A. Huybrecht.
- Études sur la Méthode dans les Sciences : Descartes, par M. l.-B. Annoot.
 - Charles-Quint et la Réforme, par M. J.-B. Blaes.
- Essai sur la Vie et les Ouvrages de J.-B. Van Helmont, par M. Henri Masson.
- Un chapitre de l'histoire des relations politiques et commerciales des Belges avec l'Angleterre, par M. Ch. Rahlenbeck.
- Le Cà-Grimani, épisode de la vie de Jean Hemmelinck, par M. Émile Greyson.
 - Béranger, par M. Eugène Van Bemmel.

Le succès croissant de la Revue trimestrielle pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, nous impose de nouveaux devoirs que nous nous efforcerons de remplir. La partie Revue proprement dite sera considérablement étendue, mais en se maintenant au point de vue général que le mode de publication par trimestre permet d'adopter. Quant aux améliorations matérielles, l'impression du prochain volume sera faite en caractères entièrement neufs.

TABLE

	ges.
IB. ANNOOT. Études sur la méthode dans les sciences. Bacon .	5
CHARLES STALLAERT. De la littérature néerlandaise au XIXº siè-	
cle. Van der Palm	51
JB. BLAES. De l'influence exercée par Charles-Quint sur le déve-	
loppement de la civilisation	69
ERNEST VAN BRUYSSEL. La bibliothèque du Musée britannique.	93
FIRMIN LEBRUN. Corbeille de Rognures	101
DE POTTER. La révolution belge de 1830 (Lettre sur les articles	
de M. Huybrecht)	117
PA. HUYBRECHT. Réponse à M. De Potter	140
ÉMILE GREYSON. Jean le Roux et Marie la Blonde. Simple his-	
toire à propos de l'étang d'Ixelles	148
VICTOR HENAUX. De l'amour des femmes pour les sots	182
PH. BOURSON. Un système nouveau de crédit	197
CH. LE HARDY DE BEAULIEU. De la définition de la valeur	
dans ses rapports avec le droit de propriété et le communisme.	254
ADOLPHE LE HARDY DE BEAULIEU. Le libre échange et le	
système protecteur. Réponse à M. Rittinghausen	267
RITTINGHAUSEN. Le système protecteur et le libre échange. Ré-	
ponse a MM. Ch. et Ad. le Hardy de Beaulieu.	277
CH. POTVIN. L'Histoire du sol de l'Europe, de M. JC. Houzeau.	298
	314
	3 4 7

POÉSIES.

ÉDOUARD VANDERPLASSCHE. Un dernier beau jour.			. 354
JOSEPH DELBOEUF. Aimer			. 358
• Le Veau d'or	•		. 360
DENIS SOTIAU. Le Métayer		•	. 363
CRITIQUE LITTERAIRE.			
Histoire des environs de Bruxelles, par Alphonse Wauters			. 367
OEuvres en vers d'Adolphe Mathieu			. 372
Histoire du pays de Liége, par Ferd. Henaux			. 375
Jonker Jan Van der Noot, door C. Stallaert			. 379
L'Église et les libertés belges, par Louis Hymans			. 381
Twee Goddeloozen, verhael door Jan de Vry			383
Le Caméléon, par Émile Leclercq			. 385
Poésies choisies de Sauveur Le Gros			387
Des anoblissements en Belgique, lettre d'un vilain			389
Publications du Willems-Fonds. Vlaemsche bibliographie			394
L'Inquisition et la réforme en Belgique , par Ch. Rahlenbeck	•		393
Vie et caractère de Napoléon Bonaparte, par Channing et Ér	ner	SOD.	395
Esquisses sur les vicissitudes de l'instruction générale et n	rédi	cale	
en Espagne, par le Dr Calvo et Martin			398
Histoire de l'origine et des progrès de la puissance des évè-	que	s de	
Rome, par Diego Soria de Crispan			401
Nouvelles Provinciales, 3e petite lettre, par Dom Jacobus.			405
Guide du voyageur en Ardenne, 2º partie, par Jérôme Pimpu	rnia	UX.	406
Etc., etc.			



